

De l'établissement de la troisième république

Emile Littré

[LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

De l'établissement de la troisième république

Les articles qui composent ce volume ont été écrits sous l'inspiration de la doctrine positive sociologique, au I^{er} et II^e mesure des événements qui. commencés à Bordeaux en février 1871 dans l'Assemblée nationale, ont eu leur cours Jusqu'aujourd'hui, où M. Grévy préside paisiblement aux destinées de la république. C'est un cycle achevé, comprenant, comme un grand drame, un nœud à résoudre entre le régime monarchique et républicain, les diverses péripéties ou les hauts et les bas de ces deux régimes, et enfin le dénouement qui fait des vainqueurs et des vaincus. Seulement, à la différence des pièces qui se jouent sur le théâtre, on sait ici ce qui vient après le dénouement, et l'on ne conserve aucun doute sur la prolongation du succès si D^{ieu} il a procuré.

Gêses événements ainsi (téroulés enseignent d'une manière éclatante quel avantage, en un certain concours de circonstances, les obstacles semés sur la route et qu'il Tant lever un ft un assurent au parti qui ne s'empporte pas coniro eux ni ne s'en laisse décourager. Si, semblable à lu sibylle annonçant à

Enée qae la première xoi^ de safait Ixi rî^Hi-in dm Coté où il s't attend le moins, e>\$4-À-dîre d'iLo^ rLOe

grecque. Tm fnmka Mlmtif (fm*s ■ oira'^ rtr\4 jrMùì pO-
MâHmr ah urée, qaelqoe |>n[Mi*>>tiqiiear x%\ p^redil que le
grand agent da salât repoMi-caln 5<^r^t la composition monar-
chique de l'Assemblée aat*:-oaIe. il aarait trooTé bien pea de

gens disposés à le croire. Pourtant il eût été sage de Boigne quelque sagacité divinatrice. Et si l'on dénonçait une monarchie homogène eût fait courir les plus grands risques aux espérances républicaines : mais une monarchie double permettait une stratégie et des manœuvres qui compenseraient la supériorité numérique des coalisés. Seulement, il fallait savoir se tenir coi quand les deux armées monarchiques étaient réunies et prendre l'offensive quand elles se étaient séparées. Ainsi les obstacles monarchiques accoutumaient à la discipline les républicains ; la discipline qui n'est pas moins la foi des partis que celle des armées. Je ne me détournerai pas de mon chemin pour considérer ce qui serait advenu, si tout d'abord la majorité eût été républicaine. Ces hypothèses sont parfois utiles comme exercice sociologique; et, à ce titre, je pense qu'elles doivent être conservées dans la spéculation. Mais il ne faut se faire aucune illusion sur leur portée. L'histoire est si complexe et renferme une si grosse part de contingent, que l'esprit humain est incapable d'y remplir les vides qu'il y ferait par supposition. Ainsi, pour prendre un exem-

PRÉFACE. m

pie concret, imaginons que c'est Bonaparte et non Kieber qui a été assassiné en 1804 par un Tanallique. Cela supposerait évidemment le suicide et l'empire, mais ne nous dit aucunement ce qui résulterait de l'élimination de l'un de ces personnages de la conservation de l'autre. S'il est licite de se donner autant de thèmes de ce genre qu'on voudra ni d'y songer, il est interdit d'y voir autre chose que la conception rationnelle qui n'autorise qu'elle-même. Laissons donc là où elle doit rester la chaudière d'une majorité républicaine dans l'assemblée nationale au mois de février 1871.

Au premier abord on put croire tout désespéré la république. Une majorité monarchique Unorme vint a Bordeaux; et il sembla qu'un monarque n'eût qu'à se baisser pour prendre la couronne. La république, il esl vrai, occupait la place ; ^toutefois, née dans un jour d'émeute, elle n'étuit en IposMSSion que d'un titre provisoire qu'aucun vote F légal n'avait encore sanctionné. On pouvait l'écarter [' eomme un simple accident, et se débarrasser de I celle inti'use, dont les atl.iches étaient sans solidité f M doitlesuH'rage universel, il Tiiislantmême, tenait l bien peu do compte. Mais il fallait se décider sur-le- L<l>ainp, se charger loyalement des plus rudes et \ plus tristes besognes, et prendre toutes les respon- I sabililés de l'incertain relèvement de la France.

A ce point de vue qui est celui de la restauration I monarchique, rien n'était plus pressé que de faire

IV 1>RI^FACE

un roi; iniiis rien non plus n'était plus preaaé i itfl faire la paix et dp su procurfir de l'argent. Bi res deux urppnces, l'AsseinbloR nationale se dé< pour les iift'ciires et ajourna lu politique. Elle t qu'il n'y avait pas péril en la demeure, elque, i lanl toujours en poss^saion de la majorité, elle prondrait, avfc plus ilc siicirilé et en des cire stancc» qui n'auraient pas empiré les espéran monarchiques, la rcsinuration du régime qu' jugeait le plus approprié à In France. Elle se] Huada que ciaque chose a son leinps, que la pré lience devait l'tre accordée aux dures exigences l'ennemi victorieux, et que ce serait un coup partie pour h monarchie de recevoir des mnini 1.1 majorité un territoire libéré. Et notez que le p

ne venait pas seulement de l'Allemand ; de sour menaces grondaient dans les grandes villes. On montrait peu disposé à reconnaître l'autorité suffrage universel. Pourtant Lyon entendit rai» mais Paris fut sourd nnx ivclamalions de la pal agonisante, et à ci'dé du coup que l'ennemi ai porté, il porta le sien d'une main immiséricordieu Le roi passa sur le second plan ; et H. Thiers i sur le premier, avec ses décisives mesures de pt tique intérieure et extérieure.

Sans leljird tout se conforma à la ferme direct! du rhéf habile qui procura noire sortie de Tabla Les choses mai'cbèrent à souhait.. Une paix cruel mais enfin la paix, fnl conclue. L'ordre ftíl rést

PRÉFArE. V

fl les)irflteiiUuiis HiiHi'cin(|m's des ^r»ni)i'â villes furent rt'pnniécs. Le credil rpnaqiüil; l'oxcessive ranfon fut, ponlro toute osiiéi-oncc. itcfjuitlée, gnlte à des (^iiiprunls coios»hu\; et ion put iidniirer la paissncc .^ululaire des jusle^^ niosures appliquées ea un juste moment.

Cependiint ilu Innips s titnit ùcoulé. Lr parti-républknin étiiit sorti de la pretiii^re stupeur oii l'avai jelÂM grnde défaite dev.mt le suU'riige universel: il M recontitiissait peu k peu dans t'imbrofçlio cornmon* el eommençait ji élte en étnt do se mesurer dans l'Asscmblie ialinnnle avec les monarchistes. Dm élections partielles l'arnienl renforcé nolableraenl; et il uimait ii se persuader que, dans le ver- ' dlet [lui l'avnit mis si tiïTs et avait mii si haut les monarchistes, les cirrons tances avaient plus fait que les TDianlés. Il jufEËu qae le temps opérait en sa fitMr; cur il restait en possession delà forroerépubUeaine. tandis ijue les

trois monarchies demou- Mient toujours h la porte de ce provisoire qui semblait si précaire et qui pourtant résistait plus qu'on n'eût imaginé.

Toutefois ceux-là seuls qui avaient pouvoir de l'épauler, t'est-à-dire les monarchistes, devinrent se lasser de se sentir si près de la solution sans y mettre la main. Lui était le grand péril, contre lequel les républicains, dans leur position en cela passive, étaient désarmés. En effet, à un moment donné, les deux groupes prépondérants s'enten-

VI PRÉFACE

dirent, obtinrent le désistement des d'Orléans et offrirent la couronne à M. le comte de Chambord. Ce prince n'en voulut pas. Surmontée du drapeau tricolore, et entourée des institutions que la révolution avait rendues nécessaires à la France moderne, elle lui sembla indigne de lui et inassociable avec la légitimité. L'exemple de son grand aïeul le huguenot Henri IV ne cadrait pas à sa position. Faire des sacrifices de conscience protestante pour la messe, c'est, dans l'opinion catholique, rentrer dans le devoir ; là, point de difficulté ; mais c'est sortir du devoir que de rien concéder qu'elle ne sanctionne pas. De la sorte, l'habile politique des coalisés monarchiques échoua, et ce revers amoindrit notablement la somme d'abord si grande de leurs chances.

Pour cette déconvenue solennelle, ils ne rompirent pas leur alliance. Seulement, le but en fut changé. À un personnage royal effectif qui se refusa, on substitua un personnage fictif, un être abstrait qu'on décora du nom d'ordre moral. Cette formule à

deux mots se trouva grosse de difficultés. L'ordre, en tout temps le premier bien des sociétés, était, au moment, delà plus impérieuse urgence; jamais il n'avait reçu des assauts plus furieux, ni entendu des menaces plus retentissantes ; jamais il n'avait été violé avec plus de ruines et de sang; il fut résolument défendu et infligea à son ennemi le désordre une rude défaite. Mais^à quoi répondait le second mot de la formule ? A la restauration d'une des trois

l'flÉFACE. VII

manarcliies selon les iiioniircliiales, à la supiTniilic de l'Église catholiqui* selon les cléricaux, à la réaction plus ou moins effective contre les modernes instiliitions selon tous. C'était, par une autre porte el non moins dangereuse la réintroduction du désordre. Le désordre par l'extrême droite ne valait pas mieux que le désordre par l'extrême gauche. Ainsi acculé, l'ordre moral se cantonna dans le prn- Tîsoire, sorte de haute tour d'où, comme dans le conte de Barbe-Bleue, il espérait voir venir les cavaliers libérateurs et restaurateurs.

Mais le provisoire n'était pas un bon terrain pour

, s'y tenir, Il {îlissa sous les pieds des monarchistes, et le définitif eut raison de son adversaire, non sans des débats souvent cnionvants, vu qu'ils étaient pé-

I riUêax. De la sorte, même après la mise hors de cause de M. de ChambonI, le parti républicain se trouva de nouveau soumi^t aux procédés de la prudence, de la modération et de la conciliation. Sa propre nature, car il est d'origine révolutionnaire, l'y disposait peu ; mais il réfréna sa propre nature. On est toujours digne de louange alors qu'on s'impose des limites et qu'on se

donne des garde-fous. Ici la chose était d'autant plus méritoire qu'il avait toute son aile gauche formée de révolutionnaires et de socialistes qui ne lui épargnaient pas les plus véhémentes objurgations. Sans lui savoir aucun gré d'être républicain, ils lui envoulaient de n'être pas comme eux dans leur credo, autant au moins qu'aux vrais ad-

VIII PRÉFACE

versaires; c'est là le caractère de l'intransigeance. Ses ennemis, à elle, sont ceux qui sont le plus près d'elle.

La sagesse des républicains fut récompensée ; et, des uns mêmes des monarchistes impuissants et lassés, ils reçurent une constitution républicaine, très acceptable pour le présent, perfectible pour l'avenir ; car, outre qu'elle consacrait tous les grands principes des sociétés modernes, elle était pourvue des organes essentiels, à savoir une présidence, une chambre des députés et un sénat. S'ils avaient été pénétrés d'un machiavélisme profond, et si un parti pouvait agir mystérieusement comme agit un seul homme, ils auraient imprimé à la constitution qu'ils élaboraient pour la France un caractère démocratique et socialiste, comptant bien que cette œuvre tournerait à mal et livrerait le pays à un désarroi anarchique qui jusque-là présent n'a jamais manqué aux tentatives radicales (1). Mais point, ils se laissent avec candeur et loyauté, guider par leurs propres lumières et réguler au moins mal qu'ils surent la

et c'est ainsi qu'un socialiste souhaitait pour la France non rétablissement de la répu-

blii|ue, tuais la restauration en II. le comte de Chambord. < ISO-
trr but, dit-il^ étant Ja destruction de l'État, nous oe devons pas
Uésin r la r/'publjqnC) qui donnerait à rÉtat cette base solide
qu'elle a en Suisse et aux États-Unis. La rornic de gouvornemcnl
la |>lus avan* tafeuse pour aaos est celle que nous pourrons le
plus facilement détruire, c'«ii-«-dire la rciiiiirialioo de la léfttimi-
té. Nous soule«

PRÉFACE. IX

future république; s'ils avaient fait la monarchie, ils l'eussent
voulue parlementaire; faisant la république, ils la voulurent par-
lementaire aussi. Cela sauvé, tout était sauvé en fait de libertés
nécessaires et de facultés de développement.

Là-dessus, les révolutionnaires et les socialistes poussèrent
des cris de fureur. «Beau résultat et bien digne d'être célébré.
Sans ces obstacles, nous aurions eo la république démocratique
et sociale, c'est-à-^ire le peuple gouvernant lui-même dans les
comices ou les clubs, ce qui est tout un, l'abolition de la prési-
dence et du sénat, l'attaque au capital, l'écrasement de la bour-
geoisie, le triomphe du collectivisme, du communisme, et Tégali-
té entre tous les hommes. » Si le programme avait pu devenir
exécutoire, même en un bref intervalle, il aurait eu pour consé-
quences une anarchie intestine et des désastres extérieurs, et
n'eût pas tardé à aller où sont allées, si je puis me servir du lan-
gage de notre vieux poète Villon, les neiges d'antan. Je n'en veux
pour témoin que le triomphe de la Commune à

Dons, appuyé sur les résultats de la science sociologique, que l'État républicain conservateur qui va s'établir en France sur les ruines du radicalisme, étant le dernier progrès de l'État, consacre, au grand détriment du prolétariat européen, l'alliance indissoluble de tous les éléments de la bourgeoisie. Au contraire, le retour à un régime d'un autre âge perpétuerait les divisions de la bourgeoisie et les luttes intestines, rouvrant ainsi à notre profit l'ère des révolutions. > (Revue des deux mondes^ 1^{er} février 1880, p. 582.)

X PRÉFACE

Paris, en mars 1871; elle succomba sous l'étreinte victorieuse de la France provinciale. Ce fut le dehors. Quant au dedans, incapable de s'élever à aucune concorde de doctrines, elle saisit la torche des barbares et mit le feu aux quatre coins de la grande ville.

Dans la comparaison souvent invoquée et toujours réelle entre le corps social et le corps animal, le développement historique est la santé, les révolutions sont la maladie. De même que chaque constitution individuelle a sa menace pathologique, de même chaque constitution nationale a la sienne. La nôtre est devenue fiévreusement impatiente du temps. De là les graves accidents qui nous ont frappés et les dangereux symptômes qui persistent. La république est le régime qui permet le plus au temps de garder sa juste prépondérance.

FIN DU RÈGNE DE NAPOLEON III

ET DÉ l'empire

Dix ans tantôt passés (j'écris ces lignes en 1880), le trône impérial était encore debout. Plusieurs désiraient sa chute, mais par quelque événement intérieur qui en changeât la nature. Tout à coup, en un ciel qui semblait serein, Torage éclate à Texterieur; et, à la grande honte et à la non moins grande douleur de la France, il suffit d'un mois aux Allemands pour prendre toute notre armée de ligne, pour investir Paris et pour se faire forts d'une paix qui nous arrache les chères provinces d'Alsace et de Lorraine.

Qui l'eût dit aux jours qui fondèrent la fortune de Louis-Bonaparte? Alors tout succédait selon ses désirs les plus démesurés, tout était force et splendeur, prospérité et puissance. Par un concours merveilleux de circonstances qu'on eût dit arrangé par une main propice, le dehors conspirait avec le dedans

pour faire l'inattendu empereur qui prit le nom de

FIN DU RÈGNE DE NAPOLEON

Napoléon III. 11 ne manqua point, par de vains scrupules d'honnêteté, au destin qui rappelait. Un serment, jouet qu'on donne aux hommes, selon le Lacédémonien Lysandre, comme des osselets aux enfants, ne Tarréta pas ; il mûrit avec patience et habileté son plan de conspiration où de guet-apens, et rexécuta de point en point, sans qu'aucune de ses ficelles cassât.

Le dedans lui fut préparé à souhait par la révolution de février 1848. Ceux qui la déchaînèrent ne savaient ce qu'ils faisaient, et c'est, si c'en est une, leur seule excuse. Louis-Bonaparte avait été impuissant devant la monarchie de Louis-Philippe; les tentatives de Strasbourg et de Boulogne échouèrent misérablement; mais, en un tour de main, la commotion de Paris fit la place vide, et rendit force et réalité à des espérances qui ne semblaient plus que des rôves. A peine la* république démocratique et sociale se fut-elle montrée entre les pavés des barricades, que la fortune publique s'écroula; la province se troubla profondément; l'échauffourée du 15 mai dispersa pour un moment l'Assemblée nationale et fut à son tour dispersée à l'Hôtel de Ville, où elle s'était cantonnée; les sanglantes journées de juin éclatèrent ; et un profond malaise, réclamant l'ordre et la sécurité, pénétra les esprits. C'est en ces dispositions que l'Assemblée nationale remit l'élection du président de la République au suffrage universel. C'était briser les digues qui contenaient le torrent. L'entraînement populaire fut immense, irrésistible. Plus de cinq millions de voix appelèrent au pouvoir le neveu de l'empereur Napoléon 1^{er}; et dès lors la famille des Bonaparte redevenait la famille impériale.

D'une autre façon, mais d'une façon non moins

ET Ut: L'EHPIHK. S

ruvui'uble, lii dclioi» so prûlail k la léappm-itiun des Dotiii|iBrte sur lu scàno du monde. 11 &e trouvu qu'au Diamciit de la chute don d'Orléans, TKurnpe liiUil en proiv il une tit^vre révolulioniiiuire; et c'est oe qui explique coiniicnt oetle chute eut un si long retenlissement. La France ôlail le foyer. L'Italie b'ébraola tuul entîMt, eiipérant une immédiate dèlivraDue. L'Alle-

magne l'agiUi d'un bout à l'autre, moitié par luiidonces révolu-
tionnaires, moitié par asjtiratioDB M'is une niiiiti! germanique
quelconque. L'Angleterre ne fut pas (ouchcc, ni les petits Etats, ni
l'Espagne eunteoue alorA par la main de Ter de Narvaez. Mais la
criite se montra incapable d'aboutir à autre chose qu'au désordre
et à l'anarchie. Aussitôt et rapidement, les populations, rentrant
en etles-mi^mes, pri^t^rent aux pouvoirs publics et connus l'ap-
pui ni^cessaLre pour écarter des entreprises novatrices qui no
fondaient rien et compromettaient tout.

Rifn venu fUt donc aupl-^s des gouvernements eontinenlaux
qui se rasseyaient de toute part, Louis- Bonaparte, avec son coup
d'Elal compresseur d'une révolution, puis avec son empire qui
s'ajustait san» peine dans l'ensemble monorcliîque. Même fion
nllinnei! aveo l'Angleterro contre la Hussio, son hucci^s de
8<l!baslopol ot le traité de Paris, lui donnj-reol pendant quelques
années un rôle d'AgamcninoM dans les affaires européennes.

Pendanl loule cette grandeur, la république tut (lisante à ses
pieds sans force et »nn» vertu. Puis, tout il coup, prflce h une
Infnluation inqualitiablo. la fortune change; des défaites inouïes
emportent \a dynastie imiJcriule; la France à sa -iili' est précipi-
lÔe dans l'abîme. Du moins, la légende impériale, qui avait été le
marchepied de Louis-Bonn-

i DU GÉNIE MILITAIKE

parte, demeure ensevelie dans le désastre, et place est faite à
la république. En attendant qu'elle se montre, le champ est ou-
vert à des débats contradictoires. Les articles qui suivent ont
pour objet de débayer les ruines impériales, et tout d'abord
d'examiner en quelle mesure l'empereur Napoléon I", qui fut

vaincu par l'Angleterre dans son duel politique, et par le continent dans «on duel militaire, fut un grand prince et un grand capitaine.

DB

(1*^ article : Histoire de la campagne cfe 1815^ par le lieutenant-colonel Chaeras, 4* édition; Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne^ par le même. — 2* article : Centième anniversaire de la naissance de Napoléon /".)

[Ces deux articles ont paru dans la revue de la Philosophie posi-^ Uve, Tun en mai-juin 1868, l'autre en septembre-octobre 1869. Je les ai remaniés pour éviter les répétitions. Ils sont destinés à contester dans une certaine mesure le génie militaire de Napoléon ; dans une certaine mesure, dis-je, car ce serait être aveuglement injuste que de le trop rabaisser de ce côté-là, en invoquant les immenses désastres auxquels ce capitaine a présidé en 1812^ en 1813, en 1814 et en 1815. Mais, justement, ces grands désastres, dans l'histoire d'un homme qui, empereur^ disposait de tout, plan, moment et ressources, témoignent qu'en son génie militaire existait une lacune un défaut de premier ordre, qui, masqué par certaines circonstances, lui permettait de porter des coups décisifs à ses adversaires, et qui, laissé en liberté dans d'autres circonstances, le rabaisait au niveau des médiocres généraux (1). 11 me semble que je

(1) Ce n'est pas moi qui ai la ressemblance de cette expression. Un officier russe s'en est servi dans le récit qu'il a fait de la seconde moitié de la campagne de 1813, y comparant Napoléon aux médiocrités qui commandaient, dans la guerre de Sept ans, les années de l'impératrice Marie-

dnnnent à mon illic ta portée et ses re»trlcUoai en comparant
 îfojiuléon ■ Aonibal. Ce sont deux noms raoïcuii; inetttons*tes ea
 f*r»l\i-[e. Nous vojous ItapoUon foudrojanl dam tes ciunpagnei
 d'Iltlie, d'Aulriche el d'Allemagne : de même Annibal cal tou-
 droyanl quand, deicendaal de« Alpes, il dérsit dam quatregran-
 dei balailles lei trm£ei romaini?». Pui» touts'arrite, ou, pour-
 mieuidîre, tout esl nnî. Pourquoi! parce qu'on lui oppose une tac-
 tique dont il ne Mit poi uionpber; aon gûie, propre i une rapide
 attaque, est inhabile à UD autre genre de guerre. Puis, comme
 Napoléon, il conimel Ici énormes Taules. Son Trère Magon lui
 aniène une grande armée: '■ jonction de<i deus génÊraui carlha-
 ginoia menace d'être déeûiia; leiRomaïDi le savent, Anolbtl dei-
 rail le savoir. Eh bien, non; il laiiiâ un des consuls romaïoi se dé-
 rober devant lui, et ,ïller avec l'élite de ses troupes porter à ion
 collègue un secours qui amène la destruction de l'armée de Ma-
 gan. Plus tard, quand Ânnibal est rappelé en AFtique pour dé-
 fendre tiarthage, au lieu (le retourner contre ton adversaire la
 lactique de temporisation el ■ 1^ chicane, il y» DU-de>ant des
 désirs de Scipion et livre la bataille de itanu. t^i procédés, ces
 succès, cei revers ne sont pas saiu analogie avec les procédés, les
 succùs, les revers de Napoléon.]

Si le c<<nlième anniversaire de la naissance de l'empereur
 Napoléon 1" s'elail passii dans les Tuileries el au sein d'une fa-
 mille, je n'y aurais pas pris un lexe, laiflsant aux sentiments pri-
 vés les égards qu'ils méritent. Si de ce centiëilie anniversaire on
 n'avait l>as voulu faire une fête nationale, il ne me serait pa» re-
 venu en mémoire que ce chef national a fait prendre Paris deux
 fois, ce qui n'était jamais arrive, ni ^ roi de France, ni ft répu-
 blique française. Si Napoléon l" n'avait été que notre empereur,
 sans être en même letnps l'oppresseur du continent, je ne me

sentii-aîspas blessé comme Européen dans l'>s sentiments de
eonfraternité nationale qu'd fan cultiver dans l'âme de chacun de
nous.

Quand ces pages parallrnnl, le bruit des rêjouis- «anees offi-
cielles aura cessé, les illuminations et les arlifiees seront éteints
(1) ; el les foules, attirées par

OjLen

le paru! qu'aprùs l'annifersalre.

6 DU GÉNIE MIUTAIRE

le spectacle des fêtes, si elles ont ressenti quelque émotion au
souvenir des victoires et des défaites du premier empire, seront
revenues à leurs pensées quotidiennes. Je me réjouis de cette cir-
constance fortuite. Je n'aurais pas voulu qu'on me suppos&t Vou-
treuidance de croire qu'une voix aussi isolée que la mienne, pré-
tendit empêcher quoi que ce soit. Mais, quand tout est accompli,
il convient à la voix, même la plus isolée, d*élever une protesta-
tion. Au reste la protestation contre le premier empire, qui ne
trouva au début que les opposants imbus de dixhuitième siècle
ou de république, protestation interrompue sous la Restauration
par un sentiment national égaré, a gagné de nos jours une inten-
sité qui s*accroît d*autant plus que Ton connaît davantage
rhomme et ses actes.

C'est en qualité d'Européen, non de Français, que je prends la
parole. Nous tous appartenant au mou- ' vement réformateur qui
tend à substituer la science à la théologie, à élever les mœurs du
travail audessus des mœurs du privilège, et à substituer les aris-
tocraties ouvertes aux aristocraties fermées, nous avons nécessai-

rement deux patries, celle qui nous a donné le jour et à laquelle nous attachent les premiers liens et notre plus puissant amour, et celle qui nous ouvre les perspectives d'une politique plus éminente et d'une action plus décisive. Et, remarquons-le bien, Tintérêt de Tune ne contrarie pas l'intérêt de l'autre ; loin de là, ils se confondent et se prêtent un mutuel appui.

L'inspiration du centième anniversaire animait l'empereur Napoléon III, quand il prononça son discours du camp de Châlons: « Soldats, a-t-il dit, je suis bien aise de voir que vous n'avez pas oublié

DE L'EHl>EHBim NAPOLEON I", In Knii'l" ^'lustr pour lii-
cur^lle nnus tivans cnitiballu il y a liix nns {fi SolfoHno). Cnns-
pivpi loujours dans votw ea-ur le nouvenir des conibnts de voa
pf-pos et de ciHis auxquels vous avcK assistii ; car l'histoire de
nni guorpes, c'est l'histoire des progrès di' in civi- Usittion. Vous
mnlntieiidrei'. Kin>d i'esprit nillllBirp, nAresKiiiro !t un grnd
peuple ; c'ost le triomphe des ntiblei) pQAsionN sur les prissions
vulgniies; c'esl la ndélllt) au drapeau, le dévoupitieil h lu patrie.
CoitlnueK oomme pur le passii, et vous serei! toujours les dignes
fln de In grande ialiori. »

La grande nutlon ! o'rst la dallerie doni se servait Napoléon I"
pour masquer le «ysténie de conquête 1*1 d'npresion auquel il
faisait servir le bras de la 1^-nnoe. Je vais, Je le siiii», choquer
tous les préju(î(5s rranvnia: lunis. h mon avis, jamais la France
ne fut moins (grande que dann les années qui s'écoulèrent de
IWH] il 1814. Elle semblait avoir oublié tout ce qui nvait fuit na-
guère eneore son plorloux enthousiasme, et donner l'exemple
de la plus triste versatilité. L'énorme puisunnee que les
triomphes do sa république lui avaient renjise, elle ne l'employatl

qu'il des guerres injustes, il des conqui[^]le» otieuses, à des it|>ollalins iniques, fi des érections de trAnes ridicules ; luules les hautes parliez de In civilisation languissaient: et elle n'avait pour elle que In sanglant éclat do triomphes stt'[^]riles ; rar ils al-laient A l'enfoilre ilu développement libéral qui devient de plus en plus i'ftme de l'Europe. Mt'nie ce snnglant éclat lui fut ravi; de» défaites encore plus grandes que les victoireslui furent inlli-gées ; et il fut évident quo le* nations, avec une juste cause, étaient capnblns, ft leur tour, de ballie celui qui lea avait battues. P. L laurier a dit le mot, en s'adressant

g DU GÉNIE MILITAIRE

aux étrangers, dont on nous faisait peur sous la Restauration :
« Ah ! si nous n'eussions jamais eu de grand homme à notre tête... jamais nos femmes n'eussent entendu battre vos tambours.
»

Que l'histoire de nos guerres soit l'histoire de la civilisation, à ce compte nul n'aurait été plus civilisateur que Napoléon 1^{er} ; car nul, en un si bref intervalle, n'a tant promené la guerre du nord au midi. L'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'ont vu inonder leurs campagnes de ses bataillons. Ce qui germait sous leurs pas, ce n'était certes point la civilisation, c'était l'oppression militaire, l'anéantissement de toute liberté, l'insolence rapace chez les vainqueurs, et d'irréconciliables ressentiments chez le vaincu. Dans ces conflits aussi affreux que rétrogrades, la cause de la civilisation passa tout entière du côté de ceux qui défendaient les indépendances nationales, qui voulaient la paix pour issue, et qui, en vue de consacrer leur drapeau, relevaient quelques-unes des doctrines libérales du dix-huitième siècle et de la révolution.

C'est tout confondre que d'attribuer dans l'ère présente à la guerre le rôle qu'elle joua jadis dans l'antiquité. Considérez ces deux types essentiels, la Grèce et Rome, et vous verrez que, indépendamment des impulsions qu'elles avaient, de leur chef, vers les armes, il leur était impossible de garder la paix. Alors il fallait vaincre ou être vaincu, conquérir ou être conquis. La Perse débordait sur la Grèce, les Gaulois et les Germains débordaient sur l'Italie, si la Grèce et Rome n'avaient pas pris la supériorité militaire. Dans cet inévitable conflit, il fut manifestement meilleur à la civilisation que le triomphe se rangeât du côté de ceux qui, possédant les lettres, les arts et

m I.'GHPRIIEOR NAPOLÉON T*'.
 1

les scîpnr^s, lenuienl <^r leurs niiiins ce qui la conservait ou la promouvait. Mais, dans la constitution internntionule de l'Europe, quelle place peut-il y avoir pour un pareil rôle? Le dépAt de la haute industrie et des hautes connaissances n'est plus le privil^e exclusif de la Gr^ce ou de Rome ; il vil chei; toutes les nations civilisées, qui, justement par cette cninmuniulé essentielle, tendent ji se rapprocher et k s'unir. On peut encore parler en Europe de guerres révolutionnaires , ou contre-révolution-niïres, ou conquérantes ; maison ne peut plus parler de guerres civilisatrices.

Bossnet, dans VOraison funèbre du prince de CoHdi, dit : « Puisque, pour notre mnlheur, ce qu'il y a de \Atis fatal k la vie humaine, c'est-â-itire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. » Au contraire, P. L. Courier, dans sa spirituelle boutade intitulée Coneersution chez la comtesst^ d'Albany, loin d'avouer que là soit ce qu'il y a de plus

ingénieux et de plus habile, ne veut pas même reconnaître qu'il existe un génie militaire, et c'est justement de ce m[^]me Condé qu'il se sert pour sa thèse : 'I Un jeune prince, à dix-huit ans, arrive de la cour en {lOtte, donne une liutaille, la gagne, et le voilà grand capitaine pour loute sa vie, et le plus grand capitaine du monde. — Qui donc? demanda la comtesse; qui a fait ce que vous dites lîl'J — Le grand Condé. — Oh ! celui-là, c'était un génie. — Sans doute, dit-il ; et Gaston de Foix? L'histoire est pleine de pareils exemples. Mais ces choses-là ne se voient point dans les autres arts. Un prinée, quelque génie qu'il ait reçu du ciel, ne fait pas tout botté, en descndnt

10 nu GÉNIE MIUTAIHE

de cheval, le Stabat de Pergolèse, ou la Sainte Fa[^] millo de Raphaël. »

Cette Conversation fui écrite au commencement de Tannée 181S; et, h ce moment, Courier, révolté de oo qu'on nommait la gloire impériale, n'était pa\$ d'humeur à flatter le[^] guerriers et les conquérants, Mais, s'il faut rendre justice au sentiment qui la pousse, il ne faut pas accepter le jugement que ce sentiment lui inspire. Evidemment, quand une armée est formée et qu'elle est pourvue do tout l'appareil on relation avec l'état correspondant de l'industrie, il n'est point indifférent d'en user de telle ou telle manière. Cet emploi comporte tous les degrés de l'habileté, jusqu'au génie lui-même. Une armée est une force; et, comme toutes les forces, ce n'est que par la tête qui la dirige qu'elle produit ses plus puissants efl'ets.

Tout en récusant le dire de Courier, je ne veux pas laisser à la phrase monarchique et aristocratique do Bossuet sa pleine signi-

floatation. Non, l'art militaire n'est pas ce que la vie a de plus ingénieux et de plus habile. Car, d'une part, il est tout entier subordonné, dans ses engins, à la science et à l'industrie; et, d'autre part, il n'est qu'une portion de l'art politique, portion d'autant plus importante, j'en conviens, qu'on remonte davantage dans l'antiquité et aux époques où la guerre mettait incessamment en question l'existence même des cités et finissait entre les mains de la Grèce et de Rome par faire triompher la civilisation sur la barbarie. Cette portion, qui a décliné, décroîtra encore ; car, de plus en plus, le travail et la guerre soutiennent des rapports inverses.

L'histoire de la liaison qui est entre la constitu-

1»E L-RKPEflRWR NAPOLfiOS 1".

tion ImilKairo ot la constitution soiiiiilr esl digne il'allention: ni, pour sortir de t,ci l'udimonU, l'ui'l niilitflire ii bcioin d'un cortin degré de civiïi«ulii»i- Auial n'nppariihil d'uliord iiveo se» vrais cnruu- Xèi-e»» (|ue dani la nrèro, il oil inconlesluLile que rS-gypIo, rAHiyrie, lu Judtïe, la Mùditi ot lu Peruc avalent eu do grandes tiuerret; mnia elloï n'avaitnt jamai dÀpatiâ celle pémde où \o» iïiaRNfla inilî- Uire« ugjSNitnl Kurtout par leur poids et leur impùtuARitA. De» nrinées Irîts iïombreuiBa. uniniiiiis île rotpril ftUArrier ut do lu soif du bulin, rt pïiuHséps liardimenl par un char, sont toujours redoutaliloiï, Kurtout conU-fl d» petit»! a^iKb^itKïi'aiioint, el quand cni potilo* atfK'Q'nérn Lions ne tavont pa« culcul<>r froidement lei moyon» do dissoudro le>i muUiludeti L'TTrayanles. Ce fui en Giète que le palriotîïimo, l'uninur de In litierld, lu poésie, lu pliilosopfle, lo Mivnir tirent trouver tout cela; et l'on vit aussilOI vuiiibion le vieil Orient i^tuit arriéré, quand il alla Itriwr contre Alliânes et contre Sparte sa gloire ni M tupréinalie.

CartliHi;e mi^nie, qui disputa l'empire du monde à Hume, li-tail Ofcun!, quuni A l'Iialiileté mililairi', dans let conditioni dei Klats Asialiquei; «t il l'altul qu'un oflicier grec vint lui apprendre h u»er de ta cavalerie, de non terrain, de sei, éléphuuU, pour qu'elle baltll la petite armée romaine qui la désolait, 1^1 qu'ellt) prit Kétiubi« A la vérité, elle ne tarda pa-s il »'iistruire dans ce métier qu'elle faisait si médiocranienti tit Annilia] montra quels élèves pouvaeni le former dan* cette cilé, qui, évidemment, aurait, commf) Rome, adopté laovivilisalioti gre'(|ui', si elle eùl trioiiipbé duiiii ce duel uiémoialde <'iitn' t'Afrique cl rilulie.

12 DU GÉNIE MILITAIRE

Ce fut à Rome qu'échut véritablement Théritage militaire de la, Grèce. Si Ton observe qu'entre les groupes d'hommes où la civilisation avait pris le plus fortement racine, l'Orient, la Grèce, l'Italie, l'Afrique, et en présence d'un Occident encore tout barbare, il n'y avait aucun lien qui pût établir quelque harmonie ou équilibre, et qu'il fallait être absolument ou conquis ou conquérant, on reconnaîtra que Rome a, de fait, rempli l'office historique de donner une consistance indissoluble aux éléments politiques qui résumaient le monde ancien, et qui devaient enfanter le monde moderne. Ce qu'il y eut d'ambition effrénée, de patriotisme féroce, de sang versé, est l'effet des conditions douloureuses que la nature de l'homme a imposées au développement de l'homme.

Avec son caractère moitié barbare et moitié romain, le moyen âge offre une rétrogradation militaire. L'Occident voit ces multitudes désordonnées et impétueuses que l'Orient avait vues; seulement ici ce sont des chevaliers bardés de fer et portés par de puissants chevaux, que suivent des vassaux à pied. Tant qu'on fut

en pleine féodalité, on ne sentit pas le besoin de sortir d'un pareil état, et c'est alors que la chevalerie française obtint un si brillant renom, victorieuse à Bouvines, et redoutée sur tous les champs de bataille. Quand d'autres temps arrivèrent et que les Occidentaux marchèrent à des innovations dont ils n'apercevaient pas le but, mais dont ils ressentaient l'impulsion, l'ancienne organisation militaire devint aussi surannée que l'était celle des rois de Médie et de Perse. Des princes éminents, les Edouard et les Henri d'Angleterre en eurent le sentiment, et, profitant du terrain, des

iiiiies (If jrt et do. linfanlorie, ils iitlipiTOil. aux Français ces terribles désastres de flûry, de Poitiers *■! d'Aincourt, où de très petites armées défirent d'énormes cohortes de chevaliers et de piétons. Quel sers d'un mot dédaigneux de nos barons Français pour leurs fantassins).

C'est vers cette époque que les Occidentaux firent, de la poudre à canon, vieille invention de l'Orient, une application définitive à la guerre. Il y eut un temps mixte où les deux armements se combinèrent; mais enfin, la mesure que l'industrie devint plus habile, les nouvelles armes se perfectionnèrent: et, quand elles eurent suffisamment relégué entre les filetries la lance du chevalier, l'arbalète et la hache d'armes, l'art militaire moderne et les généraux modernes commencèrent. Plusieurs, soit dans la lutte entre Charles-Quint et François I", soit dans le conflit religieux que suscita la réforme, se firent un grand nom; mais ils furent les précurseurs et les précepteurs de ceux de l'époque suivante, entre lesquels je citerai, par privilège, Gustave-Adolphe et Turenne. Enfin, le dix-huitième siècle est tout rempli par la grande figure de Frédéric II, qui nous amène jusqu'à notre époque, aux militaires de la révolution et à Napoléon.

D'ordinaire, les grands militaires qui ont rempli les annales de leurs hauts faits, portent cette marque d'avoir réussi dans les opérations qu'il leur était échu d'exécuter ; les reverse, quand ils en avaient éprouvé, n'ont été que partiels ou provisoires, servant seulement à mieux mettre en lumière les ressources de leur esprit et leur supériorité effective. Cela dit, j'entre dans l'histoire militaire de Napoléon pour rechercher comment il se fait que Napo-

14 DU GÉNIE MILITAIRE

Napoléon a deux phases si opposées, l'une de succès, l'autre de revers, et pour considérer si les succès sont dus au génie et les revers à la fatalité comme on l'a dit tant de fois en obéissant tantôt à une aveugle admiration, tantôt au deuil de la patrie. C'est une étude de psychologie historique, bornée à une seule faculté, la faculté militaire, chez un homme dont les moindres mouvements sont connus. Il en résultera que ce qui fit, pour Napoléon, la fatalité, c'est que sa capacité militaire, très éminente en certaines circonstances données, était très bornée pour le reste, et que, lorsque les circonstances où elle se déployait avec une formidable puissance manquèrent, elle tomba au-dessous de l'habileté de ses adversaires. A ce point, pour l'arrêter dans sa marche vers la ruine, il aurait fallu cet œil intérieur à l'aide duquel on se juge, on s'apprécie soi-même ; mais il ne l'eut jamais ; aussi tenta-t-il incessamment ce que les nouvelles circonstances rendaient impraticable ; et sa fortune s'écroula de chute en chute jusqu'à l'Elbe et à Sainte-Hélène. Quand on le voit si limité dans le champ même où sa force intellectuelle est la plus grande, on comprend comment il a si peu connu ce que devait être la politique au commencement du dix-neuvième siècle et après la révolution française. Cela jette un jour psychologique sur tant et de si

énormes contresens. Ces contresens ne changent pas l'ordre du développement social, qui dépend de conditions bien supérieures, mais ils le troublent; et Ton est, longtemps après encore, occupé à les reconnaître, à les combattre, à les éliminer.

On m'objectera que je n'ai aucune compétence pour traiter des questions militaires. Cette objec-

ILE 1,-EHPEHEillt NAI«OLÊON !■- 15

litiii. lin pful lo crnircje iiio U i>uis faite. Mnisji> me suis l'i^pnniiii qu'un lilslorinii. uyant pni- devers lui r^viUiomoiil qui o<t en soi un si f^i-aiid pnijugé, le plan (1p> généraux p(1p récil de l'iiiiib et de l'imlpp jinrlifi, (•il nu élal d'ncquèrii' unei Idiir cliiire ri Jusl» de» rnosos du résultat llnuL O n'est plus qu'uni) iiiiirfl do critique histrique.

J'embraMfrBi un bien plus tranil espune que n'n fnil In lleutenanl-colonel Ctliarrus; pourtant c'bhI ii lui que je dois d'avoir exécul» ôette tUuile aviT unn sùcui-itâ qun je n'aurai» jiaR eue itnns cel appui. Ui, pour une nction circonschte, pour un lerril)lo dniine iniiitnre du quatre jours, j'ai trouvé une discussion pré-oiMe, lumineuse, roniuuto nvei' loute* lus pièccx proliaiites, ki oonstinument éoluîrèe par las ordros de Napoléon, de \Velliii(jton, dr lliirlior, ol par les rapportit de leurs lieutenants. Avec oe modèle, un apprend vito u examiner criliquenient une opéralion tniliUiie. Ki pui«, mais ceci est personnel, co b'mI pu» sans (le profonds ressouvenirs que j'ai tenu ni rcuillclû San livre, M. Chainis et moi, avons «>té iNilUtiornleui'» uu yaftoHfil, il y u bien des années. Lui est mort; et niui,jv tiens encore Itt plume; rnai» 1a vieillesse, qui commence îi la faire trembler en ma main,

nie laisse l'intime aatisTnctinn de mu relrouVBF scuiblnde il
moîmtVmi' et ii mes amis.

Dans la carrii>rD qui devait tUre finalement ai funeste k l'Ku-
rope pur ses succès, h lui et îi lu Franci; pDF MiB dtisastms. Na-
poléon entre parle comiuiindement de l'armée qui défenilnil les
débouchés de» Alpe-a cunlie lesPiémonlais et les Autricbiens.
Nul be»oia n'était qu'elle passât d'une défensive sufti santé il l'of-
fensive : la réputdique avait protùgtl son «ol ol ton principe «on-
tie les rois ; ce qu'il lui fallait, pour

15 DU GENIE xMLITÀIRÈ

clic ci pour les autres, c'était la paix et non des conquêtes.
Mais Napoléon, remarquez-le, car ce trait va se rencontrer dans
toutes les phases de sa vie militaire, change^ la défensive en of-
fensive, pénètre dans le Piémont, envahit les possessions autri-
chiennes, et étonne amis et ennemis par ses exploits rapides et
décisifs. Ce qui est combiné profondément est exécuté active-
ment; la combinaison et Texécution sont dignes Tune de l'autre.
L'inépuisable Autriche répare incessamment ses armées inces-
samment défaites , mais enfin elle se lasse, elle succombe, et il
n'y aurait rien k retrancher dans cette grande page militaire, si la
vilaine affaire de Venise ne venait montrer le nouveau héros sous
un jour honteux dans le présent, inquiétant pour l'avenir.

La république française n'a pu garder les conquêtes en Italie;
la coalition de l'Angleterre, de l'Autriche et- de la Russie les lui
enlève, mais ne réussit pas à entamer son territoire; les victoires
de Masséna en Suisse, de Brune en Hollande, délivrent la France
de tout péril. C'est alors que Napoléon , revenant d'Egypte , s'em-
para par un coup d'État de l'autorité souveraine ; et aussitôt,

transformant la défense en offensive, il franchit les Alpes et frappa le coup de foudre de Marengo. De nouveau, la France déborde hors de ses frontières et devient menaçante pour l'Europe.

Lui, cependant, va camper sur les bords de l'Océan, où il combine une invasion de l'Angleterre. L'Autriche croit l'occasion favorable pour mettre un frein à la prépondérance croissante de la France; mais ses militaires n'étaient pas de force à se mesurer avec le rapide guerrier qui leur semblait si

DE [■EMPEREUR NAPOLÉON I loin et qui tout i) coup fui si près d'eux. Ln capitulation d'Ulm et la défaite d'Auslcriitz nionl-rèrent que SOS adversaires n'avaient pas encore trouvé le moyen ni de le déjouer, ni de le vaincre. Il mît son pied victorieux sur l'Allemagne, et entrevit de nouvelles victoires.

Elles ne devaient pas manquer. Ni l'orgueil, ni le patriotisme de l'armée prussienne ne purent supporter la situation faile-parl'étrangerkl'Allemagne; les troupes prussiennes s'éhranlf-rent et elles vinrent chercher léna. M. de Ségur appelle prophétiques les cartes militaires sur lesquelles Napoléon combina ses opérations. En etfet, il dicta de Paris, avec infailibilité, tous les mouvements de sonarmée jusqu'à Berlin, le jour fixe de son entrée dans cette capitale, et In nomination du gouverneur qu'il lui destinait. Tout s'accomplit de point en point; la Prusse tomba inanimée sous le coup qui lui fut porté, et le joug de l'Allemagne s'appesantit.

II ne restait plus qu'à frapper la Russie, alliée tardive de l'Autriche et de la Prusse. Napoléon n'hésita pas il la poursuivre en Pologne. La victoire balança ^Eylau; mais elle se décida à Friedland; et, encore que leur adversaire îhi bien loin de che;; lui et de

ses ressouEces, les Husses ne purent résister au poids d'armes jusque-Ift invincibles et d'un nom qui devenait une terreur.

Dans celle suite de succès si ;;rands, si continus, si décisifs, qui mirent l'une après l'autre hors de combat r.\ulnche, la Prusse et la Russie, rien n'est fortuit : le regard du capitaine détermine le point où le coup doit être porté; sa pensée calcule les moyens ; sa volonté les exécute avec autant de rapidité que do sûreté. Mais on remarquera que toutes

ces opérations sont des offensives; et des offensives pourraient être singulièrement dérangées si l'adversaire y opposait une habile défensive, une défensive qui traînerait la guerre en longueur. Mais telle n'était pas alors la disposition des ennemis avec qui la lutte était engagée. C'étaient des armées pleines d'esprit militaire et d'orgueil, aussi désireuses du cbamp*-clos que Napoléon lui-même; seulement, leurs généraux ne pouvaient soutenir la comparaison avec lui ni pour les calculs, ni pour la décision, ni pour la rapidité. Enfin, les troupes qu'il menait étaient singulièrement redoutables, aguerries, encore pleines des souvenirs et des ardeurs de la république;; on pouvait tout leur demander : impétueuses à l'attaque, solides à la résistance, invincibles à la fatigue. Dans cet ensemble tout concourait : l'excellence des troupes, le genre de génie du cbef, le mode offensif de la guerre, et la décision en un seul jour et sur un seul champ de bataille.

Les années 1807 et 1808 ont mis le comble à la grandeur militaire de Napoléon et à sa puissance. Il règne sur la France que la révolution avait agrandie de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, sur l'Italie entière, directement ou indirectement, sur la Suisse dont il est le médiateur, sur la Confédération germanique dont il est le protecteur, sur la Hollande dont un de ses frères est

roi et que bientôt il va incorporer, sur la Pologne qu'il a remise au roi de Saxe ; enfin il étend la main même sur le Portugal, occupé par une armée sous les ordres de Junot. Seule, l'Angleterre lui tient tête ; et, pendant qu'il domine le continent, elle s'empare des mers. Il est bien évident qu'il ne sait pas faire la guerre contre elle ; mais ceci est un autre côté, le côté maritime,

des opérations de Napoléon ; je vais l'écarterais de mon sujet en en parlant ; et il me suffit d'observer que, bien que chassée du continent, l'Angleterre en avait les sympathies (sauf l'Espagne, où l'on admirait la France et son empereur), et à la première occasion ces sympathies se seraient levées jour après jour et deviendraient de redoutables auxiliaires.

Napoléon ne se donna pas longtemps le repos relatif d'une situation où il ne guerroyait que contre l'Angleterre. Au point de vue politique et de puissance où il était, que faire ? Évidemment, le même dilemme qui s'était posé avant la rupture de la paix d'Amiens se posait encore avant la rupture de ce que j'appellerai la paix de Tilsitt, pour dénommer la tranquillité rendue un moment au continent : il fallait ou devenir modéré, prudent, juste, éclairé, en un mot de son temps et de son siècle ; ou bien pousser à bout l'œuvre et entreprendre définitivement la conquête de l'Europe. Celui que la France n'avait pas satisfait, ne se contenta pas d'y avoir ajouté sa prépondérance en Allemagne sous un nom ou sous un autre ; elle, dans cette voie désormais fatale et déplorable de violence militaire, une détestable pensée intervint : ce fut, à l'égard de l'Espagne, la pensée d'une trahison renouvelée des brigandages italiens du seizième siècle.

D'après M. de Ségur, dans les colloques qui eurent lieu à Vienne, en Russie, durant la campagne de 1813, le comte Durand, dé-

tournant l'empereur de pousser jusqu'il Smolensk ot à Moscou , lui dit que 1« guerre était un jeu qu'il jouait bien, où il gagnait toujours, et qu'on pouvait en conclure qu'il ta faisait avec plaisir. En 1813, il y avait déjà quat4'e uns qu'il

jouait mal ce jeu en Espagne, et qu'il avait cessé d*y gagner.

L'Espagne avait perdu ses derniers vaisseaux à Trafalgar en combattant pour nous; un corps espagnol était en Allemagne et nous servait comme allié. En cet état, il était bien dur de lui déclarer la guerre; mais encore cela eiit-il mieux valu que ce qui fut fait. Je n'ai point à raconter les événements de Bayonne et cette mise en scène de la fable où La Fontaine peint le chat accordant les deux plaideurs en les croquant l'un et l'autre. Seulement, je veux noter la différence des temps : si le roi Louis-Philippe, profitant de ses relations avec la reine Isabelle, de la légion étrangère qu'il lui fournissait, et de la confiance qu'elle avait en lui, l'eût attirée à Bayonne, internée à Valençay et remplacée sur le trône d'Espagne par le duc d'Aumale ou le duc de Montpensier, je ne doute pas que les ministres, M. le duc de Broglie, M. Guizot, auraient donné leur démission plutôt que d'attacher leur nom à une pareille infamie. Eh bien ! en 1808, il n'y eut pas une démission. Non pas que les hommes de ce temps-ci soient autres que les hommes de ce temps-là; ce qui vaut mieux, c'est la liberté, la publicité, la discussion et le frein qu'elles imposent.

A cet acte étrange en France et dans le dix-neuvième siècle, l'Espagne répondit par un soulèvement universel dont le résultat immédiat, tant Napoléon avait été militairement imprévoyant ! fut la prise de deux armées françaises. Celle de Dupont, lancée jusque dans le midi de l'Espagne, harcelée dans sa marche en avant, harcelée dans sa retraite, mit bas les armes; celle de Junot,

coupée de France par l'insurrection espagnole, et vaincue en bataille ran-

DE I, »EMPEREI! R NAPOLÉON I".

gée par les Anglais, capitula. A ces nouvelles, Napoléon rappelle en loule hâte ses troupes d'Allemagne; le major-général Bcr-thiei-, en Itransmeltant l'ordre k leurs commandants, disait, dans une lettre que j'ai tenue, que d'assez grands malheurs étaient survenus en Elspagne. J'étais alors à Angoulême, bien enfant, et j'ai vu passer toute celte avalanche d'hommes. Français d'abord, puis Italiens, Suisses, Allemands, Polonais. L'opinion commune était que l'Espagne ne pourrait jamais résister à de telles Irouprs si nombreuses; mon père lui-même, bien qu'ennemi du régime impérial, la partageait; et il me souvient de paroles qu'il me semble que j'entfnds, et qu'à ce moment-là je ne comprenais guère, lui. exprimant cette opinion k un chirurgien espagnol prisonnier qu'il avait à sa table, et l'Espagnol ri^pondant : « Nou » avons mis six cents ans k chasser les Maures. >•

Avec aa rapidité foudroyante, Napoléon accourut i In t^te de son armée, traversa le nord de la Péninsule, dispersa l'armée espagnole, enleva Madrid, puis, c«Ia fait avec un grand fracas, quitta l'Espagne et n*y reparut plus. J'accorderai, si l'on veut, qu'il n'ait pu y reparaître en 180U, occupé qu'il fut par la guerre d'Autriche; mais il passa tout 1810 et 1811 dans son palais. Pourquoi cette inaction chez un liomme si actif, qui l'année d'avant s'était précipitt^ en Espagne, qui s'était élancé sur Vienne et sur \f Danube, el qui albilt, en 1812, entreprendre la lointaine expédition de Russie? La raison en est manireste : l'Espagne lui otl'rait un genre de guerre pour lequel il n'avait aucune aptitude. On l'a

vu ; ce qu'il savait faire avec une singulière supériorité, c'était de combiner une hardie et rapide offensive.

n DU GÉME MILITAINE

et de frapper l'adversaire d'un coup irrémédiable ; et cela, il venait de l'exécuter victorieusement à Ratisbonne et à Wagram ; mais pour opérer ainsi il fallait que cet adversaire ne se débât pas à l'offensive. Or, l'Espagne n'offrait ni Wagram ni Téfi, ni Austerlitz à son envahisseur : partout l'insurrection des bandes qui harcèlent l'ennemi, des troupes qui, vaincues se rallient des sièges qui ne finissent pas, puis à côté une armée anglaise solide capable de porter les plus rudes coups, mais est même temps habile à refuser les conflits où elle n'a pas mis de son côté les chances* Que Napoléon ait été impuissant à mener, de son cabinet, une pareille guerre le fait le prouve ; pendant les années de 1810 et de 1811 où il fut en paix avec le reste de l'Europe, il employa vainement les immenses forces de son empire ses soldats si vaillants, ses maréchaux si renommés à lutter contre les citadins et les paysans de l'Espagne contre l'armée régulière anglaise, sans laquelle ils auraient peu valu peut-être, mais qui leur donna une grande efficacité de résistance

Presque dans le même moment où Napoléon se jetait sur Madrid, un officier anglais débarquait en Portugal avec un corps de troupes. Tandis que l'objet de Napoléon était de s'assujettir l'Espagne, l'objet de cet officier était de la défendre et d'expulser le français, comme dit Byron. Dans cette lutte qui a duré six ans, lequel a mieux approprié les moyens aux circonstances ? Qu'est devenu l'offensive entre les mains de celui qui en avait pris le rôle ? Et que n'a pas fait la défensive entre les mains

de celui qui en était chargé? Partout et toujours la défensive fut supérieure à l'offensive* Cette défen-

DE ("EMPERRUn KAPOLÉON î".

*i*p, Napoléonii auruUété incapalile de la conuevoir cl àe l'exéculet- s'il avail élé à la place de Wellington (et il s'y trouva iien-tAt lore de ses revers), et 11 Tut incapable de la briser et de la vaincre.

Nous venons de voir Napoléon, avec toutes les forces de son empire, avec des troupes dont le ('(•nom milliairr était incomparable, avec des généraux dignes de cea troupes, guerroyant sans succès pendant deux ans, du Tond de son palais, contre les itrniêstumultuuires de l'Espagne et les soldats de l'Angleterre. Tout il coup il se lasse de cette stérile occupation, et, tournant le dos h la Péninsule, il se lance dans l'exlrihnc nord. Je n'examinerai point si ce fut fiagessc, tandis qu'on était enfoncé vers le Tage et ver» le Guadalquivir, d'aller s'enfoncer vers le Boryslliùne et lu Moscuwa ; je prends les faits tels qu'ils sont, et je le suis dans sa nouvelle entreprise. Celle-là, il ne la nnntie pas à ses lientenanls, il s'en charge lui-m<Mne. L'armée française liorde le Niémen ; l'armée russe est de l'autre cflté, commandée par Barclay de Tolly. La partie commence ; de quelle fa^on les deux Jidversaïies vont-ils ia jouer? Iticn de plus simple que d'en exposer et faire com- {ircmlre le noeïtd. L'armée française était notablement supérieure en nombre, pleine d'impétuosité, et conduite pur un général qui savait avec les masses frapper les plus terribles coup^: tout lui fuisait donc désirer une rencontre où se déciderait le sort de la guerrf>. Au contraire, l'armée russe était inférieure en nombre, la seule ressource de la patrie, de sorte ijuc. mutilée dans quelque Waterloo, il ne serait plus reslé il son empereur de

défense contre le vainqueur. Cette situation commande la stratégie de» deux généraux: Napoléon chercha une bataille,

Barclay Tévita. Dans ce duel redoutable, Thabile officier sera celui qui mènera son plan à réussite. Si, par ses manœuvres, Napoléon force Barclay à recevoir le combat qu'il évite, il sera supérieur à son adversaire ; si au contraire par ses manœuvres Barclay échappe constamment à cette bataille tant poursuivie, c'est lui qui sera supérieur. Eh bien ! trois fois, à Vilna, à Vitepsk, à Smolensk, Barclay échappa à l'armée que Napoléon lançait sur lui ; son adversaire déjoué s'était enfoncé dans la Russie, avait perdu hommes et chevaux, et l'armée russe, toujours intacte, lui présentait ses baïonnettes, incessamment prête à l'offensive dès que, pour une retraite que chaque pas en avant rendait plus périlleuse. Napoléon reprendrait le chemin si imprudemment parcouru. Donc, partout dans cette campagne, Barclay fut supérieur à Napoléon.

On sait que dans ce plan la bataille de la Moskowa est un simple accident, provoqué par l'orgueil russe, qui se lassa de cette longue et sage retraite et exigea la démission de Barclay et la nomination de Kutusof. Celui-ci choisit son terrain, éleva des ouvrages de campagne et attendit l'ennemi. C'était une faute ; mais à cette distance le coup porté par Napoléon fut faible, il n'obtint qu'un champ de bataille ; l'armée russe se remit en retraite, conservant son organisation et restant disponible pour la future et prochaine offensive. Les pertes furent énormes des deux côtés, plus du côté des Russes, mais avec cette différence décisive que, pour eux, elles allaient être réparées et au delà par les recrues qui affluaient, tandis qu'elles étaient irréparables pour l'armée française, si éloignée de sa base d'opération.

DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{er}.

C'est une singulière hallucination que celle qui conduisit Napoléon à Moscou, où, comme toutes les hallucinations, n'agissait que sur lui, chacun parmi ses soldats s'alarmant de ce long voyage. En effet, il était clair que, dans le cas où il serait à Moscou, il serait vaincu ; car les Russes n'auraient plus qu'à refuser de négocier pour le forcer de quitter cette ville où il ne pouvait rester, et de faire retraite jusqu'à ses cantonnements en Pologne. Cette retraite était une défaite ; non-seulement la campagne se terminait manquée, mais encore elle se terminait par une longue marche rétrograde où l'on reculait inutilement les Russes qui poursuivaient. Etabli dans le Kremlin, il écrivit pour traiter ; l'empereur Alexandre ne répondit même pas. Les Russes venaient de braver leur capitule entre les mains de l'envahisseur ; ce n'était certainement pas pour la racheter par un traité de paix. Leur ennemi s'était lui-même livré ; mais ce que, dans leurs rêves les plus enivrants, ils n'auraient jamais pu imaginer, c'est que cet ennemi prolongerait son séjour dans la ville incendiée, et qu'entré à Moscou le 14 septembre, il n'en sortirait que le 19 octobre. Par un inconcevable délai de cinq semaines, il mit la retraite, qui était de quarante journées de marche, en plein hiver moscovite. On sait ce qui en advint : l'armée, accablée par le froid, manquant de vivres et d'habits, harcelée par les troupes russes auxquelles elle prêta constamment le flanc, périt tout entière ; il n'y eut pas dans l'histoire des armées appartenant aux puissantes nations de la civilisation, exemple d'un désastre pareil. Un militaire de haut caractère. Un Alexandre, un César, un Frédéric II, s'il eût commis la lourde faute d'aller à Moscou, se voyant

vaincu par le seul fait de cette faute, n'eût plus songé qu'au salut des bravos gens qui l'avaient suivi si loin, et, laissant les flammes consumer la grande ville, il se fût hâté de prévenir l'hiver et de mettre son armée en sûreté. Mais l'obstination qui se mutine follement contre les choses et les réalités retint Napoléon à Moscou, jusqu'au moment où il ne put plus y demeurer. Cette particularité psychologique, nous la verrons reparaître à Leipsik et à Waterloo.

Ainsi Napoléon ne sut faire la guerre ni contre une nation insurgée qui se dérobaux combinaisons stratégiques, ni contre un général qui, de parti pris, manœuvra pour le harasser et l'épuiser sans se compromettre; car la défaite fut, non dans le désastre final qui fut produit par le dépit de l'impuissance et dont l'énormité absorba toute l'attention, mais dans cette marche de cent cinquante lieues où Barclay, conservant l'armée russe, usa l'armée française et ses moyens d'agression. On va voir que Napoléon ne sut pas davantage faire la guerre quand, attaqué à son tour, il lui fallut se défendre contre les ennemis qu'il «ivait soulevés.

Ici je m'interromps à propos de la nouvelle armée qu'il forma en 1813, et j'examine comment il usa des troupes qu'il avait reçues de la république. On a dit que, sous le premier empire, la force de l'armée française avait été due à l'habile et vigoureuse organisation imprimée par l'empereur. Rien n'est plus faux ni mieux démenti par les faits. Quand le général Bonaparte prit le commandement de l'armée des Alpes, il n'en changea en rien ni la composition ni la discipline, et c'est avec elle qu'il fit la belle campagne d'Italie. De même, l'armée qu'il emmena en Egypte ne lui devait absolument rien comme orga-

nisnlinn. il ne fut pus non plus ie. rrcalcur (Ipk élémpnl» d(!
l'année qui gagna Jn biillailli? de Mnrengo, c'Ètali onn nrmée dm-
igine purciuput républicaine Pi ob rien d'impérial n'était
mélangé.

Il n'en est pas de méine de t'nrniée du camp dp Doulngne,
Celle-lh était mi-psrtip républicaine p| mipartia Impériale, Pt elle
fut capable do porter les rude* coups d'Auslerlilz. d'Iéna et de
Priedland. A dnlPf dp ce moment, c'est bien la main impériale
qui fnçonne Ips amtéps, et l'empreinte de Napoléon y eM mhp.
mais leur enicacité décroît rapidement. Celles qui guerroyèrent
pendant six ans en ĖKpagnp, rut'eni générolempnt inférieures
aux Anglais en vn»f campagne, et aux Espugnns dann la guerre
de guérilla». L'armée de Wagnim. malgré la victnirp, lE'. lioigna
d'une décroissance allesléo, ait moment de ce terrible drame, par
les ncleurg. Que dire de l'armée de Moscou? que son général ne
lui donna Jnmais lieu, dans la course avenlurpuse, de montrer cp
qu'elle volait, et qu'il la pprdil sans profit et sans gloire duni une
longue retraite que seul ce contempteur Insensé des hommes et
des cbosep pouvait mettre en plein hiver. Je n'ajouierai rien iur
les armées, inutilement vaillantes, de tNt4 et de IKj."i, compo-
sées h la liAte et qui ne Turent, par l'entêtement du chef, que des
armées de défaite.

Lu désastre de Moscou est accompli, et nous voici en lRi:i.
Dans un langage qu'il enllail pour ettiayer, Napoléonavaltdit qu'il
allait reparaître en Allemagne avec huil cent mille hommes, il y
reparui avec trois cent mille. ĩ'our les réunir il lit des prodiges
d'orgnnisnllon et d'activité; mai» ces prodiges nempôch^rent pas

que celle armée ne ffit nouvelle, sans cohé-'ion, pleine de conscrits trop jeunes, avec une

cavalerie insuffisante, sans autre mobile de guerre que la volonté de Tempereur. De plus, elle n'avait point de réserve derrière elle ; perdue, il ne restait rien par quoi la France pût la remplacer ; c'était, littéralement, le denier de la veuve ; il fallait la ménager comme la suprême ressource; elle ne pouvait servir qu'à appuyer des négociations et à faire une paix honorable. Quel contraste chez les alliés! Une armée où les soldats aguerris abondent, une puissante cavalerie, l'impulsion d'un patriotisme enthousiaste, l'ardeur de volontaires, non de conscrits, l'appui moral de l'Europe entière, et les inépuisables réserves que préparait une population soulevée. Napoléon ne vit rien de tout cela ; et, avec son armée débile contre une armée forte, il tenta à Lützen et à Bautzen ce qu'il avait tenté à Austerlitz et à léna. Lui resterait le même ; le reste était changé.

Jusque-là neutre , l'Autriche n'avait pas encore pris parti ; mais elle avait poussé activement ses armements pour influencer sur la paix si Napoléon se décidait à traiter, pour se joindre contre lui aux alliés s'il se refusait à tout accommodement. Napoléon s'y refusa ; l'Autriche entra dans la coalition. La disproportion des forces, qui devint très grande, conseillait de renoncer* à la guerre offensive. Napoléon n'entendit pas ce conseil. Mais des revers partiels, multipliés, mal compensés par la victoire de Dresde, lui firent sentir le danger qu'il courait; du moins j'ai entendu conter, il y a plus de quarante ans, par des gens bien informés, qu'à ce moment il conçut le dessein de se retirer sur le Rhin, et qu'il dicta les ordres nécessaires pour ce mouvement ; il annonça sa résolution au général Sébastiani qui

DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{er}.

entraînait chez lui, et qui s'écria que cette nouvelle le soulageait d'un grand poids, que l'armée souffrait, et qu'un désastre était à craindre. Bientôt après, tout changea, l'obstination impériale prévalut, et la bataille de Leipzig fut livrée. Cette bataille est de deux jours: le 16 octobre, le combat, très sanglant, très opiniâtre, demeura indécis; le 17 on se reposa, et dans ce repos l'armée alliée reçut de grands renforts, l'armée française n'en reçut aucun et fut détruite le 18. Le même mobile qui avait fait perdre le mois fatal de Moscou, fit perdre la fatale journée du 17; le désastre fut d'autant plus grand que Napoléon combattit ayant deux rivières à dos, faute militairement si grande qu'elle serait inconcevable chez le moindre général moins aveuglément obstiné; l'armée vaincue ne put faire retraite; trente ou quarante mille hommes furent pris dans Leipzig. beaucoup se noyèrent dans l'Elster ou la Pleisse; et Napoléon ne ramena sur le Rhin qu'un débris de ces trois cent mille hommes que six mois auparavant il avait lancés sur l'Allemagne en envahisseurs.

La situation réciproque de Napoléon et des alliés, qui fait si bien prévoir l'issue de la campagne de 1813, s'applique encore avec plus de vérité à la campagne de 1814, où l'ardeur des peuples n'est pas moindre, où les forces alliées sont accrues, où les forces françaises sont diminuées. La transformation de la défensive, que la nature de la situation imposait, en offensive par un génie qui ne connaissait que ce genre de guerre, punie en 1813 par la défaite, le fut encore plus vite en 1814: la campagne de 1813 avait duré six mois, la campagne de 1814 en dura deux. C'est l'habitude, du moins en France, de vanter beaucoup cette bien courte campagne. Soit,

Fermée y fut cōKainement admirable ; formée, de la fin d'octobre k la An de janvier, avec des débris de Tarmée d'Allemagne (peu, car ce qui avait échappé au fer et au feu fut dévoré par le typhus), avec des dépôts de l'intérieur, avec des soldats de l'armée de rc;spagne (je les ai vus passer en charrettes de ré^ quisition, c'étaient les chemins de fer du temps), avec la conscription anticipée, avec quelques gardes nationales, elle seconda héroïquement et sans faiblir un seul moment les plus hardies et les plus rapides évolutions de son chef, liui, prompt et décisif comme aux beaux jours de sa carrière militaire, porta ses coups tantôt sur les Russes, tantôt sur las Prussiens, tantôt sur les Autrichiens, étonna plus d*une fois ses ennemis, et réjouit Paris de la pompe de prisonniers défilant dans ses rues. Mais à quoi tout cela pouvait-il aboutir ! C'étaient de brillantes passas d'armes, et pas autre chose. Du moment qu'un plan défensif n'avait pas été fortement combiné, et qu'on y substituait un plan purement offensif, il était iné^ vitable qu'en un temps assez court las grandes armées de l'E^urope, appuyées par de fortes réserves, qui elles-mêmes avaient derrière elles les populations, l'emportassent sur la petite armée française, que ne soutenaient aucunes réserves préparées, Offensivement, tout était inutile ; défensivement, c'eût été autre chose ; et, quand, avec les documents du temps, on compare les parties belligérantes, on ne doute guère qu'un Turenne, je le nomme parce qu'il était à la fois hardi et prudent, capable de ténacité et d'impétuosité, aurait défendu Paris assez pour faire désirer aux alliés un traité de paix.

La durée des campagnes de Napoléon va toujours s'abrégeant ; redoutable et parlante démonstration

m L-EMPRIEUR NAPOLÉON 1^{er}.

de l'irrationalité du système offert ici la plus froide et combinée, la plus obstinée à disputer le temps et le lieu, la plus ménagère des ressources et des honim^{es}, avait seule chance de réussir. La campagne de 1813 dura six jours : du 1^{er} au 18 juin tout fut terminé. Ce qui entourait Napoléon lui avait représenté les évidents avantages de la défensive : accroissement continu des forces à mesure que l'on se rapproche et (que l'on s'arme, la diminution des forces ennemies à mesure qu'elles s'éloignent de leur base, qu'elles masquent des places fortes, qu'elles sont harcelées sur leurs derrières, la difficulté d'une coalition de s'entendre longtemps pour continuer une guerre qui serait disputée, rien de tout cela n'altéra sa résolution ; et, en effet, on lui demanda de faire ce qu'il n'avait jamais fait. Il recommanda donc, comme si rien n'eût changé, sa stratégie, et alla attaquer l'ennemi sur le territoire ennemi. Dans le récit tant controversé de la campagne de 1813, il faut un guide, nul ne vaut M. Chénier. Et bien instruit, il parcourut le terrain, reconnu les positions, mesuré les distances. Cela fait, il a consulté les pièces, les ordres, les lettres, les narrations ; il les a indiquées avec leur date précise, et souvent à leur lieu ; car plus d'une fois, en dits mouvements si rapides, l'heure est de sup^rême importance ; il a contrôlé ces documents l'un par l'autre, et n'en a usé (après en avoir apprécié la valeur.

Dans l'histoire, les pièces authentiques sont l'équivalent des faits dans les sciences naturelles. M. Chénier a été pleinement fidèle à cette règle ; aussi, son livre à la main, est-il possible de donner

très brièvement une idée tout à fait nette de ces terribles événements.

Quand Napoléon massa son armée sur la frontière de Belgique, prêt à ouvrir la campagne, cette armée était forte de 128000 hommes; celle du duc de Wellington Tétait de 95000; et celle de Blucher, de 124000. Le simple rapprochement de ces chiffres montre que, si Tarmée française se heurtait sur un champ de bataille contre les deux armées réunies, elle succomberait sous la supériorité du nombre. Aussi la conception de Napoléon fut de manœuvrer tellement qu'il les combattît Tune après Tautre et fût chaque fois leur égal en nombre et leur supérieur en habileté ; et on devrait la louer, si, comme il a déjà été dit ici, tout système offensif n'avait été, de soi, impraticable dans Tétat de la France isolée et de TEurope coalisée.

Ce qui rendait possible sa conception, c'est que les forces ennemies avaient deux généraux indépendants et deux cantonnements différents. L'opération réussit d'abord, sinon pleinement, du moins suffisamment. Le 14juin la Belgique fut envahie, et le 16 l'armée prussienne était battue à Fleurus. Mais différentes circonstances empochèrent que cette défaite ne mît pour longtemps les Prussiens hor^ de cause; la principale fut que Wellington, accourant en toute hâte au secours de son collègue, livra à Ney la sanglante bataille des Quatre-Bras. S'il eût tardé et que le corps de Ney fût demeuré disponible, il est probable que l'échec des Prussiens aurait été singulièrement grave.

Le 17, Napoléon, sur la fin de la journée, mettant à exécution la seconde partie de son plan, se porta de sa personne sur Wellington qui se retirait du

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{er} à Bruxelles, et dirigea Grouchy sur Blücher, qui se retirait du camp de Namur. Tout semblait succéder; et cependant, dans le fait, tout était compromis et le danger devenait suprême. Il faut en effet passer de l'autre côté et voir ce qui y était advenu. Dans cette même journée du 17, Wellington occupait la position de Mont-Saint-Jean, en avant de Waterloo, position qu'il avait reconnue soigneusement depuis plusieurs semaines, résolu à recevoir la bataille, si Blücher lui assurait le concours de deux corps prussiens, comme il le lui avait fait demander dans la matinée. La réponse de son allié lui arriva le même jour, ainsi conçue : « J'irai vous rejoindre non-seulement avec deux corps, mais avec mon armée tout entière; et, si l'ennemi ne nous attaque pas le 18, nous l'attaquerons ensemble le 12 » {Campagne de 1815, p. 238). Ainsi les généraux alliés avaient concerté la réunion de leurs forces sur un point choisi par Wellington, et mis de leur côté toutes les chances de victoire.

C'est le seul jour où l'armée prussienne, non encore remise de sa défaite de Fleurus, n'était pas disponible, était le 17; ce fut donc aussi, de toute nécessité, le seul jour où Napoléon pouvait trouver Wellington isolé, et obtenir sur lui un avantage semblable à celui qu'il avait obtenu sur les Prussiens. C'est le seul jour, il allait se heurter contre des masses énormes; et rien, l'événement comme le raisonnement le prouve, rien n'était capable de sauver l'armée qu'il commandait. La bataille de Waterloo devait donc être livrée le 17; ce jour-là, Blücher n'y pouvait pas paraître. Il est difficile de décider si Napoléon perdit inutilement le temps et est responsable de ce retard gros d'un désastre, ou

LE GÉNIE MILITAIRE

si les circonstances plus fortes que lui Tiniposèrent; mais ce qui est apparent, c'est combien étroit fut linleryalle que lui laissa son irrationnelle offensive. 11 n'eut que pendant vingt-quatre heures l'opportunité d'échapper à son destin ; ces vingt-quatre heures perdues, tout fut perdu.

L'imprévu, qui joue un si grand rôle dans les affaires humaines et surtout dans les affaires de guerre, trompa en partie l'attente de Wellington et la prévision de Blücher. L'armée prussienne n'eut, sur le champ de bataille de Waterloo, son avant-garde qu'aune heure, son premier corps qu'à quatre heures de l'après-midi, et le gro^ de ses forces qu'à sept heures et demie du soir. Donc, pour combattre Wellington isolé, il aurait fallu que l'affaire eût été fmie avant quatre heures. C'est le même raisonnement que pour la journée du 17. Commencée à la pointe du jour, la bataille de Waterloo aurait pu être terminée avant les Prussiens ; mais, commencée à onze heures et demie, le retard des Prussiens ne servit de rien à Napoléon.

Considérons la bataille en elle-même, et nous y verrons le même esprit qui inspira les mortels retards de la retraite de Russie, et qui ne fut pas moins funeste à notre armée de 1815, Car il faut pur des chiffres se faire une idée du désastre ; l'armée comptait, le matin du 18 juin, 72 000 hommes; et le 20, une situation sommaire qui est dans Charras, p. 450, porte le chiffre des hommes ralliés à 29 000. Ainsi 33000 hommes étaient tués, blessés, prjs ou dispersés. Quant à la responsabilité propre de l'empereur, le nœud en gît dans l'arrivée, en trois fois, de l'armée prussienne, permettant à chaque fois de reconsidérer la position et de se décider suivant les

occurrences. U oUiil une heuif, U\ bulaille cUil engagée depuis midi environ, quand on aperçut de l'infanterie pi'ussiepne qui marchnil contre noire aile droite. Pour ne laisser aucun doulo sur Tiuimensu gravité de cel incident, lo liasai-d voulut qu'on prît un hussard prussien porteur d'une lettre île Blncher il Wellington, et aiinontunirupproclie d'un corps de trente mille tiummet.

A une iiu^si certainit nouvelle il ne restait à opposer qu'une seule déterininalion, celle d'iuleironipre U halaille et de battre en reiraille. A ce niontviil la relrailo clait sani péril, le gros des Prussiens élail encore loin, Wellington ne serait pas descendu de SOS positions, dont lu force entrait dans son plan quKiid il accepta la balaille. A la vérité, lu eanipjigne offensive étiit munque. mais la campagne défensive restait toujours ouverte, et l'armée était sauvée. Ce Milut. Napoléim le SKerifm à l'impatience de recunalli-e qu'il fallait changer tous ses plans ; il détacha doft troupes pour arrêter Invaul-garde prussienne, et cunlinua airaibli de dix mille hommes.

Tel fut le premier avertissement. Le second fut donné trois heures plus tard, quand, à quatre heures et demie, apparut le corps tout entier de Biilow. S'il avait été sage de battre en retraite au premier avertiueiuent, au second il était urgent de s'y résoudre. Otie manœuvre était devenue difTictle, non inipuïstble; ttiul était encore intact; et l'armée aurait uéculé non sans regrets, mais avec une ferme obéissance, ce que son chef lui aurait commandé. Sou chef lui commanda de conlinuer une lutte qui, de momoiit en nkomenl, était plus inégale et plus déespérée.

Le troisième et solennel (avertissement fijl a Uuil

heures ; alors une nouvelle masse de Prussiens vint prendre l'armée en flanc et à revers. Napoléon n'avait plus une seule réserve, sauf quelques mille hommes de garde impériale ; le péril était immense ; mais peut-être qu'en employant ce corps d'élite à la défensive, on aurait pu prévenir les derniers malheurs ; non ; on l'employa à une attaque sur les Anglais, qui échoua. Le résultat, quel Français le voudrait raconter ?

Ainsi, deux fois certainement, et une fois douteusement, il a pu, non pas gagner la bataille, mais sauver l'armée ; et il ne l'a pas fait. En cela rien n'est imputable à Grouchy. Celui qui étudiera la campagne de 1815, trouvera semblablement que la même misérable disposition d'esprit a produit la déplorable catastrophe de Leipsick. Plusieurs semaines avant cette journée, il était évident, même pour Napoléon, qu'il n'y avait plus de salut que dans une retraite sur le Rhin. Il marcha pourtant non sur le Rhin, mais sur l'Elster, et là, dans un conflit qui dura deux jours, avec vingt-quatre heures d'intermission, ayant échoué dans son attaque du premier jour, il ne profita pas de l'intervalle pour soustraire son armée à une lutte désormais sans espoir.

On a dit, pour le grandir ou pour l'excuser, que c'était César risquant sur une barque toute sa fortune (Ségur, Histoire de Napoléon^{IX}, 14). Jamais comparaison ne fut plus malheureuse pour celui qu'on veut relever. Quand César se jette dans une barque sur une mer irritée pour aller chercher des secours qui tardent, il n'expose que sa personne et sauve son armée. Quand Napoléon risque tout à Moscou, à Leipsick, à Waterloo, il sacrifie son armée et ne sauve que son orgueil.

RE I/EMPEREUR NAPOF-ÉON I".

On a accusé Grouchy de n'avoir pas paru sur le champ de bataille. Mais ce reproche ne peut se soutenir. M. Charras (p. 104) rapporte les dispositions de marche que Bliicher prit à la pointe du jour, pour acheminer son armée sur Waterloo ; et cependant, à part une faible avant-garde, il n'y arriva qu'à quatre heures du soir par un premier corps et à sept heures et demie par un second. Or Grouchy, qui n'avait, notons-le expressément, aucun ordre de Napoléon pour prendre part à la bataille du 18, qui ne put y songer qu'à midi environ, quand il entendit les éclats du canon, qui était à la même distance de Waterloo que Bliicher, serait certainement arrivé bien après le général prussien, qui exécutait un plan arrêté d'avance, et qui organisait son mouvement plusieurs heures avant lui. Cela réfute tous les raisonnements hypothétiques.

M. Charras dit : « Que Napoléon ait été un capitaine expérimenté, un capitaine de premier ordre, un capitaine de génie, cela n'est pas en question ; mais nous croyons, et bien d'autres croient avec nous, que déjà, avant la campagne de Belgique, son génie avait baissé, était devenu au moins fort inégal ; que, dans cette campagne même, il n'eut plus que des éclairs ; et que son caractère, comme son activité, fut en continuelle défaillance » (p. 104). Je ne cite point ce passage pour y contredire, et le génie militaire de Napoléon est incontestable. Mais, dans le génie même, il est plusieurs degrés, et la marque de celui de Napoléon est de conduire supérieurement l'attaque, sans savoir également conduire la défense et de ne l'être, par conséquent, qu'un demi grand capitaine.

M. Charras a fait entre Napoléon et Wellington un

parallèle succinct qu'il vaut la peine de citer : « La différence était grande entre le général anglais et Napoléon; mais elle Tétait beaucoup moins que celui-ci ne se Timaginait, et que, longtemps, on ne Ta cru dans notre pays abusé par des mensonges. L'un avait le génie de la guerre à la plus haute puissance ; mais la politique insensée de l'empereur altérait, troublait les conceptions merveilleuses du stratège ; et l'énergie, l'activité physique faisaient souvent défaut aux nécessités dévorantes, aux durs labeurs de la guerre. L'autre n'était qu'un général de talent, mais d'un talent si complet, enté sur de si fortes qualités, qu'il atteignait presque au génie. Doué d'un bon sens extrême, politique profond, religieux observateur des lois de son pays , excellent appréciateur des hommes , instruit à fond de tout ce qui constitue la science et le métier des armes, faisant parfois des fautes, mais sachant ne pas s*y obstiner après les avoir reconnues, soigneux du bien-être de ses soldats, ménager de leur sang, dur au désordre , impitoyable aux déprédateurs , habile à concevoir et à exécuter, prudent ou hardi, temporisateur ou actif suivant la circonstance, inébranlable dans la mauvaise fortune, rebelle aux enivrements du succès, âme de fer dans un corps de fer, Wellington, avec une petite armée, avait fait de grandes choses ; et cette armée était son ouvrage. Il devait rester et il restera une des grandes figures militaires de ce siècle. Né en 1769, il avait quarantesix ans, l'âge de Napoléon » (p. 86).

Malgré ma profonde déférence pour M. Gharras, je ne puis ici me ranger à son avis, et la différence me paraît être en faveur non de Napoléon, mais de Wellington. Je n'aurais aucune satisfaction à repasser.

même brièvement, la carrière du général anglais, ni à rappeler que, par exemple, le triomphe de Vittoria sur les Français n'a rien à envier, en hardiesse, en combinaison et en résultat, au triomphe d'Iéna sur les Prussiens. Pour me décider, il me suffit de savoir que Wellington fut au niveau de toutes les situations militaires, tandis que Napoléon ne fut au niveau que de quelques-unes. Là il brilla; dans les autres il s'éclipsa. Au métier de la guerre, le talent qui est égal à toutes les tâches l'emporte sur le génie qui ne sait faire qu'une moitié des choses. Les achèvements militaires ne sont pas de même nature que ceux des lettres ou des beaux-arts; il importe peu que Corneille ait fait Agésilas après avoir fait le Cid; mais il importe beaucoup que Napoléon, après avoir gagné AusierliU: et Iéna, ait perdu Leipsick et Waterloo. L'événement, qui est un juge douteux quand il est seul, prend une force irrésistible quand il est confirmé par la critique rigoureuse des faits; et, si les Perses et les Grecs coalisés avaient mis par deux fois Alexandre à Naxos et à Délos, cet Alexandre-là, eût-il gagi la bataille d'Arbelles, serait beaucoup au-dessous de celui dont l'histoire a gardé le souvenir.

On vient de voir dans la caractéristique du duc de Wellington, qu'il faisait parfois des fautes^ mats qu'il savait ne pas s'y obstiner après les avoir reconnues. Napoléon faisait parfois des fautes, qui n'en fait pas? mais, quand il les reconnaissait, reconnaissait souvent, son système à lui était do s'y obstiner» En voici un exemple : Les Russes, conformément à leur plan, qui était de ne point livrer de grande bataille et d'entraîner leur ennemi aussi loin que possible, lui avaient abandonné d'abord la

Pologne, puis la lithuanie. Arrivé à Yitepsk, lui-même comprit que, devant le plan des Russes, il devait modifier le sien, qui avait

été une grande bataille, une grande victoire et une paix dictée par le vainqueur. Il résolut donc de s'arrêter à Yitepsk el d'y passer Thiver, disant : c< 1813 nous verra à Moscou, 1814 à Pétersbourg; la guerre de Russie est une guerre de trois ans » ; interpellant un admiois- Irateur par ces mots remarquables : « Pour vous^ Monsieur, songez à nous faire vivre ici », et s'adressant à ses officiers : « Nous ne ferons pas la folie de Charles XII (1). » Alors son étoile Téclairait dit M. de Ségur; mais, étoile ou non, le fait est qu'il abandonna un plan de guerre très dangereux pour la Russie, et en suivit un qui ne fut plus dangereux que pour lui-même. 1814, disait-il, Taurait vu à Saint-Pétersbourg; il fit la faute militaire, et iMA vit les Russes à Paris. Remarquez bien que, cette faute, il Ta-avait aperçue (tout le monde Tapercevait), et qu'il la commit cependant.

Ne nous en étonnons pas. Lui-même avait fait une maxime de la persistance dans la faute. Quand on a commis une faute, disait-il, il ne faut pas la reconnaître ; au contraire, il faut s'y entêter, la pousser à outrance ; c'est comme cela qu'on en a fait un succès. Ce que vaut la maxime, et quels succès elle rapporte, on le voit par Moscou et la retraite, par Leipsick et son désastre, par les vaines passes d'armes de 1814, par Waterloo el ses péripéties.

On peut dire que Tère de la révolution se clôt à la rupture de la paix d'Amiens, el que là commence l'ère impériale. Dans le conflit qu'avait suscité l'au-

(1) Stcrt, Histoire de Napoléon et de la grande armée ^ V, i.

DE r/EMPEREtrn NAPOLÉON I". H

clacieuse et terrible république de 93, tes peuples européens n'avaient appuyé d'aucun élan leurs gouvernements; les armées

seules avaient obéi et marché; et. quelque nombreuseset quelqueaguerrîes que fussent ces armées, elles avaient été vaincues parles milices révolutionnaires. Aux malheurs qui avaient accompagné ces faits de guerre, de notables compensations s'étaient jointes ; el, en somme, à mesure que se dissipaient les fumées de la poudre, les peuples acceptaient les nouvelles conditions européennes, nos succès qui ne les efl'rayaient pas. leurs revers qui ne les coniristaient pas, Des traités étaient intervenus avec plusieurs des puissances coalisées, la Prusse par exemple et l'Espagne; et l'aboutissement naturel de la situation fut la paix d'Amiens.

jEutuat infelix angusô in limite mundt celui que je n'appellerai pas un autre Alexandre, car Alexandre n'a pas flni deux fois captif de Darius. Au lieu de consolider el de développer le nouvel ordre de choses, qui était la paix et la liberté, comme malheureusement le coup d'Klat lui avait remis une puissance illimitée, il obéit sans contrôle à son esprit profondément rétrograde, qui lui inspira lu guerre et le pouvoir absolu: inspiration la plus antipathique à la situation, la plus funeste à l'Europe, y compris lu France, la plus ruineuse à lui-m<^me ; l'événement l'a fait voir amplement. AussitiM il se mita l'œuvre; et son premier acte fut de rompre le traité d'Amiens, et de s'aller poster sur les plages (le Boulogne pour menacer de là l'Anglelerre. Il y resta longtemps, attendant son succès d'un hasard de vents, de brouillards et de réunions de vaisseaux ; hasard qui ne vint pas.

4Î DU GÊME MILITAIRE

Son impuissance de ce côté rengagea dans une autre voie : ce fut de faire la guerre au continent, et, flnalement) de vouloir, à mesure des succès, le conquérir et l'incorporer en une monarchie gigan-^ tesque. La vérité est qu'il entraît dans une route sans is-

sue* Pour faire la guerre à l'Angleterre avec des chances de succès, il fallait avoir l'amitié, au moins la neutralité du- continent; mais guerroyer contre le continent en laissant sur son flanc l'Angleterre reconnue inattaquable dans les Conditions d'alors, c'était sûrement jeter tous les peuples l'un' après l'autre dans les bras de cette puissance, qui, quelle que fût son ambition personnelle et son égoïsme, devenait la protectrice de l'indépendance universelle.

On se rappelle, il y a peu d'années, la lugubre impression que produisit la correspondance publiée de l'empereur Napoléon, quand on y vit tant d'ordres impitoyables et sanguinaires, tant d'exécutions individuelles ou collectives sur des gens dont tout le crime était de n'être pas satisfaits de la domination impériale. Eh bien ! que par la pensée on remette tout cela en action ; qu'on se représente les mille tyrannies de la soldatesque dans les passages et dans l'occupation, l'indépendance des nations foulée aux pieds, toute liberté étouffée, les i*ois menacés aussi bien que les peuples, et l'on aura une idée des ressentiments qui s'accumulèrent de 1806 à 1812 et qui éclatèrent avec une force irrésistible en 1813. L'empereur Napoléon à ce moment n'avait plus un seul partisan en Europe ; et, chose impossible à imaginer, si elle n'était parfaitement réelle, dans ce soulèvement universel de l'opinion européenne, peuples et rois , d'ordinaire si divisés depuis la

DE l.'KMrKTIEirR ÎSAPOI.ÈOX I", 43

ri-vululiori Ininfiiise . smlPiidaient et se coulifluk'nl.

Alors apparui comliieti eal caduque niéiue une excessive puissance, quand elle Iravuille contre les hunn^les tendances des so-

ciétés. 11 sur 12 de l'intervalle compris entre le 1^{er} janvier 1813 et le 1^{er} mars 1811, pour renverser le colosse qui opprimait l'Europe. Ce fut un événement. L'Espagne rejeta les envahisseurs au delà des Pyrénées, l'Allemagne au delà du Rhin. La Hollande, au lieu de vivre sous le joug, se détacha de cet empire que, peu de mois auparavant, le Sénat avait déclaré indivisible; la Suisse ouvrit ses passages à la coalition; l'Italie ne regretta point les tyrannies; même la Belgique fut heureuse de la rupture d'une union qu'elle avait pu accepter avec la France républicaine, mais qui était incompatible avec la France impériale. Derrière ce vaste mouvement se groupèrent l'Angleterre et la Russie, qui recueillaient la reconnaissance des peuples affranchis. Qui l'eût dit, hommes de 1789 et de 1793 (la révolution?

Je ne connais pas de plus grave jugement que celui qui fut ainsi prononcé par l'Europe contre Napoléon. Maladée devant l'opinion publique, la France fut perdue politiquement à l'unanimité; plaidée à coups de canon sur les champs de bataille, elle fut perdue militairement. Le colosse tomba.

(t) On le « vit bien l'infirmité dans la conscience de l'État, « il le » torpente la lutte combattue avec un coup il l'encre contre les liaisons* inférieures. L'ait d'ait Charne If » à mouffunli illeuli ^u'jl

• rrvtiniil i cûl* le* uns des aulrei (fltsfiiV de h rampngnf ite IBI>, S*6ilitiou, p. 187J.

V 'iSasfK

<^fi. Su uirmip ^atr%m» ^ > v«riîirtiftt!i

.•iiHr<««. '•^r la fpoie (|m. suit «İJi?fniE«i: JBWtr nus^ 4u
«r.w p#i«tif tant p^liciiiiw <|iii? :iimi«L

l;»ir^. ^ ïmt, du noii» dm X^oAihMi ewiw d*e«if^^. À
fvMP^ di^f^mtMMi poénle qai FeMpiècfcu de pff^^nàf^.
m^m^ en présence des plus wnseates f^A^ni\$é%, on parli qui
le coDtariait. Pab. quand U Pfft^A 4e% f^hù'^^ atraît triompié
anéanlissaBl sa

DE L'EMPEREUR NAPOLEON I". i5

diùlive opposition, il demeurait sans ressources ; et du plus
décidé des hommes dans la prospérilé, il devenait le plus faible
dans l'adversité. C'est ainsi que, vaincu, il abandonnait son ar-
mée et accourait i Paris demander des hommes et de l'argent.
Cela, il le fit apr^s le désastre de Russie, après celui de Lt^ipsick,
après celui de Waterloo.

Frédéric il. k la veille d'une journée qui pouvait Mre son Wa-
terloo, prii froidemeni son parti, et, après avoir tout disposé pour
mellre la victoire de son cAlé, annonça en des vers célèbres qu'en
cas de déraile it mourrait fu rot. Devant une semblable nécessité.
Napoléon a choisi la vie et la captivité. Bvron a qualifié ce choix
d'ignoblement brave (1). Je n'interviens pas dans celle décision :
à ces moments suprêmes chacun prend dans son cœur la règle de
sa conduite. Le voilà donc it Sainte-Héli^ne; et la, »uudAÎnc-
ment, sans autre transition que d'une haute fortune à un profond
malheur, nous le voyons devenir libéral et faire leçons de liberté
aux rois, qui en tiraient, j'en conviens, besoin. Triste comédie! Ce
n'était pas à Sainte-Hélène, c'était aux Tuileries qu'il fallait
compter la liberté pour quelque chose. On sait combien ses
plaintes retentirent à travers les mers sur l'insolence et la dureté

de son gedlier; on sait aussi, depuis que sa voix n'a plus été la seule entendue, qu'il avait constamment montré l'esprit de tracasserie au lieu de la stolque résignation qu'exigeait son infortune, et qu'eu définitive oa ne lui avait guère infligé que les précautions que commandait la crainte d'une éva-

(1) To dia a prinM, or LJve ■ tUtre, T)i} ohMce u mMl ifnobljr brave.

4(i DU GKINIË MliaTAIRS

sion renouvelée de TUE d'Ëlbe. Mais ce qu'on ne savait piii tout réoeniment encore, o'^st que lui* même, au temps de sa souveraine puissance, avait été un geôlier bien plus ingénieux à tourmenter que ne fut Jamais Hudson Lowe. Quand j'eus lu dans M. d'Haussonville les raffinements de geôle exercés par rimpérial porte-clefs contre un vieillard dont il s'était saisi, sans avoir même le droit de la guerre, je perdis toute pitié d^ la captivité de-SainterHélèpe, et je ne pourrais bien exprimer quel dégoût moral j'ai ressenti pour les cruelles petiteses de la toute* puissance. Hudson Lowe n'en a pas fait autant, il s'en faut ; et, si, il n'était pas empereur.

Napoléon, revenant en 1815 de l'Uei d'Ëlbe, dat» du golfe Juan, le 1*' mars, une proclamation où on lisait ces lignes : « La défection du duc de Gasti-^ glione livra Lyon sans défense à nos ennemis... la trahison du duo de Raguse (1) livra la capitale* »

(i) H y a eu un retour d'imparUalité pour le maréchal Marmont, et les hiitoriens se taot gardés de donner crédit «uk inGiiti^tioiif populaires, même fortîQées du poids des proclaonations d^ i'^wp^reur. On a dit que sur ce retour n'avaient pas été sans influence les liaisons du maréchal, par la famille Perregaud,

avec M. LflftUe, puissant parmi le parti libéral, Je ne sais ce qu'il y « ^ de vrm U^ dedans, et je crois plutôt que l'examen des faits, quand il se flt, démontra que Marmont, bien loin d'avoir livré la capitale, Tavait déleqdue à vMirance. Mms, en tout cas, à côté de la cause indiqéuo du revirement, si elle est réelle, il y en eut urq individuelle awH ci tout à fait certaine. Le maréchal se trouva chargé dans les journées de juillet 1830 de défendre la royauté, et il nous fusilla au nom du roi, cpmn^ quelques aonéei plus tôt(il nous aur^H fuiiU^ au pom de l'empereur. Cela excita contre lui, dtns la population â^e Paris, une aoimadversion que je partageais. Aussi, quel ne fût paa mon itonuemeni, je dirais presque mon iadignationi quand M. Arago^ dans sa déposition à la Chambre des pairs, lors du procès des ministres, témoigna de son amitié pour le maréchal proscrit ! Bien des aimées après, je me trouvais en maison tierce, chez M, le docteur Uayer, avec M. Arago. C'était ua k9mo^ <mi rstcQuUit morveilleu-

PE I. 'EMPSREliR NAPOr.ÉON I". il

Or, Augerenu avait été faiblo, maladroil, itinU il iuvail iitul-leiieil Iralù; et la délenie de ?a\h pai- Marnionl et Morlirr «si, à coup sur, un fait d'amaia lies pluti glorieux de noire histoive, et d'autant plus (•lorieux, que les deux maréchaux conibaltironl livrés k eus-nièmes, iiliandonnE par le gouveint^aient tout entier, y coiiipriii JiiiephBonapuvte, Ju n'aUiie pas uiic calomnie, niéiue impérivle.

Muniouî, dans son ode ciJlèbre buv le ô mai, dit que Napoléon fut l'objet d'iaestinsuiOU oïlia i> U'iuiloHtato amai\ h& haine iuexUuguibiit fut clitsx \oa peuples coalisé», Vamour indompté fut cliez le peuple rranv<>u.

Quand les Dations eurent subi longuement le» vexations, les violences, l'oppression, l'orgueil de la domination impériale, et qu'il n'y pui plus pour elles espérance do paix, d'indùpundanceel do liberté, alurs il se forma un terrible orage da ressAntinit.'nts populaires. Elles chassèrent Napoléon de chez ell»s et le poursuivirent chex lui; uK^nie en lt<lt>, quand il m des pruteslalions paciliques, elles no les écnutùfenl pu et le précipitèrent une seconde, fuis du

I M Ml [.ifMÎl pai J'fnlendre. Ce jonr-li, il nnus : l'âtiil bito » liikuun tvec le n»r<Kltal. Le ui^ifirhol lut i rAcndJniie dn «ciencct. Le hasuril vuulul que lui al [. Arafo M Irmiv.iBieit d*uii« rnîm? cumiiiitiLiin. ^1. Aruga rehiia d'an iba. tv niîrétliâl ne le mtprit pai tur la molit; a\on, l'uilresnnt A X. AragD. il lui dil : i On ne juge pi» le< gens MO* Im sntsdru ; tuiiki-«ous que uuus ujoii» une entrevue où, je voun etpo- («n! le« bil(* I (Cela esl jti«le, > dit H krago. L'uutreive eut lîM, tl il fa Htttil l'ami ilu m^râolial, et convaincu que Pnrit, la 30 in*n, a^ail t\,ê liert^ue-meat •Ubadn. La rond de ee récit eil cerlain; je ne pourrai errer que lur ile ainipl» dMoili, pour lesnat\» mi mémuira ne mtsIi pal cnmi'lùlomenl lldirlc ; car bien du tfoipi •.'al èoûvlo, H. Arago «M mon, M. Rajer est mon, ol moi ju suis Tiem.

48 DU GÉNIE MILITAIBE

trône. Depuis, ces grandes inimitiés se sont nécessairement refroidies ; les peuples coalisés avaient eu la gloire des décisives victoires, et, ce qui est bien préférable, Thonneur d'avoir donné à l'Europe une paix qui fut de longue durée.

Le spectacle est tout différent du côté de la France. Elle défendit obstinément Napoléon. Le patriotisme le voulut quand le ter-

ritoire fut envahi ; puis, quand Tempereur eut été renversé, son souvenir demeura vif et puissant. Je sais qu'on a attribué cette persistance des souvenirs à la polémique des libéraux, qui, pour combattre la restauration, exaltèrent Tempire. Je ne nierai pas Faction de tout ce qui fut fait alors, mais je dirai que ce fut plutôt un symptôme qu'une cause ; et j'en trouve la preuve dans le retour de Tlle d'Elbe, qui fut si victorieux, à un moment où l'apothéose n'avait encore été inaugurée ni par les publicistes, ni par les chansonniers, ni par les poètes. Deux autres grandes manifestations ont suivi : c'est en 1840 l'impression produite par la rentrée des cendres de Napoléon, et en décembre 1848 la nomination, à la présidence, du prince qui est aujourd'hui empereur. J'appellerai populaires ces trois manifestations dans le sens restreint du mot; car, bien que des actes aussi considérables soient nécessairement très complexes, ceux-ci appartiennent plus à la classe des paysans et des ouvriers qu'à celle des bourgeois.

Comment se fait-il qu'il y ait un si grand écart entre le sentiment du reste de l'Europe et celui du populaire français? Comment se fait-il que ce populaire lui-même, dont le sang a été versé avec tant de profusion, ait gardé un attachement qui a sur\écu à beaucoup d'années et à beaucoup de circonstances?

HE I/EMI'EHEIH NAPOLEON I".

IfI

Si^rail-cereiiiivrciiienl des succès niililaires? Ih uni M (grands sans duule; mais les revers l'uiit élé culture plus, et, l)ii?R que la légende populaire ait supposé d'imaginaires Iraiisons pour les expliquer, elle n'a pu écai'ller ces revers de Thistoire de son lier os.

Si U ligure liistorique de Napoléon n'était pus double, je veux dire, si, en infime temps qu'il était, de par les événements, le représentant et le directeur de lu révolution, il n'en avait été, de par sa nature pmpre, l'adversaire et le compresseur, rattac-lienient du populaire français pour son nom ne serait l'objet d'aucune controverse. Mais que dire, quand sous une même enveloppe sont enTermes uti nom et une cliose qui se contredisent? C'est une unonialie étrange et qui a troublé profondément la direction des opinions, que le grand cheT de la révolution francuii^c ait été iiiù par des impulsions et (les principes qui appHrffenneut bien plus nu régime uncien qu'au régime nouveau.

J'ai ruppelédés fails éclatants qui ont montré l'en- Iralnement du populaire Trançais vers Napoléon et vers ses souvenirs. Mais il Tant aussi rappeler un fait antérieur entore plus éclatant, c'est l'adhésion inéliranlable que ce même populaire, au milieu des pluA périlleuses circonstances, donna à la grande révolution. Sans lui, elle aurait succombé comme une entreprise prématurée et éphémère ; avec lui, elle s'installa puissamment. Sans doule il y eut des déchirements, et certaines provinces protestèrent contre les nouveautés; mais le gros du peuple en iivalt été pénétré ; et ce ne l'ut tii hasard, ni caprice ; loul un Age do liberté de penser, de scieieice, de philosophie, de tolérance, d'iunianilé avait agi sur les

esprits et sur les cœurs; si bien qu'au bout de cet âge le dix-huitième siècle se (il France.

Le temps n*a point travaillé à rencontre de Timpulsion primitive; loin de là, il la prolongée et consacrée. Mais, si, par leifet de la double nature de Napoléon, la situation devint si étrange que l'Europe coalisée marcha contre la France au nom des principes mêmes dont la France avait voulu faire le droit des sociétés, il est

certain que cette complexité n'a point été dissipée par les péripéties qui ont suivi ; car les suffrages du populaire français ont mme[^] tionné, par indivis, et les souvenirs de Thomnie qui, représentant la révolution, s'appellerait un bleUy dans le langage de nos provinces de l'Ouest, et de l'homme qui, avec le plus de persévérance et de force, avait combattu la révolution, ses principes politiques et sociaux, sa libre pensée et son expansion fraternelle et pacifique.

Évidemment, une situation si ambiguë n'est pas destinée à se perpétuer; et l'un des deux éléments se dégagera de l'autre. Pour reconnaître lequel ce sera, il suffit de se rappeler que ce qu'il y eut, dans la révolution, d'action immédiate ou d'action future sur les destinées sociales, a été le produit du savoir humain accumulé à la fin du dix-huitième siècle. Là est la cause, le soutien |>ermanent et la force expansive de ce grand événement. Ai-je besoin de dire que, depuis, ce savoir s'est beaucoup agrandi et fortifié, et que, comme toujours, il prête son appui silencieux, mais indestructible, à ce qui a été fait, et ses lumières à ce qui doit se faire? Sans doute, la démocratie, qui partout entre davantage dans la gestion des choses publiques, apporte des éléments insuffisamment préparés par Téducation; mais cela,

qui rend la situation plus complexe, n'en change aucunement la solution définitive.

On a dit, dans le temps où les monarques régnaient de droit divin, que Thistoire était la leçon des rois. Aujourd'hui que les peuples ne recon[^] naissent plus que le droit humain, voyant dans la royauté une magistrature toujours soumise à Tau* lorté coUeclivede la nation et au contrôle de Topinion publique, il faut amender cet axiome et dire que rhistoire est la leçon des peuples.

Plus Thistoire est voisine, plus cette leç^o importe et est susceptible de se faire comprendre. Ainsi, pour nous, quoi de plus instructif que cet intervalle qui commence à la grande révolution et qui atteint ce temps-ci, c'est-à-dire la république, Tempire, la restauration, le règne de Louis-Philippe, la seconde république, et le second empire? Quand on songera vraiment à l'éducation populaire et à la préparation du suffrage universel, rien ne sera plus utile qu'un sommaire inspiré par la vraie histoire; résumant les énergiques tendances de la France vers une rénovation politique et sociale, en accord, d'ailleurs, avec tout le mouvement européen, inscrivant nos succès dans cette voie, nos fautes et nos malheurs dans Tautre voie, et montrant au peuple, par son plus prochain passé, ee que doit être son plus prochain avenir.

Dans les sociétés immobiles, le pouvoir personnel et absolu, quand il s'y établit, devient facilement la forme durable du gouvernement. Ainsi l'Orient, Immobile depuis tant de siècles, est le pays privilégié des monarchies despotiques, sans autre contrôle que des mœurs traditionnelles qui n'ont rien de bien exigeant. Mais dans les sociétés progressives de l'Occident il en est tout autrement. La, de

5â DU GËiNlË MILITAIRE

moment en moment, on voit éclore quelque découverte dans les sciences, quelque application dans Findustrie, quelque production dans les lettres et les beaux-arts, quelque conception dans Tordre philosophique et moral, qui poussent en avant les esprits et leur inspirent ces grands sentiments d'amour de Thumanilé, de justice sociale, de fraternité des nations, qui sont le patrimoine de notre civilisation. C'est là ce qui meut la société ; et le gouvernement n'y est pour rien ; il ne découvre pas dans les

sciences, il n'applique pas dans l'industrie, il ne produit pas dans les lettres et les beaux-arts, il ne conçoit pas dans l'ordre philosophique et moral. A quel titre viendrait-il donc, cirmé du droit divin ou d'un coup d'État qui est le droit divin de la force, placer au-dessus de tout cela un pouvoir personnel, mailre de couronner ou de ne pas couronner ce qu'il ne créa en aucune façon? Rien mieux que ce tableau de la force impulsive, inhérente aux sociétés occidentales, ne montre que la royauté est uniquement une magistrature, grande sans doute, mais soumise à toutes les conditions des magistratures.

Un coup d'État, outre les violences de droit et de fait (il faut compter la journée du 4 décembre 1851 parmi nos sanglantes et inhumaines journées), a, au sentiment de la moralité moderne, cela de vulgaire et de répugnant, qu'en définitive et même en tenant compte de certains motifs sociaux qui peuvent n'y pas faire défaut, le but et le résultat en est d'adjuger à celui qui le fait, la puissance et l'argent, c'est-à-dire tout ce qui sert essentiellement à la satisfaction des désirs personnels. L'impersonnel y est petit; et c'est aujourd'hui l'impersonnel qui fait essentielle-

HE L'EMPKREIm NAPOLÉON t". 53

mont la grandeur et la moralité de nos actes, et sur. tout (Ips actes sociaux. Au reste, Napoléon III lui-même a reconnu riilliuife, (uuni), dans son Histoire de Jules Cémr, il a dépeint ainsi ceux qui viennent se mettre au service de la force s'emparrant du pouvoir : " Aux époques de transition, dit-il, et c'est \k recueil, lorsqu'il faut choisir entre un passé glorieux et un avenir inconnu, les liomines audacieux et sans scrupules se mettent seuls en avant. . des (■ens souvent sans aveu li'cmparent des passions bonnes ou mauvaises de ta foule... Pour constituer son par-

ti. César recourut quelquefois, il est vrai, à des agents peu estimables; le meilleur architecte ne peut bâtir qu'avec les matériaux qu'il a sous la main. -(11, 2, 9.) Quoi qu'en aient dit des flatteurs complaisants, il n'y a pas deux morales. La France de 1870 pense autrement du coup d'État que ne pensa la France de 1851.

Il est maintenant bien établi par l'expérience sociologique, que les formes de la liberté ont deux actions salutaires, l'une primaire, l'autre secondaire. L'action primaire est d'habituer les citoyens à l'exercice d'aptitudes et de qualités, sans lesquelles l'homme reste toujours inférieur, et, par là, impropre aux hautes destinées de la civilisation; la secondaire est de fournir l'instrument par lequel la société intervient dans son gouvernement, restreint les pouvoirs personnels et établit la meilleure gestion de toutes les ressources matérielles et morales. C'est à ces deux tâches que nous avons besoin de toute notre liberté. Si donc la présente crise (1) n'est point insurmontable (ce qu'elle ne le serait que pour paraître

(Il n'y a pas de tel (I

l'empire libéral

bientôt), on demandera des économies, car il est impossible de prolonger un enchaînement de déficits et d'emprunts; on demandera une éducation populaire digne d'une nation où règne le suffrage universel. L'éducation populaire, je le dis en terminant, est, parmi ces grosses questions, la plus grosse. N'est-il pas vrai que la première assise d'un grand socialisme, d'un socialisme vrai et sans utopie est l'éducation populaire? Toute plèbe qui se sent digne de ce nom doit la réclamer; et tout suffrage universel doit la mettre dans son programme.

[Depuis une haute antiquité, les hommes ont attaché à la parole donnée, au serment prêté, une valeur considérable. A mesure que les Sociétés se sont civilisées, cette valeur a crû parmi ceux qui mettent l'honneur au rang de leurs privilèges ; et les termes de déloyauté et de parjure ont exprimé le mépris qu'inspirait la violation de la parole et du serment. Ce qui m'avait particulièrement offensé dans l'établissement de l'Empire plus encore que les violences qui l'accompagnèrent et l'absolutisme qu'il exerça, c'avait été cet effronté démenti infligé à la morale, ignominieusement accepté par la nation. L'impression ne s'en effaça pas de mon esprit, et, au commencement de 1870 [Revue de la Philosophie positive^ janvier-février), je donnai cours à mes sentiments, autant du moins que le permettait le régime impérial. Au reste, ce régime touchait à sa fin ; dans peu de mois, il allait se précipiter lui-même sur Tépée que la Prusse tenait toute tendue, et la malheureuse France payer d'un prix inouï l'assentiment qu'elle lui avait donné. Les gens qui avaient pris violemment par le parjure le gouvernement de notre pays, ne se contentèrent pas de l'immoralité, ils y ajoutèrent l'incapacité, et tout alla s'effondrer à Sedan et à Metz.]

Il ne s'agit pas ici de discuter si le serment imposé à quiconque brigue l'honneur d'être député est

MORALE DU SERMENT.

Le serment. Là-dessus le législateur impose ; la constitution de 1830 fait du serment une indispensable formalité.

Je n'ai pas non plus envie de parler de celle morale publique telle qu'on la définit nous en France, et contre laquelle P. L., Courrier fut accusé (l'avoir péché l'un de ses

céi^bren pnmptilcls. Avoir voulu pmpi^cher que Chambord ne lill donné par souscription au jeune prince héritier de la hranchc alnôe des Bourbons, fut déferé au Iribunal couime un outrage n la morale publique; le jury, (|iii alors jugeai! les délits de presse, condamna l'auteur, et le tribunal lui iniligea deux ninis de prison.

Dans le temps que Paul-Louis avail ses proct>s, il rallail prêter serment pour exercer le dioil électoral : " L<> présidenl. dil-il. en racontant une élection de Tours, nous donna des billets sur lesquels chacun de nous devait écrire deux noms ; mais il fallait Jurer d'ahord. nous jurflmes tous. Nous levAmes la main de la meilleure grflce du monde et en'gens exercés. " En gens exercés, dit le railleur; mais le fait p^t que présenlemenl ce genre d'exercice ne se fait plus d'aussi bonne grâce ni d'aussi bonne volonté. Pourquoi cela? c'esl ce qu'il faut examiner.

Mon étude est purement expérimentale; je veux voir ce qu'est devenue, sous l'influence des événements politiques, la notion du serment. Pour les uns, le serment est un acte auquel la religion préside et o6 Dieu est invoqué comme témoin el garant; pour les autres, c'est une parole qui ne diUire de lu protneise ordinaire que parce qu'elle est donnée en publie et dans une occasion solennelle. Je ne doute pa« que la parole Miangée entre hommes honorables ne Mil aussi Hdèlement tenue aujourd'hui

5f5 MORALE IHjBLIQUE ET SEKMENT.

quVllo rétail hier. Mais le sermont a subi une singulièrê dégradation d'hier à aujourd'hui.

Beaucoup diront : à quoi bon revenir sur le passé? dix-huit ans se sont écoulés; de graves changements se préparent; c'est le présent qui nous occupe. Oui, sans doute. Personne n'aime moins

que moi à revenir sur le passé irrévocable, à perdre le temps en récriminations, et à oublier, en regrettant ce qui fut fait naguère, ce qu'il faut faire aujourd'hui. Aussi n'est-ce point pour récriminer, c'est pour étudier que je prends ici la parole. Les événements moraux ne laissent pas voir tout de suite leurs conséquences, et il faut du temps et de l'espace pour les apprécier. Une violation de serment au plus haut degré de la hiérarchie, est un événement moral ; voyons-le donc, cet événement, dans l'espace et dans le temps. Un de mes amis que j'ai perdu (perdre est le destin des vies qui se prolongent), M. Guérard, savant illustre de l'Académie des inscriptions, discuta un jour avec moi, au moment même de la péripétie, le coup d'État, qu'il approuvait, en vue de l'ordre, pour le maintien duquel il était particulièrement inquiet. C'est cette discussion que je reprends à longue échéance, ayant pour interlocuteur, non plus un ami regretté, mais le développement des choses.

Le deux décembre arrive, et le coup d'État s'accomplit. Je laisse de côté le sang qui alors coula dans Paris; car, si je m'engageais dans ce souvenir, je ne garderais pas mon sang-froid, et je veux le garder dans ce qui est une étude sociologique. La constitution est changée; les pouvoirs du prince président sont étendus et prolongés; une réaction violente s'étend sur la France, emprisonnements, internements, transportations. Malheureusement,

MOIIALE Ptim.IOI'E ET SEIIME.VT. 57

rps violencps avaient des précédnt'i; pt, peu d'i Ipmps auparavant, la république n'avnil piiséle plus clémente pour les vaincus île juin, transportés eux îiussi et emprisonnés ssins jugement par milliers; In république établie par un coup d'Élat d'en bas, à Iii différence de l'empire établi par un coup d'État d'i>n haut.

Mais, enfin, l'ordre était assuré, l'acte de violence pouvait arrêter que la république était ruinée. En tout cas, il fut soumis au suffrage universel, et ratifié il une immense majorité.

A personne ne vint l'idée de s'arrêter à ce irrisoire terme auquel Cromwell s'était tenu, au grand profit de l'Angleterre et de lui, qui devait sembler un corollaire moral de la mise au-dessus de la loi, et dont je ne ferai pas l'hypothèse. Un an après, l'empire était proclamé. Il n'y avait plus d'équivoque ; le bien-être préalable avait été absolument violé, et la république était détruite par celui qui avait accepté d'en être le premier magistrat. Cette fois encore, le suffrage universel sanctionna tout : violation et empire. On parut penser que le serment politique était une victime qu'il fallait sacrifier à nos révolutions. Seulement, la conscience publique demeura perplexe sur la question de savoir quelle garantie, une fois que la garantie d'une promesse solennelle pouvait ne pas lier, on avait de la fidélité des hommes politiques à leurs engagements.

Mais elle devint bien plus perplexe, et une confusion inextricable s'éleva quand le même pouvoir, qui venait de violer son serment, exigea qu'un serment lui fût prêté. Fut-ce une espèce de droit divin qui, se déliant lui-même des règles, s'imagina pouvoir en disposer pour lier les autres ? Fut-ce une vieille superstition qui se réveilla pour un acte long-

temps consacré ? Quoi qu'il en soit, le serment fut prêté par ceux à qui on le demanda ; mais il resta sur la conscience publique ; et, quand, la parole revenant à Topposition et la France témoignant son mécontentement et son impatience d'un régime non contrôlé, le serment fut dédaigneusement traité, Topinion ne marqua ni colère ni surprise. Le même homme qui s'offenserait

grièvement si Ton doutait de sa parole, nes*oifense aucunement que Ton doute de son serment politique.

Cette étrange situation évoqua aussitôt les insermentés. A cette vue, on s'ém*ia avec beaucoup de force et beaucoup de sens, que rien n'importait moins que de réveiller la querelle entre le serment violé et le serment imposé; qu'il fallait le prêter, entrer dans le Corps législatif, et, là, conquérir quelque-une de ces garanties qui nous manquent et qui sont plus précieuses qu'une lutte sans issue pratique. Cela est sensé et habile, j'en conviens; mais, comme je suis persuadé que le moindre accroissement en probité, en justice, en humanité, qui s'incorpore dans l'opinion publique, n'a pas moins de valeur que ce qu'on gagne en politique, et comme la fausse position du serment me con triste, je comprends qu'une tentative ait été faite pour mettre les choses dans leur vérité, c'est-à-dire abolir le serment. Ce ne pouvait être qu'une protestation ; mais, en de pareilles matières, une haute et ferme protestation porte un grand coup. Au lieu de cela, il sembla que les insermentés cherchaient non une simple protestation, mais un acte effectif de résistance. Comme, en ce moment, la population ne veut pas, et avec toute raison, d'une journée, ils perdirent la partie ; et le serment politique resta

MORALE Plinr,lQl^ ET SERMENT. BU

avec sa blessupi», ni rétabli moruleinont, ni tiboli plToclivement.

Pt^ndnnl que toul coin s'n^llail, les discussions {luliliquus orti élé très véli^menK^s, La vi^hémencfl n>»l point un nml. loin de la; pourlnnt l'elt'i^tde rns discuNHions, sans modiflnr en rien Ip vole génizral do Paris, si profondi^ment hosliti^ au pou-

voir perç^{onnnl}, ii'u pus ûlé favorabl(> sur l'opinion. On peut, dr fuit, y trouver deux dèfiuls principaux : l'un re- Intir aux choses, l'autre relnlif iux personnes.

Le déraul relatir aux choses est l'inrohérenre des doctrines. Je n'ai pas ici l'inlenlion de l'étaler, ni d'aviver celle plnie; je nie contenterai de mettre sous les yeux de qui me lit un enseignement tiré des faits aciuelselde notre liistoire la plus conlenipnr-nine. Voyee l'empire: de \HÔ'i Ji ISTi!), c'est-iidire pendant dix-sept nns, il » (fouvorné la France nvoc une nutorilé sans conlnMe; il nous a affublés de InGnnstitutinndel'nn Vlll, vieillerie qu'on croyait restike dans la défroque de IKt 1; il a fuit la guerre ; il a Dlil la paix; il B levé des soninies prodigieuses d'argent, des nombres prodigieux de soldats ; il n eu il sa dispositiitn toules les places que l'on donne ; il a rt^gné sur le suffrage universel h l'nide des randi- ■ialures oflldelles; il n changé les conditions de douane et de commerce international ; il s'est attaqua avec une sorte de furie aux édifices et aux rues de Paris et des gramles villes. Puis, quand cela s'est hit pendant tant d'années sans coutrfille, voilh que tout s'ébranle, tout se déconcerte ; et qu'est-ce qui se laisse entrevoir ■? le régime parlementaire, le socialltiie. la république, tout cnmmesi un immense pouvoir n'avait pas été dépensé k effacer de l'idée deshonnios le socialisme, la république et le régime

parlementaire. Cet exemple éclatant d'un si grand pouvoir d'un côté, et de si peu de résultat de Tautre, mérite la plus sérieuse attention de la part des parlementaires, des républicfiins, des socialistes. Ainsi, en fait, l'empire, le pouvoir personnel a été (qui l'eût dit au début?) une utopie, qui n'a pu surmonter les conditions inhérentes à la société française. On ne les surmonte-

rait pas davantage du côté parlementaire, républicain ou socialiste. La voie est obscure et embarrassée ; je le confesse. Mais, pour s'y reconnaître et pour guider l'impulsion qui anime le corps, il faut poser comme lumière et fanal quatre faits prépondérants: le savoir positif qui, laissant à chaque conscience individuelle le soin de croire ce qu'elle veut, élimine du domaine social tout théologisme; la liberté ou self-goternment qui substitue l'intérêt général à tous les intérêts particuliers; l'ascendant croissant du travail, qui prend la place de la guerre et du militarisme, ce qui change complètement le rapport des classes entre elles; enfin, la paix avec les nations voisines qui courent même fortune que nous, qui nous aident, que nous aidons ; car la crise est commune.

Le défaut relatif aux personnes a été la tendance à remplacer incessamment les avancés par de plus avancés, les ardents par de plus ardents, les purs par de plus purs. Cette précipitation, en soi, est déjà fâcheuse ; elle l'est encore plus quand elle s'accompagne de défiance et de réprobation. Il s'est montré une certaine propension à témoigner plus de colère contre celui qui ne différerait que par des nuances, que contre l'adversaire déclaré et l'ennemi véritable. Il faut tâcher de choisir des hommes en qui l'on ait confiance et estime ; mais, une fois

MoHA1.E PUBLIQUE ET SE[^ME^T. GI

rlinois, il fuul leur gurilei- fidêlciienl celle estime pt L-clle <:onfiance, tani qu'ils n'ont pas i'ailli à tours promesses el à leur caractère, cl les rléfendre non les altiiquer. Dans la voie où l'ardeil (t'iiii'i- est menace d'être distancé par le plus ardent d'uu-jour- (l'imî, il n'y a point d'arrêt; el, devant le surfrage universel,

tel qu'il s'annonce, il faut des arrêts si lrs el sérieux h chaque phase du mouvement politique el social.

Les homniOj jeunes, arrivés depuis peu à la vie pulilique, onl tout droit de protester contre la violence du i décembre. Muia ce même droit appartient-il il ceux qui rii'ent le coup de mai ol le coup de juiu iH-iSĪ (Juis tulerit Gravchoide sMilione quereH-lexf'à»)& doute les auteurs de ces actes voulaient arracher lu république ft lu l'éacllou qui s'en emparait; et les grands motifs révolutionnaires et socialistes n'ont pas manqué. Mais croit-on que les beaux prélextcs aient fait défaut au !â décembre, et ne nous a-t-on pas rcballu que l'ordre et la société périssaient sous l'anarchie sans celle intervention salutaire? Chacun juge les motifs suivant le parti auquel il appartient. Pourtant une différence reste, et elle est grande : ceux qui firent les coups de mai et de juin n'avaient pas prêté de serment.

Dans l'opposition énergique et puissante qui s'élève contre le pouvoir personnel, il faut compter comme impulsion le poids de l'excessive dépense. Le vice profond impliqué dans tout pouvoir sans cnnlrcMe, ne pouvait pas prendre une forme plus visii)lc el plus L-inglble. Certes, quelque mauvais que l'on suppose le gouvernement républicain, s'il n'avait point été inlerceplé par le coup d'État, il neftt point en quinze ans augmenté la dette de plusieurs mil-

liards. De même, en remontant au premier empire, que l'on mette à la charge du Directoire tous les défauts qu'on voudra, jamais il n'eût infligé à la France la honte d'être l'instrument de la dévastation de l'Europe ; jamais il ne lui eût coûté la vie d'un million de ses enfants; jamais il n'eût provoqué des désastres tels que ceux de Russie et de Leipsick ; jamais il n'eût fait prendre Pa-

ris deux fois en dix mois. Pourquoi cela? et comment d'obscurs citoyens et de médiocres gouvernants auraient-ils échappé aux extrêmes fautes et aux irréparables malheurs? Par une condition bien simple, c'est qu'ils étaient contrôlés.

GRISE DE GUERRE DE 1870 ET

[Les événements que je désigne par ce nom ont eu une importance considérable, surtout pour la France, mais aussi pour l'Europe. C'est un élan d'ail (comment exprimer autrement cette campagne qui, commencée le 3 août, était niée le 1^{er} septembre?), un grand pays fut précipité dans l'abîme. Ignorant moment on put croire qu'il n'en sortirait pas. Il en sortit cependant, et il essaya en ce moment même de réparer les ruines et de reprendre des forces. Cette étude, la crise de 1870-1871, comprend trois articles qui n'avaient été aucunement destinés à faire corps, qui parurent à des temps différents, mais qui pourtant se sont prêtés sans peine à se ranger l'un après l'autre. Le premier considère le préambule de ce terrible drame, c'est-à-dire l'état de désorganisation politique et militaire où le régime impérial avait réduit la France, et l'habileté prévoyante avec laquelle la Prusse avait préparé ses armes et ses opérations. Le second considère une des péripéties, la capitulation de Metz. Le troisième se rapporte à la situation que ces événements firent (à l'Europe, au socialisme et à la France)

en 1871 KT 1871. 63

LA PRUSSE ET LA FRANCE DEVANT L'HISTOIRE, ESSAIS

SUR LES CAUSES DE LA GUERRE, Paris, 1874 {[]}.

Le livre est à sa quatrième édition. L'auteur n'y a pas mis son nom ; je ne le connais pas. Ses opinions sont monarchiques; il est hostile à la république et aux républicains. Ce n'est pas sans de notables restrictions qu'il plaide pour l'Empire; mais enfin c'est un plaidoyer, au moins pour toute la période qui embrasse les origines du conflit avec la Prusse et son explosion. Il aime la France et la justifie de la responsabilité que les Allemands constamment et Napoléon III après la défaite lui ont imputée dans la déclaration de guerre. Il sait très bien Tallemant, et est fort au courant des divers écrits publiés en cette langue. Ceci établi, je vais essayer de rendre compte de ce livre et de l'apprécier, en faisant abstraction de mes opinions sur la république, la monarchie et l'Empire, ainsi que de mes sentiments de Français à l'égard de l'Allemagne, comme s'il s'agissait d'un document sur quelque-une des guerres qui ont marqué l'antiquité ou le moyen âge.

Suivant moi, on pose mal la question, et c'est ce que fait l'auteur du livre, en disant : Qui a voulu la guerre? On arrive sans peine à montrer que, depuis Sadowa, l'Allemagne se préparait à un conflit avec la France; mais, quelque considérable que soit l'amas de preuves de son mauvais vouloir, il est un point que nulle démonstration n'atteindra et qui

(1) L'article sur cet ouvrage a paru dans la Revue de la Philosophie, janvier-février 1876.

restera toujours enveloppé d'un doute insoluble, à savoir : Si l'empereur Napoléon III n'avait pas pris l'initiative de la déclara-

tion de guerre, le roi Guillaume l'aurait-il prise? On aura beau affirmer, rien ne peut en donner la certitude.

Au contraire, la certitude est complète, si Ton pose la question autrement : Au moment où la guerre a éclaté, l'Allemagne était-elle prête? Oui, elle l'était. La France était-elle prête? Non, elle ne l'était pas. C'est à ces deux réponses que se mesure la responsabilité de l'empereur Napoléon III à l'égard du peuple français, du roi Guillaume à l'égard du peuple allemand.

Quant à la responsabilité devant l'histoire, il appartiendra à nos descendants d'en prononcer la sentence. Nous, nous n'avons pas qualité pour cela. La victoire a été pour les Allemands et les envaincus; la défaite a été pour les Français et les vaincus. Voilà le présent, qui est seul soumis à notre juridiction. C'est cette juridiction que prétend exercer l'auteur du livre. Il s'efforce de démontrer et, je crois, démontre que, depuis Sadowa, la Prusse a réitéré les provocations. Seule, la déclaration de guerre in extremis resplendit dans le dossier du gouvernement impérial; l'auteur essaye bien de l'expliquer; mais il ne peut.

Maintenant voyons le livre; car il contient des documents intéressants sur les sentiments et les dispositions des deux peuples allemand et français, depuis la grande paix de 1815, à l'égard l'un de l'autre.

Au début de son livre, l'auteur s'occupe des relations primordiales entre Allemands et Français après la mort de Charlemagne et lorsque ses petits-

En 1870 ET 1871, les Allemands commencèrent à se partager son empire. Il paraît évident qu'il est inutile de remonter si haut à propos de la guerre de 1870-1871; pourtant rien n'est plus intéressant dans la si-

tunlion et plus justiké. L'histoire «l l'érudition, entre les mains des Allemands, ne sont pas restées des témoins impartiaux de ce long passé qui u mis ou contact et souvent en contrilil deux populations limitrophes; elles sont devenues, avec une assez grande (;énéralilé pour servir de caraclérislique ii une époque, des engins d'hostilité, d'empiétement, de conquête, chargés de soutenir les prétentions de l'Allemagne aux dépens de qui il apparten-drait ^1).

" Il est comique dit l'auteur, (p. 2], d'otiserver ouIre-Rhin l'es-pèce d'indignaliou qui s'empare des écoliers d'un patriotisme trop piécoce, ou des pa- Irioles d'un ftge mûr, mais d'un caraclûre plus déraisonnable encore, lorsqu'un Frani,'ais a te malheur de laisser entrevoir en leur présence qu'il considère, lui aussi, t:bar-temugnc comme un souverain national. " Oui, sans doule, Ghnr-lemagne appartient à ce cAlé-ci du llhin : de luulre cûlé, il lie se montre qu'en ennemi, el. finalement, en conquérail.

Mais il étiit GeriUiin. Inconlcstablemenl. Neaiimoiis enlen-dons-nou^i : il descendail de ces Fiimcs ■ lui, depuis lunglemps établis dans lu Gaule, en avaient pris, avec la religion, le gouver-nement. Autant vaudrait dire que les princes issus de Guillaume

(I) C« Il'ttil pat lEulemem l'ërudiliou qui ■ êli mipiDjée k ii-l oIDce : let t> wncci naturellel aulsi l'j suilt ptitcct N'.i-I an fiM vu l"«t à t'tieure un nclnr.ilole d'outre-Xliin, liuiiinie d'aillturs d'un èmneni laïuir, cuuronner lia tliéorie du Irauirurmisnie en pofKOT tovDic le dernier mol de la télrcUan, da li cotiî^urreata tiUle cl du >4tv<lu| |tcmcnl humain, l'haii:iiic angliiia et l'huniDic aile-

le Conquérant, 6t qui, à ce titre, régnaient sur les Anglo-Saxons, étaient néanmoins des princes français. La conquête les

avait naturalisés sur le sol de l'Angleterre, comme elle avait naturalisé les Francs sur le sol de la Gaule.

Des érudits allemands ont regretté que la grande invasion barbare qui renversa l'Empire romain n'ait pas germanisé tout l'Occident. Cela était, on doit le croire, en opposition avec la nature des choses, puisque ce fut le contraire qui s'est produit. L'élément germanique fut absorbé par l'élément latin en Gaule, en Italie, en Espagne, comme les langues en témoignent, et c'est à peine si les limites entre Germains et Gallo-Romains furent changées de ce qu'elles étaient sous la domination de Rome.

En effet, quand les Mérovingiens et les Carolingiens, fixés en Gaule, en furent les rois, ils reprirent de toute nécessité le rôle du gouvernement impérial, et défendirent àprement la rive gauche du Rhin contre les passages de Germains, qui se renouvelaient sans cesse. Cette situation était aussi dangereuse pour les Francs qu'elle l'avait été pour les Romains, jusqu'à ce qu'enfin Charlemagne, par une guerre longue et acharnée, conquît la Germanie, la christianisa de force, et l'incorpora définitivement à l'héritage de Rome. Ce fut un immense service rendu à la commune civilisation, et rendu par un Franc dont les aïeux avaient depuis longtemps oublié le terre germanique et qui était à la tête de la Gaule, de l'Italie et d'une portion de l'Espagne.

En revendiquant Charlemagne, qu'est-ce donc que l'érudition allemande prétend revendiquer? Elle veut s'assurer des droits à la possession des pays situés sur la rive gauche du Rhin, qui, lors du par-

lat^e fîntre los liéritiers de Charlemagne et lors des d<:n)em-
 broment& subséquenU, ntictiurent pas aux louveroins de la
 Gaule. A ceiiionienl, duns laréalilé, il D'y avait ni Alleniinds ni
 Français; il y avail, de ce cMé-ci, des (iallo-Itomains gouvernés
 par des Prancs, et, de l'autre, des Germains conquis par ces
 mêmes Francs. Les nations modernes n'tikislaient pas encore;
 nuis elles liljùent proches; et, quand ailes apparurent, ce fut à la
 guerre et À la politique de leur assurer 4e^e frontières. Le travail
 dura plusieurs siècles. On le croyait terminé depuis li[^]lô entre
 l'Alleuiugut! et la France. Nos désastres ont permis aux Alle-
 mands de détruire une ifuvre qui cuntribuait à l'équilibre euro-
 péen et qui avait la consécration Euprt!me de l'assentimenl des
 populations.

Ainsi laissons en pain la période oi'i les deux nations, sortant
 des limbes de l'empire barbare, com- Hioncàrent à livre de leur
 vie propre et moderne, et venons plus près de uns temps. Le grie-
 rie plus iinniédiatement invoqué pour s'appropriier l'Alsace et la
 Liurraïne a été qu'il fallait une frontière défensive à l'^lemagne,
 toujours dUaquiJe et envahie, contre \» France, toujours atta-
 quante et envahissante. L'-auteurdu livre fait facitaïuenl justice
 de pareilles «lidgalions. prétendues historiques. El en effet, quoi
 plus fnutl la ne remonterai pas au delii du pflùième siècle. ce se-
 rait inutile ; car, durant toute la période diodale, tes deux nations
 ont eu peu de Conllits, sauf h Qouvines, sous Philippe-Auguste :
 elles tirant t>n»emble les croisades, et les empereurs d'Attâma-
 gna sont absorbés par leurs iléiii(>lés av«c la papauté ; plus tard,
 la France. est tingagée duns su guerre de Cent ans contre tes An-
 glais, et n'a ni le

temps ni le pouvoir de se mêler des affaires d'Allemagne. Soit donc le seizième notre point de départ. Eh bien! dans ce siècle, l'Allemagne, conduite par les princes de la maison d'Autriche, ne cesse de menacer et d'envahir la France. C'est à grand'peine que les rois François I^{er} et Henri II se défendent contre l'énorme puissance de Charles- Quint et sauvent l'indépendance de leur pays. Plus d'une fois, dans ce conflit, il sembla que la monarchie française allait s'abîmer. Et quels ravages dans nos provinces du nord, de Test et même du midi ! A côté de ce qui se fit alors, les dévastations ordonnées par Louis XIV et par Louvois dans le Palatinat, sans rien perdre de leur barbarie, perdent de leur gravité.

Au dix-septième siècle commence la revanche contre une prépondérance menaçante, contre de perpétuelles agressions et de cruels ravages. Richelieu et Mazarin en furent les instruments. Et encore, en travaillant dans l'intérêt de la France à la diminution de la maison d'Autriche, ils travaillèrent aussi au bien de l'Allemagne, ou du moins d'une partie de l'Allemagne ; car ils avaient pour alliés les princes protestants de ce pays, ainsi que la Suède ; et ce long conflit se termina par une paix équitable* qui fut longtemps le droit public de l'Europe.

Louis XIV, désertant la politique de son père et de son grand-père, et faisant la guerre aux petits et aux protestants au lieu de les protéger, fut plus agressif. Il devint à son tour une espèce de Charles- Quint, qui, alarmant l'Europe, suscita contre lui une formidable coalition. Il succomba, et, dans la paix qui suivit, l'Allemagne reçut toutes les satisfactions que la situation comportait. Ainsi le vieux compte se trouva réglé.

DE 1870 ET 1871.

Le dix-huitième siècle ne finit pas par le rouverir, soit que Louis XV guerroyât ayant pour allié Frédéric II de Prusse, soit qu'il joignit ses armes à celles de Marie-Thérèse d'Autriche. Vint la révolution française. Sans doute, les souverains de Prusse et de l'Autriche se sentirent irrités par de tels mouvements populaires ; mais au déplaisir qu'ils éprouvèrent, se joignirent, plus puissantes encore, des vues d'agrandissement ; car le partage de la Pologne avait mis en appétit de démembrement les deux grandes puissances. La révolution se défendit mieux qu'on n'avait pensé, et à son tour, devenant conquérante, elle incorpora la rive gauche du Rhin. Dans le moment même, des voix s'élevèrent contre cette conquête. On a dit, pour la justifier, qu'elle compensait seulement l'agrandissement obtenu par la Prusse, l'Autriche et la Russie au démembrement de la Pologne ; mais, même avec cette idée de compensation, je pense que la révolution eut tort. En tout cas, rien ne peut être allégué en faveur de l'envahissement permanent de l'Allemagne par Napoléon I^{er}. J'ai une profonde aversion pour l'Allemagne contemporaine, et je n'en ai pas une moindre pour le Corse aux dépens de ceux qu'il a envahis, et nos défaites ne m'empêcheront jamais de déclarer que les ressentiments de l'Autriche furent justes et que son insurrection fut raillante.

Napoléon, qui avait entraîné la France dans de folles conquêtes, l'entraîna dans ses revers, et la paix de 1815 régla d'une façon acceptable les intérêts et l'équilibre européens. Mais n'oublions pas que le point de départ de ces vingt-cinq ans de collisions et de calamités est dans l'invasion de la

France par l'Allemagne que commandaient la Prusse et l'Autriche.

Encore une fois le compte parut réglé. Mais l'Allemagne ne Tentendait pas ainsi. Dès 1845, elle avait réclamé l'Alsace et la Lorraine non seulement contre le droit des anciens traités, mais contre la volonté des habitants ; volonté si bien connue, qu'un fougueux patriote allemand demanda que Strasbourg fût rasée en punition de sa trahison envers la patrie allemande, ne laissant debout que le Munster. Depuis la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, je ne dis pas la revendication, l'Allemagne n'ayant rien à revendiquer, devint, de l'autre côté du Rhin, une idée permanente qui se réveillait avec un paroxysme d'acuité dans toutes les crises européennes. Elle reparut en 1840, quand Louis-Philippe fut menacé d'une rupture. Mais ce qui nous parut étrange, inconcevable, monstrueux, à nous autres Français, c'est l'explosion qu'elle fit parmi les démocrates allemands de 1848, eux qui ne devaient leur venue sur la scène politique qu'à la France et à sa révolution. « Dès le 31 mars 1848, dit l'auteur du livre (p. 285), à l'époque même où M. de La Martine inondait les archives de la diplomatie européenne de propositions lyriques et enthousiastes de fraternité, pendant la première séance du Vorparlament le député Welcker, esprit beaucoup plus pratique et infiniment moins cosmopolite, parlait, sans exciter aucun mouvement ni même aucune contradiction, de la nécessité de délivrer l'Alsace et la Lorraine, détenues captives par la France ; et l'orateur qui lui succédait à la tribune ne différait avec lui que sur les moyens et le moment d'opérer cette délivrance, n

DK 1870 ET 1871

Après l'expédition du sautement il est devenu plus formidable qu'aujourd'hui. Les armées (le la Prusse s'élèvent montrées d'une supériorité étonnante, soit par le nombre des

hommes, soit par la qualité de l'irmerienl, soit psir l'habilelé sl-ratégi<iue. La proie était sous la main. L'opinion allemande espérai! bien qu'on ne laisserait pas échapper un inoienl unique ni toutes les chances étaient d'un B(^ul cMé. Un de mes ainii, qui voyageait alors en Allemagne, exprimant en deux localités forl éloignées l'une de l'autre combien le pupier monnaie ilors usité était peu commode, r(>(-ul dans les deux lieux une réponse identique, romnie «i un se fût donné le mol : » Nous irons i-eTaire noire monnaie dans la France qui esl riclie. >• ha fait est petit, mais il est caractéristique, témoignant de ce qui se pensait, de ce qui sr voulait partout en Allnagne, On se savait fort, on savait la France faible; et l'on attendait avec impatience le conflit. Sn cette situunllon si tondue, le eomble de l'hahitelé fui de se faire déclarer 1» guerre, et, ce qui esl prodigieux, nn y réussit.

Mninlenant eit-il vrai que le compte réglé par les Iraités Av. 1HIS ait été, non moins que par l'Allemagne, rouvert par la France, qui n'aurait cessé de réclamer l'incorporation de la rive gauche du Khinf Le grand état-major général des armées allo-mandei rafHrme; je cite d'âpre» l'auteur du livre (p. 191) : ■■ La pnnsée de reconquérir le Kliin vivait dans le cueur de la nation tout entière, entretenue qu'elle était par ses historiens et ses poètes ; l'arcomplissenient de ce vœu semblait seulement une question de temps. ■■ Est-ce vrai? Voyons les faits.

La retlauration. longtemps occupée b reluire des

i ÉTUDE SUR LA CRISE DE GIIERfTE

finances, une armée et tout ce qu'avaient détruit les désastres impériaux, ne manifesta point de désirs de conquête. Les partis non plus: ils étaient occupés de tout autres visées. Il n'en fut pas

de même sous Louis-Philippe. Le roi, dès le début de son règne (et il persévéra invariablement dans sa politique), voulut la paix, ce qui excluait sans retour une agression sur le Rhin. Mais les partis, du moins dans les premiers temps, se firent de la guerre une arme d'opposition ; et ils sommèrent le gouvernement et la révolution de juillet de rendre à la France ce qu'on appelait ses frontières naturelles. Il n'advint rien de ces sommations ; le roi resta ferme et assura l'indépendance de la Belgique; le pays demeura pacifique , et elles s'affaiblirent graduellement, jusqu'à ne plus laisser guère de traces.

On le vit bien à la révolution de 1848, qui aurait lâché la bride aux inspirations conquérantes si elles avaient été populaires, comme elles la lâchèrent, on vient de le voir, en Allemagne où elles fermentaient incessamment. Le cri de la démocratie triomphante fut un cri de paix et de fraternité internationale, dont l'Allemagne ne fut pas exceptée. Dans le désarroi on la révolution de février avait jeté l'Europe monarchique, Italie révoltée, Autriche bouleversée, Berlin dressant des barricades, Bade en insurrection et en armes, il y avait, qu'on me passe la crudité de l'expression, de bons coups à faire; et le Times félicitait le gouvernement provisoire de n'en avoir tenté aucun. C'était là le moment psychologique ^ pour nous servir du langage d'outre-Rhin. Quelque triste que soit notre présent, je ne regrette pas cet esprit de générosité et de fraternité.

Sans doute la restauration de l'empire renouvela

III E (870 ET 1<71. T3

vugupiiient les idées de guerre et de conquête qui s'il t tachaient spontanément au nom de Napoléon. L'empereur les dé-

couragea lui-même en disant : " L'empire est la paix ! » A la vérité, il ne tarda pas à se démentir; mais il tourna d'abord ses armes contre la Russie, puis contre l'Autriche et finalement contre le Mexique. Tout cela ne réveilla rien contre l'Allemagne ni contre la rivale du Kieus; et ce que dit l'auteur du livre est certainement vrai : " A l'égard un certain nombre d'exceptions inévitables et un arriéré existant d'anciennes illusions patriotiques qui tendaient à disparaître de jour en jour, la nation française n'entretenait d'hostilité envers personne, et plus d'une fois même elle avait donné des marques coûteuses d'amitié à de plus faibles qu'elle (p. 116). »

Un article du Journal il y a dix ans du 12 octobre 1914, que j'emprunte au livre, page 3¹, résume exactement la disposition de l'esprit public parmi nous à l'égard de la France : "Nous croyons la France suffisamment défendue par la frontière artificielle si admirablement conçue et exécutée par Louis XIV et Vauban, et si heureusement réparée et complétée, par Louis-Philippe. Nous n'oublions pas que la France, protégée par cette frontière, résista victorieusement aux coalitions de l'Europe en 1792 et en 1794; et nous avons tant confiance que, s'il se formait d'autres coalitions contre elle, la France triompherait encore, pourvu que ses armées fussent commandées par des généraux vaillants et habiles, comme elle en a toujours eu son service. "

Pauvre Journal de Débats, assez naïf pour croire que l'empire vieillissant laissait à ses armées à

71 ÉTUDE SUR LA CRISE DE GUERRE

ses généraux la force de défendre l'ancienne frontière de la France !

« Depuis cinquante ans, en résumé, dit Tauteur du livre, page 169, à part certains excès à discuter, en Amérique ou en Asie, ni TEurope ni surtout FAUemagne n'a eu à se plaindre de nos prétendues passions militaires. » Cela est absolument vrai jusqu'au règne de Louis*Philippe et à la république de 1848 inclusive-ment; mais, à partir du règne de Napoléon III, une grande restriction doit être apportée; cet aperçu, exact à Tégard de l'Allemagne, ne Test pas à l'égard de l'Europe. Yoyex en effet : l'empereur rouvre l'ère des grandes guerres, qui, depuis 1815, n'y avaient plus éclaté ; longue interruption qui avait inspiré à quelques-uns l'espérance prématurée de la paix européenne. Je me rappelle avec quel serrement de cœur je vis la déclaration de guerre à la Russie. Non moins vive fut mon appréhension à l'explosion de la guerre contre l'Autriche, quelque puissant que fût l'intérêt que je portais à l'Italie. Une fois le démon déchaîné, il ne fut plus possible de l'arrêter ; l'Autriche fut firappée par la Prusse, et bientôt la France le fut par l'Allemagne.

En 1859, au moment où les armes de Napoléon III, alliées à celles du Piémont, jetaient les fondements du royaume italien ; au moment où l'on s'arrêta aux confins de la Yénétie qui demeura entre les mains de l'Autriche, il fut question, à la chambre des seigneurs, en Prusse, de cette possession. « Là, dit l'auteur du livre (p. 305), le docteur Stahl affirma, et sa motion fut adoptée à l'unanimité, que rAlle-> magné avait le droit et le devoir de conserver sa domination, si loin qu'elle s'étendît, et de ne point abandonner un pouce de terrain. Or, la possession

<J(^ l'Italie avait été, pendanL de longs sijicles, une Htfairft d'honneur pour l'Allemagne! .>Mais,diia-t-nn. ce furent les seigneurs, les hobereiiiiœ, le parti aristocratique <|ui fit une déclai-

ration aussi cyniquent^nl égoïste. Eh bien, délromez-vous, les démocrates n'avaient pas été moins ardents que les seigneurs à conserver k l'Allemagne un pied dans rilulie : en lit4K, au parlement révolutionnaire de Francfort, il fut déclaré que lu Vénélie devait rester allemande ; car alors l'Autriche était dans l'Allemagne.

Je ne connais rien qui établisse mieux I» différencee de caractère entre le peuple franciis et le peuple allemand. Dans les moments d'expansion démocratique, le peuple français devient Im-personnel et se livre h ses élans de fraternité. Au contraire, le peuple allemand, dans les mêmes moments, devient personnel et veille avant tout h maintenir sous sa domination ce qui ne lui appartient pas, comme ce qui lui appartient, dfit-il garder sans oier-ci le pied sur la gorge du friire ou du voisin.

Au point de maturité des ambitions prussiennes, quand attaquer l'Autriche devint un objet exclusif, il fallut avant tout s'assurer que l'empereur Napoléon III ne Iroublerail pus celte opération. D'abord on dut obtenir de lui qu'il permit k l'Italie de s'allier à la Prusse contre l'Autriche ; sans celle permission, rien ne se faisait; il la donna. Il fallait aussi qu'il ne mit pas sur notre frontière d'Allemagne un rorp» d'observation ; quelque délabrée que tïit noire armée après l'expédition déplorable du Mexique, elle suftlsait amplement k immobiliser une nnlahle partie des forces de la Prusse ; et c'est peut-être la seule fois qu'en présence de graves événements une

puissance limitrophe ne prit aucune précaution militaire. Enfin, quand le coup de Sadowa eut été porté, il était nécessaire d'empêcher que, par un brusque revirement, Napoléon III ne vint au secours de rAutriche (il le pouvait) et n'arrêtât le vain-

queur. Ces trois concessions, si difficiles en apparence, furent gagnées ; et il n'en coûta à la Prusse que des conversations, des pourparlers et de vagues propositions de dédommagement, au bruit desquelles notre triste César s'endormit paisiblement dans ses Tuileries.

Il se réveilla en sursaut (et qui ne se serait réveillé?) à la vue de la formidable puissance qu'il venait de laisser se faire. C'est alors que le maréchal Niel fut chargé de mettre l'Armée française sur un pied équivalent. Le maréchal Niel mourut, son œuvre n'aboutit pas, l'Armée resta telle quelle, et César se rendormit.

Nous approchons de la crise. Tant que l'agression contre l'Autriche était en perspective ou en opération, la Prusse fut obséquieuse, accommodante et prête à accorder, si on l'exigeait, des dédommagements. On n'exigea rien, et elle sortit de ses difficultés sans engagements précis, sans rien que des projets informes, qui, même en cas de besoin, purent être divulgués au grand détriment de l'ancien interlocuteur, devenu adversaire. •

A peine en eut-on fini avec l'Autriche que le ton changea. La Prusse se montra difficile, exigeante, intraitable. On le vit bien à l'affaire du Luxembourg, qui s'éleva bientôt après. Rien n'était plus naturel que de laisser au gouvernement impérial cette très insuffisante compensation de l'énorme accroissement de puissance qu'on venait d'obtenir, surtout

si l'un tenait à lui témoigner quelque bon vouloir et quelque reconnaissance de tout ce qu'il avait pu faire. Loin de là: la Prusse s'opposa violemment, et l'Allemagne fut obligée de déclarer la guerre parut menaçante ; et il ne fallut rien de moins qu'un arbitrage de l'Europe pour la prévenir.

M. le comte Dam, pendant son court ministère, lit, par l'intermédiaire de l'Angleterre, des propositions d'un communisme désarmement au gouvernement prussien, et il insista. Ses instances furent péremptoirement repoussées. Ici viennent très à propos de graves remarques de l'auteur du livre (p. 21;1) sur la force militaire toujours croissante de la Prusse : " Le fait est qu'on cherchait d'une manière générale à devenir le plus fort possible, parce qu'on sentait vaguement et très clairement tout ensemble, qu'être très fort est un avantage qui mène à tous les autres, et que la force est comme l'amorce de la fortune. Quelle prépondérance ne devait pas espérer en effet un peuple qui respirait seul tout entier en armes, au milieu de l'Europe en train de désarmer et ne se lassant pas de soupirer après le fantôme de la paix universelle ! Un pareil triomphe ne demandait, pour être facilement obtenu, qu'un peu de persévérance et énormément de discipline. Une certaine hypocrisie était nécessaire aussi; car il importait d'endormir tout d'abord ceux qu'on se proposait de perdre. »

Tels furent deux épisodes qui occupèrent l'intervalle entre les extrêmes complaisances de la Prusse avant Sadowa et la dernière catastrophe. Egaleme nt décidée à refuser au gouvernement impérial la moindre satisfaction, et en même temps à ne « diminuer en quoi que ce fût ses formidables préparatifs,

elle attendait, elle espérait, elle cherchait les occasions. Au reste, ceux qui voudront apprécier impartiallement, comme je fais, la conduite de la Prusse à l'égard de la France n'ont qu'à se référer à celle qu'elle tint à l'égard de l'Autriche, quand elle fut déterminée à lui déclarer la guerre. Même résolution d'entamer une querelle, même recherche des occasions, et mêmes précau-

tions : dans le premier cas, en s'assurant la connivence du gouvernement français, sans avoir eu, en échange, rien à donner que de vaines paroles; dans le second, en se ménageant la Russie, à qui Ton concéda la rescision du traité de Paris ; rescision qui eut lieu h peu près au moment où notre capitale succombait.

Ponc, la Prusse ourdit avec Prim, qui alors gouvernait rSs-pagne, la candidature d'un prince allemand au trône espagnol, Hien ne pouvait être plus désagréable au gouvernement impérial; aussi la rapcrussa^t-il énergiquement. Il avait raison. Je ne veuK point ici examiner s'il s y prit avec toute la prudence nécessaire en une aussi délicate et dangereuse aventure, je ne m'occupe que des faits. Tout le monde sait qu'au fort de Tanxiété publique, un télégramme arrivai qui annonçait que le père du candidat au trône espagnol retirait la candidature de son dis ; tout le monde sait encore qua Ton crut à la païii. et que telle fut, entre autres, rppinion de plusieurs des ministres français ; tout le monde sait que, le matin, Tempareur autorisa Mf Nigra h télégraphier au gouvernement italien que la paix ne serait pas troublée ; tout le monde sait m^n que, le soir de ce jour, l'avis changea en haut lieu, et que la partie la plus étroite et la plus intime du bonapat^tisme décida l'empereur à la guerre, au lieu de négo-

m t970 ET 1871.

tier ftur cetla ilerniùro ilonnét) à l'aida d'un arhîtmite européen, qui lui élaïl alTerl, coiïiiiie puui' le Luxembourg, nu Uernier monienl.

L'auteur du livre rapporte cea mois (p. ii71): » Jamais gouh ne voug (enmt la guerre, ditaif M. de Bisuiarclt bu colonel Slollel; il faudra que vous venii^x nous lirer des coups de Tuïil chez noui à

boul portant. " 11 te réseivail, en souriant intéricurtneit, de noue forcer, dit l'auteur, li ces premiers coups dft fuil.

Nous y forta-t-il'/ Clela est bientiH dit. Ouni qu'il en soit, voici comuieni noire HUteurnlund que nous fume» forcés b la guerre : u La Franco n'a lire l'épéc contre la Prusse que poussée à bout par cette dernière «t d<>vant une nouvelle provocation qui ne laissait plus à une nation militaire et encore jalouse de sa dignité d'autre ulternutivR qu'une satisfaction immédiate ou laguerro (p. vu). " Et ailleurs (p. ^>9i) <• De la part d'un ministère qui (iroyait avoir en mains la force néceKsaire pour se faire respecter, r'eïit éié une lAchetc que do ne point ti'uliir le lessenliinent d'une otTense aussi froidement infligée. 1! nous en a cofilà notre puissance, il nous en cofttera prubul>]«nient notre existence nationale; mais il nous en oui coulé notre honneur d'agir autrement Si nous ne devons plus recouvrer le droit des peuples lilire» à se sentir ofTensés, du moins auronsnuus pour la dernière fois fuit un uûbli> cl légilinie usage de ce droit sacré et de noire coilliance dant In juHllcc de notre cause. »

L'auteur du livre enveloppe ici dan» une confusion voulue et singulièrement injuste le rfile de la France, celui du gouvernement impérial et le po d'ilonneur. Dégageons -les.

8Ct ÉTUDE SUR LA CRISE DE GUERRE

Et d'abord on met mal à propos la France en participation de la politique décosue de son gouvernement. La France aimait la paix, et ne songeait pas à la guerre. A la différence de FAllemagne qui nous gardait une haine invétérée, la France n'avait aucune haine pour TAllemagne. La guerre n'étonna point TAllemagne qui s'y attendait ; mais elle étonna grandement la France qui ne

s'y attendait pas. Sans doute, quand la déclaration fut partie du trône impérial, il fallut se battre et le patriotisme s'éveilla. Mais jusque-là tout était paisible et immobile; situation morale qui exigeait, comme le reste, qu'on négociât jusqu'à la dernière extrémité ; car on passait, sans préparation, d'un calme profond où ne fermentait aucune passion nationale à la lutte contre une passion nationale aussi ancienne que déterminée.

Le gouvernement impérial comprit autrement son office, et j'en abandonne le jugement à l'auteur du livre : « L'épée fut enfin tirée du fourreau, et le fut par malheur avec une vivacité trop française. Nous ne songerons pas à dissimuler que cette vivacité était on ne peut plus fâcheuse. Mais le tort en retombe uniquement et retombe d'un poids écrasant sur notre ministre de la guerre, non sur notre politique nationale (p. 157) » Je ne veux aucunement diminuer la responsabilité du ministre de la guerre; mais je ne veux pas non plus la laisser à lui seul(1).

(1) L'auteur du livre (p. 157), ne s'est pas refusé cette remarque: « L'antique et incorrigible avocat Israélite qui devait encore ajouter à nos désastres le ridicule de s'appeler ministre de la guerre dans

le pays de Vauban et de Napo'.con h' > A mon tour, je ne me

refuserai pas la contre-partie de sa remarque. II. Crémieux aura été aussi mauvais ministre de la guerre qu'on voudra; mais le fut est que lui et ses collègues, sans soldats de ligne, sans otteint, sans cadres, sans armes, ont prolongé la résistance pendant quatre

DE 1870 ET 1871.

Quoi ! Lorsque l'état-major prussien, tous nos militaires qui avaient visité l'Allemagne, et un simple député, M. Thiers, savaient que nous n'étions pas les ennemis, les collègues de M. le maréchal Leboeuf n'en savaient rien. L'empereur était absolu, il s'était [bit tel le 1 décembre, et rien n'avait pu le dépouiller de ce caractère; nommant tous les sénateurs, nom- T niant la plus grande majorité des députés par la candidature officielle. Il était absolu, dis-je, et un prince absolu est tenu d'avoir, en sa surveillance générale, une vue de tout,

Reste le point d'honneur. Selon l'auteur, il exigeait

[que la France fût précipitée dans la guerre par son

gouvernement coïncide que roiMe, à tout hasard et

dût-elle y périr. Non, ce n'est pas là le point d'honneur d'un chef d'État. Son honneur à lui, c'est de

combinaison, de prévoir, et de ne lancer dans les*

les hasards le pays qui lui est confié, que quand il a

l'instinct à la fortune tout ce qui peut lui être sous-

trait. L'empereur Napoléon III, quelque provoqué

qu'il ait été, avait pour devoir étroit de demeurer

impassible. Ce qu'un prince ne doit perdre en au-

une circonstance, c'est l'instinct de cette grandeur

l'État nationale dont il est la personnification, et l'auib-

I nnh, tandis i\ae \et heritien itnpériaux Je V.iubnn el de Napo- I Hon 1" ns l'onl Tajl durer, avec deux cent cinquante mille homnim I 4* tigoie bien nrguoiBia, qu'un oiuiia, du 3 aoùl au I" leplembre! BAprte de pareil! exploita de ninrâchiaux et de génirat-Ti, il raitélig ■ Mulgmi pour l'ineorrigible avocal iarailile et lei collègue*.

(l) U. ^ ■ Ucffl«'n, tecrâlaire de l'AciJémie rrançaitc, prèsentanl,

mnnie r.Vil l'iïbsjp. un nouvel uc.idéuiiurn au cbtf de l'État,
dreua louchunt rlnlttiliit quelque) r^cliinaliutiE à l'enipcrBiir,
qut

tpoadit qu'il n'y pouvait rien. — Mai;, tire, voua jlea abaolu. —

Bl« ne le uiia pu, répliqua l'empereur. — Dans la Forme, il n'ÉUit

■ paa abtoln ; mail qu'nt la forme! Un pouvoir conqul* par la force

O'ijoura un pouvoir de la forte.

lion d*agir toujours et partout au mieux des intérêts de son peuple, quoi qu'il en puisse coûter à ses sentiments personnels.

Mais, dira-t-on, l'empereur Napoléon III se croyait prêt. — Alors ne parlons plus du point d'honneur ; parlons de Tincroyable impéritie qui fil prendre à un souverain régnant depuis dix-huit ans un état de flagrante infériorité militaire pour un état d'égalité.

L'auteur du livre insiste en toute rencontre pour mettre en relief l'astuce et la malveillance de la Prusse, en l'opposant aux bonnes intentions et à la confiance de l'empereur Napoléon III. Ce qu'il y a de fondé dans ces assertions peut être ramené à ceci, qui est incontestable: la Prusse, tant qu'elle a eu besoin de la neutralité bienveillante du gouverne^{*}ment impérial, fut amicale, prévenante, flatteuse ; mais, sitôt que le dangereux détroit de la guerre autrichienne fut franchi, elle devint intraitable et provocante (1). On qualifiera comme on voudra une pareille conduite dont l'Allemagne triomphe et s'applaudit ; mais nul ne pourra manquer de dire avec l'auteur qu'en tout ceci l'empereur Napoléon III a joué € un rôle de dupe peut-être sans exemple dans l'histoire (p. 362) ».

Dans la vie privée, il vaut mieux être dupé, bien qu'il faille faire ce qu'on peut pour éviter une pareille déconvenue, que dupeur, surtout s'il ne s'agit des intérêts que de celui qui traite. La responsabilité s'aggrave dans le cas où le dupé est un fondé de pouvoir. Mais que dire si ce dupé est le fondé de pouvoir d'une grande nation? Que dire enfin si ce fondé s'est emparé des pouvoirs par le parjure, un

(i) iainais ne ffit pHit vrai qu'en ceUe é?oUition le proverbe italien : *passato il pericoh, gabhato il santo*.

complot, la violence, ud massacre dans Paris, dos proscriptions dans les provitices?Louis XV, trislé roi, pouvait arguer que c'éluil non sa volonté, mais sa naiMance qui lui avait imposé une fonction qu'il nctail pas capalilo d'asprcer. Mais le médiocro Bonaparte qui crui assoE en son ambition pour demander à un coup à main nocturne le gouvernement do trenle-huil millioni

d'hommes, qu'a-t-il à alléguer, lui qui l'armée démembrée, désorganisée, obérée, cétio n'aurait qu'il parût intacte, forte et florissante ?

Le mal qui nous travaille et dont l'empire restauré fut le plus des symptômes, est cet esprit de revanche violente qui, tantôt par en haut, porte atteinte aux institutions établies. Il aurait appartenu à un prince qui n'était point nul de la révolution de février et qui venait de recevoir cinq millions de suffrages, de rompre, à son avènement, son égalé son ambition, ce funeste enchaînement. Mais non ; il y ajouta un chaînon de plus, et le plus indigne de tous ; car il le signala par un de ces manquements. À la foi promise, à la parole donnée qui déshonorent un homme dans sa vie privée ; et par une ironie moralement maladroite, il donna un serment le lendemain du jour où il venait de violer le sien.

Moralement maladroite, ce que dit Tauleur, comme s'il avait eu ce mot sous les yeux pour le paraphraser : « Une responsabilité à laquelle la cour impériale ne saurait échapper, c'est l'encouragement perpétuellement accordé par elle pendant dix-huit ans à toutes les frivolités malsaines, à toutes les turpitudes plus ou moins spirituelles que peut produire du soir au matin une capitale, capable

^i ÉTUDE SUR LA CRISE DE GUERRE

peut-être aussi de l'excès du bien, mais coutumière à coup sûr de l'excès du mal, en matière de direction intellectuelle. Ce qui nous paraît bien autrement coupable encore que les batailles perdues de Metz et de Sedan, c'est d'avoir jeté la France comme en pâture à la bohème parisienne, et de ne pas avoir compris que le devoir le plus sacré d'une monarchie, comme la condition pre-

mière de tout développement démocratique régulier, c'est d'accaparer, pour ainsi dire, la haute tutelle des mœurs, le soin de rétablir le respect sous toutes les formes, le contrôle incessant des idées mises en circulation, en un mot, de diriger en la réglant l'émancipation lente, mais sûre, de l'intelligence publique. Nous ne lui pardonnerons jamais d'avoir créé une école toujours ouverte d'affolement mutuel et d'insanité mentale, dont la contagion, d'abord limitée à un coin social, n'a fait pendant vingt ans que s'étendre chaque jour de tolérance en tolérance, et qui devait aboutir fatalement à la dissolution complète de la société française (p. 11). »

Et notez, ces paroles ne sont pas d'un adversaire implacable de l'empire ; car il ajoute aussitôt: « Nous ne craignons pas de le dire, même pendant cette période funeste (à l'intérieur), les rapports du cabinet des Tuileries avec l'Europe n'ont pas cessé, par une contradiction fort heureuse, d'être d'une loyauté désintéressée et parfois chevaleresque, d'une bienveillance sincère qui dépassait tout à fait les limites d'une courtoisie banale, en même temps malheureusement que celles d'une prudence nécessaire (p. 12). » Il y a beaucoup de vrai dans ce tableau ; pourtant, tout n'y est pas vrai, car il y eut des ojets contre la Belgique. Mais surtout ce libé-

ralisine .1 l'extérieur, efitle bienveillance sincère et ce défaut de prudence, le tout assaisonné de grandes guerres, formaient quelque chose de décousu qui inquiétait l'Europe et livrait la France.

Tout est étrange dans cet étrange empire. On pouvait croire qu'il lui reslait du moins quelque vigueur guerrière. Le premier empire, tout vaincu qu'il était par la coalition, se montra terrible

dans ses derniers combats et inspira jusqu'il la fin la crainte k ses ennemis malgré leur nombre. Mais le second empire ne se contenta pas de faire battre ses armées; il les fit prendre. Deux cent cinquante mille hommes prisonniers avec leurs fusils, leurs canons, leurs drapeaux! La capture de deux cent cinquante mille hommes braves, disciplinés et pourvus de tout leur armement est un fait sans exemple dans les annales des armées modernes. Sans doute l'ennemi, supérieur en nombre, profita rapidement, habilement des fautes commises; mais cp n'est qu'une moitié de l'explication ; l'autre moitié reste ii la charge de l'empereur et de ses généraux.

M. de Bismarck vient de dire devant l'Allemagne et devant l'Europe, que l'Alsace et la Lorraine, conquises dans l'intérêt de l'empire, seraient gouvernées dans l'intérêt de l'empire (I). quelque oppression qu'il en dût résulter pour les deux provinces. Une

(t) j'd parti plus tard de mon «version pour l'Allemagne contenue en soi*. C» qui l'inspire, ce n'est pas une défaite ; cela appartient aux hasards de la guerre; c'est l'égoïsme cynique dans l'iniquité nationale. En ces jours pour l'Alsace et la Lorraine. K. de Bismarck veut donc te faire le (ranger irrationnel) l'opinion allemande; et encore faut-il nier k U charge de cette opinion. que quelque) indices ont montré le ministre comme moins* ennemi qu'il le d« toute modification dans la victoire.

telle déclaration est la confirmation de ce que l'auteur du livre écrivait longtemps avant de l'avoir entendue : à ne tenir compte que de ses passions et de son égoïsme, sans avoir souci de l'opinion publique et de sa propre conscience, c'était déchaîner la violence à perpétuité dans le monde, et manquer par conséquent à

la première des obligations de tout peuple civilisé. La race allemande, de 1815 à 1870, n'a pourtant jamais fait autre chose, la plume ou le fusil à la main (p. 242). »

Non autre, du reste, est le traitement infligé aux Polonais, victimes de la rusç et de la violence employées par l'Allemagne contre leur malheureux pays. Aussi la haine vit dans leur cœur; et, le jour où ces Slaves iront se joindre à leurs parents les Russes, ce ne sont pas des regrets et des lamentations, comme il y en a présentement en Alsace et en Lorraine, qui salueront l'expulsion des Allemands; ce seront des cris de joie et de vengeance.

L'auteur du livre, déplorant la rupture entre la nation allemande et la nation française (et, quoi qu'en pense en sa sécurité l'Allemagne victorieuse, on doit la déplorer), dit (p. vm) : « Une fatale et interminable querelle de races qui ne se dénouera probablement à présent que par la réduction des Hohenzollern à la portion congrue, ou, plus vraisemblablement encore, par la destruction totale de notre pays... » Et non moins pessimiste dans un passage que j'ai cité plus haut, il exprime ce qu'il nous en coûtera probablement notre existence nationale », Je conviens, sans hésiter, avec l'auteur que notre situation est dangereuse. Depuis quatre ans, nous avons beaucoup remonté du fond de l'abîme où Napoléon III nous a précipités ; mais il

OF. 1870 KT

nous reste encore bien des progrès à gravir; Et à l'issue de ces progrès nous attendent de menaçants dangers. Toulelois qui dit périlleux ne dit pas désespéré.

De grande puissance que nous étions, nous sommes devenus puissance secondaire. Les grandes puissances sont l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre, Notre rang secondaire, il faut l'accepter; et notre sagesse sera de nous y renfermer.

Cette sagesse consiste à ne rien provoquer en Europe, et à attendre que l'Europe, par une circonstance quelconque, sorte de l'équilibre instable où elle est provisoirement placée. Alors, si nous avons eu dans l'intervalle (plus l'intervalle sera long, plus il nous sera favorable) réparer nos forces, nous fournirons, soit pour la paix, soit pour la guerre, à qui le recherchera, un appoint qui ne sera pas à dédaigner.

Cet appoint, il importe de le constituer hâtivement. Et, pour se hâter, il ne faudrait pas perdre son temps à renverser M. Thiers, à délibérer, sans pouvoir en sortir, sur le septennat personnel ou impersonnel et sur les lois constitutionnelles, à remplacer M. de Broglie par M. de Poulou, M. de Fourcay par M. de Ghabaud-Latour, et à clore cette singulière besogne de plus d'un an et demi par un ajournement et un repos de quatre mois. Heureusement, l'innocence; et, quand on lui donnera un gouvernement définitif, ce gouvernement la trouvera toute prête à marcher avec lui (1).

Trois objets essentiels doivent être présents inces-

(I) D'abord l'ion,

ai eoi»tiliA«.

•■e qua jr deinindiib ■ éié Tail, cl li répitilique

samment à notre esprit : refaire nos finances, refaire notre armée, refaire notre éducation publique. Avec de bonnes finances,

une bonne armée et une bonne éducation, on peut traverser bien des périls.

LES VAINCUS DE METZ

Il semblera peut-être hors de propos que la Revue de la Philosophie positive s'occupe de la catastrophe de Metz, événement particulier chez une nation particulière. Ce n'est pas cependant parce que l'auteur a écrit dans cette revue, et lui-même ne m'a pas demandé en m'adressant son livre que j'en parlasse ; mais c'est parce qu'il est possible d'y rattacher des considérations de morale politique qui ont à la fois leur généralité et leur application.

Avant d'y arriver, j'ai nécessairement à traverser des événements militaires et à les apprécier. Mais, me dira-t-on aussitôt, quelle est votre compétence, et quel droit avez-vous de porter un jugement ? Ma compétence est nulle ; mais un homme de sens, habitué aux études historiques, ayant devant lui les récits des deux adversaires et le résultat, est en état, du fond de son cabinet, d'apprécier les opérations militaires, en tant que partie d'échec bien ou mal jouée.

A ce point de vue, j'ai à examiner, avec le livre de M. J..., la conduite de M. le maréchal Bazaine en

(1) Par E. J..., ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1871. Non article sur ce livre parut dans la Revue de la Philosophie positive, novembre-décembre 1871, par conséquent avant le jugement du maréchal Bazaine.

li-ois circonslunces capitales, d'abord quand il lui roupé en avani de Verdun et qu'il perdit ses communications avec le reste de la France : puis pendant que le maréchal de MaoMahon entreprenait la périlleuse marche sur Sedan; enfin, durant le blocus de Metz el au fur et à mesure des progrès de la famine. Ce sont la le^ trois phases du firand drame auquel a présidé M. le maréchal Bazaine. A chacune (le ces trois péripéties, l'avenir qui nous était réservé pouvait être changé : non coupé, M. le maréchal Bazaine gardai! k la France une nombreuse armée; * agissant pour coopérer avec M. le maréchal Mac- Mahon, il diminuait les périls de son collègue ; troublant le blocus, il diminuait les périls de la France. M. J... est un jeune offlcier qui est eniré en campagne avec lu déclaration de f.uerrc el qui a été blessé et pri<^ à Metz. IH, afin qu'on fasse aussilùt connaissance avec l'auteur et son livre, voici une piiye où, tout en se demandant si arracher le eominandement au général en chef n'ei'il pas créé pour la malheureuse armée (quelque chance de salut ou de lulle désespérée, il accepte avec une mâle douleur les ri^eurs de la discipline militaire : ■■ Par une froide journée de décembre (M. J... était alors prisonnier en Allemagne), nous nous étions réunis en secret pour lire un journal français dont la vue irritait nos geâhers, et nous nous posions tristement, BU coin d'un maigre poêle, cette question terrible, ce problème effrayant (les causes de la capitulation de Mez). L'un de nous nous fit comprendre la solidarité do la chaîne il laquelle se Mail notre destinée, par la lecture de quelques lignes d'un livre que nous avons souvent relu depuis : L'armée ett aveugle et muette. Elle frappe devant elle du lieu où ou la met.

Elle ne veut rien, et agit par ressort, Cest une grande chose que l'on meut et qui tue; mais c'est aussi une chose qui souffre,

(Alfred db yiGN\\ Servitude et grandeur militaires,) Nous comprimés alors la puis* sance fatale et irrésistible de ces deux choses qu'on appelle la discipline et Tesprit militaires, choses excellentes cependant en des mains habiles et honnêtes. Nous comprimés alors, plus que jamais, la grandeur du sacrifice de Thomme qui abdique sa volonté pour Tobéissance sans restriction. La rou* geur au front, nous repassions dans notre mémoire le mépris qui, depuis quelques années, accueillait notre abnégation, et dans les journaux, et sur les théâtres, et dans notre propre famille. Nous baissions la tête sous le poids de si lourdes réflexions, trouvant, dans Texcès de notre malheur, une sorte de joie amère dans Taccomplissement tout entier de notre pénible devoir, espérant que peut-être un jour la nation, revenant à des idées plus morales, se repentirait de ses railleries bouffonnes, et se sentirait de Testime et du respect pour Thomme qui sait tout souffrir sans murmurer, et qui accepte jusqu'au bout le sacrifice sous toutes les formes.

» Dans une telle situation, Timpuissance de Tindividu est flagrante pour réagir contre les choses qu'il déteste. L'obéissance n*a pas de limites; elle devait être complète, elle le fut. Ce qui avait été notre force aux jours relativement heureux de la lutte, devint, par la fatalité, la source de notre honte. Ce qu'il faut accuser, ce n'est pas l'institution, qui est la plus parfaite expression de l'organisation, but de toute société civilisée, mais l'infamie des hommes qui l'ont confisquée, comptant y trouver leur profit.^ Si les hommes qui ont manié cet instrument docile

QE 1870 ET I87t

Hviient ^Xé A'hnnnèlen citoyen.», nnlro sacrificp. qui rc«f« obsrur et iiiBtgnilùunt, aurail pu devenir érlii' tant fl victorieux

dans une certaine mesure. Comme dit Alfred Vigny, la carrière du soldat est une vie d'abnégation. Depuis longtemps, ce rôle nous était familier; nous n'aurions jamais cherché à en éviter les épreuves. Loin de les fuir, nous nous y sommes au contraire livrés avec une insouciance qui explique l'abandon de la maréchal Bazaine au milieu des tentes. Nous savions tous que nous étions la seule puissance organisée de la nation, la Force vive du pays, l'espoir de la patrie dans ces jours terribles. » Et nous étions résignés, dès les premiers jours, à prendre la plus dure partie du fardeau. C'est même grâce au maintien de cet esprit que le système de l'inertie parvint à traverser le temps, jusqu'à un moment où il n'était plus possible de reculer (p. 138). ••

Ce sont les paroles d'un brave et loyal militaire. Je ne dissimulerai pas (et on l'entrevoit dans le morceau rapporté ci-dessus), que M. J... incrimine tout ce qui est à l'arrière-pensée de que les actes de M. le maréchal Bazaine. Pour moi, ici, laissant de côté les arrière-pensées que je n'ai aucune prétention de dissimuler, j'ai occupé uniquement des actes militaires. Ai-je besoin de dire que je ne m'en occupe pas pour me faire valoir, ni représenter ce qui serait advenu si les prises avaient été autres? / Ce sont des choses auxquelles toute réalité manque, et de complaisances du vaincu à l'égard de lui-même. Mais la France, qui était pleine de force et de vigueur, et capable, si elle avait été préparée et conduite, de soutenir les luttes les plus dures, fut en quelques jours renversée et vaincue de manière à ne pouvoir s'en relever. En quelques jours, nous le

Ai-je Dei

Jl

bien. L'histoire a un véritable intérêt à savoir comment cela s'est fait. La ruine devint irrémédiable, je ne dirai pas par la défaite, mais par la perte intégrale des deux seules armées que nous eussions. Voyons donc par quels actes ces deux armées ont été perdues.

Après les trois grands revers du début de la campagne, l'armée, vaincue mais non coupée (vous verrez tout à l'heure quelle immense différence il y a entre vaincu et coupé), se retira sur Metz, et M. le maréchal Bazaine en eut le commandement. Elle était dès lors assez réorganisée pour livrer des batailles, témoin Borny et Gravelotte. Les Allemands, qui disposaient de forces très supérieures, conçurent le projet décisif, non pas de défaire l'armée française, mais de la cerner. Que M. le maréchal Bazaine ait soupçonné le dessein de ses adversaires ou ne l'ait pas soupçonné, peu importe ; le soin le plus urgent était de mettre son armée en sûreté, je veux dire de conserver ses communications avec la France. Une armée coupée n'était plus bonne à rien, ne pouvant se concerter avec les autres corps, destinée à tomber finalement entre les mains de l'ennemi, et ne servant plus désormais qu'à occuper momentanément une certaine partie de ses forces. Le général en chef devait donc, à tout prix, entamer opportunément sa retraite, au prix d'une bataille, au prix même d'une défaite ; car des débris d'armée auraient encore servi à la défense. On dira ce que l'on voudra sur les retards des mouvements ; le fait est qu'on s'attarda, quand la plus urgente rapidité était commandée ; la retraite sur Verdun fut coupée ; et là s'accomplit le premier acte de la ruine de la France.

M. le maréchal Bazaine a écrit qu'il avait gagné la

K 1870 ET

liauille de Borny. Soit; certes, les Allemands auraient acheté k un bien plus haut prix encore le succès de leur niouvenienl stratégique. Quand à Paris, après le premier Tracas des batailles de Borny et de Gravelolle, on sut que l'armée était coupée de Verdun et cernée dans Metz, tous ceux qui suivaient avec anxiété les événements comprirent que celle victoire était pire que la plus sanglante des défaites, puisqu'elle menait droit à une capitulation. Et en etfet, quoi qu'on dise de Borny, celui-là a la victoire qui réussit dans l'accomplissement d'un plan décisif. Les généraux allemands voulHient cerner l'armée du maréchal Bazaine; ils la cernèrent. Qu'importe ce qu'on lit ou ne fil pas à Borny, et quelle triste hâblerie de parler de victoire, quand on se laisse couper et enfermer?

Dans cette menaçante situation, le gouvernement eut à prendre un parti. Des deux armées qu'il avait tout à l'heure, il ne lui en restait plus qu'une, la moins nombreuse et la moins solide, celle du maréchal de Mac-Mahon. 11 se trouva à son tour devant la même alternative où le maréchal Bazaine s'était trouvé peu de jours auparavant : sauver l'armée par une retraite fermement résolue et bien conduite, ou hasarder de la perdre et avec elle de tout perdre par un aventureux coup de main, dans l'espoir d'un grand succès qui procurerait la jonction des deux armées, jonction négligée u Borny et à Gravelolle. Ouao le projet fut mis en discussion, je sais que quelques-uns de ceux qui furent consultés opinèrent pour qu'on abandonmilt l'armée de Metz à son sort, et pour que l'on conservChl intacte l'armée de Chfflons. 11 est palpable que cette résolution, quelque douloureuse qu'elle fût, était la seule militairement

valable. C'était, noton»4e bien, Tunique force organisée qui restât, environ cent mille hommes, un matériel considérable, des officiers, des cadres, tout ce qui manqua quand, sur la Loire, on s'efforça, à la hâte, sans soldats, sans canons, sans fusils, de re* faire une armée. Quelles furent les intentions qui dictèrent Tordre de la marche sur Sedan? Je ne les recherche pas; ici je recherche seulement les actes; et cet acte est, après la faute qui permit aux Aile* mands de couper notre armée en avant de Verdun, la plus grande faute militaire de cette guerre.

L'expédition du maréchal de Mac-Mahon était trop hasardeuse pour que le gouvernement ne mit pas tout en œuvre, à Tef-fet d*en diminuer les périls, c'est-à-dire de procurer au maréchal une diversion du coté de son collègue enfermé dans Metz. Des hommes déterminés furent choisis pour porter au maréchal Bazaine l'annonce de la marche de l'armée de Ghâlons; le gouvernement, je le sais positive* ment, eut la conviction que certains de ces agents avaient pénétré dans Metz et remis la dépêche. Là plane encore un mystère : le gouvernement s'est^l trompé dans sa conviction ? De quel côté est la yré* rite, chez ceux qui soutiennent que la dépêche a pénétré dans la ville bloquée, ou ceux qui soutiennent qu'elle n'y pénétra pas? Je n'ai, bien en* tendu, rien à dire sur tout cela, qui est purement un point de fait à établir judiciairement par témoignage (i). Mais ce qui n'est sujet à aucun débat, judiciaire ou autre, c'est que, du côté de Metz, YaS^

(1) Dans le procès, le maréchal Bazaine soutint qu'il n*avait reçu aucun message, et, cTantre p«rt, un des mmstt^n Éfflmi itoit moios réaolsmeflt q«*il «ndt eonnuiÉ^é m dépèctie aa «sréekat*

fiirc du 26 aodt ne fui qu'une simple dênionsU-ation, que t^elk du 31, plus ameuse, n'abuulil h rien dcdricisif, et que le niai'échat Bazainc ne fui d'aucun Bccours â son colU-gue. Il aurait été justifie bi, rai»anl un suprême elFort, il avait perdu une grande bataille. Or, ni l'affaire du iti aoiH, ni celle du 31 aoAl ne furent une grande bataille ni un effort suprême.

Maintenant seplembie est arrivé ; l'armée de Sedan i-sl vaincue et prisonnière; l'arniée de Metz est étroitement bloquée. Cete armée, tous les ténioifcnages l'afHruKtnt, était complètement remise de l'indiscipline des débuts de la campagne; les combats de Borny cl de Gravelolte, vigoureusement soutenus, lui avaient donné beaucoup de solidité; et elle était animée d'un grand courage, organisée, désireuse de bien faire el suflisuniment pourvue d'iuillerie. Dans cette situation matérielle et niurule, elle était capable d'un puissant eFort, le sentait et le roiUail. Mais, cernée comme elle étnil, gritce aux fautes de ceux qui avaient eu la conduite de la guerre, il était possible que la seule issue fûtimn capitulation. Toutefois, pour qu'il demeurât certain qu'une t^dle issue était inévitable, il aurait fallu que l'armée, livrant une grande bataille pour forcer le blocus, la perdu ; alors il eàl élé évident que lea lignes allemandes n'étaient pas forvables, et l'un eût avec résignation laissé venir la famine cl la capitulation: mais, puisque cette preuve décisive n'a pa* été donnée, Is critique militaire est en droit de dire qu'on a fait ce qui a échoué, el qu'on n'a pas lento ce qui seul était U faire.

On peut voir dans le livre de M. J... et, du reste, dans tous les récils, que le temps du hlocus, c'est-tt-

dire septembre* et les deux tiers d'octobre se passèrent en affaires très fréquentes, mais petites, et qui pouvaient fatiguer

l'ennemi, mais qui ne lui causaient aucun embarras sérieux. L'armée sentait qu'elle devait à elle-même et à la France de teindre, à profusion, de son sang les environs de Metz; elle avait horreur de la honte de défiler entière devant l'ennemi, et elle aurait payé du quart, de la moitié de son effectif, l'honneur de ne se rendre que sanglante, mutilée, les armes brisées, les drapeaux déchifés, les canons démontés. Une grande bataille lui eût procuré cet honneur ou le succès ; les petites batailles la livrèrent à l'ennemi affamée et prisonnière.

Des manquements si lourds et si décisifs répondaient à rentrée en campagne ; et l'entrée en campagne elle-même répondit à la déclaration de guerre et aux préparatifs. Certes Louis XV et ses ministres, tant décriés dans notre histoire, furent des héros et des génies, comparés à l'empereur et aux ministres de l'empereur (i).

(1) Kn 1867, j'écrivais : « Je suppose ce que supposent les vagues alarmes du public, que le gouvernement français, se repentant d'avoir laissé faire en 1866 l'unité de l'Allemagne qu'il put empêcher, tente de la défaire par la guerre. Pour une œuvre pareille, il faut des alliés ; et il n'y a de disponibles pour la France que l'Angleterre, l'Italie et l'Autriche. Qui ne sait que l'Angleterre, irritée contre qui troublera la paix, restera neutre et gardera ses hommes et ses trésors pour de tout autres emplois que de vaines et sanglantes entreprises? On voit bien ce que l'Italie aurait à perdre dans un pareil conflit, on ne voit pas ce qu'elle aurait à y gagner, d'autant plus facilement neutre qu'on vient de la blesser et de l'apaiser mal en ce qu'elle a de plus vif, la question de Rome. Quant à l'Autriche, il faut distinguer : il est fort possible que l'Autriche, si la Prusse prenait le rôle agressif, et, en mena-

cant la France, la menaçât, elle ausf i, très sérieusement, devint une très utile alliée ; mais, si c'est le gouvernement français qui est l'agret-

DE J870 ET 187t.

Je quitte ici M. J... et son livre, e.i je nie rejette à vingt uns eu arrière, au 2 décenibre 1851 ; car c'est là, quand je me suis occupé des Vaincus df Mrn, que je voulais venir. Au jour intime de cet événement, je fus conlristé autant au moins que je l'ai élé par nos défaites et par une paix désastreuse. Je l'ai dit alors et le redis aujourd'hui : ce que nous perdîmes en ce jour est d'un prix qu'un moraliste ne peut évaluer trop haul ; nous perdîmes notre foi en la probité.

Il se trouva un homme qui, sans contrainte et de son plein gré, jura solennellement en face de son pays et de l'Europe qu'il gouvernerait loyalement et fidèlement la république ; et ce mi^me homme, sans remettre son mandat, se servit de ce qui lui avait été confié pour violer impunément son serment et s'emparer, avec son vicieux entourage, du pouvoir et des satisfactions que le pouvoir donne. Celte grosiiièreamprobilé alla s'asseoir triomphante sur le trône.

Un si haut exemple futsuivi. Comment ne l'auraitil pas été? En vain l'empire installé demanda-t-il qu'on respectât la probité qu'il n'avait pas respectée. On le laissa dire ; et beaucoup, non pas tous (car le fond honnête de lanatjon résista à cette rude épreuve d'immoralité), furent tentés et se mirent Â Taise

leur, la Mnlinii:[it allemand, *i fort >)an« I» praviiiuei allemaïides <le l'mipirc. ne laureri pai la liberté d'aclJon au cabinet autrichien. linii, dam l'ivenlure it'uae Dgrcaeioa coilru l'Alle-

magne, on nu pourrait compter «ur personne; et ce serait refaire, aux Irordï de Rbin et sur une iaealculabla échelle, ta taule du Meiiuc, si chèrement f»jie en bommei, en ai^enl, en innucnce, et rtose si Iriitemtol (la PhitoiophK poiitivr, U I, p. 323). u Si un homme autû itolé que je l'étiïi a pu voir li cbirernent l'avenir, comment de* niniilrei, des généraux, de* dipuléa. des lénateuri l'j Hut-ili

avec les devoirs. Dn defoir n*es(pas plus qu'un serment ; et la violation du devoir, sans rapporter un sceptre, a pu rapporter de quoi contenter des appétits qui se crurent aussi autorisés que Tappélit impérial.

L'histoire, rigide exécutrice des lois de révolution sociale, abandonne tout le reste de son domaine à rintervention de conditions inférieures qui ne représentent plus pour nous ni justice, ni rétribution. Mais, celle fois-ci, elle n*ont point été aveugles comme d*habitude el ont satisfait au désir des justes châtiments : elles ont brisé un trône improbement acquis et livré celui qu'elles en firent descendre aux amertumes de Tambition trompée et aux regrets de la grandeur perdue.

L'intronisation des Bonaparte, tandis qu'elle portait une grave atteinte à la probité en France, ne troublait pas moins profondément en Europe les éléments de paix qui luttaien contre les éléments de guerre. Us s^élevèrent à Fempire par le guetapens du i décembre ; ceci est imputable à lliomme; mais ils furent élevés à la présidence par le vote du iO décembre ; ceci est imputable au suffrage universel, particulièrement aux paysans et aux ouvriArs infatués des souvenirs de guerre du premier Napoléon. L'empire c'est la paix, fut-il dit à Bordeaux, pour capter le commerce, la banque, rioduslrie ; mais le démenti ne se fit pas attendre. Tout,

dans ce nom, menaçait la fragile constitution de la sécurité commune, aussi bien le souvenir de TexteosioB illimitée des conquêtes que celui de la délaile ei du châtiment Le dèiuron de la guerre el des avealores était lâchè. et il ne devait plus s'arrêter que sur les bords de la Seine et de la Loire, après des désaslies

DE 1870 KT Ifiil. es

k PXAiiiple linns rhistoire, pas mi^nic ilans relln du preniicf einpiro.Acet é^tard Ilonapurlc troisiï'iiiiie • surpassé Bonspiirlf! premier.

. J..., en m'eivoyant non livre, m'écrivil que uns doutfl je ne serais pus d'accord avec lui sur une certaine noie qu'il m'indiqua. Voici ceLto note: Après y avoir sévèrement blAiné, au nom des évcnœaients aciiuels, les attaques contre l'armûe et l'esprit militaire qui avaient cours luUs l'empire pnrmi les liiiéraux et les républicains, ainsi que les proposition* do désarmemeni H \es perspecllves d'une Triilenielle union entre les peuples européens, il ajoute (p. tMtj ; " Tout cela est faux, absolument faux : en république, comme eu monarcliie, une nation esl cou8lttmei)t menacée, dans ses intérêts, dan» sou développement, par les nations voisines, dont le tempérament et quelquefois la race sont essentiellR- Hient différent*; et loutes, plies ont entre elles un antat(onisnie perpétuel. On verra sans cesse surgir une question qui rompra l'équilib'e; si ce n'est pas une question dynastique, ee sera surtout et toujours une question l'-conuniqune.unp question d'existence. Proudhon a démontré clairement comment la guerre esl cliose humaine, comment elle tient aux bases mêmeB d'une société organisée. Le proj^rès (mot dont on a tant abusé) ne consiste pas il supprimer la guerre, mais k la Irnnsformer, à la rendre moins terrible aux É.\at^ qui la subissent, k la rendre plus

connexe avec les questions vitales. Les guerres seront moins meurtrières, plus logiques, plus rares ; mais ce n'est pas à notre génération à le nier : notre siècle est essentiellement un siècle de luttes ; le devoir des penseurs consiste à les étudier dans leurs relations avec les problèmes économiques, avec le

100 ÉTAT DE LA CRISE DE GUERRE

développement intellectuel, avec les mœurs, et non pas à prêcher des billevesées. Le christianisme n'a pas réussi à changer notre race sous ce rapport ; que peuvent faire alors les efforts isolés de quelques hommes de cabinet ?... Il n'est pas une race humaine chez laquelle la guerre ne soit considérée comme un fait normal continu. C'est un mal, c'est possible, mais c'est un fait fatal. »

Je ne suis pas en effet de Vms de H. J.* ; pourtant j'ai une notable distinction à introduire. À moi comme à lui il apparaît que le siècle présent est un siècle de luttes ; la dernière guerre n'a pas épuisé les chances de conflits : au contraire elle les a augmentées en intensité. Cela posé je pense comme M. J... qu'il faut nous réorganiser militairement avec une détermination inflexible, ne reculer devant aucun sacrifice, ni matériel, ni moral, et entretenir dans tous les cœurs un sérieux amour de la patrie. Dans notre reconstitution, n'oublions jamais ce que c'est qu'être vaincu et envahi ({}>.

Maintenant, et c'est la seconde question impliquée

a) La première question est : « 1^{er} friffé » es fm 11 ligMkit CfiOn les

ëe fttér* des kelailles; a« xn*, •B reprd des Espefsols; aa xm*,
h pMMiTiii dr I e^it TIT: pha tirt, r*trt rTera — e fwKlif ^rf

lieal à bMl de PeApire de Kayettea 1«; cOb rileMew» à eBe
SMie, écense ctkd de RapoléM lU. A b v«e de tel de dfnHim,

ee s'tlaaDeimîflwat^MliF)nBceB'^ailfes^,cir«iatlSBlé

née fealDiie. fM ma ShI ^«e chanfer êê tÊtÊm em (nmç9isey
est ifcepce, teyle lattMle faTele est, aas fnodes et snantes opén-
doBs BÎÎUiKS. Toatcim, cette trevre sa cMiCradâclieB dans
d*aares bits ^aaÊmwfÊm : les de CkMles T, ceu de levi n% in
tifkniia il in de Lmis XVI et de la Ceafetiia b ■■■iiiiil o •rposces,
on toeupisadra ce fa'eat ÉU daM aelre pnt Im

UE 1870 ET

d<-ins la note de M. J..., quel sern l'avenir de noire espèce? Doit-elle toujours guerroyer entre elle? Ou bien de ^ntnds groupes de peuples finiront-ils par se pacifier? Lk-dessus on n'a, bien entendu, que des inductions: mais je crois que les inductions essentielles indiquent une pacification progressive. Ces inductions essentielles sont au nombre de deux, la raison publique et les intérêts internationaluux. L>eur croissance est continue et toujours dans te même sens, et de plus en plus crée des difficulté» à la guerre. La raison sans les intérêts, les intérêts sans la raison seraient Impuissants; réunis, ils agissent lentement, mais sûrement vers un même résultat. Les grandes perspectives sociales, quand elles ont pour ori^ne la contemplation de la marche du savoir positif et de l'histoire humaine, inspirent aux philosophes des espé-

rances qui dépassent ht durée de bien des générations, cl qui pourlant ne sont pas des vanités.

Notre présent est loin de cet avenir. Après cinquante-cinq ans d'interruption, apr^s, ce semblait, une véritable prescription, reparaît sur la scène de l'Kurope l'affreux droit de conquête, le plus grand méfait que des peuples de même civilisation puissent aujourd'hui cominellre les uns contre les autres. M. J..., dans son livre {p. 31). rapporte que, lors de l'armistice, les Jeunes tilles d'une école, en Allemagne, ont chanté un chœur commençant par ces mots : n o que tu dois être contente, Strasbourg, d'être enfin redevenue allemande! » On peut aller vérifier sur les lieux combien, en eftet, et Strasbourg et l'Alsace entière, et la Lorraine, sa voisine, sont contentes d'avoir été annexées par la force, contre-leurvolonlédéterminée, à l'empire allemand!

IOt ÉTUDE SUR LA CRISE DE GUERRE

Bn Francee, d, après la yicfoire, an pareil méful avait été cominis, et il eût été difficile à commettre, d^innombrables et hautes protestations se seraient élevées parmi tous ceux qui ont souci de l'honneur de la civilisation. La moralité politique intematio* nale compte pour beaucoup dans l'évaluation de la moralité d'un peuple. Elle est au plus bas niveau ches le peuple allemand.

La France, ayant touché le fond de l'abîme, commence à s'en relever. Le premier signe visible en est le concours déterminé qu'elle a donné au gouvernement occupé de solder la contribution imposée par les Allemands et nos dettes de guerre. Là il n'y a point eu d'hésitation ; et, quelle que fût l'incertitude des circonstances présentes, l'argent est venu abondant et courageux. C'est

une preuve incontestable de vitalité; et avec la vitalité tout peut se refaire.

Après une défaite complète et la chute de rem-> pire, la France a-t-«lle vainement et sans rien apprendre roulé dans le vide des révolutions? Pen* dant quatre-vingts ans elle a eu l'initiative des luttes politiques et sociales, et il n'est en Europe aucun Etat qui ne s'en soit ressenti. Aujourd*buî, malgré les circonstances les plus défavorables et en vertu de sa constitution intime, elle tenta pour la troisième fois l'expérience d'une grande république au milieu de l'Europe. C'est le résultat de cette expé* Tience qui dira ce qu'elle vaut et si elle entend continuer son histoire.

ni

DE LA SITUATIOJf QVfi mS PeBNISItS ÉYÉNEMKNTS ONT FAITE A 1*BU1U)»IS, AV SOGIAUSMi: KT A LA FIUNCB (i).

Europe.

L*équUlire européen, cette garantie iniufDsante mais pourtant réelle du repos de« grandes puisancea et de la sûreté des petites, n'existe plus ; il n*en reste rien, et rien ne Ta remplacé. Les traités de 1815 avaient organisé un système qui, encore que défectueux, eut pourtant l'avantage de tout système sur la désordre et Tanarchie : il procura à l'Europe cinquante ans de paii» qui lui assurèrent une prospérité considérable et qui semblaient avoir créé des sentiments de concorde et de fraternité internationales. Malheureusement, oe n'était là qu'une apparanoë. Ces traités sont maintenant lettre morte, et la sécurité des Blats grands et petits est livrée k la décision d'événements où la force prime tout.

Après la victoire de Sadowa, la Prusse, ayant expulsé l'Autriche de la Confédération germanique, et «'étant adjoind par des traités les forces de la Bavière du Wurtemberg et de Bade, avait formé une puissance militaire énorme, contre laquelle rien en Europe ne pouvait se mesurer; car seule elle avait fait de tout homme un soldat, tandis que

(1) l'effort a été fait dans la Pologne, et, le 1^{er} septembre 1871 et le 30 septembre-décembre, vint le jour de la victoire.

les autres Etats n'avaient à leur service que des conscriptions, toujours restreintes. Cependant ce colosse avait à côté de lui un Etat qui autrefois avait été une puissance militaire de premier ordre et qui semblait l'être encore. Je dis semblait, car, à l'épreuve, cette puissance ne mit en ligne qu'environ 250000 hommes, sans un seul soldat de réserve. Toutefois, en se ménageant et en vivant sur un vieux renom, le gouvernement français pouvait contenir l'ambition allemande ; mais un César en délire d'inépuisable du même coup prit l'initiative de la guerre, donna la victoire à l'Allemagne, et procura la formation de l'empire allemand et le démembrement de la France.

Il est inutile de s'arrêter à considérer ce qui aurait pu être ; il faut voir ce qui est. La France a été privée de 1700000 habitants, l'Allemagne accrue de 1700000; le changement de proportion entre les deux est donc de plus de trois millions.

De la sorte s'est formée, au centre de l'Europe, une puissance militaire qui compte maintenant environ quarante millions d'habitants, où tout homme est soldat, et où tout est organisé de la façon la plus savante pour la guerre. Et qu'on ne dise pas que cette organisation où tout homme est soldat a un caractère essentielle-

ment défensif. Cela serait une grave erreur, complètement réfutée par les deux guerres dont nous venons d'être témoins, la guerre contre l'Autriche et celle contre la France. Une offensive aussi rapide que redoutable a signalé les deux cas. Nous ne savons comment l'Allemagne soutiendrait une guerre défensive ; mais nous savons qu'elle est plus préparée qu'aucune autre nation aux guerres offensives.

(Que l'Allemagne soit sans rivalité, c'est ce que montre un simple coup d'œil jeté sur la carte. Je laisse de côté l'Italie et l'Espagne, séparées, actuellement (du moins, de tout contact avec l'Allemagne et d'ailleurs notoirement inférieures. Quant à l'Angleterre, si l'absence d'une flotte allemande lui met provisoirement à l'abri de toute attaque, la faiblesse numérique de son armée met, en retour, l'Allemagne sans crainte de ce côté ; car ce n'est pas avec 40 ou 50 000 hommes qu'on peut exercer une action considérable sur les destinées de l'Europe. Restent donc uniquement l'Autriche et la Russie en face de l'Allemagne. Est-il besoin de démontrer que, isolée, l'Autriche n'est pas de force à lutter contre le colosse ? Sa population est moins nombreuse ; sa cohésion est bien plus faible, car elle est formée de quatre nationalités. Allemands, Hongrois, Slaves et Roumains ; enfin, son organisation militaire est inférieure à celle de l'Allemagne. Certes, au moment où la lutte éclaterait, les populations austro-hongroises combattraient vaillamment pour se défendre de la domination étrangère ; mais, si elles n'étaient pas secourues, il est fort à craindre que le nombre ne leur en porte préjudice. Bien que l'empire russe dépasse notablement en population l'empire allemand, cependant cet avantage ne suffit pas pour lui assurer le triomphe ; des finances en mauvaise condition, un état industriel moins avancé, les longues distances à parcourir lui créent une manifeste infériorité.

rité; il lui est impossible, comme vient de le faire l'Allemagne, de mettre en trois semaines 800000 hommes sur pied à la frontière, et de les entretenir au complet durant tout le temps de U guerre. La Russie, si elle est seule, succom-

bera, comme, seule aussi, succombera l'Autriche. Que la Russie n'oublie pas non plus qu'elle a beaucoup d'Allemands en son sein et dans toutes les positions. Au moment donné, ces Allemands se trouveront des ennemis acharnés, instruits de toutes les choses russes, guidant partout l'ennemi, et payant par le ravage Thospitalité reçue.

L'empire allemand, on le voit, est en chemin de s'emparer de la dictature de l'Europe. Gn a-t-il l'intention?

Bien que les événements de 1866 et ceux de 1870 aient montré, dans les chefs allemands et la nation allemande, un esprit d'agrandissement et de conquête dangereux pour les voisins, cependant je m'in* terdis de former aucune conjecture sur ce que veulent, pour le moment, les chefs de cette nation; mais ce que je sais et ce que je n'ai garde de taire, c'est qu'une situation est toujours plus forte que les hommes. L'Allemagne pense avoir à faire autour d'elle ce qu'elle nomme des revendications, et ce que je nomme des usurpations. Mais ne nous occupons pas des mots ; car il s'agit de force et de con« quête.

Ce n'est pas d'hier que le pangermanisme a jeté son dévolu (et ce c'est pas demain qu'il y renoncera) sur trois territoires pour lesquels le sort de l'Alsace et de la Lorraine n'est pas rassurant. Ce sont, dans la monarchie austro-hongroise, l'Autriche proprement dite et le Tyrol; dans la Confédération helvétique, la partie où l'on parle allemand ; et, sur les côtes de la mer, la Hollande.

D'une façon ou d'une autre, dans un temps plus ou moins éloigné, parla faute de ceux-ci ou de ceux-là, ces territoires, incessamment convoités comme l'ont été l'Alsace et

ET

U l[^]rr.iine, risquent d'Atrc allat[^]ués. Mâin«> on pré> trnd qun les provinces baltiques, où l'iirislocrnliA fltt slleinande, pourraient Hre gRrmiiniquemcnl débarrassiées, bien qua ce ne soit pus l'uvis dei ttuise». du joug moscovite.

Mon intention n'esl pasdD poursuivre le jeu dai 1 évonlualitfis d« la conquête ri de la défanse, de la victoire ot de la défaite; ce jeu est trop complexB 1 pour qu'on loit en droit d'aller au delà de qui>l(|UAi linéaments. Mon inlention n'esl pas davantage, coiw | (idéranl l'autre cûlé de» clioseï et les moyens qu'8 riSurope pour écliapper ii une prépolence oppraH* I ■ive, de rechercher ce que tenteront lu diplomutis i et les nllianc[^]B, et si lu Itusaip, l'Autriclie et l'Angleterre apercevront les dangers de l'équilibre rompu, ou si l'Allemagne et lu Hussi» voudront le partager 1 l'Europe, comme y songèrent un moment, ii Tilsitt. Napoléon et Alexandre.

Kn ullendaiit que l'avenir apporte ses évenlualisés, il est un objet sur lequel les gouvernmenta i comniencenl déjji à ouvrir iea yeux, c'est leur étal j militaire. Or, inunireslement, cet état militaire e par rapport à celui de l'Allemagne, austii arriéré] qua pourraient l'être des fusils ii pierre et des i Tires sans cuirasse. Il leur faut donc se meltro bK J niveau ; pt cela en toute liâte ; car le pùril ost h lour 1 porte, et, s'il les prenait non préparés, quels regret* J n'auraient-ils pas, eux et leurs peuples! Chaqasi &lal,

grand ou petit, neutre ou non neutre (car, dans les annexions possibles, la nfulriililé sera de mince garantie) doit, s'il veut compter pour quelque chose dans l'issue et dans sa propre destinée, avoir nnn seulement une armée (lui comprenne tous les hommes en élal de porteries armos, mais encnrr

IOS

une armée qui soit mobilisable rapidemeol. Tel est le but que, sauf les modifications appropriées aux pays et aux habitudes, chacun doit se proposer; car, hors de là, il n'y a plus de salui pour personne. Que la Hussie, que l'Autriche, que l'ilalie. que ri&pagne, le Danemarck, la Suède, la Hollande, la Belgique (la Suisse seule est déjà toute prête) organisent au plus vile leur défense nationale non sur le pied d'une armée de conscription, mais sur le pied d'une armée de peuple. Et celte nécessité, l'Afifjleter'i'e elle-même n'y éehappei-a peut-être pas, malgré la mer protectrice et sa puissante marine. Si le continent succombe, elle succombera upvës lui, n'étant pas capable de résister aux forces navales que l'empire allemand pourra, dans cette hypothèse, réunir contre elle ; et alors, à son tour, elle saura ce que c'est que terre ravagée, villes pillées, villages incendiés et joug d'étrangers vainqueurs (I).

La paix actuelle, celle que l'Allemagne vient d'imposer k la France, a pour conséquence immédiate d'augmenter énormément l'état militaire dans l'Europe; elle tend k n'y plus laisser un individu qui ne soit pas prêt de corps et d'esprit à la guerre. Triste résultat, mais résultat inévitable; préparation non de paix, mais de guerre.

Ce n'est pas tout. Dans la guerre que les Allemands ont faite, ils ont incendié les villages qui donnaient refuge aux troupes françaises, ils ont fusillé les hommes qui avaient un fusil sans avoir un uni-

(1) 1.» Ilalnille de Oorking, Ilclion ijui reprend pour le compte (le l'AntUlerie l'hittolre ilc 11 Froocu dans li demi^ro ^env. cl qui ir.onlre l'Anglelrrre prie «u dépourvu, envahi* el Taincue par ici Allsmendi, Mmoigiie que plus d'un Anglais ne ae tait iucun« ii-luiitn luf la powibiliti da danfereuaes tYenlualilii.

UE 1870 ET)«■ forme, ils ont forcé de monipr sur leurs Irains les notable» des villes el des cnnlons, de peur de déraillements. En un mot, systématiquement, iU oui terrorisé. Dans les négociations de Versailles, quand M. Thiers, hu désespoir des exigences allemandes, a été sur le point de rompre les pourparlers, M. de Bismarck lui dit que jusque-là les Allemaixls avaient fait la guerre avec modération, et que, si la guerre recommençait, elle serait conduite avec une tout autre rigueur. Et en effet, il n'y a point de limite assignable aux rigueurs de la guerre, on peut toujours pousser plus loin ces choses-lii. Ainsi U terreur est un engin de guerre, comme un fusil à aiguille ou un canon se chargeant par la culasse. Du moment que l'élément moral de la civilisation ne se développe pas fi l'égal de l'élément scientifique, la guerre ne peut manquer de prendre extension et intensité: car la puissance de détruire devient plus mergique el plus systématique.

Sans être ni ravagée ni mise à contribution comme la France, l'Europe est malade aussi, et malade d'un ni^me genre de maladie; je veux dire qu'elle est entréedans une phase de désorganisation dangereuse pour sa paix et sa sftreté. Je parle ici en Européen, nnn en Français; je mets les intérêts de l'Europe audessus

de ceux de ma patrie, comme je mettrais les intérêts de l'humanité au-dessus de ceux de l'Europe, si jusqu'à présent il existait une humanité autrement qu'en idée. Mais, remarquons-le bien en même temps, plus il y aura de garanties pour le bien commun de l'Europe, plus aussi il y en aura pour chaque membre en particulier. Au reste, ces «enliments que j'exprime sont ceux du dix-huitième siècle, tant épris d'humanité. << Si je savais, dit Mon-

110 ÉTUDE SUR LA CRISE DE GUERRE

quelque chose qui me fait nuire et qui me préjudicie à la famille, je le rejette de mon esprit. Si je saisis quelque chose qui me fait nuire et qui ne me profite pas à la famille, je cherche à l'écarter. Si j'étais quelque chose d'utile à ma patrie et qui me fait préjudice à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime » (Pensées de Rousseau)

J'ai vu par la maladie la dissolution du principe qui tendait à unir le grand corps vivant d'une vie jusqu'à un certain point commune; disons que la guerre au jeu terrible de la force et du hasard sans élément qui jadis travaillait à modérer l'aveugle violence de ces deux agents.

J'ai dit jadis. Quand, à la chute de l'empire barbare qui avait succédé à l'empire romain, les nations modernes se constituèrent, le principe de vie commune résida dans le catholicisme et la papauté, dont l'autorité tempérait spirituellement les mouvements de ce grand corps. La réforme a brisé l'unité religieuse, l'idée d'équilibre, par l'entrée de la diplomatie, intervint dans les rapports et les guerres des différents États. En 1815, après les bouleversements européens et la juste défaite de Napoléon I^{er}, les rois, avec une intention fort louable, mais qui mal-

heureusement s'appuyait sur un principe caduc, firent de la légitimité la règle qui devait garantir l'indépendance des nations. A son tour, la légitimité n'ayant été respectée ni par les nations ni par les rois, la souveraineté populaire, c'est-à-dire le droit qu'une population a de disposer d'elle-même, essaya de se montrer en Europe et d'y prévaloir; mais ce droit vient d'être précipité à terre et foulé aux pieds par l'Allemagne, qui,

DE 1870 ET 1914. II

Le régime républicain de l'Alsace et de la Lorraine, s'annexe ces deux provinces», et qui, malgré de non moins vives protestations, s'est imposé les Danois du Schleswig.

A l'heure présente il ne reste donc entre les États Européens, ni autorité spirituelle commune, ni règle internationale et de diplomatie, ni légitimité royale, ni souveraineté populaire. Tout est à recommencer; et, ou bien la dissolution poursuivra son œuvre, ou bien il surgira de la situation quelque nouveau principe de vie commune et d'union; en quoi les rois et les peuples sont aussi intéressés les uns que les autres.

Une seule chose persiste, et je ne veux pas en nier l'utilité et la force, c'est la solidarité du commerce et de l'industrie entre les nations. Tous les peuples souffrent, même ceux qui ne prennent pas part au conflit, quand une guerre éclate. Cela pèse d'un certain poids, mais, comme on vient de le voir, est tout à fait insuffisant pour empêcher les explosions.

Ces annexions violentes, nous autres amis de l'humanité, démocrates, socialistes, philosophes, nous k's regardons comme des crimes. Elles sont l'équivalent de ce qu'était la servitude chez le vaincu darfs l'antiquité. Ahl j'avsis toujours plaint profondément les hommes privés malgré eux de leur nationalité, les Polonais, les Danois du Sleswig, el, dans le temps, les Vénitiens: mais je ne les avals pas asset plaints, et le lientimenl de leur douleur ne m'est apparu dans toutj» son intensité que Itt jouroii jeTus témoin, k Ilordeaux, en 1871, de l'angoisse des députés d'Alsace et do Lorraine demandant si l'on ne pouvait plus rien pour eux. de leur affliction devant l'inexomhle nécessité, de leur protestation contre un joug

ÉTIIDE SUR LA CRISE DE GUERRE déleslable et de leurs adieux. Jamais celte grande et décliirjnle scène ne sorliru de ma mémoire, et l'impression en est telle que j'aime mieux être parmi 1e« opprimés que parmi les oppresseurs.

Je n'ai point à rechercher comment les Allemands auraient dit user de leur victoire. Cela serait oiseux dans la bouche d'un autre et peu digne dans la bouche d'un Français. Tout ce que je tiens à dire, c'est qu'après cinquante-qualie ans de paix inintprrompue avec l'Allemagne, nous avons appris, à notre grand étonnement, je dois le constater, que, durant tout ce temps de calme apparent, les Allemands n'avaient pas cessé de nous considérer comme l'ennemi héréditaire [ErUfeiniT). Soil; mais sachons-le cette fois-ci, et ne l'oublions pas.

En 1866, au lendemain de Sadowa, je fus fort alarmé de celle terrible explosion de guerre. Je ne le fus pas encore assez, et le mal a dépassé mes craintes. Quelle ruine de belles et généreuses perspectives! Nous qui élevions nos enfants dans un bienveillant

respect pour les peuples étrangers! 1! faut changer tout cela; il faut les élever dans la défiance et dans l'hostilité ; il faut leur apprendre que les exercices militaires sont la première de leurs tâches; il faut leur inculquer qu'ils doivent toujours être prêts à tuer et à être tués; car c'est le seul moyen d'échapper au sort de l'Alsace et de la Lorraine, le plus triste des malheurs, la plus poignante des douleurs.

M. Comte avait pensé que les grandes guerres n'étaient plus possibles entre les peuples européens, grâce à la prépondérance des intérêts commerciaux et industriels, soutenus par le développement correspondant des intérêts intellectuels et moraux. II

DE 1870 ET

s était trompé, présumant trop de l'avancement contemporain. Qui pourrait aujourd'hui parler de désarmement, ce rêve qui, hier encore, ne paraissait pas impossible? Les signes du temps annoncent que l'Europe entre dans une période militaire. Aucune doctrine ne le regrette plus profondément que ne fait la philosophie positive; mais aucune doctrine n'est plus convaincue que cette perturbation, toute grave et douloureuse qu'elle doit être, ne sera qu'une perturbation, c'est-à-dire n'altérera pas le mouvement de la civilisation européenne, et que les hommes, quand ils en seront sortis, sauront et pourront fonder la paix commune sur de meilleures garanties que celles qui, aujourd'hui, tombent de tous côtés et nous livrent aux jeux de la force et du hasard.

Socialisme.

Bien que séparées par un intervalle de plus de vingt ans, les deux insurrections de juin 1848 et de mars 1871 n'en ont pas moins de fortes ressemblances : mêmes acteurs, les ouvriers; même but, s'emparer du gouvernement de la France. Frappé de ce formidable événement de 1848, M. Comte crut y apercevoir un appui à ses idées sur la période transitoire que nous traversons; il se plaça au point de vue du triomphe des classes ouvrières, et admit que ces classes et les plus grandes villes où elles sont agglomérées avaient le plus de capacité pour régir la situation révolutionnaire, comme étant plus que le reste dégagées des doctrines et des intérêts rétro-

grades. Je lins U plume et rédigeai la pUo qu'il avait conçu ; mais, depuis longtemps, j'ai complètement répudié ce que, h très grand tort, je le confesse et Tai plus d'une fois confessé, j'adoptai sur la parole du maitre (1). Trois erreurs mettent à néant ce plan d'une prépondérance de ^ classes ouvrières, dans la phase présente de la révolution (2). La première, c'est que M. Comte n'y croyait plus possibles les grandes guerres; or % grandes guerres y sont possibles, elles y ont fait explosion, il est à craindre qu'elles n'y fassent explosion encore, et le socialisme n'a aucun moyen de satisfaire à l'urgence des préoccupations militaires, La seconde erreur, c'est d'avoir supposé les classes ouvrières capables de gouverner ; elles ne le sont pas. Et enfin, la troisième est relative à une certaine indépendance d'esprit qu'il leur prêtait à l'égard des doctrines qui enlacent les autres classes ; cette indépendance n'y existe pas ; elle est enchaînée par un étroit socialisme qui, ne tenant

(1) Voyez ce que j'ai dit de ma rétraeUliop, dans mes Fragments de philosophie positive^ Paris, 1875, p. 401.

(2) Je fais ici allusion à l'opuscule intitulé : Rapport à la Société potitivule^ par la Comitaion chargée tTorgQHiêcr la nature ft le plan du nouveau gouvernement révolutionnaire de la République française, P^ris, août iS^S. Dans ce plan, Paris était seul appelé à constituer par voie électorale le pouvoir législatif et exécutif; le reate du pays n^intenrenait que pour régler le liudget à rf|40 d'ime Cbanibre élqe. Ce pouvoir était remis i trois gouverneuri ckiarfi^t Tun de l'intérieur, l'autre des finances et le troisième de Texterieur. Dans l'intention de M. Comte, ces trots homroef, éhie fêt Parif . ne pouvaient guère manquer d'être des ouvriers, ou. oomiaie il disait, d'éminents prolétaires. Dans ma rétractation générale des doctrines de la vie de M. Comte, je n*ai pas, je crois, asses eon* fessé mon tort d'avoir adopté et recommandé un pareU mode 4e gouvernement. Alors je manquai de çlairYoyimcf, d'indépendancf d'esprit et de sagesse philosophique. Aujourd'hui je rougis des utopies révolutionnaires auxquelles je me laissai eiilratner.

û£ 1870 ET 1871. 115

compte quQ de lui-même, est naturellement im^ propre à toute gestion effectivement générale. Lq socialisme, sans une philosophie qui le guide, est un aveugle qui trébuche et s'égare; mais rien ne dit qu'il ne sUnstruira pas par ses revers.

Qu*il trébuche et s'égare, pn s'en convaincra en jetant un coup d'œil sur les tendances manifestée^ durant la triomphe. Ils ont proclamé l'athéisme ; ils ont voulu universaliser la propriété (je me sers de leurs expressions), c'est-à-dire établir le communisme; enfin, ils ont porté toute sorte d'atteinte au mariage, dont Tabolition, en effet, paraît être une conséquence de la communauté des biens. Athéisme, communisme, abolition du mariage

ont été beaucoup discutés, et peuvent l'être dans l'arène présente du conflit des opinions, puisque la doctrine théologique n'a plus assez de force et que la doctrine positive n'en a point encore assez pour frapper de discrédit social les discussions subversives. Mais les mettre de force en pratique au milieu d'une société stupéfaite est une désolante aberration ; et il faut avoir une foi bien robuste en ces prétendus principes, pour aller fanatiquement dresser en leur honneur une barricade, tirer sur un compatriote et incendier une maison.

Ceux qui pensent que le socialisme est quelque chose de fortuit qu'un accident apporta et qu'un accident peut remporter, se trompent. Comme il est non seulement français, mais européen, on demeurera convaincu qu'il a des racines dans l'histoire même de la situation. De cette intimité, aucune doctrine n'est capable d'indiquer la cause réelle, si ce n'est la philosophie positive. La vraie explication de son existence et de sa persistance est que, la

base spirituelle de la société ayant été déplacée par la science, tant que la nouvelle base spirituelle ne sera pas reconnue et instituée, il y aura dans la société une impulsion révolutionnaire que le parti conservateur, provisoirement du moins, n'est capable ni de comprendre ni de maîtriser. Le socialisme, doctrine des classes pour lesquelles l'ordre social a le moins de faveurs, est naturellement le porteur de cette impulsion. Et qu'on ne prétende pas que c'est là une explication trop philosophique pour ne pas rester vague. Sans doute, si le socialisme n'était pas autre chose que le groupement des ouvriers pour garantir leurs intérêts et améliorer leur position, il serait excellent et ne tomberait pas sous le coup de la critique philosophique. Mais il a de bien autres

visées, étant porteur de projets, fort divers entre eux, mais s'accordant en ceci qu'il faut démolir la société actuelle pour la rebâtir sur un plan nouveau d'égalité, de communauté, de collectivité ; ces projets ou systèmes émanent tous de Tarsenal révolutionnaire, et, à ce titre, ils subissent Tarrét de condamnation prononcé contre eux par la sociologie.

Le socialisme est manifestement détaché des opinions théologiques, et cela aussi bien dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Sorti du giron de TÉglise par les causes profondes qui en ont dissipé Tautorité générale, il n'y rentrera jamais. L'important serait que le parti conservateur se pénétrât de cette réalité, et ne perdît pas en d'inutiles tentatives des forces dont Tordre a si grand besoin.

En revanche, le socialisme ignore les lois de l'évolution sociale ; et, quand il en entend parler, il les redoute ; car il craint d'être contrarié par elles.

m t870 ET 1S7I.

hei lois de l'évolullon sociule, connue du reste les lois du monde dont elles sont une parlie, contrarient tous ceux qui ont des systèmes k réaliser niil^^ré l'urdi'e, uiulgré l'iisloire el, ils t'ont dit les luulheuri'ux ! malgré la science. Malgré la science L... Mais passons, et ne notons ce propos que comme un indice de notre anarchie mentale et de nos danj^ers sociaux.

Ce fui sous le règne de Louis-Philippe que le mouvement socialiste commença de se distinguer du mouvement généiil de la révolution. Les adeptes déclarèrent que les questions politiques leur importaient peu, et que la piimauté passait aux questions sociales. Puis vint la gi'ande éruption de 1848. Elle fut comprimée,

mais ta défaite n'était pas une fin. Durant les vingt ans d'empire, le socialisme se rallia et fortifia ; et aujourd'hui il n'est pas un État d'Europe où il n'ait pris pied, et où il ne soit devenu un élément quelquefois menaçant, toujours considérable. Toutefois, croire que la question sociale, telle qu'elle est soutenue par les classes ouvrières, soit capable de faire tomber les armes des mains des rois et des peuples, ou croire, comme M. Comte, que l'avancement de la civilisation et les tiens de l'industrie et du commerce pèsent assez dans la balance politique pour empêcher tout grave conflit entre les nations européennes, est une même erreur. La question sociale des classes ouvrières, les liens de civilisation et de commerce n'ont pas empêché la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, la guerre d'Allemagne contre le Danemark, la guerre de la Prusse contre l'Autriche et enfin la guerre de l'Allemagne et de la France. Où est, en 1871, la force plus grande de ces conditions de paix contre les conditions de guerre?

118 ÉTUDE SUR LA CRISE DE GUERRE

Les socialistes luttent en vain, par des argumentations, contre un fait brutal et pressant. Ce fait, le voici : l'Allemagne a aujourd'hui deux cent mille hommes parfaitement disciplinés et armés, munis de tous les engins de destruction les plus perfectionnés, et susceptibles d'être mobilisés en quinze jours et d'être jetés au delà de leurs frontières. Cet appareil vient d'être employé à enlever à la France deux provinces, malgré les protestations des habitants, et cinq milliards. En présence de cette force énorme, disponible pour l'attaque tous les États, grands et petits, amoindrent et augmentent leur système militaire. Pourquoi ? parce qu'ils veulent, être peu, ne pas perdre cinq milliards et deux provinces. Voilà le fait actuel, contre lequel, malheur

reusement, le socialisme ne peut rien. Les aocia* listes, enrégimentés et commandés^ marcheront; et, dans la campagne de France, on n'a pas remar* que que les socialistes allemands aïmi moine bten fait leur devoir contre nous que leurs autres coro^ patriotes.

Tels sont les motifs communs à toute l'Europe qui mettent sur le second plan la question socialiste ; mais, outre ces motifs communs, il en est de partU culiers pour la France. Elle a des milliards à payer aux Allemands, l'évacuation de son territoire à obtenir et une dette de vingt milliards à équilibrer avec ses ressources diminuées par le démembrement qu'elle a subi et par l'énorme contribution de guerre qui lui est imposée. Gela, il faut le dire, la préoccupe plus que la question sociale, toute formidable qu'elle s'est montrée ; en effet, la question sociale s'ajourue, les paiements et les impôts ne peuvent s'ajour^ ner. Au reste, on remarquera qu'une grosse dette

publique est une barrière considérable mise devant le socialisme, aussi longtemps qu'il demeurera divisé en lui-même, insurrectionnel et anarchique. Le moindre ébranlement, volontaire ou involontaire, infligé au crédit, produirait une catastrophe ruineuse pour des millions d'individus qui, tant qu'ils pourront, s'opposeront aux bouleversements.

Gomme la France vaincue et abattue, le socialisme, lui aussi, après sa défaite, a besoin de recueillement et de repos. Il y est contraint partout, grâce aux forces supérieures dont les gouvernements disposent. C*esl pour lui le moment de s'examiner ; c'est aussi le moment de l'examiner pour tous ceux qui étudient les efforts des classes ouvrières et la connexion de ces efforts, soit avec la révolution, soit avec la rénovation.

Le nombre des ouvriers, leur groupement dans de grands centres, leurs associations disciplinées, les vastes intérêts qu'ils représentent, la presse active et ardente qui leur sert d'organe, tout leur donne une influence considérable, surtout dans les pays de suffrage universel. Souvent, dans leurs journaux et dans leurs* réunions, ils se vantent d'être la masse numérique prépondérante; ils se trompent. La masse des paysans l'emporte notablement sur la masse ouvrière, du moins en France. Oui, le nombre serait de leur côté, s'ils entraînaient les paysans avec eux. Mais l'homme de la campagne est propriétaire, ou, quand il ne Test pas, s'eiforce de le devenir par l'épargne. Cette dissimilitude de condition et de penchants sépare profondément, par les intérêts et par les opinions, la masse paysanne de la masse ouvrière.

Dans la situation telle que la révolution générale

ÉTUDE SUR LA CRISE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture, une classe forte et nombreuse a deux voies ouvertes devant elle pour essayer d'obtenir ce qui lui paraît équitable dans ses rapports avec les autres classes. Par la première, on travaille à modifier la législation en agissant sur l'assemblée législative par la presse, par les réunions, par le vote ; on s'efforce de faire entrer dans les assemblées des ouvriers ou des hommes dévoués à leur cause; et, en comptant sur tous ces efforts, on compte aussi sur le temps, grand modificateur des choses et grand réformateur. Dans la seconde, on méprise ces moyens légaux comme insuffisants d'un côté, et comme trop lents de l'autre; et l'on espère, comme on l'a vu, que des insurrections victorieuses produiront des solutions rapides et décisives.

Aujourd'hui même, on peut dire que ces deux procédés sont en voie d'expérience. En Angleterre, les masses ouvrières, soit de gré et par plus de prudence, soit de force et à cause d'une compression plus efficace, ne tentent pas la révolte, et dès lors tournent toutes leurs pensées vers des moyens légaux; et encore n'ont-ils pas le suffrage universel. En France, où les grandes résistances politiques sont désorganisées, les masses ouvrières ont trouvé plus d'une occasion où à leurs yeux a lui l'espoir de s'emparer du gouvernement et, par lui, de modifier la société à leur gré; témoin juin 1848 et mars 1871. Maintenant, qu'advient-il? Les Anglais se laisseront-ils des moyens légaux pour recourir à la violence? Les Français, découragés par leurs défaites, se résoudront-ils à ne compter que sur la discussion et le vote? De quelque façon que se fasse l'expérience, et en souhaitant que le mode anglais soit imité partout, aux uns et aux autres la philosophie

positive croit pouvoir dire qu'ils resteront en deçà des solutions effectives aussi longtemps du moins qu'une doctrine positive, même sans lui la Tois l'intelligence et le moral, n'aura pas donné à tout le monde certains principes communs, équivalents des religions.

On a dit que, naguère encore, il n'y avait que deux politiques, celle des rétrogrades et des révolutionnaires, ou, si l'on veut, des conservateurs et des libéraux, mais qu'aujourd'hui il y en a une troisième, celle des socialistes et que cette troisième prend, à l'égard de la politique libérale, exactement l'attitude que celle-ci prenait à l'égard de la politique rétrograde ou conservatrice et la traite d'arriérée et d'impuissante. La comparaison est tout à fait erronée, et aucune similitude n'est à établir entre les deux situa-

tions. Les bourgeois d'alors réclamaient à l'égard de la noblesse une mesure simple et d'exécution immédiate, si les réclamants étaient assez forts, à savoir l'abolition de privilèges intimes, il est vrai, mais devenus abusifs. Les socialistes d'aujourd'hui réclament, ce qui n'est pas du tout la même chose, une refonte systématique, utopique de la société, sans se soucier le moins du monde de l'histoire, de la sociologie et de ses lois.

France.

Montaigne a dit, dans un temps aussi alarmant que le nôtre pour les destins de la France: « En cette confusion où nous sommes... tout homme français a l'œil à chaque heure sur le point de l'entier

IS ÉTCDL Sm L\ CRISE DE GUERRE

reintéressé de sa fortune : d'autant plus de son courage foible de provisions plus fortes et ▼!• gottettes... Comme je ne lis guère en histoires ces confusions des autres états, que je n'aie regret de ne les avoir peu mieux considérés, présent, ainsi fait ma curiosité que je m'aggrave aucunement de voir de mes yeux ce notable spectacle de notre mort publique, ses symptômes et sa forme ; et, puisque je ne la puis retarder, je suis content d'être destiné à y assister et m'en instruire. » Aussi conçoit-il une triste que lui, mais moins stoïque* j'aurais mal à considérer une mort prématurée pour moi-même, si je ne pensais que je m'en instruis pour essayer d'apercevoir les germes du salut. De cette terrible épreuve, au seizième siècle, que Montaigne crut définitivement mortelle, la France sortit avec de profondes blessures qui se cicatrisèrent rapidement. La vie et la force revinrent : l'histoire recommença pour elle : et trois siècles se passèrent

dans les vicissitudes qui sont le lot d'un grand empire, mais aussi avec tout Téclat et toute Tinfluenoe qui lui appartiennent.

Sortin-t-elle de Pépreuve présente comme elle sortit de l'épreuve passée, c'est-à-dire avec un nouvel avenir devant elle? Le péril est immense, mais il n'est pas au-dessus de ses forces intellectuelles, morales et matérielles.

Depuis Henri IV, puisque cette date m>st fournie par Montaigne et la citation, nous fîmes nos affaires avec Tintenrention des sujets ou peuple que permettait cbaque siècle et avec un succès suffisant. Même le terrible gouvernement de la révolution, au milieu des convulsions, ne laissa rien perdre de la gHuadeurde la France. St^uls, les Bonaparte nous ont

HE 1870 ET J

pit^olpitM trois Um (lfin« l'ablinp. r>t Iroin fois pnr In iii^mn procédé : le despotisme un dedans, nu dehurs l'abandon de la politique trndilionnflle de la Prnnce i>t l'entrftprine de fitierres aussi follement déclari^es que mal Gomlutes. Troia fois! et si celle famille nérasle r(<venAât pur JR ne sais quelle Impos^ilile cirionstance sur le ll'l^ne, je ne pourrais me défendre ilu pref<<«iitmientqu'un destin sitilslre veut détruire«^ la Franco pi lu rayer du nomlirn des nntions.

La (lêruile tic> l'insurrenlien parisienne ni le surets de l'emprunt de deux milliards prouvent seulement que le ulul n>Rl pas impossible ; main ils Ront loin ite l'assurer complètement. Pour cela, il est bosoiiii que trois autres milliards soient payés & l'Ai

lemu- Une, qao les troupes allemandeaévcuentnotrn «ni, el qu6 des détlcils annuels no viennent pas montrer iiolro Impuissance h supporter nos charges et comprometltre nos finances et notre crédit. A ce prix, et quand tout cela sera nconipti, nous serons une nation amoindrie, déchue, mais indépendanle et sauvée.

l^tte fois-ci, les événements, non les honimes, font la république. C'est elle qui Contracte les nmpruntscolOBsaux, impose les plus lourds fardeaux. Atablil le service militaire oliligaLoirc, réforme l'administration. Dune pareille tflche, aucune monarchie ne serait capable ; la puissance lui manquerait pour l'Rffecluer. Bien que, dans un pays aussi troublé que le nôtre, il soit diflicio d'étendre fort loin la prévision, cependant il est probable que la république en viendra il lioul.

La philosophie poKilive, on le sait, ne reconnaît qu'aven des restrictions ce qui est nommé dans le parti révolutionnaire le doffmD de la souveraineté

124 ETUDE suri LA CBISE DE GUEllRE

populaire : pour deux raisons, d'abord pnrce que la volonté du peuple, pas plus que celle d'un rai ou d'un législateui-, ne peut changer les conditiones essentielles de l'existence des sociétés et de leur développement; puis, parce que le peuple est incapable de gouverner directement et par lui-même. Mais cette même philosophie reconnaît que, à un certain point du développement des peuples, ils ont le droit et le devoir de nommer ceux qui font leâ lois et le gouvernement; iU donnt^nl la puissance, mais ne l'exercent pas,

C'est aujourd'hui presque un lieu commun de passer en revue nos trais monarchies. Je n'ai que du respect pour les princes de la

maison de Bourbon, aînés ou cadets. M. le comte de Chambord a déclaré comment qu'il ne régnerait sur nous qu'avec le drapeau blanc et comme roi légitime ; cette prétention, qui, en 1830, coûta le trône à Charles X, comment le rendrait-elle en 1871 à son petit-fils ? Les princes d'Orléans, tout entiers à la joie d'avoir retrouvé leur patrie, ne nous parlent pas, mais quelques-uns de leurs amis nous parlent, de monarchie constitutionnelle ; toutefois notre milieu social est bien trop agité pour comporter aucune fiction ; et vraiment qui, aujourd'hui, voudrait s'inquiéter si le roi règne et ne gouverne pas ?

Nos troisièmes monarques sont les Bonapartes. De ceux-là, je me détourne ; non point parce qu'ils ont tué une république, ce sont des actes de violence auxquels les révolutions donnent place, mais parce qu'ils l'ont fait d'une manière déshonorante. J'ai un gros mot sur les lèvres que je ne prononcerai pas ; mais violer un serment est une de ces actions qui, commise dans la vie privée, entacherait l'homme et

m 1870 ET 1871.

qui ne l'oublie pas moins dans la vie publique. Quand, à la fin d'août, je vis Napoléon III partir pour Sedan, je dis hautement que la responsabilité de ces désastres ne s'expliquait que par la mort, et que sans doute il allait se faire tuer. Grâce à la loi rendue par l'Assemblée nationale, tous les princes peuvent rentrer en France, même Napoléon III ; mais, s'il rentrait, il devrait être traduit devant la justice du pays, et jugé, non pas à cause du 2 décembre, puisque les plébiscitaires l'ont couvert, mais à cause de la déclaration de guerre et des opérations qu'il a conduites, étant responsable aux termes mêmes de sa constitution.

Il est des désastres tels qu'ils excitent une vraie stupéfaction, comme en excitent des événements incroyables, et pourtant réels. Une année, il prît envie à Napoléon I^{er} d'aller à Moscou avec quatre cent mille hommes; il y alla, mais le grand empereur n'imagina pas que l'hiver de Russie était froid ; l'hiver fut froid comme à l'ordinaire ; et l'empereur laissa ses quatre cent mille hommes dans les neiges et sous les frimats du septentrion. Une autre année, il prit envie à Napoléon III de faire la guerre à l'Autriche ; il n'imagina pas qu'il y eût danger à se mesurer avec le nouvel état militaire de cette puissance, il avait deux cent cinquante mille hommes braves et solides : en un mois, il n'en restait plus ni un homme, ni un fusil, ni un canon; tout était prisonnier. Tandis qu'il aurait fallu, après les défaites de Forbach et de Wœrth, conserver, comme la prune de l'œil, les armées de Lorraine et de Châlons, il se fait couper en avant de Verdun, il se fait couper à Sedan, et laisse la France sans un officier, sans un soldat régulier et sans une arme.

III. ÉTUDE SUR LA CHASSE À LA GUERRE

Qui n'a pu sentir la profondeur d'une telle incapacité ?

- Sans sortir de l'histoire contemporaine et sans rappeler que la France a survécu honorablement à son nom dans la fondation de la grande république américaine, c'est à notre pays que la Belgique et l'Italie doivent leur indépendance et leur constitution. Après la défaite de Louvain, la Belgique rentrait sous la domination hollandaise, si une armée française n'était pas intervenue et l'impuissance de l'Italie à se délivrer elle-même avait été constatée par les succès éphémères de 1848 et les rêves défilés

de 1870-71. Ces choses-là, nous ne les ferons plus.

Pour lea faire, il faut une puissance effective que nos désastre» noui ont enlevée, et une expansion de volonté qu'ili n'ont pas moins comprimée. Toute notre puiiftance et toute notre volonté se concentreront désormais sur nous-mémea. Pour longtemps, personne en lâurope n'a rien ii craindre ni à espérer de la France.

lia doctrine sociologique, en étudiant le mouvement qui tendit à changer les bases catholico-féodales de l'ordre social, a noté que, depuis quatre-vingts ans, la France en fut le principal agent- Les faits et leurs conséquences étaient manifestes ; les dates de BU, do 1830 et de IHiH ne laissaient aucun doute à cet égard, et elles s'encbainaient avec une régularité remarquable. Ni 89, ni 1830, ni i848 ne restèrent des événements locaux; ils rayon- nèrent beaucoup; et tel prince ou te) peuple, qui ne pouvait mais de ce qui se passait sur les bords de la Seine, avait fortement res- senti Tondulation révolutionnaire. Même, il est permis de croire que la chute de Tempire, si, comme bien des lignes Tannonvaient pour

ItK IH7(1 KT l>*7t. m

If m»ini-il li" lu mort do rumpemur, ttllrt HViiiI râsuHÀ il'un niouveiiii-nl papuluim, n'nfit ptin Mé tan» miitrixoup lietcial en Euvape. Mais nili^un ollet dn v.(\ IMnro n'H été pi^oduil, rein- pin; uymi péri dans une l'AUuIrupliu i)ur(^int>iil iiiililAJre Bien plu)>, l'iiiiirntclion «ociolistn de Parii mt roitii» itioh'tii limita- rinlloiiinnt et iiiiuraloniont, 6l n'n suacilé que de liiut r»»»1rainli)i m»r)irextiilii)n\$. CpI» montre comiimnl irrile roni'lion df) foyer qui iippurlenail à lu Fnmcii lui i!s| rvUi'it" pur It^i t'iviinomcnU ; non pui qu'il n'cm tlnivB runiuiir (Juf^lqUi' aiitrtt au ddlion d'elle; c'est une fonction actucllenienl éleinlo.

Voyant In Frioien viiincuti el ronvertéfi; le purli »oct«Iiite n tonlti de s'en einpiiror par lu force iieï rirmes, h laidr do Pnris dont il avait l'appui; il » àié déruit. De Itnu' cCilù, le» puriis nionnrchiiijuns tint songii i.t son^cmt cncom il y restjiurer un IrAn»; maii>, |irovi)ii)iriMiierit du moins, loule litu- Miliv<> tle ce KUtiri' eal iolero'pli^e durant \o lenijia f)iti lara ntiaOKoairo pour libérer nolrv territoire id équilibrer not linances. Au i aflp-teitibre, quand lu république fut proclamée, on a dit c|u'clle fltail r<indée, Hj elle réu^aiswit il sauver la Franco de riminanie piiril que lui li^guail reiupîrei mais que, ù elle n'y réuasiisait pua, elle éluir proscrire ik jamais. Èll« n'y a {laii riSuani; pourtant elle n'est pus {■ruoerito: toute précaire qu'elle est, elle parail encore muina insluldc et moins inilnii*^ qu'aucune des monarchies qui &e proposent.

Pluitieui's, parmi les observateurs et les penseurs, éluiiinl d'opinion que la rénovation sociale, qui demeure, mdlgrti (uul, la grundo alfaire de l'Kurupe, ne serait entravée par rien delriinyer, et i|u'e|l« np Mini'onlperail qufl Im eomplications issues do sji

ÉTUDE SUR U CRISE liE GUERRE

propre nature. Celait là le cours régulier des choses ; mais, malheureusement, dans l'histoire, le cours régulier est souvent interrompu; el aujourd'hui apparaît la guerre internationale, perturbation la plus fftcheuse de toutes. L'incontestable prédominance militaire de la nation allemande conduira la situation à celle alternative : ou que celle prédominance deviendra absolue et qu'il se formera un grand empire qui, semblable k l'empire romain, subjuguera toutes les nations indépendantes; ou que ces nations soutiendront leur indépendance soit par des combats soit par des ligues; ou que, incapables de porter sans terme un ékra-

sant fardeau d'impôts, les nations s'entendront d'une façon ou d'une autre pour la paix.

A chèque crise politique et sociale, les deux grands partis qui se partagent l'Europe, le parti conservateur et le parti révolutionnaire, interrogent avec inquiétude la situation, demandant, l'un, si les doctrines théologiques ont gagné ou perdu ; l'autre, si les rois et les prêtres ont essuyé des échecs ou reconquis des positions. Ce n'est pas dans ces deux ordres de faits que la philosophie positive prend les règles de ses prévisions; elle constate si la science a continué de faire des progrès, d'enregistrer des découvertes et de fonder des lois, et si l'industrie, qui dorénavant ne marche pas sans elle, a poursuivi son essor. Toutes les fois que la réponse est affirmative, et jusqu'à présent elle l'est toujours, la philosophie positive déplore ces catastrophes qu'une sagesse plus éclairée pourrait éviter, mais elle reconnaît que la civilisation suit le cours que l'histoire lui a tracé.

Le rôle que la France a joué depuis 1789 dans la

DE 1870 ET 1914

renouveau social de l'Europe française, je l'ai dit, terminé : les événements militaires, la défaite et notre déchéance y ont mis fin. Si nous parvenons à fonder une grande république au centre du continent, ce sera un fait politique qui donnera une notable preuve de notre consistance et de notre maturité; si, au contraire, nous reprenons un roi, nous irons nous ranger, derrière la monarchie, derrière les monarchies vraiment héréditaires. En attendant et durant nos ans (la cicatrisation, la France a seulement à réparer pertes et à recueillir ses esprits. Comme les illustres familles tombées dans l'infortune, nous devons à la fois être fiers et humbles,

fiers de notre passé, humbles de notre présent; n'acceptant jamais noire déchéance, nous ne pouvons nous en relever que par ce double sentiment.

Depuis nos désastre», on a beaucoup parlé en France de la décadence de la France; et cette idée

a pas trouvé chez nous une grande contradiction. On y a vu la cause de la iléfaile, et l'on a été fort disposé k dire son mea culpa. Un men culpa est en elfet k dire ; mais, suivant moi, ce n'est pas pour une prétendue décadence que je n'aperçois nulle part. Dans une de ses belles chansons, Béranger disait qu'il chantait :

Pour contoler «un paya malheureux.

Consoler appartenait au poMe, mais n'appartiendrait pas nu philosophe, rigoureux observateur de la réalité. Aussi, est-ce sur des faits, non sur dos sentiments, que je me fonde. Ces faits sont patents, je vais les rappeler.

Je commence par ce qu'il y a de plus visible et de

constatation la plus irrécusable, je veux dire la production, rindustrie, le commerce, la richesse. Dans cet ordre non seulement il n'y a pas décadence, mais il y a progrès considérable. Même aujourd'hui, malgré les destructions causées par la guerre, malgré les milliards payés aux Allemands, le crédit de la France est intact, et, financièrement, elle possède une puissance de premier ordre, bien que sa puissance militaire et politique soit brisée et qu'elle n'occupe plus aucun rang dans TEurope. Maintenant, réfléchissez que la production, Tindustrie, le commerce supposent un travail soutenu, vigoureux, intelligent, et en même temps requérant Tapplication constante d'une science perfec-

tionnée, et dites-moi en quoi il est possible de prétendre que dans ce domaine la France est en décadence. Notre richesse est grande; la possibilité de faire face à nos désastres suffit à le prouver.

J'ai parlé d'abord de la production, parce qu'elle se traduit en chiffres. D'autres activités ne s'expriment pas de cette façon; je vais pourtant essayer d'y trouver une marque qui ne laisse pas de doute sur leur prospérité ou leur décadence. Les lettres et les arts sont un domaine où depuis les hauts temps la France a tenu un rang honorable ; et, dès l'origine du moyen âge, l'épopée chevaleresque qu'elle créa fit le charme de toute l'Europe d'alors. Apprécier une littérature contemporaine, des arts contemporains est toujours compliqué d'une certaine incertitude ; car la postérité est loin de ratifier toutes les admirations du moment. Mais, pour le jugement que je cherche ici à porter, le point de vue relatif est suffisant; et la comparaison de nos lettres et de nos arts avec les lettres et les arts de nos voisins, sera

J 1870 ET 1871

l'inilrumenL iln finioiilnn ijui iniirquora li nous taliiSKunB unti
duiiiiilence- Lus oacilU lions de cet iisliumonl ne nous sont pus
déravunitilf^B; partout fioslt^tie» et nos arts marchent à l'île I)
ciMn de aequ'il y a de plus relevé en tCurops dans ce moment.

fU les sciences? Pour elles aussi, je n'abandonnerai pas d'entrer
dans le détail des choses et des hommes, ne voulant ni élever ni
abaïsser. Certes, je n'imiterai bien d'imiter les Allemands qui
viennent de traîner Lavoisier dans la buie (qui croirait que la

pullopobie puisse se dégrader jusque-là?), et je rends W|UilA-
 bleniitnlju»lii:Ë nus illUHtrulioiisde l'Allemagne cuntamporaine.
 Mais, usant du tnéma raisonnmsnt, jetamina »i rioa voisins,
 nos rivuun nous tiennent en quelque eRlinie- Or, il est un corps
 (jui, sans oonrenter, il s'en faut, toute la neienco rran^aise, en
 u*t erpendanl le onii»idnrable rupriiseiitJint, je parle de rinstitul
 du France. Que ce corps soit Tort honoré en Europe, cela ne Toil
 doute pour personne; d'illustre» âlrangers iiccepleul iiveu satis-
 faction d'y ^Ire aK^égns- Ceci duni encore, même après nos
 désaftres, et prouve qu'on tw noua croit pas assuE en decwlencD
 pour dédaigner les modestes honneurs que des savants accordent
 à dus savaiila.

Je au vui pas prolonger cete revue; aussi, je lerminei-ai par un
 mot très bref sur la philosophie. Ily ■ en ee moment en Europe
 trois philosophies principales : la philosophie allemiinde, qui n
 pour chef Hegel ; U pliiln^npin anglaise, dont les représentants
 lo» plus «iniinunls suni tiluiirl Mill, Uaiu el Herbert bpencâr;
 elune pfiilosopliie française, dont AU!{Utle Comte eti le fonda-
 teur. Bi je me prononçais, je »nrai« iuge et partie; car, depuis
 beaucoup d'années, je tuii un de» disciples d'Augustu Comte.
 Aussi,

id2 ÉTUDE SUR U CRISE DE GUERRE

•me garderai-je d^iniervenir dans la question, et je m^adres-
 serai, ici encore, aux témoignages extérieurs. Quel est le rapport
 de ces trois philosophies Tune avec Tautre? La philosophie an-
 glaise repousse, de la façon la plus décidée, la philosophie alle-
 mande, et a beaucoup de contacts avec la philosophie française.
 Dans Tarène philosophique, nous soutenons la lutte, et, si nous

en croyons le témoignage de la philosophie anglaise, par rapport à la compétition allemande, nous la soutenons avec avantage.

Quoi donc ! ai-je le dessein d'égarer mes compatriotes et de leur procurer une flatteuse illusion au sujet de la situation ? Non, certes ; mais, par les faits positifs que je viens de rappeler, il me paratt que la France a succombé au moment où elle était pleine de force et d'activité. Est-ce que je veux les encourager à s'endormir dans une plate satisfaction d'euxmêmes, et à ne pas faire les efforts puissants et continus que réclame la réparation des désastres ? Non, certes ; il n'y a ni temps ni force à perdre ; et, dans le cercle restreint où j'ai quelque influence, j'excite les jeunes gens à se mettre énergiquement à la besogne. Mais je tiens à montrer qu'avant notre chute, nous ne portions en nous aucune lésion considérable de la vitalité.

Et pourtant notre chute a été profonde. Nous avons été vaincus, et vaincus en un tour de main : la guerre entre armées a duré moins d'un mois. Commencée dans les premiers jours d'août, elle était finie le 1^{er} septembre. Le reste a été tenté sans officiers, sans fusils, sans canons, sans soldats autres que des hommes appelés à la hâte. Mais il le fallut ; que dirions-nous aujourd'hui à nos compatriotes

d'Alsace et de Lorraine, si nous n'avions pas livré les derniers, les inégaux combats ?

Vin expirer » coimlîi mole fuit sua, a dit le poète. Le conseil a manqué à celui qui était à notre tête ; il n'a su ni préparer la guerre ni la faire ; et pourtant c'est lui qui l'a déclarée ! Je ne sais quel affidé du boiïaparlisme écrivit peu de jours avant le coup d'État de 1851, et eu l'aunonçanl, que l'assemblée se précipitait

sur l'épée nue qui lui était tendue. Eh bien ! la Némésis de l'histoire a voulu qu'à son tour cet infortuné se soit précipité et nous ait précipités sur l'épée nue que la Prusse tendait.

Vincennes Ibrahim, qui traînait dans les Tuileries sa vide majesté, n'avait eu une certaine prévoyance que pour la comédie de Sarrebruck, que pour les préparatifs de son entrée à Berlin. Mais la Traite politique, mais la vraie guerre, à cela il n'avait point songé, Incapable au début des hostilités et dès l'engagement des premières affaires, quelle ne devint pas son incapacité quand il eût fallu tant de décision et d'activité pour ménager les deux armées qui nous ressaient et pour les conserver à la défense de Paris et au ralliement de ce qui fut plus tard l'armée de la Loire ! L'ennemi, rapide et nombreux, ne laissait passer aucune faute sans en profiter. Toutes les fautes furent commises, et bientôt il ne resta plus un seul homme des 200 000 qui eussent entré en campagne. M. de Ségur, dans son Histoire sur l'expédition de Russie (XI, i), rapporte que Napoléon, poussé de désastre en désastre jusqu'à la Bérésina, s'écria : « Voilà donc ce qui arrive quand on entasse fautes sur fautes ! » Entasser fautes sur fautes et nous précipiter dans l'abîme est le privilège des Bonapartes.

Violateur du serment et de la probité, le prince Louis Bonaparte sut habilement disposer le guespion par lequel il dispersa l'assemblée et s'empara du pouvoir. Mais toute cette habileté nocturne lui a fait défaut dans la guerre au grand jour et sur les vastes champs de bataille : un parjure pour début, Sedan pour terme, voilà la carrière du neveu de Napoléon !

Après les premières défaites et après Sedan, on demanda au Corps législatif de prononcer la déchéance et de s'emparer de la direction des affaires. Ce qui serait advenu de ce coup d'autorité

pour la guerre, pour la paix, pour la monarchie impériale, je ne sais; mais, ce moment très court une fois passé, tout devint fatal. L'empereur ne s'étant pas fait tuer à Sedan, l'empire est maudit; les grandes villes, Paris et, avant Paris, Lyon, Toulouse Texécutent; la république y est proclamée spontanément. Pendant cet intermède, la royauté ne bouge nulle part; aucun roi n'est à la télé de nos derniers bataillons; aucun roi ne va négocier la plus douloureuse des paix, ni entreprendre la réparation de nos désastres. Je ne rappelle tout cela qu'afin de résumer les multiples impuissances qui paralysent la monarchie parmi nous.

Si les chefs des nations sont responsables des fautes qu'ils commettent, les nations sont responsables des chefs qu'elles se donnent. Il n'y a rien à imputer à la France pour avoir eu un Louis XY à sa tête ; l'ordre antique de la monarchie le voulait ainsi ; mais il y a tout à lui imputer pour avoir fait empereur un deuxième Bonaparte, après avoir essayé du premier. J'ai dit ci-dessus que la France n'avait point subi de décadence, et qu'elle était riche, labo-

DE 1870 ET IRT;

ripus(> et intelligente comme par If pnsséi muis il faut faire une exception cennailérahle pour la polilrqu«. Ui, tout est fin désarroi et en décadence. La monarchie restaurée tombe par des ordonnances i\at) lui inspire l'esprit rctrn({rade et cli^ricnl. La moiiiirchie de ISÎJO provoque, pour ludjonction dos caparilés h U liste éleclorule. une très iiiiulic! bataille <{u'elle perd. Les deux républiques de !lâ et de 48 succombenl. parce qu'elles inspirent des craintes d'anarchie. Ces commotions intérieures, qui n'em-[ifclienl pas la France de prospérer dans les voies (lu développament, se compliquent des deux Bonupartes, qui la précipitent

dans les extravagances militaires et dans les extrêmes désastres. C'est au lendemain d'un Itonaparte el d'un désastre que nous sommes aujourd'hui.

Le mouvement qui produisit les événements de 1830 et de 1848, el auquel l'Europe entière participa plus ou moins, avait pour cause essentielle un intérêt (général de rénovation, non un intérêt particulier d'affaiblissement. Le flot a retourné: c'est l'intérêt particulier d'affaiblissement (la guerre de 1870 l'a prouvé) qui prévaut sur l'intérêt général de rénovation. Quelque fâcheux que ce soit, il faut y accommoder notre politique. Dans ce déchirement qui ajourne les aspirations sociales el qui ouvre la porte aux ambitions conquérantes, une république française peut avoir un rôle salutaire à la France, utile à l'Europe.

La France n'est plus parmi les grandes puissances : Cette perte de rang est le résultat manifeste des défaites qu'elle vient de subir. C'est peu de payer une contribution de guerre de cinq milliards; c'est peu de s'être vu arracher deux provinces: il lui faut

assister à l'oppression de ceux qui furent siens, qui restent siens du plus profond de leur cœur, et entendre inutilement à sa frontière leurs douleurs et leurs plaintes; rien ne montre mieux qu'elle n'est plus parmi les grandes puissances.

Certes ces douleurs et ces plaintes sont un honneur pour elle et pour sa manière de partager la vie commune et l'œuvre de civilisation. Ceux que la conquête lui arrache ont le cœur serré, ils aimeraient mieux subir avec elle la mauvaise fortune, que jouir avec le vainqueur des splendeurs de la victoire. Un jour viendra sans doute où les Slaves de la Posnanie seront disputés entre Russes et Allemands. Ce jour-là, la Posnanie n'exprimera ni dou-

leurs ni plaintes, et, bien qu'annexée depuis cent ans, elle fêtera joyeusement Tévénement qui Tarrachera des mains allemandes.

Nous avons maintenant notre Yénétie. C'est un honneur pour Tltalie que jamais les Vénitiens n'aient consenti à être Germaines. Alors nous plaignons le sort de ceux que la conquête opprimait; aujourd'hui pourquoi les Italiens ne plaignent-ils pas cette Alsace et cette Lorraine que la conquête opprime, que la violence démembre ? C'est qu'ils n'aiment pas autant la France malheureuse que la France aimait l'Italie opprimée.

Je dis donc qu'il n*y a plus que trois grandes puissances en Europe : l'Allemagne, l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre poursuit le développement d'une industrie florissante, d'un vaste commerce et d'un immense empire. La Russie est sans limite en Asie, et s'y étend incessamment. L'Allemagne espère réunir à soi les Allemands ou les demi-Allemands ou les faux Allemands partout où il y en a.

Au milieu des violentes récriminations contre l'empereur, ses ministres et ses instruments, des voix se sont élevées pour demander qu'on ne ctiarfteitl pas de iouE le mal ces boucs émissaires, oubliant la part de responsabilité qui appartient ik la nation. Cela osl juste; quels que soient les méfais d'un (el empereur et de tels insiruments, im méconnaissans pas noire propre culpabilité. Toute expiation est double : l'une se t'ait par les suul-Trances,celle-Iii est accomplie, et nos soulTrances surpassent notre faute ; l'autre se fait par l'amendemenl ; elle se prépare de tous les cOtés, et le débat entre monarchie et république en est un des symptômes.

A personne l'état présent de l'Europe ne peut paraître doué d'une grande stabilité. Les traités de 1815, destinés à replacer sur de nouvelles bases le système européen, restèrent fidèles aux idées d'équilibre, et remirent l'hégémonie de l'Europe à cinq grandes puissances, l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Prusse et la Russie. Ils n'existent plus. Je ne sais à quelle place l'Autriche se met depuis Sadowa; mais, depuis le traité de Versailles, la France est déchue de son ancien rang. L'hégémonie du continent appartient à l'Allemagne et à la Russie ; mais, en se rétrécissant, les bases son! loin de prendre plus de solidité.

Redevenir une puissance militaire de premier ordre et prèle h conquérir comme est maintenant l'Allemagne, ce serait tourner dans un cercle auquel le génie progressif de la France s'efforcera sans doute d'échapper. Les conflits, il est malheureusement permis de les augurer ; mais il n'est permis d'en entrevoir ni l'heure, ni le caractère, ni l'issue. L'indépendance des nations est menacée, on le

voit ; il faudra la défendre, on le sent. L'équilibre entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche a remplacé l'équilibre entre les cinq grandes puissances ; il est précaire. Durant le répit qui est donné à tout le monde, la France reprend sa tradition républicaine. La république de 1793 fut attaquée par tou^ les rois ; celle de 1848 ébranla plusieurs trônes. Celle de 1871 n'est attaquée par personne et n'ébranle personne. La préoccupation de l'Europe est ailleurs. La nôtre est de réparer nos désastres et de fonder un gouvernement républicain. Avec cette tâche, nous ne manquons ni de but pour diriger nos efforts, ni de travail pour occuper notre activité, ni de patience pour attendre les conjonctures.

CHAprniE n

M. THIERS CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF

DE LA RÉPUBUQUE FRANÇAISE ET ÉTABLISSANT DÉLIBÉ-
RÉMEICT LE RÉGIME RÉPUBLICAIN

L'Assemblée nationale est réunie à Bordeaux, dans le courant de février 1871, cette assemblée élue pendant que la moitié de la France est occupée par les Allemands et que Tautre moitié s'agite sous les impulsions contradictoires d'une défense désespérée ou d'une paix qui mette fin à tant de maux. Elle est. chargée des vœux, de l'autorité, des destinées de la France. Jamais peut -être n'échut à un corps politique tâche plus douloureuse à la fois et plus dangereuse. La douleur? quoi de pire que de consentir un démembrement de la patrie? Les périls? comment ressaisir les rênes d'un gouvernement régulier, quand les grandes villes menaçaient de secouer le joug de la légalité, et que le ferme maintien de la légalité était l'unique condition qui assurât le crédit nécessaire pour faire face aux dix milliards de la contribution allemande et des frais de guerre?

Rien, à en juger par sa composition, ne pronostiquait le rôle de grande réparation qui allait lui être dévolu. La majorité, à beaucoup près, en appartenait aux monarchistes, soit partisans de

iiO M. THIERS CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF.

M. le comle de Chambord, soit attachés à la royauté parlementaire des d'Orléans. Les républicains y étaient, au début, en trop petite minorité pour déterminer sa politique. Ce qui semblait faire sa faiblesse fit sa force. Incapable de remettre le souverain pouvoir soit à M. le comte de Ghambord, soit à M. le comte de

Paris, elle se tourna, par un trait de patriotisme qui se trouva être un trait de génie, vers un homme politique à vues nettes et à volonté énergique, éminemment populaire en ce moment à cause du voyage qu'il venait d'entreprendre auprès de toutes les cours de l'Europe pour y susciter quelque intérêt en faveur de la malheureuse France. Elle nomma M. Thiers chef du pouvoir exécutif, et, après débat contradictoire, chef du pouvoir exécutif de la République française.

Mis par ce vote solennel en possession du gouvernement, M. Thiers arrêta fermement en son esprit les linéaments principaux de sa politique: faire prévaloir le régime républicain contre les partis monarchiques (1), assurer par son administration la paix publique et le travail, et restaurer le budget et la fortune de la France. Tel fut le programme dont il ne se départit pas un seul moment, tant qu'il gouverna l'État.

(1) Voyez dans mon livre intitulé: *Conservation, Révolution et Positivisme* (2^e édition), p. 77, la lettre qu'il m'écrivit le 14 février

RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE

En 1871, bien que M. Thiers eût déclaré chef du pouvoir exécutif la République française, et qu'il s'efforçât de fonder le régime républicain, la solution de la crise était incertaine. et lui discutait l'opportunité de ce régime qu'on envisageait, «I le régime monarchique que M. Thiers recommandait au Président. M. Dupuy-Lafitte. publiciste éminent, avec qui j'étais très lié et qui lui n'aurait rien d'extraordinaire, conseilla résolument de garder la République. C'est une parole autorisée que la sagesse oserait d'être recueillie.

République ou monarchie, par M. Dupont-Wiilp. Paris, 1871. Guillauiiin, rue Hichelieu, n° 14. — Le titre ne ilit qu'une moitié de l'objet que l'i^minenl publrliste a en vue. L'aulre moilié est d'indiquer la condition qui, réiitisable seulement sous la forme républicaine, permettra h la France d'échapper k ses houleversements périodiques.

M. Dupont-While n'a point d'idée préconçue sur lu prééminfi-ni-e de la république; tnaïs il constate que les événements nous y portent irrésistiblement msli^ré les volontés divergentes, et ne nous laissent que celle issue. En homme sage et elaîrvoyanl, il l'Accepte résolunnt.

D'où vi#nt donc que notre pays, après la plus désastreuse des guerres étrangères et la plus atroce des guerres civiles, n'ose de-rechef chercher son refuge dans la monarchie? Il y a à cela deux raisons. La première, c'est que les monarchies ne sont chex nous un refuge qu'eu apparence; elles lonibent les unes après les autres avec un fracas effroyable et de grandes ruines. La monar-chie traditionnelle de liOnis XVI. le premier empire, la restaura-tion, la royauté de Louis-Philippe, le second empire, rien

U2 RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE

de tout cela n'a duré, et la sécurité promise s'est toujours évanouie.

Sans doute, la république, elle aussi, s'est deux fois écroulée. Mais, et c'est ici qu'Intervient la seconde raison, les événements

ne nous proposent pas une monarchie déterminée, il» nous en proposent trois et nous rendent tout choix impossible.

La monarchie est ce qui nous divise le plus, non seulement de monarchistes à républicains, mais aussi de monarchistes à monarchistes. Même nos trois monarchies, qui se font la guerre, ont leurs

plus considérables adhérents parmi les «supérieures», elles entretiennent, par leur discorde même, une discorde irrconciliable dans le parti qui de^ vrait être le parti de l'ordre. C'est sous l'impression de ce pénible spectacle que M. Dupont-White qui sait faire vives et pressantes les objurgations, s'adresse aux classes supérieures, à celles qui craignent pour ^ propriété, en ces termes : a Le trône est au concours ; c'est là que nous en sommes. Or, voilà une proie qui va être bien courue, voilà une propriété qui aura bien de la peine à se défendre elle-même.'- Je me demande où elle prendra le temps et le soin de défendre la vôtre? Au fond, c'est uniquement là ce que vous attendez d'un roi sous le nom de sécurité. Défendez-la vous-mêmes, propriétaires que vous êtes! et, pour appliquer toutes vos forces à cette œuvre, laissez là une forme de pouvoir ej^eutif qui vous divise autour d'un Irène à garder ou à prendre (p. 44). »

M. Dupont-White ne dissimule pas les dangers de la république, a La république, dit-il, porte en elle l'idée naturelle et historique d'une domination populaire, d'un règne des masses par elles-mêmes et

RÉPUBLIQUE: oo MOKAUCHIE.

pour elles-mêmes. Ne voyez pas ces deux {lointains : le localisme où tout finit d'ailleurs le socialisme (>|. I8j. •■ Kt aill'un ; « Ce nom

de ri^publique sonnein toujuursiux oreilles du peupl<^ coniiiiip
 une exallaLîun lie »e« espérnnccs, comme une RUHspt^ralion
 do aeti grieh, comme un déchalnemenl de bea prélenlions- Suus
 ce régime, les inusses n'auronl pà» In palienci? qu'elles auraient
 siius un autre ; elles lui demunderoïil plus que les inslilutions ne
 peuvent donner, plus qo'ellei n'auraient demaniî à un autre...
 Voilà par où la république luenæe lu sociéteti (p. 31), »

Ces danger» Ûa la république, M. Duponl-White le:i accepte
 sani liétilaïion, el il le* accepte parce qu'il compta les conjurer
 grAce à l'union des clatses supérieures. C'est 1^, comme je l'ai
 dit, U seconde partie.

En conséquence do l'antagonisme des monarcliie«. il est ma-
 nifeste que, dans la république, seule forme neutre et imperson-
 nelle, l'union des classes supérieures est possible. HWe seule
 aussi leur permet de prendre, si elles ont lu résolution et l'activilé
 néces- Duireii, un rôle prépondérant dans la Kfisiion des affaires
 publiques; ciir, dissipant le fantôme de sécurité monarchique qui
 préleuduit tout dél'endre et ne défemlait rien, elle remet le main-
 tien de l'ordre à |j vigiUace et k l'habileté des citoyens les plus
 autorisés.

Si a. Uupont-While professe que le remède aux dangers de la
 république el le contre-poids au suffrage universel sont dans
 l'union des classes supérieures, l'ela signifie non qu'il a une pré-
 dilection irréfliéi'lie pour ces classes, niais qu'il les croit éminem-
 ment propres au gouvernement. •< C'est, diti, h loi du monde
 d'étie gouverné paf les classes

m RÉPUBLKIUE o1 MOiXAllCHlB.

supérieures ; ce qui les fait supérieures les fait gou- Temanies. Par la même force qu'elles ont acquis le capital, le loisir, la pensée, elles conquièrent le {^ouremement. Et rien n'est plus légitime de leur part : il n'est qu'elles au monde pour faire cette besogne difficile entre toutes, attribuée, réservée par cela même aux plus cultivés et aux plus riches d'esprit. »

Je suis convaincu, avec M. Dupont-White, que le gouvernement, chose si compliquée et si difficile, doit appartenir aux plus éclairés. Pourtant, sur cela même, j'ai une obser\ation à présenter. Nous vivons, non dans un temps régulier, mais dans un temps révolutionnaire; et il est certain que les ouvriers des grandes villes ont la prétention de s'emparer du gouvernement de la France; témoin juin 1848 et mars 1871. Je laisse de côté les ruines dont ils ont, malheureusement pour eux et pour la France, compliqué leur dernier mouvement social ; mais je constate que deux fois ils ont échoué, parce qu'ils se sont montrés incapables de donner Tordre, ou, en d'autres termes, de gouverner, et même, cette fois-ci, incapables d'aucune clairvoyance politique, entreprenant une révolution sociale en un moment où les armées allemandes occupaient encore la France avec 500000 hommes et n'avaient qu'un pas à faire, de Saint-Denis et de Charenton, pour recommencer l'investissement et le siège de Paris. L'apprendront-ils? peut-être, si les classes supérieures croient pouvoir dormir toujours sur l'oreiller monarchique.

Des deux parties du programme que trace M. Dupont-White, la première, c'est-à-dire un sérieux essai de la république, va se tenter. La seconde, c'est-à-

àin} l'union des dusses supérieures dans le système républi-
cuiD, n'est eneore qu'une espérance el un projet; mais, si jamais
une grave situation a pu réunir des hommes en des efforls com-
muns, c'est celle oii la France se trouve en ce moment, après im-
mense défaite, un dénienibrementtorrilorial, sous le poids d'une
prodigieuse augmenlution de ses charges, avec un intérieur ti-ou-
blé dans ses profondeurs el un extérieur oii la menace de la
guerre et de la conquête est maintenant suspendue sur tous les
Élals européens.

Je viens de dire ce qu'expose un homme appartenant aux
classes supérieures, ami rie l'ordre et de la liberté. En contre-par-
tie je voudrais enlendre un homme des classes ouvrières, non
moins clairvojiuit que M. Dupont-White, exposer comment il
comprend la compétition présente delà monarchie elde la répu-
blique, et le rapport de la république avec un gouvernement
d'ordre et de progiis. Le fail est là; il nous presse. Nous arrivons
à un régime sans rni: et, ce qui est plus difficile et plus périlleux,
nous y arrivons sans doctrines, je veux dire sans uu- Ires doc-
trines que les anciennes dont l'office a cessé d'être suffisant, et les
nouvelles dont l'office ne l'csl pas encore. Toutefois, comme, vîsi-
blemeni, un régime sans roi est le plus favorable à notre réorga-
nisation adminislralive et militaire, il l'est aussi h notre réorgani-
sation intellectuelle el morale.

PROPOSITION D'UNE CHAMBRE UNIQUE

Entre M. Thlen décidé pour le régime républicain et l'Âtsemblée
natioiiiile dont la minorité était monarchique, le provisoire

n[^]était pas iranché par un premier vote. Avant qu'il le fût, il devait le faire une proposition d'établir la république et une proposition d'établir la monarchie. Toutet deux se firent et toutes deux échouèrent; double impossibilité qui, de guerre lasse, arracha à l'Assemblée nationale la consécration légale du régime républicain. Dans cet intervalle si plein d'angoisse, je proposai un modus vivendi qui, affirmant le régime républicain, n'apportait à l'organisation pulttique d'autre modification que d'introduire dans rassemblée nationale le renouvellement partiel. Cette proposition (1) n'eqt pas d'écho. M. Thiers voulait deux chambres; et c'est eo effet ee syetène qoi finit par prévaloir.

Dans le numéro de septembre-octobre 1871, de \£L Philosophie positive, page 195, je disais : «J'entends souvent parler de constituante et de constitution. Suivant moi, la situation nous a donné, par elle-même et sans intervention de conceptions arbitraires, la meilleure forme que nous puissions avoir, je veux dire une grande assemblée qui, représentant la France, est revêtue d*une puissance souve. raine et qui tire de son sein le pouvoir exécutif... L*assemblée ne fera pas une constitution, mais elle portera des lois et prendra des mesures selon les besoins et les éventualités ; ces lois et ces mesures formeront, avec le temps, des précédents et la meilleure constitution, celle que n'emportent pas les bouleversements.

» Enfin, Tassemblée devant être permanente comme représentation de la souveraineté, c'est par tantièmes qu'il importe qu'elle se renouvelle, et non

(1) Jowmml du Dibatêf M norembre 1871.

L'HOPOSITION ICONE CHAMnilK UNKJUE. U7 piir disnolu-
lion ot élection en bloc. Voilà ce que nous proinelteit les événe-
nienla; Iuissôn\$-les faire, el n'inlervenons qua pour drs correc-
tiotia île dûlail et des amendements. Nous économisons ainsi, nu
profit des mesures capilnles el urgeîlles, benucoup de ti'mpttet
un inutile travail. »

Deux mois après, duns le numéro de novembre, page 4H7, je
répétais: " Ce sonl les Tuils. non les volontés ou les conceptions
des hommes, qui nous donnent la république. Bl ils uous la
donnent sous une forme plus ximple et plus pratique qu'on n'au-
rait pu l'imaginer : point de constitution h Taire, rien que des lois
au fur et à mesure des besoins ; une assemblée souveraine que sa
propre sugnsse ou la force des choses obligera îi so renouveler
par fractions pour maintenir la permanence de la eouvenilneté;
enfin un pouvoir exécutif émané de son sein et soumis réf^ulië-
rement à son contrôle. '•

Je ne rapport*) pas ces passages pour réclamer une vaine
priorité; car plusieurs politiques ont eu sans iloale une semblable
idée Hus»ilâ! que moi ou avant moi ; tuais je tiens îi constater
qu'elle n'est pas nouvelle, conalalnî par li) en même temps
qu'elle fait mn chemin au sein de l'opinion publique. Beaucoup
il'esprits s'en emparent et lui donnent de nouveauji développe-
ments ; parmi les journaux, les uns ta défendent, les autres la
combattent; la polémique est •'n){agée de toutes parts. Ênfî, des
députée fort autorisés en ont fait l'objet do propositions détermi-
nées (lui seront prochainement soumises îi la Chambra.

U question, suivant moi, mérite tout cet intérdl) pi>u la dé-
passent en importance, et aucune n'a, comme elle, la propriété
d'assurer, dims les limites

iiS PROPOSITION D*UNE CHAMBRE UNIQUE.

toujours respectées de la souveraineté nationale, des perspectives définitives au régime républicain provisoire que nous traversons.

En présence de rassemblée actuelle, élue depuis moins d'un an, et en vue de sa gestion de la chose publique, s'élèvent deux opinions contradictoires : celle des conservateurs et celle des radicaux. Il faut la garder le plus longtemps possible, disent les uns; il faut la congédier sur-le-champ, disent les autres. Les conservateurs veulent retenir une majorité conservatrice ; les radicaux veulent obtenir une majorité radicale. Voilà l'intention des deux Opinions.

J'examine d'abord la solution réclamée par les radicaux. En d'autres circonstances, il faudrait discuter leurs raisons; mais il n'en est pas besoin, et aujourd'hui, provisoirement, tant que notre sol sera occupé par l'étranger et que notre contribution de guerre ne sera pas acquittée, une objection péremptoire écarte la proposition d'une dissolution immédiate : les Allemands ont traité avec l'assemblée actuelle ; ils savent ce qu'elle veut et ce qu'elle peut. Si on les mettait en face d'une assemblée nouvelle, à esprit inconnu, ils soulèveraient à leur gré des difficultés de garantie, et rendraient plus épineuse notre libération en argent et en territoire.

On se rappelle comment ils profitèrent des embarras suscités par l'insurrection de la Commune de Paris pour aggraver notre situation à Francfort. Personne, parmi ceux qui envisagent attentivement la politique, ne se décidera à exposer le pays à de douloureuses éventualités. Il faut que l'assemblée qui a signé la paix

à Bordeaux mène à terme le paiement des cinq milliards et l'évacuation du territoire.

PROPOSITION II-L. \E CIIAMKRE IMUUE. IW Ceci est péremptoire , absolu. On peut . à un outre point de vue, ajouter que la France a besoin de tranquillité ; qu'agiter le pays sans une nécessité flânante par des élections générales, serait une faute, et que mettre en présence les deux partis en lutte ardente et acharnée troublerait inévitablement le travail, les affaires, le commerce. C'est là une considération subsidiaire sans doute, mais qui pourtant a son importance.

Cet obstacle insurmontable que les circonstances opposent à la solution des radicaux aptent-ils la voie à la solution des conservateurs? Parmi ces conservateurs, les uns, connaissant la chambre et se liant à son attachement pour l'ordre, ne veulent expérimenter rien de nouveau, et, dans leur anxiété, ils se refusent à examiner nettement un avenir qui pourtant s'approche avec rapidité. Les autres (et, à mon avis, ceux-là ne sont ni bien sages ni animés d'une saine ambition pour leur parti) spéculent qu'au moment d'une solution brusquée par la force des choses et par le hasard des événements s'ouvriront des chances pour une restauration monarchique. Calculer sur une pareille hypothèse ou ne vouloir considérer qu'un présent qui de moment en moment devient plus court, c'est n'offrir aucune garantie à tous ceux pour qui la réorganisation de la France est le plus pressant intérêt. La solution des conservateurs est sans issue.

Dans ce dilemme entre les radicaux et les conservateurs , le renouvellement partiel de l'assemblée n'offre un terme qui donne satisfaction, sinon aux entêtements et aux exigences des

deux partis, du moins à ce qu'il y a de légitime dans les réclamations (le l'un et de l'autre. 11 soumet, comme le veulent

PROPOSITION D'UNE CHAMBRE UNIQUE

les radicaux, i assemblée à une influence renouvelée de la part de l'opinion publique, qui, en effet, se modifie selon le cours des événements, et en même temps il entretient, comme le veulent les conservateurs, l'esprit de continuité dans la chambre, et» par conséquent, les garanties d'ordre et de stabilité. La chambre, par ce procédé, perd le moins la ressemblance avec elle-même ; et les changements que la situation comporte sans doute s'y introduisent sans secousse, sans soubresaut et sans péril.

Il est manifeste qu'un pareil procédé de renouvellement est favorable à la consolidation de la république, au passage de la république provisoire à la république définitive. Pourtant les choses restent toujours, comme je l'ai dit un peu plus haut, dans les limites de la souveraineté nationale ; car, si tous les renouvellements partiels arrivaient monarchiques, il faudrait bien que la monarchie sortit d'une majorité devenue prévalante. Je laisse à chacun le soin d'arranger l'avenir comme il l'entendra. Pour moi, qui cherche surtout les faits tels que les présente notre histoire de monarchies et de républiques depuis la grande Révolution, je pense que les difficultés monarchiques croîtront.

Un très court historique du temps si bref qui s'est écoulé depuis les élections générales fera connaître ma pensée au sujet de ces difficultés. L'Assemblée nationale, lorsqu'elle se réunit pour la première fois à Bordeaux, était, vu sa composition, le plus

loin qu'elle pouvait jamais être de la république. Pourtant, quand on proposa de nommer M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la république française, et qu'un certain nombre de membres demandèrent la division, c'est-à-dire qu'on nommât

PROPOSITION D'UNE CHAMBRE UNIQUE. 151 M. Thiers cher du [Miouvoir exéculir sans rien autrp, ceux qui voulaient la division eurent le dessous, et la majorité sanctionna l'adjonction des mois de république française au litre dechefdu pouvoirexécutif.

Plus tard, a Versailles, une allernative analogue, mais sur un terrain déjà changé, se présenta. Il 4'ngissait non pluui de savoir quel serait le litre du pouvoir exéculf, cela était jugti etpersonne ne pouvait revenir là-dessus, mais de savoir si l'on ôterait iiti provisoire quelques-uns de ses caractères d'inslahilité. Le combat Tut vif; à l'Issue, la majorité fit un président de la république Tranvaïse et lui assigna la même durée qu'à elle-mfime.

Voilà ce que j'entendii quand je dis que les difficultés monar-chiques sont croissantes.

Tel qu'est le courant des choses, tout porte à croire que les renouvellements partiels apporteront l'uu après l'autre leur contingent aux dilticullés monarchiques et aux facilités républicaines.

Je n'ai point la superslilion de lu république; les mots ne me subjuguent pas, et tout dépendra des services que la république rendra. Elle en a déjà rendu de considérables, et je pense qu'un grand pays, éprouvé par les révolutions el désormais placé au-de>sus de beaucoup de préjugés, peut se gouverner suns roi par une assemblée librement élue et dét^guanl un pouvoir exécutif.

Le renouvellement par fractions déterminées offre un enchaînement illimité de volontés nationales. C'est un roulement qui ne s'interrompt jamais. L'Wredîlé monarchique, chez nous, a élé depuis quatre-vingts ans constamment illusoire. La filiation régulière des élections vaut la peine d'être expérimentée.

i5S PROPOSITION D'UNE CHAMBRE UNIQUE.

Un pareil gouvernement est menacé d'un côté par les révolutionnaires, et de l'autre par les princes, ou plus particulièrement en ce moment par les Bonapartes. Mais ni la vigilance ni la force ne lui sont interdites ; et, s'il parvient progressivement à faire comprendre et sentir que la république est ce qui lie le plus étroitement l'individu à la société, l'intérêt particulier à l'intérêt général, la gestion commune au contrôle de chacun, en un mot, l'homme à la patrie, il aura conquis son droit le plus certain à la stabilité, à la durée et au développement.

DE LA FORME RÉPUBLICAINE EN FRANCE

Nous étions depuis bien peu de temps établis à Versailles (i), lorsque 11 Thiers, irrité de quelques tracasseries que l'Assemblée nationale lui suscitait, donna sa démission. Ce fut un grand chagrin pour les uns, une grande joie pour les autres, bien que les partis ne fussent pas encore nettement dessinés; car alors M. Thiers avait pour ministres certains hommes qui appartenaient aux réactionnaires et qui ne tardèrent pas à le quitter. A cette nouTelle, beaucoup de membres de TAssemblée coururent ches

M. Thiers et lui demandèrent instamment de revenir sur sa malencontreuse résolution. J'étais du nombre, et je me rends cette justice que ce qui me poussait c'était Tintérôt, uon pas de la république, mais de la France; car j'étais persuadé, et j'avais raison, que M. Thiers était capable de retirer notre malheureux pays de l'abîme, et j'ignorais si aucun autre pouvait le remplacer en ce suprême service. J'ai entendu conter à Bordeaux que M. Pouyer-Quertier, nommé mi-

(1) Revue de la Philosophie positive, numéro de mars-avril

(i) L'Assemblée nationale avait en haine et en crainte Paris; elle voulait s'en tenir bien loin, à Bordeaux, à Bourgs, que tais-je encore ? Saréaideaceà Ver- Mille* était un rompromis, qnt devint fort ntile qnand la Commune parinenM •'intnnrea et qn'il fallut soutenir contre elle une guerre dont elle prit d'eillean sur elle tout les torts.

DE LA FORME BÉPURI.IIIAINI-: EN FRANCE

nitltre dvs nnsncM en remplacement Je M, BufTet, qui avait refusé un auiii lourd fardeau, emporU dans son cbapuu tout le Uéior public. Vraie au Tuisse, l'aneedole représente Dilélemeiil la déi-resie du momenl. En cet état Je choses, j'en voulais à M. Ttiiers de ne pM rester ferme à ton poste, et ton acte me BcmbL-Jt une déseï^ lion. Sans doute, il comprit lui-mBmc qu'il s'était trop effarouché. cl, rdinnl la dèmission, U reprit le pouvoir. Dès lors lei grandei mesuret qui atsurfrent le lalul du psys enlrèrenl en exé-

cution, empiuats colossaux, établissement du crédit financier de la France et libralion du leriïloire. Tout cela tournait au prolld de la ripitblique, qui, seule, avait oié sr charger d'une pareille liquidation, M qui #tail reçue par l'Europe sans crainte, san» défiance, avec indilÛrence uni doute, nuit avec une indil^é^l^nce oii ne se nitlait aucune hoititilt!.

Si l'empire, n'entreprenant ptis la guei're d'Allemagne et se bornant k lutter contre les tlifficullés ititérieures qui commen-vaient à devenir considéralilos, avait fini par y succomber, et si la république s'était élublle en victorieuse du régime inauguré le 3 décembre, celle commotion eùl élé un grave événement en Europe, non moins grave peut-élro que les révolutions de 1810 et de 1848; mais il n'en a pas été ainsi. L'empire a péri dans la plus misérable des défaites; el, au milieu de ce! effondremenl, la république reparut comme celle qui, seule, pouvait, voulait prendre une succession grevée d'aussi îmbéeiles désastres et de périls si pressants.

Une pareille situation a eu ses conséquences. L'attention de l'Europe s'est lournée sur la défuite de la France el la vicloire de l'Allemagne. L'établissement de ta république est devenu, de la sorte, un Événement tout li Tait secondaire qui n'a excité en dehors de nos frontières ni craintes ni sympathies. Pour exciter des craintes ou des sympathies, il faut être puissant: et noire puissance est trop brisée, pour que, au dehors, on attache un grand

i5i DE LA FORME RÉPUBUCAINB EN FRANCE.

intérêt à nos transformations sociales. Nul en Europe ne peut être tenté d*imiter un peuple aussi malhabile et aussi malheureux que nous.

Malheureux et malhabile. Un peuple, je ne crains pas de le dire, qui, après les catastrophes de 1814 et de 1815y amenées par le premier Bonaparte, remet ses destinées à un second Bonaparte, était essentiellement malhabile et devait s'attirer quelque étrange malheur ; car, inévitablement, le second empire ne pouvait se dégager des conditions et des destinées du premier : c'était le pouvoir absolu au dedans et la guerre au dehors. L'un et l'autre n'ont pas manqué. De ce mélange de pouvoir absolu et de guerre sont sorties, sous le second empire, comme sous le premier, les plus dures calamités qui aient jamais accablé la France.

Le vide s'est produit autour de nous, et chacun, dans sa mesure, s'est écarté. L'Angleterre croirait se faire injure à elle-même, si elle ne se montrait pas courtoise envers des gens vaincus et renversés; et elle Test parfaitement. La Russie et l'Espagne, qui ont tant souffert de Napoléon I*', ne sont pas sans pitié pour nos souffrances. L'Autriche se lie avec l'Allemagne; et l'Italie, qui, dans ses malheurs, trouva tant de sympathies et pendant tant d'années parmi nous, a témoigné de la froideur pour les nôtres ; je ne parle pas des batailles livrées pour elle, ceci est de l'histoire, non du sentiment. Les petits Etals, dont le sort est devenu précaire, éprouvent instinctivement de la bienveillance pour nous, malgré notre ruine. Mais, en définitive, tout prestige est détruit ; et l'établissement de notre république n'a rien qui inquiète les rois, rien qui émeuve les peuples.

DE LA FOHME RÉPUBLICAINE EH FRANCE. 155 Cet (iliili-lissi^nienl fbl (lonr. non plus un événement européen, comme il eiH été dans un autre lenip», mais un événement beaucoup plus modeste, tout local et parliculieF h la France. C'est ù ce point do vu« qu'il faut s'en préoccuper et l'étudier.

La monarchie a gardé parmi nous de nombreux partisans; cela est naturel, vu notre passé. Mais, dans son propre intérêt, elle en a gardé trop; car, toutes les fois qu'ils en mettent en avant le rétablissement, la première et inévitable question est : laquelle? En effet, nous avons en présence et en compétition trois dynasties et (trois systèmes monarchiques ; la royauté de droit divin des Bourbons ; la royauté constitutionnelle des d'Orléans, et la royauté dictatoriale des Bonapartes. A la vérité, si H. le comte de Chambord venait à mourir, la complication monarchique se simplifierait un peu; la royauté de droit divin et la royauté constitutionnelle se confondraient; mais M. le comte de Chambord n'est point assez vieux pour que cette simplification relative paraisse prochaine; et au moment actuel c'est bien trois monarchies entre lesquelles il faudrait choisir.

Choisir? et comment? ce qui presse, ce n'est pas de faire un roi ou un empereur, c'est de payer les trois premiers milliards, c'est de procurer l'évacuation de notre territoire, c'est de réorganiser nos finances, notre année, notre éducation publique. Voilà ce qui est urgent comme la nécessité elle-même; voilà ce qui, de gré ou de force, va nous occuper plusieurs années. (Quand l'attente a besoin, qui nous est impérieusement imposée, aura été accomplie, du temps se sera écoulé!... Du temps écoulé! je ne puis écrire ces mots sans m'arrêter,

156 DE LA FORME HÉPUBICAINE EN FRANCE.

me jugeant moi-même bien optimiste, ou, et qui est il peu près synonyme, bien naïf. Les paroles menaçantes comptent n'accorder à la république ni un si long répit ni le bénéfice de la libération de notre territoire. Mais cette libération est une si grande

et si urgente affaire, qu'elle dominera, du moins c'est l'espérance des bons citoyens, les complots, les intrigues, les circonstances.

En France, la monarchie est vieille, et la république est jeune. Cela ne peut être nié. Pourtant, d'un côté, cette vieille monarchie, depuis l'ébranlement qui l'a renversée, n'a pu retrouver son assiette; et les royautés interlopes des Bonaparte et des d'Orléans ne sont qu'un accident qui trouble à la fois la tradition monarchique et la tradition républicaine; car la république commence, elle aussi, à avoir sa tradition. Produite en 1792 par les aspirations illimitées des foules d'alors et par les fautes de la cour, elle ne put être assez étouffée par le premier et le plus funeste des funestes Bonapartes pour ne pas reparaître. Le nom en fut prononcé en 1812 dans la conspiration de Mallet; il le fut aussi en 1830. Mai", écartée par la rapide décision qui donna le trône au duc d'Orléans, elle reprit son tour en 1848. Sous le règne de Napoléon III, beaucoup présageaient qu'elle serait son héritière; la criminelle guerre de 1870 ouvrit cette succession plus tôt qu'on ne s'y attendait. Il est donc vrai de dire que, depuis quatrevingts ans, la république, visible ou cachée, est parmi les mobiles qui déterminent les mouvements de notre nation. La république a été un accident dans la vie anglaise, elle ne l'est plus dans la vie française.

Bien qu'il me paraisse qu'en résultat des agita-

DE LA FORME RÉPUBLICAINE EN FRANCE. 157

lions qui ont remué profondément et des opinions qui la travaillent, le gouvernement républicain est celui qui convient le mieux à la France, cependant je n'entends en aucune façon nier qu'avec la monarchie les peuples qui s'en accommodent ne

puissent trouver la liberté et le développement. Si je le prétendais, l'exemple de l'Angleterre, de la Hollande, de la Belgique me démentirait aussitôt ; et à qui conseillerait à ces peuples de changer leur existence monarchique en existence républicaine, ils répondraient inmanquablement que leur condition politique satisfait aux exigences d'une société civilisée et progressive, qu'ils ne veulent point s'exposer aux graves incertitudes d'une expérience, et que le vouloir des peuples est la dernière raison des institutions.

Ce sont là des faits manifestes et incontestables. Pourtant il y a une différence entre monarchie et république. De cette différence, sans roi n'est que la partie négative; la partie positive en est plus essentielle et mérite d'être considérée.

Dans nos sociétés civilisées, le gouvernement a trois formes : monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, république. Quel que soit celui de ces trois gouvernements qui ait la direction, il s'y crée nécessairement, et par cela seul qu'il est le gouvernement, quelque chose de général que j'appellerai l'intérêt politique et social. Dans la monarchie absolue, cet intérêt politique et social se concentre en la personne du monarque : l'unité est complète, et VÊtat &est moi! de Louis XIV l'exprime rigoureusement. Dans la monarchie constitutionnelle, l'unité se dédouble ; deux intérêts sont en présence, celui de la dynastie qui veut, quoi qu'il

im ob la voillb nePUBLIGAlNB EN VRAPIGB.

arrive, se maintdnii* sur le trône, et celui de la nation. Dans la république, l'unité apparaît de nouveau ; et c'est l'intérêt-seul de la nation qui la forine« Je ne veux pas dire pour cela que, sous la monarchie absolue et surtout sous la monarchie tempé-

rée, il y ait un sacrifice perpétuel de l'intérêt collectif. Non sans doute ; presque toujours les hommes sont grandis par la responsabilité. Le monarque absolu, dans tout ce qui ne touche pas à son pouvoir, veut le bien de ses sujets, et cherche autant que ses lumières le lui permettent à effectuer. Le monarque constitutionnel a d'autant moins lieu de faire sentir la dualité des intérêts, qu'il appartient à une dynastie plus vieille et n'ayant à craindre aucune compétition. Au contraire, cette dualité apparaît flagrante et dangereuse, quand un tel monarque occupe un trône contesté ; alors ce qui le préoccupe surtout, c'est de consolider sa dynastie ; et l'intérêt général passe au second plan.

Ceci est la représentation exacte de ce qui arrive chez nous, depuis que, visiblement, les trônes ont beaucoup d'instabilité et réclament de ceux qui s'y assoient plus de soins dynastiques que de soins nationaux. Cette prépondérance des soucis de transmission héréditaire va croissant, à mesure qu'il détient plus apparent que de sérieux dangers menacent la dynastie. Napoléon III y a été plus assujéti que Louis-Philippe, Louis-Philippe plus que la restauration, et la restauration plus que le premier empire ; car, à chacune de ces crises et de ces chutes, le souverain a davantage redouté que le pouvoir qui lui était remis de fût que via-ger. Dans cette histoire si concordante, on est en droit d'affirmer qu'une cinquième monarchie, si elle pouvait

DE LA FORME RÉPUBLICAINE EN FRANCE. 160 s'installer, serait plus que ses devancières. L'existence de la dynastie et, par conséquent, la fois plus faible et moins utile.

De cette condition inhérente à la nature de nos circonstances, il résulte que c'est chez nous que la monarchie constitutionnelle, manifestant le plus la dualité qui lui est propre, produit le moins

de bien» et cause le plus de dommages. Peut-être un de ces itionarques aurait-il conjuré la fatalité, s'il eût été aussi clairvoyant et sensible/ magnanime pour sentir et proclamer qu'il n'était que viager; mais alors il lui eût tombé le principe dynastique, et les choses s'approfondiraient beaucoup de la république.

Elles y sont arrivées d'elles-mêmes. Une dynastie n'a jamais, par sa nature, qu'une expression individuelle de l'intérêt collectif. La république en est l'expression complète; et, même dès aujourd'hui, quelque désastreuse que soit notre situation, et quelque opinion qu'on se fasse des mesures prises par l'Assemblée nationale et le gouvernement, il est sensible que tout y est individuel. L'unité dans l'intérêt collectif et le principe républicain, ce sont choses identiques.

La sociologie est une science trop récente et trop complexe pour qu'on puisse y pratiquer les déductions à longue portée. Je ne chercherai donc pas à entrevoir ce qu'il adviendra, dans l'avenir, de la république et de la monarchie parmi les peuples européens. Je veux uniquement considérer le régime républicain en France. Il y a pris domicile. L'en classer n'est ni facile ni désirable.

Non que je me dissimule les périls qui assaillent l'État républicain, tels que les circonstances l'ont fait. Je suis et tout le monde sait que

160 DE LA KOKME lili:PUHLI<:AINÈ EN FUANCE.

quatre partis travaillent à le renverser. Peut-être, en somme, quatre partis sont-ils moins dangereux qu'un seul; toujours est-il que le gouvernement républicain actuel a pour ennemis les rouges, les bonapartistes, les partisans de la maison d'Orléans et

ceux du comte de Ghambord. Les rouges veulent, il est vrai, la république, mais non pas celle qui est présentement. Les bonapartistes, trébuches de si haut et en si peu de temps, songent à reprendre ce qu'ils ont perdu, prêts, si Toccasion s'en présente, à recommencer Strasbourg, Boulogne et le deux décembre. Ce n'est pas sur des coups de main que les partisans de la maison de Bourbon mettent leur confiance, mais c'est sur des situations qui permettraient à une majorité monarchique de se concerter dans l'assemblée et de disposer du gouvernement; ils nous offrent les uns la royauté constitutionnelle, les autres la royauté légitime. En de pareilles circonstances, si la présidence de la république était remise à un prince, rien ne serait plus facile que d'organiser d'en haut un coup d'État qui aurait toutes les chances de réussir, témoin la folle élection du 10 décembre 1848 et la présidence du prince Louis-Bonaparte. Mais, tant que cette même présidence est entre les mains d'un simple citoyen, fidèle à la loyauté et ambitieux surtout de servir son pays, il est difficile aux partis d'escalader le pomFoir par intrigue ou par violence.

Si Tavènement de la troisième république n'a point, je Tai dit plus haut, d'importance européenne, il n'en est pas moins digne de toute l'attention du sociologue. En eflTet il s'agit de considérer comment il se fait qu'une vieille monarchie perde son empire sur les opinions et sur les senti-

DE L.,\ FOBME ftÉPDHl.ICAîlîK KN ILLANCE. 161 menls. Il y a un peu plus de cent ans, le roi Louis XV loml>a malade, pi alors on vil éclater parmi le peuple français levifaiiourdonlle peuple anglais Tien! de faire preuve ;1 l'égard du fils aine de sa souveraine. Tout cela est éteinl paimi nous. Un de nos parliâ monarchiques pleurerait le prince que la mort lui enlèverait; mais la na-

lion ne ressentira plus de ces douleurs générales et profondes qu'elle a ressenties en d'autres temps. Le senLimenL démocratique et républicain efface peu à peu le senliment monarchique.

L'histoire moderne n'offre aucun exemple de la transformation d'une vieille monarchie en république. Lii république anglaise ne dura pas ; et l'on ne peut alléguer ni la Suisse, ni les Ktnfs-Unis. La Suisse est une république qui a ses racines dans le moyen âge; son existence n'a jamais été interrompue, elle n'a eu et n'a encore qu'à se développer dans une même continuité. Les ÉfalsUnis, réunion de eotons sans passé et sans histoire sur un sol qu'ils défrichaient, rompirent leur lien avec le roi lointain de la Grande-Bretagne, et leur république fut fondée. Hais, ici, nous avons un passé monarchique, une longue histoire, des maisons royales, di-s familles nobles, un tiers état. Tous ces éléments sont disloqués et confondus: les maisons royales ne règnent, quand elles lèguent, qu'il titre précaire: les nobles ont cessé d'être une aristocratie dirigeante; le tiers état s'est emparé des grandes fondions politiques et sociales, et lui-même a vu l'irtir de son sein le socialïsma, qui réclame pour les travailleurs une place égale à leur importance. Voilà l« i-as(e« changements qui oui transformé nos opinions el nos mo'urs, cl qui font que de jour en jour

im ÏÏ& LA FORME R^PyBL]£M«B EN FMMGE.

la monarchie devieoi plus difficile que la répu^ blique.

Certain» républicains reprochent k la. cépublique actuelle d'avoir le caractère monarchique. Oui^ sans doute, elle a ce caractère, et je ne Ten accuse ni ne Vert disculpa. Une révolution brise toute chose ; ainsi fit celle de 1789. Mais il n'y a point eu de

révolution, au. 4 septembre ni depuis. C'est par transition que nous passons du régime monarchique au régime républicain.

Et, d'ailleurs, nous ne rompons pas tellement avec ce passé monarchique qu'il ne faille en conserver de précieuses reliques. Je me ferai immédiatement comprendre en mettant en contraste avec nous la république des États-Unis. Certes, personne n'admire plus que moi ses éminentes qualités, le jeu régulier de ses libres et démocratiques institutions, la puissance de son travail, la vigueur de sa croissance. Mais, tout cela bien reconnu, il n'en reste pas moins vrai que cette république est nue, je veux dire qu'elle n'a encore l'éclat héréditaire ni de la tradition, ni des lettres, ni des arts, ni des sciences. Ce n'est pas sa faute, et elle travaille de jour en jour à se le donner. Mais nous» grâce à nos aïeux,, nous l'avons;. une longue histoire nous a transmis ce précieux héritage. La république a charge de l'entretenir.

Vingt-trois ans séparent la république de 1848 de celle de 1871. C'est peu, et pourtant la différence de l'action de l'une et de l'autre sur le corps social et sur les esprits des hommes est grande. En 1848, toute confiance disparut aussitôt ; le crédit cessa de circuler comme par une sorte de syncope ; le travail et les affaires se suspendirent; et pourtant les pertes, malgré

DE LA FORME RÉPUBLICAINE EN FRANCE

rielles avaient été fort petites ; rien, pour ainsi dire, n'avait péri de la richesse publique ; et la richesse publique semblait engloutie

dans quelque gouffre sans fond. Aujourd'hui, sous la république de 1871, les pertes sont énormes; une contribution de cinq milliards est en partie payée, en partie à payer ; la guerre a ravagé plusieurs de nos provinces; partout des ruines et des destructions. En présence de tant de maux, l'esprit de la France, loin de se détourner de la république, lui apporte son concours pour les réparer. Le crédit, le travail, les affaires, tout a repris son cours, en tant du moins que le permettent ses malheurs et nos périls. De quelque manière qu'on explique cette différence entre la situation morale des deux républiques, il valait la peine de la noter.

La France a perdu l'initiative qu'elle avait depuis la révolution de 1789; c'est l'effet de la défaite. La propagande est devenue muette; et l'on n'a pas revu ces temps où le souffle des agitations politiques promenait partout, suivant le dire du poète.

Ces airs proscrits qui, les trahissant de crainte. Oui en sursaut réveillé tous les rois.

Cela est manifeste; mais j'ajoute qu'elle n'est pas jusqu'à présent remplacée dans ce rôle.

Je veux dire : remplacée par aucune autre nation; car, aujourd'hui, c'est une classe, non une nation, la classe des ouvriers", qui suscite une propagande internationale et soulève ces sentiments de frayeur et de désespérances attachés à toute propagande. J'ai pensé depuis longtemps que, le principe de l'association étant éminemment utile aux ouvriers, l'idée de

II. LA FORME RÉPUBLICAINE EN FRANCE.

répondre au delà des frontières de chacun se présente facilement à l'esprit, et que cette idée est grande et bonne. Je le pense

encore, même après l'immixtion de l'internationale dans l'insurrection de 1871, et même au milieu des menaces farouches que quelques-unes de ses sections lancent contre la société. Mais, quelle que soit l'opinion qu'on se fasse de cette association, elle passe, elle aussi, au second plan dans les circonstances qui commencent. Si la paix eût duré en Europe, si les questions sociales fussent restées la grande préoccupation, il n'est pas douteux que l'internationale eût tenu une place considérable dans le cours des événements, à l'aide d'une action générale et combinée au sein de tous les États européens. Mais il n'en est plus ainsi ; et, de même que, pendant le règne de Napoléon I^{er} aucune ouverture ne fut laissée à la révolution et n'eût été laissée à l'internationale, si elle eût existé dès lors, de même aujourd'hui ni la révolution ni l'internationale n'occupent le premier rang dans le souci des gouvernements et des peuples, alors que chacun pousse les armements à des limites sans exemple dans le passé. Le principe de l'internationalité s'efface au milieu des craintes que ces armements révèlent; la masse ouvrière, quelque nombreuse qu'elle soit, disparaît dans le sein de l'immense totalité; et leurs aspirations sociales cèdent le pas aux craintes que suggèrent partout les plus extrêmes précautions militaires. L'ère de Napoléon I^{er} a cessé, à la grande satisfaction et au grand profit de l'Europe entière; l'ère actuelle cessera certainement aussi à son tour. Mais de quelle façon et au bout de quel temps? là est l'inconnu. En 1830, la révolution dont la France prit l'ini-

liF LA FONMK ItËPILMCAINE E.\ FltANCE. 1^e tislive excila de vives appréhensions parmi les gouvernements européens, qui virent, à regret, la vieille « machine renversée de son irflne; iniis l'émotion que causa cet événement parmi les peuples, fut telle que les gouvernements ne voulurent pas liasarder une interven-

tion. En 1818, l'ébranlement fut formidable; et ils ne purent y songer, assez occupés chez eux pour ne pas s'occuper de ce qui se passait ici. Mais, dans les circonstances présentes, un déchirement qui mettrait soit les rouges à la tête d'une république, soit un roi à la tête d'une monarchie, serait regardé par les peuples européens, non comme une révolution, mais comme une convulsion; r'en serait une en effet, qui nous livrerait aux interventions étrangères; et de convulsions en convulsions, nous aboutirions au sort de la Pologne, qui, elle aussi, se déchira de ses propres mains devant l'étranger.

Avec une dette de 20 milliards et un voisin qui, en quinze jours, peut mobiliser six à sept cent mille hommes, la vigilance sur nous-mêmes nous est romtnandée; il nous coulerait bien cher d'avoir des emportements irréflichés. Nous ne pouvons, sans en périr, supporter de nouvelles dislocations. L'étranger a la main toute prête pour en profiler. Dans une situation si périlleuse, si c'eilt été la monarchie qui eût repris la direction de nos affaires, je conseillerais aux républicains de respecter la monarchie. Mais, puisque c'est à la république que le gouvernement est échu, je conseille aux monarchistes de respecter la république.

Ce que doit être la politique de la France est évident de soi et manifestement tracé. Avant tout, il faut satisfaire il nos engagements, et procurer l'éva-

DE LA FORME RÉPUBUGAINE EN FRANCE

cuaion de notre territoire. M pays doit ^jupporier courageusement Ténorme fardeau qui, de ce chef, lui est imposé. La paix au dehors, la tranquillité au dedans sont rigoureusement comman4ées. L'ordre est indispensable au travail, et le travail est indispensable à lu réparation de nos désastres. Supporter est notre lot. Un humble lot, j'en conviens; mais, pour une nation qui a une grande histoire, comme pour une famille qui a une haute origine, il es^, dans rbjumiJité, une force qui relève le Cjoeur et raffer^iit la résolution.

Quelques-uns, au 4 septembre, crurent que la proclamation de la république exercerait un.e certaine influence sur la disposition des Allemands; e)|e n'en exerça aucune. D'autres pensent que la durée de la république, si elle parvi/e^t à se consolider, produira un effet considjérable sur ^opinion et la politique européennes. Cela eût été véritable daqs la période qui commence à 1815 et qui finit à 1870; mais cela ne Test plus. Beaucoup parmi les esprits libéraux avaient espéré que cette péripd se consoliderait par sa durée même, et que les intérêts et les mœurs rapprocheraient assez les peuples européens pour rendre impossibles les grandes conflagrations. C'était une erreur, que, du rjçste, j'ai par? tagée. Elle vint de ce qu'alors on tint seulement compte des gouvernements et des peuples, sans tenir compte des races (1). Les gouvernements et les peuples auraient peut-être continué de s'accommoder à une situation qui avait déjà (Juré cinquante ans; mais les races ne s'en accommodèrent pas ; elles l'ont brisée. Que résu}tera-t-il de l'intrusion

(1) Je fais ici allusion au pangermanisme et ^u pansiavisipe.

m U FONÉE nePRRBLICAPfE EN FRINXE. 167 lii; ce nouvel étemoitt. en conllit avec l'évolution nntarelle de la civilisatiaQ? Geai là (a question la plus prochain» qui, au point de vue européen, rend second iUi-(-;a et Uts agitnUons du socialisme et l'i^taliliiscinent de la ivpulilique en Fiaiaici.-.

Pour être seeandAire au ftoint de vue curopéc^ii, U eontnlidation d« U riipubliqan n'en est pas moins lie pntmier ordre pour nous. Là est l'espérance d'un ré tati lis sèment de la France en plein accord avec la direction moderne de ses destinées. Quelle monat-diie, ^nlro les trois qui s'oHrent à nous, peut lui pn'-senler une pareille perspective? Que lui apporterait les fionapartes, sinon le césarisme, sans compter qu'ils sont nés pour la ruine du pays, l'ondt! et le neveu ayant re^u la France grande el forte, et l'un l'ayant rejett-c aux frontières de Louis XIV et l'autre aux frontiùres de François 1"/ Que lui apporterait M. le comte de Chambord, sinon l'alliance de la lé){ilimité et du cléricaltsme et la crise aifuë d'une lutte implacable entre la libre reclierctie et l'oppri^asion théologique! Lu monarchie desil'Orleans.consUlionnelle et tempérée, échappe au césarisme ol au cloricaligme, mais n'échappe pas khi nécessité d'une politique dynastique, dangereux ra-el-vient entre l'intérêt particulier de la maison héritaire et l'intérêt général du pays.

Soit monarchie, soit république, la France est manifestement une démocratie; aucune classe privilégiée n'y subsiste, et la noblesse n'y conserve plus que des titres sans droits ni l'onctions el des souvenirs. Non que je dédaigne les souvenirs. Heureuses Isr familles qui se souviennent de loin, et qui ont une honorable suite d'aïeux I Mais les souvenirs, qui sont beaucoup historiquement, sont peu poli-

DE LÀ FORME REPUBLICAINE EN FRANCE

tiquenien. Chez nous il n'y a plus aucune hiérarchie de par la naissance, et c'est ce fait qui ajoute considérablement à l'instabilité de nos monarchies; car la république est l'expression naturelle de la démocratie.

Ces raisons, si elles se discutaient dans la France heureuse, auraient une autorité considérable; mais, dans la France malheureuse, il en est de particulières et bien autrement pressantes. La république existe ; elle a fait la paix avec les Allemands ; elle a payé deux milliards et obtenu la libération d'une grande partie du sol ; elle s'est engagée à payer trois autres milliards, et, en retour, l'étranger évacuera les six départements qu'il occupe encore. Que la république procède dans les années qui vont suivre, comme elle a procédé dans la douloureuse année de 1871, qu'elle entretienne la paix, la tranquillité, la liberté, les affaires, et il n'est pas douteux qu'elle accomplira ses engagements et qu'elle mènera à fin les pénibles négociations dont elle a pris le fardeau. Mais, au lieu de cela, ébranlez cette république, troublez-la, renversez-la, aussitôt naissent à l'intérieur l'inquiétude, les entreprises ou anarchiques ou monarchiques, le ralentissement du travail. Et encore, est-ce là le moindre mal, quelque grand qu'il soit ! Le mal suprême, c'est que le cabinet de Berlin, inquiet réellement ou feignant d'être inquiet sur le paiement de l'indemnité, réclamera des gages dont nul ne peut prévoir l'étendue. L'anarchie ou la monarchie, en renversant la république, nous mettent à la merci de dangereuses prétentions.

Les partis extrêmes ne reconnaissent pas cette nécessité, quelque évidente et impérieuse qu'elle soit. Ils se flattent que, s'ils renversaient ce qui est,

UK \. \ FORME (;lîr'rftl,[r.\l.\H en IRAmE. m ils réussiraieil à se Taire une place. C'est une erreur, en tout semblable à celle de la Gomitiune de Paris. Eiil-elie triomphé de Versailles, la Commune lombuil inimaaquablement dans les mains des Prussiens. Un traité solennel nous (;aranlit, mais c'est à la condition que nous en exécuterons les clauses. A la preniiôre incertitude du paycmeni (et est-il quelqu'un qui puisse calculer, quand il s'a{;il d'une aussi colossalerançon, la portée d'agitations parmi nous?), i la première incertitude, dis-jc, notre garantie devient précaire.

Notre posil ion est celle de vaincus. Késoluinent acceptée, elle n'est pas sans dignilé. Vainqueurs, jp. ne sais comment nous aurions supporli; la prospérité; mais, vraiment, je commence à espérer que nous saurons supporter le malliJ.ur. Noire sort est dans nos mains; la république l'y a mis. En mon enfance, j'ai été témoin des Fêles de ta victoire et de la pompe des triomphes militaires; maintenant, en ma vieillesse, je suis lémoïn de l'autre exlréniilé des choses humaines, de la proroïide déraile et des derniers revers. Si les prospérités sont souvent enviées, la lutle contre le malheur n'éveille aucun sentiment défavorable; et l'opinion publique européenne ne verra pas sans quelque respect lu vieille France demeurer fidèle k elk'-nn?me, souffrir sou sort, ne témoigner ni bassesse ni défailiince, et demander il tous ses enfants patience, sagesse et fermeté.

En définitive, loule la politique de noire pays se ré»unte en ceci : maintenir la république, vouloir tpmnement la paix au dehors. F;iire régner l'ordre nu dedans cl travailler.

in POLITIQUE DU JOUR.

triche, et enfin guerre de rAUemagne contre la France. Nous avons été cruellement victimes ; mais un peuple qui, après les expériences de 1814 et de 1815, et sur la seule renommée des coups de main de Strasbourg et de Boulogne, revient aux Bonapartes, méritait d'être châtié. Il Ta été.

Cependant il y a deux pays, TAllemagne et TItalie, où Ton affecte de croire que nous sommes disposés à recommencer la guerre, là pour une revanche, ici pour le rétablissement du pape k Rome. Nous ne sommes pas plus disposés à recommencer la guerre après Sedan, que les Prussiens ne Tétaient de la recommencer après l'éna. Même ils poussaient alors l'obéissance aux nécessités pacifiques si loin, qu'ils fournissaient à Napoléon 1^{er} un corps d'armée contre la Russie. Nous n'irons pas jusque-là, quelle que soit la profondeur de notre désastre. Si l'Angleterre, après la grande victoire de Waterloo, avait pris la Normandie, sous prétexte que cette province était un ancien apanage, on peut affirmer qu'aucune réconciliation ne se serait faite entre les deux pays. L'Allemagne, en nous enlevant l'Alsace et la Lorraine réunies à nous depuis tant d'années, a créé une irréconciliabilité qui durera ; mais l'irréconciliabilité n'est pas la guerre. Cette annexion serait une faute, si l'on avait en vue, comme après 1814, une véritable stabilité de rapports. Mais ce n'en est plus une, du moment que l'on veut conquérir, et que la visée de TAUemagne est de prendre tous les pays allemands. Dans la pensée du peuple allemand, la conquête de TAlsace et de la Lorraine est un acheminement nécessaire, comme un premier pas l'est dans une marche vers un but déterminé.

Quant à l'Italie, il est vrai que nous avons fait,

por. iTiQiE nu JorR, ns

ifiiai-jp, la filie de verser noirp sang pour elle, et (\ue, r.iiiiiiiil eoinnie on aiiiiail la Grèce, on Tul coiti>iit clien nous de contribuer ii ruITranchir. Mnis ucliuette, sur la foi de clameurs cléricales qui, d'ailleurs, ne sont pas moindres en -Ilalie qu'en Francp, que nous allons prendre les armes pour rendre Home au pape, et cela sous les yeux de l'Allemagne qui nousobserve, malgré la paix européenne qui nous entoure, et en dépit des cinq milliards que nous j)ayons; admettre, dis-je, ces énormités, c'est montrer une ci-édutilc que je serais disposé à quali- Her d'odieuse. Je ne me cliarfe pas d'expliquer pourquoi ces bruits de prochaines hostilités de notre part renaissent incessamment en Italie, et sunl diaqu« fois accueillis avidement; je laisse ce soin aux Italiens,

J'ai dit plus d'une fols que nous n'étions plus au nombre lies grandes puissances, et que rien ne le montrait mieux que l'Ahace et la Lorraine, que nous lie pouvons proléger contre l'oppression. Cela est ir;ii et II! restera longtemps. Le premier Bonaparte détruisit en bref délai toul ce qu'avait fait la révolution pour la grandeur de la France ; le second a iléiruil ce qu'avait fait l'antique monarchie. On ne sp reltve ni facilemeut ni rapidement de pareils i>mppreurs.

Un récent article du Time», à propos de l'accueil oiithousiasle fiil aux tireurs anglais dans une fête de tir en Belgiquit!^ avertis-sait les Belges de ne pas se laisser tromper par les démonstra-tions réciproques des visiteurs, el déclarait que, si l'Allemagne écornait leur royaume, ils n'avaient rien à attendre de l'Ajigk'-terre. Ia\s tireurs franvuis n'ont pas paru ii cette fête ; &ans doute eux aussi eussent été bien

m POLrPLOPE DU JOUR.

accueilli? ; ittaî^ leur absence vaut mieux que n'eût valu leur pri*é?ence ; car, si les Anglais, le cas échéant, ne voudraient^ pas aider la Belgique, nous, nous le pourrions pas. Certâitt^ Vaincus ont autant d'orgueil que leurs vainqueurs ; et leur orgueil consiste à n'atténuer en rien leur défkite.

Notre influence expire aujourd'hui à la frontière d'A4sace et de Lorraine. Autrefois nos sentiments nous intéressaient à un peuplé ehcore plus malheureux que nous ; il est bien certain que la PraiiCe eût alorsr contribué de grand coeur à la réparation du méfait dont la Pologne a été la victime. Ces sympathies sont désormais ensevelies dans le désastre que nous veïions de subir. Ne pouvant plus rien potir nousitiômes, nous ne pouvons plus rien pour les Polonais. Ils doivent le comprendre. Je n'ai point de conseils k leur donne^ ; mais leur ennemi le plus acharné et le plus impitoyable est l'Allemagne; ils sont Slaves; c'est avec les Slaves leurs parents qu'ils trouveront, dans les changements qu'amènera le nou^el état de l'Europe, une situation tolérable.

Tout doit se concentrer sur nous-mêmes. Paire une aimée, fortifier notre frontière, mettre Paris dans l'état de défense que comportent les nouvelles armes, et établir le rigoureux équilibre de nos finances; voilà notre tâche. Et elles accomplira sfirement et rapidement, maintenant que nous n'avons plus de Bonapartes. Il est sans exemple dans l'histoire qu'un chef de g«ertH* ait pei^u en une seule campagne une armée de -KXXXKwI hommes, sans qu'il en soit rien réchappé : il est sans exemple dans l'histoire qu'un chef de gtierre ait fait prendre une armée de ilK>o6o hommes jusqu'au dernier homme et au dertiier canon. Gela, qui était sMis exemple, s'est vn

en Russie sous le commandement de Napoléon V'y et à Sedan sous la conduite de Napoléon III. Ces deux prodiges[^]. advenant- aux dépens[^] de la France/ sont œuvre de deux Bonaparte.

Napoléon III a fait la grandeur de la maison de Savoie et de l'Italie par la guerre de 1850 ; il a préparé la grandeur de la maison de Hohenzollern et de la Prusse en lui abandonnant l'Alsace-Lorraine en 1866; en revanche, il a[^] précipité la France dans l'abîme, perdu nos armées et démembré nos provinces. Les Bonaparte «v oncle et neveu, ont été les* fléaux de la France.

Notre première besogne ayant pour objet, à l'extérieur, de nous couvrir par la paix> notre seconde a pour objet, à l'intérieur, de nous couvrir par la république. Les circonstances font que, d'une part, la monarchie, livrée à trois compétitions, est en désarroi; eue, d'autre part, la république, qui n'est pas un nom nouveau parmi nous, offre aux conservateurs* raisonnables un terrain assez solide pour maintenir l'ordre, et à l'opinion assez d'amplitude pour que les partis avancés y trouvent une suffisante carrière. Jamais, dans notre pays, les hommes désireux d'agir et de faire n'ont eu un champ plus vaste ouvert à leur activité.

On entend souvent les républicains déclamer que l'Assemblée nationale proclame la république, et se plaindre que Ton ne sorte pas du provisoire. Mais il n'y a jamais eu de provisoire, et rassemblée n'a point à[^] renouveler une déclaration énoncée avec réflexion, après délibération et vote. La république légale a été établie à Bordeaux par la décision qui conféra à M. Thiers le titre de Chef du Pouvoir exécutif de la République française, titre contesté

KO POLITIQUE DO JOUK

par ceux qui voulaient qu'on fit la monarchie, mais décrété parla majorité qui comprit, quels que fussent ses désirs, qu'à ce moment la république seule était possible. Tout ce qui est en dehors de ce fait officiel est sans valeur. L'assemblée se réserva (et ce droit n'est pas contestable à une assemblée souveraine) de changer, si les circonstances changeaient, sa résolution républicaine en une résolution monarchique.

Les circonstances n'ont pas changé ; et le provisoire est moins que jamais du provisoire. Les élections partielles, l'esprit qui anime les conseils généraux élus d'après la nouvelle loi, le succès des deux emprunts, la reprise énergique du travail, la réorganisation des services, le calme profond qui règne dans le pays, tout cela a donné son véritable caractère à ce que des esprits ou superficiels, ou prévenus, regardent comme fortuit et passager. On se rappelle peut-être l'apologue original où Saint-Simon, le célèbre régénérateur, supposant la France privée de ses chefs officiels, pourvu qu'elle gardât ses meilleurs industriels, ses meilleurs agriculteurs, ses meilleurs savants, assurait qu'elle n'en ressentirait aucun dommage. L'apologue se réalise aujourd'hui, et la France, privée de ses monarques, non seulement n'éprouve aucune difficulté d'être, mais encore fait face résolument et non sans habileté aux plus effroyables désastres qu'elle ait jamais subis.

Dès février 1871, à Bordeaux, j'ai pensé et même écrit que la république devait être gardée et, en même temps, remise aux mains des conservateurs, non pour y demeurer, mais par une transition nécessaire. Cette transition passée, et en quelques

maines que le gouvernement échoie, il importe, avant tout, que la république soit conservatrice. Que faut-

i-or.morE nu jncii. 177

il entendre par ce mol? car, ici, les détinilions sont capitales. Il faut entendre par ce mol le maintien de l'ordre, maintien consLa-nI, rigoureux, infatiKable. Avec une grande profondeur, M. Comte a répété Souvent que, dans nos sociétés aciuelles, ce n'est pas !e progrès, désormais incompressible cl se faisant jour de tous les côtés, c'est l'ordre qui est menacé. L'ordre esl la garantie de notre paix intérieure, de notre travail, de notre richesse, de notre réorganisation, de la consolidation de notre république. C'est il ce titre qu'elle doit è.lvc prorundément conservatrice.

Klle doit l'être aussi k un autre titre qui n'est pas moins important : je veux parler de l'extérieur. Si nous renouvelions les différentes commotions qui font une st grande part de notre récente histoire, si les fictions, se heurtant, désorganisaient le gouver-Dement.nous nous exposerions à subir le sort que nibissaieni Turin et Naples lors de leurs vaines lenttlives libérales ; on viendrait mettre l'ordre chea Dnus ; noire indépendance aérait perdue, et nous courrions le risque d'un dernier et dt^finilirdémembrement. El qu'on ne dise pas que nous saurons combattre et résister. D'abord, soyons bien convaincus de ce fait : notre prestige militaire est disparu; jamais on n'a montré autant d'incapacité rt d'imprévoyance que nous, en 1870. Puis, et cela est encore plus digne de considération, les derniers événements ont prouvé qu'aujourd'hui une organiaaalion de guerre ne s'improvise pas, que les armées tumulluuires sont impuissantes, et que, pour résister efficacement, il Taut avoir 7 à 800000 hommes bien pour-

vus, bien armés et mobilisables en quelques jours. Or, un pareil état militaire veut de la suite,

178 POUTIQDE DO JODR.

de la stabilité, et ne peut ôtre à la merci de commotions et de déchirements. Les Allemands, à la vue des trois empereurs réunis à Berlin, ont dit qu'une république ne convenait pas en Europe. La menace contenue dans ce dire se réaliserait si la république ne maintenait pas Tordre; mais, tant qu'elle le maintiendra, les trois empereurs ont des intérêts trop divergents pour s'entendre contre nous, à supposer même que Tun ou l'autre ne souhaite pas se* crètement que nous gardions une puissance qui peut servir.

Avec un bon sens et une résolution qu'il faut louer, on est suffisamment d'accord dans rassemblée, sauf du plus ou du moins, sur le budget, sur la réorganisation de l'armée, sur la décentralisation. Les scissions profondes sont ailleurs, d'abord sur la république, puis sur l'éducation. La majorité est encore plus cléricale qu'elle n'est monarchique. Elle pense peut* ôtre que la somme d'instruction à distribuer au peuple doit être rigoureusement limitée ; mais oertainement elle veut que cette instruction soit placée sous le centrale de la théologie ; et le développement laïque de 1 éducation lui est odieux.

Avant d'aller plus loin, je veux dire quelques mots de notre situation par rapport aux autres pays quant à l'instruction. Elle n'est pas brillante: des statistiques indubitables ont montré qu'on sait moins* lire et écrire en France que dans plusieurs contrées de l'Europe. J'ai déjà soutenu, à mes risques et péribi que notre décadence n'avait rien de réel, que nom avions conservé le travail, la production, la richesse, la science, les lettres, les arts, et

qu'aucune de nos forces vives n'avait été atteinte par nos stupides
défautes (car, je le maintiens toujours, il a été stupide

POUR LE JOUR. 179

été (hitler prôner à l'égard des hommes braves et insuffisamment
armés). Ralliement. L'effort des hommes est plus périlleux encore,
\ Je prétends que, dans l'éducation populaire, la différence in-
férieure est plus apparente que réelle. Mon argument
L repose, ici aussi, sur notre travail, notre production,
\ la richesse. Il faut un haut degré d'éducation de
[l'ouvrier pour que le travail populaire produise tant et
[Il bien le supporte, à cet égard, de redoutables can-
cellations. Au lieu de nos laborieux paysans, pro-
fondeurs d'une si grande partie du sol de la France,
Il au lieu de nos habiles ouvriers, substituez, par la
pensée, des populations moins laborieuses et moins
lubriques, et dites si les nouveaux venus sont en me-
me temps de payer cinq milliards et de supporter un
lourd budget. J'ajoute que, dans cette guerre, en
aucune circonstance le soldat français n'a été infé-
rieur au soldat allemand ; ce qui n'est pas manqué,

si nos paysans et not[^] ouvriers eussent été des gens
 moins capables qu'ie les paysans et les ouvriers aile-
 tniids. Ce qui a fxiL défaut, c'est le nombre et
 lurloul le commandement. Le maitre d'école vient
 sn troisième lieu seulement dans l'œuvre de notre
 diU'aile. Lire et écrire n'est qu'un instrument. Est-ce
 rioiu) que je voudrais amoindrir le mouvement d'opê-
 . nion qui porte à développer chei nous l'éducation
 populaire? Bien loin delà, je voudrais raccrotlre.
 U philosophie positive a de hautes prétentions pour
 luducation du peuple : elle entend qu'il aacha
 b<>aucoup plus que lire «t écrire, et autre chose que
 kcatécbisme.

La religion est, en ce moment, l'objet de nombreuses déclara-
 tions où l'on se phiint qu'elle ne Miit pas en croissance, où l'on
 demande qu'elle reprenne son plein empira sur les ftmos. Que
 tout

180 POUTIQUE DU JOUR.

culte obtienne un libre et paisible exercice et soit respecté de
 chacun, et que les citoyens qui appartiennent à des croyances dif-
 férentes vivent sous les mêmes lois civiles, non seulement sans se
 persécuter, mais aussi en se rendant les bons offices que la com-

mune patrie exige, cela ne soulève aucun doute et doit être impérieusement recommandé. Au reste, Tespritde tolérance,'qui animait si énergiquement le dix-huitième siècle, a fait de grands progrès parmi nous; on se tolère les uns les autres, dans le monde du moins, avec bonne grâce et courtoisie ; et il n'y a que le fanatisme qui s'écarte, en proie à je ne sais quelle horreur, d'un homme pour ses opinions sur Torigine et la fin des choses. Même la tolérance se donne gratuitement à qui la refuse à autrui ; et Thomme moderne s'élève moralement si fort au-dessus de Tan-cien homme théologique, qu'il veut tout égal entre lui et celui qui, si le pouvoir revenait entre ses mains, l'emploierait à persécuter et à contraindre les dissidents. Ajoutons que la philosophie positive, se séparant en cela de la métaphysique révolutionnaire, qui ne voit dans le moyen âge que ténèbres et barbarie, reconnaît amplement les grands services sociaux que le catholicisme rendit à la civilisation en cette époque mémorable.

La religion est donc assurée contre tout méfait, contre toute violence, aussi bien de la part des gouvernements, que de la part des hommes libéraux et tolérants. Mais on demande plus pour elle ; on demande que ces sentiments d'indifférence ou de séparation qui animent aujourd'hui un grand nombre d'esprits, soient combattus. Ceci est une tout autre affaire et mérite d'être considéré. Si la néga-

POL-ITIQL'E DU JOUIL.

lion tliéologique él-iit le particularisme de quelques intfliligences qui s'émanciperaieni, comme au temps de Lucrèce et de César, on pourrait penser qu'elle demeurera superficielle et sans uction sur la geslion des affaires humaines. Mais il n'en est rien ; cette Dvgalion Ihéologique a pénétré dans des couches très pro-

rondes de la société, non-seulement en France, mais Ailleurs aussi; non seulement dans les p:ijs catholiques, mais encore dans les p:iys proleslants. Le degré peut être divers, mais le IravaJI de séparation es) partout le même. Voilà le fait ; quelles en sont les causes ? La philosophie positive n'hésile pas à dire qu'elles résident dans le caractère fiénérail de la science, qui ne reconnaît que l'expérience et le relatif, et qui se refuse, en chaque domaine parlieulier, il toute spéculation sur l'origine ou la fin des choses; de là, la tendance progressive à éliminer successivement de partout les croyances théologiques. Ces causes sont-clles passagères, de manière à laisser la théologie reprendre son empire, ou bien permanentes, de manière à consolider, dans l'ensemble et dans le détail, la conception expérîracntale et relative du monde? Encore ici la philosophie positive n'hésite pas à dire que ces causes sont permanentes, agissent constamment dans le même Mn» et s'accumulent sans cesse, si bien que la théologie perd toujours et ne regagne jamais. Chaque progrès scientifique l'écarté un peu davantage de son antique assise intellectuelle, et la société se modifie incessamment dans le sens de chaque iiouvesu progrès du savoir positif. C'est là ce qui fait que remonter le courant est impossible.

Appuyés sur le savoir positif, les pouvoirs noufetux, réels, sinon reconnus, demandent à l'éduca-

182 POLITIQUE DU JOUR.

lion d'enseigner que le monde est régi par des lois constantes, nécessaires à étudier et à connaître pour s'y soumettre avec une courageuse résignation en ce qu'elles ont d'immuable, pour les tourner à notre profit matériel, intellectuel et moral, en ce qu'elles ont de favorable aux destinées de l'humanité. Soit que

l'on se rende compte de l'anarchie qui trouble les intelligences, soit que l'on considère en particulier le grand débat qui soulève les classes, soit que l'on étende la vue sur l'avenir de nos sociétés, on se persuade que désormais le seul terrain effectif d'ordre, de conciliation et de développement, est le régime où prévaudra la notion du monde* régime aussi éloigné de lathéisme qu'il Test du théologisme.

Les conservateurs, ceux du moins qui ne se font pas un dogme de la monarchie, demandent une république qui leur offre des garanties contre les troubles et la subversion. S'il en est ainsi, pourquoi ne se rallient-ils pas autour du gouvernement de la république? Mais, disent-ils, nous nous y refusons, parce qu'il ne nous satisfait pas de tout point. Ni nous non plus, gens de la gauche, il ne nous satisfait pas en tout, et pourtant nous nous réunissons fermement autour de lui. 11 maintient la république, il fait régner Toidre, il libère le territoire ; ce sont aujourd'hui les choses essentielles, et nous mettons de côté« sans hésiter, nos dissentiments secon* daires.

I>epuis que nous sommes sortis des premitées douleurs de nos désastres, la république suit un progrès régulier dans l'opinion. Elle se bit comme jamais encore elle ne se fit chea nous. C'était un mouvement réTolutioMftùre* le triomphe d'un parti,

POLITIQUE DU JOUR

la prépondérance de la capitale qui l'imposaient. Cette fois, sous la présidence d'un gouvernement loyal» elle se discute partout, elle se Justifie contre les préventions, elle se fait reconnaître

comme nécessité de situation, elle Èe fait valoir par les services qu'elle rend, elle se consolide en assurant le présent, en préparant l'avenir. Pour cela, il n'est besoin ni de constitution ni de dissolution.

Avec cette manière de Tétablir, qui est la bonne, le parti républicain doit montrer de la patience et de la largeur : de la patience, car il faut bien se garder de troubler intempestivement ces évolutions spontanées de l'opinion publique qui demandent toujours un long temps ; de la largeur, car il importe moins que la république demeure chose à lui, qu'il n'importe qu'elle devienne la république de tout le monde.

Un sentiment général se répand, qui inspire le vif désir de coopérer au relèvement de notre vieille France, frappée d'un coup aussi terrible qu'imprévu. Là est une communauté de pensée et d'action qui enseigne à subordonner bien des impulsions particulières à un suprême intérêt. C'est dans la république et par la république que s'exerce le mieux cette cooimunauté.

DES RAPPORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIOiNALE

AVEC LE PAYS OU SUFFRAGE UNIVERSEL

Plus on était avancé (on sait qu'avancé M dit des tandanees démocratiques et sociales) dans le parti républicain, plus on réclamait avec force, avec colère, avec fureur la dissolution de l'Assemblée nationale. Les invectives contre elle n'étaient pss moindres que celles auxquelles la chambre des députés et le sénat sont en butte actuellement (en 1880). Et elles portaient du

même parti. Alors ma ligne politique fut analogue à celle qui me guide encore aujourd'hui, à savoir : procéder en tout par discussion et par gradation.

C'est une crise qui aujourd'hui travaille les rapports du pouvoir exécutif avec l'Assemblée nationale (â) ; prochainement, c'en sera aussi une qui mettra en question les rapports de l'Assemblée nationale avec le pays. Je n'ai jamais contesté, je ne conteste pas davantage ici le pouvoir souverain, constituant de l'assemblée ; mais elle n'est qu'une déléguée, et cette délégation ne peut avoir une durée illimitée. La prévision du terme n'est pas agréable à plusieurs des partis qui composent la chambre, soit qu'il se présente sous forme de renouvellement partiél, soit qu'il aboutisse à la dissolution ; mais enfin le temps fait son office ; il vieillit les assemblées, je veux dire qu'il amène d'un pas rapide le moment où expire leur mandat.

En vue de cette éventualité, on a proposé d'orga-

(1) Aermé de la Philosophie politique, numéro de janvier-lévrier

(2) En ce moment l'Assemblée nationale renversait M. Thiers.

IVPPOKTS DE L'ASSKMIILÊR .N\TIONALt;, ETC. 1«5 nUe-
rungsouvernement de combat' Un gouvernement de combat I II y
a vingt ans qu'un gouvern^{em}ent de combat dispersa l'assem-
blée, emprisonna les députés, tua Baudin, ensanglan^{ta} nos rues
et nos boulevards, et jeta dans l'exil, dans la prison, dans la dé-
portation trente à quarante mille personnes. J'écarte ces détes-
tables souvenirs. Je con^{jo}ins un gouvernement de résistance,
mais je ne convoi^s pas un gouvernement de combat. Le combat
c'est la guerre; et qui peut dire jusqu'où ira la guerre, une fois la-
clée ? Dans la pensée de ceux qui ont jeté cette idée de bataille,

la guerre doit se faire contre les radicaux. D'abord de quel droit ou de quelle façon frapper, pour une doctrine, des hommes qui ne violent pas les lois'? Puis où est la limite de ce mot de radical ? M. le rapporteur fuit de moi un rudiciil, comme on verra loul à l'heure : et, dès lors, moi et mes doctrines tombons sous le coup du gouvernement de combat. Combien it'autn:S y tomberont '. et quel républicain sera sur d'échapper à une défmitioin qui m'englobe?

Voici la phrase du rapport à laquelle je fais allusion : <' Les penseurs du radicalisme ne croient pas l'n Dieu, et dans leurs dictionnaires on trouve sur l'homme des définitions qui ravalent noire espèce. " Cela désigne clairement le Dkdonnairi' de médecine jadis dénoncé au Sénat de l'empire, M. le professeur Kobin et moi. Èh bien, M. Kobin ni [iioi, vu notre qualité dû disciples de la philosophie positive, nous n'appartenons ni au radicalisme en politique, ni à rulliéisnie en doctrine (I). Nous savons bien que la

(I) La pbiilotopliie poiitive R'Mt pu «Uiéo; nuU elle n'eil pu laianUgc dtitte. Ceux qui U connaineiil le savent, Voyei, »a rc*le, ce que j'ii dit 11-dcuui dam la Aftiie lif lu PhiloiuiiAie posUive, nwotn de Doveinbre-décewtire 1871, |i. 127. '

DES RAPPORTS DE L'ASSEMBLÉE NATHMALE

philosophie positive s'est p^is d*tttie fois attiré de pressants anathèmes. Mais ni les anathèmeiitii Même, si Ton veut, un gouver-

nement de combat ti*effraie ni ne détruit les doctrines ; c'est sur un attire terrain que leur sort se décide.

A nous touS) libres penseurs^ on aime à imputer une solidarité avec les meurtriers des otages et les incendiaires de Paris. Certes, si Ton est en droit de faire remonter la responsabilité d*actes pareils fc nos doctrines, nous sommes également en droit de faire remonter aux doctrines catholiques la responsabilité de rinquisition, de la Saint-Barthélémy, des dragOD'* nades, des assassinats de 1815; et, s*il faut compter les victimes, les feux et les bûchers, le compte théologique sera lourdement chargé. Mais parlons en philosophes : toutes les doctrines peuvent être perverses par le fanatisme, et tous les ftenatismes, qu*ib soient sacrés ou profanes, sont dangereux et féroces.

Quant aux définitions qui ravalent notre espèce, j'avoue ne pas comprendre comment une question zoologique pourrait être discutée et résolue à la tribune. J'ai un profond respect pour l'assemblée, et, quand je me trouve dans la minorité, je me sou mets complètement à ses décisions. Mais, si, de la légalité où elle règne en souveraine, elle passait sur le terrain scientifique, où le principe d^autorité est tout différent, on se rirait de son incompetence. Nous occupons dans la science, M. le professeur Hobin et moi, une position suffisante pour soutenir nos définitions là où elles peuvent être utilement discutées*

Faut-il se rire aussi de la décision qui vient de rayer M. Robin de la liste du jury, à cause des opinions philosophiques qu'il professe? Voyez les contradic-

AVEC LE SUFFRAGE tIMVEBSEI,,

li*in>* que le sort cbusp: pendHnt
 que.dnnsunarroniliRSPinf^iil de Paris, on le layait, moi (M. Robin et moi, c'est tout un i^uantàla doctrine), je concourain, en qualilt^ àe conseiller général, â In rédaction d'une liste de jurés dnnsSaint-Denis. Ajoutez que M. Hobin, tout rayé qu'il est, n'en re«te ptis moins professeur à la Faculté de médecine el ini>mbrn de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. A la vérité, Je comprends Tort bien que, si l'on pouvait, on le chasserait et de la faculté et des deux académies. Ah ! si l'on pouvait '. Le passé nous est garant île ce qu'on ferai!. Depuis que notre immortel dix-liuilième siècle (t conquis le dogme moderne ilc la tolérance, la société se partage en deux couches ; les civililst^s qui sont tolérants, et les barbares qui sonlintolérautt.

Remontons plus haut dans la raison de ces explions. Il est, en certains esprits qui demandent le ^uvernemenl de combat, une frayeur profonde je M dirai pas de la science, mais de la science libre. Jugeant de l'avenir par le passé, ils redoutent ce qu'elle va découvrir, atlendu que ce qu'elle a découvert les a incessamment contredits,

Je l'ai dit el je le répète, parce que la chose est de suprême importance : do nos jours, ce n'est pas le progrès qui est menacé, c'est l'ordre. Lo premier devoir du gouvernement est de le maintenir avec une détermination inflexible, Son second devoir est de laÎsaer aux doctrines multiples et contradictoires, anciennes el nouvelles, sacrées et profanes, qui se partagent la société, leur li-lierlé tant qu'elles ne sortent pas de la discussion, el de n'employer contre elles ni la compression, ni la persécution. Quand les gouvernants ne sont pas convaincus de la nécessité

de maintenir ces deux conditions corrélatives, alors la sécurité commune est terriblement menacée ; témoin la restauration, qui un beau jour descendit dans la rue pour combattre des doctrines, et qui compromit si gravement l'ordre dans le moment et dans l'avenir. Du reste, au sujet de cette lutte contre les doctrines par la compression, deux choses ra'étonnent toujours: d'abord, c'est que l'expérience n'ait pas appris que ce procédé finissait inmanquablement par échouer, même quand il avait un succès temporaire; en second lieu, que des hommes pourvus de l'instruction générale, riches, jouissant d'une grande influence par leur position sociale, aiment mieux organiser contre ces doctrines un gouvernement de combat, que d'employer contre elles la seule arme qui vaille dans ce champ clos, c'est-à-dire la discussion, l'effort continu et le savoir.

Cette perspective de guerre aux doctrines et de compression a eu pour effet immédiat de produire la coalition des trois monarchies qui se disputent le renversement de la république. Quand un député s'adressant à la droite a dit que l'alliance était faite entre les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes (il les a nommés dans cet ordre), aucune réclamation ne s'est élevée. Avec les bonapartistes ! non equidem inrideo ; miror magis. Étrange en effet ; je ne me donne pas la puérile satisfaction de blâmer ce que mes adversaires jugent convenable de faire dans leur intérêt ; cela les regarde ; mais, écartant les représentants pour arriver aux représentés, je n' imagine pas comment M. le comte de Ghambord, M. le comte de Paris et l'empereur Napoléon ni, si, coalisés, ils triomphent de la république, se partageront le bénéfice de la commune victoire.

AVEC LE SUFFRAGE UNIVERSEL

L'assemblée commence sa troisième session. Combien en verra-t-elle encore ? Nul ne peut le dire. Pourtant l'opinion générale est que sa durée ne se prolongera pas outre mesure ni ne finira en croHpton, pour me servir de l'expression appliquée à l'assemblée dispersée par Cromwell. A lavérilé, à en juger par une phrase du rapport de la commission Kerdrel, oii il est énoncé que l'Asiemblée restera an ponté qui lui a été confié, jusqu'à ce que tr pays soH rassuré u l'égard des ennemi» de l'intérieur, (quelques-uns pensent que le mandat de l'assemblée est éventuellement illimité, destiné fi ne prendre fin que quand une salutaire compression n'aura laissé que la liberté, ("omme ils disent, de bien Faire. Cela, qui serait d'un si dangereux exemple, ne trouvera pas de crédit près de l'assemblée : elle ne consentira jamais h perdre son haut caractère de dépositaire de la souveraineté el de gardienne de la légalité.

Je ne suis pas de ceux qui récriminent contre l'assemblée. Dans nos suprêmes désastres, elle est le centre autour duquel s'est fait le premier ralliement. Son rAlc a été douloureux et difficile: elle s'en est acquittée avec honneur et loyauté. Sans doule, sa composition est telle que des crises dangereuses y ont éclnlé. Elles ont été jusqu'à présent surmontée» ; c'est l'œuvre de la commune sagesse. Il faut demander d celle commune sagesse de persévérer.

Il serait bien injuste de punir la France des défaillances des momirchies. Au i septembre, on proposa à In majorité monarchique du Corps législatif (le s'emparer du pouvoir en déclarant la déchéance, elle ne voulut pas. Le malin, elle tenait le gouverne-

Qient de la crise; le soir, elle était dispersée. Une vieille royauté comme celle des bourbons ou des

DES RAPPORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Habsbourg aurait résisté aux plu^ funestes désastres ; mais une n^onarchie d'aventure, établie par un parjure et un sanglant guet-apens, ne devait »'alten« dre è rien autre obose qu*à être balayée.

A Bordeaux, c'est encore une maj orité nionarohique qui lai^ae aller de sea maina la monarchie. Il était tout auisi facile et tout aussi prompt de faire roi ou M. de Ghambord, ou M. le comte de Paris, ou Napoléon m, que de faire M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la république francise. Le roi déclaré, tout s*ensuivait ; en son nom, on traitait de la paix, et Ton essayait d'organiier et d'emprunter. Mais quoi ! il fut impossible de rien tirer d'une monarchie tricépale, et vainement, à chaque crise» on regrette l'occasion perdue.

M. Thiers, monarchique, lui aussi, par aon passé non moins queja majorité de rassemblée, a considéré d'un regard ferme la nécessité des obosea, et il s'y est soumis résolument. Il s'est attaché à la république légale que l'assemblée lui remettait en l'établissant. Ce que son expérience et son patriotisme lui promettaient de cet établissement a été tenu. Faitesmoi de la bonne politique, disait un ministre de la restauration, et je vous ferai de bonnes finances. M. Thiers a fait de la bonne politique, et il a vu

se rétablir les finances, l'ordre, le travail et la confiance avec une promptitude et une intensité que nul n'était en droit d'espérer. Là est le visible témoignage de la sûreté d'esprit et du désintéressement impartial qui firent choisir la route de réparation. L'autre route, où nous aurait-elle menés?

Le parti qui tout récemment vient de mettre en péril M. Thiers et son gouvernement, prend pour texte de sa déttauce Iq\$ 4m^er9 ^Qciauo!. Mais là n'est

AVEC Ut SUFFRAGE UNIVERSEL. 19i

pas la CIU&9 fondamentale du dissentiment. &i les dangers sociaux étaient seuls au fond de la question, lentente serait pron^pte avec M. Thiers. Car, parmi ceux qui l'attaquent sur cet objet, il n*en est pas un qui soit un adversaire plus décidé et plus ancien de tout ce qu'on aocuse de provoquer les dangers sociaux, pas un qui soit plus résolu à rendre le gou» vernement conservaateur.

Mais ce gouvernement conservateur, M. Thiers Ta reçu république, et il entend le rendre république. Ceci est repouasé, les uns disant qu'ils sa refusent à établir une république, puisqu'ils veulent établir une monarchie, et les autres alléguant que, sans attaquer ce qui existe présentement sous forme républicaine, ils sont décidés à ne concéder qu'un provisoire.

A ce point du débat s'élève un troisième interlocuteur: c'est le pays qui travaille, et qui, lui, craint le provisoire, a besoin de confiance et demande un lendemain pour ses plus cbers et plus pressants intérêts. En même temps le pays est le juge suprême, le tribunal d'appel en dernier ressort,

Le succès du gouvernement de M. Thiers, le relèvement de la France malgré la profondeur de son désastre, la ferme résolution de prendre la république pour le terrain de notre réorganisation ont <ûrée au président de la république une position si forte, qu'une scission entre l'assemblée et lui nous menacerait de dangereuses éventualités. A la vérité il ne peut rien sans l'assemblée ; mais il devient de plus en plus douteux que l'assemblée, dont pourtant il est le délégué, puisse beaucoup sans lui. C'est la situation qui a ainsi lié les choses.

n semble que la scission allait se produire lors du

DES RAPPORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

rapport de la Commission Rerdrel. Elle fut empêchée par ce vote unanime de la gauche, qui donna la majorité, une faible majorité, au président de la république. Après ce vote important, que restait-il à faire ? Attendre que la Commission des Trente proposât une transaction, l'accepter si elle était acceptable, mais, si elle ne l'était pas, entreprendre par tous les moyens légaux une grande campagne de dissolution.

Laissons de côté l'incident intempestif relatif à la dissolution, car ce n'est qu'un incident ; et l'alternative dont je viens de parler reste toujours pendante : transaction acceptable ou inacceptable, proposée par la Commission des Trente. Je spécifie nettement ce que j'entends par acceptable : ce sera ce que M. le président de la république acceptera. Dans le cas d'une transaction,

j'en féliciterai l'assemblée, le président, le pays ; car une crise dangereuse aura été évitée. Dans le cas contraire, la crise sévira plus que jamais, et ce sera à chacun de faire son devoir.

J'ai souhaité tout d'abord et je n'ai pas encore renoncé à souhaiter que l'assemblée parcourût le cycle entier de sa durée, je veux dire quatre ou cinq sessions. J'aime mieux employer le temps à faire des lois réclamées par notre réorganisation que de le perdre en dissolutions et en agitations électorales. La chambre, par ses lumières et ses intentions, est très apte à faire des lois de réorganisation. Qu'elle les fasse donc ; ce n'est pas moi qui le lui disputerai. J'ajoute qu'il nous faut savoir supporter le frein que ses tendances nous imposent; il nous est bon de nous habituer à l'esprit de continuité et de patience, si nous prétendons nous préserver de l'instabilité familière aux démocraties. Cela est dit avec réflexion ;

AVEC LE SUFFRAGE UNIVERSEL

ni.iU.»vec rijllpxinn nussi, jf^ dis qu'il est lollc oïtre- [tme contre la république diins laquelle je n'imiigine pas cominonl une majorité lelle quelle Iriompherail d'une résistance légale et acharnée conduite par M. Thiers, chef d'opposition (i).

Dans l'effondrenienl de notre puissance mitilaire, il y a à sauver lu France; dans l'effondrement de toute monarchie, il y a à fonder la république. L'assemblée el M. Tbiers, qui sont énergiquement secondés par le pays, s'ils font ces deux choses, auronl fait deux grandefi choses.

Maintenant que l'Assemblée nationale est le théâtre de débats animés qui, on a beau s'en défendre, sont le débat entre république et monarchie, l'attention de l'Europe entière est singulièrement éveillée. Nos affaires occupent nos voisins ; la presse étrangère est remplie de nos péripéties ; et le puissant parlement de Berlin est loin d'exciter un aussi vif intérêt que rassurée d'un peuple vaincu. Qu'on ne s'arrête pas, comme si je voulais tirer quelque vanité de cela, et faire briller le clinquant d'une vaine gloriole. Je l'ai dit déjà plus d'une fois: nous sommes déchus du rang de grande puissance ; notre prestige est évanoui ; tandis que tous les États, Angleterre, Italie, Allemagne, Russie, grandissent, tout au rebours, nous seuls nous diminuons, et, bien que nous n'ayons rien perdu en industrie, en com-

(I) Depuis que C.B. est ici, M. le Président de la République « mil en à-tat une Mission des diables où nous n'aurions délégués : c'est-à-dire création d'une commission avec l'ordre de l'interdiction. ■ la création d'une commission commune, l'on en prendra trois, j'espère qu'une chambre des pairs » un ■ Attant, n'ayant pas été réunie propres chez nous, était sans pitié vis-à-vis de l'ancien. Huis une seconde commission, bien le droit de l'interdiction, c'est-à-dire une inutile répétition du la première, et <1>(ici un rouage officiel.

191 DES RAPPORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

merce, en production, en science, en lettres et en beaux-arts, nous voilà, grâce aux Bonapartes, réduits à la frontière d'Henri II. Tout cela est certain. Pourquoi donc tourne-t-on les yeux vers nos assemblées et nos débats ? C'est que, en définitive, nous sommes le peuple où la dissolution des vieilles choses a été poussée le plus loin ; et il est en effet instructif pour tout le monde de considérer comment un tel peuple travaille à s'organiser dans des

conditions qui n'ont pas de précédents. Les nations européennes sentent instinctivement que, sous une forme ou sous une autre, république ou monarchie, ils passeront par des phases analogues ; et ils regardent attentivement des expériences sociales dont nous avons depuis 1789 la périlleuse initiative (1).

Ce que je uommc le moment actuel (2) est rapprentissage de la ré^liqae en France, Tétabliafeaient épliénère de la répiiaiUfue en £fl|Migne, et le conflit où le catholicjame est préaeaiooieat «tt^agé en Europe. Depuis, les choseë ont marché : l'apprentis-sage de la république se fait en France avec un plein succès; le ré-gime lépihiiraie a dis^am 4e TËspagne; et rien se s'eat ameadé dane le cooAit «Tu catboliciane avec r£tat laïque.

APPRETÏTSSAGE DE LA RÉPTrSLlQt5fS

C*est, en effet, pour la France, un apprentissage à faire. Nous sortons d'une monarchie qui a duré fort

(ij Je ne fais ici que répéter le mot si grave de M. Comte. (2) Revue de la Philosophie positive, eumérode mai-juia 1873.

luiigleliips.Bl ijui, il li'avei'sdes succès el des i-evuis, ilcâ liahi-leli>â et des fautes, nous avait conduils i),<l"s ilcaUiu'ns non suns foicf! el san^i gloire. Lo seul ro- J]l'»clifi capjla que l'iiis-luire doive lui faire, s'aLluclic au dernier siècle desonet^isienco: peuduntoeni ani>, celle niOHircbie se mil peu à peu et de plgs en plus eii désai^ord avec I esprîl d'une inévitable réuovslio» des opinions et des raa'urs; fil, n'ayant ni le pouvoir de le compiimer, ni la sagesse de le diriger. L'Ile nous plat^ sur le liord de la grande révolution, oii toul^ roula d'une cliulc sans exemple, je crois, iaiiê les annales humaines.

Si nous sortons d'un passé monarchique qui iiouâ tient eaU-
cés, nous sortons aussi d'un passé révolu- UonJliire qui, poui-
avoir été nioins long, n'en H paa moins laissé sur nous une très
forte eujpreinlâ. t)r, les habitudes révolutionnaiics, je le dis sans
liésiler, lie soitl pas moins l'uœstes à la républiijue que les babi-
ludes monarchiques. Voilà le doubbj bigrilage dont il faut ap-
prendre à nous dét'aiie, avec une vigi> lance sur nous-niéines qui
ne se démente jamais.

Le parti révolutionnaie, malheureusement le parti radical s'y
confond, ne voulant pas s'en séparer, n BUi-bHlt dea passions; il
est iuu:apable de les subor> donner Ji la prudence qui combine et
prévoit, à l'éifuilé qui raconfiait les services, au mépris des rt-
jigwttliiuns criardes el bouilloinanles. Violent et san§ lumières,
ignorant, à n'y pas croire, même des rJloses qui M passent de-
vant lui, ililflipose U; mandat iwpéralif à ses cjiefs plus écbdrés,
qui ne seraient fHH suivi», s'ils n'obéissaient pas ; et souvent il
délient ou inutile ou dangereux a la cause ré[iubliniui«.

A iFolifi, uu u'a pas uioins de violence ni plus de

lumières. A Theure même, M. de Falloux est frappé de répro-
bation par son parti, pour lui avoir soumis la seule combinaison
qui eût chance de donner de la consistance à la monarchie en la
déterminant d'une manière précise. Autrement, qu'est-ce propo-
ser aux hommes sensés, aux masses paisibles, au pays désireux
de tranquillité, que lui offrir une monarchie en blanc, sauX à
remplir ce blanc au prix de nouveaux déchirements avec le nom
du comte de Ghambord ou celui du comle de Paris?

La majorité de la gauche est aussi ennemie que peut Vèive la
majorité de la droite, des actes révolutionnaires et des coups de

violence dont l'habitude est le déshonneur de la France, et cependant il a toujours été impossible à Tune et à Fautre de s'entendre sur ce terrain d'une commune réprobation. C'est que la gauche se tient à ce qui est, c'est-à-dire la république, ayant horreur de rien risquer dans rétat périlleux où est la France, et que la droite demande encore une révolution, jurant que ce sera la dernière. Le pays, qui voit, qui s'instruit et qui juge, nVst pas sûr que ce fût la dernière, et exige qu'on respecte son repos et son travail.

Depuis 1781) la monarchie est tombée sept fois, et la république deux. Nous sommes au troisième essai de république. Si, à Bordeaux, la majorité de la chambre eût proclamé la royauté, nous serions au huitième essai de monarchie.

Il ne faut pas imputer une seule dynastie l'ère des bouleversements monarchiques. Cette ère se partage entre deux familles, les Bourbons et les Bonapartes. Leur action a été funeste à la France mais d'une façon toute différente. Trois fois les Bourbons ont, par manque d'habileté, livré la France aux chances

(I.'si<'volutions, 89, IH1H) et 1848. Trois fois, ISU, 1817 et 1870, les Bonapartes ont livré la France à l'ennemi extérieur, et rétréci progressivement ses frontières, lui infligeant des désastres que ni ses rois, ni ses républiques n'avaient jamais connus.

Les deux destructions de la république sont dues aux Bonapartes : la première, par un coup de main militaire et une usurpation violente ; la seconde, par un guet-apens nocturne et une violation de serment dont la honte aurait arrêté tout honnête homme, et dont le succès relâcha universellement les liens de la moralité française.

Ce simple aperçu nionlre qu'il est sans doute malaisé de fonder la république en France, mais qu'il l'est encore plus d'y fonder lu monarchie. On objecte que la république ne sera vraiment fondée que quand il)' aura eu transmission du pouvoir. Oui, sans doute ; mais fiuelle est colle de no<i sept monarchies chez qui la transmission du pouvoir se soit faite? On objecte encore que la république est un essai provisoire. Oui. siins doute, mais qu'y aurait-il de plus qu'un essai provisoire en une monarchie difficile à rétablir, plus difficile à soutenir? Donc, aujourd'hui, la sagesse politique consiste à retenir la république comme la situation la moins embarrassée et la plus iulurelle; demain, elle cojisistera ii donner à la republique l'ample développement des forces sociales.

Combien inutile est devenue dorénavant la monarchie en France, les derniers événements en ont témoigné d'une manière singulièrement frappante. Kn 1HI4, la royauté restaurée (ou ne savait pas encore combien les royautés devaient être fragiles) fut réellement secourable: car, pour com-

pèfisâtiofi de Id défaite, elle apportait ft la France Une place dans ce coficert des grandes puissad^ ces appelé la Sainte-Alliafi-céi et qui fie fat pas sans bienfaits pour l'Europe. Mais, en 1870 et 1871, la monarchie n'apparut nulle part, tii au dedans pour rallier les Fratiçais en un grand effort national, ni au dehors pour s'interposer au-devant du vainqueur. Impuissante, elle regarda les terribles événements s'accomplir ; et, quand la république a terminé la guerre follement entreprise par Tempire, quand elle a signé la pai)^, une triste paix, quand elle a payé cinq milliards et libéré le territoire, la monarchie se lève et demande son salaire. Salaire de quoi? et d'où vient-elle?

Au fond, quoi qu'on dise ou qu'on pense, présentement tout régime, chez nous, est provisoire, jusqu'à preuve du contraire. Que cette preuve du contraire ne puisse pas être donnée d'ici à un inter« valle indéterminé, l'argument en témoigne facilement; et l'on démontre, quand on veut, que trois monarchies disparates ou contradictoires se font mutuellement obstacle, et que la république est le résultat non équivoque des circonstances. Mais, sans renoncer au raisonnement, c'est surtout par le fait que nous nions la monarchie et affirmons la république.

La république, seule, peut reconnaître ce caractère provisoire attaché momentanément à tout régime en France, et le tourner à son profit. Nulle monarchie n'oserait se dire provisoire, bien qu'elle le fût réellement, comme on vient de le voir par le récit des chutes de la royauté. Mais une république qui ne repose que sur l'assentiment perpétuel des intérêts et des opinions n'a aucun scrupule à se dé-

LE MOMENT ACTUEL, m

chrper telle, jusqu'à ce que son d^môfl et ses services lui procurent la const^acration.

A ce terme de provisoire que j'accepte sans déplaisance correspond c^tuⁱ d'apprentissage qu'il faut accepter pareillement. Cela veut dire que la rⁱpublique d'aujourd'hui, la troisième république, la république nécessaire, doit provenir non d'une conception théorique quelconque, mais d'une exacte accommodation aux hommes, au\ faits, aux choses.

On se souvient que certaines portions du parti républicain demandèrent k grands cris et h divers moments la dissolution^a de l'assenildée. L'événement a donné raison h ceux qui mainte-

naient qu'il ne pouvait ni ne devait être question de dissolution tant que le traité avec l'Alicniagnnc n'avait pas reçu son dernier accomplissement, et que. pendant ce temps, rien autre n'était à faire que soutenir le gouvernement qui effectuait les grandes opérations de notre libération. Hors de ce souci supérieur, tout était agitation vaine et dangereuse. N'aimant pas k faire de la politique il vide, j'ignore oii nous en serions si la pression des passions impatientes avait prévalu, et si de nouvelles élections eussent troublé la marche régulière des choses. Toujours est-il qn'avec ce frein la république a gagné, la monarchie a perdu, l'ordre s'est maintenu, cinq milliards ont été payés, et six cents niillions de nouveaux impAls ont pu être ajoutés au budget sans faire Héchfr le courage du peuple français. Je n'appellerai pa* prospérité une situation héritière d'un démembrement, d'une rançon inouïe, de destructions sans nombre; mais le fait est que la France travaille, et traraille fructueusement; car elle satisfait îi toutes ses charges.

Celte prudente conduite, outre qu'elle amène la dissolution sans secousse, sans dommage et à son terme naturel, est suivie, par surcroît, d'un autre résultat fort digne d'attention et sur lequel on ne commençait guère à compter que depuis le dernier message de M. Thiers. Je veux parler des lois que le gouvernement va proposer sur la transmission des pouvoirs, sur les élections et sur une seconde chambre. Pour en atténuer la portée, on a dit parmi les monarchistes que cela pouvait servir à une royauté; sans doute, mais cela peut servir aussi à une république ; et, comme c'est la république qui existe çn fait et en droit, c'est à elle que profiteront les nouveaux organes de gouvernement.

Le parti radical réclame une assemblée souveraine et unique qui fasse table rase des deux ans écoulés et d'où Ton date une nouvelle république. Je repousse de toute ma force une pareille conduite, funeste dans son principe, funeste dans ses conséquences : dans son principe, car c'est faire fi de la stabilité et mettre la révolution perpétuellement à Tordre du jour; dans ses conséquences, car c'est anéantir les précédents et diminuer la durée, deux choses qui importent aux établissements et surtout aux jeunes établissements. 11 faudrait, si Ton pouvait, les vieillir. Au contraire, le parti radical veut couper tout d'abord le peu de racines que les nôtres commencent à jeter. 11 est donc heureux que les prochaines lois proposées par le gouvernement lient nos deux ans de république à l'avenir immédiat.

Mon lecleur le sail, ce que je demande pour la France , c'est qu'elle fasse un apprentissage continu de la république, sans le recommencer à tout bout de champ; c'est que le passé soit acquis; c'est

qu'elle ail une vue nette el prér ise du provisoire où, longtemps encore, elle sera placée, el une résolution non moins précise et nette de soutenir ses intérêts, sa puissance, son renom. Elle est laborieuse, elle excelle dans tes lettres, les arts et les sciences. Avec ce fonds et quelque vigilance elle est sûre de mieux diriger ses affaires que ne pourrait faire aucune monarchie.

Dans les deux années qui viennent de [lasser, plusieurs, et j'étais du nombre, ont spéculé sur ce qu'il convenait de faire pour rendre le provisoire du pacte de Bordeaux moins provisoire ; et j'avais pensé qu'en appliquant le renouvellement partiel i) rassemblée actuelle, on serait entré en une voie de transition el de ména(ement. Mais cette idée, qui fut violenijment attaquée par

les radicaux ennemis nés de toute tradition , est maintenant écartée ; et ce qui va se faire, c'est une seconde chambre. Contre cet établissement, lorsque j'en combattis l'idée, je n'ai point eu d'objection de principe ; Je n'en ai pas non plus à présent. Tout ce que je demande, c'est que la seconde chambre ne soit pas une doublure inerte de la première, et qu'elle soit munie d'attributions déterminées qui en fassent un pouvoir véritable.

Ce mot d'apprentissage, si nécessaire à nos débuts, continuera longtemps à l'être en nos progrès dans le régime républicain. Nos monarchies, rétablies depuis 1789, n'ont été, malgré l'apparence, que des pouvoirs viagers, incapables d'être transmis. Si on les étudie de près, on note que, dans leurs premiers temps, elles ont suffisamment rempli leur office. Mais qu'à mesure de la durée les monarchies, vieillissant, se heurtent aux obstacles survenus et tombaient de leur trône. Contre ce danger qui s'est

montré périodiquement si redoutable, la république est prémunie : elle ne peut vieillir ; elle n'ignorera jamais qu'elle est la déléguée de la volonté nationale, et, renouvelant périodiquement son apprentissage comme la monarchie renouvelait ses chutes, elle se pliera à tous les perfectionnements.

LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

J'avais plusieurs fois, dans ces derniers temps, entendu des personnes qui connaissent l'Espagne prédire que le roi Amédée ne garderait pas le trône où il avait été appelé par les Espagnols eux-mêmes. Cependant son abdication n'en a pas moins été une sur-

prise, surtout quand on vit la république lui succéder sans retard et sans conteste.

Qui ne se rappelle quel fut le triomphe de l'Italie, au moment où un prince de la famille de ses rois reçut la couronne d'Espagne par une libre élection? L'Espagne comptait trouver dans une nouvelle royauté ce que les vieilles royautés ne lui procuraient pas, le repos, le bon ordre, la restauration des finances et la discipline de l'armée. L'Italie voyait, dans le lien étroit qui unissait les rois des deux péninsules, un agrandissement de son influence. Toutes deux ont été déçues : l'Espagne a perdu son jeune monarque quittant honorablement une fonction qu'il ne pouvait plus remplir; et l'Italie est rentrée, à l'égard de l'Espagne, dans la situation où sont les autres puissances de l'Europe.

La république en Espagne ! Qui eût pensé il y a

encore un peu d'utilité à ce que ce vieux peuple indifférent aux rois légitimes ou illégitimes, Hic et nunc, se hâte de s'en débarrasser? D'où provient ce résultat honteux de la monarchie? Elle a, dans ses propres mains, égaré et gouverné tous les Espagnols qui la chassent. C'est elle qui leur a enseigné la désobéissance ; c'est elle qui a vu se partager en factions ; c'est elle qui n'a su ni faire l'ordre ni faire le progrès. Tous les républicains d'Espagne sont le produit de la monarchie.

Non que je sois assuré que le nouvel établissement est hors l'abri de tout mal. Je l'espère ; mais l'espérance n'est pas certitude. Toutefois, quand même la république ne se fonderait pas cette fois-ci, quand même elle ne saisisse l'occasion de monarchique lui succéderait, cela ne serait pas une vraie restauration; le régime moderne de la

liberté s'infiltrerait peu ou prou. Les peuples, lassés de monarchies comme la France et l'Espagne, n'ont que là une garantie de repos, d'ordre et de prospérité.

Les dangers extérieurs de la république espagnole, h la différence de la France, sont très petits, ou, pour mieux dire, dans l'état actuel ils sont nuls. Un autre langage, même en des journaux espagnols, d'interruption française ; mais, tant que la France restera ce qu'elle est, toute intervention est impossible. A la fin, il n'est pas douteux que, si le parti légitimiste et clérical (l'emportai), une expédition pour rendre Rome au pape et l'Espagne à don Carlos, ne l'ait projetée et peut-être même tentée. Bien que la plus manifeste des folies politiques, elle est certainement rêvée et ensemencée par tout le parti. N'est-ce pas aussi, quand M. de Chambord sera rétabli (quel don de joyeux avènement !), l'idée d'une inva-

204 LE MOMENT AGTUFJ..

sion de la Suisse pour la chasser de son indépendance à regard de l'évêque de Genève et du saint-siège? Mais des cléricaux seuls peuvent, dans l'état de nos finances, songer à les grever de frais d'expédition et de guerre, et, dans l'état de l'opinion, songer à une croisade. Laissons donc de côté ces extravagances. L'Espagne est couverte par la France, et, de la sorte, aussi séparée de l'Europe que si un bras de mer passait entre deux. Elle peut donc poursuivre, sans immixtion étrangère, sa transformation. Il n'en serait plus de même si la France disparaissait comme la Pologne et était partagée.

Les dangers intérieurs sont grands. Ceux qui frappent surtout un étranger sont la menace d'anarchie, le désordre des finances,

l'insurrection carliste.

L'anarchie est le péril le plus imminent. L'ordre est la première condition des sociétés. Quand il est troublé profondément et que rien ne montre la voie par où il pourra être rétabli, alors les intérêts, le travail, l'existence même du corps social sont terriblement menacés. On veut le salut à tout prix ; et, d'ordinaire, c'est au prix d'un despotisme militaire ou dictatorial qu'il s'achète. Depuis cinquante ans, l'Espagne est agitée : la monarchie ne lui a donné qu'une sécurité infidèle et à chaque instant interrompue. Il faut que la république fasse mieux. Si elle fait mieux, le peuple espagnol lui en rendra le gré dû aux bons gouvernements : il affermira la république. Sinon, le salut sera cherché ailleurs.

Le désordre des finances est la plaie chronique de l'Espagne, legs funeste de la monarchie. Un financier d'un haut mérite disait : Faites-moi de la bonne politique je vous ferai de bonnes finances. La monarchie a fait de la mauvaise politique ; la

\.r. MOME>"T ACTUEL. 305

[i]ipuvp en est dans l'affieux désordre financier qu'elle a laissé derrière elle. En cette inalière, le seul conseil qu'il me soit permis de donner, c'est de rji^co m mander l'étude de l'exemple actuel de la France. Chez nous, on pouvait rejeter le fardeau sur l'avenir, laisser le budget en déficit, couvrir les déficits par des emprunts, et arriver de la sorte à la plus dangereuse des situations financières. M. Thiers ne l'a pas voulu, il s'est adressé résolument à l'impôt. Mais il fallait que la nation accepte, sans murmurer, l'énorme fardeau. Elle l'a accepté. Plus d'une fois j'ai entendu des paysans, des ouvriers dire : c'est dur, mais chacun doit payer.

Aussi nos finances sortent intactes des folles prodigalités de l'empire en temps de paix, et de ses absurdes désastres en temps de guerre.

Sans de bonnes finances, point d'armée solide et disciplinée; sans une armée solide et disciplinée, point de salut contre l'anarchie et le carlisme, qui sont les pendants l'un de l'autre.

Des carlistes je n'ai rien à noter, ne connaissant ni les lieux, ni les hommes. Pourtant mes habitudes de critique historique me portent à essayer de juger le présent par le passé. Il y a quarante ans, une grande insurrection carliste éclata contre la reine Isabelle. Elle tint campagne longtemps ; elle eut des chefs habiles et renommés ; mais elle fut définitivement vaincue, parce qu'elle ne put jamais intéresser à sa cause le gros des provinces. Aujourd'hui encore, l'insurrection carliste a le même berceau ; mais, loin d'avoir gagné au delà depuis ces quarante ans, elle a beaucoup perdu; les provinces non carlistes lui sont plus détestées et plus hostiles que jamais. C'est une disproportion de forces dont elle ne triomphera pas.

16^e IM MOMENT ACTUEL.

Réparée du reste de l'Europe par la France, nation amie depuis cent quatre-vingts ans (sauf sous Napoléon 1^{er} fléau de la France comme de l'Espagne), la Péninsule peut se décider sans péril pour le régime qui lui conviendra. Autrement, le péril serait réel, comme il eût été pour les États-Unis, cette république fédérative si prodigieusement puissante. Si les États-Unis, lors de la guerre de la sécession et des déchirements intestins, avaient eu à leur frontière une nation telle que l'Allemagne, capable de mobiliser, en quinze jours, cinq cent mille hommes, qui peut dire ce

qu'ils seraient devenus? ils auraient été à la merci de leur voisin. On sait ce qu'il en est la merci d'une nation conquérante.

Nous souhaitons ardemment que le régime parlementaire dure chez les Espagnols ; ils doivent obtenir que le régime républicain dure chez les Français. Nous sommes deux peuples latins, non pas de race mais par la langue et les origines historiques ; et aussi chez nous de sorte que se Léo la grande affaire des nations où Les vieilles institutions et les vieilles croyances sont assez troublées et qu'il faut ne plus permettre de réaliser social.

Il y a : Gêner ou le catéchisme est formel

C'est à Gêner EH Eclair

Pour faire face aux lattes qu'il s'agit d'apaiser les tensions et aux nouvelles circonstances et sa détermination incommutable, le catholicisme a

LE MOMENT ACTUEL. 107

Le pontife qui siège au Vatican ; le concile de 1870 a décrété l'infaillibilité du pape, et un nouveau dogme a été ajouté à ceux qui constituent l'Eglise romaine» A mon avis, ni libre penseur, ni positiviste n'est autorisé à juger doctrinalement cette mesure : les catholiques seuls savent ce qui convient au catholicisme. Ceux qui n'appartiennent pas à cette communion ne le savent pas.

Hais, si les arrangements intérieurs du catholicisme sont hors de la compétence de tout ce qui n'est pas catholique, il n'en est plus de même quand, mêlé à la vie universelle où , malgré son nom, il n'est qu'une partie, il se mesure avec les autres religions «

avec les philosophies , avec les sectes, avec les États avec les individus. 11 devient alors, comme les diverses institutions de ce monde, justiciable de la critique générale ; et il importe d'examiner comment il attaque et comment on l'attaque ; car, suivant les circonstances, il est tantôt sur l'offensive, tantôt sur la défensive.

Des trois grands conflits dont nous sommes les témoins le premier est entre la papauté et l'Italie. En 1870, le gouvernement du roi Victor Emmanuel occupa Rome de l'assentiment de la majorité des Romains ; et cette occupation mit fin au pouvoir temporel des souverains pontifes. Depuis lors, aucune transaction n'a pu intervenir. En vain le roi a-t-il offert au pape l'Église libre dans l'État libre ; cette transaction n'a pas été acceptée ; et la papauté, se confinant dans le Vatican, attend que les événements renversent le récent édifice de la monarchie italienne et restituent au saint-siège son ancien domaine.

En Allemagne, les choses ont procédé autrement.

Là, aucune transaction n'a été proposée. Le gouvernement, se sentant tout-puissant et sûr d'être approuvé par la nation en tout ce qu'il tentait contre le catholicisme, n'a pas hésité à lui infliger de sévères mesures, absolument incompatibles avec la discipline ecclésiastique et l'indépendance de l'enseignement catholique. C'est une vraie persécution, non point sans doute de celles qui tirent les glaives et dressent les bûchers, mais de celles où, systématiquement, on met mal à l'aise les consciences et les personnes.

En Suisse, c'est le catholicisme qui a pris l'initiative de l'agression. Enfreignant les conventions qu'il avait avec différents cantons , il a réglé à lui seul ce qui devait être réglé à deux. Les repré-

sailles ne se sont pas fait attendre , et les cantons, à leur tour, ont empiété sur le domaine ecclésiastique. C'était une juste occasion de séparer l'Église de l'État, on ne Ta pas voulu, et voilà que les populations, en différentes localités, se mettent à nommer leurs curés, et qu'un éloquent représentant d'une nouvelle secte se fait entendre dans Genève aux applaudissements d'une foule nombreuse. C'est du trouble : le catholicisme espère sans doute en retirer du profit, je ne crois pas cette espérance fondée.

La nouvelle secte est celle des vieux catholiques, qui se nomment ainsi, parce que, rejetant le dogme récent de Tinfailibilité, ils s'arrêtent au catholicisme tel qu'il était avant le concile de 1870. Je n'essayerai pas de pronostiquer leur avenir ; je dirai seulement que l'indifférence en matière de théologie, si fortement signalée par l'abbé de Lamennais, alors fougueux catholique, n'a fait depuis que s'accroître, et qu'elle est peu favorable à la propaga-

lion <)c socles, du moins de sectes qui voudraient devenir religions.

La philosophie positive a toujours témoigné pour le ralholicisme un profond respect historique; iii^me elle a n^agi avec une Torce victorieuse contre la philosophie révolutionnaire du dix-huitième siècle. (Qui ne voy.iit dans le moyen âge et son Église que ténèbres, superstition et tyrannie de prêtres. MHis, avec non inoins de décision, elle a montré que le rfile social que rÉglise avait eu si pleinement louchait à sa fui, et que même, au fur et h mesure du progrès général et des retards lliéologiques, son action tendait à devenir subversive, Non que nous ayons pour nos compatriotes catholiques ni aversion, ni dédain ; loin de là, notre tolérance est absolue. Nous savons tout ce que le catholicisme pro-

cure de consolation et de soutien à ceux qui y Croient. Nous nous reprocherions de contrister aucune conscience; ce que nous écrivons, bien que net, décidé et sans transaction, n'est écrit que pour les esprits qui se sont détachés des croyances théologiques et ne les ont pas remplacées. De ceux-là le nombre est fort grand, et s'augmente tous les jours. Non seulement ce détachement existe chez des lettrés, des savants, des philosophes; mais encore il s'est étendu à des couches populaires très profondes. C'est le résultat de la désuétude constante du surnaturel, désuétude qui s'infilte peu à peu, mais irrésistiblement. Cela est vrai également (les pays protestants; à un moindre degré peut-être, voilà tout. Ce fait si considérable, il y a longtemps que je l'ai signalé; et j'y appelle de nouveau l'attention des hommes d'État.

Notez que, de tous ces détachés, il n'en est pas

un qui ne sorte, soit directement par lui-même, soit indirectement par son père ou son grand-père, d'une éducation catholique. Avant la révolution, il n'était point d'autre éducation en France. Et pourtant les esprits ont échappé à cette discipline. Je ne consigne la remarque que pour constater la présence* née du phénomène, qui s'est produit par les forces intrinsèques de l'évolution sociale en lutte avec les difficultés croissantes de la théologie.

Il importe en France de distinguer entre les catholiques et le parti catholique. Les catholiques de fait ou de nom sont nombreux; le parti catholique l'est peu. La preuve en est dans la quotité restreinte de sièges qui lui sont dévolus dans les assemblées législatives, dans les conseils départementaux, dans les municipalités.

Que fait donc le parti catholique, dot[^] par l'Blat, enrichi par les hbéralltés privées, puissant par sa hiérarchie, disputant l'éducation h l'université laïque, que fail-il pour regagner ce qu'il a perdu, ou du moins conserver ce qu'il possèdetll sa porte comme l'ennemi acharné de la république, à laquelle il livre assaut fous les jours et partout ; il est l'ami déclaré du drapeau blanc et de la légitimité, non pas précisément pour cette royauté en ellemême, mais pour l'employer A donner l'ascendant eu carlisme et à la foi en Espagne, à chasser Victor- Emmanuel de Rome, et à punir la Suisse de son indépendance à l'égard du saint-siège.

En même tejnps il est grand faiseur de miracles. Il en fait en niainls lieux et de diverses espèces. Je ne diiMJ ferles pus qu'il a tort; cela le regarde. &euui'iit, iin'il U' sache liên, c'est peine absolument due iuprés des gens qui sont élevés dans la oo-

tion expérimentale de Tordre naturel et des lois du inonde. Désormais les miracles n'apparaissent plus qu'à ceux qui d[^]avance croient aux miracles.

La philosophie positive, dans le cours de la session, a été, en ma personne, Tobjet de divers incidents. L'un déclare que je fais descendre Thomme du singe, sans avoir ouvert mes écrits où j'exprime que je ne vois dans le transformisme qu'une hypothèse dont ses partisans ont à fournir la preuve. L'autre assure que j'ai pour disciples Troppmann et Gelinier (1). Un troisième s'écrie que, pour l'esprit humain et pour l'esprit français, il ne veut pas du matérialisme positiviste ; et la philosophie positive n'est pas matérialiste. Un quatrième proclame que la science dont le représentant le plus autorisé (c'est moi) siège sur les bancs de cette assemblée (c'est l'Assemblée nationale) est la science qui a rayé

de son vocabulaire l'absolu (ce qui est vrai) et toute loi supérieure (ce qui est une erreur).

Je ne me charge ni de blâmer ni de justifier l'immixtion de l'assemblée en ces questions. Le moindre grain de mil fait bien mieux mon affaire, je veux dire la continuation de la discussion que j'entretiens devant le public depuis beaucoup d'années pour propager la philosophie positive, et qui est pour moi, jusque dans la grande vieillesse, une source constante d'étude, de travail et d'amélioration.

(1) C'étaient des assassins dont les crimes odieux Arent alors du mal.

CONCLUSION

Lapaix semble assurée en Europe pendant quelques années. Cela est heureux pour tout le monde, et particulièrement pour la France, qui en a plus besoin qu'aucun autre État du continent. Elle est précaire sans doute ; et personne n'en garantirait la durée, vu les énormes armements de l'Allemagne et les armements correspondants du reste de l'Europe, comme personne ne saurait dire comment elle sera rompue, vu la complication des intérêts et l'impétuosité des ambitions. Mais, tant qu'elle dure, il faut en profiter, sans en gaspiller un seul des bienfaits.

Il convient d'examiner laquelle est la mieux en mesure de tirer parti de cet intervalle qui s'ouvre immédiatement devant nous, ou la république, ou, je ne dirai pas, la monarchie (car aujourd'hui en France ce mot est une pure abstraction), mais l'une des

trois monarchies qui prétendent faire notre salut, chacune à Taide d'un régime spécial, qui ne ressemble en rien au régime de l'autre.

La république est essentiellement pacifique. Elle a pour ambition et pour but, à l'intérieur, de faire régner rigoureusement l'ordre, seule garantie-du travail et du progrès, à l'extérieur, d'entretenir les bons rapports avec tous les États grands ou petits. Elle sait que le prestige militaire de la France a péri dans la folle campagne ouverte le 3 août et terminée le i" septembre, où les armées ont été, non pas seulement battues, ce qui est le sort des armes, mais prises par centaines de mille hommes, ce qui est sans exemple dans l'histoire des nations modernes.

LE HOMEST ACTUEL.

Elle sail ijue ce prestige ne se refail pas en un jour ; et, en attendant, elle réorganise les tinances, l'armée, le travail raisonnablement el sérieusement. Ce rôle, que les circonstances imposent et que la république accepte, est, de tous, le plus salulaire pendant lapais présente.

La première monarctiie en ordre de compétition est la monarchie légitimiste et, malheureusement pour elle, cléricii.j. L'oppression cléricale est, au sentiment des nations modernes, la pire des oppressions. Puis ce serait mettre les forces renaissantes de la France au service du parti catholique. Je sais que les impossibilités se dresseraient de toutes paris contre une politique d'agression et d'intervention, et que les fervents se trouveraient bien vite embarrassés de leurs projets. Mais cela troublerait profondément tous nos rapports internationaux, nous brouillerait

avec qui nous ne devons pas nous brouiller, et, au lieu de la neutralité dont nous avons besoin, nous créerait d'ardentes inimitiés.

La deuxième monarchie, celle de la branche cadette, n'aurait pas ces périls, j'en conviens. Mais, comme ce n'est pas elle qui a fait la paix, emprunté cinq milliards, aligné le budget et procuré l'évacuation, son trône serait bien précaire en face des partis. Elle ressemblerait à cet honnête prince Amédée, qui accepta plein d'espoir la couronne (l'Espagne, et qui, au bout de deux ans, la déposa plein de résignation.

La troisième est celle des Bonapartes. Pour ceux-là il suffit de rappeler leur histoire. Napoléon I^{er} livre la France à l'invasion, et perd tout ce que la république avait acquis. Le même Napoléon I^{er}, un an après, ramène l'étranger, nous attire une lourde

et LE LOMETT ACTUEL.

contribution d^u guerre, l'occupation pendant trois ans, et rétrécit encore nos frontières. Napoléon I^{er} fait prendre nos armées, nous vaut cinq milliards de rançon, un démembrement, et nous ramène aux limites de Henri II et du seizième siècle. Les Bonapartes sont les fléaux de la France, nés pour sa ruine.

Au spectacle des malheurs publics qui affligent tantôt un pays, tantôt un autre, et en particulier la France, beaucoup se sont inquiétés profondément, craignant que ces malheurs n'allassent jusqu'à dépasser toute proportion et à conduire les sociétés aux plus extrêmes désordres, et à une sorte de barbarie et de dissolution. Je connais trop bien les angoisses qui accompagnent nos mauvais jours, pour me railler de telles craintes. J'aime mieux [^] tout en reconnaissant, comme je fais, ce qu'elles ont de juste, les limiter en ce qu'elles ont d'excessif.

C'est la sociologie qui se charge de ce soin et il mplit cet office. Les faits sociologiques ont pris assez de consistance scientifique pour permettre d'assigner la portée des perturbations qui assaillent l'humanité en son développement. Quelque gravité qu'elles atteignent, visiblement elles sont devenues inférieures à la force de cohésion et de progrès que les sociétés possèdent. Certains faits très généraux et manifestes pour chacun suffiront à établir qu'il en est ainsi.

Le premier point touche la production de la richesse, l'activité de l'industrie et la prospérité matérielle. Dans la lignée de la philosophie positive, en un mémoire qui mérite à un haut degré de fixer l'attention, M. Mercier a établi que, malgré les commotions, les déchirements et les catastrophes, notre

pays n'a cessé de croître en tout ce qui constitue le premier point. Sa démonstration, reposant sur des documents incontestables, est complète; et il demeure prouvé, non pas que ces événements malheureux que j'ai dénommés en bloc n'ont point nui, mais que leur nuisance a été bornée par la consistance des forces productives, qui, malgré tout, ont grandi. Cela est vrai de toutes les nations européennes.

On connaît trop bien les rapports étroits de l'industrie avec la science, pour n'être pas assuré que là où l'une est prospère, l'autre est florissante. Cela se réfère surtout aux sciences physiques et chimiques, dont la culture est poussée activement. Mais les autres aussi, bien que plus étrangères aux applications immédiates, ne sont pas moins l'objet de recherches persévérantes et fructueuses. Je ne veux point énumérer ici tout ce que notre âge voit éclore en fait de connaissances positives. Pourtant je signalerai l'immense travail dont les langues ont été l'objet et la série de

découvertes inattendues aussi bien dans Tépoque historique que dans Tépoque préhistorique. J'ajoute que la sociologie, qui me donne les moyens de mesurer la force des perturbations et la résistance des sociétés, est toute récente et due à un homme qui tout à Theure encore était parmi nous (1).

Et les lettres? et les arts? Une époque ne peut pas dire quel arrêt Tavenir portera sur les créations qu'elle enfante, ni quel rang il leur accordera. Mais ce que notre époque sait dès à présent, c'est qu'elle a le goût des belles choses , qu'elle n'ignore pas le

(1) Auguste Comte.

passé, et que rien n'y ralentit l'ardeur des esprits

qui poursuivent incessamment leur idéal.

Ces considérations montrent bien que, dans l'ensemble des sociétés européennes, la civilisation générale est hors de l'atteinte des accidents ; mais elles ne donnent pas la garantie que telle ou telle nation ne succombera pas. La Pologne a vu Unir son histoire au dix-huitième siècle; nous avons failli voir finir la nôtre au dix-neuvième, gr&ce à Napoléon tll. N'oublions pas facilement celte terrible leçon. Soyons sages; c'est le vœu du pays, si ce n'est pas celui des partis. Soyons sages ; la France n'est pas, comme l'Espagne, couverte par un intermédiaire. Soyons sages ; l'Alleinagne a déjà dressé des cartes qui étendent sa frontière au Ehâne et à la Somme, comme elle en avait dressé qui retendaient aux Vosges. Soyons sages; car les périls extérieurs naîtraient bien vite des déchirements intérieurs. De ces périls exiérieurs, ma conviction est si profonde que, si, I) Bordeaux, la monarchie eût été rétablie, même la monarchie légitimiste pour laquelle j'ai le plus de répugnance, je ne lui aurais fait aucune opposition ni suscité aucun

trouble; tant j'aurais été soucieux de ne point empêcher les mains chargées de nos difficiles destinées. Quant à la monarchie des Bonapartes, si notre malheur la ramenait, je ne veux plus la revoir; j'irai mourir sur une terre étrangère : Salis una superque Vidimus exordia.

CHAPITRE m

CHUTE DE M. THIERS. RÈGNE DE LA COALITION DES PARTIS MONARCHIQUES. OFFRE DU TRÔNE A M. LE COMTE DE CHAMBORD, QUI LE REFUSE PARCE QU'IL NE VEUT PAS ACCEPTER LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE TEL QUE LA RÉVOLUTION DE 1789 L' A FAITE.

DU

OU DE RESTAURATION DE L'ORDRE MORAL (i).

La coalition qui avait renié M. Thiers eut besoin d'un programme. Ce programme eût été difficile à trouver, s'il s'était agi de fonder véritablement définitif d'une monarchie ; mais les coalisés furent, par leur composition, délivrés de ce soin. Leur besogne était aussi simple que possible à concevoir et à mettre en œuvre : faire la part à la république sous toutes ses formes, depuis la plus modérée jusqu'à la plus violente. Cela s'appelait promouvoir l'ordre moral. L'ordre moral est une belle enseignement, mais qui coulerait d'une marchandise bien mêlée. Sans doute, il était utile, nécessaire, urgent de combattre l'anarchisme démagogique associée à du socialisme non moins anarchique; mais, quand sous ce prétexte, on tentait d'établir la restauration monarchique et la

prépondérance dériale, on versait d'un autre côté, et l'on menaçait terriblement la liberté. Or, chez les modernes, l'organisation politique peut être comparée à une médaille où l'ordre est la face et la liberté le revers, c'est-à-dire inséparables.

Ces deux expressions : programme de politique conservatrice et restauration de l'ordre morale sont

(1) Hevue de la Philosophie poaiive, numéro de juillet-août,

synonymes dans le langage de la coalition qui Tient de renverser M. Thiers. Elles y sont couramment employées Tune pour l'autre. La politique résolument conservatrice a pour but, comme la restauration de l'ordre moral, de défendre la société contre les mauvaises doctrines ; mais quelles sont les mauvaises doctrines ? Afin de s'en rendre compte, il faut examiner à qui échoira le soin de déterminer la qualité des doctrines et la nature des remèdes.

Si le pouvoir était remis, non à une coalition, mais à un seul des trois partis qui la forment, on connaîtrait tout de suite la nature du remède destiné à trancher dans le vif les funestes effets des mauvaises doctrines. La légitimité leur opposerait le droit divin et l'influence cléricale ; la quasi-légitimité, le régime parlementaire ; l'impérialisme, l'autorité césarienne et une compression violente ; mais, les trois partis coalisés se neutralisant, le remède qui à chacun d'eux en particulier paraît seul efficace, est écarté ; et c'est d'un autre côté qu'il faut chercher. Cela posé, il ne peut se trouver que dans la lutte contre trois choses que tous les trois embrassent dans une haine commune, la république, le socialisme et la libre pensée.

Toutefois, je ne suis pas complet dans mon énumération des membres de la coalition. Il est parmi eux un groupe, très petit

sans doute, mais réel, qui, reconnaissant qu'un trône ne peut se partager en trois, regarde la république comme le seul gouvernement possible et pense qu'elle sera fondée par la prochaine chambre ; mais ce groupe redoute pardessus tout le radicalisme démagogique, pense que le principal appui en est dans le suffrage universel, et songe à restreindre ce suffrage notablement.

Pour si peu que ce groupe républicain compte dans la coalition, il y compte cependant pour quelque chose ; et il rend plus difficile à concevoir ce que peut être une restauration de l'ordre moral entreprise par tant de têtes.

De la coalition en face des doctrines et des remèdes.

Je n'ignore point que les coalisés se sont promis de renoncer chacun à ses prétentions particulières et de les sacrifier à la commune entente. Cette promesse, je n'en doute pas, sera tenue pendant un certain temps, pendant longtemps, si Ton veut ; mais la restauration d'un ordre moral, quel qu'il soit, n'est pas l'œuvre d'un jour : il s'agit de changer la manière de voir de masses profondes, de se heurter à des convictions très arrêtées, d'entrer en lutte contre des hommes dont beaucoup sont fort éclairés et ne redoutent aucune discussion. Cela est long et laborieux ; et je ne crois pas que l'union des coalisés puisse résister aux péripéties d'une épreuve qui doit tant durer. C'est mon opinion très formelle que : ou bien la coalition se dissoudra, et chacun retournera à son parti, ou bien l'un des trois partis, mettant hors de cause les deux autres, terminera l'essai loyal à son profit. La chose est entendue et explicitement dénoncée : après réduction d'un ennemi commun qu'on appelle mauvaises doctrines, on se traitera entre soi comme on aura traité cet ennemi.

Les coalisés se confient dans l'abstraction de l'ordre moral, sans forme politique et sans couleur. Soit; J'accorde à cette abstraction toute la durée

qu'on voudra; mais, tant qu'elle durera, on noiera avec surprise, je dirai même avec terreur, qu'ils ne sont pas d'accord sur le drapeau de la France. Le drapeau est le symbole visible et haut placé de l'unité, base première de tout ordre moral ; la fidélité au drapeau est l'honneur du soldat; c'est au drapeau que les membres dispersés de la nation demandent protection. Eh bien ! les coalisés ne peuvent pas dire quelle en sera la couleur, le blanc ou le tricolore ; car une portion d'entre eux est fermement résolue à proposer à la France de changer de drapeau. Ce sera une grosse affaire; et, tant qu'elle est en perspective, il est peu probable que des efforts dès lors bien secondaires pour la restauration de l'ordre moral aient grande efficacité.

C'est aussi une grosse affaire que le suffrage universel; et la politique résolument conser>atrice n'est pas sûre de le régler comme elle l'entend. Si l'on s'en rapporte aux bruits qui courent et aux intentions qui s'expriment parmi les amis du nouveau ministère, on songe à supprimer quelque trois millions d'électeurs. Cela dépend de la bonne volonté dos bonapartistes; ils forment le groupe de l'appel au peuple ; ils demandent un plébiscite; consentiront-ils à mutiler cet instrument sur lequel ils comptent? Dans tous les cas, leur consentement est indispensable.

Pour moi, qu'une vie d'étude et la vieillesse avancée ont désintéressé de toute préoccupation personnelle, je considère avec une curiosité mêlée d'étonnement ce que les Allemands appelleraient le phénomène psychologique de la présente coalition. MM. les

princes d'Orléans se sont coalisés, sans barguigner, avec les bonapartistes; et pourtant, si

Vifitca triomphent (cl, dans la coalition du

«ul une chance contre deux), MM. les

vrliiaos sont assurés qu'il leur faudra

• tif Ile patrie que, disent-ils, ils ont été

il.' Titrouver. Les légitimistes ne se sont

.i\,<; les bonapartistes moins cordiale-

iinirUint du sang de Bourbon est sur la

uii ionuparte, froidement versé par une

, dans un fossé écarté. Mais l'esprit

p ia passion présente ne voit plus ni le

Vrvnir.

l le changement de ministère, on nous I moins, ne vise que l'intérieur, cepcentauration de l'ordre moral , entendue I telle façon, a, qu'on le veuille ou non, irecl mais très réel sur lextorieur.

nne guère que pour mémoire la Russie M, deux puissances qui désirent peut-être prenions quelques forces dans l'inlérSt Rbre européen, si dangereusement ébranlé, bs doute, auraient mieux aimé que nous mpissions point le cours régulier de noire Mïase-raent pour nous jeter dans les chuiices ï autre politique. Mais ce n'est pas un simple "otdecetie espèce que ressent l'Italie. Elle sait rfaitemeni que les membres du cabinet sont éminemment cléricaux, et ont presque tous appuyé lu pétition des évêques pour que la

France prit en main la défense du pouvoir temporel du pape. Leurs sentiments sont bien connus. Est-il vrai que leurs actes m seront pas conformes à leurs sentiments, une impérieuse nécessité ne permettant pas d'engager la France en de dangereux conflits? En tout cas, l'aliée, sûre d'une malveillance intime, songera à

228 *MANIFESTE DE LA POLITIQUE CONSERVATRICE.*

des garanties, et je n'ai pas besoin d'indiquer qui les lui fournira.

Il est un autre pays pour lequel la restauration de l'ordre international, telle que reuterideut nos coalisés, est bien plus inquiétante, c'est l'Espagne. Non que je pensa qu'on y interviendra en faveur de la royauté et de l'Église contre la république (1), malgré l'offensive séduisant de 1843 et de la restauration ; et je n'ai aucune envie d'examiner une telle hypothèse. Mais, puisque les bonapartistes ont fait leurs conditions pour entrer dans la coalition, il n'est guère possible que les légitimistes n'aient pas fait les leurs. Amener des secours par la frontière française à l'insurrection carliste est, à n'en pas douter, un de leurs plus ardents désirs ; et à un ardent désir d'une aussi puissante fraction de la coalition, comment résistera-t-on ?

Jon'ai retracé ces quelques faits que pour montrer dans quel inconnu on se jette quand, à trois, on poursuit un but qui, loin d'être définitif, n'est qu'un acheminement à un conflit entre associés.

De» Iroii principaieê mauvaies doctrines.

La coalition à trois têtes qui vient de renverser M. Thiers ne s'est point expliquée sur ce qu'elle entend par mauvaises doc-

trines; mais il est permis de penser que sous cette dénomination elle comprend les idées républicaines, car elle est monarchique; lesocialisme, car elle délégalise cet agitateur des

classes ouvrières ; et la libre pensée, car elle est cléricale. Peut-être cette énumération est-elle incomplète, et y a-t-il dans les trois têtes bien d'autres condamnations; mais elle suffit à caractériser la situation.

Gomme je comprends l'ordre moral tout autrement que les coalisés, je ne discuterai point contre eux leurs condamnations et leurs projets; car, pour qu'une discussion soit fructueuse, il faut que les adversaires aient entre eux des principes communs dont ils conviennent. Quand cette base manque, il vaut mieux que chacun poursuive sa ligne et s'efforce de mettre de son côté la clairvoyance et la décision, fin place donc d'une discussion stérile, j'examinerai comment se comportent la république, le socialisme et la libre pensée en face de l'attaque qui les menace.

La force de la république au conflit actuel est dans l'accession progressive et croissante de foules qui lui sont reconnaissantes d'avoir pansé les plaies de la France, rétabli l'ordre au sein d'un désordre extrême, et libéré le territoire. C'est là le côté positif; mais il y a aussi le côté négatif qui est d'une grande puissance, je veux dire la perspective de la lutte que susciterait le succès du parti de la triple monarchie. Encore, s'il suffisait de renverser la république ; mais non, à côté de ce but très certain, il est quelque chose de très incertain : qui des trois engagera le conflit entre monarchies, sous quelle forme, à quel moment, et qui triomphera? Tout ce qui aime la paix, l'ordre et le travail s'effraye d'un renversement qui ne résout rien, d'une restauration qui demeure

anonyme, et d'un triple inconnu qui ne contient que des menaces. De là cette tendance de

tant de gens à accepter la forme républicaine ; de là ce courant qui grossit d'autant plus que la république donne des gages et que le triple avenir monarchique n'en donne aucun.

Sans cette accession calme et raisonnable, la république ne pourrait rien ; avec cette accession, elle peut beaucoup. C'est un mouvement spontané qu'il importe de ne pas troubler en lui demandant plus qu'il n'est capable de donner. Certes, il ne donnera pas le radicalisme. De sa nature il est modéré. Dans la dernière crise, il soutenait le gouvernement de M. Thiers ; après la crise, il demeure un obstacle permanent aux restaurations monarchiques. Toute l'habileté du parti républicain doit être de le ménager pour l'entretenir.

Au premier cri d'alarme, on a recommandé l'ordre, et l'ordre n'a été troublé nulle part ; on a recommandé l'union, et chacun doit voir que jamais l'union n'a été plus nécessaire. Deux conditions fort importantes nous protègent, d'une part l'hétérogénéité de nos adversaires, de l'autre le maintien de la république. C'est à profiter de cette double protection que notre conduite commune doit se concentrer. Si les coalisés attaquent la république, leurs dissidences les rendront moins forts ; s'ils la gardent, la république, même entre leurs mains, tournera à notre bénéfice. En ce cas, aucune opposition systématique n'est nécessaire ou même utile ; il nous faut seulement gagner du temps, soutenir l'opinion et attendre les décisions du pays. Pour une pareille conduite, qui doit durer plus d'un jour, une vraie discipline est indispensable. Nous avons deux chefs naturels, tous deux habiles, tous deux sûrs, tous deux éminents : M. Thiers

PLIOOnAMME DE POLITIQUE CONSERVAT 111 CE. 225 p|
M. Grévy (1); c'est à nous de nous enlendrp avec. fux, de los li-
couler et d'écaiier résolument, en vue d'un but élevé, les Qui-
sîbles indisciplines.

L'tmbilelé, bien souvent, est quelque chose de très simple.
C'est la vue nette d'un ou deux poinU f.Hsentiels, qui deviennent
la boussole de lu oonduilu. Ainsi M. Tbîers, quntid. à Bordeaux,
dans la plus tamentablR des situations, il reçut le fardeau du
pouvoir exéculif, prit comme points essentiels et boussole de sa
conduite lu paix cl la repubtique. Celu bien conçu et fermement
arrêté, il MOUS a rendu au bout de deux ans une France assez ré-
tablie pour qu'en m;ii IA73 on ne pût reconnaître révrier 18T1.
Rien ne vint denienlir nos uspémoees, et sous ce régime la répu-
blique ga^na une telle consistance que, malijre le Iriomplie de la
coalition monarchique, le gouvernement est rest^ républicain. La
transmission de la présidence s'est faite légalement, el nous
sommes à notre second président de la répubUque française (i).

La coalition u pour meneurs les bonapartistes, groupe redou-
table par son babileté à préparer un coDpd'Klal, sa résolution il
disperser violemment les assemblées, le mépris avec lequel il
foule aax pieds U légatuté, sa vigueur à manier le despotisme. Ce
sont certes de grandes qualités; mais je viens de lire dans le rap-
port de M. Saint-Marc Girardin, avec dépositions et preuves îi
l'appui, commeni les bnnapartbtrs ont perdu l'empereur et l'em-
pire par leur

u le pr<i>i<l s Hac-Hihoii.

aveuglement, leur outrecuidance, leur esprit de vertige. Ce
sont là de grands défauts qui contrebalanceront leurs rares

qualités.

Non moins que Tidée républicaine, le mouvement socialiste est en butte à nos restaurateurs de Tordre moral. Le socialisme se compose de deux parties fort inégales en valeur, les doctrines générales et les faits. Les doctrines générales sont incohérentes, discordantes entre elles, empruntées à des conceptions métaphysiques et destinées à se briser constamment contre Thistoire en action et l'évolution sociale. Les faits ont une tout autre importance ; ils consistent en ceci que, d'après les ouvriers, le produit réalisé à Taide de l'association du travail et du capital, est partagé d'une manière injuste, au détriment du travail ; et ils s'efforcent de réduire la part du capital en obtenant la hausse des salaires et la diminution des heures de travail. Gela se fait aujourd'hui d'un bout de l'Europe à l'autre ; et les ouvriers ont obtenu de notables résultats. C'est en Angleterre que Ton peut le mieux étudier ce phénomène social; là les trades^ unions sont fortement organisées, comptent leurs associés par centaines de mille, et disposent, grâce aux cotisations régulières, de considérables sommes d'argent. Ni l'opinion, ni le gouvernement ne sont assez déraisonnables pour essayer de dissoudre ce puissant faisceau et de mettre à néant son action. Le conflit entre le travail et le capital est un des plus grands événements de la moderne évolution ; le surveiller des deux côtés avec vigilance est le devoir du gouvernement; et pour le moment son intervention ne peut aller audelà de la surveillance.

L'intérêt du socialisme est de séparer résolument

rnOCnAMME de rOUTIQÆ conservatrice. 227 éii cause de l'esprit riivolutionnairp; el il donnera une preuve importante de cette séparation quand, ilniis les élections politiques, les ouvriers,

au lieu (!) choisir un bourgeois, un politicien, comme disent les Américains, choisiraient des ouvriers pour prendre place dans les assemblées délibérantes. Cela vaudra beaucoup mieux que d'imposer des mandats impératifs qui deviennent, je ne crains pas de le dire, ridicules quand la situation change du tout au tout, entre le moment où ils sont donnés et le moment de les mettre à exécution.

La troisième mauvaise doctrine, et non la moindre, est la libre pensée, considérée par la coalition comme un des principaux agents du désordre moral auquel il s'agit de remédier. C'est qu'en fait la coalition, outre ses trois partis (non archiques, comme le parti clérical qui la vivifie et qui la pousse. Pour lui, la libre pensée, le libre examen est l'ennemi qu'il faut détruire. Et je ne parle pas de cette lutte par la parole, par l'enseignement, par le livre, qui est son droit comme celui de toute doctrine; je parle d'une destruction effective par l'autorité, par le pouvoir habilement manié, et, comme on disait autrefois, par le bras séculier chargé de transformer les décisions dogmatiques en mesures de rigueur. Or, à l'avenir, on gênera, on persécutera, suivant les facilités qui se présenteront : et le dernier but, Don caché d'ailleurs, est de supprimer par la force toute dissidence. Ce résultat, on ne croirait pas l'acheter trop cher, même au prix de l'inquisition, (à l'exception de la liberté du mal, c'est le mot d'ordre qui rassure et encourage les consciences cléricales.

En 1817, mon père mourut sans prêtres, et fut enterré sans prêtres romains et éternellement mort. Cela se

passait sous le règne de Charles X, en plein jour ; et ce fut ce qu'on nomme aujourd'hui un enterrement civil. Certes, je n'aurais jamais songé à évoquer ce lointain souvenir sans l'arrêt de

M. le préfet du Rhône, sans ce qui s'est passé aux obsèques de M. le représentant Brousse, sans la discussion et le vote de la chambre. On veut, des enterrements civils, nous faire une flétrissure; nous nous en ferions, par représailles, un honneur, si nous n'étions pas élevés par nos doctrines à une haute et sereine tolérance ; nous nous en faisons simplement un devoir.

Autre souvenir que je recommande à MM. les députés protestants qui ont signé l'ordre du jour. J'ai entendu ma mère, calviniste du Yivarais, raconter que, dans son pays, avant la révolution, il était interdit d'enterrer les religionnaires dans les cimetières; que cette interdiction avait réduit au désespoir les pauvres ne sachant que faire de leurs défunts, et avait produit parmi eux de lamentables conversions au catholicisme; que les riches seuls pouvaient se mettre à l'abri en enterrant leurs morts dans leurs propriétés ; et que la funèbre cérémonie, à laquelle elle avait plus d'une fois assisté, s'accomplissait la nuit, à la lueur des flambeaux, sous les cris d'une populace ameutée pour insulter à l'enfouissement (gardons le mot) des hérétiques. Voilà ce qu'on fit jadis. Aujourd'hui, le syllabus, qui range la liberté de conscience parmi les pestes de l'ère moderne, ne distingue pas entre la libre pensée et l'hérésie.

Ceci, je veux dire l'attaque contre la libre pensée et sa résistance, ne relève que du moment présent. Mais la philosophie positive ne se borne pas à une vue aussi particulière. Pour en sortir, il lui suffit d'unir le moment présent au passé et à l'avenir. Ce

L'ILLOGNAMME DE POMTIQTE CONSERVATRICE. 229
qu'elle conslule au cours de l'hisloii-G des (rois derniers gii-cles, c'est la décroissance de l'opinion l)éolot;ique el de son autorité ; déerriissance qui a été continue et sans retours, autres que des

retours monieiiilânés. Prenez de cinquante uns en cinquante ans la situation, et vous la trouverez constamment changée dans le sens que dit la philosophie positive, l'n (les retours apparents les plus notables a été le triomphe <lu cléricalisme sous la légitimité. Ai-jc besoin de montrer combien, loin de lui proliter, il lui a Mé dommageable, non seulement en France, maisdans toute l'Europe? Nul, parmi !<es plus grands adversairesd'alors, n'aurait osé prédire qu'il Ifi serait autant. La philosophie positive est historiiuemenl ronvaincue que la solution générale ne peut pas varier, et qu'elle sera défavorable k la théologie.

Tout à l'heure, quelques lignes plus haut, je si- KHsIais riti-coonu que crée la compétition des personnes et des partis; ici je retrouve le même inconnu i l'endroit des doctrines. Quoi de plus provisoire que cette universelle obscurité? H faudra en sortir. Latjlche du parti républicain est voir venir le moment et ta fnv-oi' Il cst< ^>i attendant, débarrassé de toute responsabilité, excepté celle des imprudences.

Depuis Bordeaux, le péril de la France a été le mobile Gooslant de ma conduite politique, ayant toujours présent à l'esprit cette phrase de l'historien latin »i applical>le » notre situation après notre déiiiumltremenl : « (Ju'il est plus difflcile de Taire descendre un empire du faite de la puissance à une situation moyenne, que de le précipiter de la situation moyenne au plus bas degré (I). » Ces paroles,

{() Seiit reeum mtJMntem Uinti^iliii* »l> luninKi fiiitigio ail BMdium dettihi, quant b nediii ad ima prEct|>J14ri. C'»t lelaii-K'RB qwTite-LJTe aUribUE h Sci|iioi) purlaiil i Aiiliutiiis iprii U ilûCiile

appliquées à notre pays, signifient que le premier démembrement a été plus difficile que ne serait un second. Voilà où nous en sommes. C'est pour cela que tant de gens entretiennent envers les Bonapartes une insurmontable aversion ; trois fois, livrant la France en proie à l'étranger, ils en ont amoindri le territoire et rétréci les frontières; trois fois, ne roubliez pas. Français. C'est pour cela aussi qu'il est impardonnable aux partis, dans leurs entreprises perturbatrices, de ne pas se soucier de ce péril permanent de la France ; qu'il a été uniquement sage de maintenir ce qui est en Taméliorant pour pacifier; et qu'il est gravement téméraire d'instituer un gouvernement de combat en soulevant les passions, au risque de tout diviser.

De la politique conservatrice.

Puisqu'il faut à la fois empêcher la contre-révolution et la révolution, une politique conservatrice est nécessaire.

Le premier office d'une pareille politique est de faire régner l'ordre dans le pays. Ordre et progrès est la devise de la politique scientifique, devise où l'on remarquera que l'ordre est avant le progrès. En effet point de progrès sans ordre. Des nations peuvent vivre sans progrès ; mais sans ordre elles ne pourraient vivre longtemps. Aussi, et cela est particulièrement visible dans nos sociétés modernes où les intérêts sont si compliqués, une perturbation de l'ordre amène d'inévitables réactions qui, à tout prix et quelquefois à un prix bien cher, rétablissent une suffisante tranquillité.

PROGRAMME DE POLITIQUE CONSERVATRICE. 231 OL
office, qui s'impose avant tout le rois aux soins d'un (gouvernement) Terme el éclairé, est une besogne malaisée en tout temps,

elsurtoul dans le nôtre. Plus la divergence des opinions ri'ligieuses, philosophiques, politiques, sociales est grande, plus ta lache de maintenir lordro malériel nu sein de l'efforvescence est laborieuse; alors des partis sont li-nlés de renverser l'arrangement dans la devise que j'ai rapportée, el de mettre le progrès bien ou mal entendu avant l'ordre. Il n'est pas d'enour plus funeste. C'esl pécher contre la constiluLion fondamentale des so-ciété», et l'on en est puni par des commotions qui rapportent peu de bien et causent beaucoup de mal.

Je n'ai pus besoin d'aller chercher loin mes exemples; et, malheureusement, l'Espagne esl, je le crains beaucoup, près de témouj^ner qu'il ne faut jamais mettre le progrès avant l'ordre. Celte interversion peut ao faire dans des phrases pompeuses et des lieux commun;) révolutionnaires; mais elle ne ■e fait jamais dans les choses. Les intratuigeants espagnols, qui ont tant d'analogies avec nos radiraux, ont, depuis la proclamation de leur république, troubla l'ordre, désorganisé l'armée, soulevé des conflits locaux, refusé robéissance et poursuivi, chacun à son point de vue, la réalisation de doctrines divergentes. Qu'en est-il résulté? Rien ne s'op- |iosQ eux carlistes, dont on ne s'occupe guère plus }u« nos gens de lu Commune ne s'occupaient des ' iDs; un désarroi complet esl dans lcsiinances B ta force militaire, ces deux pivols de toute kncfl ; et ce sont les meilleurs amis de l'Espaune qui ont aujourd'hui les craintes les plus vives. Il n'est pas bon que le pouvoir soit en proie à ceux

qui iK* savent ni |ffiiiv«nier ni être jwwnemés. Le 4\$CHHiid office âf" k poiitique cunBervitiïoe est de laiiiM!} à toulef If^ a|imiciii\$^ relipsease^. phîlosopbigue^. piiitiqnef ^ «c*ciale{L une yleÎBe libcrié d'^xpofiibos {!l de dismifiifiioiL S «si toen

«Btenda ^'mH* lalle lii^frit ne pevt ekîsler «b§ vb «sscmble de idbnrtéf^ réalifiéef à df^ de^Ks diven par les dif-

Deux raiscms. tirêef Fime dcf^ iadls H Paatre de U Ihéoffie, ft-fisipiait déienDiDénait œ recoad office à Is politique oonfiertalnoe.

Les laiti' m»s1 qnf*. depnis «fBatre-râifts sbs, toos le^fk^fferoeiDeiiU. mfae les phis iiAisotes, ont été okiifés de <x^iK^êâer CTKOoe&hàne^tfut à lears peuples ces libettès Dâ-Desuiires. snh^aat Texpressâon de HhonuBe d'ÉLal qm na|»àie présidait à nos destinées (l>. D oda n'a point été sms Intfes; des commotîoos pins on moins fiolefites se sont produites d^on boat de I^Eorope à Tantre: et Tordre matériel fut ^myfmeiiX compromis par ces refos de laissera l'ordre moral son eipresf^ioo nato-relle. Cest même ce qui fit la force et la sécarité de la France au milieu des tourmentes de t8dCi et de ÎMS. Alors, quand la France s'agitait , les peuples s'agitaient aussi et ûtaient à leurs gouvernants le loisir de concerter des guerres d'invasion et de conquête. Aujourd'hui que satisfaction leur a été donnée, ils assisteraient sans émotion à nos tumultes: et, si nous retombions dans la fournaise révolutionnaire, nous nous y consumerions, sans que le feu, comme jadis, s'en communiquât à leur édifice politique. Mais cette extension générale d*une certaine somme

(1; M. Thiers.

Pnor.RAMMR DE POLITIQUE CONSEnVATItlCK. 233 6f li-bertés témoigne qu'il n'est pas plus possiblft de les ôler ou de les restreindre qu'il ne fut possible de les enip4>cber de s'établir. Donc les faits contm- (çnenl tout homme d'Elat à gouverner avec

cette condition imposée par des antécédents dont rien ne peut annuler la puissance.

La théorie ne parle pas autrement que les faits. M. Comte a montré que le régime catholico-féodal, fortement ébranlé pendant les quatorzième et quinzième siècles par les communes, par les grands schismes et par les anti-papes, éprouva son premier démantèlement au seizième par la réforme. Mais ce n'était pas pour rester ni protestant ni demi-féodal que l'Occident entamait ainsi sa propre unité. Aussi les temps qui suivirent furent marqués par de graves révolutions politiques, par des mutations profondes dans les opinions, par des changements progressifs des institutions ; si bien que, d'une part, la féodalité fut combattue et à peu près extirpée, et que, d'autre part, la société, repoussant la domination ecclésiastique sous laquelle elle avait vécu pendant le moyen âge, fit prévaloir universellement le caractère laïque. Tout annonce qu'un si grand mouvement n'est aucunement terminé. Il a eu besoin du libre examen pour commencer; il en a eu besoin pour produire les effets que je viens de rappeler; il en a besoin pour continuer son œuvre. Le libre examen, ni même lorsqu'il était faible, a été incompressible; il plus forte raison est-il présentement insaisissable à aucune compression. Ainsi parle la théorie de l'évolution sociale pendant les trois derniers siècles.

La politique conservatrice ne peut qu'écouter la théorie et se conformer aux faits; car de nos jours

il n'y a pas d'autre définition de l'ordre moral que le maintien général de la liberté de discussion avec le maintien rigoureux de l'ordre matériel.

ET DE SES ALLIÉS

Malheureux roi^ malheureuse France ! Journal des Débats^ sous Charles X, à la menace des ordonnances de Juillet 1830.

En 1873, MM. les princes d'Orléans ayant fait ce qu'on appela la fusion, c'est-à-dire ayant reconnu M. le comte de Chambord pour chef de leur famille, et ayant renoncé à toute compétition de pouvoir contre lui, le parti légitimiste et le parti orléaniste se réunirent et entreprirent de rendre à Henri V le sceptre de ses ancêtres. Ce qui serait advenu de cette tentative, je ne puis le dire; car elle ne vint pas à l'épreuve décisive, et elle échoua sur une question préliminaire : M. le comte de Chambord refusa d'accepter le drapeau tricolore et d'admettre une constitution qu'il ne donnerait pas. Là-dessus, la coalition se rompit, et il ne put plus être question de restauration. J'ignore quelles sont les invincibles répugnances de M. le comte de ChamtK>rd à l'endroit du drapeau tricolore ; mais, quant à l'incompatibilité d'un droit héréditaire avec la souveraineté populaire, il s'est mépris. Les deux institutions ne sont point incompatibles; témoin l'Angleterre, où le droit héréditaire règne sans conteste, et où la souveraineté populaire est en plein exercice. Mais un même obstacle qui arrêta le descendant des Stuarts invité à monter sur le trône d'Angleterre a aussi arrêté M. de Chambord invité à monter sur le trône de France : l'impossibilité de se conformer au milieu social que la révolution anglaise et la révolution française avaient créé respectivement. C'est des deux côtés au cas d'atavisme^ la plus insurmontable des barrières quand il s'agit pour les hommes d'entrer dans de nouvelles manières de sentir et de penser. J'appelle l'attention sur ce point de physiologie psy-

(i) K. Dentu, libraire-éditeur, Palais Royal, 17 et 19, Galerie d'Orléans, 1873.

BERTAURATRON RE LA LÉGITIMITÉ.

oliûiae, je l'*ppoUe auiii sur la condilioa Bociolofiquo ((uï montre U frtaci< ti florisaantB quand an considère son indualHe, ses leltreï Et M**ciBnc<>, li dAroaléB quand on considère si cannlilution poli- Uqtw, et qui enieigne que ce n'uat eerXei pu dans uns monarcbte léfitime DU cisuienae qu'elle Irouvetait de U stabililé.

PRÉFACE

Les trois articles qui coinpoïieiU la présente brochure ont été écrits alors que jo résiditis à Pornic, sur les bords de la mi^r ; le Pknre de la Loire les a publiûe, et je remercie M. Mangin, directeur de cet important journal, de leur avoir ouvert ses coloones, Je remercie aussi les diH'érents journaux de Paris el dut départements qui les ont reproduits; et c'est en raison de cet accueil que Je les remets sous les yeux du public (i). Le temps presse, le péril est liriiud, et chacun doit intervenir selon ses forces dans 1.1 lutle.

Ces urticles correspoiïidenl aux trois phases que lu fusion a présentées successivement. D'abord nous L'ûnies la phase pure du drapeuu blanc, de la légilimilé* restaurée et df H. de Chani-bord relevant la monarctiïfl Iradilionmile. Puis on parla de tu vieille ronstiltution monarcttiique dn la France, de celle que la révolution avait si méchamment mise à mort. Enfin, ritnonvant, vu h^s impossibilités, au drapeau lilanc et h la vieille constitution,

la fusion se fixa au drapeau tricolore et à des institutions que la chambre! ferait adopter au futur Henri V. Là est en suite et l'unité de ces articles.

Les hommes qui combattent l'établissement de

(I) C'est la préface porta en date du 5 octobre 1873. (3) Souvenons-nous de l'histoire, en 1873.

L'empire de toutes leurs forces, auraient, le résultat Ta montré sans conteste, rendu à la France un signalé service, s'ils eussent réussi. Ceux qui combattent aujourd'hui de toutes leurs forces le rétablissement de la légitimité, rendront, s'ils réussissent, un non moindre service; car, vu le prince et le pays, l'avenir de la restauration ne sera pas autre que n'a été son passé.

Je comprends sans peine que des hommes éclairés et bien intentionnés préfèrent la monarchie constitutionnelle, et, soit par souvenir, soit grâce à l'exemple de l'Angleterre, y voient un gage de sécurité. Sans partager leur opinion, vu que, suivant moi, ils ne se rendent pas suffisamment compte des difficultés qui attendent en France tout rétablissement monarchique, et des facilités qui présentement favorisent la république; sans partager, dis-je, leur opinion, j'en aperçois clairement les motifs plausibles et les raisons sérieuses. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que ces hommes éclairés et bien intentionnés se soient adressés à la légitimité.

En ceci, leurs lumières les abandonnent, leurs bonnes intentions s'égarent, et leurs plus chères convictions seront trompées. La force des choses, encore plus que l'intention des hommes, veut que cette transaction soit semée de mécomptes et de déceptions réciproques. Ils auront les paroles du prince, mais les légiti-

mistes et les cléricaux auront le prince. Charles X est là pour montrer lequel vaut mieux, avoir le prince ou avoir les paroles. Être plus habile que Charles X avec les mêmes vues politiques et religieuses, voilà sur quoi roulera toute la future restauration.

L'hypocrisie du drapeau tricolore chez les poli-

RESTAURATION ET L'ÉGALITÉ.

tiques qui poursuivent la restauration légitimiste, en est le visible augure. Et comment exprimer autrement ce changement de couleurs, quand on lit dans la lettre de M. le comte de Clancillon à M. Dupanloup: « La France ne comprend pas plus le chef de la maison de Bourbon reniant l'étendard d'Albion (ter, qu'elle n'eût compris l'évêque d'Orléans se « résignant à siéger à l'Académie française en compagnie de sceptiques et d'athées (1). »

Cette année de 1871 représente fidèlement l'année de 1851. On travaillait alors, comme on travaille aujourd'hui, contre la république. En 1851, l'ennemi en face le prince Louis-Napoléon, président; en 1871, l'ennemi en est une coalition formée dans la droite et le centre droit. Les motifs seuls sont changés: c'était pour l'empereur, c'est pour le roi. Il s'agit toujours de mettre au pays la mainmise de force, en 1851 la mainmise césarienne, en 1871 la mainmise cléricale.

Aucune masse populaire n'appelle Henri V ; aucune réaction que celle des pèlerins et des cléricaux ne se prépare pour accueillir sa royauté. Inutile royauté qui ne nous a été d'aucune aide ni dans nos désastres ni dans notre réparation; royauté vieillie (qui ne pourrait vivre que d'adoration et qui n'en

(1] r'eil moi que ce pasta^e dtdgne; mua, j'en ricminde pardon
 1 M. le conile de Cliambord, il a ùlé inexarlement inrormi. Jb M
 Nil ni Kcpliiue (ajant la foi ea la Kicenco positive, llnmheau ot
 gnids de \a *ie individuelle el collei:live], ni alhAc (trailint
 r*Ihti«ina et In itôiin»! d'explication du monde tffilemenl Îdicup-
 UblM, ri tr.-irtnt cominc titRcressible h l'eiprit humain luule re-
 cherche d'urigini^el do On). — Daut unedèclanltou loule riiM'ntB
 , M. de CUanibord promet, il est vrai, la loiiirance uux proleelunti
 ; naii il ne promel rii^n aux libre* penspum, '|Ui, uni» divenes
 formel, nhI li nombreux dans toutea les eIums,

trouve plus; royauté déceptive à qui les faiseurs marchandent
 sa légitimité et qui leur marchande une constitution; enfin,
 royauté contestée et contestable tant qu'elle durera, car elle est
 issue d'étroits conciliabules, hors de la clarté du jour et sans la
 consécration nationale ! Vraiment, je ne sais par quelle frontière
 M. de Ghambord pourra rentrer, ni quelle ville traverser, sans
 entendre retentir à ses oreilles le cri de : Vive la République ! Il
 triomphera, je le veux, de ces clameurs, il dispersera ces foules, il
 passera, dût son entrée coûter des violences. Mais après? mais la
 suite? mais l'avenir?

Dans la France remaniée par la révolution, la légitimité cléri-
 cale est, quoi qu'on fasse, un gouvernement suspect, d'un bout du
 pays à l'autre, en haut et en bas, dans les villes et dans les cam-
 pagnes. Quoi de plus dangereux pour lui comme pour nous qu'un
 gouvernement suspect?

La nouvelle restauration qu'on nous apprête, numérotons-la,
 cela vaut la peine ; c'est la troisième, et ce chiffre dit tout. Admi-
 rables recommenceurs ! Cette rechute dans la légitimité et le clé-
 ricalisme amènera la rechute dans la révolution. Les recommen-

ceurs eh révolution ne manqueront pas plus que les recommen-
ceurs en légitimité. La république, seule, ouvre une ère nouvelle,
à la fois affranchie des restaurations provoquantes et des révolu-
tions provoquées.

ET

La restauration rafraîchie pour laquelle on travaille est, comme la
première, légitimiste et cléricale.

RESTAURATION DE LA LÉGITIMITÉ. 33(1)

ot d'une façon encore plus criante et plus insupportable; car
elle est soumise à des doctrines ultrarévolutionnaires⁹ Pt au Syllabus
qui n'existaient pas lors de l'ancienne restauration, et elle se
trouve en face d'une société plus déterminationnellement laïque et mo-
derne que n'était celle des hommes de 1815.

Pourtant un péril réel s'approche. Il ne faut pas l'atténuer en
parole, tandis qu'il subsiste en fait; mais il faut l'envisager tel
qu'il est pour le combat- Ire résolument. Dire cause des diffi-
cultés que les partis monarchiques rencontrent dans leurs dis-
sentiments entre eux et dans les dispositions du pays, que l'exis-
tence de la république n'est pas menacée, C'est une orreur qui se-
rait funeste si, nous endormant dans une fausse sécurité, elle
nous portait à compter uniquement sur la situation. Cette situa-
tion, pour prévaloir, réclame le concours de tous les amis de l'in-
stabilité, l'union de tous les républicains et leur discipline sous
ceux qui, dans ces importantes conclusions, sont leurs chefs
naturels.

J'ai pnrélé tout h l'lieuro des dangers auxquels la république est exposée présentement; mais ce n'est point assez: je dois dire: les dangers de la France, dont, bien entendu, je mets les intérêts au-dessus de ceux de la république. Si la réunion des députêâ Il Bordeaux dans le néfaste mois de février avait trouvé la monarchie existante ou l'avait aussitôt ré- Liblie, je n'aurais pas, tout républicain que je suis depuis longtemps, rien voulu faire pour l'ébranler et la troubler, tant je suis conv/iincu qu'après les effroyables désastres où la folle ineptie de l'empire nous a précipités, ce qui presse uniquement est In reconstitution de nos forces morales et matérielles. Comme c'est la république que la chambre a trouvée

210 RESTAURATION DE LA LÉGITIMITÉ.

debout à Bordeaux et qui dure depuis plus de deux ans, les bons Français, que j'oppose sans hésitation aux gens de biens ligués pour le gouvernement de combat, ne doivent gaspiller ni temps, ni force à défaire ce qui est fait. Deux ans de république ont établi Tordre, libéré le territoire, assuré nos finances. Dans ce progrès des choses, combien trois mois de déchirements monarchiques jetteront-ils de mal et de ruine !

Ceci est, dans la tentative de renverser la république, le danger prochain ; mais il en est un lointain qui n'en est pas moins grave. Les coups de force qui, depuis quatre-vingts ans, enchaînent ou déchaînent tour à tour la révolution, sont un malheur et une honte pour notre pays. Goûte que coûte, il faut y mettre un terme ; toutes les bonnes volontés, tous les courages, toutes les prévoyances, doivent tendre à ce but. Eh bien ! les infatués et les fanatiques, seuls, s'imaginent que la royauté légitimiste et cléricale peut s'affermir sur notre sol démocratique. Une commotion l'em-

porterait; mais une commotion aggraverait nos charges financières, entraverait notre réorganisation et ferait de nous une proie plus facile à nos vigilants ennemis.

Si la situation française veut Tapaisement et la continuité, la situation monarchique veut toute autre chose. La coalition bourbonnienne a, pour agir, peu de temps devant elle, quelques mois seulement. Elle ne songe pas à consulter le suffrage universel qu'elle redoute ; encore moins songe-t-elle à susciter dans le pays un entraînement pour une dynastie vers laquelle, dans nos désastres et notre réorganisation, aucune main ne s'est tendue, et dont les derniers événements ont mis dans tout son jour la

HESTAUBATION DE 1,A LÉFILTIMITÉ,

compléta inulililfi ; mais elle songe à {Holiter liiltivnment de la fnrro que le hasard d'élptions faites pour une prompte paix lui a créée cl qu'ciiipporteront les prochaines élections. Ainsi une impérieuse nécessité la contraint de tenter un effort décisif dans le court espace de temps qui est devant nous. Un peu plus Lard serait Irop tard.

A la nécessité d'agir vite se joint celle d'agir réunis. Si le parti monarchique bourbonnien restait divisé, il demeurerait tout à fait impuissant, même dans lu cbambre, nii est son unique espérance. Sous cette pression, M. le comte de Parts, avec l'autorisation de toute sa famille, s'est rendu auprès de M. le comte de Chambord et l'a reconnu pouf son roi.

Dès les premiers jours qui ont suivi le S4 mai (I), on a dit que la coillilion des trois partis n'était entre eux qu'une ttëve où chacun essaierait de duper, dVvincer les deux autres. Aujourd'hui, la chose est Accomplie; le bonapartisme est dupé; l'urléanisme

«évince lui-même; et le légitiraisme cléréal reste wul maître du terrain gagné par les trois coalisés.

Dans l'union des deux monarchies bourboniennes, l'allernative était ou que M. le comte de Chambord prendrait le drapeau tricolore, ou que MM. les princes d'Orléans se soumettraient au drapeau blanc. C'est cette dernière solution qui a prévalu. Abandonner le testament si décisif et si remarquable de son père à àb coûter au comte de Paris. Non moins pénible k MM. les princes d'Aumale et de Joinville a dii Mre le sacrifice de 1830 et de Louis-Philippe. Mais enfin les raisons dynastiques l'ont emporté.

Uf RMTAURATION DE LA LtetlTINITÉ.

Je me sers dei iermet drapeau tricolore et drapeau blanc, comme désignations abrégées des deux doctrines politiques et sociales qui, ep définitive, divisent la France depuis quatre-vingts ans. Le drapeau tricolore représente ce que le chef de la eatholice a, dans une lettre toute récente, nommé les erreurs d'un droit nouveau, o'est«à-dire la liberté politique, la liberté de conscience, la liberté de la presse, le libre examen et le dévelopepient indéfini de la société sous le régime de la science. Le drapeau blanc représente le droit divin, Talliance du trône et de Tautel, rasservisement politique, et, ce qui est encore plus dur et plus insupportable pour les sociétés modernes, rasservisacment théologique.

Si la république subsiste, MM. les princes d'Orléans seront de riches et puissants citoyens, mais ils ne seront que cela. Si, au contraire, le drapeau blanc revient flotter sur les Tuileries, ils deviendront princes du sang, et, comme M. le comte de Chambord n*a point d'enfants, ils s'assoieront, par droit de légitimité, sur le trône de France. Pendant ce temps, les Donaparte, sans qui le 34

mai aurait échoué, repasseront la frontière et iront méditer en Suisse et on Angleterre sur les mérites de Tappel au peuple et les douceurs du plébiscite.

Le drapeau blanc est fort dans la chambre, mais très faible dans le pays. Sa puissance et ses partisans v ont constamment déchu. Ils furent moindres en 1815, pendant les Cent Jours, que dans les terri* blés guerres de la Vendée: moindres en 183:2 lors de rexpédition do la duchesse de Berry contre la Voyauté de Louis-Philippe quVn 1815; moindres encore en IH48 et en 1870. où sa couleur n a pu

RESTAURATION DE U LÉGITIMITÉ. t43

ménrid se montrer. Si des intrigueg remportaient dans la chambre, on verrait bien que c'est une grosse affaire d'ôter le drapeau tricolore à Tarmée, à nos villes républicaines, à nos campagnes, où il •st le symbole de leur affranchissement du seigneur et du prêtre, à tant de provinces qui fi^émiraient si Ton tentait de le leur arracher.

Ainsi notre faiblesse est dans la chambre ; notre foroe,^ dans le pays. Une situation exactement connue, un terrain bien étudié fournit immédiatement des règles de conduite. Susciter toutes les sympathies pour le drapeau tricolore, réveiller toutes les aver-sions pour le drapeau blanc, ces deux symboles des doctrines les plus antagonistes depuis quatre-vingts ans, voilà ce qu'il faut faire partout et tous les jours durant la prorogation, afln d^oppo-ser une puissante opinion publique à des formations de majorité qui, «'étant jamais que des coalitions sans lendemain, livrent Le p^ys aux hasards de toutes les commo«tions.

Nos moyens de résistance sont grands, même dans la chambre, parce que grandes sont les difficultés qui gênent nos adversaires. Voyez, en effet, la série des mesures qu'il leur faut faire passer: supprimer le drapeau tricolore, adopter le drapeau blanc, rétablir la monarchie de droit divin, recevoir du roi une charte octroyée, se rendre, en un mot, sans condition au légitimisme et au cléricalisme. Il n'est pas un de ces points qui ne soulève les plus violents orages, et qui ne permette d'entraver suffisamment les clauses particulières pour faire avorter le plan général.

Quelques-uns diraient, et l'histoire témoigne, combien en 1814, l'ancien régime, reparaissant,

La RESTAURATION DE LA LÉGITIMITÉ

souleva de répugnances, enlevant soudainement à la restauration les sympathies que le retour de la paix et une charte lui avaient tout d'abord conciliées. Ce fut un spectre; que sera-t-il donc, ce spectre, soixante ans après, quand le régime moderne a pris possession de la société entière? Souveraineté nationale, liberté politique, laïcité de l'État, doctrines philosophiques et sociales sans autre contrôle que la science, la science elle-même ne reconnaissant d'autorité que la démonstration, sans aucun souci des textes légendaires, enfin les classes laborieuses entrant personnellement en scène, où dans tout cela l'ancien régime trouvera-t-il à se loger? Il flottera à la surface, comme une écume que le moindre souffle dissipe.

Les ultras de la nouvelle restauration nous disent qu'ils la feront même à une voix de majorité (1). C'est peu. Elle sera belle à voir, cette restauration, quand, dans une position cent fois plus

précaire que Tancienne, elle aura à lutter contre une implacable opposition. Libéraux, républicains, socialistes, bonapartistes, que d'adversaires ! Et notez que, tandis que la république s'ouvre à tous ceux qui veulent, de quelque côté qu'ils viennent, l'ordre et la liberté, la nouvelle restauration ne peut s'ouvrir qu'aux fauteurs du Syllabus et à ceux qui répètent avec foi les détestations du chef de la catholicité contre les principes de 89 et le droit nouveau.

Une voix de majorité dans la chambre^ et la minorité dans le pays ! Et ce sont des hommes politiques

(1) Coïncidence singulière, c'est à une Toix de majorité que, dans cette même chambre, la république a été faite. Le résultat de cette majorité à une voix a été la république actuelle qui dure ; nul ne Mit quel eût été le résultat de Taotro miûorilé d'une iroix.

RESTADHATION OE LA I.ÉCITrMITÊ- 2i5

qui se couiieit en tks combinaisons aussi arbitraires, ne tenant compte ni du passé, ni du présent, ni de la force des choses ! U faut, à chacune de nos crises. reconnuilre avec une véritable douleur al une profonde mortilication, qu'en France les classes supérieures sont absolument incapables de lenirla direction des mouvement» sociaux. Tandis que, dans l'Angleterre, des classes supérieures, bien autrement solides que les nôtres, ne s'obstinent jamais ta leurs rancunes ou en leurs préjugés, el obéissent prudv-nimenl et honntttements aux nécessités sociales, \ff> iiAtres, avec la légèreté de cieur que l'on connaît, ne demandent qu'une voix de majorité parlementaire pour se mettre au-dessus de toutes les volontés et de tous les instincts du pays ! La seule rbo:>e que nos conservateurs aient jamais conservée, est leur iflEBluation.

Je ne m'occupe point, on le comprend, des rumeurs d'après lesquelles M. le comte de Chambord déserterait le drapeau blanc, adopterait le drapeau tricolore, recivrait de l'assemblée une charte, et, de roi légitime, deviendrait roi conslilulionnel. U a toujours repousse résolument et franchement une pareille traitsnction. A cet égard, ses déclarations n'ool jamais varié.

Si aujourd'hui elles variaient, quelle confiance sa nouvelle attitude pourrait-elle inspirer? Son cœur — qui en doute? — est tout entier avec le drapeau lianc. Son entourage intime sent exclusivement légitimiste et clérical. Ses légttimisles l'excitoronl journellement contre ta révolution, ses prêtres lui interpréteront ses promesses et lui allégeront la cooscieace. C'est ainsi que son grund-përo Charles X, qui n'Âtait pas moins loyal que lui, viola la charte.

M RESTAURATION DE LA LSOFTiinTS

souleva la guerre civile et fut rejeté hotn de France* M. le comte de Ghambord ne ae oommettf a point en des contradio-tiont si dangereuses pont tout le monde. Ses déclarations demeureront invariables, car il les a mises sous Tautorlté du Chef stipr-Ame de la catholicité. Le pape, condamnant les efreutê ÛH droit nouveau^ place sa conftanoe dans la tnofiarchle légitime, dans le droit divin, datls la i^estanratlon de nos anciens rois ; événements qui rendront, dit-il, aux doctrines catholiques et au régime thëologique toute la puissance des anciens Jours. Le pape h*estil pas un assuré garant du roi f

CONSTITUTION POLITIQUE DE Lk FRAHQI

Le parti monarchique nous parle sans cesse de rnnlique conslilulion de la Pratlce, de la révolalion criminelle qui nous Ta

enlevée, et du salut qui nous attend quand nous y retournerons. Jamais paroles plus vaines n'ont été prthohcées. La révo* lution n'a point détruit la vieille éOnstituttOh de la France: depuis longtemps cette COrtstltullott H*existait plus au moment oft la réx'O-latiôh éclata ; et c'est la monarchie elle-même qui, se débarrassant de la représentation nationale d'alors, éoupa la tradition historique, cette garantie de durée pour les institutions.

L'ancienne constitution de la France, qui fonctionna depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'au commencement Un dli-seplième,

RBSTAFIRATIOÏ DE LA I.ÉfilitIMITÉ.

c'tet-à-dirp pendant plus de trois cfinU uns, com- |iiviitùl In tonniircliio bérédiluii-e et les ûluts généraux, coaiposés dea Lrois ordres, le clet'gû, la noblesse et le tiers ûtnl.

Celle-là n'avait jamais été écrile. Celles cju'on n'ocril pas lont les mollleures el [et plus solides ; i-nr elles proviennent dee condilionH sociales et des |iiiifoQdf-ur» do l'hlslotre. Telle en effet étail l'ori- (linode lamonarcliis liérédiluire et des étals généraux. Ln monarchie remontait à Hugues Capet, à tu rlinsnlutlon de l'empire cailovingien, û la Tormalion du ^and sydèinc réoilul. Les étals généraux renionliiiiAnl aux usHerobles d'église et dn tiaronnie, qui i[élitt6raienl nveo le roi, et auxquelles s'assouia sans dirfioulé le tiers état, quand un tiers étal se fut rnmé. Ainsi s elail conslitué notre uniiquo gouvernement, avec ses deux organes solidaires l'un de l'uutrp, le roi et le conseil national. Tout fui Iradilionnnl dans ces instilulionsi el il aurait fallu de liioii malheureux événements pour qu'elles n'eussent pas puissance el durée.

Ni In puissance ni In durée ne leur manquèrent. Les états généraux et la monarchie remplirent leur office accoutumé. La royauté et la nation, liées l'une à l'autre par de* relations régulières, se développèrent concurremment; or l'histoire remarque que, durant ce long espace de temps signalé par l'In du Tictum, les plus utiles réformes naquirent des délibérations des états généraux.

Mais, sous Louis XIV, il plut à la monarchie, profitant d'un ascendant momentané, d'usurper sur la nation le droit de délibération des affaires publiques, et de ■'bVancir du contrôle des états généraux. On ne loi appela plus. De cette façon se trouva sup-

primée l'union et la concorde historique de la France. Il ne resta que l'autre moitié, la monarchie héréditaire, à laquelle on donna le nom de Cimi. et on l'appela «fan attentat anasi flégitime ipi'uiipolitique».

Du au milieu «pie la monarchie goàté des trompettes» doucement de l'autorité à l'isolement, rien ne put être détaché. Elle repossa la loi (FeOe tous les soirs) des états généraux. Les hommes qui se hasardèrent à les lui rappeler furent exilés comme des ennemis et des fétichistes. De période, finalement, l'accroissement de la nation que la nécessité des réformes travaillait, et la monarchie héréditaire à qui on méfiait ne permettait pas de s'y fonder. Ce ne furent ni la fin de Louis XIV, ni le gouvernement du régent, ni le règne de Louis XV qui amoindrirent les dangers d'une pareille situation. Plus le siècle s'avançait, plus il devint impossible. Mais, dans les difficultés qui !»*étaient. de songer à aucun autre remède qu'une plus grande tension dans:» l'arbitraire, on plus fréquent emploi de la Bastille,

et plus de mauvaise humeur contre la discussion philosophique et la libre pensée.

Si, durant les cent quarante ans de ce régime où croissait la discordance avec l'esprit de la société, les états généraux eussent été convoqués régulièrement, les besoins de réformes eussent été graduels, et graduelles aussi les réformes. La nation et la monarchie auraient marché de concert, et non Tune d'un côté, et l'autre de l'autre. Qui pouvait prévoir ce que serait la rencontre, quand la nécessité des choses les remettrait en présence?

Cette remise en présence advint en 1789. La monarchie étant réduite aux abois par une opinion

publique formidable et par le désarroi financier, on redemanda impérieusement les états généraux, tombés en désuétude, sans précédents prochains qui les guidassent, sans tradition reconnue qui les contint. Tout était nouveau, la situation, les hommes, les besoins, les aspirations. On n'avait derrière soi que l'incandescence d'un siècle dégoûté du présent, audacieux dans ses pensées, fier de son ardent amour de l'humanité. Les états généraux, ressuscités en ces redoutables conjonctures, arrivèrent pleins de réformes retardées, accumulées, qui n'étaient rien moins qu'une révolution ; et la monarchie fut emportée.

Ami de l'histoire et de la tradition, personne plus que moi ne déplore l'attentat de la monarchie contre la tradition et les franchises nationales. Il supprima le développement parallèle et salutaire de la nation et de la monarchie. La vieille constitution française possédait tout le nécessaire pour se développer au fur et à mesure des besoins matériels, intellectuels et moraux de la société. Elle l'avait amplement prouvé pendant trois grands siècles

d'existence. Mais les regrets historiques sont superflus ; le passé peut être étudié, non refait. Depuis l'anéantissement des états généraux par les mains de la royauté, la France flotta sans constitution politique, au gré d'une monarchie purement administrative en ce qu'elle avait de bon, purement arbitraire en ce qu'elle avait de mauvais. Gela ne pouvait durer au milieu de la fermentation des nouvelles sciences, des nouvelles opinions, des nouvelles choses, des nouvelles mœurs ; et la révolution, en*précipitant tout dans le vide laissé par la longue suppression des états généraux, ne fit qu'obéir à la nécessité impérieuse.

280 RESTAURATION DE LA LtoITIMITS.

La nation ne peut être responsable de la catastrophe, yinstinct universel ne s'y trompa point; et il importe de noter le très rapide changement qu'é* prouvèrent les sentiments du peuple^ Peu auparavant, il était profondément attaché à la fkmille royale; et il n*est besoin que de citer les transports de joie qui éclatèrent à propos de la convalescence de Louis XY. Mais à peine le conflit entre la royauté et la révolution eut-il pris feu, que les attachements traditionnels disparurent. La fidélité royaliste demeura chez une fraction de la population ; mais la plus grande partie, à beaucoup près, renonça à la vieille allégeance, et depuis n'y eut plus re* tournée.

Que veUt*on donc nous dire, quand on prétend nous rendre la monarchie de nos pères? 9oni-ce les états généraux? Mais la monarchie les supprima il y a maintenant bien plus de deux siècles; et le temps a supprimé les deux ordres de la noblesse et du clnrgé. Ëst-ce la monarchie absolue avec les parle* ments, les remontrances et les lits de Justice? Mais on rirait rien que d'y songer. De quelque o6té que, se mettant en face du présent, on regarde la

vieille monarchie, elle apparaissait comme un fantôme sans figure et sans nom. On a beau dire et beau faire, le problème reste toujours de s'accommoder aux conditions présentes et futures de la société moderne, constituée sans doute dans ses éléments fondamentaux par le passé de notre histoire, mais remaniée par la révolution.

RESTITUTION DE LA LÉGITIMITÉ. «1

La France privée de ses orgues historiques par l'Empire napoléonien de la royauté, égarée de sa tradition politique par cent quarante ans de désuétude, disputant sa liberté et son avenir à un régime qui retardait dangereusement désormais, entra dans cette phase que Auguste Comte a si justement et si grandement nommée : sa périlleuse initiative.

Tous les problèmes politiques et sociaux se pressèrent à la fois. Que faire de la royauté, de la noblesse, du clergé, des parlements ? et surtout que faire avec les nouveaux éléments qui pénétraient dans la société, avec les nouvelles opinions qui la transformaient ? Supprimer fut relativement facile, n'étant que négatif; mais un régime à organiser positivement requiert la coopération du temps. Aussi la révolution ne put-elle ébaucher que des commencements.

Périlleuse, une telle initiative l'était par sa nature, et le fut grièvement dans la réalité; tant et de si profondes réformes équivalaient, je l'ai dit, à une révolution. Pacifique? Qui pouvait espérer en un conflit si ardent entre deux régimes incompatibles, le régime de foi et de privilège qui s'en allait, et le régime de science et d'égalité qui arrivait ? Violente ? Elle le devint par la guerre civile qui fut affreuse, par la guerre étrangère qui fut formidable,

et par la cruauté qui ensanglanta les mains des deux partis. La France y faillit périr; la monarchie y périt; et le pauvre Louis XVI, roi en un si terrible moment, paya pour ses trois prédécesseurs, Louis XIV, le rtgent «t Louis XV.

Ce fut aussi une grande et féconde initiative. A ce moment, tous les hommes éclairés d'un bout de l'Europe à 1 autre, sentant le malaise politique et social, désiraient et attendaient des changements. Qui en donnerait le signal? Ce fut la France, ce furent ses assemblées. L'accueil aux nouvelles choses fut partout vif et sympathique. Mais bientôt les craintes d'anarchie, les violences, la guerre et — pourquoi ne le dirais-je pas? — les crimes effrayèrent l'opinion européenne. Cet effroi ne fut pas durable. Dès que le règne perturbateur de Napoléon l*' fut passé et la paix rétablie, les idées émanées de l'initiative française prirent leur essor; et aujourd'hui, après quatre-vingts ans, l'Europe entière est modifiée selon la direction ouverte par la révolution de 89.

Si, depuis lors, les rois étaient devenus plus absolus, plus indépendants de leur peuple, plus maîtres de sa bourse et de sa vie, plus dégagés de toute autre responsabilité que de leur responsabilité, comme ils disaient, envers Dieu, il faudrait bien convenir que la révolution n'eût été qu'une vaine et stérile commotion. Mais point; partout des chambres, des assemblées législatives, un contrôle effectif, la gestion dos finances soustraite à l'arbitraire, la liberté individuelle et la liberté de la presse. Si, depuis lors, les noblesses étaient redevenues plus privilégiées, avaient regagné leur prépondérance et rétabli Tantique distinction entre le noble homme et le vilain, oui, sans doute, la révolution auiait échoué. Mais point: partout l'ordre nobiliaire a vu ses prérogatives s'amoinrir là où il lui en reste, et, dans bien des contrées, il ne

lui en reste aucune; partout la noblesse féodale, la seule vraie et histo-

rique, s'efface, et il ne s'en fait point de nouvelle. Si, depuis lors, l'Église avait subordonné de nouveau le temporel au spirituel, si elle avait repris tout ce que la laïcité de l'État lui a ôté, si elle pouvait protéger par le bras séculier, comme jadis, ses dogmes contre les dissidences des hérétiques, contre les discussions des libres penseurs, contre les découvertes menaçantes de la science, qui nierait que la révolution eût perdu son travail et sa peine ? Mais point; partout les choses deviennent de plus en plus laïques; ce qui est la grande et visible marque du progrès de l'opinion dans son indépendance à l'égard des doctrines cléricales; et, pour tout résumer, le pape même n'a plus Rome.

C'est par leurs conséquences durables que s'apprécie la valeur des événements historiques. Quand Louis XIV, poussé par son clergé, entreprit contre les calvinistes cette détestable croisade qu'on nomme la révocation de l'édit de Nantes, le coup fut sans avenir et sans portée. Le protestantisme européen n'en souffrit aucune atteinte, et même celui de France ne fut pas extirpé. Au fond, on attaquait dans leur germe la tolérance, la liberté de conscience, la liberté d'examen. Que put le tout-puissant monarque pour les empêcher d'éclore? Le mouvement général de l'esprit moderne fut plus fort que lui ; mais la révolution de 89, qui fut et demeure en accord avec ce mouvement général, n'a cessé de s'étendre et de s'accroître, sans autre limite que le progrès même du savoir humain qui en prend désormais la direction.

Cette extension, cet accroissement continu depuis quatre-vingts ans sont un grand témoignage qui éclate à tous les yeux. Ce qui doit non moins

éclal#v. c« <pn •»! la caïuc ptofonio ibi r«aea»iop #t 4e face-robAMMAT. c'est la coaroidaBce intime Mree l« ëéyetofpemunl A» la icieaee. Gfitta eoocoHasce ète aa pfofràì BftodmM ce qm poiurr«it parailn» attidealei «t cosdBfent. «t ea aaaiure la- Yeair. D n'est point nne lenk des décooYnrtes ftuceemve* qni litnnenl conâmer les aneiennat opinion* : toutes, de loin aa ëe pré», directement ou tndsroctement, les entae^^nt, le» affidhliaseot, les contredisent. En revanche* il n'en est pas nne seule qai ne eontrilHie à assurer, à dirîfer, à rectifier le rnooTeflient social. Le HKMiTeaient scientifique et le mouTement iocial. sont désormais bés indissolublemcDt.

Je n'oublie point la précédence de la révolutico d'Anglierte et de celle de Hollande, ni Tappui qu'elles donnèrent à rélaboration du dix^hnnitième siècle, ni la reconnaissance qu*on leur doit. Mais ces considérables événements avaient fourni tout ce qu'ils pouvaient fournir: et leur caractère kisto* rique leur imposait des limites, que ni la Hollande, ni TAngieterre ne voulaient franchir tant dans le domaine théologique que dans le domaine social, pourtant il fallait les franchir. C'est ce grand effort qui, échéant à la nation frauvaïse, fut sa pénilaïse initia- , tive.

î^s ébranlomenlsqui ont plus d'une fois renversé nos ^ou\4Mn<Mnents, quelques dangers qu'ils aient comportés, n'ont point été des symptômes de disso* luiion. Pour s'en convaincre, il suffHt de considérer

RB8TAURATION DE U hèGITlHVt S55

que, malgré ces renversements, la Frftnod n'a cegsé de croître dans la production, dans rindu3tri4, dans la richesse, dans la science. Son progrès, en tout cela, a été aussi irrésistible que ré-

gulier. Tant il est vrai que la «urface seule est tourmentée, et que les éléments fondamentaux, plus forts que les commotions, poursuivent sans relâche leur activité féconde.

Ces éléments qui opèrent avec tant de continuité et de succès ont été déterminés dans leur constitution intima par les conditions sociales issues de la révolution française; et, à leur tour» ils en garantissent et régularisent le développement. A qui demanderait sont chez nous les bases de l'ordre moderne, on n'a qu'à montrer le sol possédé par les paysans, l'industrie avec ses patrons et ses ouvriers, la bourgeoisie avec son libéralisme, la science avec son essor incompressible,

Je rappelle ces grands faits pour indiquer que,

dans les vingt ans, la France travaille réellement et par la «bonne voie efficace à se refaire une constitution historique, puisque celle que lui avaient donnée les siècles lui a été enlevée par ses rois»

La révolution négativement en rejetant tout ce qui est peu compatible avec l'ordre nouveau et positivement, en consolidant chaque jour davantage les intérêts matériels et moraux que cet ordre nouveau a produits.

Où le fait négatif qui, à maintes reprises, décida de l'écroulement de monarchies impériales et royales vainement établies ou rétablies. La force des circonstances réduisit toujours à des fonctions purement viagères ces hérédités prétentieuses qui s'adjugeaient l'avenir. On projetait des dynasties, et aucun règne n'a pu être achevé ni aucun prince

héréditaire hériter de la couronne qui lui était promise. Notre récente histoire éclaire le grand sens de Cromwell l'usurpateur ; lui mourut Prolecteur de l'Angleterre, parce qu'il ne s'en fit pas le roi et ne s'attribua qu'un pouvoir viager. Le pouvoir prétendu héréditaire de nos Cromwells n'a servi qu'à les conduire à l'exil.

C'est le travail positif qui crée peu à peu et lentement à la France une constitution née de son développement naturel et régulier. Je le répète, ce développement politique a repris à nouveau en partant de 1^{ère} de 89, ayant été interrompu dans sa continuité ancienne par la monarchie usurpatrice. Et il n'a pas opéré en vain ; car déjà, grâce à lui, le nouvel ordre lui doit son symbole, le drapeau tricolore ; sa force, une société sans privilèges ; son expression, le suffrage universel ; sa direction, la science appliquée à toutes les choses sociales.

Dans le parti bien indûment désormais qualifié de conservateur, les classes supérieures, unanimes en cela seul qu'elles regrettent plus ou moins les anciennes choses et qu'elles tirent tant qu'elles peuvent la France à rebours, lui offrent trois solutions monarchiques : la monarchie de droit divin avec la prépondérance du cléricalisme et la soumission à la papauté ; la monarchie constitutionnelle très mal définie, puisqu'on ne sait ni sur quel droit électoral elle entend se fonder, le cens restreint ou le suffrage universel, ni à quel monarque elle se voue, attendu que, depuis la résignation des princes d'Orléans entre les mains du roi de droit divin, il n'y a plus de roi pour une constitution émanant de la souveraineté nationale ; enfin, la monarchie césarienne, avec ses tendances plus ou moins démagogiques.

Entre ces trois énigmes :

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.

Il faut avoir du courage pour invoquer en faveur de la monarchie l'argument de stabilité, quand nous voyons en présence trois héritiers, représentants de trois monarchies déchues. Une monarchie n'est un gage de stabilité qu'à la condition d'un amour enraciné pour une ancienne race royale. Où trouver chez nous rien de pareil? La monarchie de Louis-Philippe ne fut qu'un mariage de raison dont la catastrophe de février 1848 a détruit tous les motifs. Le nom des Bonaparte a été légendaire ; mais Sedan et le cruel démembrement de la France ont atteint profondément la légende. Quant aux fidèles d'Henri V et du drapeau blanc, ils sont une petite minorité ; encore est-il parmi ces fidèles bien des cléricaux qui ne tiennent à Henri Y que parce qu'ils comptent que, défaisant ritalie, il rendra Rome au pape. Les difficultés de la monarchie font la facilité de la république.

Il faut à la France des garanties qui lui assurent la conservation de ses intérêts modernes, de ses opinions modernes, de son développement moderne. La république seule est sans incompatibilités , grandes ou petites, avec la pleine action et le plein accroissement de ces éléments. C'est la vue claire de la situation qui porta M. Thiers, ancien monarchiste, à maintenir la république qu'il trouva établie, et donna un si éclatant succès à ses deux ans de gouvernement. Qui peut comparer sa politique d'apaisement inhérente au maintien de la république,

avec la politique de combat inhérente aux espé-

nmces monarchiques ? JugeM, ptr ces deax éohtntiUoDS combien la monarchie sera de combat, combien la république est d*apaisemeiit^ et estimez par là leur stabilité respective.

Paris vaut bien une messe.

En somme faut-il le dire? Le duc d'Orléans est-il disposé, pour obtenir Paris et la France, à passer du côté de la majorité du peuple français, à prononcer une abjuration politique, et à recevoir des mains de l'Assemblée le drapeau tricolore et une charte, comme le Béarnais passa du côté de la majorité, abjura le calvinisme et reçut la messe? Ou en parie. Parions-en.

La fusion, en réunissant la branche aînée et la branche cadette de la maison de Bourbon, doubla immédiatement les forces de la monarchie; et, au premier moment de la surprise, on put croire que M. le comte de Chambord n'avait plus besoin que d'une formalité parlementaire pour reprendre une couronne que Charles X avait volontairement compromise en vue d'intérêts de légitimité et de sacristie. Mais cette impression n'a pas longtemps duré. Drapeau blanc, légitimité, sacristie, qu'est-ce là, a-t-on pensé d'un bout du pays à l'autre? Les pèlerins et les pèlerinages ont eu beau crier vive Henri V ! vive la légitimité ! et arborer, sans être inquiétés par le gouvernement de combat, le drapeau blanc. Tout ce qui ne pèlerine point est resté hostile, et l'opinion publique s'est montrée si vite et tellement résolue, que la difficulté de l'entreprise est devenue une im-

possibilité, et qu'il a fallu perdre l'idée de conduire le pays du centre gauche où longtemps on a dit avec raison qu'il est placé, à l'extrême droite où il n'a jamais été»

Cela est tellement certain que la chambre elle-même, où la majorité est monarchique, où la fusion a reçu tout accueil, où la république a ses plus ardents ennemis, la chambre elle-même, dis-je, mettrait en minorité le drapeau blanc et une charte octroyée.

Que serait-ce dans le pays, où la fusion n'a excité que des alarmes, où la monarchie n'apparaît que comme un nouveau bouleversement, et où Ton devient rapidement républicain par expérience et par raison?

La fusion a donc eu pour premier et incontestable résultat de manifester l'impossibilité politique et sociale qui interdit à M. de Chambord, s'il veut être présenté, discuté et voté à rassemblée, de faire prévaloir le drapeau blanc et l'intégralité de ses opinions légitimistes, de ses doctrines cléricales, la France n'est pas si droite ; en voilà la démonstration. Il est bon de voir de temps en temps apparaître les démonstrations des grands faits politiques et sociaux*. J'ai rappelé qu'en somme la France est centre gauche. Je ne disconviens pas qu'un centre gauche ne puisse s'accommoder d'une monarchie constitutionnelle et, si l'on veut, d'une légitimité convertie en la souveraineté nationale. Mais, légitimité avec conversion, ou conversion avec légitimité, nul ne sait ce qu'il adviendra d'un amalgame hétérogène.

Paris et la France valent bien une messe, a dit jadis Henri IV. M. de Chambord dira-t-il : Paris et la France valent bien l'amertume du drapeau tricolore « à toi principes de 98 ? » Il est curieux de noter

combien tout est opposé dans les deux situations, et à rebours l'une de l'autre. Henri IV était plus libéral que son peuple ; M. de Chambord est moins libéral que le sien. Henri IV apportait et imposait la tolérance à qui ne la connaissait pas ; elle sera imposée à M. de Chambord, qui ne voit qu'un fâcheux effet du libre examen. Henri IV était en avance sur son temps, si bien que ses successeurs, aveugles et rétrogrades, détruisirent son œuvre ; M. de Chambord est en arrière du sien, et ses instructeurs politiques et

religieux lui ont inculqué la détestation de tout le droit nouveau depuis 89 et surtout de révolution progressive qui le développe conformément à ses origines. Henri IV se liait avec les puissances protestantes contre l'esprit d'intolérance et de domination qui animait les puissances catholiques; M. de Ghambord, vu que le débat s'est transformé, n'étant plus entre catholicisme et protestantisme, mais entre l'État laïque et la religion d'État, est pour la religion d'État contre la laïcité. Quelle étrange et significative discordance! Gomment attendrait-on des effets semblables d'une aussi dissemblable situation ? Dans les deux transactions, dans les deux sauts périlleux, pour me servir de l'expression même de Henri IV dans sa lettre à Gabrielle d'Estrées, tout se tourne le dos : l'une a réussi, parce que le roi se trouva politiquement supérieur à son peuple; l'autre échouera, parce que le peuple se trouve politiquement supérieur à son roi. Cela saute aux yeux; mais ce qui n'y saute pas moins, c'est l'étroite nécessité qui contraint le parti monarchique bourbonien, ne lui laissant le choix ni des moyens ni du temps. Une circonstance unique, qui ne se reproduira pas, lui a procuré dans

la chambre une prépondérance dépassant bien des fois ce qu'il a réellement de pouvoir dans le pays. Des élections faites pour toute autre chose que la restauration de la légitimité, ont porté à rassemblée, en qualité d'amis de la paix, des légitimistes et des orléanistes qui viennent de se fondre et qui forment une masse compacte. Des élections générales, tout le monde le sait et eux mieux que personne, balayant un grand nombre de bourboniens, mettraient les partis dans des proportions bien différentes. Des gens sages se méfieraient d'un avantage à la fois fortuit et précaire ; mais les partis sont des gens fous. Le nôtre (dans sa fraction radicale) nVt-il pas, malgré tous les avis, mis en minorité M.

Thiers à Paris et rendu possible le 24 mai? Cette rude leçon porte ses fruits ; le parti républicain demeure sage en face du gouvernement de combat, et compte sur le concours que l'opinion publique lui prête et sur les fautes de la légitimité tricolore, puisque c'est là le bizarre symbole de la fusion en sa phase présente.

Bizarre symbole, en effet. On a vaincu les républicains dans la chTimbre, seul terrain où les bourbonniens pussent l'emporter sur eux. On a dupé les bonapartistes, ces renards pris si piteusement au piège par les poules légitimistes. Mais la légitimité blanche est inacceptable et inacceptée, même à la chambre. Voilà comme on arrive forcément à la légitimité tricolore. On espère que les légitimistes voteront pour elle, parce qu'elle est légitime, et les orléanistes, parce qu'elle est tricolore ; et, si l'on réussit, on se félicitera d'avoir effectué une combinaison mal vue des blancs, mal vue des bleus, assaillie par les bonapartistes, combattue par les repu-

m RESTAURATION UE LA LÉfîTiMiTÊ.

blicalns, sans confirmation par le pays, sans autre direction qu'une tendance vers lé cléricalisme et le passé, en opposition avec la tendance moderne vers la science sociale, résumé de toutes les sciences positives.

Depuis lè A août, jour de la visite dé M. le comte de t^aris à M. lé comte de Ghambord, la solution par le drapeau blanc a été éliminée en vertu de la forcé des choses. Hesté la solution par le drapeau tricolore ; et lé dilemme est posé : ou renoncer à un trône sut* les marches duquel on pense avoir déjfc le pied, ou recevoir, symbole et tout, le régime nouveau.

Gela se fera-t41? Je n'en sais rien. Les déclafations négatives de M. de Chambofd ont été fort explicites; mais Paris vaut bien

une mesée. Ce mot résume, en bien comme en mal, les bonnes tentations comme les mauvaises, la résistance des principes personnels et les influences collectives du parti, les inspirations de la conscience naturelle et les occultes suggestions de la direction sacerdotale.

Cela réussira-t-il ? Je n'en sais rien non plus. Il ne faut pas se dissimuler qu'une monarchie avec le drapeau tricolore et une constitution votée a des chances, du moins à la chambre. Cette combinaison réunit les orléanistes et les légitimistes, sauf pourtant les dislocations; car notez bien que le concours n'est qu'apparent, les orléanistes votant pour la constitution avec un médiocre souci du roi, et les légitimistes votant pour le roi avec un médiocre souci de la constitution ; ces deux négations feraient une assez piètre affirmation.

La restauration de la légitimité, c'est, au dedans, la contre-révolution et la révolution aux prises, ce

est, pour un pays, une dangereuse destinée; mais, au dehors, rhostilié sourde tant qu'on ne peut rien faire plus, et la guerre déclarée, si Ton se croit assez fort, contre les faits accomplis au nom (lé laïcité de l'Etat. Mais, pour mettre à nu Thété-fogène combinaison de la légitimité et du drapeau tricolore, pour en détourner tous ceux qui ne veulent plus de révolution, il faut un moment la supposer réalisée.

^Bolt, c'en est fait ; le pas est franchi, la messe a été entendue solennellement, je veux dire, le drapeau tricolore, symbole de la révolution, et une constitution votée par la chambre ont été acceptés par le peuple. Tous les adoucissements compatibles avec ' 'lui-même ont été mis en œuvre ; mais enfin le vœu

amer, longtemps repoussé des lèvres, les a nlmées ; et devant les nécessités politiques les ré- iflgBances se sont dissimulées.

• tà'^Hl bien I à cette dissimulation de répugnances, à -vfMie renonciation de principes, nul ne croira, ni les HÊÊdâ du nouveau roi ni ses ennemis, ni la contre- 9lriMlttton ni la révolution, ni les partisans du dra- ■JffÊÊXk blanc ni ceux du drapeau tricolore. Sous la .lietiliniion, ce ne furent pas les libéraux qui y 'iMMDt: et le roi se méfia d'eux constamment, à tort pour quelques-uns, avec raison pour plusieurs. Ik M forent pas les légitimistes qui y crurent; le fMUon Marsan fut en conspiration permanente VBfMre les institutions octroyées ; et finalement, ce âK la royauté qui, manquant de parole, rompit le flde et la paix, ^^J^danger des suspicions réciproques qui fut si P^^^^^rs, quel ne sera-t-il pas dans un pays encore icé et sous un prince encore plus arriéré?

Les gens de 1814 se souviennent que M. le comte d*Artois avait différé de jurer la charte octroyée par son frère Louis XVIII ; mais, quand, en 1815, Napoléon, débarquant à Cannes, marcha triomphalement sur Paris, le prince retardataire se hâta de prêter un serment que les circonstances lui demandaient. Ge sont encore les circonstances qui demanderont à son petit-fils Tacceptation de couleurs qu'il hait, de doctrines politiques dont il condamne le principe, d'une laïcité d'État avec laquelle sa religion lui interdit de pactiser.

Les événements de 1789, de 1815, de 1830 et de 1870 ont compté par les masses le parti légitimiste. On peut aussi, avec non moins de certitude, le compter par le détail. On y rangera d'abord les gentilshommes légitimistes et ceux des bourgeois qui affectent de s'associer aux idées et hux prétentions de la noblesse

; puis, dans certaines contrées du- Midi et de l'Ouest, quelques groupes populaires; enfin, le parti clérical, dévoué au légitimisme tant qu'il y verra un chef de croisade. Voilà le compte qui ne fait, en nombre, en richesse, en intelligence, en puissance, qu'une bien mince fraction de la France. Cette minorité, peu dangereuse dans sa faiblesse, le devient beaucoup, quand la royauté la préfère, la grandit et la sert.

Les légitimistes et les cléricaux sont partisans de M. de Chambord. Qui pourrait s'en étonner? M. de Chambord est légitimiste et clérical, au premier chef. Il lui est impossible de comprendre sous une autre forme que celle de désordre, de mal et de péché, ce qui s'est fait depuis quatre-vingts ans contre les droits de la monarchie légitime et l'autorité de l'Église catholique. Or, que ne s'est-il pas fait?

lotit cela s'appelle révolution, et la France moderne pst ta filla de la révolution.

J'use toujours k rei^ret, pour exprimer notre situation moderne, de ce mol de révolution, vu qu'il pst devenu, par le développement des choses, insuf- Q&ant et vicieux. Insuftisant, car la révolution a fait bien plus et bien mieux que détruire ; vicieux, car, si détruire est parfois nécessaire, c'est toujours un malheur ; on peut, à un moment donné, vouloir une certaine destruction ; mais on ne s'intéresserait pas longtemps à une œuvre de renversemenis successifs. Si la révolution n'était que cela, M. de Chambord en aurait meilleur marché. Mais c'est une rénovation oii, socialement, tous les éléments producteurs de richesse, de savoir et de moralité, remaniés, refon- <{U3, ont pris une activité incompatible avec l'antique organisation, et on, politiquement, toutes les formes ont été changées et remplacées: en un mot, une rt^no-

vulion des opinions et des mœurs, aussi assurée dans son principe que dans ses conséquences, étant parallèle au développement régulier des sciences positives. Quoi de commun entre cette situation progressive, d'une part, et, d'autre part, le légilismo et le cléricalisme dont M. de Chambord est le porteur?

Je ne nie point qu'il y ait deux Frances : l'une fait et voit des miracles et donne une entière soumission au régime du Syllabus; l'autre aime la liberté et l'égalité, respecte le libre examen, et s'efforce de devenir de plus en plus disciple de l'observation officielle et de l'expérience. Je ne nie point qu'il y ait deux directions politiques : l'une prend son principe dans le droit divin de la royauté et dans les dogmes de l'Église, et s'affirme par la compression de tout

ce qui ne se soumet pas à ces deux autorités ; l'autre, émanant de la souveraineté nationale, a pour flambeau l'étude positive de la révolution naturelle des sociétés. Ces deux Frances, ces deux directions ont été jadis en conflit dans l'année 1789; elles y ont été de nouveau en 1830. Eh bien ! elles y seront une troisième fois sous M. de Chambord ; et l'on peut répéter d'avance le cri de douleur et d'effroi lancé quand Charles X songea définitivement à déchaîner les fatales ordonnances: Malheureux roi, malheureuse France !

La laïcité de l'État, l'État laïque, voilà la forme que prend la révolution régulière. La religion d'État en est le contre-pied. Plus une société moderne se trouve gênée dans le régime théologique, plus la religion d'État perd de son empire, et plus la laïcité gagne de prépondérance» On osera dire que M. de Chambord est pour la laïcité de l'État ? Si les cléricaux pouvaient un moment s'imaginer qu'il ne travaillera pas au rétablissement de la religion d'État,

qu'il ne combattra pas à outrance la laïcité de l'État, qu'il ne s'efforcera pas d'ôter Rome à l'Italie et de rendre au pape le domaine pontifical et le pouvoir temporel, ils l'abandonneraient.

Cette tendance est tellement imminente, tellement dans la nature des choses, que, dès à présent, de grands États prennent leurs précautions ; et même la catholique Autriche s'associe à la ligue contre le Syllabus, La France avait une noble et utile attitude d'impartialité dans le conflit théologique qui est engagé : ni persécutrice du Syllabus, ni asservie à ses prescriptions, respectueuse pour toutes les autorités spirituelles, elle demeurerait fermement laïque, et offrait en exemple sa neutralité sûre et bienveil-

lante. Il a suffi d'un souffle de cléricalisme et de rapproche de M. de Ghambord pour dissiper cette salubre influence de la république. En ceci, la légitimité ne peut être ni neutre ni impartiale ; elle y est naturellement belligérante ; et déjà Ton se prépare contre le champion que la restauration va produire.

J'ai admiré tout à l'heure l'aveuglement des impérialistes, qui se sont livrés à leurs ennemis les royalistes. Je n'admire pas moins celui des constitutionnels travaillant à mettre sur le trône un prince qui ne croit qu'à la légitimité et qui n'a pour inspirateur de conscience que le cléricalisme. Ils se repentiront, cela est sûr, à loisir ; mais, en attendant, ils acculent le prince et la nation dans une impasse ; lutte légale à outrance pour les premiers temps de la nouvelle restauration, et, pour les derniers, des troubles politiques, une compression mortelle si le prince triomphe, une révolution de plus s'il est vaincu.

Dès aujourd'hui on peut se représenter ce que sera cette nouvelle restauration. Dans la chambre, on aura une opposition irrconciliable composée de républicains et de bonapartistes, à côté une opposition parlementaire toujours fort dangereuse pour une monarchie légitime et cléricale, un centre tel quel, et à droite un groupe d'ultras faisant leur partie dans ce quatuor.

Pour être roi, s'il y a encore place en France pour une royauté, et si, en relevant le trône, on veut préparer autre chose qu'un office viager, comme l'a été de fait l'office des deux Napoléon, de Charles X et de Louis-Philippe; pour être roi, dis-je, il faudrait être aussi prêt à déposer la couronne que l'était feu

%S RESTADRATIOŃ DE LA LÊGINXITÉ.

Léopold de Belgique, aussi résigné à soitre Topiitioii publique que Test la reine d'Angleterre, aussi dégagé des religions d'État que le fut Frédéric II de Prusse. Certes, ce n'est pas M. de Ghambord qui remplit ce programme.

APPE?iDICE

[Comme nous avons été menacés d'une prépoode micide par la reitauration de M. de Chambord, il n'est pas inutile 4e peler ce que valut i la France cette pfépondéraoce an dédia ài rêf ne de l^ouis IIV.]

Un triomphe clérical (1)

11 y a un peu moins de deux cents ans, le cléricalisme remporta en France un signalé triomphe sur la société; il anéantit, dans les supplices, dans les persécutions et les proscriptions, la liberté de conscience.

Vn grand roi avait établi cette liberté, donnant ainsi à la France l'avance sur le terrain de ce que je nommerai libéralisme ; le mot est prématuré, la chose ne Test pas; car les deux pays alors les plus tolérants, la Hollande et l'Angleterre, souffraient, il est vrai, les catholiques, mais ne les admettaient pas aux emplois publics.

Deux ministres différents mais habiles, Richelieu et Mazarin, avaient respecté un ordre de choses qui n'avait produit que de bons résultats. La paix inté-

(i) Revue de la Philosophie positive^ septembre-octobre 1875.

rieure régnait, et les protestants ne le cédaient pas à leurs concitoyens • catholiques en dévouement à la monarchie, lorsqu'il plut à un roi vieillissant dominé par son confesseur de briser une constitution qui alors avait beaucoup d'années de durée. Aucun trouble religieux n'agitait la France ; tout fut, de la part de Louis XIV, spontané et gratuit, et tout serait inexplicable, si le fanatisme aveugle et impitoyable n'était pas ce lion que l'Ecriture représente quœrens quem devoret.

Par quelle dénomination qualifierai-je l'esprit du fléau qui tout d'un coup s'abattit sur la surface de la France, dévasta plusieurs provinces, ruina le commerce et l'industrie et mit la terreur et la désolation là où régnaient la sécurité et le bonheur? Pour cela, examinons ce qu'on voulut défaire et comment on le défit. Ce qu'on voulut défaire ? la tolérance accordée aux protestants, le libre exercice de leur culte, leur accès aux emplois; ne saiton pas que Duquesne, le victorieux amiral, était protestant (1)? Gomment on le défit? quand on se sentit maître, par la main du roi, de la situation, on défendit à tout protestant de rester pro-

testant (je dirai tout à l'heure quel ensemble de supplices' et de persécutions on organisa froidement, à tête reposée, sans relâche pendant une longue suite d'années). Les protestants étaient dans la liberté du mal, suivant le jargon du cléricalisme actuel ; on ne leur laissa que la liberté du bien. L'Eglise prêta la doctrine, le roi prêta ses dragons, et la restauration

(1) Je suis fâché de «oe priver de vos services^ dit Louis XIV à Duquesne ; mais ma conscience me le défend. — Sire, répondit Duquesne, ma conscience ne m'a jamais défendu de vous servir fidèlement.

religieuse, ils le crurent du moins, fut aooompUe.

Ceux qui décidèrent le roi à rompre avec la poli** tique de son aïeul , ceux qui foulèrent aux pieds la liberté de conscience , ceux qui d'un trait de plume supprimèrent les protestants et les transformèrent en catholiques, étaient des cléricaux ; et je ne commets point d'anachronisme en leur appliquant un nom qui caractérise aujourd'hui, par excellence, la lutte contre la liberté de conscience. Les cléricaux du dix-septième siècle déclarèrent la guerre à la France d'Henri IV, comme les cléricaux du dixneuvième la déclarent à la France de la révolution. Heureusement celle^i est beaucoup plus forte que Tautre ne fut; mais les intentions sont les méaiesy les paroles sont les mêmes, les actes seraient les mêmes si le bras séculier redevenait serviteur des doctrines intolérantes. Il est donc bon de n'oublier jamais ce qui fut fait alors pour supprimer la liberté de conscience , cette peste, comme on l'appelle, de Tesprit moderne, asseï pervers, non seulement pour ne plus vouloir verser le sang à propos des oroyan* ces, mais encore pour défendre aux fimatiquea et aux intolérants de le verser.

Ouand l'œuvre d'Henri IV eut été définitivement condamnée par le parti clérical , et qu'on entreprit d'exterminer en France la liberté religieuse qui y régnait, on ne s'amusa point à interdire aux protestants l'accès des emplois, ni à les empêcher d'exercer leur culte publiquement, en un mot à les gêner. La mesure fut plus radicale ; on leur enjoignit de se faire catholiques, et Ton considéra leur conversion comme accomplie au commandement. Retournez la situation , et supposez qu'un pouvoir protestant enjoigne aux catholiques d'Angleterre ou de

UN TRIOMPHE CLÉRICAL

de se faire protestants. Un entrepreneur d'arracher de la conscience des fidèles le trésor de leur foi , et les mette dans l'alternative ou de se mentir à eux-mêmes (1), ou de subir l'horreur de la persécution. Que feront -ils? que deviendront -ils? Partir (ils) rester? Mourir? Choisissez, catholiques; c'est le choix qu'eurent les protestants.

Il adviendrait de ces malheureux catholiques ce qu'il advint de nos malheureux réformés. Les faibles se soumettraient, les forts résisteraient. Beaucoup de bibles, en effet, se soumirent, et Bossuet, dans son indigne, dans sa honteuse louange de la révocation de l'édit de Nantes (3), se félicita de voir les églises remplies par un nouveau peuple. Mais beaucoup de forts résistèrent; et alors les ministres du roi et de l'Église s'unirent pour triompher des consciences révoltées, et pour rendre effective l'ordonnance qui déclarait que, désormais, il n'y avait plus de protestants en France.

J'ai beaucoup d'horreur pour la terreur de 1793, qui, pendant près de trois ans, fit tomber sous le couteau de la guillotine tant de têtes sans choix et

(1) Le comte d'Alcay général ordonna d'arrêter un marchand de Gien, ancien religieux, qui avait été accusé par devant l'intendant d'enlever des blets à Saint-Pourcain» et qui ne craignait pas de se déclarer dans le procès-verbal, qu'il avait abjuré par force et qu'il était toujours de la R. P. R. (Boislisle, Correspondance avec le comte d'Alcay général des finances, p. 496.)

(2) Les religieux se servent de toutes sortes d'expédients pour quitter le royaume et emporter leurs effets à l'étranger. Tantôt, des provinces les plus éloignées, il les envoient plomber à la douane de Paris, pour n'être plus sujets à la visite, et prennent des passeports au nom de catholiques, ou de marchands étrangers ; tantôt ils n'ont que des congés mal attestés, sur lesquels ils obtiennent cependant la permission d'embarquement. (Boislisle, t. 6., p. 535.)

(8) Ormisim fimbri de Letellier»

sans relâche, coupables, innocentes, illustres, obscures. Mais j'ai encore plus d'horreur pour le régime de la révocation de Nantes, parce qu'il fut plus long, plus meurtrier, plus ingénieux à varier les souffrances. M. Wallon, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, dit dans son Histoire de la Terreur en flétrissant cette époque : « Appliquons à l'histoire les prescriptions de la morale qui est universelle, et ne souffre pas d'exception. Tout régime qui attente à la liberté avoue que le bon droit lui manque ; tout régime qui ne peut vivre qu'en répandant le sang est un régime contre nature (cité dans le Journal officiel y 9 octobre

1875). » Appliquons-les en effet, et poursuivons de la même détestation et les crimes de la terreur et les crimes de l'intolérance sous Louis XIV devenu dévot.

Dans ce long martyrologe des protestants, les supplices tiennent le premier rang ; cela est ainsi dans l'histoire des persécutions. Plusieurs milliers de personnes périrent par le gibet ou sur la roue. En ce temps-là, on n'avait pas de vains scrupules sur les souffrances infligées aux hommes. Aussi la mort finale était-elle souvent précédée de la torture. L'héroïque femme dont j'ai parlé (*la Philosophie positive*, juillet-août 1875, p. 260), avant de perdre la vie, fut soumise à la question. Le gibet, la roue, la question présidèrent à la répression des résistances religieuses.

Les besoins spirituels de tant de malheureux livrés sans défense à des prêtres ennemis et à des agents persécuteurs, étaient immenses. Les mesures les plus rigoureuses avaient été prises pour les séparer de leurs ministres qui étaient en exil. Mais des

APPENDICE, pasteurs courgeux el dévoués d'avance au martyre se ^lissaîpnl furtivement au milieu de leurs malheureuses ouailles qu'ils venaif^nt consoler. C'étaient ceux-là que l'on traquait tout parliculièremment; et, quand un ministre rentré éluait saisi, on le meltait à mort, non sans des accessoires tels que celui-ci : I- M. de BAville, 12 septembre 1603, rendant compte de l'exécution du ministre réformé Guion, demande It* iiayemeol de la gralilicalion de âOOO livres promise à la femme qui avait dénoncé le fugitif (1). »

Quand un nouveau converti mourait, il arrivait sottvcnl qu'à son dernier moment il abjurait le catholicisme et déclarait faire profession de la religion réformée. Alors, on tirait le corp!> sur

une claie, et l'on confisquait ses biens (Boislisie, p. 328). Un in-
ieudanl, M. de Bezuns, 21 juillet 1t>»3, dit qu'on a connu par ex-
périence (notez ce genre d'expérience), que l'exemple de tirer un
corps sur une claie ne produit aucun bon elfet. Un autre inten-
dant écrit à propos d'un nouveau converti mort relaps, qu'il ne
croit pas Ji propos de faire le procès au cadavre, que Cl! sont des
spectacles qui n'ont d'autre résullat que de conlîruier les religion-
naires dans leur opiniitreté. Mais le contrôleur général des fi-
nances, ferme dans le devoir, répond laconiquement : « Procès et
Iralné sur la claie. •> (Boislisie, p. 475.)

Le protestantisme n'était pas toujours pendu au gibet, rompu
sur la roue, traîné sur la claie, et, dans des cas mitigés, il était
simplement envoyé aux galères. On sait ce qu'étaieni alors les ga-
lères du roi; elles marchaient à la rame, et les forçais Étaient
chargés, sous le fouet du comité, de les faire

(<)BiHilUle, liK/.. p. 321.

f74 APPENDICE.

voguer. Celui qui alors les aurait visitées y eût trouvé assujettis
à une pareille occupation et livrés à une pareille brutalité les plus
honnêtes gens du monde, d'excellents gentilshommes, d'hono-
rables bourgeois et de pieux personnages.

Un ministre, dont je n'entends aucunement contester la capa-
cité dans son département, Louvois, fâché de voir que les gens ré-
sistaient, que les nouveaux convertis avaient de la tiédeur et que
ceux qui pouvaient s'échapper fuyaient, imagina les dragon-
nades. Je ne pense pas que les dragons de Louis XIY aient été
pires que d'autres ; mais représentez-vous toute une population
de civils livrée à la discrétion d'officiers et de soldats qui ont pour

destination de gêner ceux qui les logent malgré eux. Les domiciles sont envahis; les exigences sont capricieuses; d'étranges moyens de conversion sont employés par ces missionnaires bottés, comme on disait alors. Le mot est plaisant, mais la chose ne l'était pas. J'ai, dans mon enfance, connu une famille de l'Angoumois chez qui se conservait encore l'odieux souvenir des dragonnades.

Certes tout cela est bien horrible, dragonnades, galères, claie, question, roue, gibet. Mais il y a quelque chose de plus poignant dans ce qui se fit contre la famille. On enleva les enfants pour les soustraire à l'influence des parents et leur inculquer la religion catholique. On a des détails navrants sur ces séparations violentes. Les couvents, les hôpitaux, les collèges furent remplis de ces pauvres petits dont on s'était emparé (i); on employa tous les

(1) € J'ai fait enlever un grand nombre d'enfants de nouf eaux convertis, parce qu'ils recevaient une très manvaie édueatîMchei

APPraiDICB.

moyen* pour triompher de» jeunes ob si in niions, et

l'on w félicita d'uvoir déchiré le cœur des mères.

Acdté des grandes vexations les petites ne manquaient pai, et l'on frappait d'une amende les pèret* nouveaux converti* qui n'envoyaieil pa« leurs enfioU k l'inslruction. (Boislisie, p. 4J3.)

L'obligation de paraître ealholique «piand on était protetlant. l'insupportable oppression qui en résul- Uil pour les conscience*, le» infinis soupçons auxquels on étueil en bude, les mille persécutions qui naiaiaient à chaque ân«lanl, rendirent le séjour de ta France odieux, je ne dis pas ti quelques individus, niai» il des

multitudes entières. Alors survint ce lanii'Utable exoda qui est re-
 nié diuta In mémoire des homnieii. Des centaines de mille
 hommes et femmes *'ctpatriAren(, non «ans diriicullé et sans pé-
 ril, car les passages étaient gardés et des peines étaient infligées à
 ceux qu'on saisissail. Mais enfm le désir d'échapper ti la tyrannie
 religieuse, la pire de toutes, triompha des obstacles. Un nombre
 infini de fugitifs gagnèrent U Suisse, l'Angleterre, la Hollande,
 l'Alleinagne, y portèrent leur savoir, leur industrie, leur courage,
 tt payèrent largement à leurs novellfii pairies le secours qu'ils
 avaient re(;u.

Il n'est pas inutile de consigner à ce lujct quelques dires des
 agents du gouvernement.

M. BcKOns, intendant de fiurdetiux, 1:2 et âl décembre 1688:
 " Ijfl désertion continue parmi les nouveaux converli», «telle est
 d'autant plus fâcheuse que ce !<onl ces gens-là qui font la plus
 grandipartie du commerce de Bordeaux, fti l'on prenait

Iturt ptrci; et j'ai Tait racUrn it l'hdpiUI tjjiioéral de ceUe villr^
 wui donl le* parent» na »oii p» en èlal in payer petnion, > écrii
 M. d* ItonoMurl, ioUBdant en SUnj, 1669. (Boisli*!*, p- &18.J

276 APPEUIIMCE.

quelque mesure violente pour les arrêter, ils pourraient aussi-
 tôt suspendre toutes les aflSûres; et d*autre part, quoiqu'on les
 surveille, il est difficile d'empéeher qu'ils ne sortent sous prétexte
 d^aller à la campagne, ne s'embarquent sur leurs ▼ aisseasL» et
 ne s'y dérobent à toutes les recherehes. » (Botsiisle, p. 167.)

Plaignons ce pauvre intendant à qui les protestants causent
 tant d'embarras, et écoutons cefaii de Rouen, M. Feydeau de

Brou, qui écrit le 1^{er} juin 1687 : <v J'ai eu l'honneur de mander plusieurs fois à M. de Cbâteauneuf que Tesprit du passage dans les pays étrangers régnait entièrement parmi les nonféaux convertis, principalement épiiiiis deux oa trois mois. J'ai appris que cette inSuenée maligne avait pris son origine en Basse-Normandie, fondée sur Tobsenrance plus étroite et régulière des édits et déclarations qu'on a tenue à leur égard, soit pour l'éducation forcée de leurs enfants dans les collèges ou maisons religieuses, soit pour les obliger, en général et en particulier, par des condamnations d'amendes considérables, à observer tous les devoirs d'un catholique parfait. Ces Bas-Normands, chagrinés de ce traitement, ont pris une de leurs routes pour s'enfuir par deux ou trois faux ports de ce canton, entre autres celui de Saint-Aubin, où ils ne trouvaient pas d'autres obstacles que celui qui leur était causé par des paysans qui les attendaient au passage et, après s'être emparés de leur petit butin, les laissaient passer, à ce que l'on dit, même du consentement des juges qui prenaient part aux dépouilles. » (Boislisle, p. 404.) Ainsi, les malheureux fugitifs n'étaient pas seulement en butte aux rigueurs de l'autorité légale ; mais encore,

comme on les savait hors de la loi, des attroupements les pillaient impunément, et des juges (quelle dégradation morale chez un juge!) faisaient leur main dans ce pillage. Il y a toujours eu peu de protestants en Normandie; cependant, là même, la persécution ne les extirpa pas complètement, et aujourd'hui encore un temple protestant est ouvert aux fidèles de cette communion, non loin de Saint- Aubin, dont il est ici parlé.

La spoliation fut immense comme la persécution. En échantillon de ce qui se passait à cet égard, voici les instructions som-

maires que le contrôleur général des finances donnait à M. Bouchu, intendant en Dauphiné : « On doit gêner la liberté des désertions en arrêtant, par le ministère des gardes de la douane, les meubles et hardes, l'argent dont les déserteurs se trouveront nantis et les enfants au-dessous de quatorze ans. Ordonner la disposition définitive et irrévocable de la propriété des biens des déserteurs, et en commencer incessamment les préliminaires, pour exciter au retour ceux qui sont sortis et retenir ceux qui restent dans le royaume, par la crainte de la perte certaine de leurs biens. » A la cour, on faisait cadeau d'un protestant, quand sa fortune en valait la peine, et ceux qui étaient ainsi gratifiés n'hésitaient pas à se souiller d'un pareil argent. La plume tombe de dégoût devant cet épisode clérical du grand règne.

C'est en présence d'un pareil régime, en présence de ces saturnales de l'intolérance et du pouvoir absolu que Bossuet s'écrie : « Touchés de tant de merveilles (la conversion des protestants), épanchons nos cœurs sur la piété de Louis, poussons jusqu'au ciel nos exclamations, et disons à ce nouveau

Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce non-Téan Marcien, à ce nouveau Gbariemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques ; c'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère. » Vraiment, il est dommage que nous n'ayons pas à mettre en regard de cet abominable cri d'une prétendue victoire que l'évêque de Meaux n'a jamais ni rétracté ni adouci, quelque discours d'un éloquent grand prêtre de Jupiter félicitant Dioclétien d'avoir persécuté à outrance les chrétiens, et remporté sur eux le non moins éphémère triomphe de la violence et des supplices.

Le style de M. de Meaupeou, évêque de Castres, est moins grand que celui de Bossuet ; mais il a aussi son mérite. Ce prélat écrit le 27 mars 1703 : « Nos églises sont entièrement désertes ; il n'y a plus que les écoles qui subsistent par la continuelle application que nous y donnons Mais ces gens-là sont

si méchants que les pères et les mères, chaque fois, font tout ce qui est en eux pour faire oublier à leurs enfants tout ce qu'ils ont appris pendant le jour... En ma vie, je n'ai vu de gens plus méchants et plus mal intentionnés ; il n'y a rien de si rebutant que de travailler à un pareil ouvrage et où Ton réussisse si peu, car on ne sait de bonne foi de quelle manière les prendre. » (Boislisle, p. 316.) Les aveux de cette lettre sont précieux, mais la méchanceté de ces protestants est une idée merveilleuse et valant la triste phrase de M^{me} de Sévigné écrivant au sujet des protestants qu'on poursuit : « M. de Grignan donnera la chasse à ces démons qui sortent des montagnes et vont s'y recacher, n {Lettre du 28 février 1704.)

La curiosité m'a pris de voir si, en même temps que le roi appesantissait cruellement sa main sur ses sujets protestants, il faisait du moins prospérer ses sujets catholiques. J'ai été effrayé de ce que j'ai trouvé, et encore incidemment (1), dans des lettres et des rapports officiels, il est vrai, mais qui n'ont pas pour objet spécial de dépeindre la situation des populations, ne s'occupant de la misère qu'au point de vue des difficultés qu'elle suscite au recouvrement des impôts. Je remplirais bien des pages de cette Revue, si je copiais dans M. de Boislisle tout ce qui se rapporte à ce triste sujet, et je me borne à donner quelques passages.

M. du Heutouy, gouverneur du Gharollois (mars 1694):

« Il n'y a pas dans aucune paroisse du GharoUois de blé à moitié près de ce qu'il en faut pour la faire subsister jusques à la récolte; et dès à présent le pauvre peuple vit avec du pain de racines de fougère, ce qui cause une telle infection qu'il n'est pas possible aux honnêtes gens de demeurer dans les églises de la campagne pendant les messes des paroisses ; et enfin, nous voyons, en nos villes de GharoUes et de Paray, les pauvres mourir de faim dans les rues, sans leur pouvoir donner du secours, parce que le nombre en est trop grand et qu'on ne trouve pas du blé pour de l'argent. » (Boislisle, p. 357.)

Les gens du conseil et échevins de Reims, 13 janvier 1694 : « De vingt-cinq à vingt-six mille personnes de l'un et l'autre sexe, dont la ville (Reims) est composée, y compris les enfants et les communautés, il y en a once ou douze mille à la mendicité

(1) Ce n'est non plut qu'incidemment qu'il est question des pro» tiStMils dans c«s documents offlcieis.

et à qui on est obligé de donner du pain. Le soin qu'on a eu jusqu'à présent n'a pas empêché qu'il n'en soit mort de disette et de langueur, depuis six mois, plus de quatre mille. » (Boislisle, p. 350.)

M. Bouville, intendant à Limoges, 6 juin 1693 et 7 octobre: « Il meurt tous les jours un si grand nombre de pauvres qu'il y aura des paroisses où il ne restera pas le tiers des habitants. C'est une chose bien douloureuse de voir mourir les gens sans les pouvoir secourir, parce qu'ils ont tant souffert que, dès le moment où on leur donne manger, ils étouffent. » — 7 octobre : « Si les dyssenteries et les fièvres malignes continuent, comme il est fort à craindre, puisque le nombre des malades augmente tous les

jours, il faudra bien moins de blé l'année prochaine, par la diminution des habitants, dont il meurt une prodigieuse quantité, non seulement dans les villes, mais dans quasi toutes les paroisses de la campagne. Les plus jeunes et les plus robustes résistent moins que les autres. Enfin il y a telles paroisses où il se fait tous les jours dix ou douze enterrements». (Boislisle, p. 319.)

M. de Ghâteaurenard, intendant à Moulins, envoie son rapport sur la partie de son département (cent dix paroisses) qui appartient au diocèse de Limoges. Il y compte vingt-six mille personnes réduites à la mendicité, et plus de cinq mille pauvres honteux, sans parler des habitants qui ont déserté... » Ces habitants sont actuellement assiégés par les neiges, en sorte qu'ils ne peuvent sortir de leurs maisons. La plus grande partie sont contraints d'arracher des racines de fougère, les faire sécher au four et piler pour leur nourriture; d'autres, à faire du pain d'avoine pied-de-mouche, qui n'est pas suffisant

P1'E\DICE

pour les nourrii', cp qui \eMi- donne une si grande faiblesse qu'ils en meurent, et ce qui peut causer ilanspeude tenipsune- peste(avril 169â). <• (Boislisle, p. 274.)

M. de Bouville, intendant, lâjanvier, (69^: <i Vous serez sans doutesurpris d'apprendre qu'après avoir exuminé l'état des paroisses du Limousin avec toute l'exactitude imaginable, j'ai trouvé plus de soixante et di\ mille personnes de tous âges el des deux sexes qui se trouveront réduits k mendier leur pain avant le mois de mars, vivant dès fi présent d'un reste de clifltaignes à

demie pourries, qui seront consommées dans le mois prochain au plus tard. " (Bûislisle, p. 174.)

M. Combes, directeur des fermes en Bourgogne, 19 juillet 1671 : « J'arrive d'une tournée de trois semaines dans tout le Cliarolais et l'Auxois. Ces pays-là m'ont paru bien gueux... La misère y est si grande, qu'il y a des familles qui n'ont pas mangé de sel depuis plus de six mois. Ils se servent d'herbes et de racines antères pour mettre dans leurs soupes, qui équipollent le sel. » (Boislisle, p. 115.)

Revenons aux protestants persécutés. On sait que les Cévennes furent le théâtre d'une insurrection opiniâtre qui fatigua longtemps les troupes royales, Sous l'influence combinée des souffrances qu'ils enduraient pour leur foi et de l'exaltation qui s'emparait des multitudes, il se déclara parmi eux une de ces maladies mentales que les médecins connaissent sous le nom de maladies religieuses. Toutes les fois qu'elles éclatent, les amis y voient une manifestation de Dieu, les ennemis, une manifestation du diable, les médecins une manifestation d'un trouble pathologique du système nerveux. Les plus simples

prophétisaient, les petits enfants ouvraient la bouche pour prêcher, et les pauvres gens se croient entourés de merveilles surnaturelles. Bien entendu, ni les catholiques ni les jésuites n'ajoutaient foi à des miracles dont les protestants auraient eu le profit.

Ce n'étaient pas seulement les miracles protestants que les jésuites récusaient; ils déniaient aussi les miracles jansénistes. Quelques années avant les désastres de la révocation de l'édit de Nantes, sous une influence analogue de persécution et d'exaltation, un miracle fort célèbre se produisit au sein d'une commu-

nauté de Port-Royal. 11 fut attesté par les plus honnêtes gens du monde et fort éclairés, Pascal en tête; mais cela ne toucha pas les jésuites; ils tinrent ferme pour déclarer le miracle apocryphe, soit illusion des témoins, soit effet d'une cause naturelle. Certes, ils avaient raison alors, juste autant qu'ils ont tort maintenant qu'ils font des miracles clés à leur tour. Mais nous, disent-ils, comme le personnage de Vêpres des vieillards^ mais nous, c'est autre chose ; et ils prétendent que Ton ajoûte foi à tous ces miracles incohérents qui foisonnent dans un milieu crédule, pourvu toutefois qu'ils leur conviennent.

Faire des miracles est à l'heure présente un signe visible d'infériorité. La société, à ce point de vue, peut se diviser en ceux qui croient aux miracles et ceux qui n'y croient point. Les premiers renferment, sauf quelques exceptions que je n'entends nier aucunement, la masse des gens sans lumières, arriérés, demeurés, à des degrés divers, dans les limbes du moyen âge ; les autres renferment ce qui est éclairé, indocile aux diverses superstitions et lancé dans ~ «4 TOIM de Taotivité moderne. Tel est le

dénombrement des deux armées, l'une marchant sous le drapeau de la théologie, l'autre sous celles de la science positive.

La révocation de l'édit de Nantes, avec la persécution qui suivit, est une cruelle expérience; mais enfin c'est une expérience politique. Quel enseignement pensez-vous que les cléricaux en aient tiré? c'est qu'il fallait recommencer. De même qu'alors ils déclarèrent une guerre acharnée à l'œuvre de Henri IV, de même aujourd'hui ils déclarent une guerre acharnée à l'œuvre de la révolution. Les principes qui les dirigèrent sont les principes qui les dirigent ; on les affirme imperturbablement. Pour tous ceux qui sont en dehors du dogme, rien n'est plus me-

naçant que ces maximes impitoyables qui mettent le dogme sous la protection de l'intolérance.

Les catholiques libéraux, dont le nom indique qu'ils reconnaissent aux doctrines diverses le droit de se produire et de vivre ; les catholiques libéraux, dis-je, ont été condamnés par la suprême autorité catholique. N'en parlons pas. Nous savons que le cléricalisme refuse toute transaction avec la société moderne, dont la tolérance est un des dogmes. A-t-il tort? a-t-il raison (au point de vue de son intérêt, veux-jt^ dire)? Ce n'est pas fi ceux qui sont •n dehors de l'Église à décider; mais c'est à eux de défendre et de promouvoir la société. Après la terrible exécution qui appartient à la tin de Louis XIV, il fallait ou qu' l'i France succombât sous le cléricalisme, comme l'Espagne au temps de Philippe II, ou qu'elle réagit. Elle a réagi. Le dix-huitième siècle et la révolution répondirent à Louis XIV et k son confesseur. Et l'Espagne, elle-raème, oii en est-elle

aMi APPENDICK.

de son cléricalisme si chèrement acielé et dont elli?

se dégage la dernière?

La société moderne, qui ne croit pas plus aii\ miracles qu'elle n'en fait, est tolérante même pour les intolérants. Grand effort de vertu qui montre visiblement de combien la moralité purement humaine a pris le dessus sur la uioralilé lliéologique et la dépasse. J'insiste particulièrement sur cette supériorité morale corrélative à la supériorité scientifique. L'Église seule doit être libre, dit le cléricalisme; tout le monde doit être libre, y compris l'Église, dit la société, élevée à ce haut degré d'équité sociale par la pbiliisophie et la science.

Une doctrine a le droit de se croire la seule vraie; mais, tout en ayant cette croyance, elle monte à la vraie grandeur morale et devient propre à diriger la conscience contemporaine, quand, forte de sa vérité, elle y joint la sérénité, les égards pour les dissidences et le ferme propos de défendre leur liberté comme la sienne propre. Au contraire, une doctrine qui, dogmatiquement, refuse à ses adversaires le droit de discuter et, quand elle peut, leur ferme violemment la bouche, de quelques titres pompeux qu'elle se décore, reste au-dessous de la conscience contemporaine et est devenue impropre à la diriger.

La tolérance n'est ni l'inertie ni la duperie; à nous aussi on prétend révoquer notre édit de Nantes (1). Défendons-le par la parole, par le livre,

(1) En ce moment, le parti clérical réclame, en Espagne, l'abolition de la liberté religieuse. Il veut recommencer l'Inquisition, et prétend faire, non mieux, la chose est impossible, mais il le croit bien. Et pourtant ce monarque méprisable n'a rien qu'à retarder pour l'Espagne l'époque d'une émancipation qui tient au développement {FÉnéral de la civilisation.

par renseignement, par la science, par le progrès en tout genre, et d'abord par nos votes. L'occasion en est prochaine; les élections ne tarderont pas beaucoup; combattons-y les candidatures cléricales aussi énergiquement que les candidatures bonapartistes. Je ne puis rien dire de plus.

CHAPITRE IV

IMPUISSANCE DE LA COALITION MONARCHIQUE. FONDATION LÉGALE DE LA RÉPUBLIQUE PAR UN VOTE DE l'as-

semblée ; c'est son DEUXIÈME GRAND TRAIT DE PATRIOTISME.

ET DE RÉPUBLIQUE

[Quand la coalition monarchique eut échoué dans sa tentative de mettre M. de Chambord sur le trône il lui fallut prendre parti. En son embarras, elle se contenta de proroger M. le maréchal de Mac-Mahon avec son titre de président de la république française, cette épine qu'elle ne parvenait pas à retirer de son pied.]

Notons d'abord les faits ; car, au milieu de l'anarchie suscitée par quatre partis politiques en présence et en lutte, la république, la légitimité, la monarchie constitutionnelle et Tempire, au milieu, dis-je, de cette anarchie, les faits obtiennent la prépondérance et dominent les opinions. Or, les voici : la droite et le centre droit proposèrent la prorogation de M. le maréchal de Mac-Mahon avec le titre de chef du pouvoir exécutif, où Ton retranchait : de la république française; retranchement d'autant plus signifi-

(1) Revue de la Philosophie positive, numéro de janvier-février

SEPT ANR HE P«OROGAT!(ffl.

calif ([UP ce nouveau titre prenait la place de celui que le maréchal portait depuis cinq mois. Mais il fallait avoir la majorité pour la modification désirée] Cette majorité qu'il fallait avoir paru, dès les premiers moments, si douteuse qu'on sacrifia le protocole ; H. le maréchal de Mac-Mahon reprit, (II? par l'assemblée, le titre de président de la république, et l'on eut soixante voix de majorité pour la prorogation.

On ne s'étonnera pas que des ^ens qui, lu veille, venaient d'essayer de restaurer la monarchie, aient répugné à donner au gouvernement qu'ils instituaient pour quelques .innées, le nom de république ; mais on s'étonnera qu'ils n'aient pas persisté dans leur répugnance el appelé le pouvoir prorogé lieulenance générale de royaume, ou tout au moins lalsst^ le nom en blanc. Toutefois, si l'on se rappelle que c'est la répétiliofl de ce qui se passa à Bordeaux en 1K71, qu'alorsUriroile demanda que l'appellation donnée k M. Thiers fût seulement Chef du pouvoir rxécutif, et que la majorité y ajouta de la république fratifaie, l'étonnement s'amoinrira, et l'on sentira qoe les forces qui attaquent la république rencontrent des obstacles dans la nature même de la situation.

Pour la premii-re fois, un simple parliculler a été élevé à la dignité suprême avec la perspective d'un long intervalle de temps ; et pour sept ans le gouvem«menl i-épublicain, sesl écrié un journal royahsle, a clé fondé en face du roi! Cela est littéral ; car, pendant la discussion de la prorogation, M. le nomtff de. Ghambord était à Versailles et U>ut près de la salle où siège l'assemblée.

O sont les royales eux-mêmes qui ont fait c«t

accroc à la royauté, plus grand que celui que demandaient les républicains ; car le pouvoir de la prorogation, tel qu'il vient d'être établi avant toute constitution, a quelque chose de personnel qui est plus en affinité avec notre situation révolutionnaire depuis quatre-vingts ans, qu'avec la présidence régulière en une république.

Depuis bien des années les hérédités monarchiques que Ton prétendait fonder se montraient illusoires, et le fait est venu

constamment démentir les espérances des dynasties. Mais il est permis d'arguer que ce fait, bien que répété, était pourtant contingent et accidentel; par exemple, Napoléon P' pouvait n'être pas l'entrepreneur insensé de guerres éternelles; Charles X pouvait respecter la charte et ne pas amener un conflit dans les rues; Louis-Philippe, ne pas risquer son trône pour l'adjonction des capacités électorales; et Napoléon III, regarder, avant de déclarer la guerre à l'Allemagne, si ses régiments étaient au complet et s'il avait des réserves. Ces accidents, si ce sont des accidents, prouvaient du moins que la monarchie avait désormais bien peu de racines en notre sol, puisque toute tempête, intérieure ou extérieure, la jetait bas. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, renonçant pour sept ans à la monarchie et à sa fictive hérédité, les monarchistes ont institué un gouvernement irrégulièrement républicain : républicain, parce que la situation est républicaine; irrégulièrement, parce que la situation est en même temps provisoire.

Gomme je fais mon examen de conscience en philosophie par inten[^]alles, je le fais aussi en politique, afin de confronter avec les événements ce qui, par moi, a été pensé, dit et fait. Or, tout d'abord, en 1871,

ET DE nÉPUBIJOUÉ. tW

j'ui élé (l'avis qu'il n'y avait pas lieu de proclamer la république ni de lui faire une constiLution éternelle, et qu'il surtsuill <ic l'accepter lelle qu'elle provenait dii l'eirondremenl de l'empire, et de lui donner les lois nécessaires, au fur et à mesure des besoins et des circonstances. J'avais bien vu celte aft'aire du moment; car c'est la force des choses non In volonté des hommes qui produit la présente république de sept ans.

J'avais été d'avis qu'une chambre unique, comme nous l'avions, fi la seule condition d'un renouvellement partie] tous les ans, suffisait, pendant l'impor- (ante période de réorganisation ouverte devant nous, pour dispenser à la fois d'une seconde chambre et du droit de dissolution attribué soit au président, soit il la seconde chambre; de ce c<Mc, mes prévisions ont été erronées: une seconde chambre se fera.

La nomination du président par l'assemblée, mesure impérieusement nécessaire, ne paraît plus faire de doute ; k cette opinion, que je partage avec plusieurs hommes politiques fort considérables, j'avais ajouté que, très probablement, vu la lluc luntion de nos circonstances, une présidence i\ lorme irrégulière, réglée d'après l'bontme et le momCnt, vaudrait mieux i]u'une présidence a terme régulier. L'impasse où l'on éliiil a déterminé les résolutions; et c'est pour un homme et un nionieil qu'on vient de créer une présidence i\ IcLine U'réliulier, débattu entre cinq, sept et dix ans (I).

{!) Le Icrmc csl ilevenu r'I'gulier Jans la coiiMiliillan d^Haîl-livs ; mtii U a prdO, da In prcition des circorisUncei, cello durie Ur Kjl wBtlè** 1)111 eil p«u ordinaire.

290 SE1»T ANS DE PUOLLOGATION

Ainsi, en définitive, le conflit des opinions politiques, tant au sein de l'assemblée qu'au dehors dans le pays, a produit un gouvernement républicain par la forme, légal par son institution, révolutionnaire en tant que provisoire, personnel en tant que fait pour un homme, applicable en tant que fait pour une circonstance. Ajoutons, pour compléter ce véridique tableau, que république, légalité, caractère révolutionnaire, application à Thomme

et à la circonstance, tout cela a été l'œuvre de monarchistes, le lendemain de la défaite où succomba le projet de restauration légitime.

On a dit : la chambre veut faire la monarchie, mais elle ne peut pas ; elle pourrait faire la république, mais elle ne veut pas. Ceci a besoin d'un correctif: la chambre a fait la république pour sept ans, comme avec M. Thiers elle l'avait faite pour deux ans.

Élégante, pure étiquette, s'écrie-t-on du côté monarchique, qu'on enlèvera quand on voudra. Quand on voudra ? je ne crois pas. Ce -qui a empêché la monarchie au commencement de novembre, l'empêchera longtemps, bien longtemps encore. Déposséder un occupant est difficile, et la république est cet occupant; mettre d'accord trois compétiteurs au trône n'est pas moins difficile, et ces compétiteurs sont le légitimisme, l'orléanisme et l'impérialisme. Voilà les deux difficultés qui protègent la république.

Ceux qui parlent d'arracher quand il leur plaira relique! le sont bien persuadés que l'essai de la république de sept ans ne sera pas loyal. Ici encore je ne suis pas de leur avis, et mon opinion est qu'il n'y aura ni dans le maréchal Mac-Mahon, ni dans son ministère, manque aux engagements légaux, et.

ET LE LÉGITIMISME -i:>\

pourrait-elle l'être ? (4^e la formule (que M. Thiers a appliquée à lui-même, il a dit) « revu la république et qu'ils s'en réjouissent comme ils l'ont vue. Je sais que facilement les partis sont malhonnêtes gens; mais ta responsabilité, à la gardienne d'un M^{me} (républicaine) » la rendant qu'on en place, il y a plus souvent qu'on ne pense au gouvernement des républicains <| Uo les fait-ils ne connaître pu.

La prorogation avec itipubliqui? donne exactement In mesure de la défuiXe que la monni'i^hie vient li'eprouvi^r. Des djen» qui veulent faire la France plus Tovalisle ou motnx républiciuns qu'elle n'est, nnl nsaurc que, dane l'éehec de la l'oyoulé l^'gi-lime, lea républie.ains n'tiiment eoihipté pour ri«i), ni que loata-vail élr décidé par la rupture entre lu droite ei le conU'c droit. Chaiiun peut, puisque aucun vole u'col iileiveim et «gui* le puin-luj^'f! àMi tri's serre cil' part cl d'nuire, Miutenir ce qu'il tui plai-ra. Mais, dans le fait, ce fut mmik le nom de la république et parl'iuipuliiioB républicaiius que la foule ijunieosc, wr toa« les points du paye, repoussa le drapeau lilaiic, k br^i limité, le clé-rieuilisnie. Drapeau blanc, ■ itltiliuiilù, cléréalisme avaient été ac^M^ptés par les laûnnea d'Urlàana \atg de la mémorable visite h Fmbsdol^^; mais il cbl vrai de dire que les orléanistes l'jr ret-UBÛr^nl péri*mploireiiient; de sorte que les orlé&nistes sunl d'un luut autrffi avis politique quL' iMiprînceti d'Orléunn. UueUe siiigulièro uuarc.hie au uûi dî'<^i partis qui prétendent faire la Ie(-on k lu rùpubluiui! ! El uut>»i quelle <.'uri«use inip-issibili-té lie s'entendre s'est niinifesice entre k' comte de Clijunbord el les gen^ les mieux disposés pour lui I Après laltitlredeM.de Chamburdel lu dédaraUoo de

M. de Ghesnelong, on ne peut soupçonner ni manque de mémoire, ni manque de parole; et pourtant, dans les entretiens, M. de Chambord comprit que la Commission des Neuf (1) accordait tout au prince; et M. de Ghesnelong, que le prince accordait tout à la Commission.

Je ne prétends point dire qu'entre la république et la monarchie tricolore et constitutionnelle la question ait été vidée. Peut-être viendra-t-elle, si la république (j'entends la république insti-

tuée et ayant la majorité dans une chambre nouvelle) mène mal les affaires; mais présentement elle est comptée, tement ajournée. Pour qu'elle reparût inopinément, il faudrait que M. le comte de Chambord ou mourût ou abdiquât. Alors la monarchie tricolore pourrait venir disputer à la république son titre de possession. Mais, tant que Tun ou Tautre de ces évènements ne se sera pas effectué, les légitimistes suffiront à faire avorter toute entreprise de ce genre.

Amusants contre-coups (c'est la pièce risible dans la pièce sérieuse), amusants contre-coups des passions politiques et de leurs vues à courte portée ! Les bonapartistes se sont jetés avec ardeur le 24 mai contre M. Thiers et le parti républicain; mais bientôt leurs alafemes devinrent très vives, à mesure que les chances de M. de Chambord grandissaient, et, en effet, si la monarchie légitime avait été rétablie, ils s'étaient mis eux-mêmes la corde au cou. A leur tour, grâce à une semblable impulsion, les légitimistes ont voté la prorogation même sous forme républicaine, et dès aujourd'hui plusieurs

(1) Commission qui avait été nommée pour régler les conditions de la restauration de M. de Chambord.

regrettent d'avoir ainsi livré au centre droit gouvernement, inajourné et ministère.

Qu'en fera-t-il? Ses premiers actes le caractérisent; il arrive muni de projets répressifs et compressifs : infliger à la commune, à la presse, à tout, un régime fort semblable au régime impérial, en un mot reprendre pour son propre compte ce qu'il avait tant blâmé et combattu sous l'empire. De celle façon, ces hommes ne peuvent échapper à l'un ou à l'autre reproche : ou bien d'avoir

méconnu les nécessités de compression qui s'imposaient au gouvernement de l'empereur, ayant été aveugles et injustes dans leur opposition ; ou bien de sacrifier leurs principes libéraux à des passions et à des circonstances. M. de Bismarck vient de mettre à l'aise, pour les variations, la conscience de nos gens, en proclamant à la tribune qu'un homme d'État n'a point de politique à lui, qu'il n'a que celles des situations. J'incline à croire que M. de Bismarck se fait moindre qu'il n'est, ayant au fond une politique invariable dont il ne s'écarte jamais, et qui est au dedans l'absorption de l'Allemagne dans la Prusse, au dehors l'agrandissement de l'empire. Mais, sans pousser plus loin cette observation et sans examiner si nos hommes d'État ont, eux aussi, une politique dernière supérieure, je les laisse sous le bénéfice de l'axiome de M. de Bismarck.

Donc le cabinet est réactionnaire. Mais quelle réaction donner à la réaction ? La réaction est le régime où, non content de réprimer les actes, on fait la guerre aux opinions. Rétablir l'ordre moral, combattre l'insurrection morale, voilà les formules liant on se sert et qui témoignent nettement que je ne me méprends point sur le but et les intentions.

29¹ SEPT ANS DE PROVOGATION

Le mérite de M. Thiers a été d'imposer Tordit aux actes, sans se mêler de Timposer àbx opinions. Ce fut de la bonne politique, laquelle en sa conséquence habituelle pour le pays, je veux dire de bonnes affaires. Il pacifiait. Le 24 mai combattit ; entre le régime de pacification et le régime de combat voyez le résultat : les affaires tombèrent ; elles tombèrent encore plus sous le coup des tentatives de restauration monarchique. Elles ne se sont pas relevées ; elles se relèveront sans doute, si la provocation inspire

une confiance de sept ans, si lo cabi* net respecte, comme il Ta annoncé, la république de sept ans.

Quand on considère la mêlée des partis^ il est bien difficile de concevoir qu'elle est Tidée précise qui, dans la situation présente, est exprimée par le titre de conservateur. Sans doute la droite et le centre droit se donnent ce nom; mais, en examinairdê près, on voit que ces deux groupes sont composés de légiiimistea traditionnels qui, Ae iSiS k 1830, brisèrent par la loi du double vote électoral le progrès de Topinion publique, puis tentèrent de briser son tour le double vote devenu libéral oI se firent chas<^ ser; d'orléanistes constitutionnels qui se refusèrent, au risque d'une commotion sociale, à l'introduction pacifique des capacités électorales; enfin, de bonapartistes qui, peu soucieux de légalité et de serment, dispersèrent, emprisonnèrent, exilèrent les représentants de .a nation et établirent leur despotisme. Quoi de commun entre cos gens-là qui s'octroient le titre de conservateurs? Le voici : tous s'accordent à diminuer autant que possible la puissance des organes de Topinion publique, municipalités, conseils généraux, presse et réunions, et à augmenter la

ET DB RÈPtBIJQUK. 295

pression de r»ulorité. Èsl-co là de la conservation? Pas le moins du inonde. G*cs! le combat contre les tendances et les opinions, autrement dit la réaction. Gomment donc faut-il définir non le faux conservateur, mais le vrai? Je dirai que c'est celui qui défend ce qui existe tant qu'il n'a p«n\$ sous la main de quoi le remplacer; par opposition nu révolutionnaire qui, renversant ce qui lui est obstacle, se soucie plus du renversement que du remplacement.

Le cabinet actuel fait acte de réaction par les lois qu'il présente et par celles qu'il projette, obéissant en cela à ses passions de parti ; mais en même temps il fait acte de C/Onservation en acceptant pour sept ans le gouvernement républicain, obéissant en cela aux nécessités de situation. Puisque défendre ce qui existe tant qu'on n'a rien à y substituer est le signe du conservateur, maintenir pour sept ans la république qui existe a été acte de conservation.

L'ordre moral, tel que l'entendent nos pseudoconservateurs, est la défense de la religion, de la famille et de la propriété, trois institutions qu'ils nomment les grands principes sociaux. Ces principes attaqués par la discussion ne peuvent se défendre que par la discussion ; et l'intervention répressive (lu gouvernement complique et aggrave le débat, bien loin d'en faciliter la solution. Au reste, la philosophie positive fait une importante distinction entre ces trois principes. La propriété (il s'agit surtout de la terre), d'abord incertaine, puis commune, collective, indivise sous toutes sortes de formes, et enfin devenue privée; la famille d'abord sans règles, puis polygame et enfin fixe et monogame , ont revtu ces caractères peu à peu et par l'évolution sociale. Entre les discussions soulevées à ce sujet, la philo-

296 SEPT ANS DE PROROGATIOIN

Sophie positive admet à consultation celles qui tendraient à améliorer, s'il y a lieu, la famille et la propriété selon la direction historique ; mais elle rejette catégoriquement les discussions qui veulent ramener ces deux institutions k quelqueune des formes passées et condamnées. Il n'en est pas de même de la religion ou plutôt de la théologie; celle-ci, loin de continuer à se développer historiquement, a reçu de rhistoire les plus graves atteintes. Sans

parler des hérésies qui Tont déchirée au seizième siècle et qui, depuis, n'ont jamais été guéries, je prends pour signe prépondérant la diffusion, dans tous les rangs, dans toutes les classes, dans toute l'Europe, de ce qu'on appelle la libre pensée. La philosophie positive ne cesse de répéter que cette fourmilière d'esprits éAian-cipés s'est formée dans le plein même du régime théologique ; que les causes, assez fortes pour triompher jadis de la tradition, de l'éducation, de l'habitude, de la compression, le sont plus encore pour continuer une impulsion si vigoureusement commencée ; et qu'ainsi se flatter de réussir, bien moins puissant, là où Ton n'a pas réussi, bien plus puissant, est chimérique et dange-reux. La double raison de ce mouvement ascendant de la libre pensée est le désaccord aggravé de jour en jour entre la théologie et la science, et la croyance que l'on accorde à celle-ci sans se sou-cier du veto de celle-là. La philosophie positive définit l'ordre moral un état social où un certain ensemble de dogmes constitue pour tous les hommes la règle de pensée et de conduite ; le catho-licisme, pendant le moyen âge, en est un bon exemple et explique suffisamment la définition. Mais, quand cette unité dogmatique est rompue, quand, en un mot, l'ordre moral, se dis-

ET DR BÉIHJm-IQUE. «17

^iilviiiit, a bisse surgii' lu dispersion morale, qur^ doivent fiir-ru les gouvernements ? Je l'ai déjà dit bien des fois, mais je ne crains pas ds me i-êpéler en sujet lellemeninipoit'Uint : au spiri-tuel^ accorder aux opinions et ù leur discussion la liberté; au temporel, se renfermer dans la lâche, si difficile, de maintenir l'ordre matériel, tout en favorisant énergiquement le ik-veloppe-menl des deux principaux moteurs de lu vie moderne, la science et l'inilusrip.

Pourquoi donc est-ce un mal qu'un gouvernement soit réactionnaire ou de combat (c'est tout un), et fasse la guerre aux opinions? C'est qu'immédiat et par la force des choses, il rend aux opinions novatrices, révolutionnaires pêle-mêle, le caractère collectif qu'elles avaient au dix-huitième siècle, et qu'elles perdent quand on les laisse à leurs dissensions intestines. Ce n'est pas tout ; comme le combat contre les opinions novatrices compromet plus ou moins la liberté de conscience et la liberté politique, on pousse de leur côté le gros des opinions libérales. En ce moment, le grand mérite de la république conservatrice est d'ôter aux éléments révolutionnaires le formidable appoint des opinions libérales.

Le parti pseudo-conservateur n'accumule pas inutilement ses répressions sans invoquer les mauvaises doctrines sociales. Qu'est-ce donc que ces doctrines sociales, quelle en est la nature, quel en est le rôle? On s'en fera une plus juste idée si on les compare aux hérésies théologiques. De même que les hérésies s'élèvent contre tel ou tel dogme de l'Eglise, de même les doctrines sociales prennent à partie tel ou tel élément de la société. L'intolérance à leur égard n'est pas moindre qu'elle ne l'est ou qu'elle ne fut

envers les hérétiques ; les prisons qui les poursuivent ne leur cèdent guère en violence aux passions théologiques, et c'est dire beaucoup. Parmi les mauvaises doctrines, selon nos conservateurs, il en est plusieurs que la philosophie positive réprouve; mais, à son tour, la philosophie positive est qualifiée par eux de mauvaise doctrine au premier chef, aussi bien théologiquement que socialement; et pour tant, issue il y a quarante ans de ce humble cabinet d'un homme solitaire, elle a des disciples par-

tout en Europe et aux États-Unis. Cet exemple, sans parler (du socialisme dont les journaux, les livres, les doctrines foisonnent sans relâche, prouve que le droit d'examen et la libre pensée à l'égard de l'émancipation sociale sont aussi incompressibles que le droit d'examen et la libre pensée à l'égard de la théologie. Des hérésies théologiques ont triomphé dans la moitié de l'Europe ; des doctrines politiques ont triomphé par l'impulsion de 1789. Mais ce n'est le dernier mot ni des hérésies, ni des doctrines politiques, ni surtout de la sociologie, qui professe que les unes et les autres ont pour terme la conception positive du monde et, partant, la conception idéaliste des sociétés.

On fait aussi sonner haut la conservation sociale. Certes je ne suis pas disposé à traiter légèrement les inquiétudes qu'inspirent les habitudes et les impulsions révolutionnaires, et j'admets pleinement la sincérité des alarmes. C'est ici que revient avec force la prescription de la philosophie positive consistant à seillanter aux gouvernements de se désintéresser des doctrines, afin de se consacrer au maintien infatigable de l'ordre matériel et à la répression rigoureuse des actes perturbateurs. Il faut laisser aux

Et n'est-ce pas ? BÉLÉBÉ. IORÉ. » »

religions, aux philosophies, à la libre pensée, à la science le soin d'entretenir, nous bien voir le conflit que pur le concours. le variable niveau < l'ordre moral qu'à chaque moment le milieu social comporte. C'est plus tard que, sous la pression sociale du savoir positif, un nouvel ordre naît, comparable à celui (qui est libéral) le catholicisme et auparavant le polythéisme, mais supérieur par la solidité de la conception morale à la perspective de seivices.

1^8 af^enls (In gouvernement disent que dans bien «les lieux existent des sociétés secrètes dont les intentions pi les préparatifs snni insurrectionnels; nhVme certains «joutent que la France entiiTe est ininé». Mai' des associations révolutionnaires se »oi? tilrerorm<5os,qu« des projets subversifs y soient afôlés. je ne le nierai pas; c'esl une conséquence trop nnlurells de l'enchaînement de troubles et de coups de main dont nous sommes les victimes, pour que jp veuille révoqueren doute toutes les informations rie co fienre. Mais il suffit de considérer quelque p«u l'état présent du pays, la puissance de h police et l'infériorité de l'armement d'une insurri'dion quelconque en face des armes perfectionnées qai sont seules aux mains de la troupe régulière, pour être sûr que ces associations, si elles se leniicnl, aeraienl aussttAt vaincues et punies. Toutefois, il est def circonstances oii il n'en est plus de même et où elles deviennent fort redouinbles ; c'est aux effondrements de nos monarchies. Alors elles prennent position, elles s'armenl et peuvent faire lies coups de main tels que celui de la Commune. Unrdons'tious donc plus que jamais d'otever des (;ouvernements h chute facile. Henri V, dont nos roRservHteurs ont tenté la restauration, aurait peu

duré, et cette prétendue œuvre consen^atrice eût abouti à une redoutable désorganisation révolutionnaire.

La réaction sera laborieuse pour tout le monde ; les commencements Tindiquent visiblement. Qu*un cabinet ne se livre pas sans réserve à Timpulsion du pays, qu'il veuille la modérer en intensité et en vitesse, cela se conçoit ; mais qu'il entreprenne d'y résister absolument .et de lui faire prendre une direction contraire, cela est téméraire, d'une réussite purement temporaire et de conséquence dangereuse. L'vin parle de faire marcher la

France ; Tautre assure que d'ici quatre ans, il ne faut plus faire d'élections ; un troisième se signe d'effroi aux noms les plus modérés parmi les nouveaux élus ; et le gros du parti, irrité mais non éclairé par les faits, me rappelle les ultras de 1829 et de 1830 et compte sur la réaction.

Pour la combattre et pour se maintenir pendant la durée de la république de sept ans, les républicains ont deux ressources, toutes deux grandes et puissantes : ce sont l'opinion publique et la légalité.

L'opinion publique, quoi que disent nos gens qui prétendent, à l'aide de mesures législatives, la retourner comme un gant, est une force pour qui s'y appuie. Ne croyez pas, d'ailleurs, que la réaction puisse aller bien loin dans ses projets. Depuis quatrevingts ans la société a été tellement pénétrée des principes libéraux (je me sers de l'expression la plus générale), que le mal qu'on leur fait demeure toujours limité ; on change quelques accessoires, on ne change pas le fond. Cette limitation est la mesure du pouvoir de l'opinion publique. Les républicains lui doivent tout ce qu'ils sont; ils n'ont

ET DE RÉPUBLIQUE.

pas, comme leurs adversaires, des relations primitives et des proclames royaux ; et. sauf un certain nombre de transfuges des classes titrées, ils sont tous de petits bourgeois, comme M. Thiers, des industriels, des commerçants, des paysans et des ouvriers. Qui, depuis deux ans, soutient les républicains? Le pays. Si, depuis deux ans, les élections eussent été monarchiques ou simplement douteuses, la monarchie serait déjà faite ; mais, sauf bien peu d'exceptions, elles témoignent à coups redoublés que le

pays n'a souci d'aucune monarchie, n'en désire aucune, n'en rappelle aucune. Même, depuis les dernières tentatives de restauration légitime, on remarque partout que les gens de la canip.igne viennent apporter contre la monarchie un coiitinent de votes plus considérables qu'ils ne faisaient jadis. Il est certain que la réaction a parcellé manœuvre donné au courant qu'elle veut remonter plus (le puissance et d'impulsion. Ce n'est pas à ce résaltiit qu'elle visait.

Conserver pour soi l'opinion publique importe par-dessus tout aux républicains, Le moyen leur est ouvert, c'est de se tenir rigoureusement el partout dans la légalité durant la lutte qui commence. Vigilance, patience, fermeté, discipline, voilà les qualités que la situation leur impose ; ce sont les mêmes <|ualités qu'on demande en campagne au soldat, à l'ofRcier, au général ; y manquer serait aussi fficheux Pn politique qu'en guerre. Le moment solennel est venu de renoncer aux pensées violentes et de consolider par un travail constant l'édifice provisoire de la république. C'est là la tflche commune. Pour nous, disciples de la philosophie positive qui savons qu'il ne se fait ni dans la science une découverte, ni

302 MALFAISÂNCÉ FINALE.

dans riiduslric une application de la science, sans promouvoir le mouvement de rénovation sociale, travaillons et faisons travailler autour de nous, accomplissant notre devoir régulier qui est de signaler la connexilé sociale entre ce qui est su et pensé et ce qui est voulu.

MALFAISAIÎNGE FINALE

DE NOS MONARCHIES DEPUIS SOIXANTE-DIX ANS, A PROPOS DU SEPTENNAT (1).

[Les trois monarchies restaurées ou tentées n'ont pas réussi à vous donner une bonne politique intérieure et extérieure. Les deux républiques de 1793 et de 1848 n'ont pas été plus heureuses. Pourquoi il n'y a-t-il un moyen rationnel entre monarchie et république? Oui, sans doute. Le moyen terme est la république légale qui s'essaye aujourd'hui, à rencontre des deux républiques antérieures qui ont été révolutionnaires.]

Les deux mois du septennat qui viennent de s'écouler ne m'obligent à rien changer dans ce que, au dernier numéro de cette revue, j'ai dit de la prorogation. M. le président de la République et le ministère ont déclaré formellement que pendant sept ans la monarchie est fermée. A chaque jour suffit sa peine ; et exclure la monarchie pour plusieurs années au milieu de l'opinion républicaine croissante et de l'opinion monarchique décroissante est beaucoup.

(i) Revue de la Philosophie potHivef numéro de mars-avril

MALFAISANCE FINALE. 303

Les avantages du septennat, j'en dirai tout à l'heure les inconvénients, sont décisifs pour les républicains, qui doivent le soutenir avec détermination et pleine conscience de ce qu'ils veulent. Mais quoi, objectera-t-on, ferons-nous ce que font les orléanistes et les bonapartistes, qui l'acceptent? et pourquoi n'agissons-nous pas comme les légitimistes, qui le contestent? Devant une perspective de sept ans, chaque parti a sa conduite. La notre est, d'une part, de ne troubler en rien la tranquillité septennale que Ton promet à la France, et, d'autre part, de recommander par la

parole, par la plume, par les actes, la forme républicaine de gouvernement que la tlagrante aoiarchie monarchique rend de plus en plus nécessaire.

Cette attitude des partis s explique sans peine. Les bonapartistes comptent sur 1 appel au peuple et le plébiscite. Les républicains, sans redouter en aucune façon rap)»el au peuple, comptent sur le suffrage universel et la future assemblée. Le centre droit est satisfait de détenir le pouvoir et d'en user à son gré. Seuls, les légitimistes, qui n'espèrent ni dans rappel au peuple, ni dans lesuifrage universel, ni dans la future assemblée, regrettent un exil de sept ans pour leur royauté ; car, si la majorité monarchique d'aujourd'hui, résultat d'un busard qui ne •e reproduira pas, ne fait pas la monarchie, qui la fera?

Ce que nous souhaitons ardemment, nous répubiicains, pour cet intervalle de sept ans, c'est qu il ne s'y produise ni un roi, ni un empereur, ni un coup d'état, ni une émeute. La présence du maréchal de Mac-Mahon à la tête du pouvoir exécutif est la garantie contre ces éventualités.

En 1871, on ajourna la monarchie à un terme qui

304 MALFÂISANCE FINALE.

se trouva de plus de deux ans. Après l'échec d'octobre, on l'ajourne de nouveau, mais pour sept ans cette fois. Les ajournements s'allongent singulièrement ! Dans les péripéties précédentes, les monarchies, quand elles furent en situation, se firent sans délai et haut la main : Louis XYIII, après la chute de Napoléon I" ; Louis-Philippe, après la chute de Charles X. Mais, cette fois-ci, la situation n'y étant plus, on tarde, on hésite, Timbroglio est au comble, Tintrigue se complique, les dénouements se

contrarient, et le drame, tout attristant qu'il est, tourne parfois au comique. Deux grands et puissants acteurs tiennent le haut de la scène et Templissent de leur prestance ; ce sont le légitimisme et l'orléanisme. A côté d'eux, le bonapartisme, sorte de Tom-Pouce parlementaire, ne laisse pas, tout petit qu'il est, défaire sentir son utilité à ses deux gigantesques protecteurs.

En l'état des partis dans la chambre, il n'y a, par la chambre, que trois portes par où la monarchie puisse être ramenée. Ou bien M. de Ghambord, rétractant sa décision, acceptera le drapeau tricolore, et la coalition qui le portait se reformera ; ou bien le centre droit, revenant à résipiscence, se résignera au drapeau blanc ; ou enfin, légitimistes et orléanistes, en haine de la république, se décideront à rîppeler l'empire. Ces trois solutions paraissent des impossibilités. A la vérité, la majorité actuelle, pleine de défiance contre la future assemblée et la prochaine majorité, aurait pu, avant de laisser le pouvoir sortir de ses mains, être tentée de recourir aux expédients ; mais, par le septennat, elle s'est ôtée elle-même la possibilité de céder aux tentations de ce genre.

MALFATSANCE FINALE.

On nous recommande le rélatilissement ât ; la monarchie au nom de la sècurilé nationale. Eh bien, voici le bihm de celle sécurité : si M. de Chanibord est restaure, ee sera pour sa famille la quatrième resta urali on ; si M. le comte de Paris, ce sera la deuxième ; si le prince impérial, ce sera la quatrième, comme pour la branche ainée des Bourbons. Il y a autant de chutes que de restaurations ; et chacune de ces chutes a été cause d'un grand désastre soit intérieur, soit extérieur. Telle est la sécurité nationale et notre garantie sous l'égide monarchique I

M, Thiera, le premier, employant une formule du genre des axiomes, a dit que la république serait conservatrice ou qu'elle ne serait pas. Après lui, les journaux lègitimisles ont assuré que la prorogation ne serait pas, ou qu'elle serait monarchique. A mon jour, je dirai non pas que la France sera républicaine ou qu'elle périra, ninis qu'elle sera républicaine ou qu'elle continuera celle décadence qui, depuis 1804, commencement des restaurations monarchiques, la mène, dans la paix, aux commotions révolutionnaires, dans la guerre, ii l'amoindrissement successif et au rétrécissement des frontières.

En suivant les choses au jour le jour ou, si l'on veut, l'année à l'année, on ne s'aperçoit pas de la ilécroissance : mais prenez des périodes asspK allongées, cl rinlluece funeste des monarchies remises !>ur pied se manifeste aussitôt!.

La première monarchie à la suite dr la grande révolution, celle de Napoléon I", se termine, après des guerres insensées, par l'invasion, la perte des agrandissements dus à la république, l'occupation du territoire et une dure rançon ; la seconde, celle

MALFAISANCE FINALE

des Bourbons aînés, par une commotion formidable qui rouvre le funeste enchaînement de nos révoln* lions; la troisième, celle des Bourbons cadets, par un ébranlement intérieur encore plus grave ; enfin la quatrième, celle des Bonapartes cadets, par cinq milliards payés à l'Allemagne, un démembrement et la réduction de la France aux frontières du seizième siècle.

Qu'on le remarque bien, dans tout ce qui vient d'être rappelé je n'ai employé ni raisonnement ni induction, ni déduction ; tout y est fait et expérience. Le fait est que la monarchie ou impériale ou royale s'est écroulée après de vaines apparences d'un établissement durable; l'expérience est que les moyens de maintien qu'elle possède sont fragiles et ne résistent pas aux chocs soit du dedans soit du dehors. Et cela pendant une série d'années, une suite d'événements assez longue pour éliminer l'accidentel et le fortuit. Ainsi l'insolidité monarchique est un phénomène dont la constance se confirme en France incessamment ; et toutes les probabilités émanées du fait et de l'expérience nous enseignent que la monarchie impériale ou royale, légitime, parlementaire ou césarienne, sauf le cas d'un chef exceptionnel, nous livrera, restaurée, soit aux déchirements par l'intérieur, soit aux démembrements par l'extérieur, et peut-être à tous les deux, maintenant que notre prestige militaire a péri à Sedan et à Metz.

Depuis que Bonaparte a eu rétabli la monarchie, les monarches gouvernent par les conservateurs, et les conservateurs par les monarches. Ce sont les mêmes, bonapartistes, légitimistes, orléanistes, qui, par une tradition ininterrompue, forment encore aujourd'hui la majorité dans la chambre. Durant ce

m, \i, fais \. \i: k finai. r

;io7

long rnlfrvaHc i\ e loins. il ac- s'est Ir-ouvi- ni un iDDi inrque. ni un ministre, ni iint- miijoil'é, qui IravMl pour la France un ptun génIral d'orcire el de liberté, âe. paix et de gnrre. Chaque dynaslie a eu M visée pnrlicUère; chxqit» cnurhe de conserva-

leurs BlTéreiilo à In dynitslie correspundnnle 8 eu sa manière d'enlendre l'ordre. Un Itriple inlériM dynastique, un triple parti conservateur ont rendu la confusion innxtrienble ; ni la houasole s'est atfolée. Sans doiiile on ne peut jamais innocenter les grandes nations des malheurs qui les accablent , et tes désas- Irr-» de la France restent k la charrie de la France. Miiiii, vraiment, noire chanco a été bien malheureuse de ne trouver, durant tant d'années, ni un homme ni une classe d'lion>mes qui sAt tirer parti de nos capacités.

Elles sont {grandes. Kn aucune des voles de la Hvilisation, nous n'avons reçu d'érbec, ni soulTerl lie riérhéance. Dans les sciences, dans les lettres, dans les aris, nous sommes parmi les prenners; noire ioduslrie et notre agriculture fioris!ient, U riehe«9<> nationale est eroissante; et la puissance reelk repose sur ces éléments. D'autre part, notre population laborieuse et épar^'nante constitue un Imid^ment solide pour l'ordre. Kt pourtant, périodi- (foement. toute cette puissance périt entre les mains <tes Bonaparte», tout cet ordre péril entre les mains de^ Bourbons.

Je ne sais quel ancien a dit qu'il redouterait plus une armée de cerfs conduite par un lion qu'une armée de lions conduite par un cerf. Gela veut dire, trtnsponié de la guerre à la politique, qu'une nnlion aurii beau posséder en elle-même et produire incs- Mra- menl de puissantes ressources, elle n'échappeia.

308 MALFAISANGE FINALE.

si elle n'a que des chefs incapables de la conduire, ni aux déchirements intestins, ni aux démembrements par la main de vainqueurs.

Grâce à nos monarques et aux classes dirigeantes qui les conseillent, la France, depuis la révolution, n'a ni une politique extérieure ni une politique intérieure. Qui, de la politique extérieure des Bonapartes, des Bourbons aînés et des Bourbons cadets, pourrait faire une conduite cohérente, un plan général, une vue à longue portée ? Qui, de la politique intérieure des Bonapartes et des Bourbons, pourrait constituer un système aboutissant à autre chose qu'aux déchirements et au chaos ?

Gomment, objectera-t-on , en serait-il autrement, puisque la politique extérieure des Bonapartes a été deux fois coupée par la défaite, et la politique intérieure des Bourbons interrompue deux fois parla chute ? Oui, sans doute ; mais qui donc obligea Napoléon P*^ à perdre six cent mille hommes en Russie, et Napoléon III à perdre deux cent cinquante mille hommes à Sedan et à Metz ? Qui donc poussa Charles X à combattre le courant libéral de son époque par un coup d'État, et Louis-Philippe à engager pour la plus mince des réformes un conflit où la garde nationale, son appui habituel et nécessaire depuis que la tentative de la royauté légitime nous avait remis sur la pente des révolutions, ne le soutenait pas ? On pourra dire, à la décharge de Louis-Philippe, qu'il n'a été qu'imprévoyant et malhabile ; mais Napoléon I*", Charles X et Napoléon III ont délibérément renversé l'édifice sur leurs têtes et sur les nôtres. Nierai-je les avantages passagers que ces monarchies ont procurés à la France ? Pas le moins du monde. Mais qu'importe que Napoléon P^ ait gagné

MALFAISANTE FINALE

h biilaille d'Iétu, si le (léiioueiicnt cai Leipzig fit la prisp de Paris? Qu'importent les bonnes finances de la restauration, si le roi les précipite dans une révolution ? Qu'iniporte IVre pacifique de Louis-Philippe, s'il la ferme par un effondrement? Qu'importe enfin la prospérité matérielle sous Napoléon III, si uu démembrement en est la conclusion ?

Sfole, en Europe, où tous les Ktats ont prospéré et se sont agrandis, la Pologne a été plus malheureuse que nous, elle. par la faute de sa noblesse incapable d'être gouvernée, nous par la faute de nos monarques incapables de gouverner; incapables de fiou- verner. si on les considère comme une suite de prince» se succédant sur un m^me IrAne, et ii ce point de vue ils sont comparables aux empereurs rrmians qui se transmettaient surtout une difficulté il'i'tre croissante; incapables de gouverner, si on les considère comme des princes isolés, puisqu'ils n'ont jamais su se maintenir, ni avoir leurs héritiers présomptifs ailleurs qu'en exil.

La similitude de notre succession de monarques il liiltons rompus et de la succession à bAtons rompus aussi des empereurs romains se présente, en effet, à l'esprit, non sans de sinistres pronostics. On a pu l'écartor, tant que nos désastres ne sont pas allés jusqu'au démembrement. En eff'et, la nation, active, kborieusp, riche, entourée jusqu'alors d'un certain prestige militaire, demeurait puissante en Europe; aujourd'hui, sans frontières et sans alliés, objet de haine et de mépris pour l'ennemi qui la surveille, df" pitié pour les indifférents, les restaurations monarchiques et les révolutions populaires lui sont également interdites; car cha-

cune de ces commotions la livrerait moins préparée et plus faible aux

MALFAISANCE FINALE

éventualités que nos commotions feraient naitre inévitablement.

Si Ton établit le compte de nos ruines, on reconnaît aussitôt que les Bonapartes ont été bien plus dommageables que les Bourbons. Ce sont les Bonapartes qui ont brisé Tépée de la France, réduit ses frontières, amené le démembrement, et mis notre pays à la merci en 1815 de la coalition, en 1870 de l'Allemagne. Les Bourbons sont les auteurs de nos commotions intérieures, soit qu'ils n'aient pas su les prévoir ou les diriger, comme Louis XVI et Louis-Philippe, soit qu'ils les aient directement provoquées, comme Charles X. Mais ces commotions, dont je ne veux aucunement atténuer le dommage, avaient laissé la France puissante et respectée en Europe.

L'amour de la monarchie abstraite (j'appelle monarchie abstraite le principe sur lequel s'accordent nos conservateurs de la chambre, tandis qu'ils sont prêts à se couper la gorge pour la monarchie concrète, c'est-à-dire l'occupation effective du trône) ; Tamour de la monarchie abstraite a produit de bien singuliers effets : il a associé ensemble les bonapartistes et MM. les princes d'Orléans. Il est bien certain que, si l'empire se rétablit, un certain nombre d'orléanistes et de légitimistes retrouveront leur place comme préfets, magistrats, conseillers d'État, sénateurs, députés, ministres; mais il est bien certain que MM. les princes d'Orléans ne garderont pas la leur; seule, une fuite, une prompte

fuite, pourra es sauver, et ils reverront les champs verdoyants de l'opulente Angleterre. Et nous, républicains, qui n'aurions rien à attendre du troisième empire que ce que nous reçûmes du second et de sort coup

HAI.FAISANCE Ft.NALE.

)II

dOat, qu'il soi(bien enli^ndu que jamais, fi aucun prix, sous aucun prétextlp, nous iii> donnerons l'excoipleilonnncpMrles or-léiinîslesetleslé{icitiraist«s, jamais nous ne ferons uiuu coalition avec les bonapartistes. Le i décembre. Sedan, Moliet le dtuneni-brvMieil nous înlerdisenl Je iiiKlire notre main dan» leur main.

Ëa commenvi^nl, j'ai dit que, k côté d'avantagées prépondérants, le septennat a de.s inconvénients; j'y arrive.

Le premier ei<l qu'il n'établit qu'une base insuTli lanle it la co-niunce etâ Ih reprise des affaires. Certainement, une confiance niéuie limitée ne sera pa» «ns intluece salutaire et réunira fructueusement contre la stagnation que la tentative de restaurer la monarchie légitime h infligée au travail national. Mais, seul, un régime définitif peut rendre aux intérêts ta sécurité et l'aisance de mouvement qui la suit : et le septennat n'est point un régime délinitif. Laissez-nous donc faire la monaïThie, disent les monarcliistes. Laquelle? demandons-nous; et, comme personne ne répond, la république, au milieu de ces compétitions perlurhatrices, chemine dans le pays, et attend avec fermeté la fin légale du sepleniial.

Le second inconvénient est que le septennat, pendant tout le règne de la présente miijorité de la chambre, va être le tbéAtre

d'une réaction à outrance. C'est la reproduction fidèle de l'esprit qui dirigea la restauration sous le ministère de M. de Villèle, avec l'appui de ses fidèles Trois-Cents. Nos ultras d'aujourd'hui (il faut bien leur donner le nom de leurs prédécesseurs d'il y a cinquante ans) projettent maintenant un projet : domination de l'élect-

312 MALFAISANCE FINALE.

lions, restriction de la presse, guerre à toutes les libertés, appui général et blanc-seing accordés à toutes les influences cléricales. Certes, la deuxième génération d'ultras ne fera pas campagne pour l'ordre moral avec plus de passion que ne fit la première génération ; mais je ne doute pas que Tissue ne soit la même, et qu'au bout de la période de compression, la nation ne manifeste un profond dégoût de ces tentatives rétrogrades, et ne les rejette comme elle les rejeta.

M. Comte a toujours soutenu que, depuis la chute de la monarchie en 1792, les relèvements du trône n'avaient été, au point de vue dynastique, que des apparences, et qu'il fallait considérer les différents monarques comme des souverains à temps qui portaient le faux titre de souverains héréditaires. La catastrophe, qu'il ne vit pas, du second empire, confirma, une fois de plus, sa théorie historique de nos révolutions. Au mépris de la fictive hérédité, c'est la première fois qu'une assemblée monarchique se décide à reconnaître la réalité des choses et à instituer un pouvoir exécutif temporaire. M. Comte pensait que des pouvoirs temporaires seuls convenaient à une situation devenue essentiellement républicaine.

Depuis les manifestations successives et répétées du suffrage universel en faveur de la république, les journaux ministériels prétendent imperturbablement que ce suffrage ne représente pas l'opinion du pays. Cela n'est point vrai; ce qui est vrai, c'est qu'il semble y avoir une contradiction entre le suffrage universel d'hier envoyant une majorité monarchique et le suffrage universel d'aujourd'hui envoyant incessamment des républicains. Il n'existe aucune con-

MAI.FA1SANCE FI.NAI.K

li'idlicion, en ce sens que, chaque fois, le suffrage universel est l'expression de l'opinion publique, poussée, par de nombreuses nécessités différentes, à des expressions différentes : hier, la nécessité était la paix, et l'on voulait des hommes, quelles que fussent leurs opinions, la voulant ; aujourd'hui, on demande un régime définitif, et, comme la république n'est que le seul régime définitif au milieu du régime monarchique, on choisit les hommes qui la veulent.

Je me résume : tout est actif et puissant en France, le travail, la production, le savoir; il n'y a aucune force sociale qui ne fasse son office. Mais la politique, directrice supérieure de la conduite et de la destinée des nations, ne fait pas le sien. Entre l'incapacité monarchique, attestée par les faits, et celle des classes dirigeantes, misérablement divisées entre les trois dynasties, elle n'a chez nous aucune issue. Il faut, sous peine de perdition, tenter une voie nouvelle. La nation s'y porte avec réflexion, avec discipline, avec décision; et, si aucune de ces fragilités qu'un grand

ministre de l'empire tombé il Sedan remarque, non sans complaisance, dans le septennat, ne vient fi effet, le suffraj^e universel rendra délinilive la république provisoire d'il présent.

[Ce titre a pour objet de mettre en relief l'obstacle que se font nos trois monarchies en compétition. La carrière monarcliique est encombrée, et les monarchistes ne savent comment la débayer.]

Rien de plus commun que d'entendre se plaindre que toutes les carrières soient encombrées, et que partout se trouvent plus de compétiteurs sollicitant des places que de places pour caser les compétiteurs. Mais qui aurait pu penser que ce mal de Vencombrement duquel on parle tant, gagnerait les avenues de la royauté française , et qu'on y verrait un groupe de prétendants faisant queue à l'entrée et produisant à Tenvi les titres qui, dans Topinion de chaque postulant, doivent lui assurer la prééminence ?

La chose est sérieuse et triste, sans doute; mais aussi elle est passablement ridicule par sa prolongation. Quoi I voilà tantôt quatre ans que ce malheureux trône (qui se refuserait à le qualifier ainsi en se rappelant tant de royales infortunes?) est convoité par trois prétendants qui se coudoient rudement, jusqu'à ce que la porte s ouvre, si elle doit s'ouvrir, pour Tun d'eux, à l'exclusion des autres! Cependant la porte ne s'ouvre pas, la compétition s*éternise, et nos rois en expectative se morfondent. On comprend un prince exilé qui attend sur la terre étrangère que son parti renaisse, et que la fortune lui ramène des chances ; mais on ne comprend guère

(1) Bévuc de la Phiiosophie positive^ numéro de septembre-
oo^ lobre 1874.

DK I/ESCOMKBEMENT DES CAFiHiÈRES.

IÔ

Iruits Eioll ici leurs à qui l'entrée de la France n'esl pas ermée, rjui y voni i>l vinnnoril, si lion leur semble, gI ([ui, li'ul l'n se Tiii-sunl l'un il l'autre les gros yeux, s» puuMent d'un commun efl'urt et par la coalition de leurs trois parlis vers l'objet désiré. Vruimenl, l'eltv IripUt compétition f> la couronne pur-devant une assemblée fort embarrassée, compélîlion oii chacun prête h son compétiteurune pari d'influence cl de crédit, est quelque chose d'originul et qui ne iVliil pas encore i-u.

L'un nous ruppelle l'unlike royauté et se» sertîces durant un patmé qui ne peut plus se reproduire; mais il ne nous piu-le pas des trois clmtes foudroyanles de 1793, de 18li5 et d(^ 18.'Jo. L'autre est moins arriéré : monarcliie parlenientaie, souveraineté nationale, drapeau tricolore, il accepte tout; mnis son parti lui fait tort; quelle créance ujuutei' à ces hommes jetés dans une réaction effrénée, persécuteurs de ce qu'ils avaient préconisé durant le régime impérial, subtils aux subterfuges, et, pour comble d'indignité, mettant leur main dans la main des bonapartistes. I^e troisième se fait fort de rnniener la prospérité malérietle qui signala le règne du père; oui sans doute, il y eut de la prospérité matérielle, mais en escomptant l'avenir, en grevant, dumnt celte prospérité, le budget et la dette au lieu de les atténuer, en désorganisant l'armée, en assurant h la Prusse la victoire de Sadowa et

ses suites, en déclanuit la guerre, quand la prudence et la paix élaipiit le plus impérieusement commandées, et en allant comme un buUuciné tout perdre fi Sedan et à Meljs; semblable il ces hanquerouliers qui, pendant un certain temps, étalent luxe et splendeur, mais qui, lu liquidation venue, précipitent leurs trop

aveugles clients dans la ruine, la misère et la honte.

Tout cela est mesquin, bizarre, à peine croyable, vrai pourtant, mais, dangereux aussi. L'être déraison qu'on nomme aujourd'hui monarchie et qui ne peut arriver à ïa réalité de l'existence qu'en se déchirant entre bonapartistes, légitimistes et orléanistes; cet être de raison, dis-je, est le couvert sous lequel la réaction s'est emparée de toutes les fonctions, ministères, préfectures, sous-préfectures et mairies. Pendant ce temps, la république subsiste de nom et de fait, prête à profiter des irréconciliables divisions de la monarchie abstraite, mais menacée aussi à tout instant de périr sous la main de la coalition qui la détient.

Il ne faut pas craindre de voir le péril en face. La situation a de notables ressemblances avec les trois ans de la présidence du prince Louis-Bonaparte ; elle a aussi de notables différences. Commençons par les ressemblances.

Alors, comme aujourd'hui, on avait une république nominale ; on faisait valoir la discordance des trois partis, légitimisme, orléanisme, impérialisme, qui s'étaient ligués autour du président, mais qui s'empêchaient l'un l'autre ; on montrait la durée de la république en 1849, en 1850, en 1851, malgré les intentions non douteuses de ceux qui, de haut en bas, possédaient le pouvoir. Simultanément, une réaction implacable poursuivait et les républi-

cains et les hommes qui se défiaient également du légitimisme, de l'orléanisme et du bonapartisme.

Telle était l'ardeur des classes dirigeantes qui menèrent en ces trois années la campagne contre la république, qu'elles ne virent pas Tépée toute droite qui leur était tendue, et contre laquelle elles se pré-

occupèrent en aveugles. A l'inslant, tout changea, la coalition fut dissoute ; la dispersion, la prison, l'exil furent infligés aux amis de la veille ; petites brutalités qui, depuis, ayant été pardonnées sans doute, n'ont pas empêché, vingt ans après, une même coalition de se refaire, les mêmes amitiés de se nouer, non sans espérance de se traiter un jour avec autant (le naturel et de vigueur que cela fut fait par les Louis-Bonaparte, les Saint-Arnaud et les Morny.

Nos classes dirigeantes ne sont pas inventrices. Elles voient qui recommencent le même travail que sous l'égide du prince Louis-Bonaparte ; réaction à outrance, coalition des trois monarchies, amitiés compromettantes, inimitiés insensées contre ce qui veut organiser le présent, non le passé. Ce triste spectacle, nous l'avons vu de 1830 à 1851 ; nous le revoyons sous le règne de la majorité de la chambre.

La politique qu'elles suivirent eut pour résultat rétablissement du régime impérial, détestable en »a prospérité, car il était de si mauvaise nature que cette prospérité corrompit les éléments de vitalité et de force de la nation ; plus détestable en ses revers, qui firent ce qui n'avait jamais été fait auparavant, la mutilation de la patrie et la perte de deux provinces chères et affectionnées. Que produirait. en fait de désastre, la politique toute semblable d'au-

aujourd'hui, si notre malheur voulait qu'elle triomphât? Nul ne peut le dire, pas plus qu'on ne pouvait, tout en concevant, dès le début, de bien fâcheux pronostics, rien préciser sur le mode de ruine que l'empire nous préparait. Seulement, il « faut noter que la France, non la monarchie ou la république qui, seules, préoccupent les parliis. la France, dis-je, est en péril ; elle n'est plus ce qu'elle

était, alors qu'on fit la désastreuse expérience d'une restauration impériale; elle possédait sa puissance, son intégrité, un grand renom militaire: aujourd'hui puissance, intégrité, fiabilité, renom militaire, tout s'est englouti dans les hontes de Sedan et de Metz. Rien ne nous défend présentement et ne nous défendra pendant longtemps que la prudence, la sagesse politique, la concorde intérieure, tout autre chose en un mot que la coalition de trois monarchies qui se vengent sur le pays de ce qu'elles sont incapables de s'entendre.

A la vue des reniements politiques dont la révolution de février 1848 fut la cause ou le prétexte, j'ai pu écrire ceci en 1850 : « Il convient à un disciple de la philosophie positive, laquelle insiste particulièrement sur l'absence de tout principe en notre temps, de faire voir que le changement d'opinion avec le changement de situation est perpétuel au milieu de l'incohérence des partis. » Muiaio nomine (le texte fabuleux narratif; changez les noms, changez les personnes (et encore pas toujours), et vous retrouvez sous vos yeux, en un ample spectacle, ces reniements qui confirment à souhait le dire de la philosophie positive sur l'incohérence des partis et le manque de principes.

Heureusement pour la république, heureusement surtout pour la France, la situation de 1874 est grandement différente de

celle de 1851. Alors le pouvoir exécutif était passé dans la main du chef même d'un des ti*ois partis, prince qui, comme Ly*sandre, pensait que, si Ton amuse les enfants aTCC des osselets , on trompe les hommes avec des sermons. 11 ourdit savamment son guet-apens, que la nuit couvrit d'une ombre favorable. A Strasboun;;

DE f KrîfiOMBREMENT UES rABBIÈBKl à Bouldt^nn, If! hn-tuiparl isme av»il mixêriihlemenl ■ ^«houùooiilre le roi Louis-Philippe; il aurall échoué clo même contre la république, si. resté simple particuiier «u simplf? représentant, il avait dli tenter un coup de main. Mais, tapi dans le pouvoir exéculir, il «o disposa tous les ressorts pour le succès de sa tiucturne entreprise.

Avoir itllaire i> ladireclion unique d'un homme qui complote-seul, ou avoir alTuire Jila direction multiple d'une majorité de coalition qui ne se décide qu'à trois (el ces trois, irrôconciliahles), voilà l'immense ilitTérence entre les deux situnlions.

Avec un Bonaparte sans fol pour président de la république, l'issue inévitable éliiil un coup d'Kliil. Ave» une majorité ciiallsée, l'issue naturelle est la ilissulution. Lii première fut un grand crime contre k France ; car la violence illégale partant d'en haut est le plus funeste des attenlats et des exemples dans nolln; pays troublé par les révolutions. 1^ seconde est une solution réjiulière que nou^ croyons devoir être favorable k la république, mais qui, en tout cas, de quelque façon qu'elle tourne, est mille fois préférable aux sanglantes brutalités du i décembre.

La quatrième session de l'assemblée nationale s'est terminée par un ajournement général : ajournement de la monarchie légitime qui s'impatiente: iijourneiuenl de lu monarchie parlemen-

taire qui, nous dit la réunion Colberl (I), a, auit) novembre dernier, refusé d'être régente; ajournement de la république qui reste en nom; ajournement du sep-

(I) CMIit uiie rvupîeu île parliiaus do la rumuirc.liiD parkincn-

tennat qui ne sait ce qu'il veut, demandant la veille qu'on se hâte, et le lendemain qu'on diffère. Je suis assuré que du patriotisme anime le gros de chacun des partis monarchiques; mais je suis non moins assuré qu'aucun patriotisme n'est possible à leur coalition; tout s'y neutralise; et cette neutralisation n'y laisse, au lieu de plans, de vues, de directions, que des passions négatives capables de faire du mal, incapables de faire du bien.

U est curieux de remarquer que le centre droit» où prédominent les orléanistes, est le groupe qui a montré le plus de bonne volonté à pactiser avec les bonapartistes, tandis que l'extrême droite se façonne plus difficilement à ce contact. Certes, en voyant ce centre, par les mains de son grand chef M. le duc de Broglie, remettre aux bonapartistes tant d'importantes fonctions, on est enclin à soupçonner que plus d'un y regrette l'entraînement qui, à Bordeaux, poussa la chambre entière à prononcer la déchéance de Tempereur et de sa race ; et, peut-être même, Mazas ne paraîtrait-il plus si effrayant, ni si digne de blâme, si le jeune homme de Ghislehurst ou l'échappé de rUe Sainte-Marguerite (1) se chargeaient d*y conduire pêle-mêle la gauche, la république, voire quelques orléanistes.

Le provisoire dure depuis quatre ans. A la rentrée, on essaiera d'organiser, par les lois constilutionnelles, les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, ^pù, à ce moment, n'aura plus que six ans

devant lui. Y réussira-t-on? Cela dépend uniquement de l'extrême droite, selon qu'elle jugera qu'une attente

(1) lie Bunèckil Baaae, coaduuié p«r «n cooscil de 4»me à

II L'ENGOMLIREMENT DES CARLIËTES. 321 de six ans légalment consacrée convient ou ne convient pas à celui qui pour elle est le roi de France. Mais, quand bien même les lois constitutionnelles se feraient, cela ne serait encore qu'un provisoire (celui-là de six ans), au bout duquel rendez-vous serait donné pour une lutte à outrance entre légitimistes, orléanistes, bonapartistes, républicains, sans compter que tout cet intervalle de six ans sera employé à se préparer au combat. Admirable perspective, qui est la fin de toute la politique du centre droit! Mais l'instinct public se révolte contre d'aussi misérables combinaisons; aucun candidat du trop subtil provisoire ne sort plus de l'urne électorale. Et ces conditions la république gagne; mais, ne le dit-on pas, le bonapartisme gagne aussi. Lui (lui était debout et maître de tout, il y a seulement quatre ans, on n'a pas oublié que c'est un gouvernement parfaitement défini : autorité absolue, prérets à poigne, chambres composées de créatures les uns désignées par le préfet, les autres choisies par le maître, la presse sous l'arbitraire, la prison ou l'exil pour les récalcitrants, un train de grande vitesse ramenant en Angleterre les princes d'Orléans. Voilà le régime, on le connaît, c'est l'ordre, mais avec Leipzig, Waterloo et Sedan en vue. Qu'il cela ne tienne, disent les Hédites ou les aveugles.

Le provisoire de six mois ou de six ans ne peut recevoir de solution que par la chambre usant du pouvoir constituant, ou par la nation.

La majorité de la chambre est dans une impasse, l'/ne portion de cette majorité demande le trône pour M. le comte de Chani-bord. Soit, le retour de lios anciens rois serait, historiquement, acceptable, ï\à condition que cet ancien roi fiH un Henri IV,

322 D£ L'ENCOMBREMENT DES CAARIÈRES.

capable de se conformer à Tesprit de la France nouvelle ; il n'en est rien ; et les dissidents empêchent tout vote &vorable à la légitimité.

Une autre portion de la m^yorité réclame la monarchie parlementaire avec un prince d'Orléans pour roi. Soit ; la monarchie parlementaire a certainement des mérites; mais elle eut le tort de sombrer en pleine tranquillité sur une misérable question d'électorat qui ne la touchait ni de loin ni de près ; on s'en souvient ; et les dissidents, se réunissant, ne permettent pas à la chambre de décerner la couronne aux héritiers de Louis-Philippe.

Bt l'empire ? De quelque tendresse que le centre droit, sous l'impulsion du ^ mai, se soit épris pour lui, il ne se décidera jamais à lui apporter l'appoint de ses votes; car ce serait signer l'arrêt d'exil de MM. les princes d'Orléans.

Yoilà les choses infaisables. La chose faisable, c'est la république. La sagesse veut, surtout dans les situations difficiles et pressantes, que Ton fasse la chose faisable, c'est^-dire que l'on se décide pour la voie ouverte et Tissue naturelle. Biaïes les passions monarchiques et les passîoBS cléricales, celles-ci les pires de toutes, parlent bien plus haut que la sagesse politique.

Obstacles partout, arrêt partout, imbroglio partout. Prenons patience. Plus Tépreuve dure, plus il nous faut pratiquer le sacri-

fice des divergences individuelles en ^iie du but général, n^avoir qu'une république en présence des trois monarchies de nos adversaires, et obéir a cette sagesse politique dont je viens de parler et qui exige que Ton se décide toujours pour la voie ouverte et les données actuelles de la situation. Prenons patience, et

LKtEHTfi DE L'ENSEIGNEMENT SI'i-Élllelin 3î;i comptons pour beaucoup dans nos chances l'enrumtircnient des carrières.

Dr: LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1).

[Il Dc ^vait pM raliMincI d'dcaicr, bar* île* eSurU qui oui produit la troistiUR rijiublique. Ici débali qui onl au |>uur abjcl l'in- •iruction publique. Lei clËrlcBux (je us dis pat les calholiquei) su tout tnonlrîi lei adversoirct djciari* et ■charnti du régime Hpnbijcaiu ; le* radicaux (jo ne dis pat 1m républicain*) ont Isil à rE(Ui« Mlholique luul le mul qu'îli ont |)u. Le (innicipal Uiéilre 4t ta <aU« a «è le dwnntnB du l'éducation.]

Vae proposition Af loi sur celle gi'avf question ii él^ soumise Ji la chambre, qui la discute présentement (2).

i« suis pour la libeité Hp renseignement supî^rirur. Je roHi-moncc pur celte déclaration, alin que Uial c« que je veux dire en soit éclairti et précist!^ (I avance.

{t) /ti-ue lie la VliilasojJtie i-unlive, iiumtro do jnnîtr-rérrier 1S7&.

(3) H. le comte Jiuibarl, qui en pst l'auteur, vient d« mourir. DicD que dilTérenli d'apiaioni ou poUlique cl lurtout en tbiio-logiea Bout aiîMii l'un pour Fautre dM apnliinFnle d'amitié. Il m'en doinu dat pruvu dont je lui al âtc reoconaiMsnt ptndvtt qu'il vivait, al dont je (arde recooaiaBaucu à ta uémoire. C'était

un bomnw ituillaux el diiLingué. Il est bien (tonnu pnrnii les bo-laiiieelca pciur di;t Iretauv variés et peur ton léle icienliflquo. (funnt li moi, ecn Giositirt ilu parler du emire dt la france m'a tU iDtt utile. C'ait un dat uieitleun diclioicuiiret do patois que nous ujuiis. Les didiainiires de patois sont des travaux tris reco-muiiuidabtei; et nou* •Mnat taô d'4tre au conidct, eu cola, pour la France.

32i DE LA LIBERTÉ

Je connais les objections, elles sont graves. Je vais essayer de me rendre compte des principales. La première objection, celle qui saute aux yeux et qui s'empare tout d'abord des esprits les moins prévenus, c'est que l'Église, qui demande aujourd'hui la liberté d'enseignement, ne nous la donnerait pas si elle était en possession du pouvoir. Sa demande n'est pas sincère, en ce sens, du moins, qu'elle cache une arrière-pensée qui est : user de la liberté pour essayer de reprendre la domination, puis user de la domination pour interdire à ses adversaires cette même liberté qu'elle réclame aujourd'hui à si haute voix.

Rien de plus exact qu'un tel jugement porté sur les présentes réclamations de l'Église. Le passé en témoigne amplement. Jamais l'Église n*a laissé la liberté de la parole, du livre, de l'enseignement. Tous les hérétiques, tous les libres penseurs ont été persécutés à outrance. Il lui a paru utile d'ajouter aux foudres spirituelles qui lui appartiennent, les exécutions capitales, les bûchers, les tortures, les emprisonnements, les exils. Les persécutions religieuses sont inscrites en traits ineffaçables dans l'histoire des trois cents dernières années» durant lesquelles a commencé et s'est poursuivi le grand procès de la liberté de conscience et de pensée. Mais, direz-vous, cela ne se fait plus;

oui, sans doute, et l'on est réduit à n'en débiter que la petite monnaie : fermer à un homme sa carrière, le destituer s'il a quelque emploi, le miner sourdement, dissoudre les associations indépendantes, etc. Les grandes persécutions n'ont plus cours; oui, sans doute, mais à qui doit-on l'incalculable bienfait de la tolérance, si ce n'est à l'esprit d'émancipation

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 315

qui a brisé le joug? Ce qui, en ceci, juge l'Église, c'est qu'elle ne se console pas d'avoir été forcée à la tolérance.

Hors de la foi point de salut. L'Église ne se contente pas, ce qui est son droit, de repousser de son sein ceux qui n'admettent pas ses dogmes; mais encore, dépassant cette terre et les rapports humains, elle suppose qu'un pouvoir infini, devenu son bras légal, leur inflige, dans une autre vie, le châtiment de la damnation. Cette croyance eut, à l'origine, sa raison d'être et son utilité, à l'effet d'assurer l'unité sociale par l'unité de la foi. Aujourd'hui... Mais je n'entre pas dans la critique, je constate seulement le décret surnaturel prononcé contre les incroyants. Eh bien ! qu'est la justice humaine envoyant un coupable à la mort en face de la justice divine envoyant une âme incroyante à l'enfer perpétuel? Et, si l'on mesure l'offense à la peine, (quelle n'est pas la gravité de l'offense d'incrédulité, puisqu'une telle peine lui est réservée? Aussi l'Église l'attribue dans les incroyants, non des dissidents, mais des criminels condamnés d'avance, à qui, certainement, il faut refuser, quand on le peut, toute liberté; aussi, dans les préliminaires mêmes de la discussion présente, voit-on les cléricaux secouer la tête quand on demande pour tous la plénitude de la liberté philosophique, et méditer des restrictions. Tu parles, dis-je, dit le premier mouvement ; mais il ne faut pas

l'écouter. Ce serait du talion; et la justice par le talion n'est pas une bonne justice. Le système social des modernes, causé par l'évolution émancipatrice, accorde à tous également une somme de droits et de facultés, sans s'inquiéter si les intentions ultérieures de telle ou

DE LA LIBERTÉ

telle fraction de la communauté sont d'en abuser. Je crois qu'en général, mal advient à ceux qui en abusent.

Ce n'est pas dans la hostilité intime et certaine de l'Église contre le libéralisme laïque et dans la détermination de rétrograder, si elle peut, par la liberté qu'il octroie à tous, qu'est la difficulté la plus grave. Elle gît dans le salaire que l'État alloue au clergé. On dira que ce ne sont pas les mêmes personnes cléricales qui émargent au budget et qui seront à la tête des nouveaux établissements d'éducation. J'en conviens ; mais le clergé, tant séculier que régulier, forme un seul corps qui obéit à une impulsion unique; car son gouvernement est la Rome. L'entière influence (et elle est grande) que donne au clergé sa qualité de corps constitué et salarié, sera mise au service de ceux de ses membres qui entreprendront l'éducation publique. Si le clergé était obligé de pourvoir à son entretien par les contributions volontaires des fidèles au lieu d'être pourvu sur les fonds de l'impôt commun, il aurait de moins à employer pour ses établissements pédagogiques, la somme qu'il reçoit annuellement. De ce fait, il y a donc une inégalité flagrante entre lui et les associations laïques qui pourront se former. Seul, l'État est en mesure de lutter contre lui.

Ce n'est pas tout. A la prépondérance acquise par là au clergé, il importe d'adjoindre une autre condition qui est loin d'être sans poids dans nos circonstances. Dans nos conflits, le ministère de l'instruction publique, tout laïque qu'il est, est disposée se coaliser avec l'Église contre les dissidences. Pourquoi? C'est que la politique réactionnaire et la politique de l'Église sont entièrement liées lune à l'autre ; in-

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. ST

l'existence même qui a toujours empêché la liberté philosophique de pénétrer dans l'Université, condamnée de la sorte à une infériorité croissante. Ce qui se passe aujourd'hui même est caractéristique. Certes, la liberté de l'enseignement supérieur, interprétée par ses interprètes que nous lui connaissons, n'aurait que l'apparence de la protection pour les établissements cléricaux, que la ruine et la destruction pour les établissements indépendants.

Avec le salariat du clergé, la difficulté exige des transactions. Elle n'en aurait pas besoin, si l'Église était séparée de l'État et si le temporel et le spirituel se tenaient loin, l'un des affaires religieuses, l'autre des affaires laïques, Mais il n'en est rien. La question n'est pas venue; elle viendra. Les esprits n'y sont encore préparés ni d'un côté, ni de l'autre. Là où l'État laïque l'emporte, il entend maîtriser l'Église; là où l'Église a la haute main, elle entend subordonner l'État laïque. Entre ces deux tendances, la formule de M. de Cavour est seule vraie : L'Église libre dans l'État libre. La liberté de l'enseignement supérieur, si elle est accordée, contribuera, je le pense, à promouvoir dans les esprits la séparation dont cette formule est l'expression.

Je conçois que l'inégalité constituée, dès le début, en faveur du clergé par le salariat, détourne de bons esprits d'accorder la liberté de l'enseignement supérieur, et qu'ils préfèrent conserver le monopole universitaire. Néanmoins, je ne puis me ranger de leur côté. En effet, si le salariat du clergé crée une difficulté considérable, considérable aussi est la difficulté créée par l'aliénement de renseignement supérieur officiel. Rien que la liberté, la vraie et ^eine liberté, appliquée de façon ou d'autre, ne peu

DE LA LIBERTÉ

le régénérer; et devant cette impérieuse nécessité, je fais céder la difficulté que je regarde comme moindre (le salariat du clergé), à celle que je regarde comme plus grande (la mise de noire enseignement supérieur à un bon niveau).

Le dépérissement relatif de notre enseignement supérieur est constaté ; je n'ai pas à le constater de nouveau. On a compté le nombre des maîtres qui le donnent en France et de ceux qui le donnent en Allemagne ; chez nous, ce nombre est seulement le tiers de ce qu'il est de l'autre côté du Rhin. Il suffit de ce calcul pour faire comprendre qu'avec moins de monde, moins de travail est produit (1). Je ne veux point dire que la science française soit inférieure à la science d'aucune autre nation; mais il n'est pas salutaire d'avoir quelques sommités, et, au-dessous, un niveau fort peu élevé. La science joue dans le monde un rôle déjà prévalant ; il importe à la force de chaque société de procurer dans son sein la plus grande extension possible du savoir.

Pour ranimer un établissement tel que l'Université, un des meilleurs stimulants est la concurrence. La liberté de l'enseignement l'appliquera énergiquement. Il est impossible que nous restions aussi mal organisés que nous le sommes. La lutte dans l'enseignement supérieur est, entre les nations, d'un suprême intérêt.

Un journal fort libéral, le Temps[^] redoutant un trop brusque passage entre le monopole actuel et la liberté plénière, demande que cette liberté, limitée, il est vrai, au corps universitaire, y soit large- Ci) Voici un fait bien spécial, mais qui ne laisse pas d'être significatif : il y a en Allemagne plus de chaires d'ancien français (je dis bien : ancien français) qu'il n'y en a dans la France.

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 32D

ment pratiquée. Ce qu'il préconise, c'est un régime analogue à celui de l'Allemagne, à savoir la faculté accordée à tout licencié ou docteur d'enseigner, comme il l'entend, les matières qu'enseignent les professeurs titulaires, tandis que, de leur côté, les élèves, payant les leçons qu'ils suivent, ont la licence de s'adresser à qui a leur préférence. J'ai, dans les choses sociales, beaucoup de respect pour les expériences toutes faites; et, comme depuis un grand nombre d'années cette expérience réussit parfaitement- D'ailleurs en Allemagne, si bien que même il n'existe aucune question de liberté d'enseignement, je donne mon assentiment à une pareille proposition; et je lui donne dans les deux cas, soit que, comme le désire le journal, la liberté d'enseignement n'aille pas au delà du corps universitaire, soit qu'elle s'étende à tous les groupes de citoyens.

Nous n'avons, nous laïques, aucun mauvais vouloir contre l'Etat. Loin de là, nous désirons que son enseignement prospère, et qu'il satisfasse au plein développement de la nation. Aussi, en tout état de cause, je pense qu'il doit conserver la collation des grades.

Maintenant, jusqu'à quel point (car cela préoccupe beaucoup) la liberté de l'enseignement nous expose-t-elle au danger de la domination cléricale? U est bien clair que, dans cette campagne singulière, l'Eglise ne poursuit pas seulement un but pédagogique, que ses desseins visent beaucoup plus loin, et qu'elle espère, se rendant niatlresâe, par l'éducation, de l'esprit des jeunes générations, reprendre dans la société la place et le rôle qu'elle occupait alors que la foi catholique, universellement reçue, lui subordonnait toute la laïcité.

tm KLâ

50CMiff djbord fve llnflom ert pe« fitromMe à de poreSlfs efpëraaeeK. Il est {dus Msé de oonserver ce fve foD ti«t q»e de refâgner ee que Ton a perdv. Or. l'Ég^se t kMrt temi; et, sll serait eiaçéré de diie q«>Ue a t<!Rit perdo, on n*exagère rien en disant qve »e9 perles sont gmdes, et qoe, dans celle décroissance^ il y a en^ en somme, à peine quelques temps d^arrR, et jamais des temps de retour. Refmgner, dis-je, est «fiflkile, et Test snrtont quand les mêmes causes qn ont commencé à fidre perdre conti-naent d^a|^ et même grossissent incessamment.

Et quelles sont cei; causes? Ici, noos torchons h lobjet même en litige : car ce sont justement les choses enseignées pn^ressive-ment depuis trois cents ans qui ont créé les difficultés mentales si dommageables à la théoio gie. Bn d'autres termes, les sciences,

soit naturelles, soit historiques, ont donné du monde une conception qui ne cadre plus avec les traditions théologiques, et que beaucoup d'esprits renoncent à soumettre aux Écritures inspirées, sans parler de ceux qui se débattent dans les embarras des conciliations les plus laborieuses.

Donc, à considérer en soi la marche de l'histoire, il est tout à fait improbable que l'Église soit plus habile à regagner qu'elle n'a été à conserver.

Il y a nécessairement quelque chose de contradictoire dans les idées présentes de l'Église : c'est par renouveau de la science qu'elle a déchu de son ancienne prépondérance, et pourtant c'est par renouveau de la science, arrangé à sa guise, qu'elle s'efforce de revenir à ce qu'elle fit jadis. Elle enseignera les lettres, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, l'his-

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 3^{at}

toire^ voire la sociologie, si ce nom sort d'une bouche maudite pénètre dans les enceintes sacrées; elle y infusera la doctrine qui lui est propre ; elle les conformera à la conscience théologique et sauvera ces contradictions qui ébranlent tant d'humanité ; mais en dehors, resté toujours une science indépendante, incoercible, qui désormais procède: comme si la théologie n'existait pas. C'est de celle-là qu'il faudrait se rendre maître. La constitution moderne de la société la met à l'abri de toutes les entreprises.

Veux-je donc dire qu'on ne peut pas être à la fois un savant éminent et bon catholique ou bon protestant? Pas le moins du monde. Si j'avais rien de pareil, je serais aussitôt démenti par

beaucoup d'exemples. Les temps , passés ont offert, et les temps présents nous offrent des hommes dont la science est incontestée, et qui sont pleinement fidèles à l'Église où ils sont nés (1). Il est évident que la conciliation s'opère dans leur esprit; mais il n'est pas moins évident que, dans une foule d'esprits, elle ne s'opère pas. La constatation de ce double fait suffit à expliquer et la conservation, . . . • . ■ «

(1) Tout récemment, j'ai vu, dans une notice fort intéressante sur Catilée, un bonime qui occupé un haut rang dans l'érudition, accuser les pesithristés de vouloir réclamer le célèbre ItaHen comme un des leurs : c Car, dit-il en repoussant cette prétendue réclamation, l'esprit de Galilée, aussi étendu que sévère, admettait tout ce qu'ils rejettent. > Cette phrase prouve combien il est difficile à l'homme, quelque éclairé qu'il soit de pénétrer exactement dans le langage et le sens d'une philosophie qu'il condamne. Les positivistes n'ont jamais réclamé comme leurs ni Galilée, ni Newton, ni Archimède, ni d'autres découvreurs. Ce qu'ils ont énoncé, c'est que ces grands hommes, quelles qu'eussent leurs opinions théologiques, ont, quand ils trouvèrent une loi de la nature, préparé, sans le savoir ni le vouloir, les principes constitutifs de la philosophie positive. C'est de leurs découvertes qu'elle est faite.

DE H LIBERTÉ

dans une certaine limite, des croyances théologiques, et, dans une autre limite, leur abandon.

Pour nous représenter comment les choses se passent, considérons seulement le va-et-vient intellectuel qui est sous nos yeux. Bien que l'Eglise ne soit pas maîtresse de l'éducation, elle y prend pourtant une large part; et beaucoup d'esprits sortent de ses institutions façonnés par ses mains. Eh bien, voici ce qui arrive : de ces esprits qu'elle a travaillé à faire siens, une portion, cela est manifeste, lui reste fidèle, et contribue à entretenir la force théologique; une autre portion lui échappe et va grossir la force laïque. Et remarquez que cela se produit dans toutes les classes, en haut et en bas, en France et hors de France. Remarquez, en outre, que plus la discipline pédagogique de l'Eglise a été entière, plus la réaction émancipatrice s'est montrée violente. Ce ne sont pas les hommes sortis de ses mains qui furent ses adversaires les plus impartiaux et les plus bénins, témoin les révolutionnaires de la grande révolution, témoin l'Espagne, témoin même l'Italie, qui, dans son émancipation, est la plus modérée.

Le fonds des notions positives s'accroît sans cesse; le fonds des notions théologiques demeure invariable et sans accroissement. Voilà ce qui désormais incline un des plateaux de la balance sociale toujours du même côté.

La conséquence nécessaire de la liberté d'enseignement est la plénitude de la liberté philosophique, dans l'Université et hors de l'Université. Aucune réserve ne peut être faite, ni du côté de l'Eglise catholique qui n'est qu'une partie du tout, ni du côté des autres Eglises, ni du côté de l'Etat.

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

qui, en sa qualité de gérant et d'arbitre commun, a pour fonction suprême de proléger tout le monde, (le veiller à l'exécution des lois et de maintenir l'ordre.

La philosophie positive professe que la théologie, respectable en raison des consciences qui y appuient leur foi et leur espérance, est devenue incapable de garder l'office qu'elle eut jadis, et de demeurer la directrice des sociétés. Ce qui, par substitution graduelle, s'enipare de cette direction, c'est la science, entendue au sens le plus général, c'est-à-dire la connaissance, non-seulement de l'ordre cosmique, mais encore de l'ordre vivant, tant individuel que social. Cette notion capitale doit pénétrer tout enseignement progressif, et la philosophie positive ne se fera pas faute de la soutenir.

En ceci, l'office de la philosophie positive est tracé d'avance par sa nature même. Sa fonction, à elle, est non point d'enseigner les sciences particulières, mais d'enseigner la science générale, suivant la féconde formule d'Auguste Comte. En l'état présent de dispersion des doctrines et des enseignements, personne ne peut, ni même ne veut combler la vaste lacune qu'elle signale. Aussi, tous les esprits qui sortent des écoles sont-ils, quelque éminence qu'ils possèdent en leurs compartiments spéciaux, incompetents dans la science générale. C'est d'après ces bases qu'il y aurait lieu d'instituer, pour les hommes jeunes, désireux de compléter leur éducation, un établissement où l'on enseignerait méthodiquement et dans un temps suffisamment court, les six sciences selon leur ordre hiérarchique. C'est un projet qu'il faudra mûrement étudier.

A LA RÉPUBLIQUE DÉFINITIVE

[On lira attentivement en cet article les graves raisons qu'un auteur anglais allègue pour démontrer que la république est impraticable CD France. On lira mes réponses^ et surtout, depuis ces réponses^ on méditera sur la persistance, malgré les proooslics et

les obstacles, du régime républicain qui s'implante et qui dure.]

La chambre a donné un gouvernement défini à la France. Il était temps. Le provisoire, perdant de moment en moment son utile caractère de réflexion et de préparation, était devenu un champ clos où les partis monarchiques se livraient, avec acharnement, des batailles sans issue ; car aucun des trois ne pouvait triompher p^r sa propre force et sans

(1) Revue de la Philosophie positive, numéro de mai-juin 1875.

PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE PROVISOIRE, ETC, 335 l'appoint des deux autres, appuie inévitablement refusé toujours. Le parti républicain, presque aussi nombreux que les trois autres réunis, regardait, se disait à lui-même et présentait un groupe considérable, il paraissait décisif à ceux qui, parmi les monarchistes, se lasseraient des insuffisances et s'en tireraient des parties du provisoire, tel que la diverse pression des conditions et des événements l'avait défiguré.

Les quatre années écoulées depuis la nomination (le l'Assemblée nationale par les électeurs forment aujourd'hui une liste close et complète. Peut-être il est loisible de la critiquer sous ses aspects historiques et sociaux de jeter un coup (l'œil rétrospectif sur ce

cycle désornints achevé, et de concevoir par quel enchaînement la situation u reçu la solution dont nous sommes témoins. Ce qui, au début, t;e pouvait prévoir, c'est que les légitimistes et les orléanistes tie s'enteudraienl pas pour faire un roi, el que, s'ils s'entendaient pour otl'rir lu couronne à M. le comte de Cbambord, celui-ci refuserait d'être roi de la France tricolore, ne consentant à régner que sur la France des Heurs de lis. Toutefois voyez ht conlingi^nce des choses huniaiacs: les lé{, 'iliniistes elles orléanistes ne s'unirent pas en ItiTI, qui était le vrai moment : ils ne s'unirent qu'en iSĪ3; mais M. le comte de Ghamboitl do-oteura tel que tout d'abord uo avut pensé qu'il serait, d'après les prévisions Tundées sur sa naissance, son éducation et son passé,

A Bordeaux, la majorité monarchique l'oniportail auei pour être maîtresse des destinées de la France, quant il 11 forme du gouvernement. La république du I septembre, malgré d'honïrables efiorts, n'avait pis réussi à sauver la France; l'empire était l'objet d'une horreur qui biéntiïl se manifesta par la mémo-

33fi PASSAGE DE LA RÉPtTBUQUE PROVISOIRE rallie unaiiiniilé (I) de la pnjcianiulñon de déctiéanc«. Lii conjonrlure voulait que les moDarchisles, se coiicerlanl à In liâle et résolument, appelassent au Iri^nc ou M. de Chambord ou M. le comte de Paris, (lui se chargeraient l'un ou l'autre de traiter avec les Allemands, de réprimer la commune de Paris et d'Iles (lui menaçaient de la suivre, et de demander, pour un pays si gravement compromis, au crédit. la smme exorbitante de plus de cinq milliards. Tout cela était aussi urgent que difitcile et périlleux. Les pi-élcndnnts k la couronne ni leurs partisans ne liougi'i'cnt ; et, de l'aveu des monarchistes, ou remit i la république et à un petit bourgeois (i) la commission (le traiter de si terribles affaires.

Sans doute il y eut une notable part de patriotisme dans l'abandon auquel se résignèrent les partisans des prétentions monarchiques; on ne voulut rien entraver. Mais une autre part de patriotisme pouvait se persuader que donner sans retard, eu un moment si urgent, la restauration royale, c'est-à-dire un régime définitif à la France, avait de grands avantages sur le provisoire qu'une politique d'atermoiement laissait subsister.

Cette seconde part du patriotisme qui d'abord s'était tenue à l'écart et comme dans le sommeil se neveilla deux ans plus tard. Il est vrai qu'elle n'avait plus à craindre de rien entraver; la cruelle paix était signée, la commune, vaincue, les cinq milliards, trouvés, et l'évacuation du territoire, assurée. Aussi se décida-t-on à faire ce qui n'avait pas été fait à

(1) A ce moment-là il n'y avait qu'une chambre que qu'il ne ou du fait les lois qui furent opposées.

[2] C'était le lieu que M. Thiers se donnait avec une complicité si évidente (l'éloignée d'un juste orgueil.

A \. RÉPUBLIQUE DÉFINITIVE. XII

Enfin l'union des deux parties, le provisoire, qu'on attendait plus que jamais d'appeler une simple trêve des partis, en une monarchie définitive. La majorité monarchique avait beaucoup décliné; mais elle existait encore. On se laissa donc profiter pour offrir le trône à M. de Chambord, derrière qui MM. les princes d'Orléans s'étaient rangés. Cette combinaison aurait-elle eu la majorité dans la chambre? On peut soutenir le pour et le contre; mais elle ne vint pas jusqu'à l'essai. M. de Chambord, à qui on demandait une conversion politique, aimait mieux imiter l'exemple des Stuart qui refusaient de se faire protestants pour régner sur l'Angle-

terre, que celui de son tncMre Henri IV qui se fit catholique pour régner sur la France. J'assimile ici les convictions politiques aus convictions religieuses; car, chez M. de Chambord, les unes el les autres ont même caractère.

A partir de ce moment, la politique du "li mai fut désorganisée; elle n'eut plus de but ; car, après avoir voulu, ruisonnablement, faire une monarchie définilive, on se rabattit, déraisonnablement, k vouloir entretenir un provisoire qui demeurât ouvert à une éventualité indéterminée. Mais ce pisaller n'échappa foi lui-même à la dissolution intestine que portait en soi la coalition des trois monarchies. Les Bourbons ayant été mis hors de cause, les Bonapartes arrivèrent sur le premier plan, avec une organisation ftctivo et un grand fracas ; el il n'y eut plus guère de lutte devant les électeurs qu'entre les républicains et les bonapartistes

Les circonstances parurent fort critiques au public tant pour ceux des parlementaires qui n'avaient aucune envie de se réconcilier avec le césurisme, que pour messieurs les princes d'Orléans

PASSAGE DE LA BÉPUBLIQUE PROVISOIRE

à qui le retour de Tempire assurait un exil en Angleterre. Aussi quelques-uns parmi les membres du centre droit sacrifièrent-ils leurs préférences, et ils se joignirent au groupe républicain, qui avait mérité cette jonction par sa discipline et son abnégation.

En cette brève mais grave histoire, on voit que ce que la situation comporta de nécessaire fut qu'elle contenait trois monar-

chies irréductibles Tune à Tautre. Les républicains, quoique divergentes que fussent leurs vues, ont pu (et c>ht la justesse do leur calcul et rexcellence de leur conduite) s'en référer à l'avenir et à la discussion pour faire préva* loir telle ou telle forme républic<iine, et s'entendre, à un moment donné, sur la république particulière que les circonstances imposaient (i). Hien de pareil n'était praticiible entre monarchistes ; aucune discussion, aucune évolution n'avait force pour mener de M. de Chambord au prince impérial ou de celui-ci à celui-là la monarchie qu'on aurait rétablie d'une entente commune.

Ce qui fut contingent, c'est, si Ton veut et si Ton ne donne pas aux traditions de famille tout leur poids, le canictère politique de M, de Ghäïubord. Ce caractère aurait pu être différent, ou, du moins» le prince aurait pu entendre son devoir royal d'une manière différente. Ce devoir, il Tidentifia entièrement avec un droit supérieur qu'il tient du ciel et do ses aieux. La combinaison royaliste avait, aux yeux de quelques-uns de ceux-là mt^mes qui la combat-

(1) 11 faut Taire une triste exception pour les révolutionnaires socialistes, qui «^opposèrent, tant <^'ih purent, à krale enleufe fondée tvr une transaction.

A U RÉPUBLIQUE DÉFINITIVE

taient, le mérite de fonder un gouvernement définitif; et, si elle avait été accueillie par M. de Chambord, elle aurait dû, en raison de ce service considérable, être respectée par tous ceux que touche le besoin d'une réorganisation rapide pour la France en

face des périls extérieurs ; mais, échouant sur le seuil même, il ne lui fut pas donné de clore le provisoire. Y mettre un terme et obtenir la reconnaissance due à ce service fut désormais réservé à un système républicain formé de concert avec la gauche et une partie du centre droit.

Pour les républicains, la conduite à tenir est dictée par la conduite tenue. Le ministère actuel doit être appuyé. Ce fut une faute sous la restauration, à la chambre des députés de 1830, de mettre M. de Marignac en minorité sur une question municipale où on ne le trouvait pas libéral suffisamment. Ne compromettons point par une faute analogue notre ministère Martignac. Dans la situation générale de la France, il faut tout demander aux transitions, même quand les transitions sont lentes.

La discipline nous est devenue facile, d'abord en raison du succès considérable qu'elle a obtenu, puis parce que nous avons, d'Ytape en étape, un objet défini à nous assigner. Jamais le dicton : chaque jour suffit à sa peine, n'a été plus applicable. La besogne d'hier était l'établissement de la république ; la besogne d'aujourd'hui est la dissolution, l'élection des députés et celle des sénateurs.

Le débat électoral, tant pour les sénateurs que pour les députés, sera surtout entre les républicains anciens et nouveaux, d'une part, et, d'autre part, les bonapartistes. Les légitimistes n'emporteront pas, je pense, beaucoup de sièges. Il importe gran-

PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE PROVISOIRE

dément que les deux classes de républicains s'entendent à Taide de concessions mutuelles.

La même évolution qui s'est faite d'abord pour le centre gauche, puis pour plusieurs du centre droit, se fait largement dans le pays. La république est ouverte à tous les hommes de bonne volonté ; et, par la manière dont elle vient de se constituer, elle a perdu toute signification de parti. Sans doute, notre passé est monarchique ; mais ce passé, tout monarchique qu'il est, se trouve annulé, dans son action politique et sociale, par le conflit des trois monarchies qui, après la grande secousse révolutionnaire, se sont élevées sur notre sol. En conscience, à laquelle entendre? Donc il ne faut plus compter sur le passé monarchique ; il faut préparer l'avenir républicain ; car, quelque forme qu'il doive prendre, on ne peut guère concevoir que notre avenir soit autre, et que nos chefs soient de vrais monarques.

Un auteur anglais, M. James Golter Morison, examinant dans un article fort élaboré (i) si la république est possible en France, se prononce pour la négative. Les raisons qu'il assigne à cette impossibilité sont : notre passé monarchique, la transformation d'un vieil Etat despotique en une république libre étant une entreprise dont l'histoire n'offre encore aucun exemple heureux, et dont l'insuccès s'explique d'ailleurs par les lois qui régissent les sociétés humaines; le tempérament des Français, qui est un empêchement moral à tout établissement d'institutions libérales, ils passent toujours de la liberté à la licence, et des révolutions aux coups

(1) Fortnightly Review, traduit dans la Revue Britannique, novtBbie 1874.

A U RÉPURIJOUÉ DÉFINITIVE. ail

(l'Éliit i^t au despotisme auquel ils se soumcllenl sans difficulté; la rupture irréconciliable entre la bourgeoisie et le prolétariat, entre les patrons et les oumers; il cite des fragments de publications faites depuis la chule de la commune en pays étrangers, fragments où éclate la même haine qui incendia Paris; la méthode révolutionnaire appliquée à lu politique, méthode acceptée par la population entière et par tous les partis comme la seule qu'ils connaissent et qu'ils prisent: la passion aveugle jior l'égalité, qui fail constamment dégénérer en licence et en anarchie le mouvement libéral; l'hostilité qui s'est déclarée entre les principes français de lilterlé et la foi antique de l'Europe par suite des iilées profondémnl anti-chrétiennes qui animèrent le» principaux acteurs du drame de nS9, De ces prémisses sévères dont chacune est développée avec soiD et dont l'ensemble aboutit à une condamnation générale de la révolution comme inopportune (I), l'auteur infèrft que le seul gouvernement qui convienne à la France est un gouvernement dictatorial, en ces termes : <• Ma conclusion pratique est que la vraie république parlementaire a peu de chances de prendre racine en France. La situation ne comporte

(1) H. Jame* Coltore Harîton pente que la réTnluUon eit venDP lr«p lard ou trop lAt. Suilian lui, pour être jalutaire, elle larait dO fcilîlRr itini te dix-i^piièmp «iccle (alors en eKtt elle n'aurait pn> M le caractère intilhèologique que le dix-hiilième tiède lui a impriiuA, el c>ai élé l'équivalent du cai nnglaii), ou, celle époque panée, ne pat tenir du tout, l'impulsion qu'avait re-

que la civilisation «flétrissant dit l'ort k procurer sans secousse loullet et l'inodifléclicioM «ocùlea 'Ittirahlei. Cette remarque n'est vraie qu'en partie. Les (nodifli^atisni sociales désirables avaient besoin d'or^Bnet ; et ces organes ne pouvaient Sire que des élni^ gËntraux ou assemblées parlementaires. La porte restait l'ODjoura ouverte aux |>Tand9 conlilt.

312 PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE PROVISOIRE

ni la liberté, ni le gouvernement par discussion. I^ nœud est trop embrouillé pour ^Ire démêlé par la parole. Écrivains et orateurs s'y perdraient. Il ne saurait guère être dénoué que par un homme d'action prompt, taciturne, opiniâtre, d'esprit net, d'une volonté résolue, qui n'ait que ce seul objet en vue. La France ne peut pas encore se passer d'une main ferme qui la gouverne (1). »

Je n'entreprendrai pas de discuter les assertions qui viennent d'être rapportées. La république est établie ; c'est maintenant aux faits à confirmer ou à démentir l'argumentation de l'auteur anglais. Je remarquerai seulement que le gouvernement dictatorial auquel il nous renvoie a par deux fois tenu la France, et qu'il n'a pas plus duré que les gouvernements parlementaires ; de sorte qu'à ne consulter que l'expérience brute, aucune espèce de gouvernement ne conviendrait à la France, pas plus la dictature que la liberté. C'est une conclusion étrange qui se concilie mal avec l'état de richesse et de prospérité où ce pays est parvenu, tellement qu'à cet égard il ne le cède qu'à l'opulente Angleterre elle-même. Il faut donc qu'en définitive il renferme des éléments de stabilité et de croissance qui jusqu'à présent n'ont pas trouvé des mains capables de les utiliser ; et je suis tout à fait de l'avis de Richelieu, qui écrivait dans une de ses dépêches de UVAH : u Los

Français ne sont pas indisciplinables; pour leur faire garder une règle, il ne faut que le vouloir fortement; mais le mal est que jusqu'ici les chefs n'ont pas été capables de la fermeté requise en telle occasion. »

(1) Ceci est tiii« alhmon directe k Vemp^reur Napol^n flû, qui venait «le se précipiler du \rore par ses propres incapacité^.

A U RÉPUBLIQUE DÉFINITIVE

Hélas ! nous Tavons déjà eue, cette dictature vantée par l'auteur anglais, et trois fois elle a causé la prise de Paris et le démembrement. Trois fois ! entendez-vous, vous tous qui cherchez à ramener l'empire ? La fatalité a vraiment marqué ces Bonapartes pour être la ruine de la France. Cinquante ans après les invasions de 1811 et de 1815, qui eût dit qu'un autre Bonaparte renouvellerait, sans en rien manquer, les désastres de ces funestes années, n'aurait pas devant les yeux, pour l'avertir, un si manifeste et terrible exemple, et finirait, lui aussi, par la prise de Paris et le démembrement ? En dépit d'un pareil memento, la destinée qui a voulu qu'ils fussent le plus cruel fléau de notre pays s'est accomplie de point en point. Il n'y a, à cet égard, aucune distinction entre le grand et le petit Napoléon ; pour perdre la France tous deux se valurent.

Ici, je veux dire dans la diminution infligée à la puissance internationale de la France, est un point noir que l'auteur anglais n'a pas touché. Et pourtant il est le seul sur lequel on ne puisse élever aucune contestation. Tous les autres, qu'il a énumérés, sont, au milieu de la prospérité visible de la France, que je viens

de faire valoir, plus ou moins sujets à discussion. Mais celui-là est manifeste et tangible; car il se mesure sur la carte par les pertes de territoire que chacune des équipées bonapartistes a produites. Cette décroissance, dont la date la plus ancienne est 1814 et la plus récente 1870, a eu, comme on voit, beaucoup de rapidité. La cause en est sans doute dans les Bonapartes; mais les Bonapartes, à leur tour, ont leur cause dans cette alternative de révolutions et de coups d'Etat qui nous afflige depuis tant d'années. Gardons-nous donc des

Un PASSAGE m i, A RfiPUBUOUE PROVISOIRE coups d'Etat et des révolutions, auxquels l'autPur anglais nous croit inévitablement voués, et don), récemment, un sage ministre nous signalait l'écupil. n aurait fallu s'en garder, lors mOnie que la monarchie eût été rétablie ; à plus forte raison faut-il s'en garder sous la république, gouvernement plus mnpif et plus progressif.

Dès les premiers jours qui ont suivi notre désastre, d^s les premières pages que j'ai écrites dans cette revue à l'issue de la guerre, j'ai retourné le mol de M. Guizot, qui disait jadis avec justesse: je ne crains pas l'extérieur, je crains l'intérieur, et j'ai dit avec justesse aussi : c'est l'extérieur que je crains. Le péril extérieur est en effet d'une gravité qu'un ne saurait exagérer; et, en sa présence, v* été la plus misérable des tactiques de parler, comme a fait constamment le 11 mai, du péril social. Ce dauphin est si vrai qu'il a suffi de quelques articles de la presse allemande pour susciter de légitimes alarmes. Nous avons perdu notre renom militaire, deux provinces et notre frontière du côté le plus menacé. Une large trouée que rien ne ferme est ouverte* jusqu'à Paris, qui est aujourd'hui la seule forteresse capable de résistance qu'une invasion rencontrerait sur son chemin. Pour la plus simple défen-

sive, nous avons à refaire une armée, un matériel et des places d'armes qui protègent la capitale contre un premier mouvement offensif de l'ennemi. Aussi n'écoute-t-on sans angoisse ni les bruits menaçants qui éclatent de temps en temps de l'autre côté du Rhin, ni les menaces intérieures de commotions.

L'histoire est assez assurée dans ses linéaments généraux, pour que la confiscation, par voie de démembrement ou autrement, d'un des pays apparie-

A LA RÉPUBLIQUE DÉFINITIVE

nant à l'ensemble européen n'empêche pas, tout en la troublant, révolution scientifique et sociale de s'accomplir; et c'est ce qu'exprimait en une lettre publiée par les journaux au plus profond de nos malheurs un Allemand qui prévoyait philosophiquement la disparition de la France. Mais nous, Français, nous ne pouvons accepter cette indifférence historique ; et, tant que nos destinées nous laisseront le souffle de la vie nationale, lutter pour conserver la France est notre suprême devoir envers la patrie et notre volonté déterminée. J'ajoute que tous ceux qui, en Europe, ne sont pas persuadés qu'une extrême concentration de territoire et de force soit bienfaisante à la communauté européenne , doivent nous accorder leurs sympathies.

Ces sympathies, nous ne les obtenons, nous ne les obtiendrons que par l'extrême prudence avec laquelle nous nous garderons de rien provoquer. Songeons que nous avons toujours à notre charge rinqualifiable, la criminelle extravagance de l'empire prenant sur lui de gaieté de cœur la responsabilité de la déclaration

de guerre. D'ici à longtemps nous ne pouvons être que spectateurs de la politique européenne. Une seule chose nous occupe, à savoir notre réorganisation politique, financière et militaire. L'Europe ne peut ni ne veut y voir une provocation. Notre patience ne donnera aucun prétexte; et, si l'on veut avoir la guerre avec nous, il faudra nous la déclarer.

L'Allemagne a entrepris contre le catholicisme une lutte où elle obtient tout ce que la force peut obtenir, mais jusqu'à présent rien de plus. Et elle souhaite que cette lutte ne reste pas purement allemande. D'un côté, elle adresse des représentations

316 PASSAGE DE LA RÉPUBLIQUE PROVISOIRE

à la Belgique» ; de l'autre, elle invite l'Italie à changer la loi de garantie qui protège la liberté spirituelle du pape. Qui peut dire ce qui adviendra de ce double avertissement ? En attendant, le pape nomme un cardinal américain, et peut-être, en songeant à l'énorme puissance et à la violence de son adversaire, tourne-t-il parfois les regards vers la république des États-Unis, où aucune entrave n'est mise aux puissances spirituelles.

Le besoin de la paix est grand en Europe; mais, nulle part, il n'est aussi grand qu'en France pour des raisons qui sautent aux yeux et qu'il serait puéril d'énumérer; car ceux qui les nient les connaissent parfaitement. Sans doute la lutte violente de l'Allemagne contre le catholicisme peut exciter les appréhensions de tous les esprits attachés à la paix et à la liberté du monde. Mais, tant que rien d'irréparable n'est survenu, une légitime confiance permet de penser que la pression des intérêts généraux et des puissances neutres sera assez forte pour maintenir une situation troublée sans doute, mais qui vaut mieux qu'une explosion mili-

taire et qui est toujours susceptible de recevoir une solution amiable.

Tandis que le gouvernement allemand travaille à enlever aux catholiques allemands toute autre liberté (jue celle du bien, un congrès catholique tenu en pays neutre déclare que l'autorité spirituelle, quand elle sera maîtresse, ne laissera que la liberté du bien aux esprits séduits par les opinions modernes. Les deux doctrines sont équivalentes, l'une au nom de l'Ktat, l'autre au nom de l'Eglise: liitirox intra muras prcaftur ot extra. Fermement résolus à ce que l'Ktat n'opprime ni l'Eglise catholique, ni l'Eglise protestante, ni aucune doctrine reconnue

ou non-reconnue, nous le sommes également à ce que l'Eglise n'opprime pas la liberté de penser et la liberté d'écrire. Le dix-huitième siècle, par la plus bienfaisante des luttes, parvint à conquérir la tolérance pour les deux. Ce mot de tolérance, fort juste alors, ne Test plus aujourd'hui. Le libre examen est devenu non un objet de tolérance, mais un droit exercé, comme tous les droits, sous la sanction sociale. La république lui est la plus favorable ; et il est le plus favorable à la république ; car il se range parmi les conditions principales qui font la force et la sécurité des sociétés modernes.

[La tâche présente de la France est de montrer qu'elle est capable de se mettre, en politique, au niveau de ce qu'elle est en industrie, en richesses, en sciences, en arts et en lettres.]

On dit qu'un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite. Ce dicton politique contient certainement une part de vrai; mais il contient une part de faux. Ce qui m'en a fait révoquer en doute la généralité, c'est l'exemple de la France. La nation y vaut beau-

coup, mais les gouvernements, par moment, y valent bien peu. Cet exemple est le meilleur éclaircissement que je puisse donner au dicton qui vient d'être rapporté.

Il est certain que, en puissance politique et exté-

(1) Revue de In Philosophie positive^ numéro de septembreoctobre 1875.

rieure, la France a fait, depuis 1790, des pertes très considérables. Ce n'a point été une décroissance lente et progressive qui obéit à une cause interne et est difficilement remédiable. Non, cette ruine a été Tœuvre de trois grandes catastrophes, Tinvaison de 1814, celle de 1815 et celle dont nous venons d'être les victimes.

Pendant ce temps, les autres puissances, sauf TAutriche et TEspagne, ont grandi par des succès qu aucun mauvais retour de fortune n'est venu ou entraver ou anéantir.

Pour la Russie, il suffit de nommer Tacquisition de la Finlande, la conquête d'une grande partie de la Pologne et sa rapide et immense extension dans le Caucase et le centre de TAsie. Alors que Ton tenait compte (c'est un temps loin de nous) de la volonté des populations, on lui reprochait la violente incorporation du peuple polonais à son vaste empire ; mais chacun la louait et la loue encore de ses empiétements progressifs sur la barbarie asiatique.

Tout récemment, un journaliste anglais, avec un légitime orgueil, énonçait combien TAngleterre d'aujourd'hui est plus puissante que TAngleterre de la fin du dernier siècle; et il énumérait les immenses territoires qui sont devenus siens ou par la coh)ni-

sation ou par la force des armes. Comme présentement, grâce à une paix qui dure depuis soixante ans, toute haine nationale est éteinte en France à regard de l'Angleterre, nous n'avons qu'à féliciter nos voisins de leur prospérité, leur enviant les hommes d'État qui l'ont acquise, conservée, étendue.

L'Allemagne, n'eût-elle que réalisé son unification, aurait considérablement augmenté sa puissance.

Elle y a joint la conquête de grands territoires sur le Danemark et sur la France. Elle s'est rendue aussi menaçante pour ses voisins que Tétait Napoléon !•' pour les siens ; cela n'est pas enviable.

L'Italie est devenue maîtresse d'elle-même. L'étranger a quitté son territoire ; les petits princes qui la morcelaient ont disparu ; Rome est sa capitale, et il n'y a plus, des Alpes à la mer, qu'un grand royaume. Ses destinées futures s'annoncent sous d'heureux auspices; et il nous plaît de dire aux Italiens les vers du poète :

Vivile felices, quibut est fortuna peracta Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur.

Destins inconnus, en effet, et pleins de périls, si Ton juge de l'avenir par le passé ! Pourtant la France n'a déchu en rien de ce qui fait d'ordinaire la vitalité et la force des nations. Même aujourd'hui, après de prodigieux désastres, elle est parmi les premiers dans toutes les œuvres de la civilisation. Soit que l'on regarde les sciences, les lettres, les beaux-arts, soit que l'on considère l'industrie et la production, elle occupe le rang le plus honorable.

Les auteurs de nos trois grands reculs ne sont ni loin à chercher ni difficiles à trouver ; ce sont les Bonapartes. Et je ne parle pas ici d'un débat plus ou moins contestable sur le génie de Napoléon I^{er} la gloire de l'empire, les vues de Napoléon III, les mérites de la constitution de l'an VIII et de celle de 1852; je parle uniquement de faits tangibles, de ceux que l'on mesure géométriquement sur la carte.

Bonaparte I^{er} avait reçu des mains de la république la France grande, puissante, victorieuse ; il la rendit vaincue, humiliée, mutilée.

honorable ; mais, vraiment, il est bien dur pour un malheureux peuple de remonter trois fois ce rocher de Sisyphe que les Bonapartes ont fait rouler trois fois au fond de Tabime. Je dirai tout à Theure dans quel esprit la république doit être prise par la France pour produire tout le bien nécessaire à notre réparation.

Voilà le bilan du gouvernement avec Bonapartes et du gouvernement sans Bonapartes. La différence entre ces deux parts de notre histoire saute aux yeux. Dans la première, après une prospérité malsaine et qui, d'ailleurs, s'explique parce qu'elle se hâte de dévorer tous les éléments de force accumulés pendant la période antécédente, des catastrophes effroyables surviennent qui mettent la France sous le talon de ses ennemis. Dans la seconde, on a ou des guerres et des paix victorieuses, ou rhonorable maintien, sans aucune déchéance, du rôle historique de la France. Et qu'on ne dise pas que les catastrophes bonapartistes sont de ces accidents auxquels les choses humaines sont sujettes, de ces méchancetés de la fortune qui détruisent les meilleurs plans et les situations les plus assurées. Non, tout hasard est exclu par la

triple répétition d'un dénouement identique. Un vice radical et toujours le même a produit trois fois le même résultat : vouloir faire la guerre et ne pas savoir la faire. Quoi ! ne pas savoir la faire, lui, le grand Napoléon ! Oui, sans doute. Savoir la faire ne comporte pas seulement de combiner une campagne et de disposer une journée de bataille ; mais, à un point de vue supérieur et de chef d'État, cela comporte de mesurer exactement les forces aux entreprises, et, par exemple, quand on a sur les bras la guerre d'Espagne dont on ne

Dti ce côté, la monarchie de Louis-Philippe n'a pas été moins honorable que la restauration. Des difficultés différentes, mais fort grandes la gênaient. Pourtant elle soutint son rang en Europe et défendit courageusement la paix, inestimable bienfait ; ceux-là le savent qui viennent de voir comment les Bonapartes commencent et conduisent les guerres. Déchue, elle remit au gouverneur qui la remplaçait, la France sans aucun dommage extérieur ; et un de ses partisans les plus dévoués a pu s'écrier aux applaudissements de la plus grande partie de l'assemblée en face du représentant du bonapartisme : « Je répète que la monarchie dont parle M. Thiers, lorsqu'elle a été renversée » a laissé la France prospère, puissante et libre, tandis que l'Empire, lorsqu'il s'est abîmé sous le poids de ses fautes, a laissé la France vaincue, " ruinée et démembrée. »

La deuxième république a été fort courte, mais elle a vu de tout mal extérieur infligé à la France. Pendant le milieu des troubles convulsifs que les événements de 1848 suscitèrent dans presque toute l'Europe, et du désarroi général qui en fut la suite temporaire, il lui aurait été possible, il lui aurait été possible d'étendre une main conquérante sur ce qui était à sa convenance

; M. de Bismark et la Prusse a*jf auraient manqué. Elle ne le voulut pas. C'est un JMtf de probité internationale dont il est juste de •tmir grand compte.

JBnfin, la troisième république, au sein de laquelle WM-Mimmes et qui a déjà duré plus que la seconde, 9ft occupée à la même besogne que le fut la resiMration, c'est-à-^ire à réparer les ruines immenses Ciuiéei per Tempire. iâ tâche est laborieuse et

de l'Angleterre, la mauvaise chance de la France. La mauvaise conduite est non pas tant d'avoir accepté les deux Bonapartes (avant l'essai, on ne savait combien ils seraient détestables), mais de s'être dessaisi, entre leurs mains, de toute liberté et de tout contrôle. Quand il fut bien manifeste sous le premier empire qu'on acceptait la guerre d'Espagne, la guerre de Russie et la coupe réglée des conscriptions, quand, sous le second empire, on vota pour un homme qui, violant avec improbité son serment, en demanda un le lendemain, insulte gratuite dont on ne trouve guère d'équivalent qu'en remontant aux Césars romains et à leur cheval fait consul, alors il faut bien dire que la France eut le gouvernement qu'elle méritait. Et aucune distinction n'est admissible dans la population. Sans doute, en tous les rangs, une minorité clairvoyante et courageuse protesta contre de pareils maîtres et de pareils procédés ; mais, dans tous les rangs aussi, une majorité aveugle et sans ressort sanctionna les pires décisions : guerre d'Espagne, guerre de Russie, guerre du iMexique, et guerre de 1870. Dans cet abandon, les classes populaires ne furent pas moins coupables que les classes riches et bourgeoises ; le développement social obéit, ainsi l'enseigne la philosophie positive, à des lois naturelles contre les* quelles les masses peuvent aussi bien pécher que les classes ou les individus. Aujourd'hui le dé-

sastre attaché à la malfaisance des Bonapartes est accompli. La seule compensation qu'il comporte serait bien grande, s'il nous apprenait à considérer sérieuse* ment par quel chemin nous avons marché à la troi* sième invasion, au démembrement, aux périU futurs, et à nous efforcer de n'y pas repasser.

U FRANCE ET SA TACIE. :iM

Le gouvorneitient de tout graod pays exige impérieuuienieDl un ccrtaiii conirâle, c'est-âi-dire une certaine aoiinie de libellé ; nuLiviieit, ouest livré HUX iifalutations roytileâ ou impériales, d'aulanl plus diingei-euses qm' , dans ces vasltia coijis, les contrecoups ne sont pas calculables. Or, contrâle, liberté, de quelque iiiiui qu'on ae serve, a toujours manqué sous les Bonapnrtes. Aussi leur part dans notre liisloii'e esl-elle un lugubre encbalneinenl d'humiliations et de désastres, tandis que la part qui ne leur y appartient pas est honorable el aatisriiisanle.

La lutte pour l'existence, si bien dûcrili! par Darnin, ne se poursuit pas seulement entre espèces ou individus, elle existe aussi enire nations. Nous sointues toujours dans le péi'il; et nous n'en sommes pus encore assez sorlis, bien que notre position su soit améliorée, pour alarmer que nous n'aurons pas Ih sort de lu l'ologne; demandez aux Allemands. D'ailleurs il ne faut pas se faire d'illusion sur notre importance. Aujourd'hui aucun peuple n'est indiaputable è r<euvi'e de la civilisation; cl, AUi la Franvf^ succomber par l'elTet des blessures que les Bonaparte» lui ont inlligées, cette œuvre, poursuivant sou développement, n'en serait pas arrêté!»!*, bien qu'elle perdit par celle catastrophe un membre ' utile cl qui a été glorieux.

A l'issue de U première république, h l'issue de U seconde, la France était puissante et sfire d'elleméoiB. he6 Bonapartes s'en saisirent : apprenez de 1814, de 1813, de 1S70 ce qu'ils en lirent. Essayerons-nous une quatrième fois du bouapartisme? Songeons-y ; c'est un jeu sérieux qui se joue. Ce que M. Tbiers disait du Iroisième empire est vrai de la France eile-même : il n'y a plus de faulos à commet-

tre, du moins de celles que les Bonapartes commettent. On peut se rallier autour de M. de Chambord, autour d'un prince d'Orléans, autour de la république ; jamais autour de Tempire, trois fois meurtrier de la France.

Devant ce compte en partie double de la gestion de nos affaires depuis quatre-vingts ans, il est urgent que notre peuple apprenne assez de politique pour ne plus remettre ses destinées à des ambitions sans frein et sans raison , incapables de connaître même leur propre intérêt; assez de politique, dis-je, pour garder sur les affaires publiques un contrôle qui, créant une moyenne entre les tendances diverses, empêchera toujours les fautes extrêmes. Ge contrôle ainsi défini, la république seule, au milieu des partis, peut rassurer à la France. J'ai rappelé plus haut que nos classes, les supérieures aussi bien que les inférieures, avaient leur part de culpabilité. Aujourd'hui il importe que ce qu'il y a de meilleur dans les unes et les autres, se résignant, quels que soient les regrets ou les espérances, à voir les choses en face, se pénétre des nécessités politiques et sociales du moment et s'y conforme. Tout est tombé, deux républiques, trois empires, deux monarchies. En présence de ces ruines précipitées, disons, pour parler le langage de l'Ecriture, erudimini qui judicatis terram, instruisez-vous, classes dirigeantes qui ne dirigez rien, mais qui êtes si

fortes pour entraver ; instruisez-vous, classes ouvrières qui avez tant de prépondérance dans les grandes villes; instruisez-vous, classes rurales qui possédez la majeure partie du fonds territorial.

Le gouvernement le plus apte à nous procurer «ette indispensable éducation est la république telle

qu'elle s'établit en ce moment au milieu de nous, à l'aide de toutes sortes de transactions. Je n'entends pas dire que, en général, la monarchie soit incapable d'en relever, au sein d'un peuple, un mouvement politique qui garantisse le contrôle et le progrès de l'opinion. L'exemple de l'Angleterre me démentirait aussitôt. Hais, chez nous, nos trois monarchies sont tellement suspectes, que le bien qu'elles comporteraient en un autre milieu ne peut s'effectuer dans le nôtre. Pour intéresser les hommes influents des diverses classes à l'œuvre dont je parle, il faut quelque chose de plus large qu'un de nos trois trônes héréditaires, entouré de sa clientèle obligée. M. de Chambord avec le cléricalisme, les Bonapartes avec le césarisme tournent le dos à une pareille tâche; et la monarchie parlementaire des d'Orléans, qui y serait la moins impropre, mais qui a risqué une révolution contre l'adjonction électorale des capacités, s'est trop enfermée jadis dans l'esprit et l'intérêt restreint des gens possédant le i^hens légal pour qu'on la croie suffisamment ouverte et libre aujourd'hui.

Facile est la critique de la nouvelle république, qui, comme on a dit, est loin d'être parfaite. D'abord, qu'est-ce qu'une république parfaite? Si l'on entrait dans cette voie, on verrait apparaître bien (les plans, bien des types différents, qui ne s'accorderaient guère entre eux, et dont le choix susciterait de singuliers tiraillements. Pour la sociologie, comme une république, de sa na-

ture, est ouverte et perfectible, la bonne est celle qui s'accommode aux conditions politiques et sociales de notre pays, tel qu'il est au sortir de ses révolutions[^] et de ses désastres.

La présente constitution républicaine est le résultat d'une transaction. A cela elle doit beaucoup de ses imperfections ; mais à cela aussi elle doit un avantage considérable qui est d'étendre le cercle possible des adhésions bien au delà de ce que comportait le pur républicanisme, tel qu'il était alors que, se considérant comme le maître de droit, il tenait moins de compte des circonstances, des dissidences, des difficultés.

Sur le terrain ainsi préparé , deux conditions se présentent très favorables au développement du sens politique parmi notre nation. L'une est que la constitution offre visiblement un champ d'études, de corrections, d'extensions; mais, comme en même temps, elle n'est bordée d'aucun de ces intérêts dynastiques qui sont inhérents à nos monarchies, il n'y aura jamais lieu de renoncer à une activité toujours excitée ; chaque renouvellement de législature proposera quelque importante question au pays ; et partout se formeront des directions qui sont nécessaires et dont la résultante assurera le développement de la chose publique. L'autre condition est que de grands périls extérieurs n'ont pas cessé de nous menacer. Ces périls n'ont pas fini avec nos désastres ; ils dureront encore longtemps. Ils exigent, d'un côté, que nous ne les provoquions pas par une politique insensée, comme est[^] par exemple, celle de nos cléricaux qui veulent assaillir l'Italie pour rendre le pouvoir temporel au pape, et, d'un autre côté, que nous nous préparions activement à y faire face, si le malheur veut qu'ils fondent sur nous prématurément et sans notre faute (i).

(i) Nos périls dépendent de deux causes : d'abord vient l'insuffR-

U FRANCE BI' SA TACHE.

Un bul posilir, défini, évident, pst donné pf?rpétiicllempflt k l'activité politique du pays, il n'es! ni Dipô^ilif. ni si délîni, ni si évident avec une quolconqufl de nos trois monarchies. C'en est la clarté et ri>sc«>llence qui ont décidé bon nombre de monar-chistes éclairi'i^s ft sp prononcer pour la solution républicaintt, doni ils ont procuré la victoire jusquelè douteuse. Dans le grou-pement de monarchistes ralliés à la république et do républicains ralliés aux transactions est In noyau d'une classe vraiment dirig-panle qui n toujours manqué. Je nomme ainsi une niasse poli-tique qui, acceptant les tendances réelles, modernes de la nation, no les contrecarrera pas comme mauvaises, mais les guidera comme- insuffisamment liahiles et éclairées.

La troisi^mp république aura pour ennemis icharnés les bo-napartistes, les cléricaux et les légitimistes. Ils se coaliseront, que dis-je? leur coalition est déjà loute faitf. Les trois tendances re-pré- ■ i^ntées par ces (rois partis serviront, par leur hostilité même, à maintenir la république dans le droit chemin. Ni césa-rinme, ni cléricalisme, ni \é^itimisrae, c'est un programme qui, tout né|;|atir qu'il est. vient 1res bien en aide ali programme po-sitif (les améliorations et qui sert à caractériser, comme par au-tant de gnrde-fous, les voies de la nation.

A tout ce qui, dans le parti républicain, a charge

UQM de nm priparatih, nueiia reproche n'c«l è «drcMer ni I la (hnnbn ni au gouvernement; on se bile, tint qu'on peut, da retai-ra uotmaée. un perwnnel, un malérinl, dea forlitical-onë, rnihi

tant cela veut du temps. En second lieu tu l'iniuffiance iet clwfg que nom » légua l'enipiro; In campagne de 1870 a montri ■pi'il* ns comprenaient pai la guerre moderne, dont lei Pruagiem ont établi la Ihistoric el la pratique ; riera ne prouve qu'ils la comprennent mieux aujourd'hui.

d*âmes, ii faut demander intelligence et mesure. J'ai entendu dire que les assertions réitérées de la philosophie positive concernant le caractère relatif de tous les moments politiques n'avaient pas été sans influence sur les décisions de la gauche, quand elle accepta résolument et consciemment des transactions qui ne lui assuraient que l'institution (point essentiel et base solide, je le remarque), laissant le reste à la sagesse des républicains, à la force des choses et à la clairvoyance du pays. Mettons de côté la philosophie positive; ce qui a influé, c'est la manifeste signification d'une situation indiquant la voie des sages compromis. Le mérite de la philosophie positive a été de déclarer que les hommes politiques qui auraient la sagesse de se conformer au caractère relatif des choses, sans esprit de réaction ni de révolution, procureraient à ce pays d'utiles moyens de mieux comprendre et de mieux agir.

Il est à souhaiter, il est à espérer que la France, si habile en tant de genres de travaux, mettra son application au travail politique. La république est la meilleure école pour des efforts de réparation. Il est vraiment bien triste pour notre pays de savoir tout, hormis se gouverner.

Les membres du côté droit de l'assemblée font ce qu'ils peuvent pour retarder l'établissement des nouvelles institutions. Qu'espèrent-ils? Gomme le cours des choses leur est devenu contraire, ce qu'ils espèrent, c'est quelque événement imprévu,

disons le mot, quelque miracle rétablissant leurs affaires qu'eux-mêmes n'ont pu rétablir, alors qu'ils tenaient le pouvoir entre leurs mains. Oui, il y a un miracle possible, et celui-là n'est pas difficile à si-

gnaler, c'est le triomphe du bonapartisme. Tant qu'on parvient, ulermoyanl les instilutions en voie de préparation, à jeter sur elles une cerlaine incertitude, on ajoute un poids dans la liance en faveur des Bonapurtes. Les solutions indéfininient retardées profitent à quelqu'un, et ce n'est certes ni au lé^timisme, ni k l'orléanisme. M, de Broglie, en nommant tant de bonapartistes maires et préfets, a donné beaucoup de force à ce parti, si bien que les éventualités, s'il en survient, seront en sa faveur. Ce sont les républicains qui l'arrêtent et lui opposent un invincible obstacle. S'ils se retiraient de la lutte na montraient la moindre faiblesse pour lui, les orléanistes seraient enlevés en un tour de main dans les élections.

Aussi suis-je toujours surpris quand il arrive que 1m ortéanialesappuient les bonapartistes, les mettent cil place et ont du laisser-aller pour eux. Je sais bien qu'on prétend atlriander Gésar et les siens en prenant le doux nom de conservateurs. Mais, si le bonapartisme a un cAté droit, il a un cAté gauche; et nous aussi nous pourrions, par moments, prêter l'oreille aux paroles de révolution et de socialisme dont il n'est pas avare en un certain milieu, si une prudence plus haute ne nous interdisait tout pacte avec les gens de l'homme qui, parti de décembre. est arrivé h Sedan.

Les militaires ont, dans des situations de péril, le cri : sentinelles, prenez garde à vous. Moi aussi je dis : sentinelles, prenez garde b vous, et h rencontre du bonapartisme cherchant sa proie,

et il rencontre de l'Allemagne toujours menaçante. Que la France, s'arrêlant dans la voie des désastres et dans celle des commotions intérieures, tire pro-

gressivement parti de tous les avantages que la présente république comporte; et ie dicton : un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite, se retournant, sera répété pour la féliciter et la louer.

DES

EN FRANCE (1)

Par ANTONIN DUBOST (2).

[Tant que la république parlementaire Ait proriaoire, la péril était qu'elle ne s'établit paa. Aigourd*hui qu'elle est définitÎYe, le péril serait qu'elle ne durât pas. La réaction veut la tuer au profit de la monarchie ; la révolution, au profit de la république démoe-ratique et sociale. La sagesse politique doit la consenrer ao profit de la France.]

C'est là un excellent titre. M. Dubost ni son ouvrage ne sont des inconnus pour les lecteurs de la Revue. Quelques chapitres de ce livre y ont paru ; aujourd'hui Tœuvre entière est achevée, et Ton peut en juger Tensemble. M. Dubost s*est inspiré des conceptions de M. Comte sur les voies que la sociologie permet déjà de signaler pour modifier le caractère que présentent la conservation et la révolution dans leur antagonisme actuel, cela est vrai ; mais

. (1) Revue de la Philosophie positive, numéro de mars-avril

(2) Paris, 1875, librairie Germer-Baillière, rue de l'École-de-Médecine, n° 17.

M FRANCE. 303

il s'en est inspiré «avec toute l'expérience que donnent les événements écoulés depuis que M. Comte tenait la plume, et cela est bien européen. Il est bon, même pour la doctrine que pour son interprète et son appliqueur, d'y faire entrer des réalités.

J'ai dit en commençant que le titre est excellent. Les conditions d'un bon gouvernement (la stabilité relative de ce genre de bonté) font depuis quatre-vingts ans défaut en France. Tous les régimes qui s'y sont établis à dater de la mémorable chute de la monarchie en 1791. sont tombés. Ni la royauté légitime, ni la royauté parlementaire, ni le colonialisme despotique, ni la république née des bouleversements monarchiques n'ont pu se tenir debout. Quelque chose de fondamental a manqué constamment ; et toujours, malgré de brillantes promesses et de trompeuses apparences, le vice radical de l'instabilité n'a tout empêché.

Le problème social, en France, se formule ainsi pour le présent : empêcher que la violence d'en haut ou la violence d'en bas ne viennent bouleverser le cours des choses. On pourrait être bon de lui-même, par les forces naturelles du pays et par les aptitudes du peuple : car, chez nous, tout prospère, sauf la politique, qui, inhabile, ou mauvaise, ou insensée, nous dépouille périodiquement de tous nos avantages.

Une bonne politique sera celle qui prévendra, Ji l'intérieur, dos conflits comme celui dellStl, le coup d'État de brumaii-e, les révolutionsde I830et de1848 et le crime de 1H5t ; à l'extérieur, des catastrophes comine l'invasion de iHH. l'humiliation de IKI5, et, sou» Napoléon 111, Sedan avec le démembrement. Oiielgouvernemenl a échappé au terrible dilemme

du dedans et du dehors? Les uns ont péri pour n'avoir su se garantir contre la violence d'en haut ou la violence d'en bas ; les autres, pour avoir follement méprisé la paix et fait la guerre non moins follement.

A qui imputer tant d'insuccès, de défaites et de ruines ? Évidemment aux classes dirigeantes. Le nom seul qu'elles portent manifeste où gtt la responsabilité. A ceux qui ont la direction revient le tort, ou le mérite, le blâme ou la louange. C'est le capitaine du vaisseau qui, commandant la manœuvre, mène le bâtiment au port, ou le perd sur les écueils.

Ici, il importe d'indiquer qu'il est chez nous deux classes dirigeantes très distinctes : Tune appartient aux hautes parties de la communauté, et, sous une forme ou sous une autre, gouverne et administre les affaires publiques; l'autre, bien plus restreinte et beaucoup moins officielle, appartient aux groupes ouvriers, du moins à ceux des villes et de Tindustrie, et exerce son action sur les socialistes.

Je m'écarterais trop de mon sujet, si je recherchais le rôle des classes dirigeantes de la première catégorie dans nos affaires depuis quatre-vingts ans, montrant combien leur aveugle incapacité a été mortelle à notre pays, soit que, sous la restauration, elles dirigent le suicide du coup d'État, soit que, sous la monarchie de

juillet, elles tentent de se clore à toute adjonction, soit que, sous le second empire, elles refusent de contrarier l'empereur ou l'impératrice au point de leur recommander la paix. Je me borne à les examiner aujourd'hui, dans le présent, alors qu'il s'agit de retirer la France des plus grands périls qu'elle ait jamais courus; car un voisin victorieux et menaçant est là guettant nos

KN KILANCK.

Âoltises intérieures qui ouvriraient une large porte aux ifilervenlions.

Le lendemain de la catastrophe qui vient de jeter aux quatre vents le régime césarien, qu'ont imaginé nos classes dirigeantes, celles dont je parle en ce moment ? non sans l'édexion et volonté déterminée ; car plies travaillèrent pendant deux ans il renverser l'homme qui, au pouvoir, avait conçu le plan de notre restauration par la conservation, l'apaisement et la lilierlé (1). Qu'ont-elles imaginé, rfis-je? elles ont imaginé de se faire monarchiques et cléricales. Elles pensent (saur d'honorables exceptions que la république a mises au jour et qui sont destinées à se multiplier), elles pensent que, hors de là, l'ordre moral estcompromis, et le péril social amené sur la scène.

Se faire monarchique dans ce moment en France, avec nos antécédenla immédiats, est un non-sens. La monarchie aurait pu se présenter avec de grandes chances comme la rivale de la république, s'il n'y avait eu qu'une monarchie qui s'offrit, ou si les trois monarchies avaient eu assez de foi au principe uionnre-ttique et d'abnégation pour abdiquer deux en faveur d'une que les autres auraient soutenue. Mais ce n'est point cela, on le voit de reste ; et, pour s'être fait illusion, il a fallu que nos classes diri-

geantes ne gardassent d'œil ouvert que du côté de leurs préférences, et quel'aulre œil se fennift devant la concurrence, redoutable pour leurs espérances, de trois monarchies. Là est, au premier chef, l'enipAchemenl au relèvement du trône, empêchement que vil tout d'abord M. Thiers, quand il piil pour point de départ ce qui existait.

(ti H. Tbifi

Trois monarchies, c*esl beaucoup pour un seul et même trône. D'autant plus qu*elies ont chacune une manière d'être particulière^ tout-à-&it exclusive de la voisine. L'une est la légitimité, arborant le drapeau blanc, se refusant aux principes sociaux inaugurés en 89, et, par dessus le marché, éminemment cléricale. La seconde est parlementaire, amie du suffrage restreint, non incompatible sans doute avec les conditions de la société nouvelle, mais ayant jusqu'à présent cherché vainement un ferme point d'appui. La troisième est le pouvoir absolu, sous forme de césarisme, foulant aux pieds libertés et principes, basement démagogue à ses heures, et aboutissant immanquablement à la guerre sans savoir la faire. Voilà les éléments de nos trois monarchies; et c'est le cas de dire avec Corneille :

Devine si tu peux et choisis si tu l'osas.

Un trône sans foi monarchique est chose biega instable. Et comment recréer une foi monarchique en un pays où trois royautes se disputent le terrain et opposent partisans à partisans ? N'est-il pas vrai que les bonapartistes se vantent de posséder des sympathies parmi le populaire, ouvriers des villes et gens de la campagne ; que les orléanistes se flattent de l'appui des bourgeois, et que les gentilshommes et le clergé forment le corps d'ar-

mée des légitimistes? Aussi, en présence de cette irrémédiable division, ne doit-on invoquer chez nous en faveur de la monarchie l'exemple de la monarchique Angleterre. En France, les monarchies tuent la monarchie ; car la foi monarchique y est coupée en trois tronçons, qui, comme le serpent de La Fontaine,

EN FANGE.

3(1T

attendent en effet l'union qu'ils veulent, mais ne se rejoignent que pour essayer de s'en dévorer. En Angleterre, elle est une et capable, à ce titre, de tuer « un vrai lien social.

On peut regretter sans doute qu'elle ait péri, et que nous n'ayons pas. > < écarté aux douloureuses épreuves d'une révolution. Mais à qui la faute ? Évidemment à la royauté, qui, s'étant faite maîtresse de tout, est responsable de tout, et qui, malgré les avertissements prophétiques les plus graves, laissa l'accumuler d'année en année l'urgence et le péril (1) « B réformes radicales et soudaines. La royauté française, je veux dire plus particulièrement celle des Bourbons, qui eut de si grands jours sous Henri IV, M^U l'Urbelieu, sous Mazarin et même sous la jeunesse de Louis XIV, n'est plus qu'un lion[^] suicide, à partir du vieillard gouverné par M^U de Maintenon lit un confesseur. Dès lors, tout se traîne à travers le régente Louis XV jusqu'au malheureux Louis V¹, il qui échoit la jⁱⁱuidalioM' de ces cent années gr^UMs de tant d'hypothèques politiques.

On n'est pas assez pour les classes dirigeantes dont je parle, d'être triplement monarchiques ; elles sont devenues cléricales, elles qui ne l'étaient guère jadis. Et cela « au moment où le cléricalisme, dans son intérêt bien ou mal entendu (je n'en sais rien, et

cela ne me regarde pas), entame une guerre à outrance contre les conditions les plus essentielles de la société moderne. Je remarque, à ce propos, qu'il faut, ici, soigneusement distinguer entre catholiques et cléricaux. En France du moins, la grande majorité du clergé est dévouée, mais la grande majorité des catholiques ne l'est pas. Distinction importante, qui fait voir tout de suite que l'armée

cléricale est moindre qu'elle ne paraît. Travaillez donc, classes dirigeantes, avec cet allié; attaquez de concert la tolérance, la liberté de penser, la liberté de la presse, le mariage civil et tout ce que condamne le Syllabus; et puis, étonnez-vous que les éléments les plus actifs vous échappent, que la force des choses soit contre vous, et que les catastrophes ne manquent jamais à votre aveugle direction.

Un signe curieux de la valeur de ce qui préoccupe par excellence les classes dirigeantes dont je parle, est le prodigieux succès qu'obtient auprès d'un journal léger, le Figaro, Il est, à la fois, réactionnaire, prôneur de coups d'État, et conteur d'aventures et de propos plus ou moins lestes. La réaction sans les propos, ou les propos sans la réaction, ne suffiraient pas; mais, avec cet amalgame, il pénètre dans tout ce qu'il y a de plus dirigeant, même chez les ecclésiastiques, parmi lesquels il fait une rude concurrence à ces vrais cléricaux, le Monde et V Univers.

L'essai actuel de fonder la république ressemble à l'essai passé de fonder la monarchie parlementaire durant la restauration. Dans notre drame, les classes dirigeantes d'aujourd'hui représentent assez bien Charles X et l'entourage qui le conseillait et l'encourageait. Elles sont, comme il fut, ennemies des libertés, cherchant partout leur article 14(1); elles demandent l'appui du

cléricalisme ; et leurs amis leur conseillent à haute voix les coups d'État. Qui

(1) L'article 1 A de la charte de 181 A, que les royalistes d'alors interprétaient comme donnant au roi le droit de se mettre au-dessus de la constitution, et les libéraux comme ne rautorisant pourvoir à la sûreté publique que sous la condition de rester conatitutionnel.

EN FRANCE

ne frémirait de tels conseils? Dans la situation où les désastres impériaux nous ont rais, noire premier besoin est de ne fournir aucun prétexte d'inquiétude à l'Europe ; et l'appel à une révolution par le toap d'État est aussi criminel, ijuant à In sireté de la France, que l'appel à une révolution par l'insurrection populaire.

En dehors de la classe dirigeante dont je viens d'esquisser le caractère et les tendances, il en est une autre dont j'ai déjà fait mention, c'est celle qui est il la tête des socialistes (il n'est point d'action collective sans direction). Elle n'est pas uniquement composée, il s'en faut, d'ouvriers et de membres des classes populaires. Tandis que la première est réactionnaire, celle-ci est révolutionnaire. Être socialiste est très bien, mais, être révolutionnaire, du moins h présente, vaut beaucoup moins. Soumettons (It)nc celle autre à une critique analogue, c'est-à-dire la critiquer par les résultats.

Les socialistes révolutionnaires ont fait la révolution de 1848, l'insurrection de juin de la même année, et le soulèvement de Paris en 1871. Ce sont des événements assez considérables pour n'être point passés sous silence, et suivis d'assez terribles conséquences pour qu'on ne les laisse point sans un Examen rigoureux.

11 est bien certain que, si les directeurs n'avaient pas trouvé toutes prêtes des dispositions insurrectionnelles, leurs efforts auraient été vains. Ceci soit dit il la décharge de qui de droit; et je viens aux faits.

La révolution de février, si rapide et si peu disputée, remit Paris en la puissance des socialistes, ou, si l'on veut, d'une façon plus générale, des

ouvriers. Un gouvernement provisoire fut établi, qui, pour la première fois, appela le suffrage universel au scrutin. En cet état, on attendit; mais il survint un incident singulier qui mit en lumière où résidait en ce moment la puissance effective. Une manifestation de la part des adversaires provoqua, le lendemain, une contre-manifestation; et, le 18 mars, plus de cent mille ouvriers défilèrent sur les boulevards. Aucune force publique n'existait capable de s'opposer à celle qu'ils venaient de déployer; le gouvernement n'était que provisoire, sans autre sanction qu'une proclamation insurrectionnelle; ils pouvaient s'écarter, sans violer aucune légalité et y substituer leurs chefs. Ils ne le firent pas; à la vérité, ils ne tardèrent guère à s'en repentir, et les journées d'avril, de mai et de juin en témoignèrent; mais l'occasion perdue se retrouve bien difficilement. En tout cas, l'insurrection fut vaincue, une répression terrible suivit, et le malheur s'appesantit sur des milliers de familles ouvrières.

Leurs successeurs crurent voir renaître l'occasion dans les circonstances qui permirent l'émeute d'octobre 1870 et la Commune de 1871. Mais rien ne succéda selon les espérances qui avaient suscité ces mouvements; et, d'ailleurs, les plus grandes souffrances assaillirent le populaire : batailles meurtrières, condamnations, transportations, emprisonnements, pendant

que, comme d'habitude, les chefs», contraints de se disperser, allaient, sans abandonner leurs plans, se reformer en pays étranger.

Ainsi, la direction des chefs révolutionnaires n'a pas été plus heureuse pour le populaire, que la direction des chefs des classes supérieures pour le

en FRANCE.

liTi

pays étranger. Des deux côtés, il y a eu de multiples.

J'ajoute que la comparaison se poursuit d'ailleurs les doctrines. Tandis que la classe (linéaire) supérieure a pour moi d'ordre le liOne et l'autre, la classe dirigeante révolutionnaire prend le sien dans la période 113 et dans les formules de 1848. Tout cela est, en la situation présente, aussi vide que sonore; or à ce mode de penser invoqué à tort, mais qui eut une justification et sa réalité, on est obligé de dire comme Juvénal : fi Annibal :

L' (l'arbre) > L' (l'arbre) e (le dindon) lui.

Cela paraît montrer que les deux choses dirimantes doivent disparaître, je veux dire doivent se transformer.

Quel est le terrain sur lequel cette double transformation peut s'effectuer? il est bien difficile de trouver un terrain autre que la république, où il y ait moyen de faire rencontrer des conservateurs et des révolutionnaires, décidés les uns et les autres à fonder, non à détruire,

Nulle de nos monarchies n'est capable, je crois, de procurer un aussi nécessaire résultat. Sans entrer dans le détail, il n'en est pas!

pas une des tendances dangereuses des classes dirigeantes qui ne trouve un appui et un encouragement dans l'une ou l'autre de nos monarchies. Ce qui forme le fond des pi-éjagés intériens à l'unt^ des classes dirigeantes, est trop en arcoil n\er len instiuris dynastiques pour qu'aucune réformation y soit possible ; elles demanderont l'oujnurs ti renforcer le trône et l'aulel. et If

trône et Tau tel s'y prêteront complaisamment. Quant à laulre classe dirigeante, elle a, dans le césarisme impérial, un flatteur des instincts démagogiques, qui sont le pire des côtés du parti révolutionnaire.

Bien différente est la situation de la république. Elle n'est ni réactionnaire, ni révolutionnaire. Aussi offre-t-elle un point de réunion à tous les hommes de bonne volonté, et promet la formation d'une nouvelle classe dirigeante plus éclairée et plus bienfaisante.

Grâce à cette impulsion, nous voyons déjà plusieurs partisans sincères de la monarchie accepter non moins sincèrement la constitution républicaine. Ce sont là des prévoyants et des sages. Leur honorable désertion est à la fois l'indice de la pression exercée par la situation sur des esprits droits, et l'annonce de modifications futures.

Une semblable évolution se fera dans le sein de la classe qui dirige les socialistes et les ouvriers. Au moment même où j'écris ceci, un document, émané d'eux, me fournit une excellente expression des idées qui me préoccupent, et des changements que j'augure. Je lis dans plusieurs journaux (1) : <c Il est nécessaire de s'entendre et de bien préciser ce que signifient, à l'heure actuelle, les mots socialisme et socialiste,

» Le parti socialiste a accompli, depuis quelques années, une évolution analogue à celle que Ton a vue se produire chez le parti républicain, dont il est une fraction. Il est sorti, lui aussi, de la période purement théorique ; pourquoi ne dirait-on pas le

(1) Entre autres, dans le Jowmal des Débats du 6 février 1876.

EN FRANCE

mol? utopiquû. [l] croît que le moment est venu (l'appliquer la méhitdf scientifique à l'orgunisation sociale et à ses modifications. Il ne réclame plus, comme autrefois, une refonte rompli-le et immédiate de l'organisation sociale ; il se borne à demander (que la loi accorde aux citoyens, en tant que travailleurs, les garanties dont elle les entoure en tant qu'individus ou propriétaires.

> ■ Le parti socialiste a, d'autre pari, appris par IVxpérieiice que les sociétés humaines ne se transforment point du soir au lendemain, que \ea progrès s'accomplissent successivement, et que le temps ne respecte pas ce qui s'est fait sons lui.

« Le parti socialiste est composé d'honnéles gens ; et tout homme honnête doit reculer devant l'application de projets de transformation brusque de la société, lorsqu'il en vient à comprendre que cette application pourrait provoquer d'incalculables désastres et des maux sans nombre, si l'on s'était trompé. Et il faut toujours craindre de se tromper.

" Le parti socialiste, enfin, répudiant toute idée de recours à la force, veut réclamer une à une les réformes qui doivent amener l'amélioration du sort des classes les plus pauvres et les plus nombreuses. [l] veut obtenir pour ces réformes l'assentiment de

l'opinion publique, puis leur réalisation par les mandataires du peuple. Quoi de plus juste? quoi de plus régulier? quoi de plus légal (I)? u

Hevenons. Le thème présent de la politique est : nécessité de la République, acceptation des conditions modernes de la société comme point de départ,

(<) Ceit U ptnie uge du sodnlitme qui parle ainai, nuiis elle n'y bit qn'aoe bien petite mtnarili; le reste demeure en proie *uK Hopies «ubvenjves.

et réformation générale des classes dirigeantes. G'est à ce thème que M. Dubost a consacré son ouvrage. Il s'agit véritablement d'opérer une éducation progressive, mais profonde, du suffrage universel. Essayez donc de la faire avec une de nos monarchies, je dis une de nos monarchies et j'insiste de nouveau avec force sur cette distinction. La monarchie en général je la mets hors de cause ; là où elle convient, et de grands pays s'en accommodent fort bien, elle satisfait les nations. Mais, dans la France de 1789, de 1830 et de 1848^ la monarchie en général n'a plus ni tradition, ni doctrine, ni, par consé<« quent, efficacité.

M. Dubost dit : « Aux yeux des républicains, la République représente une conception particulière des intérêts sociaux (p. 416). » Particulière, com* ment ? Il nous l'explique avec précision : Ghei nous, les partis se divisent entre deux tendances générales, Tune rétrograde, théologico-monarchique, Tautre progressive, scienti6co-républicaine (p. 205). Qu'entend-on par scientifique dans la doctrine sociologique de la philosophie positive, dont il est un des disciples? On entend le soin de consulter exactement les antécédents historiques d'un peuple, de prendre pour point

d'appui sa situation actuelle, et de la développer dans tous les cas particuliers en se conformant aux règles générales du développement de l'humanité. Le développement de l'humanité est, à son tour, déterminé par la conception du monde de plus en plus positive et étendue.

Par une conséquence naturelle de la subordination de la sociologie à la biologie, le caractère de révolution humaine git dans une tendance constante à faire prévaloir les attributs qui distinguent de la

EN FRANCE,

.nr.

simple animal il est la nature humaine (p. 12). Il en résulte, dans les sociétés modernes, une propension invincible à faire concourir l'ensemble des hommes à la gestion sociale, et à procurer ainsi l'élévation morale et matérielle de tous en résultant des progrès incessants de l'industrie (p. 176).

Le développement il poursuivre, le but ultime sont d'intérêt commun. Il se lie à l'ensemble de la civilisation par la civilisation et l'élévation à travers les laborieuses et par l'essor d'un système intellectuel et moral supérieur (p. 223). La nouvelle philosophie sociale Tait du développement moral est la condition essentielle de la réorganisation pratique, comme elle fait d'une commune éducation la condition fondamentale de tout classement hiérarchique (p. 177).

Au fond, ce n'est pas contre l'idée de hiérarchie qu'on proteste, mais contre la composition actuelle d'une fautive hiérarchie (p. 281).

• ■ Je suis, dit-il, des riches » qui ne sont que des égoïstes, n'ont de

Gouci que pour la conservation de leur fortune et Iremhlenl au seul mot de gouvernement de la nation par elle-même. Je sais des savants célèbres (lui, rannno6t dans leur spécialité, ignorent absolument tout M qui ne s'y rapporte pas étroitement. C'est même à cela qu'il faut attribuer le peu de soin qu'ils ont de leur dignité sociale, et leur versatilité politique. Mais, en revanche, je connais de pelils bourgeois, mAmo de modestes arllsans, que leur manque de grades universitaires ou leur pauvreté éloigneraient de toute classe dirigeante, et qui pourtant, au point de vue social, en montreraient si bien des ducs, des nsironomes, des académiciens, ou des pot)le«. C'est qu'en effet, pour acquérir la capacité poli-

DES CO?iDITIO>iS DE GOUVERNESEST

tique, il faut plonger dans la masse sociale, scruter ses désirs et ses besoins, pour ensuite trouver le^ combinaisons les plus propres à les salisfulro

(p. iii). ••

Voici encore une salulaire indication louebani la direction de nos affaires communes : « Contrairenfnt, dit-il, il ce que pensent tant d'esprits superficiels, à mesure que la civilisation grandit, que le progrès général augmente, qu'entîn l'état social se développe, c'est toujours de plus pn plus sur les prédominances intellectuelles, morales et pratiques que repose l'ascendant gouvernemental (p. 403). ■ ■ E^ bien! eu regard de ces légitimes exigences, mettez et jugez la gent qui nous gouverna pendant le second empire. Je me rappelle que le Timn, dans un sévère article, qualitia de cour vicieuse lli cour de Louis Bouaparle après le coup (rËlat et avant son mariage. L'arrivée d'une femme légitime y ap-

porta sans doute plus de décence; mais une incurable frivolité y pénétra. A mesure qu'on s'éloigna du moment où l'on s'était criminellement emparé d'une France puissante, on s'éloigna aussi des conditions qui faisaient sa force. Tout dégénéra et se pervertit. La politique devint une aventure où des aveugles travaillèrent pour des habiles. Les finances se gaspillèrent. Enfin, pour comble et pour suprême caractère de l'ineptie césarienne, l'armée tomba audessous des armées rivales, en dépit de tous les avertissements; et un mois de campagne suffit aux Allemands pour l'emmener captive et brûlée sur la terre allemande.

M. Dubos ne conçoit le gouvernement des sociétés humaines que sous la forme représentative. De quelque façon qu'on se figure leur avenir poli-

EN FRAÏVCE.

lique, il y existera toujours des intérêts généraux, et les intérêts particuliers ne peuvent se passer de la représentation et de son annexe nécessaire, la discussion publique; car discussion et publicité, voilà le «randonice des républicains». Quand un peuple possède ces deux puissants instruments de gouvernement progressif et sait quelque peu s'en servir, il a une garantie considérable contre les extrêmes malheurs.

Tous les peuples ne les possèdent pas, ou, les possédant, ne sauraient en user. Ainsi, sous nos yeux, la Russie a été longtemps incapable d'y mettre la main; mais elle s'approche rapidement du moment où son empereur ne pourra lui refuser ni la publicité ni la discussion. Plus loin est un pays immense contenant 80 millions d'habitants, il est régi, en dehors de toute représentation nationale, par un gouvernement étranger; mais, sans conteste, le

développement indien est inférieur à ce que comporte le régime représentatif. Et, pour prendre un exemple dans notre propre histoire, il eût beaucoup mieux valu pour les nègres eux-mêmes que la France gardât la haute main sur Saint-Domingue affranchie ; mais l'homme le plus réactionnaire des temps modernes, Napoléon I^{er}, ne l'entendit pas ainsi; préludant par la perfidie envers Toussaint-Louverture à la grande perfidie envers la nation espagnole et ses rois, il tenta le rétablissement de l'esclavage, perdit une armée et Saint-Domingue, et donna ainsi aux populations de cette Ile la chance de poursuivre leur éducation sociale sous une administration plus éclairée que la leur.

M. Dubost ne veut point du gouvernement direct par le peuple; et il a parfaitement raison. Outre

la difficulté matérielle d'un pareil gouvernement dans un grand pays, l'incapacité ne s'y oppose pas moins. Les foules ne sont pas aptes à prendre des décisions pour les cas difficiles et compliqués de la politique ou de l'administration. Ce qui est leur office propre, c'est de faire prévaloir leurs tendances, leurs besoins, leurs désirs, en un mot ce que l'on comprend sous le terme général d'opinion publique. Il n'est point d'autre programme impératif que celui-là; tout le reste est d'autant plus faux et illusoire qu'on descend davantage dans le détail.

M. Dubost ne veut pas non plus d'appel au peuple ni de plébiscite ; et il a encore pleinement raison. Dans un pays profondément divisé par les partis comme est le nôtre, la prudence commande qu'on remette la décision de la forme du gouvernement et du choix du premier magistrat aux élus du suffrage universel. C'est un vote au deuxième degré, le seul qui permette la réflexion, la considération des nécessités actuelles, les transactions obli-

gées, et qui oppose un obstacle salutaire aux entraînements irréflechis et dangereux des foules. Le triste résultat de rélection directe au mois de décembre 1848 est une suffisante leçon. Qu'a-t-il choisi, le peuple, à ce moment? Un nom au lieu d'un homme. Qu'a-t-il produit, ce voto en faveur d'un nom? L'indigne crime de décembre, la sottise infatigable de 1870.

Et le pouvoir spirituel, quelle place lui chercher dans le milieu français que M. Dubost considère particulièrement? On nomme, en sociologie, pouvoir spirituel celui qui tient la direction intellectuelle et morale, préside à l'éducation et enseigne la règle de ce qui doit être cru et de ce qui doit être fait. Ce pouvoir appartient longtemps au catholicisme

qui, qui n'a jamais le caractère intégral qu'il fut. M. Comte a prévu qu'il serait remplacé par une corporation hiérarchique unitaire au dogme catholique, mais irréprochable et mue par la doctrine positive. M. J. Stuart Mill a contesté cette prévision; à son avis, une corporation ne se fera pas, mais le pouvoir spirituel (car lui-même en admet un) sera entre les mains des savants, des philosophes, des penseurs, en un mot, de ceux qui procurent l'avancement du savoir et des idées. Je n'en tire point dans cette controverse, et je me borne à constater avec M. Dubost que, pour le moment, nul pouvoir spirituel ne peut être institué ni éliminé, ni même aucun des autres pouvoirs européens. Le pouvoir spirituel est, en effet, le nœud essentiel du débat qui se poursuit au sein des sociétés modernes. La tradition les a pourvus d'un ancien pouvoir spirituel qui, naguère, est devenu insupportable, et qui, incontesté autrefois, est maintenant contesté par beaucoup. Aux yeux de la sociologie, l'issue n'est pas douteuse, les mêmes causes qui ont produit l'ébranlement du catholicisme

continuant à agir, et AVAc une intensité croissante. Mais elle l'est tout à fait aux yeux du pouvoir traditionnel, qui, non seulement cherche à se maintenir, mais encore voudrait reprendre les positions perdues. Elle l'est aussi (et cela est la grande cause de la présente hésitation) aux yeux d'une masse considérable d'esprits plus ou moins attachés au dogme antique, plus ou moins indifférents, plus ou moins émancipés, qui reflètent en eux des tendances diverses.

Tant que la masse des demi-croyants, soit à la théologie, soit à la science positive, n'aura pas pris sa place, la place ne sera pas faite pour un pouvoir

380 DES CONDITIONS DE COUVEUSEMENT spirituel. « La mission du gouvernement, dit M. Dubost, est de faciliter le grand débat entre le passé qui relie et l'avenir qui transforme (p. 111). Ils le faciliteront d'autant mieux qu'ils s'en désintéresseront davantage. C'est, au reste, s'en désintéresser convenablement que de laisser pleine liberté à la discussion religieuse et philosophique. Cela est un maintien vigilant de l'ordre social, outre la politique » et l'administration, à la tête des gouvernements dans l'heure présente. Ils s'égarent quand ils se font militants pour ou contre une religion ou une doctrine. Il faut, à leur usage, doubler la formule des économistes : en politique, ils ne doivent pas toujours laisser faire; en doctrine, ils doivent toujours laisser passer.

Le caractère temporel de la situation offre surtout à considérer le socialisme, ou, sous un autre terme, la condition et la réclamation des classes laborieuses. Ces classes, si prépondérantes par le nombre, seraient maîtresses à peu près sans partage, surtout dans les pays à suffrage universel, si elles ne se divisaient pas en

deux grandes fractions : les ouvriers de l'industrie et les cultivateurs des champs. Ces deux portions, chez nous, ont des habitudes mentales bien distinctes et des intérêts différents.

Je me rappelle avoir lu, pendant l'insurrection de Paris en 1871, une proclamation adressée par les chefs de la Commune aux paysans. Il importait, en effet, beaucoup de les attirer à la cause du soulèvement parisien. Elle commençait par ces mots: « Frère paysan... t J'étais sûr à l'avance que frère paysan ne prêterait pas l'oreille aux invasions qu'on lui adressait. Les paysans possèdent une partie considérable du sol de la France, ont pour

EiN FRANCE. 381

passion de devenir propriétaires quand ils ne le sont pas, de s'arrondir quand ils le sont; et, à ce titre, ils appartiennent en majorité au parti Je ne dirai pas réactionnaire, mais conservateur.

Au contraire, qu'on les inquiète de ce côté-là par quelque souvenir éveillé de l'ancien régime ; et alors les passions qui les sinistrent en 9:2, renaissent. En plein second empire, la nouvelle fort extraordinaire arriva que, dans la Charente, quelques villages, s'ameutant, se portaient sur les presbytères et menaçaient les curés. Cela était vrai, bien qu'étrange. La gendarmerie eut bientôt rétabli l'ordre ; mais un bruit venu on ne sait d'où avait parlé de dime; et cela avait suffi pour ressusciter les vieilles passions qui rattachent si fortement les classes rurales à la révolution et à ses résultats.

C'est la république, et la république seule, qui peut offrir un terrain commun aux classes rurales et aux classes ouvrières. Dans une de nos trois monarchies, les classes rurales continue-

ront à être conservatrices, et les classes ouvrières à être révolutionnaires; mais, dans la république, elles transigeront au profil d'un ordre social développable, qui n'offense les sentiments ni des uns ni des autres. La nouvelle constitution républicaine, par une heureuse coïncidence, se trouve éminemment favorable à une transaction de ce genre, en donnant aux campagnes une influence prépondérante dans la nomination du sénat, qui, de la sorte, sera assez conservateur pour préserver la république de toute tendance perturbatrice ou anarchique.

Je l'ai écrit bien des fois, mais je ne me lasse pas de le répéter à cause de l'importance du fait, que les partis sont trop disposés à mettre de côté. Il fut

WÈ DES CONDITIONS DE GOI VËFIXEMËNT

un temps où la France pouvait changer ses gouvernements, soit par des coups d'État venus d'en haut, soit par des révolutions venues d'en bas, sans courir un grand danger de la part de l'extérieur. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : le péril extérieur nous enveloppe et nous menace ; il s'accroît immédiatement par la moindre commotion intérieure, en quelque sens qu'elle s'opère. Cela posé, toutes les conséquences de cette situation en fait de politique extérieure.

à Ce n'est pas moi, dit M. Dubost, qui par une fausse philanthropie, proposerai jamais à mon pays l'abstention en matière militaire, tant que l'état de l'Europe et du monde rendra les armées nécessaires. Je ne protesterai pas contre l'idée de défense nationale, tant qu'il y aura des peuples prêts à nous attaquer. Je pense qu'un peuple qui reculerait devant l'étranger serait inca-

pable de former un ÉXat et deviendrait bientôt la proie des autres nations (p. 510). N

Tn des plus funestes résultats de la guerre de 1870 méditée par TAIIemagne, sottement déclarée par Napoléon 111, est que les armées européennes ont pris une extension prodigieuse. Ces vastes arme* raents ne présagent rien de bon ponr la paix. Gomment rentreront-ils dans des proportions pacifiques? Nul ne peut le dire. Mais^ avec de dangereuses éventualités en perspective^ la France doit porter aussi promptement que possible son état mi* Ktaire au plus haut point en fait de nomlire et de préparatifs. Kn même temps, notre politîqae doit être \igiUmmment {critique : ne rien provoquer, et, dans la mesure laissée à des vaincus, aider pourtant à la paix. Ost en cette atlitode qu'll nons importe

EN FHANCE. 383

d*aUendre les événeienls, soit de paix, soit de guerre.

Notre politique extérieure et noire politique intérieure sont étroitement liées. La république étant légalement fondée, toute illégalité contre elle» dangereuse au dedans, le serait aussi au dehors. Par là, comme je Tai dit un peu plus haut, les républicains, défendant la république contre les monarchies, sont dans une situation analogue à celle où étaient les constitutionnels défendant la charte contre les arrière-pensées de la restauration. La restauration serait encore debout, si elle avait écouté les conseils des constitutionnels. La France, plus sage, écoutera les tonseils des républicains.

Ce pays est très habile en industrie, en commerce, en lettres, en beaux-arts, en science ; il faut qu'il le devienne en politique.

Pour cela, qu'il refonde ses classes dirigeantes. Cette refonte, déjà commencée parla république, ne peut être achevée que par elle ; car elle implique que la nouvelle classe dirigeante provienne non seulement de celle qui est à la tête des classes supérieures, mais encore de celle qui est à la tête des classes ouvrières. Une pareille fusion, nécessaire aux uns et aux autres, et exclusive chez nous de toute monarchie, sera l'œuvre progressive de la république.

38 i ÉDL'CATION POLITIQUE.

[Je ne me lasse pas d'appeler l'attention sur le besoin que nous avons de faire notre éducation politique, et de la faire surtout par la judicieuse appréciation des traverses que nous avons subies.]

Le parti républicain s'est laissé enseigner par l'expérience, par l'examen des situations et par certaines notions positives qui commencent à se faire jour. C'est un événement considérable.

Ce parti, à travers les révolutions de 1830 et de 1848, provient de la grande commotion qui éclata à la fin du dix-huitième siècle. Alors ce qui prévalait surtout, c'étaient des idées métaphysiques sur l'état social, c'étaient des inspirations anarchiques de J. J. Rousseau et des souvenirs gréco-romains. Il s'en forma un enseignement fort hétérogène, discordant en lui-même et incapable de donner des bases solides au nouvel édifice, qui dura peu. La république, instable comme l'avait été, pour des raisons d'ordre théologique, mais analogues, son aînée, la république d'Angleterre, pouvait avoir la chance d'être supplantée par un Cromwell, grand politique et promoteur de la grandeur de son pays ; elle eut le malheur de l'être par un Bonaparte, qui l'impliqua en des

guerres sans fin, perdit la France et fut la plus mauvaise des solutions.

Les révolutions de 1830 et de 1848 remettent la république en mesure de disputer le terrain aux monarchies. Mais des révolutions ne sont pas une bonne école; celles-là développèrent les impulsions

(1) Revue de la Philosophie positive y numéro de novembre-décembre 1876.

mal informées, donnèrent issue aux conceptions subjectives, et ne tinrent compte ni de l'histoire ni de l'expérience. La république disparut sous la main d'un autre Bonaparte, qui, lui, acheva l'œuvre pernicieuse du premier et précipita la France dans un abîme pire que celui de 1814 et de 1815.

Pour la troisième fois, la république a reparu, mais en des conditions qui ont fait réfléchir : un désastre qui a failli entraîner l'anéantissement de la France, à réparer ; des charges budgétaires énormes qui ont obligé à considérer de près la fortune publique ; un peuple meurtri qui avait besoin de repos et de recueillement ; trois monarchies, qui, s'alliant pour nuire et ne pouvant s'entendre pour servir, encombraient le terrain ; enfin un parti clérical qui, bruyamment, menaçait l'Italie comme si nous n'avions pas assez de dangers extérieurs, et qui, non moins bruyamment, attaquait la société moderne et ses plus chères institutions.

Dans une pareille situation, sous peine de périr de nouveau, il importait, de chercher un compromis qui fût républicain, et auquel on n'avait aucunement songé en 1703 et en 1848, époques où Ton se crut maître des choses politiques et sociales au point

de remanier la société. La France est un vieux pays monarchique secoué pendant quatre-vingts ans par la révolution, éprouvé par les revers les plus rudes, régi par le suffrage universel, attaché au drapeau tricolore comme symbole, catholique en majorité, mais d'un catholicisme anti-clérical, sans compter la tiédeur théologique et la libre pensée qui se sont emparées de très nombreuses intelligences et de masses populaires.

Voilà le terrain sur lequel il a fallu fonder la répu-

blique. Si, au milieu d'éléments si disparates et si prêts à se dissocier, le parti républicain avait recouru aux violences de 1793, aux turbulences de 1830, aux motions socialistes de 1848 (c'était là sa tradition), il eût suscité de périlleuses inquiétudes parmi ceux (et c'est la masse) qui ne veulent pas être entraînés brusquement vers l'avenir. La monarchie aurait bénéficié de la faute commise. Laquelle des trois monarchies, et comment? Je ne sais ; et cette incertitude même fait toucher du doigt à quels périls une fausse manœuvre du parti républicain eût laissé la France exposée.

Sans se perdre dans le chaos des vues, des conceptions, des aspirations disparates que suscite la renaissance politique en temps de mutations, le parti républicain d'aujourd'hui accepta la république que d'autres que des républicains lui offrirent de continuer. Continuer, notez bien cette circonstance: c'est capitale, car par là il coupait court aux tentatives monarchiques, qui, elles, n'acceptant point ce qui est, songent non à le continuer, mais à le bouleverser.

Ce qui est, c'est la forme républicaine, le ferme maintien de l'ordre, la stabilité du gouvernement, les avantages qui en pro-

viennent, et une grande liberté, gage du mouvement progressif, sans lequel Tordre lui-même deviendrait un danger.

Ce stalu quOy car c'en est un, est satisfaisant. Le parti républicain n'est point homogène ; s'il avait demandé plus, il se serait divisé sur ce plus, envisagé diversement selon les esprits. Le parti républicain nVst pas toule la nation ; et avec ce plus il aurait risqué de se séparer de cette masse énorme quinVsl attachée à aucune monarchie, qui veut la stabilité

et une certaine somme de liberté, et qui vient à lui atec une confiance croissante. Dans un pays de suffrage universel, cela est de bien grande importance.

8*il avait été assez infatué de ses traditions, de ses {NUsions, de ses propres conceptions, pour rejeter loin de lui Toccasion qui se présenta et les offres qu on lui fit, il aurait exposé la France à la chance la plus dangereuse. Trois hypothèses, trois possibilités étaient en présence : la restauration do M. le comte de Ghambord, celle des Bonaparte», le triomphé du cléricalisme, égal allié, suivant son intérêt, de la légitimité et du césarismc. Dans chacune de ces hypothèses, que de menaces de conflits Intérieurs et extérieurs ! Le gros du pays est content d*y avoir échappé, et sait gré au parti républicain de sa Sagesse et de sa décision.

Ba cette occurrence, le parti républicain a été comparable à un homme d'État qui juge une sitttatloUy agit au moment décisif et détermine la marche des choses vers un but voulu. G*est une transaction; qui le nie? Mais, s'il est vrai que, dans la vie privée, une transaction médiocre vaut mieux qtie le meilleur procès, à combien plus forte raison doii-on le dire d*une transaction politique qui met Un au fatigant procès des compétitions monarchiq-

nea entre elles et contre la république, et qui, cela n'eut pas médiocre, assure le présent !

Les royalistes ont eu l'aperception d'une conduite analogue, quand, en 1873, ils firent la fusion. La Monarchie ne manquait ni d'habileté, ni de diables. On offrait à la France un gouvernement AMn, son antique royauté qui renouait l'histoire, «le drapeau tricolore symbole des choses nouvelles.

388 ÉDUCATION POLITIQUE,

J'ignore ce qui serait advenu si cet établissement monarchique avait pu être mis à exécution comme l'a été un peu plus tard l'établissement républicain. Toujours est-il qu'il a été empêché de se produire, justement parce que le parti légitimiste, dans la personne de M. le comte de Chambord, s'est montré intraitable, et n'a pas voulu accepter la transaction offerte. Les républicains n'auraient pas mieux réussi s'ils avaient aussi peu transigé.

La philosophie positive, je le pense du moins, n'a pas été sans influence sur ce mode de solution. Elle a recommandé instamment depuis plusieurs années de prendre en considération l'histoire d'un peuple et de ses antécédents, la lenteur des modifications de l'esprit public, le danger des conceptions métaphysiques et absolues dans les questions sociales, la nature relative de ces questions toujours subordonnées aux temps et aux lieux, la nécessité de s'attacher à ce qui comporte une solution prochaine, en un mot un ensemble de doctrines qui montrent qu'il est plus sûr et plus habile de se fier au mouvement spontané d'une société en le dirigeant, que de suivre des vues rationnelles, quelque plausibles qu'elles paraissent. Ces notions, qui émanent de la sociologie, ont peut-être fait impression sur quelques es-

prits et les ont aidés à se soumettre aux circonstances, pour tirer des circonstances un résultat qui satisfait à la situation.

Et l'avenir? L'avenir n'est à personne. Alors que la France était intacte et puissante, les craintes provenaient du dedans et de la révolution. Aujourd'hui que la France est faible et mutilée, ce dire se retourne avec non moins de vérité : le dedans est peu à craindre, le dehors l'est beaucoup. Je ne me lasse

pu de nfpeiet ttUt sîtail»ii. parr* q«« le« partis soBt <Gsyoscs à rocbfifr- An rr«te. b prvoccapatiOB filâricTt n'c^t p^s puticienlière à li VnatKz efle est rrss««tî« dans tovl le rontiBeot. L'AUnm^Be «m^ à Uni de Germinç qnVUe n'^ pa encore nuembler en «on çiron. I« Rii«>ie anx Sbres dissêwBés dan< rOrieol de fljin^. MULie à des Italiens qn apporrienneat à l'Aotnetie et à bFnnce, et poar lesquels, disent les jonnias antrirhiens, Bannîses lances, elle fait U roar à l'AUemagne et à la Rnssie. Pour nous, c'est en faincDs que non* songeons an dehors el à ses eomplikations. Aossi l'aiènemeal de la république, qui •mil élë nn pave éréDeineDl ^i la France avait prdé son înlé^lê el son preslife. a pas^ comme ■M MDIntíOD iadiSérente au milieu des nouveaux iilérêts et des noorelles ambilton^. Tant mieux poor Bc«s, el proólons-en.

Je ne me hasarderai pas à rien exprimer sur la criw orientale qni inquiète si vîTemeot l'Europe |l). Li paix nous éUnI partienlitremenl salutaire, nous Mahutoiu qae celle crise se termine paciRquemenI •t Dooi y contribuerons autant qu'il est en nnus, jÊt la plos coni|riel et le plus désintéressé bon voukk; Bais Oftos ne devons y risquer ni un sou ni un llMVM. Suis doote, si l'orale devait éclater, on ne mnit db* jnsqu'ouû il porterait ses ravafies. En al-

f tendant il C'^t loin de nous : d'autres que nous sont impliq-
Dès dans les compétitions qui s'élèveraient. « l'on ouvrait de vive
force et avant décès constaté la tiwce«tion de l'empire turc : et
nous devons tou- * nous souvenir qu'avoir perdu deu\ provinces

"II) U i'spt dr* tinii r i de U (uerre qui m Unb pas i oclalrr

et cinq milliards est beaucoup trop, et que recommencer serait
une ruine définitive et, conome celle de la Pologne, sans espoir.

Du dehors périlleux et incertain je reviens au dedans plus ras-
surant et dont la bonne tenue est capable de conjurer bien des
périls extérieurs, je reviens à notre avenir. La première condition
pour avoir un bon avenir est d'avoir un bon présent; et cette
condition, la république la remplit sufisamment au gré du pays,
qui en témoigne par les élec* tions, par la sécurité de son travail,
par le taux élevé de la fortune publique et par la puissance 4e son
épargne.

La préparation de cet avenir comporte un tmvail négatif et un
travail positif.

J^appelle travail négatif celui qui a pour but de s'opposer aux
monarchies et au parti clérical. C'est une besogne, improductive
sans doute, mais fort nécessaire pourtant.

Dans notre défense contre les monarchies, nous sommes se-
condés par une circonstance fortuite mais éminemment favo-
rable : elles sont trois, ne s'accordant que pour attaquer la répu-
blique, du reste se jalousant et se combattant avec acharnement ;
car lo triomphe de 1 une serait le désespoir des autres. En cet
état, il faudrait que la république commit de bien grosses fautes
pour donner ouverture au succès do Tune des trois compétitions,

succès qui serait une révolution ou légitimiste ou césarienne. Que dites-vous, gens qui travaillez, que dites-vous de la perspective d'une révolution en notre situation?

La lutte avec le parti clérical est sérieuse, non seulement parce qu'il a pour lui le clergé, l'au-

ement catholique.

La situation pontificale et, grâce à une hiérarchie disciplinée, beaucoup d'argent qu'il obtient de ses fidèles, mais aussi parce qu'il est l'allié de tous les partis politiques qui cherchent à renverser la république, leur en fournissant leur donnant des forces. Je lui ai dit et je le répète, il faut bien distinguer entre les catholiques et les cléricaux. Tu y a-t-il rien d'établi mieux cette distinction que le suffrage universel, qui, composé en majorité de catholiques, n'accorde qu'une intime minorité à ce parti si bruyant? Le suffrage universel est notre grand défenseur contre le parti clérical.

Aux catholiques comme aux autres citoyens, au grand nombre comme au petit nombre, le gouvernement doit la sécurité et la liberté de leurs croyances religieuses et de leurs opinions philosophiques. Cela va sans dire ; mais sur un corps uni, salarié par l'État et animé de la plus violente hostilité contre l'esprit moderne et l'essence de nos institutions, il est besoin d'exercer une surveillance vigilante. La vigilance suffira ; car le cléricalisme, qui, dans ses entreprises contre la société moderne, a plusieurs côtés faibles, en a un qui l'est particulièrement : il fait des miracles. Le miracle est le signe manifeste de l'infériorité présente et future. Voyez plutôt. Pendant qu'à Lourdes et ailleurs pullulent les visions et les miraculés, à l'autre bout du monde, à

Médine, le fondateur de l'islamisme, Mahomet, est apparu en plein jour devant les yeux du gardien de son tombeau. Pour les cléricaux, le miracle de Médine ne vaut rien; pour les musulmans, celui de Lourdes ne vaut pas mieux; et, pour la raison moderne, les miracles des uns valent les miracles des autres.

392 ÉDUCATION POLITIQUE.

Le travail positif, plus important et plus utile, est tracé pour longtemps.

Réorganiser les finances, l'armée et l'éducation, voilà la tâche du gouvernement et des chambres. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour.

Les politiques, les publicistes, la presse ont à travailler sans limite, pour améliorer graduellement notre régime issu de tant de régimes différents ou contradictoires.

Quanta nous, disciples de la philosophie positive, notre rôle est tracé : insister sans relâche sur l'influence sociale de la science généralisée. C'est par elle qu'on peut le plus efficacement augmenter la puissance et les convictions de cet esprit moderne qui, aimant la tolérance, la justice et la liberté, se persuade de plus en plus qu'il faut demander à de tout autres sources que la théologie et la métaphysique, les forces qui secondent les sociétés dans leur évolution.

Voilà de la grande et utile besogne pour l'avenir immédiat de la république. La guerre seule empêcherait qu'on ne s'y consacrait et qu'on ne la menât à bien. Aussi la paix est à la fois le premier de nos biens et le premier de nos désirs.

DU PRINCIPE DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

[La séparation de l'Église et de l'État n'est point un principe ; c'est un fait d'opportunité selon les lieux et les temps.]

Le mot de principe a, par soi-même, une vertu, et il est bon de s'appuyer sur des principes ; mais il ne faut pas les prendre de confiance, surtout quand il s'agit de la sociologie et de la politique ; car c'est là, vu la complexité des phénomènes, qu'il est le plus facile d'admettre comme principes toute sorte de propositions qui n'ont qu'une valeur transitoire et relative.

Examinez le principe de la séparation de l'Église et de l'État, et vous verrez que ce n'en est pas un, au sens scientifique du mot.

Il suffit pour cela de rappeler l'histoire. Au moyen âge, la séparation de l'Église et de l'État n'existait point; et c'était le principe contraire, si principe y a, qui prévalait. Par la foi, toutes les intelligences se soumettaient sans murmures à l'autorité spirituelle ; et la laïcité, pour me servir, par anticipation, de ce mot si moderne, subordonnait tous ses arrangements à la direction supérieure qui était donnée par la théologie.

Aux temps plus anciens, la confusion était encore plus complète; et, dans les cités de Rome et de la Grèce, on ne distinguait pas le pouvoir spirituel du

(1) Revue de la Philosophie positive , numéro de janvier février

pouvoir temporel. On doit au christianisme d'avoir doté le moyen âge et l'Occident de cette distinction capitale en sociologie. Peu de services dans révolution de la civilisation commune égalent celui-là ; et c'est cette distinction qui permet aujourd'hui d'agiter la question de la séparation de l'Église et de l'État.

En effet le principe de la non-séparation, vrai un moment, s'est montré faux dans les moments suivants, on mesure que la théologie a subi plus de pertes sur le terrain scientifique.

La séparation de l'Église et de l'État, n'étant point un principe, demeure une mesure politique, toujours subordonnée aux circonstances de temps et de lieu. Plus avancée ici, elle l'est beaucoup moins ailleurs ; et chaque cas, c'est-à-dire chaque pays, comporte une solution différente. Les nécessités historiques et sociales ont forcé les hommes d'État et les assemblées législatives à s'accommoder de transactions ; et, dans ce domaine, le plus et le moins est largement pratiqué en Europe.

Ce que l'on entend le plus ordinairement par séparation de l'Église et de l'État, est une situation où aucun prêtre, de quelque culte qu'il soit, n'est payé par l'État, et où les intérêts de chaque Église ne sont affaire que des fidèles. De cette manière d'être religieuse on a un type complet aux États-Unis. Un pareil type n'est pas transportable en France ; les traditions et les habitudes s'y opposent ; et certainement aucune assemblée n'assumera la responsabilité d'une innovation très difficile au milieu de tant d'autres difficultés internes et externes qui nous environnent. Je n'ai pas besoin d'insister là-dessus.

Allons au fond des choses. Je laisse de côté cer-

DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT. TOS

Il y a des protestants qui réclament la séparation et la liberté dans un intérêt religieux: mais ceux (lui, Adversaires des idées théologiques, la demandent aussi, espèrent que la théologie en éprouvera une (l'innulien- Eli bi«ii, tiestlii une illusion. Les b^lals- Unis, que je viens de citer, en sont la meilleure preuve: l'Église et l'État y sont séparés, et pourtant l'Esprit théologique y est plus puissant et plus dominant qu'en France ; et, si tout prendre, je préfère, à cet égard, notre état social au leur.

C'est au progrès de la science fit il l'agrandissement de l'esprit positif qu'il faut demander le changement intellectuel et moral que l'on poursuit. A mesure qu'il fera des modifications en ce sens-là, il s'en fera aussi dans le sens de la séparation.

Il y a ici me semble directement la crise ministérielle et au ministère de droite qui viennent de passer sur nous; car, sous des tonnes politiques, la théologie y a joué un rôle,

Cela été une faute de n'avoir pas procuré au premier ministère républicain la plus longue durée possible (1); il importe d'accoutumer la France à la stabilité républicaine,

Il a été une faute de n'avoir pas supporté ce qui était supportable, et, par impatience de torts auxquels le temps remédiait, de s'être donné le tort d'inquiéter la situation par une crise.

Cela été une faute d'avoir risqué d'amener un ministère de droite; avènement dont il ne pouvait sortir que des coïdils pleins de dangers.

Cela été enfin une faute d'avoir ouvert la porte aux

(O II ■ ' ■ sit du minlalirfi Durnure produit p.ir Us Aleclioi blieainu pour h flmmtire ilr« ilr>pul<'!>.

S96 DU PRINCIPE DE LA SÉPARATION

éventualités périlleuses en un moment où il faut tant nous garder que les flammèches de l'incendie oriental, s'il s'allume, ne soient poussées jusque chez nous.

J'en étais là et j'écrivais ces lignes, quand le bruit se répandit qu'un ministère de droite se préparait, avec une forte mixture bonapartiste. Rien n'était plus menaçant; toutes les possibilités mauvaises se dressaient à la fois: le conflit, la dissolution, une chambre ou irritée ou subjuguée, des troubles, des coups de violence, et finalement les Allemands venant mettre l'ordre chez des gens qui ne savent pas le garder.

Heureusement, le lendemain, les bonnes résolutions avaient prévalu, un ministère républicain arrivait au pouvoir, et un grand apaisement s'opérait. Ce ministère est une transaction qui, comme la plupart des transactions, est suffisante et qui conserve l'essentiel.

Le péril couru doit rendre prudent à l'égard du péril à venir. Le nouveau ministère, qu'il a été difficile de former, mérite que le parti républicain ait pour lui les plus grands ménagements. Sa position est difficile devant le Sénat souvent hostile; il ne satisfera pas tout le monde; il commettra des fautes; qui n'en commet? Mais qu'aucune diminution de sa solidité ne vienne de la majorité républicaine. Qu'en particulier on l'avertisse, on le conseille, on le gourmande, et qu'en public on le soutienne. C'est la loi de la situation.

Ce qui rend la prudence en nos circonstances une vertu de première nécessité, c'est que passer d'un ministère de gauche à

un ministère de droite n'est pas du tout aller de whigs à torys; c'est passer à

T)E L'ÉGLISE ET l'ÉTAT. 307

une entreprise conlrp l'eKisItiice mcnic de la r^puttlque. Soyons assurés que, dnns la lulle lon)(ue et iicharnée qui nou» atlend, nos adversaires, qui dorénavant peuvent peu par eux-mêmes, pourraient be4iucou{> par nos fautes.

Il nous vient, de l'autre cdté du niîn, certains averlissemens qui ne manquent pus de gravié. Les Allemands se disent inquiets de la prépondérance qu'ils uttribuent cheï nous au parti clérical, tout disposé, selon eux, k s'engager plus ou moins làl dans une campagne coilire l'Allemagne. Comme ils ont entamé ce qu'ils nomment triomphalement le Kuilurkampf{i), c'esl-à-dire le combat contre le catliolicismc, ils craignent que le catholicisme, maître de la France, ne s'arme contre le KuUitrkamfif. Mais lout ceci, réel ou affcuté, repose sur une fausse appréciation de notre état lliéologique. Quoi qu'ils Mtuliennent, la théologie a moins d'empire chez nous que chez eux. Ils n'ont point fait la révolution lie 1780; et cette révolution nous a donné, à cet égard, Tavance sur les pays protestans.

Ce qui est vrai dans le cléricalisme qu'on nous impute, c'est (jue, depuis un certain intervalle de temps, la noblesse légitimiste et ta haute bourgeoisie se sont Jetées avec éclat dans le parti cléricoL En revanche, les répugnances pour le cléricalisme ont crû considérablement parmi les classes populaires. Beaucoup de signes s'en font voir : je cite volontiers comme très frappant le refus que fait le suffrage universel de nommer des députés cléri-

caux. La compensation est donc sulfisante et au delà. D'autant plus que cette dissidence théologique

398 D(î PRINCIPE DE LA SÉPARATION

cnlrc le petit nombre et le grand nombre est la cause pour laquelle les classes hautes, malgré la position et la richessie, ont perdu leur influence sur les classes populaires.

Pendant qu'on nous soupçonne véhémentement parmi le public allemand d'être capables, entre autres folies, d'une croisade en faveur du Sytlabus, M. de Bismarck (et sa parole est, sans conteste, la parole de FAllemagne) a dit : » Nous n^avons en Europe qu'un ennemi. » Si un commentaire était nécessaire, tous les journaux l'ont donné, et cet ennemi c'est la France. Une telle parole nous oblige à travailler sans Relâche à la réorganisation de notre état militaire ; et, à ce point de vue, changeons le moins qu'il est possible nos ministres de la guerre ; car tout changement de ministre est un retard, et tout retard nous est dommageable.

Ce n'est pas seulement au point de vue de notre réorganisation militaire que le temps nous est nécessaire. 11 nous l'est aussi pour laisser sortir des veines du corps social cette lie impériale qu'un régime démoralisateur y accumulait incessamment. Je disais, en 1870, avant les événements et en examinant à un point de vue autre que la politique le coup d'État de 1851 : « Les événements moraux ne laissent pas apercevoir tout de suite leurs conséquences, et il faut du temps et de Tespace pour les apprécier. Une violation de serment politique au plus haut degré de la hiérarchie est un événement moral; voye:«-le donc dans l'espace et dans le temps. » Vu dans l'espace et dans le temps, celut-lft a produit celte ruine morale d'un grand et puissant pays, ruine

dont la suprême expression a été, dans l'ordre militaire, Sedan et Metz. Par cet échantillon,

DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

jugez du reste. Présentement, chaque année emporte un flot de cette lie parla mort, par la vieillesse, par tout ce qui renouvelle sous de meilleures influences une nation. Usons soigneusement de ce bénéfice inappréciable du temps.

La France est un pays anciennement monarchique, nouvellement républicain. L*atavisme est une force avec laquelle il faut compter aussi bien chez les nations que chez les familles. Le moyen essentiel pour le parti républicain de ne point réveiller les tendances assoupies et les antiques habitudes, c'est d*entretenir vigilement Tesprit de stabilité, en se subordonnant patiemment aux circonstances. Avec cette considération et cette prudence, le reste lui sera donné par surrogation.

La France est un pays anciennement catholique, mais dans lequel la libre pensée a, de toutes parts, poussé d*innombrables racines. Toutefois la libre pensée, puissant agent négatif, ne suffit pas ; il y faut ajouter Tesprit positif. Celui-là ne peut s'affirmer que par une éducation mise en conformité avec le monde tel que les hommes modernes le conçoivent. Dans cette œuvre, qui est ouverte à tous, la philosophie positive réclame une part considérable.

CHAPITRE VI

TENTATIVE DU 16 MAI 1877, OU LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON S'EFFORCÈ DE RENDRE LE POUVOIR A LA COALITION MONARCHIQUE ET CLÉRICALE

[En 1829, le roi Charles 1, par un coup d'autorité royale, renvoya le ministère Martignac, qui avait la confiance de la chambre des députés, et appela le ministère Polignac, qui ne l'avait pas. De même, le maréchal de Mac-Mahon, par un coup d'autorité présidentielle, congédia le ministère Jules Simon, le remplaça par un ministère de Broglie, et bouleversa la politique. La suite des événements remit alors de circonstance la douloureuse exclamation du Journal des Débats.]

MALHEUREUX ROI, MALHEUREUSE FRANCE

Il y a quarante-neuf ans que ce cri fut poussé par le Journal des Débats à propos d'un coup d'autorité semblable à notre 16 mai. Jamais cri ne fut plus prophétique. Malheureux roi: le roi perdit sa couronne, partit en exil, et son petit-fils vint en pays étranger. Malheureuse France : sans parler des pertes multiples qu'entraîna la révolution de Juillet comme font les événements de ce genre, on s'achemina vers la commotion de 1818, si désastreuse et si mal préparée qu'elle eut l'empire pour successeur: et l'empire amena le démembrement de la patrie.

(1) Revue de In Philosophie positive^ numéro de septembreoctobre 1877.

MALHEUREUX ILOI. MAULEUfELSE fUSCÉL iOI Disons donc historiquement avec li^s Débats de ce (pmps: malheureux roi, malheureuse France! Nous savons comment- s'est terminé l'ancien coup d'autorité. L'histoire du second n'est pas encore compl'te; ii a, comme l'autre, dissous la chambre des députés, et, comme l'autre, il aura le retour des m (1). Là je m'arrâte; pour le moment tout est concentré dans le combat élecloral qui s'appi"te.

Ne nous laissons pas tenter k pousser la resscm- Itluncp trop loin. Sans parler de la différence des temps, des antécédents, de la situation tant intérieure qu'eitêneure, une première dissemblance frappe le regard, c'est eelle que présentent les deux grands personnages qui prirent sur eux d'intervenir dans le jeu jusque-là régulier de la politique. Le premier était un roi appartenant ii la plus ancienne Tamille royale de l'Europe et dont les aïeux ont gouverné la France pendant près de mille ans. Il jetait le poids de son nom dans une entreprise douteuse (l'événement l'a bien prouvé] el politiquement détestable (car alors comme aujourd'hui il imporLiit d'habilucr l.i France » suivre sans coups violents son développement); mais enlin ce nom était celui de Bourbon, dont la majesté ne pouvait alors ^tre couteslée par personne. C'était un prestige.

Un pareil prestige manque à M. le maiéchal de Hac-Mahoi. Mais, à défaut. les grands services créent un prestige qui a aussi sa valeur et qui est capable de dominer les foules et de leur faire suivro en aveugles une direction donnée. Voyons donc si celui-là uppartieil it M. le maréchal de Mac-Mahon.

(I) D«nx cpnt vingl et un dépotés, qui rnrn.iknl U uii^otiii
daoi la rhimbre, votcrent dèr la préicntition ilc l'adreu et aviil
luaU diKOision Mnlre le tniniEltre Pulignac.

AOt MALHEUREUX ROI, MALH^UREUSB mANQKt

La suprême épreuve de toua les généraux de Tempire et en particulier de M. le maréchal de Mac* Mahon a été la campagne de 1870. Lài mis en face des généraux allemands, sur un étroit théfttre qui va seulement de la frontière à Sedan et h Metz, dans un espace de temps plus étroit encore puisqu'il comporte à peine un pfiois, qu*ont-ila montré? hélas 1 la plus incroyable, la plus inattendue infériorité à regard de leurs adversaires.

Dernièrement il a été question des lauriers de lieichsoffen. Les lauriers de Reichsoffen 1 L'histoire raconte que M. le duc de Berry, petit-fils de Louis XIY et frère du duc de Bourgogne, ne pouvait pas prendre sur lui de porter la parole en publie ; chargé un jour de dire quelques mots, il ne s'en tira pas ; et, à son retour à Versailles, une dame qui Tattendait lui fit, malgré tous les signes, oompliment de son éloquence. On n*a guère été moins mal inspiré en parlant de lauriers à propos de Reieibsoffen. Non seulement M. le maréchal de Mac^Mahon a perdu cette bataille si importante, mais encore il ne put assurer à son armée une retraite. Ce fut uno dèban* dade, et ses braves, mais malheureuses troupes, ne commencèrent à se rallier qu'au delà des Vosges. C'est le pendant de l'histoire du général Benedeck à Sadowa : le général fut vaillant autant que possible ainsi que M. le maréchal de Mac-Mahon ; l'armée autrichienne se comporta admirablement ainsi que l'armée française, mais le chef ne fut pas capable de se mesurer avec ses adversaires. J'ignore comment M. le feld-maréchal Benedeck envisage les causes de sa défaite, et quelle part de respon-

sabilité il s'attribue dans le désastre ; mais personne n'a le mauvais goût de lui parler des lauriers de Sadowa.

HAU! EditeUX ILOI, MALIEUIEUSE FRANCE! 403 El Sedan ? je ne dirai rien des pi[^]ripélies de cetle déploral>lo jotirnéo où une bienheureuse tilessure urgna b M. le maréchal de Mac-Muhon lu poignanlo iauleur de présider nux derniers monienis de l'armée. Setilonienl, moi (jui, sans espoir d'être enkndu, disais au uinment de l'expédition que noire «nique armée devniL ôtre conservée comme In pruwllfl de l'œil, j'ai la volonlà de le redire Ici après IMvénement. Celui qui aurait résisté aux ordres kuentés den Tuileries et ramené ii Paris l'armée de QiAlons, comme le voulaient d'ailleurs l'empereur Il aoiï coniejl, comme te voulait M. Tlilerii dans le Min du comilé de défense, aurail rendu un suprême r«ieeb la France. Pour une pareille expédition, en présence d'un ennemi nombreux et habile. Il n'au- Mt hllu Hen de moins que la rapidité et la solidité !•« armée» d'AusIorliti; et d'Iéna. Et eneore! Avec rimioedc ChAluns, le succès était le linsard d'un qaine h la loterie ; on jouiï ce qulno contre le salut Âb la Pranca; le maréchal de Mar-Mahon obéit et «itvlt le chef de cette désablaurse expédition. Au Heu de cela, ramenex h Paris l'armée de Cli)\lons torle de cent mille hommes, et voyex quelle res- Hurce elle offrait, soit il la défense de Paris, soit à ffirganisatlon des armées de ta Loire. Le champ de bataille était tout autre; mais le qulne fut joué, perdu, et la France resta sans un soldat, sans un •fHcier, «ans une arme.

Voilà le côté militaire. Kt. la politique, qu'en tfrni-jeý Ineon-nue du public, qui, depuis 1873, tpoqU4< de l'élévalion de M. le maréchal de Mac- Uahon It la pn'uidenre dp la répiililiqur, a pu

s'y tromper plus d'une fois, elle est appa^rut* son^dain&- Bicnt dans t'n^cle du i« mai et la lettre k M, Jules

iOi MALHEUREUX ROI, MALHEUREUSE FRANCE!

Simon. Tous les suffrages lui ont été acquis aussitôt chez les bonapartistes, chez les légitimistes et chez les orléanistes. Mais une politique qui réunit indivis les suffrages de trois partis aussi discordants et tout prêts à entrer dans les plus violentes luttes quand il s'agira d*arriver à une solution, n*est vraiment pas une politique Tout le monde le sent, même ceux qui en profitent en ce moment pour s*assurer des positions au moment de l'échéance. Le suffrage universel n'est pas le dernier à s'en apercevoir.

Nul prestige ne s'attache donc à ce qui a été fait ou dit en 1870 et depuis ; et, s'il en reste» comme cela doit être, une certaine part appartenant aux hautes dignités, il n'est aucun paysan, ouvrier ou bourgeois qui, sans outrecuidance, ne la soupèse au poids de sa différence d'opinion avec M. le maréchal de Mac-Mahon, et n'y trouve une insuffisante compensation en si grave matière.

Les partis monarchiques, qui ont pris à leur compte l'exploitation du 16 mai, considérons-les l'un après l'autre par rapport à la crise actuelle.

A tout seigneur tout honneur. Le premier rang appartient incontestablement au parti bonapartiste. Les bonapartistes ont mis impérieusement la main sur le gouvernement. Us se sont adjudé la meiUeure part du ministère, la meilleure part des préfectures, la meilleure part des sous-préfectures, la meilleure part des candidatures officielles. N'ayant pas oublié un mot qui fut fort répandu lorsqu'il s'agit du rétablissement du drapeau blanc : que

les chassepots partiraient tout seuls, ils en usent avec audace contre les légitimistes. Du reste ils ne biaisent pas : obtenir une quatrième restauration de l'empire est

MAT.HEDREL'X ROI, MALHEUREUSE FRANCE! 105 leur objet ; ils comptent y parvenir en proposant au pnys, soit légalement par une chambrn où ils auraient la majorité, soit illégalement à l'uide d'un coup d'Etat, un plébiscite où il ne Tiguruit qu'un nom, cpIuî du prince impérial. Tout est précis chez eux, but et moyens.

Les légitimistes ont commencé par i^lre dupes de leur puissant allié, sans en convenir; aujourd'hui ils continuent à être dupes, mais ils en conviennent. Voilà la seule différence dans leur attitude. El, eu effet, quelle attitude prendraient-ils? J'ai beau le chercher, je ne puis le trouver. J'ai dit plus d'une fois et je le répète ici qu'entre lu légitimité et l'empire, je préfère la légitimité (1). Mais cette disposition ne m'ouvre pas les yeux sur leurs plans et sur leurs chances. Comineitt complent-ils remettre la France aux mains de M. le comte de Chambord? je ne le vois pas. Pur une chambre disposée il faire ce que la dernière assemblée nationale n'a pas fait? Nul ne peut nourrir un espoir aussi chimérique, et Il y aura tuujoui's assez de bonapartistes dans une chambre pour couper court aux desseins de ce genre. Par une résipiscence de la France, qui, lassée de ses agitations, chercherait le repos à l'ombre de lalégûmité? Les bonapartistes ne s'inquiètent pas de ces chimères, et ils savent fort bien que, si l'on retourne à la monarchie, ce sera à leur monarchie. Us sont en mesure d'exclure leurs deux autres compétiteurs. C'est ce dénue-ment en voies et moyens

(I) Tnul Técemin»iil, dans un srraQdïiMiDenl d« li Loire-Inlï-
rieure, lei rëpublkain* ont volA pour les lâgitimittei. afin d'ex-
cluM In bonapiirlidEt. Ils onl eu raicon. Lea lègilimiatc» prèrè-
reil l«i tunopartut» aui républicain! ; nous, noui prérérons Ic) lé-
giljmittei lux Ûlolibkt autcuri du démembrement de Is Pran».

MALHEUREUX ROI» MALHEUREUSE FRANGE

qui inflige aux légitimistes ce rôle de dUpes gémiS'» santés, cu-
rieux à considérer.

Les orléanistes, au IG mai, ont saisi affectueuse* ment la main
des bonapartistes. Le vieil homme (c'est de moi que je parle) ne
peut jamais se dé'* pouiller complètement. J'avais pris la plus
humble des parts à la révolution de i630; j^étais devenu, avec la
réflexion, reconnaissant à Louis-Philippe de sa fermeté à mainte-
nir la paix européennd» et J^avais retenu dans ma mémoire le
testament libéral dii prince, le duc d'Orléans, qu'un accident dé-
plorable enleva à ses destinées. J'avais donc de faciles aceoitl-^
tances avec le parti orléaniste ; mais, quand Je Tftl vu ne pas
craindre de s'allier avec les botiapististei, mes anciens senti-
ments n'ont pu résister à une pareille épreuve, à laquelle Tal-
liance faite sous les auspices du IG mai est venue mettre le
comble* Les orléanistes et les bonapartistes ensemble I Boit ; et^
sous cette impression, je me prends à dire d*eux (non des bona-
partistes) ce que Dante dit d'une certaine catégorie de gens qu'il
rencontre dans son voyage ; Non ragioniam di for, ma guarda e
poêw.

Les trois coalisés monarchiques ont déclaré k diverses reprises qu'ils n'étaient pour rien dans le IG mai, qu'ils ne l'avaient pas suggéré» qu'ils etl profitaient le plus qu'ils pouvaient, et qu'à cela se bornait leur participation. Je he fois aucuue difB** culte de le croire» Le coup part d'UUd itifluetloe beaucoup plus générale que n'est ou l'empire qu'on veut rétablir ou la légitimité qu'on veut restaurer. L'empire et la légitimité fie concernent cfUe la France ; le parti inspirateur vise TËUIrope tout entière et particulièrement l'Italie» à laquelle il prétend bien arracher Rome et Utie séditeuse Unité.

MALHEtmÉUX nOI. MAllEimErSfi rtlASCE! m Pour cela il Taul un poini d'appui. Lu catholique Espagne elte-ïïïdmo ne l'is-qiïeruïl ni iïn'anu, ni un Iinmme pour briser l'Ilnlie; l'Autriche pas (iavantug?. (Juant aUK puissances non catholiques, l'Alle-niagne, l'Angleterre, la Russie, elles ne ae croiseront certaineïïi-Rnt pas. Mais la France est vacante, du moins on le dit et on le croit; s'emparer d'elle en en chassanl les rt^puhlhcains sereil un cr>up do partie. El le coup de partie est lenlé. L'opinion ne s'y eal pas trompée, et ce qui se faisait a ôlé appelé populairement œuvre des curés. Je suis fort bien qu'ù Oourges, M. le maréchal de Mac-Mahan a repoussé loin Je lui loulo pensée de pression re-ligieuse ; et «a parole iloll ^Irc crUc. Je sais aussi qu'un des inlnlslPês actuels a bégayé 89 et ses conqu^les. Tout eela Psi vrai; mais il est vrai aussi que les partis monarchiques n'ont pas suggère le iti mai (ils le disent hailtemenl),el qu'il a été annoncé par le parti clérical au dehors et au dedans avant que l'on soup-çonnât seulement qu'un pareil péril menaçait la siluïilion. Il est Vrai encore que le radicalisme hoir, qui était si patent et si bruyanl peu auparavant, s'est tu h l'instant même et est devenu latent. Il prend palience; car il lui suffll d'avoir en perspective la

vacance provisoire de la France, pour espérer que le inomenl viendra oii il pourra traiter le 8y du ministre et ses conquêtes aussi radicalement qu'il l'annonce tous les jours.

J'ai dil maintes Tois en des occasions diverses que. depuis que la science positive a enlevé au surnaturel la direction de l'humanité, la morale laïque est supérieure à la morale cléricale el le devient chaque jour davantage. La crise actuelle oHre une de ces oecflslons. 11 n'est pus de violences que ne conseille

MALHEUREUX ROI, MALHEUREUSE FRANGE

le parti clérical ; il n'est pas d'insultes qu'il ne prodigue à ses adversaires. Il provoque les coups de force ; il appelle la violation des lois ; il frémit d'impatience devant les scrupules ; il s'indigne que la France ne soit pas déjà livrée aux tentatives périlleuses ; il pousse, il presse, il excite, et ce n'est pas sa faute si la tragédie n'a pas encore commencé. Voilà le spectacle de morale, de douceur, de patience, de charité que des prêtres donnent aux laïques ! Maintenant, prenons un groupe de laïques occupant dans leur milieu la même fonction que les ecclésiastiques occupent dans le leur, c'est-à-dire ayant charge d'âmes et distribuant la nourriture morale et intellectuelle, soit par une action directe d'enseignement, soit par la seule vertu de leur parole et de leur conduite. En est-il un seul qui voulût prendre ce rôle de boute-feux et d'incendiaires ? Ah ! leur main tremblerait, leur cœur se révolterait, leur responsabilité les écraserait, en lançant leurs compatriotes avec

fureur dans des aventures dont la gravité et l'issue sont inconnues.

C'est du côté de cette moralité laïque que s'est placé M. le maréchal de Mac-Mahon quand, à Bourges, il a répudié toute intolérance religieuse. En revanche, lui et son gouvernement poussent aux dernières limites l'intolérance politique. Aucun quartier n'est fait à ceux qui ne pensent pas comme le IG mai. Les services, la modération, l'honorabilité, la haute position, les titres les plus recommandables, rien ne met à l'abri. Frapper une éHte n'a coûté ni une hésitation, ni un regret. Heureux hommes d'État ! Ils se sont donné la satisfaction de fouler aux pieds leurs adversaires; mais ils ont singulièrement indigné tous ceux qui s'étaient fait un

HAMLEUREltX 1101. MALHEUREUSE FRANCEf io9 honneur d'aimer et de respecter les gens respecUtbles. Dans nos diffricillés poliliques, depuis 1871, j'ai été constamment partisan des Iransuções, estimant qu'en un pays aussi divisé que le nflie Ips transactions sont un procédé toujours ulile et souvent nécessaire. Maisj'avouequ'aujourdliui mon système de conduite n'a pus de place. On nous a déclaré une guerre d'exlemiinalion ; et il faut bien que, nous aussi, nous allions Jusqu'au bout.

Pendant que le gouvernement présidentiel décelaie une t;uerre acharnée aux hommes considérables du pays, son acharnement n'est pas moindre contre tes petits et les humbles. C'est un abalis universel, par toute la France, de vendeurs de journaux, de len-KUses de kiosques, de colporteurs, de cabaretier», de caretiers. tin n'enlève pas avec plus d'entrain à M.Feray, le puissant fabricant, la mairie d'Essonne, qu'il un pauvre diable ou k une pauvre diablesse son chétif gagne-pain. Dans une note haineuse à propos de la réunion qui se tint ii alors et où M. Thiers, M. Senard et

beaucoup d'électeurs vinrent s'asseoir, un journal a remarqué que ces gens si riches n'avaient point invité à partager le luxe de leur table les modestes assistants qui appuyaient de leur présence la candidature républicaine, et il rappelait aux paysans et aux ouvriers que ces richards républicains étaient toujours des richards qui insultaient à la pauvreté. L'intention est d'une politique habile; car quel succès, si l'on pouvait dans le parti républicain mettre aux prises les riches et les pauvres! Toutefois en ceci l'intention ne suffit pas. Aujourd'hui, le parti républicain se compose d'ouvriers qui sont dégoûtés des rois et que leur instinct démocratique attache à la république, de paysans éminemment conservateurs

416 MALHEUR ET L'ÉTAT, MALHEUREUX MANCI

qui comprennent que la tranquillité terriblement menacée par la compétition de trois monarchies, tient au maintien de la république et d'une foule riche, active et puissante, gens de la classe moyenne, propriétaires, commerçants, Industriels, qui se sont adonnés à la solution républicaine en voyant que la pacité, l'impossibilité monarchique. La raison, le patriotisme, l'instinct, la clairvoyance, forment de tout cela un faisceau que ne rompra pas l'argument tiré du luxe des rois. Notre but est commun, l'affermissement de la république; voilà pourquoi notre union est assurée. Le but des coalisés est divergent entre trois monarchies; voilà pourquoi leur désordre est étonnant. Quand la république aura triomphé de ses ennemis, alors il sera temps de nous diviser en torys et en whigs; il n'y a aucun mal à se diviser en whigs et en torys ; loin de là, il y a grand avantage.

Tout le monde a remarqué que l'Angleterre fait aux feuilles officielles et aux feuilles républicaines. Gellés-di sont Tobjet

de poursuites inoentes^ santés; on ne leur passé rien; éellés^lk peuvent insulterlaconstitution et la république, en demander la suppression violenté, conseiller lès plus erimi' nelles illégalités; elles se permettent tout et on leur permet tout. Cette partialité satisfait des paséionti mais, j*espère, ne èert pas la eàuse déé Coalisée, ^iniquité plaît sans doute beàudoup à celui qui la pratique, pour son intérêt, màii déplaît béflUcOup aussi à celui qui en est le témoin désintéressé. Or^ id, de témoin désintéressé, ô*est le suffrage universel ; c'est lui à qui il faudra faire croire tout à Theure qu'il est honnête d'avoir deux poids, deux mesures, et sage de tenir pour amis ceux qui demandent fTé-*

MAUtEtIILEDX not. nALlEtIrrUSE FRANCE! 411 iiéliquementl lo renveisempnt du légime exishml et l<> champ niivert h \a balnilto des Irois monai'chiQn. li'hontuMe homme déposotIL son bulletin de vote «■sprimera ses ropui^ nancos et mn dégoût.

Tout d'aboi-d, fi la crise du 10 mai, Ws républicains ont prig pifid dan* la légalité. Us n'en soHintnl n aucun prix el par aucune provocation. La ltif;alilé est une grande force honnête et progressive. CVit il ellfl que snua Onniie III, dont le règne Tut si menavanl pour In libeKii angUisB, la liberté anglaise dut son triomphe détinilif. En 1871, j'onlendais dei personneii qui appartenaient aux partis nionarchlqui's déclarer qu'il fallait absolument rompre avec la dèteelable habitude des coups de force partant d'en haut ou d'en bas, el que le salut de In France dépendait de celte rupture snlulnre avec un mauvais passé. Je suis, en effet, convaincu que le saïut de la Krauce en dépend. Depuis, ces personnes parlent moins du danger des uoiips de force. A la bonnet heure; mais nous, nous restons persuadé* que la léc;alilé «st la sauve-

garde puissante de la société française, et nous en appelons au suffrage universel, qui prononcera le verdict souverain,

Il me ri'pugne de mftnllnnor les coups de force; mais il le faut. Plusieurs des journaux nflcieux, de ceux qui ont particulièrement la faveur du gouvernement présidentiel, ne se hissent pas de conBeiller la destruction de la conslllution et de la république fifr fa» ri nefai. Ils ne sont pas poursuivis, Ils ne sont pas m<^me démentis. Leur offlciosité ne permet pas qu'on les néglige; et, malgré toute répugnance et totile Incrédulité, nous «vona le devoir de déclarer ce que nOUs opposerions à leurs tentatives subversives. Ils ont parlé de létal de siège et

il2 MALHEUREUX ROÎ, MALHEUREUSE FRANGE!

d*un coup semblable à celui du i décembre. L*état de siège, nous le combattrions légalement comme il a été combattu en 1832, alors que la Cour de cassation infirmait le décret qui Tavait établi à Paris. Au coup d'État^ nous nous opposerions par toutes les résistances légales : refus d'impôt, refus d*obéissance aux autorités illégales, recours à la loi Trêventac qui, en cas de danger, appelle les conseils généraux à prendre en main la cause de la constitution. Que dire, sinon que nous nous défendrons par la légalité, aux violents qui, sans être réprimandés et dans la pleine et imposante tranquillité du pays, nous menacent de leurs illégalités?

Mais, je le répète, je crois aux journaux officiels qui déclarent que la constitution sera respectée, et non à ceux des journaux officieux qui déclarent qu'elle sera violée. D'ailleurs un coup d'État en blanc, je veux dire dont le bénéficiaire (sera-ce le prince impérial, M. le comte de Ghambord, un des princes d'Orléans ?) est

inconnu, serait un coup d'État manqué d'avance. Au deux-décembre^ le bénéficiaire était parfaitement connu.

Au point de vue sociologique, le 16 mai est un de ces efforts occasionnels que le parti rétrograde tente contre l'évolution libérale et laïque des sociétés. Le parti clérical ne manque jamais de donner sa consécration à de telles tentatives. Toutes ces tentatives échouent, parce que les rétrogrades eux-mêmes sont imprégnés de principes modernes qui condamnent même leurs succès à l'incohérence. N'a-t-on pas vu le troisième empire entamer fortement le patrimoine de Saint-Pierre et préparer de ses mains l'unité de l'Italie, et, aujourd'hui même, ne voit-on pas la partie bonapartiste du ministère

MALHEUREUX ROI, MALHEUREUSE FRANCE

s'inscrire à la fin que de raison contre le parti clérical? La restauration elle-même que serait-elle qu'un imbroglio malvenu, avec la légitimité d'une pari, et de l'autre les principes modernes de voie d'impair, de liberté de discussion et de tolérance? Quant au parti clérical, c'est autre chose ; il a son système qu'on peut exprimer en deux mots : la soumission de l'homme moderne au surnaturel. Mais la révolution historique montre que l'homme moderne se dégage du surnaturel et n'y rentre jamais.

Résumons-nous. Légalité et obéissance au verdict souverain du suffrage universel, voilà notre loi d'ordre. Paysans, ouvriers, bourgeois, allons au scrutin pour secourir la république, que dis-

je ? pour secourir la France menacée de convulsions si l'on permet aux trois monarchies de s'en disputer la possession. « L'Angleterre espère que chaque homme fera son devoir », disait Nelson le jour de la bataille de Trafalgar. Disons comme lui : « La France espère qu'au jour des élections chaque citoyen fera son devoir. » Cette journée électorale comptera parmi les journées décisives de notre histoire.

U LES DEUX ISSUES DE LA CRISE DU 16 MAL

LES DEUX ISSUES DE LA CRISE DU 16 MAI (1).

[L'acte même de l'Union nationale est le triomphe de la République et la sécurité ; celui des coalisés est bouleversant ce qui est une question immédiate de conflit d'intérêt entre eux pour savoir à qui restera le pouvoir commun.]

Dans une aventure téméraire où il s'agit du salut non seulement de la République, mais de la France, il faut que chacun paye de sa personne. Ceux qui ne peuvent agir doivent écrire. J'écriais donc.

Je dis qu'il s'agit de la France même. Nous sommes des vaincus d'hier, sans frontières, avec une armée qui commence seulement à se réorganiser et en face de redoutables voisins. En cette situation, M. le maréchal de Mac-Mahon a jugé opportun de commencer, sans aucune exception même pour les plus modérés,

une guerre à outrance contre le parti républicain, qui, en tous cas, est puissant par le nombre, par la fortune, par les lumières, par la position sociale. C'est un déchirement qu'il provoque spontanément, de son chef, et ce déchirement, je l'appelle un péril pour la France en l'état où nous sommes, en l'état où est l'Europe.

Le dilemme est posé. Ce sera la politique des républicains qui triomphera devant le suffrage universel, ou la politique de M. le maréchal de Mac- Mahon. Examinons l'une après l'autre les deux

(1) Le journal le Temps ^ à octobre 1877.

loluUons do riillonialivD oîi l'uote du 10 mai nous en Tienne.

Je coinmoncii pnr cellfl qui iiii [larull di> beaiicoupcJ)a plus probable, celle qui donneru lu vîcluire il lit f liilne et loyaln inler-prélulion de tuul gouviiriament purlernenUire.

Piiiiiii les a>s<>i'tioni mu\ fondées dont faurinille la J mar-
nirnte de M. le inurtichal de Mao<Muliuii, il en Ml une uù il dé-
clnrn igue los éleclioiis fuileg lielou Hvolnnlé établiront pour un
long tonne la sùt^urilé. Toulefoii l'intàrét qu'il Irouuo il nouï per-
iuaideiqu'il en serait ninsi ai vi-uiu>enl liùs secondllire, 1 car il
lenninfl son doeumonl, «n nuusBrili'iiiQntliiii* tainement iguo,
si 1(< suti'rago uniuertièl vote conlrs u polllique, il ne tiendra xu-
cun camptn de la dêoJ< | lion do la nmjonlé. Aussi n'ii-t-il que
niédiocremental (ehsroliA k déinotiti'oria doutouao Dj6«e. Mais il
nouif j i]ui n'avoni pai h notre Borvice une lin de iiddt j lecauoir
di< ee (;enre, il imporle. au aupréinc dettré, de fairo voir aux li-
lectura que ce qui esl cei'tniii, | e'ait le oonlraire de l'assertion
du manifeste, ol qua 1 le triomphe dx U politique des républi-
cains esL un | gage de con^^ervnllon, et le triomphe de lit polili-

qua ie M. le maréchal de Mac-Mah»n un gage ds 'BiHlalse llliini-
lé et de solutions violentes.

Le suHVage universel, se prononçant en fnveur dos républi-
cains, leur remetlrn pour une longu« i durée la possession d'un
des (rois grands ponvuin \ dn l'tilat. Ainsi établis dans celle forle-
ressn, ils liendrnt frnrienient 1i)le aux partis monarchiques ti |
BU faiHI cléréal ; ol, t'iU ne font pas lout le bian j ^1 »4«ntit re-
quis dans noire silualion, ils nmpénher»nt du moins lout le mal
qu'on veut i^ire. ; Inditpendaninient du nnil do détail ni du
rhaquB

LES DEUX ISSUES DE LA GRISE DU 16 MAL

jour auquel ils s'opposeront, il y a le grand mal qui, s'ils n'étaient
pas là, se produirait en 1880 lors de la revision de la Constitution
et de la nomination d'un nouveau président. Toute revision qui
conduirait à la monarchie, ils la feront avorter; et quant à la pré-
sidence, ils se garderont de la confier à des mains dédaigneuses
du suffrage universel.

On nous menace des élections sénatoriales de 1878, que le
gouvernement actuel, demeurant au pouvoir, compte tourner au
profit des monarchies et du cléréalisme. Soit; mais le hasard a
fait que le renouvellement dont on parle porte en très grande ma-
jorité sur la droite; et, quand bien même nous n'obtiendrions au-
cun siège dans ce renouvellement, ce qui assurément ne sera pas,
nous n'en resterions pas moins, avec la majorité prépondérante

de la Chambre des députés et la nombreuse minorité du Sénat, maîtres du dernier nœud de la situation.

A chaque jour suffit sa peine; et aujourd'hui on ne peut, on ne doit s'occuper que d'élections. Je n'entre donc point dans l'examen du conflit que M. le président de la république se propose de soulever contre la future majorité républicaine de la Chambre des députés. Quand la crise du 16 mai en sera venue là, ce sera aux trois gauches de délibérer avec fermeté et prudence sur la conduite à tenir pour garder la position que le suffrage universel nous aura confiée, et pour déjouer les projets de tous ces amis de M. le maréchal de Mac-Mahon qui incessamment travaillent et annoncent qu'ils travailleront incessamment à la ruine de la république.

M. Thiers, qui a été un oracle si véridique sous l'empire et après l'empire, nous a dit que la France appartiendrait au plus sage et au plus modéré. Être

LKS UEUX ISSUES ME LA CRISE DU 16 MAI. t17 sa^e, c'est ge tenir scrupuleusement diins le culme et la léf;alité, sans se laisser ciitraiier à en sortir ni par les indignes provocations, ni par les mauvais exemples. Êlre inodéré, c'est traiter les adversaires avec éciuité, de manière ù leur montrer qu'on observe il leur égard le jeu loyal, le fair play. que les Anglais respectent toujours dans leurs luttes, mais que les réactionnaires fran^'ais ne respectent jamais. Peut-Atre cela est-il moins liabîle qu'ils ne croient. En tout Ciis, le jeu loyal, le fntr ptay a i:lé violé sans scrupule par le gouvernement et l'administration de M. le niaréchal de Mac-Mahon. Laissons les orgueilleuses tricheries s'étaler au grand jour, et tenter de réaliser le ré(;inie qui nous tlivise le plus ;

mais soyons persuadés qu'avec le jeu loyal se réalisera le régime qui nous divise le moins.

M. le maréchal de Mac-Mahon nous flétrit du vilain mol de démagogie. C'est un langage peu courtois k l'égard de tant d'honnêtes paysans qui ont voté pour les :^{ii:l} (I), de tant d'ouvriers laborieux qui en onl Tait autant, de tant d'industriel« considérables, de commerçants haut placés, de grands propriétaires, de letlrés et de savants renommés qui tiOUtiennenL le régime républicain ; mais c'est surtout un langage étrange dans la bouche d'un chef d'Él&t, car, d'ordinaire, tes hautes positions, quels que soient les sentiments personnels, inspirent une rerlaine impartialité, lleureusemenl, de gros mots ne sont pas de grosses raisons, et ils ne nous feront manquer ni à la modération qui est une force, ni H la convenance qui est la Ievon des inconvenances.

Si la polilique de M. le maréchal de Mnc-Mahon

(Ij Cl tul le nombre 4tt Ji'puU's Ūdèles à h r*^{piiblr}|up.

LES DEUX ISSUES DE LA CRISE DU 16 MAL

est condamnée par le suffrage universel, cela veut dire que cinq ou six millions de voix seront contre lui. G*est avoir une grande confiance en soi-même et en ses propres lumières que de traiter avec un altier dédain, et sans réserver aucune transaction, Topinion de tant de citoyens, et de n'y voir qu*un cas d'aberration épidémique. Un seul homme peut avoir raison contre beaucoup,

cela est vrai; mais cette grande confiance étonne dans le vaincu de Reichshoffen et de Sedan.

M. Gambetta, en prévision de la victoire électorale des républicains, a dit que M. le maréchal de Mac-Mahon aurait à se soumettre au verdict du suffrage universel, ou à se démettre; il a un procès pour cela. Le manifeste pose autrement une alternative analogue : ou le suffrage universel se soumettra, ou Ton se passera de lui. Le conflit annoncé, il faut l'accepter, puisqu'on nous en menace d'un cœur si léger, et nous y résigner comme à un moindre mal; car le plus grand de tous serait la remise, entre les mains d'une majorité hostile à la république, du véritable rempart de la république.

Une majorité républicaine dans la Chambre des députés garantira la France contre ce qui est impliqué et latent dans l'état du 16 mai. Elle réduira cette crise imprevue, non pas à être inoffensive (elle a déjà fait bien du mal, et elle en fera encore), mais à ne pas compromettre les solutions définitives. Sans doute ce sera une situation laborieuse et imposant une forte et longue patience. Mais le succès qui couronnera ce labeur et cette patience est assez important pour rendre les républicains inébranlables dans leurs résolutions de rester sages jusqu'au bout.

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CRISE DU 16 MAI. Tout autre est l'avenir que nous ouvrirait, la politique de M. le président de Mac-Mahon, si un libre abandon de nous-mêmes permettait qu'elle l'emportât. Tandis que les perspectives, dans le cas de sa défaite, sont le maintien, aujourd'hui, demain et après 1881, de ce qui est, les perspectives de son triomphe sont l'assaut à ce qui est, assaut livré aujourd'hui, demain, et jusqu'en 1881.

Dès aujourd'hui, lors même que le renversement de la république sera ajourné en 1881, les monarchistes auront fini prendre leurs positions pour l'échéance qui doit couronner M. de Chambord et exiler le prince impérial, ou couronner le prince impérial et exiler M. de Chauliord. Ces divisions de l'opinion seront disputées avec acharnement entre légitimistes et bonapartistes. Le gouvernement républicain, tel qu'il se produit en l'état du moment, n'est qu'un appui temporaire, mais aucun appui permanent ni parmi les légitimistes, ni parmi les bonapartistes, ni parmi les républicains. Tous sont décidés en tout cas, à la première occasion favorable, avec la république, bonne ou mauvaise, ou autre. Depuis le 16 mai, M. le maréchal de Mac-Mahon est peu de chose sans eux (car quel ne serait pas son isolement?); au lieu qu'eux sont beaucoup sans lui, car ils représentent qui la monarchie légitime, qui la monarchie césarienne, qui la monarchie cléricale.

Les monarchistes se sont saisis avidement de l'occasion qu'on leur offrait de combattre la république sous le couvert du gouvernement républicain. Entrés dans la place. Us la tiendront jusqu'au bout, à la politique de M. le maréchal de Mac-Mahon a le dessus, la politique mettra, sans beaucoup

So LES DEUX ISSUES DE LA CRISE DU 16 MAI

de retard, en conflit le roi Henri V et l'empereur Napoléon IV. Comme elle ne comporte pour son service que des légitimistes ou des bonapartistes (on le voit par toutes les nominations et par

toutes les destitutions), ces princes se disputeront par leurs dévoués partisans la couronne de France, et, selon les péripéties d'une lutte à outrance, s'approcheront ou s'éloigneront du but de leurs efforts, jusqu'à ce que, par force ou par adresse, le roi l'emporte sur Tempereur, ou l'empereur sur le roi.

Un déchirement chronique ou aigu, voilà le résultat prochain du triomphe de la politique de M. le maréchal de Mac-Mahon ! Voilà ce qu'on nous propose comme garantie d'ordre, de paix et de concorde ! Ce n'est pas tout. A mon jugement et à mon regret, toutes les chances seraient pour que ce déchirement se terminât par le succès des bonapartistes et le rétablissement de l'empire. J'ai été témoin de

1814, de rinvasion, de l'occupation de Paris et du démembrement de la France. J'ai été témoin de

1815, de rinvasion, de l'occupation de Paris et du démembrement de la France. J'ai été témoin de 1870-1871, de l'invasion, de l'occupation de Paris et du démembrement de la France. C'est assez dans la vie d'un homme. Je ne veux pas être témoin d'une quatrième catastrophe bonapartiste ; et, pour finir une vieillesse si avancée, j'irai demander à la terre étrangère un asile qui ne me serait pas refusé.

J'ai omis, ou, pour parler plus exactement, je n'ai mentionné qu*en passant, parmi les plus chauds amis de la politique de M. le maréchal de Mac- Mahon et les plus chauds ennemis de la politique républicaine, le parti clérical, agent principal de la crise du 46 mai. Satisfait de ce qu'il a obtenu immé-

diiitenieat, et encore plus de ce qu'il enirevoil pour un prochain avenir, il a mis la sourdine à Sii bi'uyante polémique. Il

s'est eunlenté de quelques broutilles, comme fermetures de loges maçonniques et interdictions de livres dans les gares de chemins de fer, bien sur que la récompense de sa retenue, si ceci dure gr- flce it l'élection d'une chambre fi majorité mac-mahonienne, viendra nécessairement ù point. Aussi la connexité entre le gou- vernement et les cléricaux a été, sans retard et sans hésitation, pressentie, reconnue dans les campagnes, oii l'immixtion poli- tique de ces gens d'Église est pariiculii-rement redoutée, et c'est dans un milieu rural qu'est née la dénomination de ministère des curés.

Les cléricaux travaillent ardemment, persévéruiuiment k transformer la France en un engin d'hostilité permanente contre les faits accomplis en Italie. Ce travail, sous une administration dont la politique de M. de Mac-Mahon les a faits une si impor- tante partie, suffit pour inquiéter la paix. Rendre Rome au pape n'est pas une entreprise facile; en tout cas, ce n'est pas une entre- prise rassurante pour notre sécurité extérieure. Il est fAcheux que la politique de M. de Mac-Mahon compte comme sii-ni les cléricaux. Aucune dénégation officielle ou oflicieuse ne peut an- nuler le mauvais effet de celte intimité.

Le rappel de la liaison étroite entre le 16 mai et le parti clérical est, il soi seul, un résumé de la situation. Avec le triomphe de la politique de M. le maréchal de Mac-Mahon, insécurité au dedans, inquiétude au dehors: avec le triomphe de la politique républi- caine, lutte légale qui n'implique ni

iii L'INTÉRÊT EUROPÉEN

menace ni déchirement, et qui s*achemine invariablement aux consolidations nécessaires. La république est conservatrice de la

tranquillité intérieure et extérieure. Certes, cette conservation, même avec son attache républicaine, tient au cœur à M. le maréchal de Mac-Mahon; mais, si nous ne doutons pas de ses intentions, nous ne doutons pas non plus de celles de ses amis et soutiens, légitimistes, bonapartistes et cléricaux. Là, les intentions sont au grand jour : faire disparaître la république, rétablir le roi ou l'empereur. Au prix de quels déchirements, nous ne le savons pas ; ils ne le savent pas non plus. Maintenant, que les électeurs jugent entre les deux politiques.

CRISE

[L'Europe aurait m non saat déplaire et mm te^aîtaéo la France devenir «ne d.la<iella àm parti eiéncal. Catl ptar cala qu>lle nous soutint de son appui Biôral dans la crise en 16 mai]

La presse européenne, sans exception, s'est occupée, avec vivacité, quelquefois même avec passion, de la lutte soulevée par l'acte du 16 mai entre les républicains d'une part, et la coalition des tM>iapartistes, des légitimistes et des cléricaux d'autre part. Cette lutte a duré près de sept mois, qui nous

(1) ttevu* ée A; Fktiliss^pÂie pan'h'te, IS78.

DANS NOTRE ÛERNI^E CRISE. VsS

onl paru bien longs; et en aucun moment l'appui moral qu'on nous a donné de tous les points de l'Europe, n'a faibli. On a encouragé notre résistance, on a applaudi à nos sages et fermes efforts, on s'est égaré, aux moments les plus critiques, des dangers que nous courions, on s'est irrité contre nos adversaires, et,

quand le Iriomplie lôgal a enfin été obtenu, les félicit^tions ont éclaté de toutes parts.

Uno toile et si grande manifestation, je ne prétends certes pas la faire valoir pour la France, comme •i c'était un hommage rendu à sa puissance et il sa grandeur, comme si, au delti de ses frontières, on s'inquiétail île ses mouvements et de ses inlenti nin»i qu'on ferait pour l'Alleniagne, la llussi l'Angleterre. Non, je n'ai, et il n'y a lieu d cun sentiment de ce genre: el, à notre propos, la presse européenne n été émue par de tout autres coRsidéralions que celles qui émeuvent d'ordinaire la politique internationale.

Il sorait puéril de se faire là-dessus la moindre illusion. La chute militaire de la France en 1870 a été trop profonde pour qu'il reste rien de l'ancien pr«8Ugo. Ln force est ailleurs, le prestige aussi. Les malheureux Turcs, qui vont, ce semble, éprouvei le même sort que nous, perdre leur Alsace et leui torraine et payer en territoire les cinq milliard: qu'ils n'ont pa^, ont du moins honoi-é leur défaite ils ont prolongé la lulle pendant plusieurs mois. Us ont inlligé aux Russes de sérieux échecs. Mais nous nous du moins de la France impériale (car j'excepte le stégo de Paris et les armées improvisées) 1 Du commencement d'uofil jusqu'il l'investissement de Metx el fc la capilulation de Sedan, c'esl-ii-diro on

îU L'INTÉRÊT EUROPÉEN

trente jours à peu près, nous avons laissé prendre tout ce que nous avions de soldats avec leurs canons et leurs fusils ; et, pendant qu'Osman-Pacha et sa petite armée tentaient courageusement de se frayer un passage à travers Tennemi, M. le maréchal Bazaine rendait au général allemand ses 150000 hommes sans

un dernier et suprême effort que ses malheureuses troupes auraient embrassé avec tant de dévouement et de détermination. En trente jours 250 000 hommes pris ! Quel prestige résisterait à de pareilles incapacités?

Je n'ai tenu à réveiller ces souvenirs, que pour montrer à quel point de vue j'envisage la participation de l'opinion européenne à notre crise individuelle.

S'il ne s'y était agi que de la restauration de M. le comte de Chambord ou de celle du prince impérial, il n'est pas probable que la presse européenne eût montré tant de souci et d'unanimité à notre égard. M. le comte de Chambord eût eu ses partisans ; le prince impérial, les siens. Le retour de la légitimité n'aurait guère plu à l'Allemagne et à l'Italie ; le retour de l'impérialisme n'eût pas excité des craintes de même genre , mais la paix en eût paru inquiétée. En tout cas, et les réserves que je viens d'indiquer étant posées, on n'aurait vu dans l'un ou l'autre de ces événements que des faits surtout intérieurs, et qui méritaient seulement d'être surveillés.

Mais, dès le premier moment, on fut persuadé en France et hors de France, qu'il s'agissait de plus qu'une restauration de l'un de ces deux princes, et que le parti clérical trempait dans l'entreprise. Je n'ignore pas les dénégations officielles qui furent

DANS NOTRE PAYS.

opposées à cette opinion générale: tout d'abord une intransigence obstinée les accueillit, incrédulité à laquelle rien dans la suite ne vint faire brèche. Le clergé français, qui est entièrement clérical, s'adonna avec un énergique dévouement à la cause du trône; la chaire, les prières publiques, les réunions, les femmes, à

qui l'on recommandait d'obtenir de leurs maris ou de leurs enfants d'être entre les mains de M. le maréchal de Mac-Malion comme un fils est entre les mains de son père (je cite textuellement), tout fut mis au service des candidats que le ministère Fourtout-de Broglie palronait.

En même temps, hors de France, la presse cléricale européenne prit unanimement la ultime attitude. Pas plus que notre presse cléricale, elle ne s'etriiiioucha des professions de foi où l'on se déchirait champion des principes de 89. Nulle mauvaise humeur n'était témoignée, et tout se bornait k douter discrètement de l'effTicacité de ces principes à sauverune société qui en était si grièvement malade. Ces symptdmes ne furent pas perdus auprès du parti adverse: pluslescléricaux se montraient indulgents pour ces incartades ministérielles et ardents à soutenir sans relâche et sans réserve les candidats officiels, plus la conviction s'enfonçait dans l'esprit des masses que le parti cléricale en savait plus qu'il n'en disait, en voulait plus qu'il n'en montrait, el conduisait bien plus qu'il n'était conduit. Cette conviction a pesé d'un poids considérable sur le suffrage universel et sur le verdict qu'il a rendu.

Pour bien comprendre l'importance de la campagne que ce parti a tentée, il faut se représenter exactement sa situation en Europe. L'Allemagne et l'Italie lui sont hostiles, l'une violemment, l'autre

m I/INTÉRÊT EUROPÉEN

plus posément, mais toutes deux d'une manière déclarée. Il faut en dire autant de la Suisse. Parmi les États catholiques, rÂutriche et le Portugal lui imposent des freins quMl voudrait se-

couer; TEspagne, elle-même, ne lui laisse pas le champ suffisamment libre. Bien entendu, auprès des petits États protestants du Nord, il n'a aucun crédit. L'Angleterre et la Russie le voient sans colère, mais aussi sans faveur. Seule, la Belgique lui appartient; mais, évi-» demment, cela ne suffit pas.

Il lui fallait une autre citadelle, à la fois plus grande et dans une situation géographique plus offensive. A ces deux titres, la France lui convenait parfaitement. L'importance de la France, même déchue, est supérieure à celle de la Belgique ; puis elle occupe un versant des Alpes et possède une grande étendue de côtes qui sont en face de l'Italie. Toutes ces conditions sont excellentes pour troubler dans la possession de Rome un voisin qu'on n'aimerait pas.

Peut-être y a-t-il en ces projets une certaine part d'illusion. La France d'à présent n'est pas la France d'avant les revers que l'empire lui a infligés. On le voit bien quand on considère le jeu des graves événements qui se passent en Orient. Que la crise du 46 mai, longue et dure crise de bien des mois, ait porté une atteinte à son influence, je le veux ; mais il ne faut pas se méprendre : même sans cette crise, l'influence demeurerait fort limitée. La France, telle que la paix de 1871 l'a faite, est déclassée; elle n'est plus ni parmi les grandes puissances ni parmi les petites. On se rendra compte de cette singulière situation quand on se représentera qu'elle a perdu ses frontières, et que la puissance qui possède le

DANS NOTRE rTERNIÈRE CRISE. m

plus Tormid aille état militaire de t'Eiiropn, a ses nrméps h peu de journi^es de Paria. Il est donc possible que le parti clén-

cal, s'il s'ùtnit irisallé dnns noire gouvernement, n'effl pas commencé les hoslilitéa aussilAt quR l'annonçait la presse eléricale liel^e; mais il est patient, et, dans ce fort conquis par son lintiite-lâ, il pùl attendu que de graves complications eussent éclaté en Europe, complications qu'il espère avec un vif désir, et dont il attend do grandes guerres et tout l'imprévu des grandes guerres,

On se demandera sans doute comment il se fait qu'il SP soit cru plus en mesure de mettre la main iup la France que sur toute autre nation. Cela s'explique facilement par une particularité de notre classlî cation politique. Chez nous, les nobles, les 1, 'entils-liommes, une notable portion de la haute hnurgeoisie, en un mot, les classes dirigeantes, appartiennent pleinement h la réaction, et, par elle, au cléricalisme. Il était d^s lors permis d'espérer que, prflce h l'appui de ce« rlasses, on aurait une vois prépondérante dans le gouvernement. Cet état mental des hautes classes est particulier à la France. Partout ailleurs, il s'en faut qu'elles travaillent en majorité Ji Tccnvre de la réaction. Ni en Allemagne, ni «n Aulrlche, ni en Italie, elles ne joueni te même rAlo que cher. nous.

Dès lors, il s'agissait uniquement d'obtenir une chambre des députés toile qu'on la voulait, et l'on se mil énergiqnemenl k l'œuvre. Chose singulière 1 il est maintenant avéré que jamais, dans le cours des préparatifs électoraux, parmi nos adversaires, on ne douta du succès, tellement qu'aucun plan n'avait été formé h l'avance en prévision de la dé-

428 LUNTÉRÊT EUHOPÉEN

faite. J'avais confiance que nous remporterions, mais j'étais loin de faire abstraction de Thypothèse où le suffrage universel

nous laisserait en minorité. Notre plan à nous était tout prêt en ce cas : nous acceptions notre rôle de minorité, et avec cette minorité nous empêchions alternativement les légitimistes de faire la royauté, et les bonapartistes de faire Tempire, démontrant ainsi que le succès de la coalition n'était pas une solution. La chose était évidente de soi avant expérience, si bien que le suffrage universel se refusa énergiquement à priver la république, qui était une solution, de son concours. Avant l'issue, ce qui m'effrayait, c'était la puissance d'une administration sans scrupule, qui a'épargnait rien pour réussir ; ce qui me rassurait, c'était ce que je voyais parmi les paysans de mon voisinage. Là, point d'hésitation : les uns étaient pour l'empire, les autres pour la république, et ceux-ci remportaient de beaucoup en nombre. Ni le préfet, ni le sous-préfet, ni les hauts bourgeois, n'avaient prise sur les résolutions; tout se passait dans le milieu paysan. Je pensais et j'avais raison de penser que, dans la pluralité des lieux de France, il en allait un peu plus, un peu moins, comme chez nous.

Nos classes dirigeantes, affaiblies d'ailleurs par la défection d'une sage et généreuse minorité qui s'est rangée du côté de la république, ne dirigent plus grand'chose. Le suffrage universel le leur fit bien voir. Il faut que les paysans et les ouvriers interviennent pour que se forment des millions de voix ; eux seuls constituent de pareilles masses numériques. Ces masses sont en effet intervenues. L'intimidation, les promesses, Tabus de toutes les influences administratives, les persécutions grandes

MyS SOTRE DEnMfille CRISE, t39

et pelites, le spectacle des innombrables deslilulations, les maires chassés, tes conseils municipaux dissous, les illégalités de lout genre, les alTiches blanches, les odieux mensonges d'un bul-

letin placardé sur les murs des communes, tout cela n'a pu empêcher le grand nombre de suivre sa voie- Là s'est montré un des noeuds de la situation telle qu'elle était engagée. La réaction ne comprenait pas seulement les bonapartistes et les légitimistes. Elle comprenait aussi, par un sous-entendu qui ne faisait illusion ni aux amis, ni au\ ennemis, le parti clérical. 11 a donc été ballu non moins que ses alliés ; et il l'a été par ce qui fait le fond de la nation française. Et remarquez-ie, ce fond est catholique, nul ne peut le nier, mais il n'est pas clérical. 11 refuse, malgré évoques, curés et couvents, de suivre la papauté dans ses nouvelles décisions. Olte Kcission, en France, entre les masses catholiques qui votent contre le cléricalisme et le clergé clérical qui ne domine qu*unc minorité, est un symptôme social bien digne d'être enregistré.

Je ne songe nullement à soutenir que le suffrage universel, le nombre en d'autres termes, soil un Juge impeccable, et que toutes ses décisions portent le caractère de la sagesse et de l'opportunité. Pour ne pas entretenir une telle manière de voir, il me suffirait de me rappeler que ne nièitii> suffrage universel, le 10 décembre IHMi, préféra, en une considérable majorité, le prince Louis Bonaparte au général Cavaignac. A la vérité, il ne prévoyait pas que le prince trahirait la république, ce dont bien des gens qui le nommèrent se souciaient peut-être alors assez peu, et finirait par trahir la France, ce dont aujourd'hui les masses se souviennent beau-

L'INTÉRÊT EUROPÉEN

coup. Le suffrage universel commet donc parfois des erreurs et des fautes. Mais, dans tous les pays libres, ce sont les majorités qui décident, et, dans les pays démocratiques, le suffrage universel. Le correctif est dans la liberté de discussion qui permet de plaider devant lui les causes perdues et de le faire changer d'avis. C'est ainsi qu'à la lumière des événements désastreux de 1870, le suffrage universel a changé d'avis au sujet des Bonaparies. Il faut donc que le parti clérical, qui comptait avoir triomphé avec le 16 mai et être débarrassé du soin de gagner le suffrage universel, recommence auprès de lui les prédications. Si le passé permet de prévoir Tavenir, ce sera en vain; les masses populaires, en France, tournent le dos au cléricalisme.

Les côtés généraux du 16 mai étant ainsi mis en lumière, on comprend comment, de tous les points de l'Europe, la presse vint à notre secours. Cette aide fut considérable, il serait fort injuste de ne pas Festimer à sa valeur et de n'en pas être reconnaissant. Mais aussi, on doit nous remercier, nous Français, d'avoir, à force de fermeté et de sagesse, étouffé dans leur germe les complications que la prise de possession de notre pays par le cléricalisme aurait amenées.

La philosophie positive, qui, la première, a établi en axiome sociologique que le mouvement moderne d'évolution des sociétés diminue progressivement l'autorité intellectuelle et morale des conceptions théologiques, ne peut se désintéresser du spectacle des incidents actuels. L'opération de diminution ne s'est point arrêtée de nos jours ; constatez les faits et remarquez que

naguère encore l'Église subordonnait l'État en Italie, en Espagne, en Portugal, et

DAÏNS NOTRE DERNIÈRE CRISE. 431

qu'aujourd'hui cette prédominance n'y existe plus. Aussi a-t-elle resserré davantage les liens de son dogmatisme. Si nous remontons à quelques années en arrière, nous trouvons qu'elle n'excluait pas de son sein ce que Ton appelait alors le catholicisme libéral, et dont chez nous M. de Montaiembert était le plus illustre représentant. Un grand changement s'est produit à cet égard ; la papauté, devenue infaillible, a retranché d'une main résolue ce genre de libéralisme, et, dans un acte solennel, elle a condamné sans réserve tout ce que, sans réserve aussi, les sociétés modernes instituent comme leur garantie de bon gouvernement. Je n'ai pas le droit, étant en dehors de l'Église catholique, de blâmer ou d'approuver les résolutions qu'elle prend pour maintenir ou regagner sa prépondérance, et dont en définitive elle est le meilleur juge ; mais je constate que ces résolutions ont été sans vertu devant notre suffrage universel, qui, par ses votes, a opposé réprobation à réprobation, autorité à autorité. Je me sers expressément du mot autorité ; car en ceci, à la longue, les masses populaires donnent la loi. Ce sont elles qui firent le triomphe du christianisme et qui ont fait celui du protestantisme où il a triomphé ; ce sont elles qui aujourd'hui sont en voie d'instituer l'État laïque.

EN NOS AFFAIRES

[Grâce à la prédication de la philosophie positive, la sociologie commence à être comptée pour quelque chose par Topinion ; et U sociologie frappe de réprobation le système révolutionnaire qui se perpétuerait en France sans terme et sans raison.]

Le système de mesure et d*opportunité que notre république actuelle offre en spectacle à ses amis et à ses ennemis mérite d'être considéré avec attention. Il frappe tous les regards; et, dernièrement, le prince de Galles exprimant à M. Gambetta qu'il entendait faire bien des prédictions sur le peu de durée de notre sagesse, celui-ci répondait que nos malheurs et Fexemple même de la nation anglaise habituée à réaliser peu à peu tous les progrès avaient pour toujours modifié notre caractère et nos habitudes politiques. Le contraste est en effet manifeste avec nos antécédents. La mesure et Topportunité étaient tenues en grand dédain; et Ton croyait n'avoir rien si Ton n'avait tout ; sans compter que ce tout lui-même glissait entre les mains quand on croyait le saisir; car, de sa nature, il n'était pas le même pour Fensemble de ceux qui cherchaient une réalisation. On se divisait au moment décisif et sur le point suprême, ce qui ne pouvait être autrement, tandis qu'il est toujours possible de créer un accord

(1) Revue de la phiiosophie positive^ numéro de juillel-août

DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE

suffisant sur des objets tangibles, sur des tendances prochaines, sur des opportunités apparentes, le reste, Tultérieur étant ex-

pressément réservé. Réserver l'ultérieur, ce qui implique la libre discussion, s'entendre sur les modifications que le présent comporte à fur et à mesure, est le véritable procédé politique pour assurer l'ordre et le progrès.

Ce changement dans notre caractère et nos habitudes politiques est un phénomène complexe dû à des causes très diverses, parmi lesquelles je compte les enseignements de la philosophie positive. Une part de ces enseignements est petite sans doute, mais je la crois réelle, et il n'est pas sans intérêt pour la durée même de notre sagesse de montrer que, parmi les causes temporaires et contingentes, il en est de permanentes et de doctrinales qui travaillent à maintenir la direction.

La première impulsion vers la mesure et l'opportunité fut donnée par M. Thiers. Grâce à un sage empirisme politique, il conçut tout d'abord qu'il devait, en sa qualité de chef du pouvoir exécutif, satisfaire à deux nécessités : maintenir la république et la faire conservatrice. Les monarchistes ne voulaient pas entendre parler de république ; et à beaucoup de républicains il répugnait de devenir conservateurs. Cependant on marcha ; la paix se fit ; les énormes emprunts furent contractés ; le territoire fut délivré. A ce moment, les monarchistes, grâce à une faible majorité, renversèrent M. Thiers ; mais il était dès lors difficile de défaire ce qui était fait ; en tout cas on y échoua. Je ne sais quel membre de la droite qualifia M. Thiers de sinistre vieillard. Il est certain que son influence, son exemple et sa politique ont été particulièrement nuisibles au réta-

DUNE INFLUENCE

blissement d'une monarchie ; et, en ce sens, sinistre ne fut pas mal appliqué, mais c'était une singulière aberration d'accoler une pareille épithète au nom de celui qui avait tiré la France de l'abîme.

L'initiative de M. Thiers continua à tourner vers la république les hommes du centre gauche, qui appartenaient soit par leurs antécédents soit par leurs opinions à la monarchie. Cette accession fut très importante; elle rassura le pays contre les entraînements; mais elle imposa la nécessité des ménagements. Il fallut ne pas se brouiller avec ces nouveaux alliés, leur tenir compte de leur ferme adhésion à la république; et la politique devint nécessairement mitoyenne entre celle de la gauche et celle du centre gauche. Ce fut une leçon constante de prudence et de concession.

On était, dans l'Assemblée nationale, qui avait le pouvoir constituant, en présence d'une majorité monarchique, petite il est vrai, mais dangereuse à la république. On était perdu si Ton se désunissait. On ne se désunit pas. Les coalitions sont sujettes à se dissoudre, et la perspective même de leur succès n'est pas encourageante, parce qu'on ne sait comment il se transformera en succès positif. Il était donc essentiel que l'union de la gauche et du centre gauche ne fût pas une coalition, et qu'elle poursuivît non un but négatif mais un but manifeste et prochain, l'établissement d'une république qui fût à la fois celle des vieux et celle des nouveaux républicains, en un mot la république du pays. Gela se fit, mai^ non sans un esprit constant de prudence et de transaction.

La chute de M. Thiers en 1873 fut aussi une leçon de ne pas ébranler, sous prétexte de les avertir, les

OE !.,\ PHILOSOPHIE POSITIVE

chefs qui remgissaieil. sulfisammeDt leurs iliCBciles fonctions. Un député éLoil à élire à Piiris. L'un des candidats était M, de Ré-musut, ami de M. Thiers el ministre des affaires étrangères. Il importait de donner unn marque de eonllance k M. Thiers en ce inomeni plus que jamais. Lf. parti radical ne le voulut pus et lit passer son candidat. Cet écliec fut vivement ressenti. Les amis du gouvernement furent déconcertés par cette manifestation radicale de la fgrande ville; les ennemis furent enhardis. Je ne veux pas dire que cet tWénement ait été ta seule cause du H mai. On songeait depuis quelque temps k renverser â tout prix M. Thiers; seulement on cherchait un moment favorable, un ébranlement qui facilûUlt quelques défections. Et quand on se rappelle que la majorité qui |)assa par-dessus le corps de M. Thiers pour tenter d'arriver à lu monai*chie fut petite, il est impossible de contester au triomphe radical une part dans le vote qui enleva des tnains du réparuleur de nos désastres lu direction des atlitii'es publiques. A peine le coup eut-il été p»rt« par la coalition monarchique que les républicains ^connurent l'élendue de lu perte qu'ils Teiiaintit de faire. Mais il en naquit une impression, c'est qu'il ne fallait pas recommencer, que la politique était, comme la guerre, une partie dangereuse k jouer, el que les caprices particuliers, même d'une grande ville, ne devaient pas prévaloir sur la discipline générale.

En 1871, à Bordeaux, je me rappelle que, dans les premiers jours de l'assemblée, des rassemblements se formèrent qui attirèrent à leur entrée dans la salle des séances, en les qualifiant de ruraux les députés monarchistes, qui alors formaient, il est beau-

137 D'UNE INFLUENCE

Coup près, la majorité. Cela était fort grave. Les paysans avaient voté généralement pour des hommes décidés à faire la paix, lesquels se trouvaient, pour la plupart, légitimistes ou orléanistes; mais, si les campagnes persistaient dans leur vote, une fois la paix faite, la république n'avait guère d'avenir, et le suffrage universel aurait fini, malgré les grandes villes, par la mettre en minorité. Ce fut M. Thiers qui commença leur conversion. Les paysans, qui sont propriétaires en grand nombre, ont des tendances conservatrices. On leur montra une république qui ne contrariait en rien ces tendances, tandis que la monarchie ne leur apparaissait que sous la forme d'une coalition à trois têtes, dont chacune se résolvait à dévorer les deux autres. Les suffrages ruraux ne se refusèrent plus à la république: mais, si une certaine politique les a gagnés, il est clair qu'une certaine politique les aliénerait. Est-ce à dire que pour garder l'aile droite il faille perdre l'aile gauche? Non. sans doute: telle est l'heureuse propriété de la république actuelle qu'elle donne des garanties aux deux ailes. Sans doute il est de l'un et de l'autre côté des intransigeants qui ne se rallieront pas à elle; car elle ne poussera jamais la concession jusqu'à rétablir la monarchie, ni elle ne s'engagera jamais assez dans les conceptions radicales pour ébranler la confiance du maintien de l'ordre. Mais entre ces deux intransigeances est une latitude considérable qui, au fur et à mesure des

exigences sociales et des mouvements de l'opinion, lui permettra de donner satisfaction aux deux tendances essentielles de toute société moderne. Tonner et le progrès. Ainsi voilà une autre face des choses, et justement la face opposée.

DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE

ait la révolution que doit faire servir aux transactions et aux opportunités; car il n'y a pas seulement des opportunités conservatrices, il y en a aussi de radicales. Les radicaux sont un grand parti, non seulement en France, mais en Angleterre, qui, pris ainsi dans son ensemble, n'a rien à l'égard de ses adversaires, ni ne trouve chez eux l'intransigeance.

L'Église catholique est, en France, dans une position particulière qui permet à la république tout à la fois de donner une complète satisfaction aux besoins religieux de la population et de réprimer, avec une juste sévérité, les excès auxquels la hiérarchie catholique est sujette à se laisser entraîner. Le catholicisme comprend la grande majorité du peuple français: et cette majorité; à son tour, se partage en catholiques proprement dits et cléricaux. Non que les cléricaux ne soient pas catholiques, mais ces deux fractions de notre catholicisme se divisent sur la politique. Les catholiques proprement dits, formant le gros du suffrage universel, votent pour la république, assurent son triomphe sur la monarchie, ne demandent pas mieux que de vivre en paix avec l'Italie, même l'Italie maîtresse de Rome, et sont acquis en pleine connaissance et « avec pleine affection à toutes les conquêtes de la révolution sur le clergé, sur la noblesse et sur la royauté légitime.

Les cléricaux, au contraire, sont animés d'une passion furieuse contre la république; d^j^s qu'ils voient poindre un âl mai ou un iO mai qui leur promettent une monarchie quelconque, impériale ou royale, ils s'y portent en auxiliaires ardents. Leurs mandements, leurs prAnes, leurs journaux éclatent, comme par une seule bouche, en an.tthèmes, en paroles de haine, en con-

D'UNE INFLUENCE

seils (le violence ; et eux aussi, pour nie servir d'une expression célèbre, ils écrasent Cinfâme. La république est placée au-dessus de ces fureurs ; aux catholiques proprement dits elle doit et elle donne la pleine sécurité de la conscience religieuse ; à la turbulente hiérarchie ecclésiastique elle impose sans colère, mais avec fermeté, la subordination devant le droit commun , qui est ce que celle hiérarchie déteste le plus.

Les Lacédémoniens montraient un ilole ivre à leurs jeunes gens pour les dégoûter de Tivresse. Un pareil effet de repoussoir a été produit sur le gros de la France par la commune de Paris, en 1871. Le spectacle de cette insurrection effrénée, alors qu'il fallait le moins s'irtsurger, montra les coups de violence sous leur plus mauvais jour, froissa Tuniversel besoin de la paix, et, sorte de morale en action, signala par un terrible exemple ce qu'il fallait ne plus faire.

Les Allemands occupaient toute la rive droite de la Seine, quand Paris, se soulevant, déclara la guerre à Versailles. Plus tard ils s'éloignèrent et quittèrent complètement notre territoire. Mais, même quand ils furent de l'autre côté de la frontière, on les

voyait voisins et menaçants. Les sourds périls sont des conseillers de' prudence, non pour tous, nous le savons de reste, mais pour beaucoup. Beaucoup veut dire ici surtout le parti républicain.

J'ai tout énuméré, tâchant de ne rien oublier. Sans doute, l'empirisme, à lui seul, a pu diriger la conduite des chefs républicains dans les conjonctures que nous traversons; mais l'empirisme lui-même n'est point insensible à l'influence des notions qui prennent définitivement rang dans le

DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE

savoir positif. Bien des points sont contestés en la philosophie que M. Comte a fondée ; mais ce qui ne l'est plus, c'est qu'il existe une sociologie, autrement dit une science des sociétés considérées comme un phénomène naturel, et soumises à des lois régulières dans leur existence et leur évolution. n est curieux de voir la sociologie, qui est une partie du tout philosophique, prendre les devants sur ce tout; ainsi le veut sans doute une moindre complexité relative. Quoi qu'il en soit, il n'est pas indifférent que la notion de bornes à l'arbitraire, aux passions politiques, aux conceptions rationnelles, à l'utopie pénètre en un certain nombre d'esprits avancés, et qu'au contraire la notion inverse, celle des opportunités, devienne une conseillère habituelle. On s'étudie à être ménager des transitions, quand on sait que, sociologiquement, il est à la fois impossible de ramener une société trop en arrière, et de la porter trop en avant. Les réacteurs échouent dans le premier cas, témoin Napoléon I*'; les progressistes échouent dans le second, témoin Joseph II.

Il s'est trouvé que les principales conditions qui ont donné à la république son caractère de ménagement et de prudence, tout en gardant les ouvertures nécessaires vers la liberté et le développement, ont été d'accord avec les conseils dictés par la sociologie. H ne faut pas violenter le présent, si l'on veut qu'il se prête à rétablissement d'un ordre progressif; et le présent n'a pas été violenté.

Dans le cours des pénibles années que nous venons de traverser, je n'ai pas manqué de prendre souvent la plume et de retracer les nécessités sociologiques de notre situation. Notre passé pèse de

410 LA PAIX PROBABLE.

tout son poids sur notre présent. Notre monarchisme est, à la vérité, usé par les révolutions ; mais il n'en demeure pas moins un en-cas menaçant pour toutes les fausses manœuvres de la république. Notre républicanisme est de trop fraîche date et a été trop interrompu par les retours offensifs de la monarchie pour n'avoir pas besoin, avant tout, de faire preuve de stabilité. Maintenir en république une nation anciennement monarchique, voilà le problème. On le résout dès à présent et on continuera à le résoudre en laissant aux intérêts leur sécurité, aux opinions leur liberté.

Ma plume a donc agi dans le même sens que les événements eux-mêmes. Mon Age, mon républicanisme d'ancienne date, mon crédit scientifique et moral l'ont appuyée. C'est ainsi que la philosophie positive est intervenue dans la situation, apportant son modeste appoint à Tesprit général qui anime la république actuelle.

[La paix prububic, c'est rarrangemerit provisoire qui prolonge
rexisteucc de l'empire turc. Ce sera plus qu'une prolongation, si
cet enipire est capable de renouveler son vieux mode d'existence;
mais ce ne sera qu'une prolongation, si l'esprit de reforme n'entre
pas de façon ou d'autre en ses veines.]

Les angoisses ont été grandes en Europe. A un rtain moment
tout paraissait fini; le Turc était

cei

(1) Bévuc de h philosophie positive^ numéro de juillet-août

LA TAIX PROHAIi.E.

Untii

: l'iii-tnée russe catupsiil iux porlr'sdp Ooiiv pU', et des préli-
miniieres de paix se signiiie^nt 4!nlrc les bclligéninls. Mais tout à
coup, secounnt sa langue apalliie, le gouvernement anglais déclara
qu'il n'acceptait pas le traité, envoya sa flotte dans la mer de
Marmara, mit ses troupes d'Europe sur te pied df- guerre, appela
des divisions de l'armée indienne, et se montra prtU n soutenir
sa polilique par la force des armes. Qu'alluil-il advenir? I^s deux
formidable!» puissances se heurteraient-ellea ? Le conflit demeurerait-il
continé entre elles? ou bien, ilépassani les limites de l'empire lurc,
amènerait-il des complications sur le conlinenl ? tjuì alors pourrait
se llatter d'i^tre à l'abri des dangers el des contre-coups? Et, sans
parler de ees évenlualités. quelle inalfuissance un ebots pareil n'auratl-il
pus in£me pour les jdua neutres ! (Juelle perturbation dans le commerce
et l'imiuslrie! Ces sombres prévisions s'éclaircissent, et on a lieu
d'espérer que la paix sera rélahlie. Je me rappelle quelle joie j'éprouvai
en juillet

IS70, quand j'appris que le rni de Prusse avait obtenu le désistement du prince de Hnhenzollern, ce quiétait la pHÎx. el quelle fui l'anfToisse de mon chagrin le soir de ce même jour, alors que celte paix si nécessaire fui foulée aux pieds par une camurilla téméraire el un empereur incapable. Le congris de Berlin sera plus sage, el nous épargnera, on l'espère en Europe, une aussi cruelle surprise.

Dans la politique, comme dans la vie des individus, il n'est qu'lieur el mnlleur. Si M. (iladslone était resté premier minisire d'Angleterre jusqu'en IH78. le trailé russe de San-Stefano passiiil sans difflculté aucQDC ; et aujourd'hui les clauses qui son) les plus

in- 1

ïnt M

Ht LA PAIX PROBABLE.

favorables à la Russie et les plus funestes à Tempire turc seraient en voie d'exécution. L'Angleterre, qui, cela se voit maintenant, était capable, à elle seule, de le mettre en échec, n aurait élevé aucune objection, s'isolant de tout intérêt européen ou asiatique, laissant la Russie régler à son gré le sort de la Turquie, le régime des détroits, et abandonnant à leur sort les traités qu'elle avait signés. L'Allemagne, dont le veto eût été aussi efficace que celui de TAngleterre, avait des liens trop étroits avec la cour de Saint-Pétersbourg pour le prononcer. Sans doute, TAutriche aurait ressenti profondément les dangers qu'elle courait par la prépondérance russe; mais qu'eût-elle pu faire sinon se résigner, quand l'Angleterre et l'Allemagne l'abandonnaient ? L'Italie suit l'Allemagne, et la France n'a rien à dire quand ce n'est pas de

paix européenne qu'il s'agit. C'est ainsi que le revirement d'opinion qui fit le pouvoir au ministre Gladstone a changé le cours des événements en Orient et l'issue apparente de la guerre turco-russe.

Il y a maintenant un peu plus de vingt ans que la guerre est rentrée dans les habitudes européennes. C'est un grand malheur. De la chute du premier empire à l'avènement du second on avait eu un intervalle de trente-cinq ans de paix. Mais à peine Louis Bonaparte eut-il conquis un trône par un parjure et de sanglantes violences que l'ère pacifique disparut. Nous eûmes la guerre de Crimée. Puis le gouvernement français déclara la guerre à l'Autriche, de concert avec le Piémont, qui est devenue l'Italie. La Prusse suivit l'exemple qui lui était donné, et par la victoire de Sadowa se débarrassa de l'Autriche en Allemagne. Quatre ans après, le

gouvernement français, cherchant la revanche de ses sottises diplomatiques, ne trouva que sa propre ruine et celle de la France. Avec ces précédents, la Russie n'a pas hésité, l'année dernière, à entrer en campagne contre la Turquie ; et, aujourd'hui même, l'Angleterre est prête à tirer l'épée si on ne lui donne pas satisfaction sur les dangers qui menacent ses intérêts. Cinq grandes guerres en moins de vingt-cinq ans ; cela fait une guerre par cinq années. Si la mauvaise destinée de l'Europe voulait que les intervalles se rapprochassent encore davantage, nous tomberions dans une période aussi détestable que fut celle de Napoléon V\

Pourtant, ne médisons point de noire époque outre mesure. Comparons en effet. Après les prodigieux succès de 1870, qui dépassent ceux d'Iéna, M. de Bismarck, s'il eût eu le génie (je sou-

ligne) de Napoléon I^{er} aurait, en 1872, attaqué l'empire d'Autriche, lui enlevant ses provinces allemandes, qu'il aurait incorporées à l'Allemagne. En 1871, il se serait tourné vers la Hollande et en aurait fait un royaume avec un de ses frères pour roi, non sans se réserver de chasser ce frère un jour ou l'autre, et de faire de ce petit, mais noble pays, une annexe de l'Allemagne. Un peu plus tard, le Portugal étant trop loin, il aurait envoyé un Junot quelconque avec une armée en Danemark, et mis dans le Moniteur que la dynastie danoise avait cessé de régner. Ne s'arrêtant pas pour si peu et considérant d'un œil de convoitise le débat entre le pape et le roi d'Italie, il aurait, sous prétexte de les concilier, attiré l'un et l'autre à Ligny, saisi le pape et le roi, envoyé l'un captif à Spandau, l'autre en un Valençay d'Allemagne, et mis la main sur le royaume

d'Italie pour un autre de ses frères, toujours disponibles. Puis, si les Italiens mécontents de ce procédé sommaire s'étaient soulevés contre l'envahisseur, il aurait livré leur pays pendant six ans au pillage et à l'incendie. Mais quoi ! rien ne remplit, dit La Fontaine, les vains appétits d'un faiseur de conquêtes. Pendant qu'il aurait guerroyé sans succès contre les Italiens, soutenus par les Anglais (car notons que tout cela n'est qu'épisodes de la guerre continue contre l'Angleterre), il serait allé avec des centaines de mille hommes s'enfoncer dans les profondeurs de la Russie. Et finalement finalement

on l'aurait mis à l'île d'Elbe d'abord, à Sainte-Hélène ensuite.

M. de Bismark, bien que peut-être en 1875 quelque vision de ce genre ait passé devant son esprit en nous causant de bien vives inquiétudes, n'a fait aucune de ces belles choses. L'Europe n'a

pas été troublée par les éclats d'une odieuse et frénétique ambition, et c'est d'un autre côté qu'est venue la prise d'armes.

Le congrès de Berlin est réuni et s'occupe sérieusement d'un arrangement. Comme il prend pour base des négociations à intervenir le traité de Paris, il est certain que l'empire turc sera maintenu en Europe. A quelles conditions, avec quelles restrictions, là est le litige, dans lequel je n'ai aucune qualité pour entrer; des sympathies ne suffisent pas pour indiquer des solutions acceptables. Mais je me tourne vers un terrain qui m'est davantage accessible, celui de la sociologie. Elle est à consulter sur les combinaisons qui vont sortir du présent congrès, combinaisons nécessairement provisoires; car tout dépendra de la manière dont useront du

I, A PAIX PnOISAIiLE.

iiij

riûpil piwuré aussi bien l'empire lurc que les divers christianismes ilont il esL mélangé.

C'éLtit nu quinzième siècle qu'il fallnit empêcher I iiiiptiànlation de» Otiomans dans les pays silués du côté européen du Bosphore. On ne le III pas. Jamais croisade n'aurai! élé plus légîlime et plus salutaire que celle qui aurait eu pour buL de sauver Conslantinople. Malheurcusenienl, les Grecs étaient schisrnali-ques; à la vérité, dans leur dêlresse, les infortunés essayèrent de s'ntl'ubler du manteau de l'orthodoxie; mais, si les princes foui quelquefois de pareilles concessions, les peuples n'en font pas, et la politique ne prévaut pas sur leur foi. Le populaire grec demeura schismatique ; et l'Occident catholique laissa périr des schis-Hiatiques invétérés. Toutefois, la marche des événements subsé-

quents ne permit pas que le catholicisme orthodoxe gagnât rien au malheur de son rival. La chrétienté, considérée en bloc, fol dépouillée d'une grande cité renommée dans l'histoire et de territoires importants; mais le schisme n'en éprouva aucun dommage essentiel, et ses perles sur le Rosphore furent compensées, et au deU, quand Moscou, Sainl-Pétersbourg et l'empire des tzars, aussi schismatiques que les Grecs, parurent sur la scène européenne.

Conduits par leur impulsion victorieuse, les Ollonians pénétrèrent fort avant dans l'Europe orientale. Us épouvantèrent la chrétienté, et mirent deux fois le siège devant Vienne. Ce fut le terme de leurs progrès. Depuis, tout a été revers, diminution et décadence. Non seulement ils n'ont plus fuit de nouvelles conquêtes, mais encore plusieurs des provinces qu'ils avaient acquises par les armes et où ils s'étaient établis en plus ou moins grand nombre.

un LA PAIX PROBABLE.

leur furent enlevées, tantôt pour aller se fondre avec les empires voisins, tantôt pour se constituer en principautés indépendantes ou vassales. Ce démembrement successif en est venu au point que Stamboul n'est pas en sûreté contre une résurrection de Constantinople, et que des politiques décisifs ont agité la question de l'expulsion totale des Turcs hors des terres européennes.

Cette question, le congrès de Berlin ne l'agitara pas, et les Turcs ont encore quelque temps devant eux. C'est de remploi de ce délai que dépendra leur sort futur, à savoir : s'ils se maintiendront en possession, ou si les petites nationalités chrétiennes qui vivent avec eux les supplanteront. Quelle est en effet la cause de

celte série obstinée de revers? On doit certainement mettre en ligne de compte la malchance d'avoir pour voisine la puissante Russie, qui a continuellement tendu à s'agrandir de leur côté et à leurs dépens. Pourtant la cause essentielle, permanente, est dans leur infériorité croissante à l'égard de l'Europe, qui perfectionne tous les jours son savoir théorique, et, à l'aide de ce savoir, son industrie, sa richesse, son administration et son état social. C'est la reproduction, sous une autre forme et à un échelon plus élevé, de la lutte inégale des peuplades sauvages contre les Européens en Amérique et en Polynésie. Le plus civilisé, même sans le vouloir, exerce une influence destructive sur le moins civilisé; notez cela (c'est une notion capitale en sociologie). Ici qui ajoute* au danger, pour la Turquie, de cette infériorité relative, c'est que les populations chrétiennes (qui sont soumises à son sceptre ou qui visent à s'en affranchir puisent à pleines mains dans le trésor du savoir européen. Grecs, Bulgares,

Roumains, Serbes, tous s'efforcent de s'approprier les enseignements de la grande école ouverte à tout le monde. Ils persisteront dans la voie où ils sont engagés, nul ne peut en douter; et, si les Turcs leur laissent prendre de l'avance, la domination ottomane se dissipera sans remède et sans retour.

J'en reviens à mon dire : les Turcs ont un délai. Le gaspiller, comme tous les délais précédents, serait dangereux pour la puissance ottomane. Elle continuerait à languir, à s'amoindrir, à se détériorer de côté d'ennemis intimes qui ne languissent, ni ne s'amoindrissent, ni ne se détériorent. Les hommes d'État ottomans doivent se persuader désormais qu'il n'est de salut pour leur pays que dans la détermination d'abandonner les anciens moyens de gouvernement qui ne valent plus rien, pas plus que

ne vaudrait Tarquebuse à mèche contre le fusil à tir rapide, de chercher dans le savoir européen ce qui est immédiatement applicable à la Turquie, et d'assurer fermement cette politique à longue portée contre les retours offensifs du despotisme, du fanatisme et de la routine. Gela fait, rien ne pourra empêcher les Turcs de subsister; cela négligé, rien ne pourra empêcher qu'ils ne soient évincés.

Mais, dit-on, et cette objection a été, de notre temps, articulée plus d'une fois, ils sont, de race, incapables de recevoir la civilisation européenne; là est un obstacle anthropologique que personne ne surmontera. La sociologie n'admet pas cette fin de non-recevoir. Les Turcs se sont approprié la civilisation des Arabes, qui jeta un vif éclat durant le moyen âge. Pourquoi ne seraient-ils pas capables d'une éducation plus haute et d'une civilisation plus avancée? L'épreuve répondra. Toutes les populations

arriérées qui appartiennent à des races très diverses, Turcs, Arabes, Persans, Indiens, Tarlares, Chinois, Japonais, Syriens, sont présentement soumises à une influence déterminée qui ne s'était encore jamais présentée avec cette universalité. Le savoir européen les aborde par bien des côtés, s'infiltré peu à peu, et y sollicite des modifications graduelles, mais considérables. C'est une immense expérience qui commence sous nos yeux. Une première impression est déjà faite; d'autres suivront inmanquablement. La sociologie n'hésite pas à déclarer que le savoir européen demeurera vainqueur, et qu'il finira, quelles que soient les races et les nationalités, par introduire chez elles les éléments qui lui sont propres, c'est-à-dire qu'il pourra, ce que n'ont pu les religions les plus universalistes, établir des modes de penser universels, qui

auront d'importantes conséquences pour l'harmonie future des peuples entre eux.

Ceci, qui est déjà besogne entamée, sera aussi besogne lointaine. Pour le moment, il s'agit de pacifier l'Orient \o moins mal qu'il est possible. La France, signataire du traité de Paris, avait le droit et le devoir d'assister au congrès de Berlin. Elle sera du côté (le la]>aix, du respect des traités, de l'intérêt (européen. Les déclarations de notre ministre d'affaires étrangères ne laissent sur notre politique aucun nuage; et cette politique, qui a eu la ratification de la chambre, est ratifiée aussi par le pays tout entier, (qui ne veut (renonciation au dehors que celle (qui lui est offerte dans les conjonctures actuelles.

Sa tâche est essentiellement intérieure. Trois grands objets (que je ne cesse de signaler dans cette Revue l'occupent à cette heure et l'occupent encore longtemps : rétablir ses finances (saisir argent

on ne fait rien), réorganiser son armée (sans une nombreuse et bonne armée point de sécurité aujourd'hui), et promouvoir l'éducation (sans éducation une démocratie est à la merci tantôt des ambitieux, tantôt des instincts aveugles). Pour ces trois choses il faut la paix et une longue paix. La paix ne dépend pas uniquement de nous ; mais, en tout ce qui dépend de nous, aucune atteinte n'y sera portée. On nous a dit assez rudement qu'il ne fallait pas nous laisser prendre à quelques paroles aimables de princes, ni, là-dessus, nous mettre en quête d'alliances. Nous pourrions, sans difficulté, retourner le compliment, et dire que peut-être ces paroles aimables étaient des avances en vue d'éventualités plus ou moins possibles. Mais non, laissons aux choses leur caractère; ces paroles ont été aimables et désintéressées; et

c'est avec un désintéressement complet que cette marque de courtoisie et d'amitié nous a sensiblement touchés.

J'ai dit dans le cours de cet article que la décadence continue qui affectait les Ottomans tenait à leur infériorité dans toutes les branches du savoir et de la civilisation. Eh bien ! nous aussi nous sommes en amoindrissement continu et victimes de démembrements successifs; pourtant aucune infériorité du genre de celles qui frappent les Turcs, ne nous atteint. Nous sommes en un rang excellent pour la science, pour les lettres, pour les arts, pour l'industrie, pour la richesse ; ce qui n'empêche pas que, dans la lutte pour l'existence entre les nations, nous ne perdions depuis soixante ans de considérables éléments de force et de défense. D'où vient cette anomalie désastreuse, d'où vient cette malédiction

qui pèse sur nous? Il n'y a point là de mystère, et

Histoire s** charge de la réponse. Cet amoindrissement continu est marqué par trois dates néfastes, 18t4, Î<tô et I8To: et à chacane.de ces dates le Bonaparte qui menait nos affaires attache son nom. Les Bonapartes sont pour nous l'équivalent de Tinfériorité turque en fait de cibilisation.

Nos hiboux politiques ont eu les yeux blessés par le succès de l'Exposition universelle et par la présence de nos représentants au congrès de Berlin, présence bien accueillie. De ce mal qu'ils ressentaient, ils ont songé à se dédommager en essayant de mettre à la charge de la république française les deux assassinats tentés sur Tempereur d'Allemagne ; ingénieuse mais inutile invention. Évidemment le socialisme allemand est en proie au même fanatisme sanguinaire que celui qui animait le catholi-

cisme quand il assassinait Henri III, Henri IV, la reine Elisabeth et le prince d'Orange. C'est prononcer un juste jugement contre les assassins socialistes que de les met Ire sur le même rang que Jacques Clément, Ravailiar et Balthasar Gérard. En tout cas, la république française n'est pas plus responsable des uns que des autres.

Sa responsabilité à elle est d'être pacifique au dehors et au dedans : au dehors, quand elle concourt sans arrière -pensée et avec un entier désintéres[^]ement au maintien de la paix européenne ; au dedans, quand elle fait respecter la loi par tous les partis, laissant au bienfait de la tranquillité publique le soin de consolider nos institutions, et au bienfait de la liberté lo soin de les améliorer progressivement.

L\ CHAMBRE DE 1871 ET LA CHAMBRE DE 1877 >i51

ET DE LA CHAMBRE DE

[Ce qui autorise la comparaison entre la chambre de 1871 et celle de 1877, c'est qu'elles émanent toutes deux, à six ans de distance, d'un même suffrage universel. Il vaut la peine d'examiner d'où proviennent, en notre pays si tourmenté, les brusques revirements d'opinion dans le corps qui a autorité pour sanctionner.]

Qu'ont de semblable et, partant, de comparable, m'objeclera-l-on, les deux assemblées qui figurent dans ce litre, et à quoi bon mettre en parallèle des termes qui n'ont entre eux que des différences? L'une a été, tant qu'elle a pu, dévouée à la monarchie, et s'est efforcée, à chaque péricépétie qui semblait propice, de la réta-

blir; l'autre est dévouée à la république et s'efforce de consolider cette forme de gouvernement qu'elle a trouvée établie. L'esprit de l'une est la négation de l'esprit de l'autre; revenir à l'ancien gouvernement de la France sous un monarque fut l'aspiration de la chambre de 1871; ouvrir définitivement l'ère nouvelle de la république, vainement essayée en 1792 et en 1848, est l'aspiration de la chambre de 1877. Laissons l'une s'enfoncer en ce passé auquel elle prétendait nous ramener, et dans l'autre saluons l'avenir auquel nous espérons.

Tout cela est parfaitement vrai ; un abîme sépare ou semble séparer les deux assemblées. Pourtant,

(1) Revue de la philosophie positive y numéro de mai-juin

malgré les profondes dissemblances, un lien essentiel les unit : toutes deux sont le produit des votes du même suffrage universel ; votes se prononçant à peu de distance l'un de l'autre. Cette distance est de six ans. Quoi de plus effectif que d'avoir même origine et de sortir d'une même paternité? Les deux assemblées sont sœurs; celle de 1871 est l'aînée, celle de 1877 est la cadette. Il importe de reconnaître comment elles peuvent être alliées de si près par le sang, et néanmoins différer si radicalement par leur caractère et leurs inclinations.

En 1871, vu la lassitude générale qu'avaient engendrée les malheurs d'une infructueuse défense, et vu le mouvement d'opinion qui s'en était suivi, il était manifeste que les élections seraient conservatrices et réactionnaires. Et, à dire vrai, les choses allèrent en ce sens même au delà de ce qui était attendu; les légitimistes vinrent dans la nouvelle chambre en une proportion bien supérieure à ce qu'ils sont dans le pays. Les orléanistes aussi y

furent envoyés en grand nombre. Les républicains y étaient en une minorité fort restreinte. Les bonapartistes n'y figuraient, à vrai dire, que pour numéraire; ils y étaient impropres, cinq, je vus». A ce moment, le suffrage universel voulait la cessation de la guerre, la paix; il ne s'enquerra d'autre. Les républicains lui étaient suspects et trop pacifiques; un profond discrédit frappait les bonapartistes comme auteurs de cette funeste guerre. Dès lors, il se rejeta en masse à gauche ou à droite sur les légitimistes et les orléanistes, (qui lui offraient les garanties désirées.

Six ans après, le 20 février 1877, cinq ans après (car la chambre de 1877 est la reproduction de celle de

ET DE LA CHAMBRE DE 1877. 103

1876), le même suffrage universel, appelé à se prononcer sur la république que l'Assemblée nationale venait de voter à une voix, donne une majorité considérable aux républicains, met en minorité les légitimistes et les orléanistes, et fait une portion moins congrue aux bonapartistes. Ces brusques revirements méritent une étude toute particulière de la part du politique et, à mon point de vue, du sociologue. Permettent-ils à tout parti, quelque vaincu qu'il soit, quelque funeste qu'il ait été, d'espérer les retours de fortune et des restaurations tantôt monarchiques, tantôt impérialistes, tantôt révolutionnaires? Ou ne sont-ils possibles que grâce à des fautes graves, à des manquements aveugles de la part des gouvernements ou des partis? Et, en ce cas, qui est le vrai, que faut-il faire pour se garantir de pareils soubresauts, et pour maintenir le suffrage universel en des sentiments de conciliation, de modération, de discussion, qui le gardent des effarements?

Sa versatilité, chez nous, ne date pas d'hier. Le lendemain de son intronisation, en 1815, il vote en masse pour la république ; le surlendemain, en 1849, il se porte avec non moins de puissance du côté de la réaction. En 1851 et 1852, le coup d'État et l'empire sont les bienvenus, grâce à une compression résolument conduite et aussi à la faveur dont le nom de Napoléon jouissait auprès du populaire. Ceci dura dix-huit ans, et le suffrage universel ne parut pas trop s'apercevoir des vices inhérents à l'empire et des dangers qui s'amoncelaient. Le plébiscite de 1870 témoigna que le régime inauguré par Napoléon III gardait son autorité. Mais un an après, en 1871, la scène avait pris une autre face, et le suffrage uni-

versel, à en juger par ce qu'il envoya de bonapartistes à l'Assemblée nationale, sembla ne plus se souvenir qu'il y eût eu jamais un empire.

Quoi d'étonnant, me dira-t-on, voyez-vous en ces revirements? Les circonstances changeaient et le suffrage universel changeait avec elles; il se dédisait parce que les choses se dédisaient elles-mêmes. Oui, sans doute, et c'est justement à cela que je voulais en venir, justement cela que je voulais faire toucher du doigt. Il suffit d'altérer les circonstances au milieu desquelles il fonctionne pour que son verdict devienne différent, tellement qu'il peut, sans transition, passer d'un extrême à l'autre. Le suffrage universel n'a pas encore parmi nous de points définitivement acquis et desquels il soit impossible de le détacher. Il oscille sans grande difficulté de la monarchie à la république et de la république à la monarchie. En ce moment, sous l'impulsion de mobiles qui sont apparents pour tous, il donne à la république une adhésion résolue, et il a résisté, sans broncher, à la dangereuse

pression exercée par le ministère du 16 mai. Mais à quoi bon se faire des illusions volontaires? Le passé entier prouve que cette adhésion est conditionnelle, qu'il n'est point attaché à la république par une foi comparable à la foi religieuse ou à la loyauté (c'est le mot) des Anglais pour leur monarchie, et qu'on jouerait gros jeu à croire qu'il pourrait la vouloir malgré les fautes des républicains. Je le répète, tout dépend des circonstances. Prenons donc garde à ces circonstances qui influent si gravement sur ses déterminations.

Est-ce donc qu'en montrant à nu les variations du suffrage universel je prétende infirmer l'autorité

ET DE LA CHAMBRE DE 1777. 155

qui lui est attribuée en dernier ressort par notre pays? Nullement; je conviens qu'en France les conditions qui assuraient l'assiette de la monarchie et mettaient hors de conteste son droit héréditaire, sont rompues, qu'elles ne peuvent revenir à leur antique fonction pas plus qu'un mortel ne peut revenir à la vie, et qu'il a été naturel et bon de remplacer leur office essentiel par la volonté, régulièrement constatée, de la majorité des citoyens de l'Etat. Non pas que j'attache une valeur absolue et métaphysique à cette souveraineté populaire : je fais tout autant de cas du droit historique, et je le crois même plus fixe, plus stable et, par conséquent, plus expédient. Jetez en effet le regard sur notre voisine d'outre-Manche, l'Angleterre. Personne n'y sait plus l'origine des pouvoirs de la reine, des lords, des communes; ils se perdent dans une antiquité respectée ; mais personne ne les conteste, et l'histoire fournit la base assurée de l'autorité suprême et du gouvernement. Au reste, toutes les fois qu'une révolution coupe l'histoire, la majorité populaire intervient et prend un droit.

Je lis souvent, pour m'instruire de la situation, les journaux radicaux intransigeants, révolutionnaires, socialistes. Invariablement, c'est au nom du peuple que chacun y énonce ses éloges et ses blâmes, ses apothéoses et ses damnations. A Bordeaux, en février 1871, un député de Paris, qui, peu après, devint membre de la Commune, prononça d'une voix éclatante un discours véhément oii il somma, au nom du peuple, l'Assemblée nationale de se séparer et de se dissoudre. Comment se pouvait-il que ce député, ou, pour user de sa langue, ce citoyen se sût si pertinemment chargé de parler au nom du

peuple? Ce sont là mystères et arcanes du dognie révolutionnaire. Mais, allant au fond des choses et ne voulant rien rapetisser, je me suis demandé de quel peuple il pouvait être question en ces assertions tranchantes; etvoici ce que j'ai trouvé. Tantôt ce peuple du journal est un groupe ou parti plus ou moins étendu, par exemple les révolutionnaires; tantôt c'est une classe, par exemple les ouvriers; tantôt ce sont des villes, par exemple Paris, L'on, Marseille, Bordeaux. Je comprends jusqu'à un certain point qu'en se voyant ainsi flanqué, on parvienne à se faire illusion ; mais pour celui qui est en dehors du cénacle, il est manifeste que l'on prend des parties pour le tout; et ces groupes au nom desquels on parle à tort ou à raison sont non la population générale, mais des fractions de la population générale. Pour moi, qui veux rester dans la réalité, je ne connais pas d'autre peuple que la majorité du suttVage universel. Là je suis sur de rencontrer vraiment tout le monde, ouvriers, paysans, bourgeois, gentilshommes, ruraux et urbains, riches et pauvres, catholiques, protestants, libres penseurs, et, à chaque émission d'un vole, je saurai vraiment ce que le peuple veut.

J'ai rappelé qu'il ne se pique en aucune façon d'être conséquent avec lui-même. Mais qu'y faire, sinon le mieux informer et discipliner, en entretenant attentivement chez lui les dispositions à la conséquence et à la stabilité? Du moins ce n'est pas en s'insurgeant violemment contre ses arrêts qu'on le corrigera. En 1871, la ville de Paris refusa de se soumettre au verdict qu'il venait de rendre en nommant l'Assemblée nationale, et essaya de substituer par la force des armes son autorité particulière à

ET DE U CHAHLiriE lLE 1877. 157

l'auloritL' généi-uie rjuû venail (le se prononcer. H eal vrai quft Ifi verdicl reoilu n'éluil p^is salisfuisail, et ((ue (V's députés monarchiques, qui sorlaient de tous les coins des pays, étaient fails pour inspirer de vives inquiétudes. Aussi Paris donna raison k oeux qui n'IiBsitérent jtas à exploiter tes craintes et tes colères: et, selon la ptii'uséolojtie iianale, on se souleva au iiont du peuple. Au nom du peupla de Paris, lit rhose ne fuit aucun doute ; mais était-ce sufliant? ijC résultat, aussi funeste ii Paris qu'il la France tout entière, a montré que IViu^'était cruellement mépris, et que cela oe sufHsidt pas.

Il » montré aussi (ce qui serait la cause d'amers regrets, si les fanatiques étaient capables deregiels) que \e maintien de la république, qui- était le hut apparent <le l'insurreclion parisienne, pouvait être obtenu par de tout autres moyens que ceux de la révolle à main armée. Voyons-en effet ce qui, en fin de compte, est sorti de cette assenililée que des haines aussi furieuses assaillirent dès son origine. J'en ai été membre, ayant clé élu représentant par ^aris même, et j'ai assisté à toutes les péripéties de son existence. Tout d'abord elle élut pour son président M. (jrévy et conféra la fonction de chef du pouvoir exécutif il H. Thiers. Un

débat s'étant élevé pour savoir si l'on dirait chef du pouvoir exécutif tout court, ou chef du pouvoir exécutif de la république française, celle dernière formule fut adoptée. Cela fut fait avant l'insurrection parisienne. Il est vrai que plus tard, les grandes difficultés de la situation ayant été surmontées par le chef du pouvoir exécutif, le naturel monarchique de l'assemblée reprit le dessus. Elle renversa M. Thiers, et fit une tentative explicite de restauration de la royauté

légitime. Le succès ne répondit pas à son attente. Dès lors elle se traîna dans l'impuissance, et, de guerre lasse, établit, elle si monarchique, la république.

C'était vraiment bien la peine d'engager une affreuse guerre civile, de causer la mort de milliers d'hommes des deux côtés, d'incendier Paris, pour ne pas donner à l'ennemi campé sur la rive droite de la Seine le spectacle de cette furieuse folie, de coûter un milliard à la France en sus des milliards exigés par le vainqueur, et d'avoir pour conséquences inévitables les condamnations, les exécutions, les transportations de beaucoup d'hommes et la misère d'innombrables familles! Voilà ce qu'avec un peu de patience on aurait pu éviter. Il a suffi, en effet, de manœuvrer avec prudence entre les compétitions des trois monarchies, de se servir de l'obstacle insurmontable qu'elles se faisaient Tune à l'autre, de rendre manifeste au suffrage universel la crise redoutable d'insécurité à laquelle elles conduisaient infailliblement, d'user, en un mot, de toutes les ressources de l'opportunisme (le mot n'était pas créé encore), pour obtenir sans secousse l'infiniment désirable résultat qui nous a donné un gouvernement stable, la république. On me dira : « L'issue a été longtemps incertaine; nul ne pouvait garantir qu'elle serait favorable, et il a

été naturel de vouloir la brusquer par un coup de main. » Il est véritable, l'issue a été incertaine; mais est-ce que celle d'un conflit à main armée l'était moins? Si la lutte pacifique a ses défaites, est-ce que la lutte sanglante n'a pas les siennes? Depuis l'expulsion des Stuarts, l'Angleterre préfère la lutte pacifique; depuis la révolution de 1789, la France préfère la

ET LIÉ I.A CHAMBRE DE 1H77.

luUe saiiijlanle. Coiiipurnus les résulluts, cl cbnisissons ce qui roule le iinins clipr.

Plusieurs (grandes villes s'associèrent au mouvement insurrectionnel dont Paris donnait l'exemple, Marseille, Saint-Etienne, Limoges. Lyon, vivement sollicité d'y prendre part, refusa, à la condition qu'il ne serait pas louché à la république. M. Thiers promet qu'autant qu'il dépendrait de lui le gouvernement républicain serait maintenu. Il tint sa promesse, et Lyon tint la sienne. Heureuse, cent fois plus heureuse la France, si Paris avait été aussi prudent et aussi humain !

En cet accord entre Paris et quelques villes considérables, une part d'influence doit être certainement attribuée à une hostilité commune contre la nouvelle assemblée. Mais c'en est la moindre; l'insurrection qui prédomina sur celle du radicalisme, qui animait ces villes. Elles se trouvèrent spontanément d'intelligence. C'était cette chambre qui venait à peine de se réunir à Bordeaux. Qu'était ce petit bourgeois, chef du pouvoir exécutif, ancien ministre de Louis-Philippe, et stigmatisé réactionnaire par tous les vrais démocrates? On vit tout de ce point de vue. Les ruraux, c'était le nom qu'on donnait à la majorité du suffrage universel qui avait élu l'assemblée, furent dénoncés au mépris public ; et

l'on crut tenir les éléments d'une hégémonie de grandes communes urbaines et radicales.

Cela ne remet en mémoire qu'en 1848, juste après la défaite du 24 juin des prolétaires, M. Comte, par un hors de propos singulier, conseilla une forme de gouvernement où trois prolétaires (c'était le nombre des membres de ce directoire), élus uniquement par les grandes villes, auraient le pouvoir exécutif.

160 COMPARAISON DE LA CHAMHUK \V, 1871

J'acceptai ces idées (i). Il est vrai que M. Comte et moi à sa suite, par la plus étrange des illusions, nous faisons de ces prolétaires des quasi-positivistes. Or, dans le fait, ils étaient radicaux et socialistes. L'esprit radical et l'esprit socialiste, soit séparés, soit combinés, diffèrent prodigieusement de la philosophie positive et de ses doctrines.

La physiologie psychique connaît et décrit un état cérébral où les idées prédominent sur les faits et déterminent les actions sans égard pour les réalités. L'esprit absolu, de quelque doctrine qu'il relève, appartient à un tel régime mental. Or, l'esprit radical est un esprit absolu. Il a donc pour condition nécessaire l'intransigeance sur les conjonctures et l'aveuglement sur les choses.

Il est manifeste que plusieurs grandes villes, Paris en tête, appartiennent au radicalisme. Leurs conseils municipaux, l'appui donné à l'attaque contre le ministère Dufaure, l'enthousiasme dont l'insurrection pleine et entière y a été l'objet, le rhostilisme sourd qu'y rencontre le ministère actuel, la faveur dont on l'entoure les noms des révolutionnaires les plus fameux du 10 octobre 1870 et du 18 mars 1871, en témoignent d'une façon éclatante. Je le regrette, mais je le constate; car il serait puéril de fermer vo-

lontairement les yeux à l'étal réel des choses et des esprits. Avec un pareil fonds, le railicalismc est une force considérable. Il importe de 1»' surveiller vigila^mment, car cette force est danj:»'reuse, et voici pourquoi elle Test.

M. Thiers a dit dans un apophthegme réièlnv,

(1) Voy. Conscrntion^ Révolution et Positivi<hu\ 2" éiiiiion. 1870, p. 2^2 et \k 2^() cl suivuncls. J'y e.\pli<iu(.> mon aillié»i<.>ii d'alors et ina rétrnclalion «riiujourd'hiiii.

ET DE LA CHAMHRE DE

inspiré par rexpérience politique et confirmé, on le verra tout à l'heure, par la science sociologique : « La république sera conservatrice ou ne sera pas. » Les radicaux répondent : «« La république conservatrice et libérâtre ne sera pas, car elle est incompatible avec la république radicale, la seule que nous voulions, la seule qui soit conforme aux principes.» El là-dessus ils vont résolument à l'assaut de ces institutions fausses et misérables que les derniers compromis entre la gauche et le centre gauche, en présence des menaces toujours dangereuses d'une restauration royale ou impériale, ont imposées à la France. A Tassant légal et régulier, j'en conviens, et c'est le seul que les circonstances comportent; mais, en dépit de toute cette légalité, le jour, si ce jour doit arriver, où la république conservatrice aurait fait place à sa rivale, sera un jour de périlleuses aventures pour la France.

Qui jugera ce grand et menaçant débat entre M. Thiers et les radicaux? Le juge sera la nature même, la nature intime de l'une

et de l'autre république. Celle de M. Thiers a pour principe vivificateur Tordre, et c'est sur Tordre qu'elle se fonde pour produire tous les développements, plus ou moins lents, plus ou moins graduels, mais assurés. Celle des radicaux a pour principe vivificateur la révolution, et la révolution commence par remuer et déplacer toutes choses, au risque de les disloquer; puis elle court après Tordre et le rattrappe comme elle peut. Or, cela, les nations ne le supportent jamais; et, sans aller bien loin, nous en trouvons chez nous un déplorable exemple. En 1818, nous eûmes une rechute dans le bonapartisme, une rétrogradation vers le despotisme césarien. Ce fut

une honte pour le populaire, qui se jeta en masse du côté de rimpérialismc. Pourtant il faut dire à sa décharge, en partie du moins, qu'il ne fut pas seul dans ce méfait, et que le désordre, déchaîné par les journées de février 1848, avait excité un désir universel d'un pouvoir fort. A peine cette révolution était accomplie que les socialistes avaient sauté à la gorge des républicains. Qu'attendre de pareilles prémisses, sinon un Bonaparte qui impose silence aux uns et aux autres?

Tout à l'heure j'ai annoncé que rapophthegme d'expérience politique exprimé par M. Thiers au sujet de la république conservatrice rencontrait un appui dans la sociologie. La sociologie, qu'est cela? dira le radicalisme. Il est vrai qu'elle n'est pas bien vieille, émanant de l'œuvre philosophique de M. Comte ; mais elle est en voie de faire une grande fortune. Accueillie de tous côtés, même par des hommes qui n'appartiennent pas à l'école positiviste, elle est cultivée avec ardeur et prend rang parmi les hautes connaissances en attendant qu'elle prenne rang dans le haut enseignement. Or, étant essentiellement historique et expé-

rimentale, elle se trouve l'adversaire née du radicalisme, qui n'est rien de tout cela. Ses principes, à lui, ne sont pas pris, comme le sont aujourd'hui tous sans exception les principes scientifiques, à l'expérience et, dans le cas particulier de la sociologie, à l'histoire, qui représente une autre forme de l'expérience; ils le sont à la raison subjective et révolutionnaire. Aussi est-il toujours prêt à compromettre le présent et l'ordre en vue de l'avenir, très variable d'ailleurs et très indéterminé, qui miroite devant ses yeux. Si la fortune du radicalisme est liée à

ET DE LA CHAMTIRE IIE fTITT

telle de la politique métaphysique et absolue, celle de la sociologie est liée à la méthode expérimentale dans les choses sociales. Les deux plateaux de la balance ne sont pas chargés de poids égaux; chaque jour le plateau de la sociologie deviendra prépondérant, ainsi le veut le développement scientifique général. Malheur aux peuples chez qui, momentanément, le radicalisme prévaudra !

Je n'écris point ceci pour les radicaux, pas plus que je n'écrivais pour les monarchistes, quand je débattais contre eux la cause de la république. Je sais bien que je n'ai pas modifié l'opinion d'un seul des monarchistes; et je suis sûr que je ne modifierai pas l'opinion d'un seul des radicaux. J'écris pour ce qui forme la majorité présente du suffrage universel, afin qu'elle ne se laisse pas disloquer par des attaques contre la république conservatrice. Là, je parle à qui peut m'écouter.

Quelque purement particulier et national que semble le débat entre les deux républiques, l'extérieur ne doit pas y être négligé. La république radicale travaille, et c'est son droit, à s'emparer de

toutes les positions politiques et h pousser ses hommes même les plus notoires par leur implacable hostilité contre tout ordre établi (1). SI elle réussit, il n'est pas douteux que des oscillations dangereuses se

(1) Timoin 1'il«clion de H. Blanqui ù Dordeiui. Si lu Cliimbt il«i AéfiMt% ratilluit crUe élection, rien n'empAchenil un de* cul- Ufe* éleclnraux ilnnt lea banspartidei disposent de nommer H le marMul Bainine. L ini^gibilitA de l'un n'est pu plu grande qup e*Uè da l'aure. H. Blanqui et H. le naréclial Buine deveuus membre* de la Chambre dei ilépulé* «u mtpHi de la loi, quelle Hgoaniue mito en tnin de l'anarchie lanl [irùdile el lanl loubailia t la république par le parli monanhique !

nu ay9?\KM» K Vk OUSBH K I8TI

prodeiroai a» " ^dM da pays. Q b e^t pas d«>ateax non plos ija'aa gré de qaelquesHinti de nos T»>bîn\$, nous Bioui sommes rétablis de nos désastres bien \ite. trop Yite même. Peat-être ne déplairait-il pas à ces observatears attentifs ë'aToir occasion d'es-saver de Donrean ce que noos poooroos payer de milliards et perdre de provinces.

Je reiriens à mon dire da commencement : prenons garde aux cinronstances, et songeons que la république conservatrice les a pour elle.

Elle les a^ parce qu'elle met an premier rang de ses deroirs la défense et le maintien de l'ordre, convaincue que rien n'est plus pernecieux aux plus cbers intérêts moraux et matériels que les perturbations politiques.

Elle les a^ parce qu'elle est libérale : car, de notre temps, sans la liberté, sans la discussion, sans les transactions opportunes. Tordre est exposé à des périls renaissants.

Die les a. parce quelle est soucieuse de ménager les consciences des hommes très di%'ers d'éducation et de traditions qui lui sont confiés, et de garantir les intérêts spirituels, sans s'associer ni aux préjugés, ni à l'intolérance, ni à l'esprit de domination qui souvent animent ces intérêts, et en sau\'ant toujours l'équité de la civilisation et la nature laïque de l'État moderne.

Elle les a, parce qu'elle fait pénétrer de plus en plus dans l'éducation la science et son esprit, pour que l'évolution sociale ne subisse ni opposition ni arrêt.

Enfin, elle les a, parce qu'elle s'applique résolument le mot d'un des empereurs les plus actifs que Rome ait eus, mot qui est conforme à tous les be-

EXJpÉRIENGE RÉTROSPECTIVE. i65

soins, à toutes les aspirations dusnifrége universel : laboremus.

AU SUJET DE NOTRE PLUS RÉCENTE UISTOIRE

[Bl nutte erudimini qui jmlicaiis lerram. Instruisez-vous, vous qui n'aimex pas les révolutions et qui en souffrez ; prenez pour fuidet l'expérience et l'histoire, et ne laissez pas l'utopie démocratiaie et aociale se jouer de vous et de vos plus précieux intérêts.]

Une vie qui se prolonge beaucoup, au milieu de la souffrance permanente il est vrai, mais avec un esprit qui garde, ce me semble, la lucidité, me ramène par une pente naturelle aux vues rétrospectives et aux jugements du passé par le présent, n'étant, à la différence du vieillard d'Horace, ni preneur du temps passé {laudator temporis acti), ni censeur et châtieur du temps présent (censor castigtorque minorum). Je trouve singulièrement instructif, pour moi du moins, de me reporter à quarante ou cinquante ans en arrière, et de voir ce que les événements ont fait de ce que nous avions cru, redouté, espéré. Il me paraît, malgré la croyance contraire et en général fondée, qu'un* vieillard qui n'est pas

(1) Revue de la philosophie positive^ numéro de juillet-août

entêté de lui-même, est aussi redressable- qu'un ' homme plus jeune, et qu'il peut ne plus garder de préjugé pour ce qui jadis Tavait passionné et obsédé. Je me remets ici au point de vue de la philosophie telle que M. Comte enseignait alors et telle que je l'adoptais sans réserve. La réserve, les événements me Tont appris. Y a-t-il beaucoup de vieux révolutionnaires, de vieux conservateurs qui se résignent, comme le vieux positiviste que je suis, à mettre une part de leurs déceptions sur eux-mêmes, au lieu de la mettre toute sur les événements? Les jeunes sont sous l'influence du milieu et du moment; mais, si quelqu'un d'entre eux est induit par ces pages à songer sous quel jour peut lui apparaître son présent devenu du passé, elles n'auront pas été sans utilité.

M. Comte professait que le régime parlementaire était un produit anglais inhabile à être transplanté. Suivant lui, des circonstances purement locales en avaient causé la production ; et,

comme ces circonstances manquaient sur le continent et particulièrement en France, ce régime ne pouvait y espérer qu'une durée éphémère. En vain des admirateurs mal avisés essayaient-ils de l'acclimater, et lui demandaient les fruits qu'il donne en son sol natal. L'influence de la nouvelle atmosphère à laquelle on le soumettait, le ramenait, quoi qu'on fit, à la misérable existence d'un végétal rabougri et sans vertu. On se trompait donc en cherchant dans l'imitation du type anglais un remède aux maux sociaux ; les insuccès avaient coûté et continueraient à coûter fort cher, ils étaient irréparables.

Peut-être, au moment où M. Comte élaborait ses théories sociologiques, les expériences continentales

EXPÉRIENCE nÉTILOSPECTIVE. 1(57

du régime parlementaire n eluënt-elles)>as suflia santés pour écarter l'objection péremptoire soulevée par M. Comte. Mais toujours est-il que cette objection provenait surtout d'une conception dogmatique qui se trouvait en plein(< contradiction avec les essais politiques pour renouveler sur le modèle anglais les vieux gouvernements menacés. La solution de la crise révolutionnaire universelle, il la plaçait bien plus haut que dans un vain palliatif. A l'imitation de ce que le calliolieisme avait établi, et désormais sur les buses non de la théologie, mais du savoir positif conidonné en philosophie, deux pouvoirs devaient se former, l'un spirituel qui donnerait l'éducation et présiderait <i l'entretien et au développement de la morale sociale, el l'autre temporel qui aurait entre les mains toutes les ressources à la charge d'assurer, sous la règle du pouvoir spirituel, le sort matériel de tous les salariés. Dans une pareille organisation il n'est évidemment aucune place pour rien qui ressemble au régime parlementaire.

Mon objet, ici, n'est pas d'examiner celle solution, me contentant de remarquer qu'elle est une hypothèse sociologique en dehors des faits, soit contemporains, soit prochains, et que l'avenir seul dira si c'est vers elle que marchent les sociétés, qui actuellement n'y marchent en aucune façon. 11 est (le rechercher comment les événements des cinquante dernières années ont procédé à l'égard du régime parlementaire, s'ils lui ont été favorables ou défavorables, et s'il a plus de chances de se consolider là où il a été implanté, et de se propager là où il n'est pas encore admis, qu'il n'en avait au moment que j'ai considéré. Une expérience sociale de

cinquante ans n'est certainement pas décisive, et elle laisse la place à des retours. Pourtant c'est déjà une durée qui mérite de n'être pas dédaignée; et, au point de vue expérimental qui doit dominer tant qu'on ne se prend pas aux conceptions des philosophes ou à celles des socialistes, on aurait le plus grand tort de ne pas attacher beaucoup de prix aux résultats ainsi manifestés.

Le régime parlementaire a deux formes sous lesquelles il fonctionne également bien, la forme monarchique et la forme républicaine. Dans la première, sa tâche est de lutter contre la prérogative royale, qui menace de restreindre ses privilèges et même de rétouter; dans la seconde, elle est de contenir la démocratie, dont la tendance est d'annuler toute représentation et de prendre en main la gestion directe des choses grandes et petites de la société.

A tout seigneur tout honneur. 11 est impossible de nommer le régime parlementaire sans évoquer d'abord l'image de l'Angleterre. C'est de là qu'il a exercé sa fascination sur le continent. De fait, ses qualités et ses services y ont été grands. 11 ne faut pas

mettre au moindre rang des unes et des autres sa longue durée; pendant deux siècles il a garanti l'Angleterre des graves et dangereuses commotions qui ont secoué de fond en comble bien d'autres Etats, et leur ont infligé des pertes sans nombre de vies humaines et de richesse nationale. A l'intérieur, il a lutté patiemment mais sûrement contre la prérogative royale, et a fini par lui ôter ce qu'elle a de propriétés malfaisantes, tout en laissant à la royauté la part d'utilité qu'elle comporte dans les sociétés modernes. A l'extérieur, sous son influence, l'Angleterre a joui d'une bonne fortune que peu de

em'êhiElNce riÉT Bosr'JxnvE. m

Les revers, les îles revers sans désastres définitifs, sont voriu» entraver; son empire n'englobe d'immenses contrées, et sa colonisation est encore plus étendue que son empire.

Touletois ne laissons pas s'introduire une erreur historique, et ne permettons pas de croire que le régime parlementaire ait été exclusif à l'Angleterre, et qu'il n'ait pas eu sur le continent droit à l'existence et à la durée. La Hollande l'a possédée d'abord sous la forme républicaine, aujourd'hui elle le possède sous la forme monarchique; et, quand on se rappelle quelle place ce pays si restreint a tenue dans les destinées de l'Europe au seizième et au dix-septième siècle, et combien, aujourd'hui même où la prépondérance des grands Etats jette les petits dans l'ombre, sa situation est honorable et prospère, on reconnaît bien aussi au régime parlementaire une vertu politique bien favorable aux nations modernes à l'issue du moyen âge. Ce que je dis de la Hollande doit être appliqué de point en point à la Suisse; elle aussi a depuis longtemps le régime parlementaire, et en a retiré les mêmes bienfaits: sa puissance a été grande, alors que les petits pou-

vaient être puissants, et sa situation actuelle demeure honorable et prospère. Enfin, tout à fait au nord de l'Europe, la Suède est en possession d'un régime parlementaire qui a eu ses vicissitudes, mais qui préside désormais sans conteste et avec un plein succès au gouvernement de cette vaillante nation, les faits montrent que le régime parlementaire n'est pas allié autant qu'on l'a prétendu aux particularités de l'histoire anglaise. Cela peut d'autant moins être soutenu que le régime parlementaire n'est pas autre chose qu'une issue, un perfectionnement, une adap-

tion moderne du système inauguré dans le courant des quatorze et quinzième siècles sous les noms d'états généraux, de parlements, de cortès, etc.; système qui a appartenu à toute l'Europe en qualité de transformation de la féodalité.

La Belgique, devenue indépendante, n'hésita pas: elle prit un roi et le régime parlementaire. Depuis cinquante ans, elle s'y tient fermement, malgré les exemples qui auraient pu être contagieux des pays voisins, et malgré les conflits passionnés entre le cléricalisme et la laïcité. Aussi en pleine prospérité elle jouit du fruit de sa sagesse.

En France, le régime parlementaire a sombré sous sa forme monarchique. C'est cette double chute, imputable à la royauté légitime de Charles X et à la royauté quasi-légitime de Louis-Philippe, qui a surtout frappé M. Comte et lui a fait prononcer son arrêt. Mais, même en ce pays, il a survécu sous la forme républicaine, et rien ne fait prévoir qu'il y puisse être remplacé par une autre combinaison politique.

Le gouvernement piémontais, longtemps rebelle, avait fini par établir chez lui deux chambres, peu avant que commençassent les

événements décisifs qui ont amené l'indépendance de l'Italie. Cette indépendance a eu pour effet immédiat l'extension du régime parlementaire à toute la Péninsule, à Florence, à Naples, à Rome même. Assez loin de là, chez un autre peuple latin, le Portugal, après des luttes fort âpres, s'est installé ce régime. Il fonctionne très régulièrement dans l'un et l'autre pays: mais il y est récent ; et plus de durée est nécessaire pour qu'on puisse affirmer que ses racines y sont suffisamment profondes.

EXRÉIIIESCE IIÉTI1oS!>ECTIVE.

En Allemagne, en Autriche, il est récent aussi ; mais, dans les transformations et les épreuves que ce « pays ont subies, c'est à lui et à rien d'autre qu'on s'est adressé pour amener un compromis entre les anciennes choses et les nouvelles.

L'Espagne, arrivée un peu plus tard que la France dans l'ère des révolutions, n'a pas été moins troublée qu'elle. Sortie, après la trahison ourdie à Bayonne par Napoléon 1^{er}, du gouvernement du roi, elle aussi s'est adressée au régime parlementaire comme il la panacée recommandée par les médecins modernes des maux politiques. L'essai fut éphémère ; le roi absolu reprit son autorité, puis la reperdit; et la guerre civile, suscitée par la réaction, la désola; l'insurrection républicaine, tentée par la révolution, lui infligea des désastres plus courts mais fort regrettables. Enfin, pour se remettre de tant de catastrophes, elle s'abrita, depuis quelques années à peine, sous le régime parlementaire monarchique. Ses amis doivent lui souhaiter qu'elle s'attache, malgré toutes les excitations, à conserver jalousement cet établissement, comme les amis de la France doivent lui souhaiter qu'elle se tienne tranquille au port républicain que les événements lui ont ouvert.

Ainsi le régime parlementaire, bien loin d'être en déchéance depuis cinquante ans, est en croissance régulière sur le continent. N'étant pas tout d'une pièce et comportant des gradations, il est ici plus puissant, et là plus faible ; mais partout il conserve sa propriété caractéristique, qui est d'assurer la publicité et la discussion, et de garantir aux citoyens une part dans la gestion des affaires publiques.

Et la monarchie que M. Comte éliminait simultanément de l'ordre social futur, qu'est-elle devenue

l'élément moderne du système inauguré dans le courant des quatorze et quinzième siècles sous les noms d'états généraux, de parlements, de cortès, etc.; système qui a appartenu à toute l'Europe en qualité de transformation de la féodalité.

La Belgique, devenue indépendante, n'hésita pas: elle prit un roi et le régime parlementaire. Depuis cinquante ans, elle s'y tient fermement, malgré les exemples qui auraient pu être contagieux des pays voisins, et malgré les conflits passionnés entre le cléricalisme et la laïcité. Aussi en pleine prospérité elle jouit du fruit de sa sagesse.

En France, le régime parlementaire a sombré sous sa forme monarchique. C'est cette double chute, imputable à la royauté légitime de Charles X et à la royauté quasi-légitime de Louis-Philippe, qui a surtout frappé M. Comte et lui a fait prononcer son arrêt. Mais, même en ce pays, il a survécu sous la forme républicaine, et rien ne fait prévoir qu'il y puisse être remplacé par une autre combinaison politique.

Le gouvernement piémontais, longtemps rebelle, avait fini par établir chez lui deux chambres, peu avant que commençassent les

événements décisifs qui ont amené l'indépendance de l'Italie. Cette indépendance a eu pour effet immédiat l'extension du régime parlementaire à toute la Péninsule, à Florence, à Naples, à Rome même. Assez loin de là, chez un autre peuple latin, le Portugal, après des luttes fort âpres, s'est installé ce régime. Il fonctionne très régulièrement dans l'un et l'autre pays: mais il y est récent ; et plus de durée est nécessaire pour qu'on puisse affirmer que ses racines y sont suffisamment profondes.

RXl'ÉHIENCE IIÊTIOSI'ECTIVE.

En AllemagDC. en Auli'iclic, il est l'écenl aussi ; mais, dans les Transformations et les épreuves que ces p»ys ont subies, cVsl à lui el ji rien autre qu'on s'est adressé pour amener un compromis entre les Hneiennes choses et les nouvelles.

L'Espagne, arrivée un peu plus tard que la France liansTère des révolutions, n'a pas été moins troublée qu'elle. Sorlie, après la trahison ourdie à Bayounc par Napoléon 1", du gouvernement du rey nf^(fo, elle aussi s'est adressée au régime parlementaire comme à la panacée recommandée par les médecins modernes des maux politiques. L'essai fuléphémère ; le roi absolu reprit son auloi-ité. puis la reperdit ; et la guerre civile, suscitée par la réaction, la désola l'insurrection républicaine, tentée parla révolution, lui infligea des désastres plus courts mais fort regrettables. Enfin, pour se remettre de tant do catiistrophes, elles'abrile, depuis quelques années àpeine, sous le régime parlementaire monarchique. Ses amis doivent luisouhailer qu'elles'allache, malgré toutes les excitations, à conserver jalousenittnt cet établissement, comme les amis de la France doivent lui soubailer qu'elle se tienne tranquille au port républicain que les événements lui ont ouvert.

Ainsi le régime parlementaire, bien loin d'être en déchéance depuis cinquante ans, est en croissance régulière sur le continent. N'étant pas tout d'une pièce et comportant des gradations, il est ici plus puissant, et il est plus stable ; mais partout il conserve sa propriété caractéristique, qui est d'assurer la publicité et la discussion, et de garantir aux citoyens une part dans la gestion des affaires publiques.

Et la monarchie que M. Comte éliminait simultanément de l'ordre social futur, qu'est-elle devenue

le système moderne du système inauguré dans le courant des quatorze et quinzième siècles sous les noms d'états généraux, de parlements, de cortès, etc.; système qui a appartenu à toute l'Europe en qualité de transformation de la féodalité.

La Belgique, devenue indépendante, n'hésita pas: elle prit un roi et le régime parlementaire. Depuis cinquante ans, elle s'y tient fermement, malgré les exemples qui auraient pu être contagieux des pays voisins, et malgré les conflits passionnés entre le cléricalisme et la laïcité. Aussi en pleine prospérité elle jouit du fruit de sa sagesse.

En France, le régime parlementaire a sombré sous sa forme monarchique. C'est cette double chute, imputable à la royauté légitime de Charles X et à la royauté quasi-légitime de Louis-Philippe, qui a surtout frappé M. Comte et lui a fait prononcer son arrêt. Mais, même en ce pays, il a survécu sous la forme républicaine, et rien ne fait prévoir qu'il y puisse être remplacé par une autre combinaison politique.

Le gouvernement piémontais, longtemps rebelle, avait fini par établir chez lui deux chambres, peu avant que commençassent les

événements décisifs qui ont amené l'indépendance de l'Italie. Cette indépendance a eu pour effet immédiat l'extension du régime parlementaire à toute la Péninsule, à Florence, à Naples, à Rome même. Assez loin de là, chez un autre peuple latin, le Portugal, après des luttes fort âpres, s'est installé ce régime. Il fonctionne très régulièrement dans l'un et l'autre pays: mais il y est récent ; et plus de durée est nécessaire pour qu'on puisse affirmer que ses racines y sont suffisamment profondes.

EXI'ÉIIENCE IIÉTKOS'ECTIVE. ^71

En Allemagne, en Aulrichi?, il est rtn-eni aussi ; mais, dans les TransFormnlians et les épreuves que ces pays ont subies, cVsL ii lui el » lien Huire qu'on s'est adressé pnur amener un compromis entre tes anciennes choses et les nouvelles,

L'Espagne, arrivée un peu plus tard que la France dans l'ère des révolutions, n'a pas été moins troublée qu'elle, Sortie, après In trahison ourdie k Bayoïme par Napoléon 1", du gouvernementdurr>y nf((o, elle aussi s'est adressée au régime parlementaire comme à la panacée recommandée par les médecins modernes des maux politiques. L'essai fut éphémère ; le poi absolu reprit son autorité, puis la reperdit; el la guerre civile, suscitée par la réaction, la désola ; l'insurrection républicaine, tenlée par la révolution, lui infligea des désastres plus courts mais forl regrettables. Hnlin. pour se remettre de tant de ratastroplies, el les'abrite, depuis quelques annéesàpeine, sous le régime parlementaire monarchique. Ses amis doivent lui souhaiter qu'elle s'attache, malgré loutes les excitations, ii conserver jalousement cet établissement, comme les amis de la France doivent lui souhaiter qu'elle se tienne tranquille au port républicain que les événements lui ont ouvert.

Ainsi le régime parlementaire, bien loin d'être en déchéance depuis cinquante ans, est en croissance régulière sur le continent. N'étant pas tout d'une pièce et comportant des gradations, il est ici plus puissant, et là plus faible ; mais partout il conserve sa propriété caractéristique, qui est d'assurer la publicité et la discussion, et de garantir aux citoyens une part dans la gestion des affaires publiques.

Et la monarchie que M. Comte éliminait simultanément de l'ordre social futur, qu'est-elle devenue

l'élément moderne du système inauguré dans le courant des quatorze et quinzième siècles sous les noms d'états généraux, de parlements, de cortès, etc.; système qui a appartenu à toute l'Europe en qualité de transformation de la féodalité.

La Belgique, devenue indépendante, n'hésita pas: elle prit un roi et le régime parlementaire. Depuis cinquante ans, elle s'y tient fermement, malgré les exemples qui auraient pu être contagieux des pays voisins, et malgré les conflits passionnés entre le cléricalisme et la laïcité. Aussi en pleine prospérité elle jouit du fruit de sa sagesse.

En France, le régime parlementaire a sombré sous sa forme monarchique. C'est cette double chute, imputable à la royauté légitime de Charles X et à la royauté quasi-légitime de Louis-Philippe, qui a surtout frappé M. Comte et lui a fait prononcer son arrêt. Mais, même en ce pays, il a survécu sous la forme républicaine, et rien ne fait prévoir qu'il y puisse être remplacé par une autre combinaison politique.

Le gouvernement piémontais, longtemps rebelle, avait fini par établir chez lui deux chambres, peu avant que commençassent les

événements décisifs qui ont amené l'indépendance de l'Italie. Cette indépendance a eu pour effet immédiat l'extension du régime parlementaire à toute la Péninsule, à Florence, à Naples, à Rome même. Assez loin de là, chez un autre peuple latin, le Portugal, après des luttes fort âpres, s'est installé ce régime. Il fonctionne très régulièrement dans l'un et l'autre pays : mais il y est récent ; et plus de durée est nécessaire pour qu'on puisse affirmer que ses racines y sont suffisamment profondes.

EXPERIENCE INTERNATIONALE. 171

En Allemagne, on a vu récemment aussi ; mais, dans les relations internationales et les épreuves que ces pays « ont subies », c'est lui qui a rien d'autre qu'on s'est adressé pour amener un compromis entre les anciennes choses et les nouvelles.

L'Espagne, arrivée un peu plus tard que la France dans l'ère des révolutions, n'a pas été moins troublée qu'elle. Sortie, après la trahison ourdie à Bayonne par Napoléon 1^{er}, du gouvernement du pays netto, elle aussi s'est adressée au régime parlementaire comme à la panacée recommandée par les médecins modernes des maux politiques. L'essai fut éphémère ; le roi absolu reprit son autorité, puis la reperdit ; et la guerre civile, suscitée par la réaction, la désola ; l'insurrection républicaine, tentée par la révolution, lui infligea des désastres plus courts mais tout regrettables. Enfin, pour se débarrasser de tant de catastrophes, elle s'abrite, depuis quelques années à peine, sous le régime parlementaire monarchique. Ses amis doivent lui souhaiter qu'elle s'attache, malgré toutes les excitations, à conserver jalousement cet établissement, comme les amis de la France doivent lui souhaiter qu'elle se tienne tranquille au port républicain que les événements lui ont ouvert.

Ainsi le régime parlementaire, bien loin d'être en déchéance depuis cinquante ans, est en croissance régulière sur le continent. N'étant pas tout d'une pièce et comportant des gradations, il est ici plus puissant, et là plus faible ; mais partout il conserve sa propriété caractéristique, qui est d'assurer la publicité et la discussion, et de garantir aux citoyens une part dans la gestion des affaires publiques.

Et la monarchie que M. Comte éliminait simultanément de l'ordre social futur, qu'elle est devenue

III. L'EXPÉRIENCE RÉTROSPECTIVE.

Dans l'intervalle de temps que je considère et sous l'épreuve des expériences subies ? Réorganiser sans roi la société était un de ses axiomes. Elle a péri en France. Ce n'est pas que les partisans de la légitimité et de l'impérialisme ne prétendent qu'elle n'est qu'éclipsée et qu'elle reparaitra soit sous l'auspice des fleurs de lis, soit sous celui de l'aigle impérial. Nul ne peut répondre de l'avenir ; mais ce dont on peut répondre, c'est que le sort de la république est désormais entre les mains des républicains ; ce sont eux qui, sages ou violents, la maintiendront ou la renverseront. Partout d'ailleurs la royauté persiste, et même elle a fait deux acquisitions nouvelles, la Belgique et l'Italie. Cette institution ne semble donc pas sur le point de s'éteindre. Outre qu'elle possède une faculté d'accommodation suffisante au régime parlementaire qui est en ascendant, elle a l'avantage d'être historique et traditionnelle ; ce qui facilite grandement la tâche supérieure qui incombe à tout gouvernement de garantir l'ordre.

Le nouveau monde, peuplé de gens issus de l'ancien, n'a pas admis la monarchie, sauf le Brésil. Au nord, au sud, tout y est en

république, aussi bien les Espagnols que les Anglais. Qu'advient-il de tant d'établissements dont aucun n'est bien vieux? Est-il vrai qu'aux États-Unis même il commence à se former une opinion sourde qui aspire à avoir un monarque? Est-il sur que les républiques d'origine espagnole échapperont aux conséquences qui suivent d'ordinaire les révolutions fréquentes et l'anarchie qui en résulte? L'union des États-Unis eux-mêmes se maintiendra-t-elle, ou cet immense Etat se fractionnera-t-il en États moindres? Le Canada restera-t-il toujours colonie? Toutes questions

FAPÉILLE Nr. E RÊTROS l'Eai VR. M'S

auxquelles je charge mon successeur de répondre dans r.in-quanio ans. MaU ce qui semble acquis, cVsl que, dût-il y avoir des Iransformalions et des sépiiraliions, le principe du rc(,inie parlementaire gardera lit aussi sa prépondérance.

Le second chapitre de mon expérience rétrospective a pour objet, parmi les crimes poliliqueêi, celui qui, par voie d'insurrection ou de coup d'iital, renverse ou lente de renverser un pouvoir élalili, alin de remettre aux mains d'un homme, d'un parti, d'un régime, la gestion de la chose publique. Ce genre de crime est le plus considérable de tous, du nioius dans nos sociétés modernes: les contre-coups en sont ressentis non seulement par les particuliers que l'on frappe pour vaincre leur résistance et Taire place nelte, mais aussi par lu fortune publique, par lu situation internationale, par les relations intérieures des citoyens entre eux, par la mnralilé commune. Ç,e qui ajoute ii leur gravité, c'est qu'il faut une assex longue durée pour que les cfTets s'en amortissent complètement. Depuis li^U, ce genre de crime pèse sans interruption sur la Fnmce; il nous donne en spectacle, quelquefois en lerreur,

à nos voisins, n'a rien de réjouissant pour le cu'ur des patriotes, et nous coCile gros au dedans et au dehors pur ses conséquences directes et indirectes. Aussi niéritn- 1-il d'ttire étudié par les sociologislescomnte un cas fâcheux de pathologie sociale.

Je commence ma revue pur le crime politique de ce genre le plus rapproché de nous. Un 1871, au

mois de mars, les Allemands victorieux et regardant, il convint pour des raisons que Tesprit insurrectionnel fera aussi plausibles qu'il voudra, au populaire parisien et à ses chefs de refuser Tobéissance qu-41 devait à la France ; et il somma le gouvernement légal d'abdiquer et TAssemblée nationale de se dissoudre. C'était une déclaration de guerre à laquelle il était impossible qu'il ne fût pas répondu. Aucun gouvernement ne peut supporter la rébellion à Tautorité qu'il possède en vertu de droits légaux. Même les États-Unis (bien qu'ils soient une confédération d'États, ce qui comporte une certaine élasticité indépendante) n'ont pas permis au Sud de faire sécession ; et la force légale y a détruit ce que la force illégale tentait de constituer.

La guerre éclata donc, terrible et féconde en pertes, en meurtres, en ruines, en incendies. Parmi les griefs allégués par le populaire parisien pour justifier sa prise d'armes, était son indignation contre la misérable défense que les commandants militaires du siège et M. le général Trochu en tête avaient opposée à l'armée allemande. Certes, je n'ai point qualité pour toucher une aussi grave question; il est certain que le commandement ne fit preuve d'aucune qualité exceptionnelle. Sans doute il ne disposait que d'éléments fort peu solides militairement, et je ne sais ce qu'un Bonaparte, un Turenne, un Wellington auraient pu tirer de troupes qui n'avaient pas eu le temps de s'exercer et de prendre

de la cohésion. Mais les événements de l'insurrection ne tardèrent pas à montrer si les militaires de la Commune, devenus les maîtres des opérations, valaient mieux que le général Trochu et ses officiers. Au 19 mars M. Thiers s'était retiré à Versailles

EXPÉRIENCE NÉTHOSPEL/rIVE

avec vingt-deux mille hommes, et quelles loupes ! démoralisées, sans cohésion, et mises en face contre Paris. Jusqu'il ! 3 avril, il y eut quelques renforts, mais non encore les prisonniers que M. de Bismark lui rendait d'Allemagne. Qu'était cela en regard de l'armée allemande assiégeante, nombreuse, disciplinée, solide ? Eh bien, les militaires de la Commune, avec leur sortie de cent mille hommes, ne furent pas plus heureux contre les quelques milliers d'hommes de M. Thiers que le général Trochu ne l'avait été contre les deux cent mille ennemis qui bloquaient Paris (1).

L'insurrection fut donc vaincue; mais, eût-elle été victorieuse, son titre n'en aurait pas mieux valu. Elle se serait saisie de la France, comme s'en sont saisis tous les coups de violence, elle en eût fait Je ne sais quoi; mais elle serait toujours restée une illégitimité sanglante et un mauvais exemple. La doctrine de la force est au service de tous les ambitieux et de tous les perturbateurs. Hodié mihi, crux tibi, disent-ils en modifiant leur usage le dicton romain; et jusqu'ici l'événement leur a donné raison.

(1) Ici l'auteur nous raconte l'histoire de la Commune, à propos des combats. Il nous dit que les Parisiens livrèrent sans succès la dernière semaine de l'insurrection, aux Versaillais : * Des leaders de la Commune, de Courmoulin, d'Andilly, de Saint-Prix, d'Orgemont, où ils vivaient, en faisant éclater une joie sauvage, les périple de la Commune et des incendies, les Allemands et les Français

■vûeol pu vomprendre ce qu'eût tté la guerre sous Paris conJuile
 ptr d'autrea hommes que le* incapables de Septembre, t Je le
 r6ptl« , je ne Eils |ias l'apologie dei incapable! de Septembre ;
 mais, an ce paaiage. on tonrond ce que pouveiii det buniniet
 ri^aolui, bien qu'indisciplints, derrière des barricades et dans des
 rues, ane ce qu'ils peurenl ea rase campagne, eu liEue et en ma-
 WMvret. L'Iitloire mitilaire eit asseï Taiie pour i|u'il suit lem[>s
 de ne pas tomber en do pareilles conrusions et Je ne p-tt prendre
 une inctriifrente lever eii mas»' pour une armée eCTective.

Mù EXPÉRIENCE RÉTROSPECTIVE.

La Némésis vengeresse 'qui, semblable à la Forlune chez
 Dante (4), fait changer chez nous les choses politiques de mains
 en autres sans répit, poussa Tempire au suicide ; car, comment
 qualifier aufei*ement cette fabuleuse incapacité de Tempereur,
 de ses ministres et de ses généraux, où l'on vit en un mois toutes
 les forces de la France perdues et anéanties? L'empire s'eftbndra;
 et le 4 septembre ne foula aux pieds que ce qui n'était plus de-
 bout. Vous êtes bien indulgent, diront les bonapartistes, ca-
 suibtes experts en pareils cas, pour Témeute qui mit en fuite la
 chambre des députés, le sénat, Timpératrice et le ministère ; si
 nous sommes un crime politique comme vous le prétendez, elle
 Test aussi. Soit; cela ne touche point à ma thèse; et je n'ai point
 envie de discuter sur des appréciations de partis. L'émeute fut
 courte sans doute ; mais ce fut une émeute, et le gouvernement
 qui en naquit ne fut, non plus, qu'un gouvernement de fait,
 comme oùt été la Commune victorieuse, comme fut l'empire
 victorieux.

En effet, vingt ans avant le coup d'État frappé par les fédérés
 parisiens et manqué, et dix- neuf ans avant le A septembre, le

prince Louis Bonaparte mit le sien à exécution. Lui fut plus habile que ses imitateurs de 4871 ; il réussit pleinement. Il dispersa la chambre, emprisonna ses adversaires, s'empara de la toute-puissance, et obtint d'un plébiscite fort nombreux, je ne puis le nier, l'entière ratification de son crime politique. M. Fould, qui était alors un de ses ministres, rendant compte des opérations qui avaient comprimé les divers et infructueux

(\) Enfer, Ml, 79.

EX1>ËHIEI4r.E RÉTROSPECTIVE. 477

essais d'fi résistance, declarail dans soiiriipj>oil, avec un orguiiii satisfail, que cette révolution, la plus salttliitre di! toutes tc'était l'opinion des bonapartistes, comme ce fut l'opinion des coiumunalistes, <\ae In leur était lu meilleure), aviiit ii peine coûté cinq cent mille francs. C'est vrai ; mais tournons le feuillet et voyons le revers. Celle révolution qui, suivant le calcul des entrepreneurs, revenait si l'on marché, avjiit jonché de morts les boulevards et les rues de Paris, trappe d'exil, d'internements, de Iran sportati nus plusieurs milliers de citoyens, ruiné une multitude de familles, el exercé sur les vaincus la plus dure des compressions. 11 faut, cela est évident, beaucoup renchérir sur l'évaluation de M. Fould.

Vaincus, les faiseurs du coup d'Ktat de Iti51, les auteurs de ce crime politique, auraient été, le prince Louis Bonaparte on tête, sévèrement frappés par la justice du gouvernement établi. Ij-nelques-uns eussent certainement payé de leur vie leur attentat; beaucoup eusseni été envoyés a Lambessa et k l^yncne; c'est là que, vainqueurs, ils envoyèrent leurs adversaires. Puis du temps se serait passé, les colères auraient diminué; eussent-ils profilé

ile cette accalmie pour demander des grâces, et, leurs prétentions se haussant, pourrécianier une amnistie pleine et entière? Je doute que les radicaux les eussent trouvés aussi amnistiables qu'ils trouvent les condamnés delà Commune; les radicaux ne se piquent pas d'une grande équité; ce qu'ils aiment, ils l'amnistient: ce qu'ils haïssent, ils le damnent aussi énerfiiquement que des catholiques peuvent damner des hérétiques. Moi qui n'ai pas deux poids el deux mesures, je mets dans la même balance

tous les crimes politiques de Tordre que je considère; c'est mon terme pour les insurrections illégales et les coups de force depuis 1814.

A propos des attentats de violence illégale et des hommes qu'ils élèvent au pinacle, M. Comte disait que même les plus mauvais d'entre ces hommes, une fois que la responsabilité du pouvoir leur est dévolue, s'améliorent, et que leur administration n'emporte pas tous les fâcheux effets que le début ferait craindre. Gela est vrai jusqu'à un certain point, et se vérifia sous l'empire, dont les détestables commencements cédèrent la place à plus de modération et de régularité. Nécessairement, cet apprentissage des gouvernants improvisés par la force coûte cher à ceux aux dépens de qui il se pratique. Néanmoins, il manqua toujours à l'empire quelques-uns des éléments essentiels à tout bon gouvernement en une société moderne ; et ses efforts furent vains, soit pour échapper aux conditions de son origine, soit pour remédier aux vices intimes de sa propre constitution.

La chronologie ascendante que je suis me mène au coup qui porta par terre la royauté de Louis- Philippe. Celui-ci vint non d'en haut mais d^en bas, et il fut asséné par des bandes populaires que la passion républicaine et socialiste animait ; avec un

sûr instinct, elles mirent à profit les fautes commises par le gouvernement du roi, dressèrent leurs barricades, et, divers hasards aidant, elles se rendirent maîtresses de Paris que Louis-Philippe ne leur disputa pas, et de la France qu'on ne leur disputa pas davantage.

Ce fut un acte de violence et d'illégalité. L'établissement de juillet était légal, d'une légalité étroite si

EXPÉRIENCE KÉTROSraCTIVE.

47fl

L'on veut, mais que rien n'empêchait d'élargir pacifiquement sous l'impulsion de l'opinion. Après la chute de Charles X, la chambre des Députés, seul pouvoir qui restât debout, déféra la couronne au duc d'Orléans, et la consécration était suffisante. Que l'acte de violence qui cassa cette consécration ait eu pour objet la république, et qu'il provienne de mains populaires, cela ne change rien à sa nature, et il est un crime politique comme le guet-apens du 2 décembre 1851 et le soulèvement des fédérés parisiens en mars 1871. Tout est pareil; dans les trois cas, suivant les moyens qu'offre la circonstance, on emploie illégalement la force contre un ordre de choses établi et régulier, et l'on prétend lui substituer ce qui agréé politiquement aux promoteurs du mouvement.

Eh quoi! diront les républicains, peut-on mettre en parallèle le détestable empire avec son absolutisme, avec sa compression, avec ses guerres, et la généreuse et bienfaisante république, qui consacre tous les droits et toutes les libertés? Eh quoi! diront les impérialistes, peut-on mettre en parallèle l'anarchique république avec ses désordres, avec ses guerres civiles, avec ses

ruines de la fortune publique, et l'ordre plein de prospérité que l'empire assure au pays pour beaucoup d'années? Qui croire et il qui entendre? Tout juge équitable leur reconnaîtra une mi[^]me el mauvaise origine; le reste est affaire de parti el d'opinion.

Les hommes de litiS argueronl-ils que leur illégalité et leur violence furent aussitôt amnistiées et légalisées par le verdict du suHrage universel, qui, consulté, envoya une chambre républicaine? L'argument se retourne contre eux, ou du moins est sans

valeur; car le même suffrage universel, quatre ans plus tard, amnistia et légalisa nilégalité et la violence commises par les bonapartistes. Que Ton argumente tant qu'on voudra, le fait accompli demeure le maître aussi bien pour Tempire que pour la république.

Faut-il donc s'abstenir de tout ce qui émane de la malencontreuse origine, et moi même me suis-je imposé une pareille réserve? Non, sans doule; une fois qu'un renversement a fait table rase, chacun obéit à ses instincts, à ses opinions, à son jugement, à ses intérêts, et prend sa place dans les groupes politiques. La mienne a été contre l'empire et pour la république. Mon antipathie historique est profonde pour le régime que le premier Napoléon fit peser sur la France ; elle n'a pas été atténuée par les faits et gestes du second. Je lui ai été résolument et constamment adverse, mais mon aversion est devenue de Thorreur quand il eut amené le déchirement de l'Alsace et de la Lorraine d'avec la France; c'est son crime irrémissible, comme le crime irrémissible de la Commune parisienne de 1871 a été d'incendier Paris. Je me suis donc rangé dans les rangs républicains. La république est un régime libéral, et je suis acquis d'avance à tout régime libéral. J'ai servi avec dévouement la république de 1848, et j'ai été cruelle-

ment affligé quand elle fut égorgée par le prince Louis Bonaparte. Je conviens de la sorte que le fait accompli a été mon maître ; mais j'aimerais mieux appartenir à un pays où les coups d'Etat princiers ou populaires viendraient échouer contre des impossibilités historiques et sociales.

En ai-je fini avec l'illégalité violente? non, pas

EXI'ÉniENCE IIÊTROSIECTIVE.

issue d'une origine lais qui n'en élnît pas

i>ncore. La Restauration t singulière et complexe,

moins très forte. Elle avait pour elle l'assentiment de l'Europe, qui se montra favorable au rétablissement des Bourbons. Elle rendait le trône à l'ancienne dynastie des rois de France et le titre de légitimité ne lui messeyait pas. Enfin elle ne revenait pas les mains vides, apportant la paix qui était le souhait de tous, et une charte qui inaugurerait le régime parlementaire abolé par Bonaparte. Son droit fut reconnu au dehors et au dedans, et elle apparut avec un caractère régulier et légal, contre lequel les révolutionnaires et les impérialistes n'avaient d'autre ressource que de se coaliser et de s'insurger.

Elle fut d'abord un très mauvais gouvernement; une réaction effrénée l'emporta, et le parti royaliste se livra aux fureurs et aux vengeances. Mais peu à peu les passions déchaînées s'amortirent, l'esprit modéré de Louis XVIII prévalut, et les bienfaits que contenait en lui le régime parlementaire se développèrent graduellement. La prospérité matérielle marcha de pair avec le progrès d'une liberté régulière.

Les lettres et les sciences fleurirent, et le malaise qui existait entre la France et la dynastie tendait à se perdre dans la conciliation légitimiste et libérale.

C'est de cette situation belle et forte qu'il plut à un vieux roi, tout imprégné des préjugés de l'émigration et dominé par des principes, de précipiter la royauté dans une périlleuse aventure, il porta une main violente sur la charte, et se prépara à soutenir par la force l'interprétation qu'il croyait devoir

III. L'EXPÉRIENCE RÉTROSPECTIVE.

donner au fameux article 14 (1). Les ordonnances parurent : aussitôt le roi trembla, Paris et plusieurs grandes villes refusèrent de se soumettre à la violation du contrat synallagmatique qui liait la dynastie et la nation. Des régiments et des déshérités, des canons et des barricades remplacèrent les paisibles discussions. Mais l'illégalité se trouva la plus faible, et force resta à la loi.

La lutte fut courte et ne produisit pas directement de grands dommages ; toutefois les dommages indirects furent énormes. La fortune publique éprouva une baisse considérable. L'industrie et le commerce, saisis dans le piège de fer d'une catastrophe imprévue, ne purent satisfaire à leurs obligations ; et il fallut recourir à divers expédients pour atténuer leurs souffrances. Le mal moral ne fut pas moindre que le mal matériel. L'esprit de révolution et de désordre sentit qu'un grand poids venait d'être ôté aux obstacles qui le gênaient, et sans retard il profita des nouvelles facilités. Les émeutes succédèrent aux émeutes ; non point des émeutes où l'on crie et où l'on s'agite, mais des émeutes sanglantes à barricades, à coups de fusil, jusqu'à ce qu'enfin une

dernière eujporla la monarchie de Louis-Philippe et ouvrit la porte à la monarchie de Napoléon III

On ne sait jusqu'à quel point le ministère Polignac, victorieux, eût poussé la punition et la compression. Sa défaite coup court à ce qui pouvait être médité de ce côté; mais elle ne changea rien au caractère de la tentative, et le roi Charles X resta

(1) L'article 14 de la charte de 1814 autorisait le roi à prendre des mesures extraordinaires en cas de dangers publics.

chargé du même crime politique que les auteurs anonymes de la révolution de 1848, que le prince Louis Bonaparte restaurateur de l'Empire, que M. Delécluze et ses amis appelant les fédérés parisiens à la révolte. Crime politique, ai-je dit; chacun a pu voir par les cinq exemples que j'en ai rapportés que, vainqueur, il devient gouvernement, que, vaincu, il passe devant les tribunaux, et que, dans l'une ou l'autre éventualité, il garde des adhérents qui le prônent comme un acte de patriotisme et d'héroïsme, et continuent à tenter de le remettre à flot et de lui rendre de nouvelles chances. Là-dessus je me contente de noter que M. Comte prétendait que le crime politique était le plus grand de tous, vu que la portée en dépassait beaucoup celle des crimes d'ordre commun.

Ce résumé rétrospectif est navrant. La culpabilité politique l'emplit tout entier; roi, empereur, populaire y trempent à l'envers, et elle se paye chèrement au tribunal sociologique, qui inflige rigoureusement aux prémisses leurs conséquences.

Les peuples sages se contentent de ce qu'ils ont. Je m'explique: ils se contentent de ce qu'ils ont comme une assise qui leur garantit l'ordre, et, délivrés du souci du désordre en ce qu'il a de

plus aigu, ils ne se refusent pas à entendre l'appel aux améliorations. I[^]s améliorations ont pour cause le progrès des sciences, Tactivité croissante de Tindustrie et do la production, la diffusion du savoir et une justice sociale plus efficace. De celte façon.

484 EXPÉRIENCE RÉTKOSPECTIVE.

toute une classe de malheurs intérieurs et extérieurs est écartée ; on ne consume point les forces de la patrie en conflits civils, en batailles meurtrières, en condamnations, transportations et exils de citoyens utiles, et destructions de Tavoir public et privé; voilà pour le dedans. Quant au dehors, on ne perd ni TAlsace ni la Lorraine, et on ne paye pas cinq milliards dMndemnité au vainqueur.

Dans le péle-mêle d'illégalités et de violences que nous offre notre histoire depuis 18U, tous, légitimistes, républicains et impérialistes, sont passibles d'une seule et même condamnation. Je me mépriserais, si, parce que je suis républicain, je faisais en ceci une exception pour le parti de la république, et louais chez lui les coups que je blâme ailleurs. Je n'admets ni que ce qui est mal chez les uns soit bien chez tes autres, ni que la fin justifie les moyens. Je suis d avance du côté de ceux qui résolument renoncent aux voies violentes; mais, pîirmi ceux qui n'y renoncent pas, mon impartialité est complète : impartialité qui n'est point de l'indifférence ; car c'est le cœur déchiré que j'ai assisté à mainte pèripétie de notre récente histoire. Vanter comme, un héros ou un martyr tout homme qui s'insurge contre un roi ou une assemblée n'est pas mon fait; bénir comme tuteur toute autorité royale ou impériale qui, la baïonnette au bout du fusil, supprime les chambres électives, ne l'est pas davantage. ^

La république française, la troisième république, a l'incomparable « avantage, rare en nos commotions, d'être pleinement légale et de ne rien devoir à la violence. L'Assemblée nationale, élue par le suffrage universel duquel, sous notre régime, provient tout

pouvoir, la consacra à Bordeaux comme fait, et plus tard à Versailles comme droit. Elle a été illégitime, mise non parallèle de la monarchie légitime, reconnue seule faisable, et faite par une assemblée qui ne semblait pas destinée à cet office (1). La légalité, nous ne l'avons que trop vue, ne met pas à l'abri des tentatives violentes; mais, entre les mains d'un gouvernement prudent et ferme, elle est une force de grande valeur.

Le nom, la définition qui lui appartient, est conservatrice libérale, c'est-à-dire qu'elle assure l'ordre et la liberté à la fois et avec un égal souci; car, dans nos sociétés modernes, que faire de l'ordre sans la liberté et de la liberté sans l'ordre? C'est bien, mais est-ce assez? Quelle place y reste-t-il en vue des réformes sociales que l'avenir espère, des constructions systématiques de Saint-Simon, d'Auguste Comte, de Proudhon, des projets rénovateurs des socialistes, et, pour ne pas nous omettre, nous jacobins, de la conception positive du monde à laquelle nous prétendons que se conformeront l'éducation, les opinions, les lois, les mœurs? Ne nous hâtons pas trop; car la sociologie nous arrête et nous avertit que tout cela est du domaine d'un avenir plus ou moins éloigné, plus ou moins incertain, qu'elle ne connaît que l'expérience et les déductions prochaines, et que rien, dans son ressort, ne procède que par élaboration lente et développement graduel. Or, la république conservatrice libérale étant un

régime de liberté et de discussion, l'expérience, l'élaboration lente, le développement

(1) Si le liitnc eût été rétabli en 1878, comme cela parut probable un moment, ce relèvement eût été fatal. Mais le fut plutôt l'ennemi de la République.

>186 EXPÉRIENCE RÉTROSPECTIVE.

graduel lui reviennent de droit. De cette façon, il n'est aucune réforme sociale, quelque grande qu'elle soit, pourvu qu'on la discute et qu'on la fasse triompher devant l'opinion, à qui elle ferme la voie.

La république conservatrice a deux sortes d'ennemis, les réactionnaires et les révolutionnaires. Les réactionnaires se composent des deux partis monarchiques, les royalistes et les bonapartistes, et du parti clérical. Je ne parle point de cette coalition à la légère, elle est puissante, et a été fort dangereuse durant toute la durée de l'Assemblée nationale. Aujourd'hui elle est privée de ses moyens directs d'aggression, elle se tient sur l'expectative et attend nos fautes. Tout autre est la position des révolutionnaires: ils sont, si je puis ainsi parler, dans la place, car ils appartiennent au parti républicain, et se vantent non sans raison d'avoir été les ardents et les déterminés de ce parti, alors qu'il conspirait ou s'insurgeait. Ils sont donc bien placés pour créer de sérieux embarras ; et, encore que le temps ait été très court depuis que la réaction et le 15 mai ont été écartés, ils se sont mis à la besogne avec une vigueur et une activité qui n'ont laissé aucun moment sans le remplir.

On m'a reproché, quand j'ai opposé le radicalisme à la république conservatrice, de n'avoir pas défini ce que j'entendais par

radicaux. Il y a du vrai dans ce reproche; et mon expression, qui se trouve exacte quand on l'applique à la France, se trouve fausse quand, la généralisant, on l'applique à d'autres pays. Aussi vais-je m'expliquer. La doctrine politique des radicaux est de faire prévaloir partout la démocratie et les institutions qu'elle comporte. C'est un parti considérable en Angleterre ; là, il se classe à

EXPEftlBNCG nBTROSPECnVB. *87

son rang parmi Ich piirtis, nsaayo lic (gagner la majorjilé (Ic^vanl les ûlpt-letirs cl nu pn rie ni ont, ci n'a pas il'antros-voiosque celle que lui offre la conatiliilion. Ce n'f^sl point lu la contlUion de leurs congimùrei les radii^aux français. Cliez nous, ils roruif^nt la liltedo rinlransigeance depuis tes révolutiunnairea jusqu'aux foriililsls; «t, vn qu'ils tiennent it ne pas s'en sépai-ei-, et, cnnime on dit, h ne pus couper 'leur quoue, iU asgumeni une responsabilité qui ne peso en aueune Ta^on au' 1rs radicaux anglais.

A.usfti est-ce par eux que l'tntt'nnsi^eaeue, qui ti'esl Irouldtie par aucun scrupule il'ordre el de lôgalîlii, amène sur le lapis les proposilions qu'fille croît les plus propres h ébranler le gouvernement «.labli et le respect des lois, L'eleclion d'un inêliRilla, loul ce qui s'est Tail en co genre, loul ce qui se priparp, qu'est-ce nuire que des tentatives pour emporter d'une Ta^on écliilaille cl de haute lulle de grandes illégalités '/ Cela obtenu, elle ne doute pas qu'elle ne force successivement les bairiîies, jusqu'au moment où elle deviendra mailresse absolue. En attendant, faire beaucoup de politique et peu d'affaires esl le mot d'ordre de la république intransigeante, laudis que celui de la république conservatrice libérale est de faire beaucoup d'affaires et peu de politique.

Contre des assauts qui se renouvelleront sous toutes les formes, il importe de défendre avec une ténacité invincible la position légale de la république conservatrice. C'est un ralliement tout préparé, et le meilleur des ralliements. Que demande le gros du pays? une tranquillité ferme qui lui assure une satisfaisante perspective du développement de ses intérêts matériels et moraux. Il la trouve, et ne la trouvera

pas ailleurs, dans le droit légal de la république.

En présence des périls réactionnaires et des périls révolutionnaires la partie n'est pas tellement gagnée qu'il soit loisible de se départir de la tactique qui a donné le succès. Les groupes des gauches doivent conserver l'attitude qu'ils ont eue contre le 16 mai, c'est-à-dire obéir à la majorité qui s'y formera et ne point se scinder sur les questions politiques malgré la diversité des vues et la déplaisance de céder. Il n'y a qu'honneur à obéir à la discipline, et à s'en remettre à la libre discussion pour faire prévaloir ce que chacun de nous estime le meilleur. Telle est la conduite qui me paraît sage, utile, calculée et, dans nos circonstances, vraiment républicaine.

Que si l'on m'objecte que je m'ingère là où je ne suis pas appelé, et que je donne des avis à qui ne m'en demande point, mon excuse et ma réponse est la parole de l'auteur latin : *extrema auctoritas liber*.

TRIOMPHE DÉFINITIF DU RÉGIME RÉPUBLICAIN

[Voilà les pages qui surprirent amis et ennemis, et qui me rangèrent parmi les adversaires de l'article 7 de la loi sur l'instruction publique proposée par M. le ministre Ferry. J'y re|»ousse toute dérogation au droit commun, et j'y exprime que ce droit commun suffit pour mettre en sûreté l'ordre laïque contre les entreprises de Tordre théologique, ces entreprises fussent-elles dirigées par les habiles jésuites.

SELON LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN FRANCE

Il est en France un catholicisme selon le suffrage universel. Peut-être, au premier abord, ne voudrat-on pas accepter une pareille distinction ; mais, quand je me serai complètement expliqué, je pense qu'on reconnaîtra la réalité du fait que mon expression a pour but de mettre en lumière. Le catholicisme selon le suffrage universel n'a rien de commun avec le gallicanisme ni avec les doctrines de ceux qui, sous le nom de vieux catholiques, tentent de fonder one Église particulière. Sa date est récente, étant né après le triomphe de la grande révolution. Sans caractère ni dogmatique ni théologique, il est

(I) Revue de la philosophie positive , num<^ro de septembre-octobre i879.

essentiellement politique, et a comme tel des idées arrêtées dont il ne veut pas que ses prêtres, qu'il respecte pour tout le reste, soient les arbitres.

Le catholicisme est la religion du plus grand nombre des Français, cela ne fait aucun doute. Quand on a déduit d'une part les protestants et les juifs, et d'autre part, défalcation encore plus grande, les indifférents et les libres penseurs, il reste une masse considérable qui emplit les églises, reçoit les sacrements depuis le baptême jusqu'à l'extrême-onction, et serait sérieusement offensée si on la gênait dans l'exercice de son culte. Ne pas reconnaître cette condition fondamentale, c'est se préparer, si on est philosophe spéculant sur la marche des sociétés, de graves mécomptes théoriques, et, si on est homme d'État prenant part au gouvernement, de non moins graves mécomptes politiques.

Cela étant ainsi, où donc cette nuance de catholicisme que je nomme le catholicisme selon le suffrage universel se manifeste-t-elle ? Sans entrer dans le détail des signes qui la caractérisent, je me borne à un seul, parce qu'il a une grande portée et qu'il possède une complète notoriété. Je veux parler des élections qui nomment les membres de la chambre des députés, les conseillers généraux et les municipalités. Sur ce terrain, le catholicisme selon le suffrage universel met de côté les distinctions de religion et de doctrine entre les candidats, et il ne s'en souvient que de leurs opinions politiques. Il se porte indifféremment sur des catholiques, sur des protestants, sur des juifs, sur des libres penseurs, pourvu qu'ils satisfassent à un certain programme qui varie sans doute selon les circonstances, mais qui pourtant a toujours un fond identique, celui de

SRI. ON LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

respftclep les Rondîlions essenliellos de la socjolit moderne IpHr que l'a faile lu njvolution. Kn revanche, il exclut prps(lui! absolumonl lout ce qui est clêricsl, ullramonliiin, jésuite, en d'autres termes lout câ qui proFessB une hostilité implacable oontre l'établisseinel du ri^yime Inique au sein de l'Élut. D'où vieni ce double cnurani dans une inétiie masse linningène? o'cfl que, tandis qu'elle a un credo religieux dont elle enlend bien ne pas se départir, elle a aussi un credo politique auquel elle tient avec une non moindre détermination. Dans un vieux pays commr* le nMro que la grande lourniento du seizième siècle ne réussil pas à faire proleslant, les choses iQUrnèrent de telle façon, sous la double influence du passé bérédiLiire el de» nouveautés de la tévolution, que le gros, tout en restant calholique, s'attacha invinrihem en I à l'ordre socialqui supplanta Inneien régime, truelle ponlradielion, s'écriera-t-on ni du cAté qui assure que le calliolicisine est incompatible aven aucune liberté moderne, et du calé qui soutient ({u'il n'est aucune liberté moderne qui ne soit hétérodoxe ! Contrndiclion. soit ; mais elle existe, elle vil, elle se meut, elle ugilel a des résultats très importants. Ce n'est pas d'ailleurs le seul cas où des eonirudicliions se rencontrent sans se détruire, et ont, dans le milieu qui les comporte, de» eircts qui ne sont pas toujours malfaisants.

Ici je ne puism'euipt^clierd'ouvîruneparenlbèse qui, jâ pense, ne sera pas dénuée d'intérêt pour mon lecteur. Par ce que je viens de dire on voit que le etlholicisme selon le sufTragn universel ent en in^me temps lidMo à sa foi et exerce d'une façon exemplaire la tolérance. Dans -l'église, devant la chaire, au confessionnal, à la première communion.

au sacrement du mariage, à l'extrême[^]ction du lit de mort, il acpte chrétiennement Tautorité de ceux qui lui distribuent la parole de Dieu. Hors de là, il n*a plus aucun préjugé contre les dissidents, contre les hérétiques, contre les incrédules ; et il leur confie, s'il les juge d'ailleurs dignes de confiance, ses plus chers intérêts temporels. Je livre ce cas remarquable à la méditation des intolérants de toutes les catégories.

Le catholicisme selon le suffrage universel a deux sortes d'ennemis, les radicaux et les cléricaux.

Les radicaux ne veulent pas qu'on soit catholique. Ils en sont au cri de haine et de gijerre du dix-huitième siècle : écrasons l'infame. Je rie sais jusqu'à quel point ils porteraient la persécution; car ils entendent bien se servir de Tautorité civile pour soutenir leur propagande anti-religieuse. Au compelle intrare de l'Église, ils substituent volontiers le compelle exirej et ils s'évertuent à forcer les gens de sortir de leur croyance. De ce qu'ils entreprennent en ce genre, nous avons en témoignage les mesures vexatoires prises par le gouvernement de Genève, tant qu'il fut aux mains des radicaux. Ils ne désespèrent pas de détruire le catholicisme; et, comme ce philosophe du dix-huitième siècle qui répondait : nous verrons, au ministre qui lui représentait que l'entreprise anti religieuse ne réussirait pas, ils ont leur nous verrons. J'examinerai plus loin dans le cours de cet article quelle est la chance sociologique de cette propagande; pour le moment, je me contente de constater qu'il existe un fort parti, comprenant les radicaux et la plupart des socialistes, qui est animé d'une persévérante hostilité contre le catholicisme, et qui leffacerait d'un trait de plume, si la

SELON LE SLIFFUACIÏ L'MVEITSKI.

plume la plus puissante y pouvait quelque chose. L'autre ennemi du ralhohcisme selon le sud'rage universel est le cléricalisme. Celui-là y voit une révolte séditeuse qu'il lui non moins que le ghillicanisme et dont il espère bien triompher é{(.ilemenl. Plus que le radicalisme, il n'insultrait ni employer nul loi-lle leniporolle, le Liras séculier pour donner force à ses commndementis. Mais, comme la situation ne comporte l'usage de pareils moyens et que le bras séculier n'est plus à sa disposition, il se sert des armes spirituelles dont l'arsenal lui sert de main. Ces armes sont l'inspiration, et il les manipule avec une grande dextérité. La principale tâche (laide de celle) est l'éducation, par laquelle il espère changer l'esprit des masses et les rendre soumises aux doctrines du Syllabus. Les jésuites sont les grands directeurs et agents de cette campagne, qui a pour but de triompher de toutes les institutions que l'esprit moderne a fondées. Les radicaux n'espèrent pas avec plus d'ardeur et de confiance extirper à fond le catholicisme, que les jésuites ne comptent effacer l'œuvre des conquêtes de la révolution.

Le gouvernement de la république est laïque, c'est-à-dire qu'il n'est ni catholique, ni protestant, ni juif, ni radical, ni cléricale, ni libre penseur. Il assure la sécurité des citoyens appartenant à ces différentes doctrines, sans distinction ni partialité, et gère les affaires de la France. Il a reçu du passé un héritage d'institutions et de lois qu'il ne peut modifier avec le concours des chambres, mais qu'il n'est pas libre de répudier. Plus il est républicain, plus il doit tenir à leur stricte exécution. C'est un terrain

solide où sa responsabilité est le plus à couvert, et qui, étant le mieux connu de chacun, est le moins livré à l'arbitraire. Sans doute ce n'est pas le dernier mot de la situation, mais c'en est le premier. Dans ce legs fait à la république actuelle par tous les régimes politiques qui l'ont précédée, est le Concordat, traité passé il y a près de quatre-vingts ans entre le gouvernement français et le saint-siège. Il assure le libre exercice de la religion catholique et salarie le clergé; en récompense, l'Église se soumet à certaines obligations qui résultent en France de la laïcité des institutions et de la tolérance pour les doctrines. Le Concordat exécuté en son esprit et en son texte suffit à défendre contre les radicaux le catholicisme selon le suffrage universel. J'ai souvent dans ma jeunesse entendu des hommes de la révolution regretter que la situation religieuse telle qu'elle était avant le Concordat n'eût pas été conservée, alors que l'État ne reconnaissait aucun culte, et alors que par exemple, je cite ce fait particulier parce qu'il a été souvent cité devant moi, l'église de Saint-Sulpice à Paris servait au culte catholique et à celui des théophilanthropes. Il est inutile de spéculer sur une hypothèse à laquelle la tournure prise par la révolution entre les mains de Bonaparte donna le démenti. Seulement, je remarque que le catholicisme, qui semblait alors au plus bas, vint rapidement au plus haut; ce qui prouve qu'il possédait encore une vitalité qui n'était pas près de s'éteindre. Tout traité peut être rompu par la volonté des parties contractantes. Aussi, depuis la chute de la Restauration, a-t-on à diverses reprises proposé de rompre celui du Concordat, surtout avec la vue de supprimer le budget des cultes. Cette pro-

po»ilion dlaïl ri «si eiiconi srigi-érée par des inolifs ditrérents. M. Cumtr-, qui In joi;(nnil avcr la suppression dt^l'Univcrsilé, y vnyailun moyeu de disloquer k la fois renscl;i};nemenllliéologic|ie cl rL-iiHeigni^tnciil métaphysique, et d'avancf^r ainsi ravènGiiienl des do(!lrinf>3 positives; en quoi SI se tronipiïit. D'aitros sont séduits par l'exemple di'a Klnls-Unis : mais le peuple des Ktiits-Unis est protestant en miijoriti^, Inudis que le niMre est en liiujorili^ ciilliolique. Enfin les riidi-caux di^mandcnl qu'on cesse de payée le clergé, d.'ius l'eRpê-rance que celle mesure portera un coup fnlal im catholicisme. Il est posftihle qu'un avenir plus ou moins prochain mette la dis-cussion de celle question ii l'ordre du jour: inais, poiirJe mo-ment, elle n'est gu^re que du domaine du radicalisme, dnns les chamlues cl hors (tes chanihres; et la république cominellrait une Diule grave, si elle Iroulilait la paix actuelle des catholiques frnn^Jiis et si elle prenait à sa charge, au milieu de toutes ses di-nicullcs. In grande difficulté d'une innovation qui semblerait une déclaration de guerre. De ce cdté donc, le catholicisme selon le suffrage universel est on sbrelé sous le régime républicain actuel.

Son second ennemi, qui est, comme je l'ai dit, l'nltramonla-nisme, n'est pas moins dangereux. Combattre ses entreprise est un des principaux soucis ds la [lotilique présente; car, si les doc-trines que les jésuites s'etforcent d'inculquer prévalaient au sein du calliolicisme selon le sutTrage universel, elles en cliangeraient l'esprit ; bientôt les votes électoraux amèneraient dans les pou-voirs publics des hommes prorondcnient hostiles ù nos inslitut-ions; les plus graves complications naîtraient : cl les 10 mai

se renouvelleraient avec des chances croissantes de succès. La plus grande vigilance est commandée au gouvernement de la république, pour que les tendances du gros de la population demeurent dans la voie où elles sont si heureusement engagées.

Afin d'obtenir le résultat désiré, deux systèmes sont en présence dans les conseils des pouvoirs publics: Tun, le système préventif, procède par des lois d'exception qui frappent d'interdit telles ou telles associations, tel ou tel enseignement; l'autre, le système répressif, n'ayant recours à aucune arme particulière, réprime quand il y a lieu, mais s'en rapporte pour la défense des plus chers intérêts nationaux à l'ensemble des institutions laïques vigoureusement soutenu et développé.

Avant d'entrer dans l'examen de ces deux systèmes, en leur rapport avec la situation, je veux résumer brièvement les intentions des cléricaux, et faire toucher au doigt la nature et la gravité du péril dont ils nous menacent. Au premier rang est la destruction de la république; ils en ont été les constants adversaires; ils ont donné tout leur appui aux entreprises tentées soit pour restaurer une monarchie, soit pour empêcher rétablissement du régime républicain; et, s'il ne tenait qu'à eux et à leur influence, ce régime disparaîtrait sans retard. Non pas qu'ils aient une haine aveugle et un préjugé invincible contre la forme républicaine; ils l'accepteraient s'ils pouvaient en devenir les maîtres; mais, chez nous, cette forme est liée à la plus complète expression de l'État laïque, et cette impardonnable offense suscite incessamment leur animadversion. Donc, ils travaillent avec la persévérance et l'habileté qui les caractérisent, à détruire, coûte que

■ SELOIS I.E SUFFRAGE UNIVELSEL,. coûte, les idées et les senLiaienls qui fonl. hi rtipublique; celle république qui nous donne l'ordre el une profonde ti-anquillite, qui dégrève graduellement notre lourd budyet, et où les prévisions du ministère des finances sont constamment dépassées par la plus-value du rndenienl des impôts ; ce qui témoigne irréfragablement que, de hauL en bas, le gros ne s'impose pus de privations et que l'épargne continue à se Taire, au grand profit de l'État et des particuliers.

A. vrai dire, l'entreprise des jésuites a une portée plus générale encore que la simple élimination de la forme républicaine en France; elle vise la destruction des diverses inslilutions qui, issues directement ou indirectement de la révolution, alfruncliissent l'État et les individus des liens de l'Église en qualité de maltresse absolue des doctrines et des esprits. Tout ce qui est liberté de parole, de presse, d'opinion et de science, doit être soumis it la censure préalable de cette suprême autorité, et ne recevoir l'exequalur qu'après avoir été expurgé de ce qui pourrait inquiéter l'orthodoxie. L'effort de restauration Ihéologique n'est pas borné aux pays catholiques; il embrasse aussi les pays protestants, et là on se propose de détruire l'hérésie, comme ailleurs de détruire la révolution.

De pareilles prémisses ont de terribles conséquences, se résumant en une intolérance Tanatique, d'autant plus dangereuse cl implacable qu'elle croit accomplir un devoir de ronscience. Le passé en témoigne amplement, surtout depuis le moment oii la philosophie et la science commencèrent j^ irriter l'orthodoxie. L'avenir n'en témoignerait pas moins, si notre nialhpur voulait que l'ordre des jé-

suites, institué pour éteindre le protestantisme et renouvelé pour éteindre la révolution, réussit à triompher. Aucun quartier ne serait fait aux idées ni aux hommes qui ne se soumettraient pas.

Je n'ai atténué ni les projets ni les périls ; maintenant je puis procéder avec plus de sécurité à la comparaison entre le système préventif et le système répressif.

Je déclare tout d'abord qu'en temps tranquille (et celui-ci, grâce à la république, est éminemment tranquille), je suis Tadversaire du système préventif et des mesures d'exception. Dans le cas particulier qui se présente et qui est relatif à la liberté d'enseignement, je le juge inutile et nuisible. Les jésuites, car c'est d'eux qu'il s'agit surtout, ont été bannis par des lois qui n'ont pas été rapportées, mais qui sont tombées en désuétude. Gelte désuétude, je n'y contredis pas. On laisse donc les jésuites parmi nous, mais on prétend empêcher leur enseignement. Or qu'enseignent-ils? les doctrines du Syllabus. Et bien ! a-t-on raison d'entreprendre quoi que ce soit qui ressemble à une croisade contre le Syllabus ou catholicisme ultramontain? C'est la religion d'une multitude d'hommes en France et hors de France, c'est le catholicisme officiel, c'est le dogme du pape à qui obéissent tous les clergés, y compris le clergé français. Les jésuites sont sa milice privilégiée. On leur fermera des maisons, on mettra en interdit leurs professeurs. Qu'est cela? En place surgira une action morale et, partant, occulte, qui sera conduite par le clergé, par des familles ultramontaines, par des femmes vigilantes et dévouées, et qui trouvera des connivences toutes préparées. Je n'ai aucun moyen d'évaluer cette action, puisqu'elle est morale

SELON LE SUFFRAGE UMVENSEL 40T

bl occulle, mais ello coinpm)S(>ra ccrlainomenl U's fermetures et les iiterdiciions qu'ona en vue. On ne gagem rien, et d'un rnitro cîl6 on perdra; car on suscitera un irnScontenletnenl plus étendu t|uo n'est \a (groupe jésuiLique el ultraniontaJn. Un gênera des fupliUes qui, quelquefois pitu jésuitiques, mettent, grAce ft U mère surtout, leurs enfants chet les jâiuitea, sons que cea enfants deviennent Jésuites pour cela. Surtout on aura le tort de troubler graluilement une situation paisible qui est bien digne d'être ménagée.

Aprëit ce que je viens de dire, il est évident que je suis pour la voie répressive, c'est-Jt-dire pour le réginto de la liberté. A mon sens, ce régime est Je ne dirai pas seulement plus efficace que l'autre, mais le seul efficace, avec de la constance, de la modération et de l'babileté. En outre, 11 ne comporte aucune des nuisances que j'ai Indiquées dans la conduite eonlrairo.

J'entends les objurgations s'élever de bien des ctVtés; cJir h la pluparl il parall impossible de ne pas Vaw, H l'égard des jésuites, de représailles qui seraient juste si nous n'étions pas eu-dessus des reprvsailles. VSi quoi! faut-il accorder la tolérance îi qui se tolère pas? Depuis longtemps je répèle que, nous laïques, nous sectateurs des idées et des inslilolions modernes, nous l'emportons en moralité sur les fauteurs des docirities Ihéologiques, qui pourlant se prétendent seuls gardiens cl garants de la vie morale des sociétés', el le principal témoignage de cetio supériorité. In plus précieuse de toutes, eil justement la tolérance, que nous prnliqurjits malgré euK et sur eux, et qui est nuire labamm, portant comme l'ancien : /n hoc »igno vincfs.

Faut-il accorder imprudemment la liberté à qui la refuse à autrui? Je n'hésite pas à soutenir l'affirmative. Nos adversaires,

avec un étrange cynisme, nous disent : « Votre principe est la liberté ; le nôtre est l'autorité ; nous profitons de la liberté que vous nous accordez quand vous êtes au pouvoir; quand nous y serons, nous ne commettrons pas la duperie de vous octroyer la réciprocité. » Nous le savions d'avance grtce à votre passé, et vous n'aviez pas besoin de nous le dire. Mais, à notre tour, nous comptons sur le dégoût moral excité par un pareil langage chez tous ceux qui sont en dehors du fanatisme théologique. Et ce dégoût est une puissance : car c'est par millions qu'aujourd'hui se comptent les amis d'une équité que la théologie foule scandaleusement aux pieds.

Faut-il continuer la pleine franchise à un enseignement qui falsifie l'histoire, défigure la morale et pervertit la politique ? Sans doute, ces falsifications, ces perversions, apparaissent très dignes de blAmCy surtout si on les considère en tant qu'éléments d'instruction pour la jeunesse. Mais, en revanche, la doctrine théologique dont, ici, les jésuites sont les porte-parole, regarde comme détestable en son origine et en ses conséquences le principe laïque qui anime la société ; et à cette lumière, trompeuse suivant nous, vraie suivant eux, une histoire, une morale, une politique apparaissent, qui présentent d'étranges différences avec notre histoire, avec notre morale, avec notre politique. Qui jugera ? non pas nous qui sommes partie intéressée, mais le temps qui fait prévaloir le savoir positif sur les savoirs arriérés et théologiques, et modifie en ce sens l'opinion générale des hommes. Voulez-vous un autre

SELON l,E SUFt'nAGE rSIVEIlSKr,

exemple <le l'intervallfi qui sépare lelat mental de deux parlics d'une m^me population? Considérez Lourdes el son histoire. Lh

sont des apparitions qui montrent visiblement quelque-une des personnes divines du catholicisme; là sont des miracles sans nombre, des foules pieuses et émuees, des pèlerins venus de loin pour croire et adorer, en un mot tout ce qui se voit en Asie dans les fêtes religieuses du brahmanisme et du bouddhisme. Nous n'avons aucune intention d'empêcher les croyants en Lourdes; mais nous n'avons non plus aucun moyen de les détromper. Aussi ai-je pris Lourdes comme symbole de l'enseignement des jésuites, insaisissable comme foi, inutile comme fin, comme manifestation.

Faut-il enfin permettre aux jésuites de former, au sein de la nation, une nation ennemie toujours disposée à ruiner de façon ou d'autre tout l'établissement laïque? Cette nation ennemie, qui existe, continuera d'exister, soit qu'on interdise ou non l'enseignement aux jésuites. Les convictions religieuses qui l'entretiennent défient les mesures temporelles. Ce sont des convictions contraires qu'il convient de lui opposer ; et ces convictions contraires ne manquent pas, car elles ont fait la France ce qu'elle est. D'ailleurs est-ce la seule nation ennemie que la république porte dans son sein ? n'avons-nous pas les partis monarchiques qui attendent de mettre à bas un régime haï, et chez qui on tenterait vainement de désarmer les volontés? Prenons-en donc notre parti ; et que ce danger bien connu, ni surfait, ni atténué, soit toujours présent à l'esprit de la majorité républicaine et de son gouvernement. Rien n'est plus salubre, quand on sait s'élever au-dessus

502 LE CATHOLICISME

des infatigues, qu'une menace toujours présente et le frein auquel la vigilance redoutable d'un ennemi acharné nous soumet.

M. Tarchevéque de Paris, dans sfi Lettre aux Sénateurs, frappé lui aussi de nos divisions, dit qu'il ne conçoit que deux manières d*y obvier: ou bien revenir tous dans le giron de TÉglise, ce qui produirait l'unité parfaite; ou bien, si cetto réunion est impossible, procurer à tous la jouis« sance commune des mêmes libertés. En un autre esprit que M. l'archevêque de Pari« (car il est soumis au Syllabus), je conclus comme lui en m'en rapportant à la liberté pour la solution de la difficulté pendante.

De tout ce que je viens de dire, personne, j'espère, ne voudra inférer qu'à mon avis il faut se croiser les bras, et qu'en détournant la célèbre formule économique laitser faire, laisser passer ^ il n'y a qu'à laisser faire et à laisser passer les jésuites et leurs intentions. Non certes, et je demande que la défensive soit organisée avec vigueur, et suivie avec persévérance. D'abord il est un point fort simple, et sur lequel aucun dissentiment, ce semble, ne peut exister, c'est celui des faveurs que les gouvernements prédécesseurs de la république octroyaient à l'Église catholique, à son clergé et à ses jésuites. Ils avaient un faible pour elle, et étaient disposés à payer cher son appui ; cela se pensait parmi les bonapartistes, cela se pensait bien davantage encore parmi les légitimistes; là l'alliance en^e l'autel et le trône était intime. Notre 16 mai, qui combinait en lui le bonapartisme et le légitimisme, n'eut garde de manquer à la propension qui a en* traîné nos gouvernements monarchiques ou quasimonarchiques. Les connivences de ce genre ont

SELON l:E SUFFRAGE IlSrVEflSEL.

r.ossôel ne doivent plus rcnnlli'c. Une égulilé parfaite de toutes les opinions liev.tnl le gouvernement, voilh le programme; nul ne peut ùquitablemeiit ii'en plaindre. El pourtant, avec nos

antécédents, cela suffit pour commander généralement les altitudes et les influences. Un régime constant d'égalité est à la longue un avocat persuasif auprès des opinions individuelles.

C'est le côté négatif de notre défensive et le moindre. Le côté positif et le plus fort est dans l'esprit de la société moderne, dans ses institutions, dans le bien qu'elles ont procuré, dans l'attachement (qu'elles inspirent. Aux forces morales de l'adversaire nous opposons des forces morales qui, depuis un siècle, sont en croissance et qui atteignent aujourd'hui un plein déploiement ; à son organisation temporelle, qui est soustraite tant de perles non réparées, nous opposons une organisation temporelle qui, chaque jour, s'étend et se perfectionne. La laïcité dorénavant est un vaste front que les entreprises cléricales essayent de forcer. Nous l'avons acquise par la science et la liberté; nous la garderons par la liberté et la science. L'Église laïque a pris la place de l'État théologique. L'État théologique, ayant dominé si longtemps, a laissé maintes traces de sa grande existence. Le droit et le devoir de l'État laïque est d'en occuper partout la place et de se mettre en possession suivant la proportion du progrès de l'un et du recul de l'autre.

Là est la garantie de la société moderne. De cette garantie, un instrument important se trouve élargi, d'après la tournure que prend le débat, l'Université. Son rôle devient bien autrement considérable qu'il n'en a jamais été quand elle n'était pas soumise à la

504 LE CATHOLICISME

concurrence, comme elle Test désormais (1). L'avantage qu'elle a sur les Universités catholiques, et cet avantage est capi-

tal dans ce moment où le savoir a tant de prix, est de pouvoir s'occuper de l'histoire de la science, de la morale, de la sociologie, avec une complète indépendance de tout préjugé dogmatique. Grâce à une mesure proposée par le ministre, adoptée par la chambre des députés, et à laquelle le sénat fera certainement bon accueil, le Conseil supérieur de l'instruction publique va cesser de compter dans son sein des membres qui n'ont pas de tendresse particulière pour l'Université, et qui surtout prétendent la confiner dans les étroites limites de l'orthodoxie. Ce n'est pas que je lui

(1) Les lecteurs de la ReVue s'étonneront peut-être que je me range si décidément du côté de l'Université. En effet, ceux qui sont au courant des choses positivistes savent que, parmi les formes préliminaires que M. Comte réclamait, était la suppression de l'enseignement universitaire, et que, dans le petit volume intitulé : *Conservation et Révolution et Positivismes*, j'avais soutenu l'opinion du maître que je suivais alors implicitement. Mais, depuis, dans la deuxième édition que je viens de donner de ce livre, j'ai changé de manière de voir, et je dis, page 28 : « Il est certain, d'après les dispositions mentales de la majorité des républicains, que les particuliers qui prendraient l'enseignement à leur compte n'innoveraient pas grand'chose sur le programme de l'Université ; ils feraient ce qu'elle fait ; la seule différence, c'est qu'ils le feraient peut-être moins bien. » Et plus loin, page 271 : « Quel était le but de la suppression de l'enseignement universitaire ? faire place à l'enseignement positiviste en débarrassant le terrain. Mais ici prédomine l'illusion qui nous persuadait que nous étions dans la transition, cloison peu épaisse qui seule nous séparait d'un avènement décisif. La cloison est bien plus épaisse que nous ne le rêvions alors ; et le déblaiement, qui, d'ailleurs, n'a ja-

mais pu être opéré, aurait nui à l'enseignement général, sans servir en rien l'Instruction que nous avons en vue. > Ces considérations gagnent mille fois quand on réfléchit d'où vient aujourd'hui le péril et où est la défense. L'opinion de M. Comte a reçu la seule satisfaction qu'elle comporte et qui est dans la liberté de la concurrence et dans la suppression du monopole universitaire

SELON LE SCITILAGE IJNIVEILSEL.

recommencer l'hétérodoxie. Non, selon l'heureuse formule de M. Ferry, s'il n'y a pas dans la République de religion d'État, il n'y en a plus; d'irreligion d'État. Mais, en dehors de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie, les grandes acquisitions de la recherche moderne en astronomie, en physique, en chimie, en biologie et en histoire doivent pénétrer l'enseignement universitaire; et tout, depuis les écoles primaires jusqu'aux hautes études, sous les formes élémentaires comme sous les plus relevées, attend une réforme qui mette l'Université en avance de ses rivales. Les obstacles sont écartés; l'opinion publique est favorable; et l'éminent ministre qui est le chef de l'Instruction publique, ne manquera pas aux circonstances, dirigera graduellement l'Université dans une voie où elle n'a pas à craindre de concurrence

Tel est, selon moi, le système général dont il faut de proche en proche poursuivre l'application. Les mesures immédiates sont: la collation des grades rendue à l'État, le refus d'accepter désormais les lettres d'obédience comme équivalent des examens subis par les instituteurs et institutrices laïques, et la liberté donnée sous une forme ou sous une autre aux cours privés.

Maintenant, je quitte l'enceinte particulière de la France, je jette le regard sur les autres nations, et je trouve que les sociétés

les plus civilisées sont, à l'égard des traditions religieuses, dans une situation foncièrement identique à la nôtre. Partout, chez elles, on se dégage de l'ancienne organisation théologique, partout on emploie des procédés analogues pour y parvenir, partout la laïcité devient prépondérante. Nous avons, là, en voie de s'accom-

plir, un phénomène sociologique dont il n'est plus possible de méconnaître ni la puissance ni la portée. Il est le produit de causes profondes qui, étant liées à l'ensemble d'une évolution antérieure, sont soustraites à la fortune ambulatoire des volontés et des incidents. Voyons-les donc agir, et comptons sur leur action finale, comme dans l'ordre scientifique nous comptons sur l'accomplissement de toutes les lois naturelles.

J'ai dit que, dans notre pays, l'opinion, quant aux choses religieuses, est partagée en trois masses principales : le catholicisme selon le suffrage universel, le radicalisme et le cléricalisme. Une semblable division en ses linéaments généraux est commune à tous les peuples de même civilisation que nous. On y aperçoit un large fonds populaire, catholique ou protestant selon les contrées, un radicalisme préoccupé du soin d'éteindre les croyances religieuses parmi les masses, et un cléricalisme, lui aussi catholique ou protestant, qui travaille à replacer sur ses anciens antiques fondements l'autorité ecclésiastique. Quel sera le succès de ce triple antagonisme ? Il n'est pas impossible de le préjuger ; car les trois acteurs de ce drame sociologique nous sont connus, et ont été, si je puis ainsi parler, déjà expérimentés. Le catholicisme ou le protestantisme populaires ont une trop large surface et forment une couche trop profonde pour que les attaques dont ils sont l'objet en viennent à bout ; même le terrible assaut que la

révolution française livra à notre catholicisme n'a pas réussi contre lui ; il plia et se releva. Il subsistent, catholicisme et protestantisme, cela est certain, des dégradations; mais elles sont lentes, et leur laissent une durée que, dans l'état actuel, il faut

SELON LE SUFFRAGE UNIVERSEL

dire indéterminée. Le radicalisme , né de ces dégradations mêmes, continuera à en profiter, pour une part au moins ; mais elles ne lui promettent pas un accroissement plus rapide que la décroissance de son ennemi. Enfin, le cléricalisme, qui s'est laissé déchoir de sa position culminante, travaille à y remonter; le sociologue, qui le contemple, juge que l'effort n'aboutira pas, vu que les pensées publiques sont comme les pensées individuelles le résultat d'un état psychique essentiellement prédéterminé par les antécédents. Ainsi, de quelque côté qu'on examine le problème, on infère, à première vue, une sorte d'équilibre oscillant entre des limites qui ne s'écartent pas assez pour le détruire.

Toutefois le statu quo sociologique y est plus apparent que réel. A la vérité, les croyances, dans leur lutte réciproque, ne feront guère de progrès l'une sur l'autre ; mais ce qui continuera d'en faire de notables, c'est le régime laïque sur le régime théologique. Du moins telle doit être l'œuvre préminente du gouvernement républicain ; il est spécialement chargé d'assurer le travail de cette émancipation, comme tout gouvernement réactionnaire est spécialement chargé de l'entraver. Depuis longtemps j'assigne pour terme le point où les croyances seront seulement l'affaire des individus ou des groupes d'individus, sans aucune immixtion

ni de ces croyances dans le gouvernement, ni du gouvernement dans ces croyances. Les doctrines religieuses sont discordantes et, par conséquent, incapables d'imposer un type universel ; leur suprême effort en ce genre a été le catholicisme du moyen Age. Au contraire, l'État laïque, quelles qu'en soient les formes monarchiques ou républicaines, tend à se

CATHOLICISME SELON LE SUFFRAGE UNIVERSEL

rapprocher partout d'un type uniforme, celui où le régime social sera soumis aux lois sociologiques, étudiées, appliquées et utilisées comme le sont les autres lois naturelles. Cette élaboration sera favorisée et dirigée par une classe d'hommes qui commence à se former; des hommes que M. l'archevêque de Cantorbéry signalait quand il disait, en une assemblée de prélats anglais, qu'un flot de scepticisme s'élève et que des doutes suggérés par la plus haute culture intellectuelle s'infiltrèrent à travers les couches sociales ; des hommes qui ne sont ni révolutionnaires ni ennemis des religions, mais qui, rejetant la conception théologique du monde en tant qu'inconciliable avec le savoir positif, cherchent à se faire une foi qui soit en rapport avec les conditions réelles de l'humanité.

CHAPITRE V

LES CONDITIONS ACTUELLES DU RÉGIME RÉPUBLICAIN

EN FRANCE

[Prétendre à la durée a été l'infatuation de tous les gouvernements qui se sont succédés sur le sol tourmenté de la France. Je voudrais bien ôler aux républicains l'infatuation à cet égard ; et, si j'y réussissais, je croirais avoir rendu un signalé service à la république. La clairvoyance sur soi-même est, pour les gouvernements comme pour les individus, une garantie de bonne conduite et de sécurité.]

Les divers gouvernements qui, depuis l'effondrement de l'ancienne monarchie, ont donné, dès leur premier établissement, des garanties d'ordre, ont eu, par le seul fait de cet établissement et de cette garantie, une durée de quinze à dix-huit ans. On peut donc affirmer, sans crainte de se tromper, que la république actuelle, qui est dans la plénitude de son établissement et sous laquelle l'ordre se maintient admirablement, a devant elle une durée qui ne sera pas moindre, et qui, par conséquent, comprendra, et au delà, le temps de la présidence de M. Grévy. Voilà ce qu'un empirisme chèrement acheté nous porte à augurer. Fions-nous-y tant que

(1} Revue de la philosophie positive^ numéro de novembre-décembre 1879.

nous n'aurons rien de mieux à mettre à la place. Les journaux réactionnaires, qui annoncent tous les jours que la république est sur le penchant de sa ruine et qu'elle va s'écrouler la semaine prochaine ou le mois prochain, crédules eux et leurs adhérents aux moindres apparences, n'écoutent que le désir passionné qui les travaille, et, qu'on me passe le dicton vulgaire, se chatouillent pour se faire rire. Nous avons beaucoup plus de temps qu'ils ne

nous en octroient, pour étudier notre position, l'allure des événements, les changements de l'opinion, et pour nous préparer à démentir l'empirisme et à allonger notablement, par une heureuse infraction, la durée moyenne de nos établissements de gouvernement.

Par des causes fort complexes, Tannée, depuis la quinzième jusqu'à la dix-huitième, a été pour ces gouvernements une année climatérique. Elle a vu les conditions qui les avaient portés au pinnacle se modifier si gravement qu'ils n'ont pas tardé à perdre l'équilibre. Un tel phénomène appelle toute notre attention, et, sans avoir la superstition des nombres, il paraît qu'un intervalle que les événements se sont chargés de déterminer suffit pour user ce qu'il y avait de solide en ces gouvernements de rencontre. Il n'y restait plus que ce qu'il y avait d'instable ; et la série des catastrophes ne s'interrompt pas.

Ces gouvernements ont tous aimé k s'aveugler; ne nous aveuglons pas à leur exemple. Avoir duré quinze à dix-huit ans n'est pas une garantie pour en durer quinze à dix-huit autres. Loin de là, c'est une épreuve ; et il s'en faut que le bail soit renouvelable de soi. Les gouvernements précédents n'ont pas eu l'art de le renouveler. Il importe que la république

se prépare à ce passage ; préparation qui doit commencer dès aujourd'hui, se continuer sans relâche et redoubler de vigilance à mesure qu'on ciprochera davantage du ternie. Point de confiance outrecuidante, point d'infatuation ; Toutrecuidance et Tinfatuation sont mortelles quand on navigue en des parages semés d'écueils.

Les quatre gouvernements qui ont succombé dans la période climatérique sont le premier empire, la royauté des Bourbons aînés, celle de Louis-Philippe et le second empire. Quelques différences qu'aient été l'origine et la nature de ces établissements, ils ont eu un sort commun. Ils s'étaient vainement promis de longs jours; vainement ils avaient préparé un lit commode à leurs dynasties. Ils sont tombés parce que c'étaient des monarchies, dira quelque républicain engoué. Hé ! non ! ce n'est pas pour cela ; car nous verrons tout à l'heure que les républiques sont tombées aussi, et même, à juger par le résultat, elles auraient moins valu, car elles ont moins duré. Ailleurs est la cause qui les a fait trébucher.

Le premier empire fut possédé de l'horreur de la paix ; sanglante manie qui conjura l'Europe contre lui et le conduisit à sa perte. On ne nous fut pas donné d'avoir un Cromwell, nous eûmes un Bonaparte; ce qui n'est pas du tout la même chose, le faiseur anglais de coup d'Etat ayant laissé son pays plus prospère et plus puissant qu'il ne l'avait pris, tandis que le faiseur français laissa la France vaincue, ravagée et amoindrie. Ce n'est pas contre les entraînements de la guerre et de la conquête qu'il est besoin de prémunir la république actuelle: elle est aussi profondément pacifique que le premier

empire était turbulent ; et je n'ajouterais pas un mot si, par un côté honorable d'ailleurs, elle ne restait accessible à des impulsions irréfléchies. Je Veux parler du désir d'arracher nos anciens compatriotes d'Alsace et de Lorraine au joug que la conquête leur a imposé. A cette impulsion ne manquent pas des suggestions imprudentes et des reproches de ne pas profiter des troubles présents de l'Europe pour nouer des alliances et préparer des revanches. La république est sourde à une pareille politique. La

paix cruelle à laquelle l'inimaginable incapacité du gouvernement de Napoléon III l'a contrainte, elle l'accepte sans réticence; et elle en profite pour refaire, d'année en année, sa fortune compromise et sa force brisée.

Le mal dont la Restauration fut victime est différent ; ce mal était sa tendance d'ancien régime et son cléricalisme. Un moment on put croire à une transaction entre la monarchie légitime et la monarchie parlementaire ; cela nous eût épargné une révolution, économie toujours fort désirable. Il n'en fut rien. Un vieux roi, léger et ignorant, se laissa endoctriner par ses gentilshommes et par ses prêtres, et perdit tout. Je ne réveille pas ces souvenirs pour conseiller à la république de ne pas s'engager en de pareils errements. Le IG mai s'y est engagé; et elle Ta combattu ardemment et vaincu. Pourtant ils suggèrent une précaution, mais une précaution en sens inverse. Le iégitimisme et le cléricalisme sont en hostilité flagrante contre elle. Rendre constamment leur mauvais vouloir inoffensif est sa tâche ; les faire jouir du droit commun, tant qu'ils ne troubleront pas l'ordre, est son devoir et sa vertu.

Le second empire, produit d'un coup d'Etat et

d'un parjure, se fit ratifier par le suffrage universel, qui ne lui refusa rien. Ainsi consacré, il régla l'ordre de sa dynastie, se crut solide et le fut en effet pendant quelques années. Mais une politique étrangère mal conçue, à soubresauts et à intermittences, le compromit en Europe. Au dedans, le réveil des libertés nécessaires le troubla. Il devint irritable, le sentit, et, croyant qu'une guerre le délivrerait de ce malaise, il provoqua l'Allemagne, qui, justement, cherchait une provocation. La république, née et nourrie dans l'aversion pour le second empire, ne renouvellera ni

son despotisme à Tintérieur, ni son inconsistance à Textérieur. Le bonapartisme est un bâtard qu'elle laissera flotter entre la démagogie dont quelques-uns des impérialistes flattent les instincts, et le cléricalisme dont quelques autres recherchent l'appui. Jja légende impériale a été longtemps redoutable; elle a beaucoup perdu ; pourtant elle l'est plus que le légitimisme, peut-être plus que l'orléanisme; et il ne faudrait pas que des menaces d'anarchie tournassent l'opinion vers le désir d'un ^sauveur et d'un maître.

Du besoin de sauveur et de maître nous avons le témoignage dans la destinée identique des deux républiques. La première, celle de 179:2, a duré près de huit années. Après une violente tourmente et de grandes choses, après avoir vaincu les coalitions, agrandi la France et fondé le nouveau régime, elle fut inhabile à rétablir l'ordre à Tintérieur ; le gouvernement à cinq, le Directoire n'eut ni assez de capacité politique pour discerner le point essentiel de la situation, ni assez de vigueur pour triompl^er des diverses anarchies qui s'étaient emparées de toutes choses. Un soldat renommé eut coup d'œil

et force ; il chaéBa le Directoire, et aussitôt Topinion, sentant que Tordre allait renaître, TassUra de ton concours. Que dirai-je de la seconde république» de celle de 1848? Elle commença par porter dans les intérêts matériels une perturbation peut-être sans exemple ; puis, un beau jour, l'Assemblée nationale fut tumultuairement chassée et tumultuairement rétablie; bientôt après, la guerre civile ensanglanta les rues de Paris. Le pays s*ef-frayai se dégoûta (1) et chercha du regard un dompteur d'anarchie. Ainsi appelé, un Bonaparte, qui se tenait aux aguets, put

contre la république ce que par deux fois il n'avait pu contre Louis-Philippe.

Malgré l'ordre chronologique, j'ai réservé pour le dernier lieu la chute des Bourbons cadets. C'est que leur cas est celui qui doit donner le plus à penser aux républicains d'aujourd'hui, la monarchie parlementaire ressemblant par plusieurs côtés (témoin l'Angleterre) à la république parlementaire. Cette chute a prouvé que le régime parlementaire, qui pourtant donne satisfaction aux intérêts modernes, ne suffit pas dans notre pays pour parer à tous les dangers, et qu'il doit être conduit avec une clairvoyance vigilante qui en redresse à chaque instant la marche. L'établissement de 1830 succomba devant une émeute insignifiante au début, que la colère d'un groupe de libéraux contre le ministère Guizot cou**

(1) De ce dégoût je*eoê alors un témoignage pirlOtiler niis éé^ cisif. En 1848, le journal le National^ auquel je travaillais de temps en temps, était un journal républicain qui se soutenait avec à ou 5000 abonnés. Aussitôt après la révolution de février, qtiatid on crut que sa politique et ses amis triomphaient, le nombre de ses abonnés s'accrut énormément. Il monta à plus de 2à 000 ; mais, après les journées de juin, il tomba rapidement bien audsssois de ce qu'il était même avant le 2^ févrierfi

DE LA DURÉE DE \.\ RÉPUBLIQR. 5(5

vril d'abord de sa prolecion, et dont lesrévolutionnaire et les Hocialistes s'diis parèrent résolument. Certes, la violeicu des partis démolisseurs n'it juiliis A\,è plus ^riinde contre Louis - Philippe et son gouvernement que contre M. Grévy et le sien. Notre situation, comparable parce ((u'elle est parlemontairo, dil-Târe beaucoup pourtant parce qu'elle s'appuie sur le suH'rago

universel et non sur un Ulfrnge très restreint qu'il fut possible'- mais impruijcent ù Louis-I'bilippe et i*) ses ministre» de Termer i toute réforme. Le sulfrugo universel eit umi immensité. 11 <i toutes les variélus <|ue porte notre pajrs; clérICAL en très peu d'endroiis, légitimiste un peu davaninge, Jjomipurtiste un peu plus encore, radical en maintes circonscriptions. Mais, en somme, il est soucieux particulièrement de l'ordre, allaclié aux conqutMos do la révolution et foncièiclucnt libéral. De telles tlistispositions sont la vie même de la république, qui n'a qu'à les entretenir, k les dJrigor, k les développer.

Certaines alliances, inévitables par la liaison dos événements politiques, sont pourtant suspectes, éminemment compromettantes et doivent être tenues dans une subordination rigoureuse. Témoin la Hcsiauration et le clérICALisme. Le clérICALisme l'npuyait de tout son pouvoir el en dédirait ardomuicnt k conservation et le Irtomplie. Néanmoins il attrait fallu que la Restauration le contint énergiquement, dût-elle se brouiller avec lui. Elle ne le contint pus, el il fui une des principal'*» causes de sa chute. Semblablement le radicalisme, qui est téputilicain et qui a travaillé et snulTert pour la république, est pourtant ineopablo de la conduire comme il l'entend, sans susciter des npprùtionsions

générales d^instabilité et de désordre. On tombe du côté où Ton penche; et tout le temps de la présidence de M. Grévy doit être employé à empêcher qu'on ne penche du côté du radicalisme, comme tout le temps de Charles X aurait dû être employé à ne pas pencher du côté du clérICALisme.

Pour ne pas sortir de Tordre des faits réels et pour exclure les suppositions arbitraires, il est possible que, comme la monarchie parlementaire, la république parlementaire, dans le laps de

temps qui lui est désormais alloué ainsi qu'il le fut aux autres gouvernements, suscite, par la lenteur de ses perfectionnements, toujours discutés, les seuls d'ailleurs que la sociologie reconnaisse comme réguliers, des impatiences qui ne se laisseraient pas toutes contenir. Depuis nos désastres dus au détestable empire et surtout depuis la criminelle insurrection de la Commune de Paris, une idée est entrée dans le gros du pays, idée que Tex-périence montre avoir été bien difficile à concevoir parmi nous, c'est que, décidément, il valait mieux discuter et modifier que renverser, tuer et incendier. Elle constitue une notable part de notre sécurité présente ; et, pour le moment du moins, elle a une évidence contre laquelle ne peuvent prévaloir ni la question de Tamnistie, ni l'élection Blanqui, ni toutes les illégalités prônées et impérieusement demandées au nom du peuple (c'est le terme consacré), y compris Tinsurrectioni (1).

(I) Un journal socialiste ne nous laisse pas ignorer qu'on M redoute pas ce pis-aller. Le Socwldemokratf qui se publie en Suisse (numéro du 28 septembre 1879), dit, à propos des ovations que les amnistiés reçoivent à leur rentrée, que le parti qui domine présentement en France ne pourra pas longtemps résister au flot mon-

DE LA DL'JtÉE DE LA nÉI'OllLIQl.iE, 51?

J. Stuart Mill, notre contemporain, tiomme éminent entre tous, qui avait étudié profondément la philosophie et l'économie politique, et qui était animé d'une vraie sympiithie pour les classes populaires et souffrantes, a dit: Toute démocratie sage doit favoriser <:hez elle tes institutions urîslocratiques ; car c'est par là qu'elle réaislei-a le mieux aux dangers de sa propre nature, qui sont le!> tendances it une égalité mauvaise, à la jalousie des

supériorités réelles, » la médiocrité générale, à l'abaissement des esprits, à l'inhabile gestion des affaires. Jamais axiome politique plus important n'a été formulé au sein de nos sociétés modernes, si manifestement démocratiques ; mais c'est jusIeniPiil leconlre-pied de la république démocratique et sociale, telle qu'on nous en offre le programme.

Donc il importe que l'aristocratie tienne une part considérable dans tes démocraties. A ce mot, j'entends frémir Joutes les colJ.>res révolutionnaires, et je n'oublie pus le sanglant refrain de la chanson jacobine: Les arislocratet à la lanterne. Certes, en le rappelant, je n'accuse personne de vouloir pendre les aristocrates. Mais les passions qui le suggérèrent dans un temps de violences sans nom ne sont pas éteintes; voyez la Commne de IHTl, son grossier

tani de l'opiiiiian. el que c'ed leulemenl bu Bagniae itui décidera ti l'évolution vera lei idéis J<ïiDO«ralii|UGB el Mjciolei sera grn-> doelle el pacinqua. nemarkuei l'allernalive. ttcmarquei auMï diint ee« oialioni U gloriQcalion de riniurreclïiin, lans aucun regret ni pour lea vies werillées. ni pour le niilliard perdu, ni pour la* iSgorfanMOli, ni pour [tt incendie*, ni [wur le dégoûtant apeclacle donné k l'Allemand vainqueur, ni non plus pour l'aïus-tinnt <1e eo nalbaureux Ch3urle> dont l'ombrit aangianle vient d'élre ai d^plorablrnient ëioquéi. Le* grailil* coupablea ne dltent point de mra eniim; jamnii lea boimparliite* n'en oui dil pour la gueirc de 1^70, Rckhâhoffer, Sedan et Ucli.

langage et set actes sanguinaires. L'aristocratie reste, aux yeux de beaucoup, Tennemie implacable de la démocratie, et entre elles deux c*eat, pense* t-on, à qui ^ s^éloignera le plus d'une conciliation et à qui écrasera sa rivale. Il y a là méprise et préju-

gé. Aussi je maintiens mon dire ; car il m'est dicté non point par des préventions pour ou contre, mais par les suggestions désintéressées de la socio* logie.

Uambigufté actuelle des choses et des mots demande que je m'explique sur les aristocraties dans les démocraties. Personne ne s'imaginera, j'en suis certain, que par là j'entende raviver les débris des anciennes castes et essayer ce qu'elles peuvent encore pour la direction des sociétés. Le cours de riiistoire les a dépossédées ; et contre cette dépossession rien n'e^t à réclamer ni en fait ni en droit. Mais Tofflce qu'elles remplissaient n'en subsiste pas moins; et c'est pour cela qu'il est besoin d'une aristocratie, mais une aristocratie d'une tout autre nature que celle qui prévalut jadis. On a eu beau proclamer métaphysiquement l'égalité des hommes et pousser au nivellement démocratique, les choses sont plus fortes que les métaphysiques, et les hommes restent profondément inégaux. De ces inégalités la sociologie nous dit qu'il est temps de profiter pour régler les institutions de manière que les plus capables aient la gestion des intérêts sociaux. L'aristocratie dans la démocratie se com* pose de tout ce qui a lumière, habileté, autorité, les grands propriétaires, les grands industriels, les hommes formés dans les services militaires et administratifs, les savants, les avocats, les médecins, les notaires, les ouvriers éminents. La sagesse démo-«

DE 1-A nUflÉR DE !.A RÉPL'BLIQI'E.

rratique aP confia k eux; la jnl nusio démagogique les f iuspfcio Rt le» écurie. Il déponil du biais qui ost doiin<^ h l'organisai ion politique^ pour qu'ils sojenl ou appelés ou écartiia.

La république n'enlève, telle qu'elle est constituée, ni dans les
lois qui les appellent; la république démocratique et sociale, (elle
qu'on nous la propose, dans le biais qui les caractérise.

La république démocratique et sociale démolit de fond en
comble la république actuelle, Elle déclare (que le sénat est un
péril, armé comme il est du droit de dissoudre le mandat des
députés avec le concours du président de la république. Elle as-
sure que la longueur du mandat des députés (quatre ans) est un
péril aussi ; il faut empêcher que les députés ne deviennent des
maîtres et pour cela réduire la durée du mandat parlementaire.
Elle proclame que la présidence de la république est un péril en-
core plus grand, n'étant qu'un déguisement de la royauté; on la
remplacera par un conseil plusieurs fois. Enfin elle pose en
principe qu'il y a un péril, ajouté aux autres, en l'immobilité
des magistrats, et que la justice doit être sous le contrôle du peuple,
qui les élira et qui ne leur confiera qu'un temps leurs fonctions.

En bloc, la république démocratique et sociale estime que la
constitution qui nous régit, ayant été ■ faite (ce qui est vrai) par
des réactionnaires, prépare à la vraie république de cruelles dé-
ceptions et des échecs. Il me souvient de ce propos
qu'en 1847, l'Assemblée nationale, où la réaction avait une consi-
dérable majorité (cela avant les élections de juillet de la même
année), fit la loi sur les conseils généraux. Beaucoup parmi la
minorité

républicaine jetèrent les hauts cris en voyant une loi de cette
importance sortir d'une officine aussi suspecte. Mais les hommes
sages attendirent; et, à l'épreuve, il se trouva que la loi sur les
conseils généraux était une bonne loi, même pour la république.
Semblablement, à l'épreuve, il se trouve que la constitution répu-

blicaine que les réactionnaires nous ont faite est bonne, sauf les imperfections inévitables et d'ailleurs révisables, et qu'elle nous accommode pleinement ; car le pays jouit d'un calme profond ; les impôts donnent des excédents sur les prévisions, et on dégrève petit à petit les budgets. Qu'aurions-nous de mieux, quand même cette constitution eût été édifiée par les mains des[^] plus purs radicaux ?

Nonobstant cette petite digression, qui en est moins une qu'il ne paraît, je ne perds pas de vue mon thème, qui est que la république démocratique et sociale tend à rapprocher de la gestion des affaires publiques l'action du suffrage universel. Or, tout ce qui est savoir spécial, technique, administratif, législatif, juridique, militaire, échappe absolument à sa compétence. Il est impropres à cette besogne. Plus il s'empare des fonctions particulières par l'impulsion des politiciens ou par les vices de la constitution, plus il fait de pas vers la démagogie, qui a mauvais renom et qui ne vaut pas mieux que son renom.

Le suffrage universel (c'est la conclusion de tout ceci) a deux voies, la voie directe et la voie indirecte : la voie directe est mal-faisante, elle le mène aux imprévoyances, aux inhabiletés, aux injustes nivellements, et, dans la compétition pour l'existence entre les nations, expose le peuple qui s'y

DE L'UNIFICATION DE LA RÉPUBLIQUE. 521

aliundi)nn<> aux catastrophes; la vnie indîrf^cte est. bîpn'l'uisnnle, elle a le plus île chances de nieltre, comme distant les Ani^lais, l'Iiomme qu'il faut en la place qu'il faut {the riijht ma» iit Ihe nght plare), et soulienl le mieux la cnnconence enti'e les Élitls.

Au suffrage universel appadient sans conteste de prononcer en dernier ressort sur les questions, mate par la voie indirecte qui est lu sienne, c'est-àdire par la chambre des députés, pur le sénat, par le président de In République. Est-il donc impeccable'? Non, sans doute ; mais, depuis la dt^eliéanee des opinions qui placent dans le ciel l'origine de la souveraineté, il est le seul pouvoir qui ail force et légitimité. Selon les républicains, il pécha ((ravenieni, quand, aprc-s la révolution de février 1H48, il remit la toute-puissance aux mains de Louis-Napoléon ; l'événement leur adonné cruellement raison. Selon les réactionnaires, il vient de péclier gravement, en préférant la république k la monarchie; la suite dira si c'est eux ou nous qui nous trompons. Selon les radicaux, il pèche, en ce moment même, plus gravement que jamais en soutenant la république parlementaire et libérale contre la république démooralique et sociale; et on le somme ardemment de se rétracter.

Si nous en croyons les promoteurs de ces sommations, tout le temps de la présidence de M. Grévy doit être employé à obtenir la révision de la constitution, de façon que l'on détruise le sénat et la présidence, amoindrisse la chambre des députés, et dépossède la magistrature de l'inaMOVibilité et le gouvernement du droit de la nommer. Ijuel triste programme de politique tumultuaire et d'agitation stérile, quand on songe aux désastres que vient d'é-

5tt DE LA OUn£B DB U RtraaUQUB.

prouver la Franoe, aux nécessités de tranquillité qu'ils lui imposent, et aux réparations dont Turgenoe subsiste toujours 1 La république parlenientaire et libérale est exempte de tant de tribulations malfaisantes. Elle poursuit, sous la sanction du suffif^age universel, oe qui a été commencé, et avance toutes nos besognes.

C'est là un immense avantage qu'elle doit à la solidité de sa base, à la justesse de son accommodation, aux garanties dont elle fait jouir les intérêts moraux et matériels, à la régularité du développement qu'elle dirige par la discussion en la liberté et la paix en Tordre.

Encore n'ai-je jusqu'ici touché que la moitié de la république démocratique et sociale, la moitié démocratique ; et il reste encore la moitié sociale qui n'est pas la moindre en innovations douteuses et en obscurités profondes. Le programme n'en est pas aussi net que celui de son aînée, ou, pour mieux dire, elle jette à la tête une foule de programmes qui sont les représentants d'autant de systèmes sur la reconstitution de la société. Je me garderai bien de les énumérer, c'est de la pure métaphysique ; car ils ne tiennent compte ni de l'histoire, ni de la sociologie, ni même du peuple au nom duquel ils prétendent parler, et dont ils ne sont pourtant qu'une partie ; le peuple dont ils ont fait une nouvelle idole aussi fausse et aussi mystique que les anciennes. Ces systèmes, je le déclare sans hésitation, n'ont aucune valeur sociologique ; mais ils sont la voix qui appelle le respect et la méditation sur des souffrances trop réelles. John Stuart Mill a dit que l'économie politique serait une étude désespérante, si elle n'offrait pas quelques perspectives de l'avenir. La sociologie est plus affirmative, et elle

DE L'UTILITÉ DE LA DÉMOCRATIE. 523

mninlionque le p^{og}^^s géiii'^rH], qui n dâjii umélioré les rondilions ouvrières, rnntinuprn il leur égATd «on nclion ruvo-
roble. Mais, quoi que prétendent aujourd'hui les systèmes socialistes, rien ne se Tern dans celte diredion snna le concouia du capital flt des patrons; et par ce cAl6 encore l'arislnopatie inter-

vient, comiDo élément nécessaire, aus^i bien du reste en mona-
relie qu'en république.

Au milieu delà tranquillité générnlle du pays poursuivant ses
all'aires et du calme inpartini de l'Élal, géral el surveillnnl uni-
versel, s'élève en ce moment même un lumulte discordant el
confus. Ici les lég:itimislcs, fêlant l'anniversaire do la naissanro
de M. le comte de Oiambord, se réunissent en des banqueta où ils
proclunjent leurs prochaines espérances; Tenfanl du miracle
«era roi par le miracle: un miracle le fera monter sur le trAne
comme il l'a appelé à la vie ; le jour des l'ésolutions viriles est ar-
rivé; el le roi veut sauver la France, la sauvera, et mettra (in à la
république. Ailleurs une prose nacrée, qui, pour t^tre sacrée,
n'en est pas moins menaçante, dénonce la persécution inHigée
au culholicisme; le gémissement de l'Église est mns fin; elln app-
nibi tous les fidèles h une résistance énérgique; el, comme elle
est, dans toules les crises, l'aHiée permanente du légitimisme et
du bonapartisme, elle invoque leur niile, qui ne lui est pas refu-
sée; le ciel mAme devient partie contre les pouvoirs qui régissent
la France: tous les perst^culeurs n'onUlls pas mal fini ? La répu-
blique, aous le poids de la réprobation de la conscience reli-
gieuse, finira mal, olle aussi, et finira liienti^l. En face, le radica-
lisme, pour un autre but el avec d'autres doctrines, prAche déter-
minémnl une même consoninialion linale.

non moins certaine que celle que la légitimité et rÉglise voient
si clairement; ses paroles ardentes signalent à Tanimadversion
publique la fausseté et riniquité des institut ions présentes com-
parées à Tidéal que tout vrai républicain porte en lui ; il n'est pas
trop tôt dès aujourd'hui de se mettre à l'œuvre d'une complète ré-
novation ; la révision est là, et il faut, sans tarder, l'employer à ce

qu'elle ne laisse pas debout une seule pièce du fantôme malfaisant qui porte le nom de république. Dans le même quartier, les révolutionnaires convoquent leur peuple pour lui remémorer Tévangile qui est son salut; ils sont les fauteurs, ou, mieux, les entrepreneurs de toutes les illégalités; celle qu'ils ont prise sous leur tutelle en ce moment, c'est de soutenir qu'une circonscription électorale quelconque a le droit de choisir qui elle veut pour député, quelque inéligible qu'il soit, et qu'elle est au-dessus de la loi pour cela, comme si, dans un pays libre, quelqu'un ou quelques-uns étaient au-dessus de la loi ; la malédiction est prononcée sur les pouvoirs qui ont refusé de sanctionner le droit à l'illégalité ; et bientôt il sera fait justice populaire de cet assemblage de machiavélismes, d'impudences et de trahisons qu'on a le front de nommer aujourd'hui république. Enfin sur un plan plus reculé paraissent les partisans de la Commune de Paris et de l'insurrection de 1871 ; de chaudes ovations sont faites à ceux qui reviennent de la Nouvelle-Calédonie; là aussi on souhaite et on pronostique à courte échéance la chute de la république et son remplacement par quelque chose de plus authentique.

Le gouvernement n'a pas empêché, et il a eu raison, ces bruyantes manifestations, décidé à ne

m LA OUHBE de l.A RÉPUBI-IOIIE. 5Î5

paraître que si Tordre était menacé, et bien sur de le inainlenir. Il s'est laissé dire, sans s'émouvoir, par tout ce monde qu'il n'avait plus que bien peu de jours à durer, parce qu'il n'élail pas assez royaliste, parce qu'il n'élail pas assez cléricnl, parce qu'il n'élail pas assez radical, parce qu'il n'élail pas assez révolutionnaire parce qu'il n'était pas assez socialiste. La Babel est complète, et cela sans qu'il y ail lii-dodans un seul accent qui soit en

unisson avec les urgences du moment, avec l'impérieux besoin du calme intérieur, avec le ménagement de l'extérieur, avec le souci des grandes affaires, en un mot avec le respect de ce qui est afin de promouvoir ce qui va être. Il n'est rien qu'on ne sacrifie à une politique creuse et turbulente. Et y vient-on, du moins, de plain-pied, à cette politique dont on fait la multiple panacée de nos maux? En aucune façon. Personne ne se dissimule ni ne dissimule que le passage sera plein d'agitation, de danger intérieur et extérieur, de troubles menaçants. Mais aussi quel éclat, quand les fleurs de lis rayonneront sur la France ! Quel éclat, quand la foi courbera toutes les lêtes sous ta doctrine du [^]Ilabus! Quel éclat, quand le radicalisme aura effacé ces mensonges de république qu'on appelle sénat et présidence! Quel éclat, quand la révolution aura fait justice des ignominies et des méfaits du régime qui nous opprime ! Quel éclat, quand le socialisme trônera sur les débris de la vieille société! Le bruit qui se fait est en vérité bien grand, inoffensif sans doute quant au gouvernement qu'il n'ébranle pas, digne cependant d'être surveillé, comme témoignant de l'existence, au sein de la nation, de prédispositions morbides, héritées aussi

5M LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

bien des temps monarchiques et catholiques que des temps révolutionnaires.

Ceci me ramène directement à mon sujet, qui est la durée de la république. Je l'ai déjà dit, elle a devant elle toute la présidence de M. Grévy. Puis les ans climatériques viendront; les prédispositions morbides prendront de l'acuité ; les signes des changements se montreront. Un orage prévu à moitié paré. La république, résolument laïque, car cela comprend tout l'essentiel de

la lutte contre le passé et la réaction, résolument libérale, car cela résume l'ensemble des libertés nécessaires à l'homme moderne, résolument appliquée aux grandes réparations car cela désigne l'indispensable trépied des finances, de l'armée et de l'éducation ; la république, dis-je, sera le mieux préparée à commencer avec un renouveau de sécurité une quatrième présidence, et, suivant la modeste mais suffisante expression de M. Thiers, à devenir durable.

ET l'extérieur (i)

[La république française peut et doit se créer une politique intérieure qui, dirigée avec persévérance par le pouvoir public, la présidence, le sénat et la chambre des députés, échappe aux fluctuations incohérentes de la démocratie et aux impulsions anarchiques du localisme. La principale visée du développement que lui offre sa situation est dans ses possessions extérieures : la Cochinchine et l'Algérie.]

(1) Revue de la philosophie positive^ numéro de janvier- février 1880*

FIN L'EXTÉRIEUR. 527

Pour la troisième fois la république française prend place dans les conseils de l'Europe à côté des monarchies. La république de 91 n'obtint d'être reconnue qu'après de longues guerres et de grandes victoires ; toutes les royautés s'arrangèrent avec elle ; et l'Angleterre, la dernière, acquiesça par le traité d'Amiens à l'admission de la nouvelle venue. La république de 1848 n'eut qu'un moment ; mais pendant ce moment même elle ne s'avisait de lui contester ses droits ; elle tint pendant quelques semaines entre ses mains les destinées du continent ; l'Allemagne, l'Italie^ l'Autriche) la

Pologne étaient en proie à des convulsions ; et si nos chefs provisoires^ Lamartine entre autres, avaient été animés de sentiments guerriers au lieu de l'être de sentiments pacifiques) s'ils avaient été disposés^ pour rendre à la France la frontière du Rhin, à se jeter sans scrupule dans une politique de fer et de sang, ils remaniaient) à Taide de l'armée héritée de Louis* Philippe) qui était bonne et prête, et à l'aide de la désorganisation générale, ils remaniaient, dis-je, violemment la carte, comme a fait l'Allemagne en 1870. La troisième république n*a de commun avec celles qui l'ont précédée que d'être reconnue par l'Europe. Ce n'est pas le gage unique de durée^ mais c'en est un gage indispensable. Chose singulière) Louis-Philippe et la monarchie ont eu plus de peine à se faire accepter que n'en a eu la troisième république*

Et cependant les circonstances étaient profondément tristes et ne permettaient aux plus optimistes

518 Là RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

que bien peu d'espoir, quand elle prit, avec la sanction de l'Assemblée nationale de Bordeaux à qui aucune de nos trois monarchies ne s'offrait, la direction des lamentables destinées de la France, dont elle devint dès lors responsable. Toute la responsabilité du reste, et quel reste ! la défaite irrémédiable, le démembrement, l'énorme rançon, la perte du rang de grande puissance, appartient à l'Empire.

Dès le début de la guerre, l'attitude de l'Europe commença de se caractériser. La Russie, cherchant sa revanche de l'expédition de Crimée et de la prise de Sébastopol, assura l'Allemagne contre les diverses éventualités, si bien que le roi de Prusse put dire

qu'après Dieu c'était à elle qu'il devait sa définitive et immense victoire. En Angleterre, les principales sympathies furent pour l'Allemagne la reine à cause de ses alliances avec la maison des Hohenzollern, le premier ministre Gladstone à cause de son zèle ardent pour le protestantisme à l'encontre d'une nation catholique, et aussi, car il ne faut pas être injuste, à cause de son étroit attachement à l'école de Manchester, qui, décidée à la paix quand même, refusait de se mêler jamais des affaires du continent. Ces deux puissances prépondérantes paralysèrent le bon vouloir de l'Autriche et de l'Italie, disposées à organiser une ligue des neutres qui aurait empêché l'Allemagne d'user sans contrôle de son triomphe. Aussi, quand les négociations s'ouvrirent, le vainqueur et le vaincu furent laissés seuls à seuls, et la France fut écrasée territorialement et financièrement. Pertes d'argent ne sont pas mortelles, dit le proverbe, qui s'est vérifié en notre cas. Nous avons réparé notre désastre financier, autant du moins

ET L'EXTÉRIEUR.

Il n'est pas de l'ordre de l'histoire de raconter les détails de notre politique publique ; mais les pertes de l'année 1871 sont irréparables.

Après la paix, pendant que M. Thiers proposait, raisait accepter et mettait à exécution les habiles et décisives mesures qui payèrent notre rançon et libérèrent notre territoire, et pendant que la république n'avait d'autre titre que le fait d'une reconnaissance implicite de la part de l'Assemblée de Bordeaux, qui se réservait toujours, en qualité d'Assemblée nationale, le droit de prononcer sur la forme de gouvernement, et pendant que de la sorte plusieurs combinaisons restaient ouvertes, les puissances européennes gardèrent l'expectative, non sans cependant avoir leurs préférences. L'Angleterre, à cause de la guerre de Crimée et

des traités de commerce, l'Allemagne, à cause de son désir de conserver sur le trône de France celui qui avait été entre ses mains un jouet si parfait, l'Italie par reconnaissance de la guerre faite à l'Autriche, l'Espagne en souvenir des liaisons de l'empire avec la reine Isabelle, penchaient pour Napoléon 111. La Russie et l'Autriche étaient pour M. le comte de Clamart. Aucune n'était ni pour un prince d'Orléans ni pour la république. Mais, en somme, leur attitude demeura indifférente, et elles crurent n'avoir à telle ou telle solution aucun intérêt qui valût la peine de s'émouvoir. Probablement la France parut tellement annulée et mise pour si longtemps hors d'état de nuire ou de servir, que les hommes d'État laissèrent les choses françaises suivre le cours que les circonstances traceraient.

Je ne relaterai pas les péripéties consécutives qui eurent, de la république de Tait, la république de

530 LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

droit, et qui procurèrent ce résultat par les mains de ses ennemis déclarés. Elles ne touchèrent pas assez l'Europe pour qu'elle quittât son rôle de simple spectatrice. Même les entreprises du 23 mai et du 16 mai n'eurent d'elle qu'une sympathie absolument inactive. Elle les laissa tomber sans beaucoup s'en soucier. L'alliance des trois empereurs la préoccupait alors, et avec raison, bien plus que le triomphe de la monarchie ou de la république au sein de la misérable France.

Ainsi passèrent les temps d'épreuve; ainsi se décida la lutte pour l'existence, car c'était bien une lutte suprême pour l'existence où notre pays était engagé. Quelques fautes de plus, et la France finissait comme la Pologne. Ces fautes ne furent pas com-

mises. A mesure que la situation républicaine se «consolida au dedans, elle se consolida au dehors. Aussi, depuis lors, à l'indifférence du premier moment ne succéda aucune hostilité systématique. De bons rapports sont établis avec toutes les puissances. La république française est acceptée dans les congrès ; elle est d'accord avec l'une des plus considérables d'entre elles pour garantir des intérêts communs que toutes deux ont en Egypte. Quand on rétléchit au coup qui fut porté à la France en 1870 et qui semblait si définitif, on est en droit de s*étonner, sans le surfaire, d'un tel et si prompt relèvement; et le moins qu'on puisse dire, c'est que le régime républicain n'a rien empêché, rien contrarié dans les dispositions européennes qui accueillent noire pays.

Ces bonnes dispositions ne sont pas, on le pense bien, sans condition. Elles supposent que la république continuera d'être ce qu'elle a été, un gou-

ET L'EXTÉRIEUR

vernement parlementaire et régulier où le lendemain ne fait pas un brusque contraste avec la veille, et duquel on n*a point à craindre de voir sortir des appels forcenés aux éléments de désorganisation que l'Europe comprime mais qui Tinquêtent. S'il en était autrement, et si une catastrophe démocratique et sociale éclatait en notre pays, c'en serait fait de ledifice encore récent et peu solide de nos rapports extérieurs.

Cette perspective n'arrête pas dans leurs attaques désordonnées contre la république parlementaire nos révolutionnaires et

nos socialistes, alliés pour Tassaut qu'ils lui livrent. Ils se flattent, dans leur aveugle méconnaissance des changements que l'intervalle d'une trentaine d'années apporte dans la situation politique et sociale, qu'une commotion qu'ils produiraient en France aurait les mêmes effets d'expansion que celle de 1848, et qu'elle ébranlerait assez les trônes et les gouvernements pour les mettre à la merci de la révolution. En 1848, grâce à l'esprit de résistance qui prévalait surtout en Angleterre et en Italie, l'explosion se communiqua rapidement, et le sol européen trembla. Mais bientôt l'anarchie inhérente aux aspirations révolutionnaires et socialistes ramena sous le giron de l'autorité les masses effrayées. Aujourd'hui une commotion en France serait sans écho; le régime parlementaire établi partout a satisfait chez les peuples du continent les besoins de liberté. Les gouvernements possèdent chez eux une grande autorité, surtout pour maintenir l'ordre; tâche pour laquelle une majorité des gouvernés se porterait de leur côté. L'Allemagne est devenue prépondérante sur le continent. Des intérêts fort graves d'ambition s'agitent

532 U HÉPUBLIQUE FRANÇAISE

autour de la Turquie entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre. Rien donc de ce qui s'est passé en 1848 ne se reproduirait. La France en serait pour sa nouvelle révolution et pour ce que coûte toute révolution ; trop heureuse si son puissant voisin, qui lui a pris de grandes provinces et beaucoup de milliards, ne lui demandait pas d'autres milliards et d'autres provinces.

Quoi donc ! est-ce que tout mouvement intérieur, tout développement de nous-mêmes sur nous-mêmes nous est interdit? Est-ce qu'une immobilité méticuleuse doit nous paralyser misérablement, de peur que nos efforts de relèvement n'excitent

contre nous des ombrages dont nous aurions à nous repentir? Pas le moins du monde. La seule chose qui nous soit défendue sous de graves peines, c'est une commotion intestine, c'est une révolution démocratique et sociale. Et les révolutions sont si dispendieuses en vies humaines et en argent, qu'il faudrait entretenir avec une vigilance infatigable cette défense, quand même des dangers extérieurs ne seraient pas joints aux maux intérieurs. On a beaucoup parlé, on parle encore de la conjonction des centres, qui d'ailleurs ne s'est pas opérée. Mais il vient de se faire sous nos yeux une conjonction bien autrement singulière et significative, c'est surtout depuis le retour des amnistiés et les ovations dont ils sont l'objet, la conjonction bienveillante du radicalisme avec la Commune de Paris, de laquelle il reçoit des hommes à soutenir, des questions à traiter. Je n'ai point de parti pris contre le radicalisme, qui est une politique ayant droit à se faire entendre; mais j'ai un parti pris contre la Commune, dont je repousse, à l'égal de ses actes les tendances insurrectionnelles et

ET I/EXTÉRIEUR.

subversives. Donc développons-nous notre liberté, nous le pouvons; mais exercer des violences contre nos institutions, nous ne le pouvons pas. Ces ovations où l'on célèbre les liaisons faites de la Commune et où l'on célèbre l'armée et la répression, ont sensiblement blessé le militaire. En 1848, l'insurrection révolutionnaire et socialiste chassa de Paris ignominieusement, et la croix en l'air, les républicains qui y tenaient garnison, et en défendit l'entrée au reste de la ville. Ceux qui, comme moi, ont vu de décembre 1851, ont pu se convaincre que la troupe, en suivant les ordres de Louis-Napoléon, satisfaisait aussi ses propres sentiments et vengeait ses injures. Certes, rien de pareil n'est à

craindre aujourd'hui ; car les pouvoirs publics, en maniant l'amnistie partielle ou plénière, ont réparé le mal fait par des manifestations intempestives qui ont trouvé de réconfort elles n'auraient pas dû en trouver.

C'est en marchant que le philosophe ancien prouvait le mouvement; c'est en poussant son développement dans toutes les voies que la république française prouve et prouvera qu'aucune entrave existe. Heure ne l'arrête. Je rappelle ce que je viens de dire, que son établissement s'est effectué en Europe sans aucun veto ; car c'est le point de départ de tout le reste. A compter de ce grand fait, elle travaille à reconstituer ses finances, que l'empire, qu'on ne peut assez maudire, avait livrées aux immenses dépenses d'une guerre désastreuse et aux convoitises allemandes; et elle y réussit si bien, que ses budgets ne soldent en excédants, et que son crédit est entre les plus solides. Elle refait son armée, et cette armée est déjà bien supérieure à l'armée impériale en nombre, en armement et en organisation. Elle parle

Tout d'abord de réforme dans l'éducation nationale, et là, comme dans l'armée, la voie est ouverte à tous les amendements. Enfin, quant à ce qu'on nomme improprement la question sociale, et qui serait mieux nommé la question ouvrière, sans se laisser décourager ni effrayer par les discordances des systèmes, par les folles impossibilités qui se font écouter dans les congrès ouvriers, et par les passions subversives qui y reçoivent trop d'accueil, elle s'efforce d'y séparer le bon grain du mauvais, et est toute disposée à favoriser activement les mesures que la discussion et l'expérience montreront propres à mettre les travailleurs salariés dans une meilleure position matérielle, intellectuelle et morale.

La sagesse qui a procuré l'établissement de la république à l'intérieur est aussi celle qui Ta fait accepter par l'Europe et lui a permis de prendre place dans le haut aréopage qui dirige les destinées de cette partie du monde. Notons qu'elle n'y a pour compagnie qu'une petite république, la Suisse, et encore la Suisse est-elle neutralisée, et qu'il faut sortir de l'Europe pour rencontrer la puissante république des États-Unis et ces républiques espagnoles de l'Amérique, qui sont encore faibles, mais qui grandiront beaucoup, si qu'il y a de l'aspiration rampant, c'est-à-dire si elles triomphent, et elles en triompheront, des diverses anarchies qui ont entravé leur développement. La sagesse à laquelle je fais allusion est celle qui ne révolutionne rien, qui prend les choses telles que les donne la situation présente,

celui qui les dirige dans la voie de la situation à venir. M. Thiers est l'homme « l'Élu qui nous a le plus mis dans Je chieiiiiii du ciel te satisferai ; et pur \k il a, je ne crains pas de le dire, autant d'importance de la France qu'en relevant notre crédit et liliérant la noire sol.

Dans les lendres douloureux qui suivirent le traité avec l'Allemagne, aucune alternative ne nous fut laissée; la paix nous avait coûté assez cher pour qu'on la conservât comme notre dernière ressource. La France était semblable à un blessé qui gît immobile en son lit et qui est incapable de lever la main et de prendre la parole. La période de libération se passa ainsi : la libération, qui était le premier pansement des plaies larges et béantes, et qui, heureusement accomplie, permit au blessé de s'appuyer sur ses jambes et de regarder autour de lui.

La force des choses durait encore. Quels que fussent les sentiments qui s'agitaient au fond des cœurs, quoi que pensassent de

notre situation les monarchistes qui en laissaient de rétablir une de nos trois monarchies, ou les républicains qui s'efforçaient de maintenir la république, c'eût été une folie manifeste de songer à sortir de l'abstention que nous imposait notre laborieuse convalescence. On le voulait bien, mais on le fit d'une façon poignante, quand, en 1875, un bruit soudain annonça que l'Allemagne exigeait de nous de nouveaux sacrifices, ou recommençait la guerre. On s'examina avec anxiété, rien n'était encore suffisamment prêt pour repousser une attaque sans motif, sinon que nous nous relevions trop vile et que nous pourrions être dangereux un jour. Heureusement, l'orage fut détourné; mais aux plus récalcitrants contre la nécessité il avait appris ce que la paix valait pour nous.

536 LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les circonstances (et je conviens qu'il est de l'habileté de profiter des circonstances) permirent à un ministre de nos affaires étrangères d'entrevoir une autre politique que celle de la paix. C'était la politique d'alliance avec une grande puissance qui nous donnât de la force en Europe et, au besoin, concourût assez avec nous pour assurer nos revendications, si un remaniement survenait entre les États européens (i). Il est fort inutile de spéculer sur les avantages possibles d'une combinaison qui n'a pas abouti. En tout cas, c'était ouvrir l'entrée à des éventualités hasardeuses pour lesquelles nous étions mal préparés. Il est des situations, et telle est la nôtre, où rien n'est à risquer, quand même les perspectives seraient encourageantes; et les perspectives d'une alliance russe n'étaient ni claires ni sûres. Entre temps, les mouvements de la politique intérieure ôtèrent le pouvoir au parti réactionnaire et monarchique, et le remirent aux mains des républi-

cains. Ceux-ci reprirent incontinent la tradition de M. Thiers et détournèrent la France de toute combinaison qui n'aurait pas la paix pour but.

Grâce à cette conduite aussi ferme et loyale qu'appropriée aux circonstances, nous avons tenu au congrès de Berlin une place honorable et trouvé de tout côté bon accueil. Certes, je n'entends rien surfaire. Nous n'y avons eu ni les hautes visées de la Russie, qui y arrivait toute pleine des triomphes du traité de San Stefano, ni le déploiement de la puissance britannique se faisant fort de sauver l'empire ottoman et mettant la main sur Tile de Chypre, ni la

(1) Il s'agit de M. Decazes^ ministre des afTaircs étrangères, et de ses velléités de contracter alliance avec la Russie.

ET L'EXTÊmEtm.

fiilnie confijince de l'Autriche il qui ses alliances assurèrent une dépouille dans li>s provinces turques limitrophes, ni \a pi-épondérauce encore plus sentie qu'exprimée de l'Allemagne sùie d'elle-même au milieu de ces conllits. Notre n\le a été modeste et secondaire; mais notre vois n été écoutée, nos inliiréts n'ont pas clé entiimés, et de celte épreuve délicate pour les vaincus de Sedan et de MetK nous ne sommes pas sorlis amointris. l<)n appréciant une silualion, il fnul toujours considérer le point de départ et le point d'arrivée: le point de départ est le lendemain du Irailé de paix de FrancForl, l'enlèvement de l'Alsace et de lu Lorraine, une amende de cinq milliards et l'occupalion provisoire de notre territoire; le point d'arrivée est notre présence au confcrès de Berlin du consentement de tous avec voix délibérative dans les graves et dangereuses questions qui s'y débattaient.

On a dit quelquefois que la France, en gardant ainsi l'immobilité et la paix, se recueillait. Je ne me servirai pas de cette expression, parce que, ici, elle serait à double entente. La Russie s'est recueillie, comme elle l'a dit elle-même, après la guerre de Crimée ; mais ce n'était pas un recueillement pacifique, c'était un recueillement de revanche. En effet, elle en sortit aux premiers éclats de la guerre de 1870, garantit les derrières de l'Allemagne, empêcha la ligue des neutres, et assura la défaite irrémédiable de la France. Non pas qu'elle eût contre ce pays une haine systématique et profonde, comme celle qu'enlretenaient les Allemands; mais elle voulait rompre les nœuds du traité de Paris, et elle les rompit. Elle en sortit encore, lorsque, plus tard, des insurrections slaves dans les domaines allo-

mans surexcitèrent les espérances du panslavisme; et elle mit l'Empire turc à deux doigts de sa perte. Voilà quel fut le recueillement russe ; et j'ajoute qu'il ne pouvait guère être autre chez une grande puissance sûre de sa force et comptant sur sa destinée.

Notre recueillement n'a rien de commun avec celui-là. Il est absolument pacifique et sans aucune visée sur les complications qui surviennent dans les affaires européennes. Peut-être, si nous n'avions pas plus souffert dans la guerre de 1870 que la Russie n'avait souffert dans la guerre de Crimée, si nous avions gardé notre territoire intact, et que tout se fût borné à des conditions plus ou moins onéreuses, aurions-nous, comme elle, guetté les occasions. Mais notre ruine a été trop complète pour qu'on puisse imaginer, dans l'état présent de l'Europe, des occasions que nous ne fussions pas obligés de laisser passer.. Donc notre recueillement signifie reconnaître sans illusion notre situation, nous y soumettre sans arrière-pensée, et, acceptant le bien avec

le mal, en user pour tourner sur nous-mêmes toute notre activité et tout notre génie. Il semble que ce champ soit étendu et fécond ; car notre réparation marche avec force et rapidité.

Eh quoi ! est-ce que, si les conflits entre les grandes puissances, desquelles n'oublions jamais que nous ne sommes plus, amenaient de sérieuses possibilités de reprendre l'Alsace et la Lorraine, la république française ne devrait pas, même au prix de quelque puissant effort, s'immiscer dans les péripéties qui s'ouvriraient? Oui, sans doute, et il y aurait hypocrisie à dire qu'un tel cas la trouverait inerte et indifférente. Ainsi le voudrait non seulement le devoir envers la France, mais surtout le

ET L'EXTÉRIEUR

devoir envers nos anciens compatriotes, que la violence seule a séparés de nous et que la violence seule retient sous le joug. Mais il ne s'agit pas de spéculer sur des hasards qui échappent à toutes les prévisions ; il s'agit de deux politiques, Tune de revanche» Tautre d'acceptation. Celle de revanche combinerait tout, au dedans et au dehors, pour donner à la France la plus grande force d'agression ; celle d'acceptation, en pourvoyant amplement à la sûreté nationale, ne détournerait jamais ni nos pensées, ni nos ressources vers autre chose que l'amélioration de nos conditions économiques cl morales. Je ne parle pas d'une politique incertaine d'elle-même, qui tantôt songerait à la revanche, et tantôt se résignerait à l'acceptation ; ce serait la pire de toutes. La république française n'aura pas de ces inconséquences et de ces vaetrvient ; acceptant la paix qui lui a été faite, elle se l'impose délibé-

rément comme le plus sage et le meilleur emploi des forces de la France, et elle y aide partout où ses conseils et ses influences ont quelque action. J'exprimerai le mieux ma pensée en disant qu'elle se neutralisera autant qu'il lui sera possible, de son plein gré, de la même façon que certains petits États sont neutralisés par les traités.

Il importe que la république française se fasse une politique extérieure dont les linéaments généraux soient toujours présents à l'esprit de ses hommes d'État et de ses diplomates.

510 LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ancienne monarchie eut sa politique persévérante, suivie avec plus ou moins d'habileté et de succès, mais bien entendue en somme ; ce fut d'éloigner progressivement de la capitale les frontières et de les étendre vers le Nord et le Rhin. C'est ainsi que l'Alsace, la Lorraine, Metz, la Flandre française furent successivement annexées. Telle était la situation territoriale au moment où la révolution de 1789 éclata. Cette révolution se déclara d'abord pacifique et ennemie des conquêtes; puis, dès 1792, la Prusse et l'Autriche l'ayant attaquée, la Convention, se livrant à l'emportement révolutionnaire, généralisa les hostilités et ameuta l'Europe contre elle. Dans cette lutte, l'Europe n'eut pas le dessus. Les armes françaises arrivèrent jusqu'au Rhin ; et à la fin du siècle se trouva accompli dans toute son étendue le programme que l'ancienne monarchie avait poursuivi avec opiniâtreté.

Napoléon I^{er} et Napoléon III, ces deux fléaux de la France, défirent non seulement l'œuvre de la révolution, mais aussi celle de l'ancienne monarchie. Je ne parlerai que pour mémoire de la royauté des Bourbons aînés, de celle des Bourbons cadets et de la

république de 1848; elles et leurs projets furent emportés par des commotions intestines ; et je mets immédiatement en face des ruines laissées par les deux Bonaparte la république actuelle. C'est elle qui a la tâche de refaire une politique extérieure suivie et permanente. Certes, sa position est encore plus mauvaise que celle des Bourbons aînés, laquelle pourtant n'était pas bonne, mais où l'Alsace et la Lorraine nous étaient restées. Elle est surtout plus mauvaise que celle de Louis-Philippe, dont la situation fut longtemps délicate à l'égard du

ET L'EXTÉRIEUR. 511

dehors, mais qui en Irionipha par son i^crnio allaclicnient à la paix, et particulièrement plus mauvaise que celle de la république de 1848, qui avait liérité du régime précédent une excellente année et que les troubles de l'Europe n'attaquaient l'urgence à son aise. Il serait téméraire à elle et dangereux de prendre le rang que tinrent la monarchie de la restauration et celle de la quasi-légitimité. Des événements foudroyants et tels qu'il n'en fallut pour les élites l'incroyable et Torluit concours de toutes les imbécillités en un même moment, en un même point et en un même gouvernement, nous en ont préipités. Je l'ai déjà dit, mais on ne peut trop le répéter, afin de l'inculquer dans les esprits qui y répugnent le plus, nous ne sommes pas désormais ce que nous étions tout à l'heure, une grande puissance. Il n'y en a aujourd'hui que trois, la Russie, l'Angleterre et l'Allemagne. Noire orbite est devenue secondaire. Nous y soumettre modestement et en l'honneur courageusement tout le parti qu'elle comporte, est l'œuvre dévolue à la république française. Les responsabilités suprêmes des destinées européennes sont écartées d'elle, car elle ne peut rien dans l'ordre supérieur où se meuvent de plus puissants

qu'elle; mais il lui reste assez de force, si elle sail, et elle le saura, en user, pour mesurer sa silhouette et pour offrir, en cas d'urgence, un concours qui ne serait pas à dédaigner.

Pour se placer exactement à notre point, il suffit de considérer l'agrandissement tel qu'il se présente pour les trois grandes puissances que tout à l'heure j'ai rangées en tête des autres. La Russie est sans limites dans l'Asie centrale; les expéditions succèdent aux expéditions, et les annexions aux an-

nexions : toutes les peuplades turbulentes qui occupent ces contrées subissent sa domination ou son influence qui prépare sa domination; elle ne renonce pas pour cela à se faire sa part dans les dépouilles de l'Empire turc, soit en Arménie, soit en Europe. Le mouvement de l'Angleterre n'est pas moindre : elle est en train d'assurer, du côté de l'Ouest, à son empire de l'Inde la frontière de l'Afghanistan ; à l'est, elle a avec les Birmans des démêlés qui leur coûteront quelques districts; et l'on vient d'être informé, à propos de la mort inattendue du fils de Napoléon III, de ses énormes progrès dans l'Afrique australe. Enfin, l'Allemagne, dont les coudées sont moins franches, et qui n'a pas, outre les deux que je viens de nommer, les espaces ouverts devant elle, poursuit néanmoins des visées qui, en raison de sa grande puissance et de l'équilibre instable où elle a mis l'Europe, n'ont rien de chimérique : elle pousse l'Autriche vers l'Orient, afin de réclamer pour elle la partie allemande de cet empire; car elle a aussi son Allemagne irrédentée, où elle range la Hollande, lui demandant d'abdiquer de gré ou de force son indépendance, pour devenir terre germanique, elle et ses colonies indiennes.

Il est évident de soi qu'à la différence de l'Allemagne, nous n'avons ni ne pouvons avoir aucune prétention sur quoi que ce

soit en Europe. Nous sommes bordés de petits États auxquels nous ne voulons certes rien enlever. Quant au grand État qui, dans le reste, nous est limitrophe, il n'e[^]t nullement disposé à favoriser des projets, «i nous les avions, qui nous rendraient notre ancienne position en Europe, et l'Alsace et la Lorraine ne nous ont pas été enlevées pour cela. Mais, chose singulière

ET L'EXTÉUIEUR. 513

et pourtant réelle, c'est à imiter la Russie et l'Angleterre, sur une petite échelle, bien entendu, je. veux dire à chercher notre extension hors de TEurope, que nous sommes conduits par la force des choses, par le pressant souci de ne pas laisser chômer et dépérir ce que nous possédons, et par le besoin de mettre en équilibre le dedans qui est si actif, avec le dehors qui, si Ton veut, nous payera de nos peines.

Je ne mentionnerai que pour mémoire la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, où il n'y a qu'à entretenir, ni même la Nouvelle-Calédonie, dont le champ est en préparation, mais très limité. En revanche, j'insisterai sur la Guyane, qui est, à vrai dire, une honte pour nous. Voilà plus de cent ans que nous possédons là un vaste territoire, et nous n'avons su en rien faire, rien qui équivaille du moins à ce qu'ont fait de leurs Guyanes les Hollandais et les Anglais. 11 appartient à la république de se mettre à la besogne et de réparer, à l'égard de notre possession américaine, l'inerte somnolence de l'ancienne monarchie, qui la reçut en place du Canada, perdu grâce à elle, et n'en tira aucun parti, du premier empire, qui fit prendre par l'ennemi toutes nos colonies, y compris celle-ci, de la restauration, de la royauté des Orléans et du second empire, qui passèrent inutiles à cette grande contrée.

La Guyane est pour la république un digne objet d'émulation. Mieux faire qu'on n'a fait importe à son renom, à son honneur.

Après la Guyane, la Cochinchine, champ non de population, mais d'exploitation, et champ très étendu et pour ainsi dire sans limites, ouvre des perspectives de grande et fructueuse activité. On a

la main sur le Tonkin. Le passage de ce pays sous le protectorat français est mur et désiré par les indigènes. Ainsi, dans ces contrées longtemps inexplorées, notre établissement s'affermir et s'agrandit. Le pays est fertile, la population laborieuse. Le commerce et l'industrie ont là de grands débouchés, qui croîtront à mesure qu'une administration vigilante et entendue améliorera nos rapports avec les indigènes, connaîtra mieux le sol et ses produits, et portera de plus en plus vers les sources (les grands fleuves et vers la Chine les relations de la France et son ascendant.

La Cochinchine est beaucoup ; mais l'Algérie est bien davantage. Elle est à la fois une colonie de population et d'exploitation. Il y eut d'abord des doutes sur la question de savoir si les Européens s'acclimateraient en cette terre africaine. Aujourd'hui, ces doutes sont dissipés. Près de cinquante ans de possession ont fait justice des craintes du premier moment. Une population européenne s'y établit, y dure et se reproduit. Ce n'est donc plus qu'une affaire de temps pour avoir là, à côté des Arabes et des Kabyles, des millions de bras français ou devenus français, qui mettront en valeur ces terres déjà si productives. Un tel résultat serait à lui seul bien digne d'être poursuivi avec un zèle infatigable et une étude incessante des moyens d'appropriation ; mais il est loin d'être tout. Au delà du Tell est le Sahara, le Soudan,

l'intérieur de l'Afrique, qu'il s'agit de rattacher à la Méditerranée par notre intermédiaire. Nul n'est mieux placé que nous pour accomplir cette grande opération ; aussi parle-t-on d'un chemin de fer transsaharien. Les États-Unis, qui ont fait leur transcontinental, n'hésiteraient pas à

ET [L'EXTÉRIEUR, l'entreprendre; il faut espérer que nous n'y réussissons pas plus qu'ils ne feraient. Une récompense est au bout de ces judicieux travaux: c'est de rejoindre par cette voie inattendue nos établissements du Sénégal et de la côte atlantique de l'Afrique. Ils ont déjà une notable importance, que ce raccourcissement augmentera beaucoup.

On ne concevra pas, je l'espère, à mon égard, la désobligeante pensée que j'aie, de mon côté, imaginé un système de politique extérieure pour la république française, (ce serait de l'outrecuidance de ma part, car rien ne me qualifie pour une pareille initiative ; je n'ai jamais gouverné, administré, négocié; les hautes fonctions de cet ordre m'ont toujours été étrangères; et, pour rien au monde, je ne voudrais y affecter une autorité qui ne m'appartient pas. Mais je suis, par beaucoup d'éludés, un critique et un historien, c'est-à-dire que, pour remédier à mon insuffisance pratique, j'ai recouru à la méthode sociologique. Donc, ici encore, je l'ai consultée, et elle m'a mis sous la main les faits préexistants qui ont guidé mon chemin. Je n'ai rien inventé, ni imaginé; j'ai consulté soigneusement les antécédents, et ils m'ont fourni des éléments qui ont l'avantage d'appartenir » un premier tracé, ce qui n'est pas peu, et d'en indiquer un second qui s'en déduit, ce qui n'est pas moins.

Le même procédé me donne, au sujet des alliances, les conseils dont j'ai besoin. Des rapports naturels de voisinage,

d'échanges commerciaux, d'habitudes libérales, ont renoué l'alliance anglaise, que Louis-Philippe eut le grand mérite de fonder. Nous n'avons qu'à nous féliciter d'un pareil résultat et à le maintenir. C'est un très bon commencement ;

UQ LA [immigrée française

je te consolerai pour hier, pour aujourd'hui, et je le recommencerai pour demain. Voilà toute la (ache, en ceci et dans le reste, qu'à ce que j'ai prétendu attribuer en écrivant cet article. Aussi je la dépasserais si je me hasardais à donner des avis à notre déléguée sur ce qu'elle doit faire en face de l'histoire des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche, et en face des efforts que lance la Russie pour rester dans la gironde de l'Union européenne, et, en son temps, fut jugé à son honneur si nous n'osons pas dire que la forte raison ne discutera pas, mais que la question appartient non au présent mais à l'avenir, une conclusion dont on parle quelquefois et qui formerait une union entre les trois puissances, l'Italie, l'Espagne et la France. C'est le droit et peut-être le devoir de s'occuper de la situation internationale et de s'en occuper à l'occasion ; mais la République française est pour le présent, sourde et muette sur cette question.

ly

Un ne suffit pas qu'un gouvernement qui vient de s'établir, mais qui se fonde, c'est-à-dire qui aspire à diriger les destinées d'un pays, voie devant lui une bonne ligne de politique extérieure ; il faut encore qu'il se persuade qu'elle ne vaudra que si elle est suivie avec conséquence, de manière que la journée d'aujourd'hui ne démente pas la journée d'hier et que Ton jette les fondements d'une tradition. Sans tradition, un État est à la merci

des impulsions du moment et des lueurs trompeuses de incidents. Pïerro qui roule n'amasse pas de

ET I/EXTEfIKOR. 5+7

OKitisse, ilit le proverbe. Cfla i^sl aussi vrai des Gfnls que tifs psrticDliei'9. La France en est un liUle exemple, elle qui, changeant de politique en changeant de régime et de mnllre, en est venue oii nous la voyons, déchue de son rang en Europe et [lémembrée du cAté où il importait le plus qu'elle ne le fAt pas.

Commencer une tradition! Y pensez-VoU9? En une république qui vient fi pfine lii^ nnttre I Au milit^u de partis frémisants, les monarchistes qui veulent rétablir la monarchie, les cléricals qui veulent rendre iiu pape sa suprématie, les réTolul ionnaires et les sociatistea qui font lilière d'un régime de légnlité régulit're et de développement prog4'es8if! Ajoutez l'indiscipliite soupçonneuse du parti répu- Micain, plus hnhitué h défaire qu'à être un gnuver* nement. Votre tradition s'en ira avec votre république, qui tombera k gauche kî elle ne tombe pas k droite, qui tombera li droite si elle ne tombe pas k gauche, et que toutes les instabilités menacent, sans intéri^t dynastique qui la floutien^e, sans grandes maisons qui lui donnent leur appui, sans alHancps de familles au dehors, sans, en un mot, ces nltaclics multiples que les établisseinenls monarchiques, royaux ou impériaux, ont toutes faites (l'avance en Europe.

Certes, ce n'est pas moi qui voudrai atténuer les dlfnrullés, voire les dangers qui entourent la république française. Je me suis sufHsiunment expliqué, en traitant naguère de ses chances de durée, sur la part que la clairvoyance politique fait aux mauvaises chances. Mais, tout déduit avec une impartialité donijo mo

crois capable, je reste persuadé que les bonnes chances l'emportent de beaucoup et que, si

Ton sait les ménager, on fera prévaloir sur le temps qui affaiblit et qui ruine, le temps qui fortifie et qui consacre.

Ma persuasion se fonde sur les faits considérables qui se sont passés depuis la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux, et dont l'ensemble n'a rien de fortuit, sauf peut-être la résolution de M. de Chambord de se refuser à tout compromis qui reconnaîtrait les principaux résultats de la révolution française. Dès Bordeaux, dès que Ton connut le résultat des élections, dès avant la réunion de l'assemblée, il m'apparut que la république, qui avait été établie en fait seulement, mais en fait nécessaire après la chute de l'Empire à Sedan, pouvait être conservée, épargnant ainsi, au milieu de tant de désastres, les épreuves toujours périlleuses de l'inauguration d'un régime nouveau. Ce qui était fait bien ou mal, était fait, incomparable avantage sur ce qui pouvait être fait. Je fus singulièrement confirmé en mes espérances par la lettre de M. Thiers que j'ai rapportée dans mon livre de *Conservation et Révolution*, 2^e édition, p. 77. C'était un point capital que le premier chef du pouvoir exécutif après l'effondrement impérial, se déclarât, non par sympathie antérieure ou préjugé pour la république, mais par le froid jugement de la raison et de la nécessité politique, pour l'abandon de toute idée de restauration monarchique, soit légitimiste avec M. de Chambord, soit parlementaire avec M. le comte de Paris, soit césarienne avec Napoléon III rétabli. A lui qui avait, à ce moment, toutes les responsabilités du dedans et du dehors, l'urgence des faits parlait impérieuse. Il sut, suprême savoir, s'y conformer, et accepter avec la décision

ET T.'EXTÉRREUIT.

(le riioiHine il'État la solulinn qui lui parut \a. seule sûre, la seule possible. Depuis lors, il ne varia pas ; el il mérita que nous tous qui, dans l'Assemblée nationale, approuvions le point général , lui fissions le sacrifice complet de nos dissidences avec lui sur tel ou tel point particulier.

Je ne m'arrêterai pas à montrer qu'entre toutes les affaires qu'il faut préserver de l'action directe de la démocratie, les affaires étrangères tiennent sans contredit le premier rang. Cela est évident; il n'y a que la mauvaise démocratie qui s'en mêle. Tandis que dans les monarchies elles appartiennent aux cabinets des princes et des ministres, dans la république française elles appartiennent aux trois pouvoirs qui lu régissent. Le président et son ministre des relations extérieures ont l'initiative, les deux chambres ont le contrôle. Ces pouvoirs, quelque soumis qu'ils soient aux rénovations électorales, n'en sont pas moins aptes à devenir les conservateurs de la suite et de la continuité, à garder les lignes générales et à entretenir les desseins à longue portée. Seulement il est nécessaire, mais il suffit, qu'ils se pénètrent de l'importance capitale de ces qualités dans les relations extérieures, et qu'ils se fassent un devoir étroit, explicite, de leur assurer la prévalence en théorie et en pratique.

La présidence, avec sa septennalité, est en bonne position pour l'office que je réclame. Le temps ne lui est pas mesuré chichement; elle voit devant elle l'avenir, et n'a point hâte de dévorer une puissance d'un moment. Sa propre durée lui donnera souci de ce qui a été fait, augmentera la force des vues générales, et diminuera l'impulsion des vues particulières. Rien de plus n'est-il de-

5510 LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'EXTÉRIEUR.

mander dans le maDiement des grandes affaires.

La chambre des députés est pliis mobile. Mais, dans sa commission des affaires étrangères, il se for** mera des hommes qui, non contenUi de faire droit aux urgences du présent, se convaincront qu'il importe de ne pas le livrer aveuglément à sa seule direction, et qui voudront en voir la connexion avec le passé et, jusqu'à un certain point, la subordination.

de sénat, par le mode d'élpction qui le recrute, est moins mobile. De plus, il a un noyau inamovible qu'il faut bien se garder d'entamer, et que ceux qui Tinstiluèrent ne conçurent certes pas comme devant servir au fonctionnement de la république. Il lui sert pourtant, car il renforce la propension qu'a cette assemblée à suivre les voies de la tradition. Recommander au sénat le soin de la continuité est assurément lui recommander ce qui est tout à fait conforme à sa nature.

Imaginé -je donc un État bienheureux où les hommes soumettront leurs passions à la raison, ou les froissements ne se produiront pas, où les ambi« tions particulières n'auront pas leurs échappées? Non sans doute ; à un optimisme chimérique a'op« pose la condition de Thumanité, aus^i bien en mo-* narchie qu'en république. Mais , contrairement à des opinions très accréditées qui ne voient de suite que dans une dynastie héréditaire^ et qui la dénie à tout régime électif, j'ai tenu àmontrer que la république française, telle qu'elle est instituée, est en pleine possession des organes nécessaires au traitement des affaires étran* gères et à la continuité d'une politique* Le caractère des hommes d'État et les circonstances extérieures

\y\iw iwwmr^ soofioiaiQtiG, etc. sa

âxemeroni sans doute des inlupiiices considéraliteS sur Içi dé-
terminations; mais olles no prévaudront pas sur la pondéral ion
des pouvoirs, quand ces pouvoirs se seront liieii pt^niHvés que
veiller à la continuilé iluiis les atlaireS du dehors osl aussi essen-
tiel quD coordonner I» budget fulur avec le budget pnisé. Lt nou-
veauté do mon artirle n'est pns duns ce que je dis sur la consé-
quence el)a coniinuilé) mai» elle esl dans mon etroi-l d'en fuire
en noire république un pointde doctrine el un étémeni de
conduite pour les pouvoirs publics qui ont la direrlion, cl aussi
pour l'opjniitn et la presse qui ont le conli'âle.

D'UNR I^IFIUMITÉ SOGIOLOGIQUB

B« PAftTl HftPti|!LH:ALS Éft FftA^Cfe (1)

ri

[U Hipuhli<|iii, ilepuli riil'èllR cai detCmlr nn gnuTernemêlit,
ni daii pluiflire au iiiiirii.}

Jft nomme tnfirmili» sncltilnplqite dd pnrll républicain l'im-
pulsion ftequfsp ^rAce k sotl passé d» lulte, d'opposition, {le
ronspîrHtiOn, impulsion qUI reimp'>Ghet depuis que la rfpul-
dique a Irlnmplu», de tf* melire au niveau du ri^te ^(>néMl rfUl
lui esl échu et dt Bfnlir qu'il ne reslera nmlle de h PMnce (elle
qu'elle f>sl en ses eonditlone sociales qu'eulnttl qu'il •era mattre
de lui-mflme. Hon pas qU'il se HlHhlre

(<) ftrrttf ilr In VMO'nphlr pnillff, n*m(tv Af matt-iitU

D'UNE INFIRMITÉ SOGIQM)G1QUE

impropre à fournir et à constituer des ministères; chaque groupe a des hommes très aptes au pouvoir, et les groupes sont nombreux. Non pas qu'il soit inhabile, quand les portefeuilles sont entre ses mains, à gérer les affaires et à conduire la politique ; le soutenir, serait aller contre Tévidence des faits, témoin la prospérité générale, les plus-values d'impôts et le calme profond. Là ne gtt pas l'infirmité qu'en médecin vigilant je lui signale quand je lui tftte le poulx; elle gtt dans ses antécédents, dans ses . habitudes, en un mot dans son caractère qui ne s'est pas autant amendé que sa fortune. Il a de grandes qualités; mais ces qualités conviennent plus à la situation qu'il vient de traverser qu'à la situation où les fautes de ses adversaires lui ont permis de s'élever. Je ne crois pas que les majorités soient plus incorrigibles que les individus; mais, pour se corriger il faut faire son examen de conscience, ne pas se flatter sur le côté faible, et s'efforcer résolument de gagner ce qui manque. Le parti républicain a bien pu imposer silence à ses dissenthnents, pour présenter un front unique de résistance contre les monarchistes ; pourquoi n'exercerait-il pas un semblable contrôle sur lui-même, afin de transformer une discipline négative et de résistance en une discipline positive et de gouvernement?

Peut-être, à la lecture de ce début, se méprend-on sur l'intention qui en ceci conduit ma plume, et pense-t-on que je vais, me portant champion du dé* funt ministère, attaquer le nouveau. Pas le moins du monde. Je déclare que je continue à être minis< tériel. Non seulement je ne fais ni ne ferai aucune opposition au ministère qui vient d'être constitué, mais encore je le soutiendrai autant qu'il sera en

DU PARTI RÉPUBUCAIS.

moi, et conseillerai à ceux qui ni'écou lent île le soutenir.

Bsl-ce donc que je n'ai pas, moi aussi, des préférences ministérielles, des visées qui me sont propres, et des sujets de dissidence et de scission? J'ai de tout cela ; et en lémoignat;e, je n'hésite pas ii exprimer que j'aimais mieux le ministère W'addliigton que le ministère Freycinet, et mieux le minislère DuTaure que le ministère Waddinglon. Mais qu'importe? Le ministère Freycinet suivra, pour les «fl'aires des lîances, de l'armée et de l'instruction publique, une ligne analogue à celle que ses deux prédécesseurs ont suivie avec lunt de succès pour la prospérité générale, De ce côté ma sécurilé est complète. Elle Test moins du côté des questions de pure politique: il est plus faible lii contre, que n'était le ministère Waddinglon, qui, lui-mflme, l'était plus que le ministère Dufaure. Mais, de même qu'il fait des concessions aux groupes qui le pressent, de même je lui fais les concessions nécessaires, ne lui demandant pas plus qu'il ne peut donner. El je n'ai pus fi m'inquiéler de ce qu'est au jusle cette limite que je ne franchirais pas. Si le malheur veut qu'il ne dure point jusqu'aux élections de 1881 , nous serons suflîsamment avertis par la nature des exigences qui, tout en le couvrant de votes de confiance, l'auront ébranlé sourdemeni, sans le faire exprès pour ainsi dire, et par une malice invétérée de nature.

Il me parait que, jusqu'au renouvellemejil de lu chambre des députés en 1881, tout doit être domino par un principe bien supérieur à celui des nuances ministérielles et des groupes parlementaires, par celui de la stabilité. Trois ministères depuis la défaite irrémédiable du 10 mai, en 1877, depuis le

ferme établissement de la république, c'est trop, beaucoup trop. A quel jeu jouons-nous? et que sont ces capucins de cartes à qui les portefeuilles passent successivement? Êst>ce que le spectacle de la fragilité des combinaisons gratifie une majorité indifférente à se former et à se dissoudre? Difficultés, a-t-on dit, dont fère commence et qui clôt l'ère des périls. En est-on bien assuré? et, si Tère des difficultés dure et se complique, ne rouvrira-trelle pas Tère des périls? Je les dirais, ces difficultés, regrettables si mais inoffensives, si elles ne tenaient à des causes qui ne sont ni superficielles ni passagères. Pénétrons en effet dans Tintimité des hommes et des choses. Qu y trouvons-nous? qu'en règle générale un républicain est doublé d'un révolutionnaire. Gomment en seraitil autrement? Toute la tradition des républicains, toute leur éducation, tout le mérite de leurs souffrances, toute la gloire de leurs hauts faits est dans leur lutte contre des monarchies. Avec de pareilles dispositions, la tentation est toujours présente et vivante chez celui-ci ou chez celui-là de voir dans un ministère une espèce de roi dont il faut craindre la malfaisance.

Le centre gauche, n'étant pas républicain d'origine et étant venu à la république secondairement et par raison, est, parmi les groupes, le seul où chacun ne soit pas doublé (je renouvelle mon expression) d'un révolutionnaire. Cette qualité le recommanderait, si le parti républicain était plus sage et plus contenu. Loin de là, elle semble le désigner à l'animadversion; non seulement on ne veut plus de lui dans le ministère, mais encore on Tévince partout on il peut être atteint, sans s'inquiéter d'avoir en cette manœuvre l appui des bonapartistes. Cette éviction

rs! un muuvnis symptâinc, non pas lant en soi que pour ce qu'elle annonce lu disposition des {groupes il AS manger les uns les aulios.

La corrdclion parlemenUire serait plus grande, si le purli répit hlicain se divisait en deux fractions, Vua» uùnislârielle, l'autie d'opposilion, l'une conservatrice, l'autre novatrice, l'uno tory, l'autre wliig. Malheureuseuieul, les catégories entra lesquelles il SB classe n'olTrent rien de pareil, étunt du genre des nuance» doni la lotulilé consiituc la leinle m-aucév. Dans le parti républicain on est (et cela provient de sa propre Iradilion) plus ou moins avance. Ceiui qui l'est le luoiis est poussé par celui qui l'est le plus après lui, celui-là par le suivant, et ainsi de suite jusqu'à la queue, avec laquelle personne ne veut rompre, vu tes anciennes relations, et qui par conséquent pouijse loul le monde.

he lerieu mancé, qui lient une si grande place dana le vocabulaire de nos lluctuations présentes, est à h toif très vague et Irès précis, selon qu'on le regarde du cùlii de ce qu'il contient ou du cAté de ta dirocitun. Au premier point de vue, il est l'en- »eigne commune de toutes les rérormes aussi bien que de tuules les ré-vululiuns politiques et sociales ; et là-dessus je n'ai pus besoin de rappeler que ces rérormateurs pl révolutiannairei si pressés de nous remettre jl lu refonte sont entre eux en dissidence încunci-liable sur lu forme et le fond de leurs projets, et qu'en dérmilive leur triuuipie serait le triomphe de leurs dissensions. Mais, hu second point i\ e vue, nulle amtiigutté ne plane sur le sens du mot avancéi c'est vers la république démocratique et sociale qu'iU-narrlie par étapes ou par^'uupcs.coinine on voudra. Ce qu'elle se-rii, nul ne le sait, je viens de

So D*UNE INFIRMITÉ SOCIOLOGIQUE

dire pourquoi; mais ce nuage n*en diminue en rien, en accroît peut-^tre l*effet comme machine de guerre. Plus un groupe est avancé, plus la queue a de puissance sur lui; et Ton saii, la fable de la Fontaine à la main, que la queue n*a pas d*yeux.

En éliminant les particularités et en cherchant parmi les fluctuations de la majorité celles qui lui rendent si difficile de faire sien un ministère, il apparaît que deux impulsions principales s*y partagent les esprits: Tune est Timpulsion de la politique, Tautre est celle des affaires. Il n*est pas malaisé, vu tous les échantillons qui en passent sous nos yeux, de définir ce qu'est la politique ainsi entendue et circonscrite ; elle a pour objet de remanier les formes* de la constitution et même de la société, suivant des types supposés progressifs, du reste fort divergents. 11 ne Test pas davantage, et par la même raison, de définir l'impulsion contraire, celle des affaires; elle se propose d'appliquer tous les soins et toutes les études à Tamélioration des finances, qui comprend l'économie entière du corps social, au perfectionnement de l'armée, qui empêche des journées de Sedan et des démembrements, et au progrès de l'éducation commune, qui est à la fois le couronnement et la garantie de l'œuvre républicaine tant au dehors qu'au dedans.

Trois fois depuis l'établissement définitif de la république, à l'avènement de son premier, de son second et de son troisième ministère, les deux programmes ont été en présence. D'abord il n'y a dans la chambre des députés qu'une clameur, et elle est presque sans contradiction en faveur des affaires. Son président

les lui recommande, lui en signale l'urgence, et la presse d'aboutir. Elle applaudit soudain.

Il y a r. Ar. TI RE. i. L. BI. ICAIN. 557

président. Qui ne croirait que les libertés ont disparu et que la muraille est désormais assurée? Erreur; bientôt tout ce feu lombard, toute cette ardeur s'allantera, mais le contentement se disloque. Les affaires, qui ne renversent pas les ministères, s'oublient; la politique, qui les renverse, repart; et il arrive qu'après un vote de confiance (notez, je dis un vote de confiance), un ministère se sent obligé de prendre son chapeau et de s'en aller.

Bien que la situation ait changé à l'égard des personnes, elle n'a pas changé à l'égard des choses. A peine le nouveau ministère est-il installé et a-t-il lu sa déclaration, que l'on voit poindre à l'horizon parlementaire la question de l'amnistie, et celle de l'immovibilité des magistrats, et celle des Tonneliers, sans compter le reste. Et le reste démocratique et social est inépuisable. Le nouveau ministère a pris l'avance sur l'une de ces questions et il a donné aux exigences des députés contre le personnel administratif une large satisfaction. Beaucoup trop large, à mon gré; il a dépassé la mesure, et frappé comme s'il était un IC mai. Quelle que soit ma désapprobation, l'intérêt de le conserver est, pour moi, dans les circonstances, beaucoup plus pressant que l'intérêt de le redresser. Toutefois ce trop aux yeux de nous qui n'avons point fait le ministère mais qui l'appuyons fermement, sera-t-il assez aux yeux de ceux qui l'ont fait, mais qui n'ont pas pour ce qu'ils font un bien vif attachement?

Qui accusé-je ici, el qui rends-Jc responsable du malaise d'instabilité dont nous soutirons? Certes, non pas le ministère que je défends aulant que je puis, coïspillaïl de le laisser, pour le laps déterminé par les futures élection!., s'occuper en paix de nos

558 D'UNE I.XFIRMrrÉ SOdOIOLOGIQUE

grandes affaires, au prix, peu regrettable, âc Tenterrement de tout ce qui nous en détourne el le compromet; mais bien la majorité de la chambre des députés, que son républicanisme fdit d'abord ministérielle, mais que son révolutionnarisme ne tarde pas à faire opposante. Ne parvenant pas à concilier ces deux tendances, contradictoires en effet, je ne dirai pas qu'elle communique son mal au gouvernement, qui ne peut Are, comme elle, Tun et Tautre, mais elle lui ôte la sécurité et la solidité.

De même qu'après le ministère Oitfaure, de m^^me qu'après le ministère Waddingtén, âe même après te ministère Freycinet, deux voies sont ouvertes : ou bien laisser aller les choses telles qu'elles vont, an hasard des mauvaises humeurs et des indisciplines; ou bien réagir contre Téparpillement des volontés et la turbulence des intentions.

Le premier parti est le plus facile; il n'exige ni effort sur soi-même, ni contrôle, il procure la satisfaction d'un spectacle toujours varié, et l'illusion d'un avancement vers une république devenant ainsi sans cesse plus républicaine (c'est te mot). Le ministère ne tiendrait pas plus que ses prédécesseurs à ce régime. Ce qui est sans garanties n'a pas beau^ coup de lendemains.

Le deuxième parti est incomparablement le meilleur, le plus sûr, le plus viril ; mais, justement^ en raison même des contraintes que cette vîrilîlé impose à chacun, il se hérîsse de

mille petites difficultés plus malfaisantes qu'une grosse. Là- la théorie et la pratique n'entretiennent pas une longue société entre elles. En théorie il est accepté, à peine se trouve-t-il quelques voix qui veuillent en contester l'excellence. En pratique, les bonnes ré-

m l'ARTI HKWJHLIC,\t«

55fl

soliliolis coMectives s'évounouissent devant les suggestions iii-dividuelles; et, tandis (que le Imt essentiel assigné à la mnjortlé républicnint> devrait étouffer les griefs secondaires, ce sont les grief» secondaires qui prévalent sur le but essentiel.

Je ne me livre point ici à des spéculations qui tni'. soient propres, h des hypothèses que je combine pour nm propre satisfaction. Le mal est devenu si langible, que justL'nient eeux-là qui s'y sont trop laissés aller le reconnaissent nui mènies symptômes (Que j'ai signalés, et cherchent il y opposer les mftnieS reniftdes dont je recommande l'emploi : c'est-it dire former dans le sein de la miijorité un groupe assez nombreux pour dominer les oppositions soit intransigeante», soit monarrhiqies, et asseï doeilp D soi-m(>me pour ne p.ia, ii fimprovisic, faire faux bond a la t^onduile voulue.

Donc, en présence du désarroi qui n co&té la vie k dflux miniatètes et auquel il seriit imprudent d'oeiroyer pleine liberté contre un Iroisième, un groupe considcrabh^ de la majorité a conçu le salulaire dessein d'assurer au gouvernement un appui qui ccsafti d'être mouvant. Je suis si préoccupé de In nécessité de ces mesures, et je crains tellement de trop abonder en mon sens, que je préfère à mes paroles d'autres paroles qui expriment la

même pensée de discipline, la même méfiance à l'égard d'un factionnement indéfini, et le même conseil d'un classement dicté par le véritable esprit parlementaire. Au premier pas, dit le journal le XIX^e Siècle, a été fait vers le projet d'union de tous les républicains ministériels en un seul parti. Ce projet se réalisera, parce qu'il répond nos plus urgentes nécessités de la situation. Comment

D'UNE INFIRMITÉ SOCIOLOGIQUE

prendra-t-il corps? C'est ce que nous ne pourrions dire, et il pourra même arriver que Ton se rebute d'abord. Mais, encore un coup, la formation du parti ministériel se fera par la force des choses. Un centre gouvernemental et deux oppositions constitutionnelles, l'une réactionnaire, l'autre radicale, prendront la place de groupes vermoulus qui n'ont plus aucune raison d'être et qui disparaîtront fatalement. »

En 1877, lors des élections qui ont produit la chambre actuelle, le suffrage universel était en proie à une excitation extraordinaire, et avec juste raison ; contre une agression aussi inattendue que dangereuse il lui fallait la victoire. En 1881, débarrassé de ses alarmes, rendu à son sang-froid, éclairé par l'expérience, il prononcera un verdict moins passionné.

Dans les sages décisions projetées contre l'instabilité ministérielle, en tant qu'elle est le fait de la chambre, il a été parlé d'une majorité de gouvernement. Les termes ambigus ne doivent pas passer sans explication. Entendons-nous donc sur celui-ci. 11 s'agit de soutenir le ministère, non pas de se substituer à lui. Une

majorité ne peut gouverner, ou du moins ne peut gouverner bien. Ce rôle appartient de plein droit au ministère. 11 n'est pas douteux que, si une pareille interversion des fonctions survenait, le ministère se laisserait bien vite de sa subordination, et qu'en dépit de tous les votes de confiance, il ferait ce qu'ont fait ses prédécesseurs, il se retirerait.

Ici se place une observation politique qu'on ne fait pas d'ordinaire et que pourtant il faut faire si Ton ne veut aboutir à d'injustes reproches et

DU PARTI REPUBLICAIN. 56i

à des mécomptes réciproques. Les ministres pris à des groupes plus avancés que n'est le centre gauche auront sans doute, et surtout leurs amis y comptent, des sentiments en rapport avec leur origine. Cela est vrai, mais seulement dans une certaine mesure. En effet, à peine un homme de parti entre-t-il au pouvoir, qu'il envisage tout différemment et son parti et le pouvoir. Ses vues deviennent plus étendues et gagnent en impartialité ; il aperçoit les inconvénients de ce qui d'en bas lui semblait faisable et péremptoire ; il reconnaît qu'en haut les intérêts généraux engagent les responsabilités plus qu'il n'avait cru ; et son monde est tout étonné de la métamorphose qui s'opère. Aussitôt on se récrie contre le renégat qui déserte ses idées et ment à sa propre opposition. Cela est fort injuste. Un homme n'est ni un traître ni un renégat, parce que, changeant d'office et de responsabilité, les nouveaux rapports qui se découvrent à lui l'obligent à modifier ses conceptions et sa conduite. A cette différence entre le point de vue du pouvoir et le point de vue de l'opposition et aux résultats qu'elle entraîne nécessairement, la majorité, qui a bonne intention pour le ministère, doit être toute préparée. Elle le

connaît, elle est instruite de son origine et de ses tendances. Cela suffit ample* ment pour la déterminer à lui être fidèle dans le cours de la carrière qui lui reste à fournir.

Afin de bien mettre à leur point des variations que je juge non seulement légitimes mais louables, je prendrai un exemple en un tout autre domaine que le parlementarisme. En tant que disciple de la doctrine positive, j'appartiens à un parti philosophique, et, là, je suis l'adversaire des théologies ; je

D'UNE INFIRMITÉ SOCIOLOGIQUE

cherche partout leur côté faible, j'insiste sur leur contradiction effective avec la conception moderne du monde; je mets en lumière les vices qui ont fini par les rendre causes de troubles et de désordres dans la société. Autre est mon langage quand je parle en historien et en sociologiste. Alors je rappelle qu'elles entrent dans la contexture intime du développement de l'humanité ; que ce développement ne peut être séparé de leur action, et que, tout compensé, puisqu'on loue le point de civilisation où nous sommes arrivés, on ne doit pas exclure de la louange les instrumentantes diverses, et entre autres l'instrumentalité théologique, qui nous y ont conduits. Celui qui verrait dans cette nouvelle attitude une contradiction ou un démenti de moi-même ferait preuve d'étroitesse d'esprit et de bien lourds préjugés. Je ne me contredirais pas davantage dans la pratique, ni ne me démentirais, si, devenu homme de gouvernement et de pouvoir et ayant à gérer les intérêts matériels et moraux de nos sociétés si complexes, je

tenais à obligation politique de faire jouir les théologies de laprotection et de l'indépendance que l'État doit à toutes les doctrines.

11 est singulièrement important que ce ministère-ci ne trébuche pas comme ses deux devanciers, étant placé sur la limite au delà de laquelle aucun arrêt ne paraît possible dans les voies vers la république démocratique et sociale. Cette dénomination est une formule qui, dans sa brièveté, caractérise nettement les tendances de chaque groupe à mesure qu'il s'approche davantage de l'intransigeance. Mais ce qui fait l'intérêt des mesures sur lesquelles la majorité délibère et est en suspens, est aussi ce qui

DU PARTI RÉPUBLICAIN

en fait la difficulté ; car ceux qui veulent avancer * de plus en plus le ministère vers l'extrême gauche n'ont pas envie de se barrer ainsi un passage qu'il leur semble si commode de garder ouvert.

Les dispositions soiït favorables, et le ministère est en mesure de s'en prévaloir. Les groupes se tiennent sur la réserve, et ne veulent pas encore se dessaisir d'un nombre de leurs membres assez considérable pour constituer une majorité ministérielle. Soit, mais le ministère, s'il est ferme dans la ligne de conduite résultant des mobiles qui l'ont produit et de l'héritage qu'il a reçu, obtiendra par une attraction inévitable l'appui qui lui est nécessaire. Il fera graduellement une majorité qui le soutienne. Ce sera son office et sa récompense.

J'ai compté sur rétablissement de la république, et je compte sur sa durée. A cet égard, je l'ai dit et je le répète, je suis opti-

miste. Mais, si j'ai la bonne espérance, je n'ai pas la superstition. J'ose envisager les périls et les en-cas qu'ils comportent. Royer-Gouard, qui fut agent secret des Bourbons sous Napoléon 1^{er}, abandonna ce rôle lors du mariage de l'empereur avec une archiduchesse d'Autriche. Il crut l'empire fondé et assuré. C'était une erreur; le terrible en-cas approchait plus que jamais. Grâce, direz-vous, à la folie guerroyante qui perdit le premier empire. Sans doute, mais la folie anarchique ne serait pas moins pernicieuse à la république. M. Comte a dit que, de notre temps, ce qui est le plus menacé et a le plus besoin d'être soutenu, c'est l'ordre. D'éclatants symptômes témoignent combien il a raison. Les révolutionnaires et les socialistes qui firent la Commune de 1871, ne s'épargnent pas, en dépit de son titre républicain, contre le régime

D*UNE INFIRMITÉ SOCIOLOGIQUE, ETC

établi; et, pour le renverser, il n'est pas de désordres qu'ils n'affrontassent. A Taide d'acointances qui se graduent et qu'on ne veut pas répudier, ils agissent de proche en proche ; et l'esprit de dissolution pénètre en des groupes qui pensent faire tout autre chose que lui prêter la main. Si bien que M. le Président du conseil des ministres a pu dire, non sans quelque amertume, contre de telles défaillances : « Il y a une singulière contradiction entre la démarche actuelle (motion pour l'amnistie plénière) et la ligne politique de ceux qui la font. Ils nous demandent une initiative qui exige une force morale incontestable, une majorité formidable, et, à côté de cela, ils nous refusent constamment leurs suf-

frages, en sorte qu'ils sont les premiers à nous retirer cette force sans laquelle rien de grand, rien de hardi ne peut être tenté. »

Que la majorité prenne en gré ces paroles d'un ministre qu'elle aime. Atteignons sans plus d'en* combre 1881 et ses élections, et renouvelons-y notre bail républicain. C'est de renouvellements que se fera, par prescription de temps et par désuétude de monarchies et de dynasties, la possession plénière et incontestée.

LA COMPOSITION DE U SOCIÉTÉ, ETC. 565 LA COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

KT LA UÉPUBLIQUE (1)

[En France, un long puié monarchique Me. Iri rèveulionnairn moins Ion); lie Ici antres ; lepriiser io neilleur Iemin de concilulion et, parUnl, ite itatiliti.j

Deux grandes révolutions, suscitées par le beKuin moderne dos liliertés nécessaires, besoin auquel des monarchies devenu(>s rétrogrades rerusaient satis- Taction, ont pu pour issue une république : la révolution anglaise du dix-septième siÈcle et la révolution fran^mise du dix-huitième. L'Angleterre ne larda pas à en sortir, et, iiprès une oscillnlioii vers lu royauté absolue, sous les derniers Stuiirts, elle entra dans la royauti* parlemenluire, ofi elle est restée. Comme l'Angleterre, la France ne fit qu'une courte station dans le régime républicain ; mais elle ne le quitta pas pour se ranger à un gouvernement définitif; elle eut deux Gromwells, Napoléon I" et Napoléon III, contre-pietls du vrai Gromwell, de celui qui laissa l'Angleteire si forte et si puissante ; elle eut ses Bourbons aînés, qui, Sluarts mal instruits par l'exemple, suscitèrent une révolution et se firent chasser; elle eut ses Bourbons cadets, sorte de maison de Hanovre qui valait bien

mieux que les premiers Georges, mais qui, provoquant gratuitement une inutile tempête (i), succomba sous

(4) La Nouvelli! Htvue, nnmËra du 1" T^vrier 1B8D.

(2) Au tujet de radianolion.aiix liitei tlecloralea, ilnt rapaeilés, c'eit-ii-ilire des iiiideciiii, atocals et lulrei prurei«ioua lib£r*lei, adjonclioD obslÎDétneni lefuttt par 11. Cuiiot.

566 LA COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇU\ISE

les impatiences révolutionnaires et socialistes. Par un dernier effort, elle vient de se remettre au giron * de la république parlementaire et libérale, après d'affreux désastres où cette république n'a eu aucune responsabilité, puisçue, alors qu'ils advinrent, elle n'était pas née.

Dans la transition et après la transition, l'Angle-^ terre garda presque toute son organisation sociale : une dynastie, une noblesse puissante, une chambre aristocratique, des bourgs inféodés et des communes indépendantes. Aussi, depuis deux cents ans, tout son parlementarisme se donne pour tâche d'accommoder graduellement et sans la briser par violence, cette organisation traditionnelle aux revendications modernes de la liberté et de la démocratie. Dans la transition analogue, la France perdit ses rois, ses nobles, ses parlements, ses bourgeois chefs de corporations ouvrières, ses états généraux, tombés en désuétude, et ses états provinciaux, conservés çà et là. Depuis lors tout son travail est de refaire des institutions qui s'enracinent et qui ne soient pas à la merci d'une conspiration militaire ou d'un tumulte de grande ville.

Cependant ces agitations suivies de calmes et ces calmes suivis d'agitations non seulement n'ont pas entamé les éléments fondamentaux de la société française, qui sont ceux de toutes les sociétés modernes, mais encore ont laissé subsister des échantillons quelquefois fort considérables des organes ayant servi jadis au fonctionnement de ce que nous appelons l'ancien régime. Ces échantillons, ainsi demeurés fermes au lieu même qu'ils avaient autrefois empli de leur prépondérance, contemplant, non sans , regret et sans courroux, les dommages qu'ils ont

ET J.A HEPHIBI.H.irE. 567

subis el le sorL qui leur esl fait. La république, à son tour, no. sait, trop sous quel lien elle doit accepter les lois qui ainsi lui (échoient. En attendant, ni elle ne peut se débarrasser d'eux, ni eux ne peuvent se débarrasser d'elle. Telle est la force des faits historiques et de ces situations, Le trait essentiel de la politique de la République à leur égard est de compter sur sa propre durée, dont elle tient les conditions. Les accommodements que sa sagesse rendra de plus en plus possibles ou impossibles, le temps s'en chargera, le temps, ce grand modificateur des choses pour des hommes. Parmi ces échantillons, un des plus singuliers, un des plus étranges, — aussi est-ce par lui que je commence, — est, sur le sol de la République. 1° coexistence de trois dynasties monarchiques, qui sont, cela va sans dire, ses rivales, mais qui sont aussi rivales l'une de l'autre; si bien que, tant qu'elles sont réduites à la condition privée, elles habitent la France, dont deux seraient expulsées le jour du triomphe de l'une d'entre elles. Quelles, quoi de plus antipathique à la République qu'une dynastie, deux dynasties, trois dynasties? Peut-être, si l'histoire nous en était contée, aurions-nous de la peine à y ajou-

ter foi. Mais le fait est là sous nos yeux ; et chacun de nous peut coudoyer une de ces dynasties qui n'ont abdicqué aucune de leurs prétentions, et qui ont leur cour, leurs titres et leur monde. Continuons notre examen, il nous montrera, je pense, que, dans ce cas sans précédent, le mieux est de laisser faire et de laisser passer, pourvu que ce qui se fait et ce qui passe soit surveillé de près et rigoureusement contenu dans les limites de la paix publique et de la légalité commune.

La première république, celle de 1792, fut cruelle à l'égard de la vieille race qui venait d'être précipitée du trône. Elle trancha la tête au roi, et, quelques mois après, elle envoya à l'échafaud la reine, qui avait assez souffert dans l'intervalle pour que sa chevelure en devînt blanche. Sa colère s'étendit jusque sur leur héritier, pauvre enfant qu'elle fit mourir de misère et de mauvais traitements. Je sais ce que comportent de violences la guerre et les révolutions; mais, dans les cas excessifs, la moralité humaine ne perd jamais le droit de crier : C'est trop, c'est affreux ! Tous les autres membres de la famille des Bourbons, qui s'étaient mis en sûreté par la fuite, furent bannis à jamais — et cela n'était pas excessif — du territoire de la république. Béranger a, dans son dossier politique, une chanson où, en l'an 2000, le dernier rejeton de cette race illustre apparaît pauvre, scrofuleux et demandant l'aumône dans l'ancien royaume de ses ancêtres. Tout est possible à la poésie et aussi à la réalité, qui quelquefois est la plus terrible des poésies. En attendant, les Bourbons revinrent par deux fois sur le trône de France. Voilà ce que valent les « à jamais » des révolutions, même les plus décisives.

Napoléon I^{er} ne fut pas moins rigoureux à l'égard de la famille des anciens rois. Non seulement il maintint l'interdiction qui leur

fermait l'entrée du territoire, mais encore, s'emparant par un guet-apens du duc d'Enghien, il le fit fusiller sommairement dans les fossés de Vincennes, prit à cœur de tremper ses mains, comme la Convention, en un sang royal, et mit fin par cette odieuse exécution à la ligne des Condés.

Mais bientôt le cadran révolutionnaire de la France

ET LA HÉPUIÏ.IQUE

marqua une nouvelle heure. Les frères de Louis XVI le guillotiné rentrèrent aux Tuileries, et, pendant quinze ans, ils gouvernèrent la France, non sans mérite et sans succès. Pendant tout leur règne, il va sans dire que les Bourbons ont infligé aux Bonapartes la peine du talion ; ce fut le tour du Tds de Napoléon I^{er} et de ses frères de résider partout ailleurs qu'en France,

Les Bourbons cadets, par droit non de naissance, mais de révolution, succédèrent aux aînés. Leur trône s'écroula comme les précédents ; mais, durant les dix-huit années où il fut debout, ils eurent une tâche double d'intensification i) l'égard des dynasties déchues. Les Bonapartes continuèrent à être bannis ; mais, quels que fussent les sentiments particuliers des d'Orléans, la politique exigeait qu'il fut ajouté à Charles X et les siens fussent ajoutés à l'exclusion.

La deuxième république, celle de 1848, qui tout sens politique fut si étonnamment éternelle, expulsa les Bourbons aînés et cadets, — cela était naturel, vu les antécédents, — mais laissa rentrer les Bonapartes, ce qui ne leur était pas du tout. Elle obéit en

cela à un besoin malsain de courtiser la popularité; car le populaire des villes et des campagnes haïssait les Bourbons et aimait les Bonapartes. Elle ne gagna rien en popularité, comme on le vit lors du coup d'Etat, bien reçu par les paysans parce qu'il garantissait l'ordre, bien reçu par les ouvriers parce qu'il les défaisait de cette république qui avait vaincu les socialistes en juin 1848; mais elle fut étranglée nuilumnient en un guet-apens, auquel elle eût échappé si elle eût su tenir au loin les Bonapartes, et si elle se fût assuré la présidence de la république, en se ré-

servant la nomination du, président, au lieu de la laisser au populaire.

L'empereur Napoléon III, assis sur le trône et relevant les destins de la quatrième dynastie, comme Louis XVIII et Charles X avaient relevé ceux de la troisième, ne se fit pas faute d'user des droits régaliens à l'égard de ses compétiteurs dépossédés, aînés ou cadets. L'empire se montra menaçant envers eux ; il fut question de fusiller celui des d'Orléans qui mettrait le pied sur le territoire impérial. La tragédie du duo d'Énghien aurait pu se renouveler. Mais les d'Orléans se tinrent loin, se contentant d'aller bravement guerroyer en volontaires dans l'armée du Piémont, en 1859, et dans celle des États-Unis, lors de la sécession des États du Sud.

Voilà bien des hauts et des bas, tant républicains que monarchiques; bien des fatigues pour nos dynasties, obligées de déménager si souvent à la hâte; bien des bannissements rigoureux contre des gens qui, jusqu'à présent, sont toujours revenus. Tout ce remue-ménage, la troisième république, celle de 1870-1871, l'a réduit à un calme inespéré. Trop occupée, dans le commencement, par la grande affaire de la paix et de la rançon, elle ne s'in-

quiéta pas des trois dynasties, qui d'ailleurs ne se souciaient guère, à ces douloureux moments, de prendre sur soi les dures responsabilités. Elles rentrèrent donc, personne ne leur fermant la porte. M. de Ghambord est venu en France quand il l'a voulu, et, s'il réside en pays étranger, c'est que telle est sa volonté. Tous les d'Orléans ont leur domicile en France ; ils y sont riches, ils ont des grades dans l'armée, et ils se tiennent tranquilles. Les Bonapartes jouissent des mêmes franchises; le prince Jérôme Napoléon a été député.

ET U rtÈI'Um.RU'E. 5Tt

et aujourd'hui, devenu l'héritier du tnln bonapartiste par la mort du prince impérial, il a sa i-ésidenco à Paris, résidence dont M. de Chambord no veut pas pour la royauté légitime. La troisième république u-t-cle bien Tait, en laissant ainsi aller et venir les rois elles empereurs? Je le crois, pour ma part; car elle neutralise de la sorte, sans appareil et sans intervention, des prétentions triplement réciproques. Quelle police républicaine égalerait la police que ces dynasties exercent l'une sur l'autre? Mais cette situation vraiment singulière vaut la peine d'être examinée de plus près, et je continue.

Envisagées dans leur position sur le sol francnis et vis-à-vis de la république, ces trois dynasties sont des en-cas, c'est-à-dire qu'elles se tiennent prêtes h s'emparer, la république tombant sous ses propres fautes, de la direction des aH'aires. Il serait puéril de dissimuler qu'en dehors mém^ des partis monarchiques, un ^os de lu nation voit sans déplaisir qu'il y ait dos ott'tres de service pour le moment, s'il doit arriver, oii le salut public serait compromis. Dans ses Vue» ttir te gouvernement, brochure qui fit du bruit BOUS le deuxii-me empire, parce que l'autorité la saisis-

sait chez le lithogi'apbe qui la lithOKrapbiait (elle n'était pas alors destinée à la publicité), feu M. le duc de Broglie a très nettement exposé ce que je nomme ici un en-cas : n S'il arrive, dit-il, que plusieurs prétendant» se rencontrent inéfiiaux en titres aux yeux de la raison et de l'histoire, maia éf^aux ou à peu près en chances de succès, dans cj? CBS il sera sage de préférer lu république à la guerre civile ; ce sera, dans ce cas encore, le gouvernement qui divise le moins, et qui permet le mieux k l'esprit public de se former, à l'ascendant légitime de

grandir et de triompher en définitive. Il sera donc, au besoin, sage de s'y résigner; mais il sera sage, en même temps, de ne considérer le régime républicain que comme un pis-aller, comme un état de transition, et de ne sacrifier à Tesprit républicain, à sa jalousie, à sa turbulence, rien d'essentiel; de ne sacrifier surtout au maintien, à la perpétuité de la république, aucune des garanties de Tordre au dedans, aucune des conditions de la sécurité et de la grandeur au dehors. » Pis-aller, transition, résignation, soit; acceptons ces termes d'un adversaire, pourvu qu'ils nous avertissent sérieusement et nous fassent comprendre que la république est condamnée — heureuse condamnation ! — à procéder lentement et sûrement, de la France tantôt monarchique tantôt révolutionnaire qui est, à la France républicaine et stable qui se prépare.

Ija présence des trois dynasties sur un sol républicain donne une physionomie originale à notre république. Suivant les passions de chacun, héritées des régimes précédents ou suggérées par ces régimes, tel se déchaîne contre le comte de Ghambord et la légitimité, et c'est là ce qu'il voudrait voir disparaître avant tout ; tel n'a d'aversion que pour les d'Orléans, leur juste milieu,

leurs victoires dans les rues de Paris sur l'émeute , gardant toutes les rancunes de la révolution de 1848; tel exècre le deuxième empire, le régime césarien et sa responsabilité prépondérante dans nos récents désastres. Tous ces sentiments sont naturels, bien qu'inconciliables entre eux, et je les rappelle pour constater qu'ils sont vivants, présentement indestructibles comme le passé qu'ils représentent. De sorte que, pour le sociologiste, la seule conduite à suivre à l'égard de

ET LA HKi'rni.iour;. 5::î

nos dynasties, qui, h tout prendre, sont moins dangereuses dedans que dehors, esl, en les supportant sans faiblesse et sans négligence, d'en tirer les deux utilités qu'elles coinportenl.

L'une de ces utilités est justement l'en-cas dont j'ai parlé tout d'abord. Je me range piirnii les optimistes à l'égard de la durée de la république; mais mon optimisme n'est ni aveugle ni infatué. M. le duc de Broglie signalait les turbulences des républicains et leurs jalousies, triste hé ri loge de leur long rôle d'opposition. Je signal» à mon tour leurs faiblesses pour les éléments révolutionnaires et pour les mauvais éléments socialistes (il y en a de bons), non moins triste bérilage d'anciennes liaisons. Tout cela est de nature à troubler les esprits, alarmer les intérêts, ébranler la stabilité et faire chercher le premier abri venu contre les graves perturbations de l'ordre. Alors l'en-cas monarchique se présentera; et, comme l'etTondrement républicain provoquerait une crise dangereuse au dehors, une dynastie pourrait, commit les Bourbons en 1814, nous aider à la traverser moins douloureusement.

La seconde utilité est purement négative. Ces monarques en expectative sont li» qui nous disent tous les jours ; " Prenez garde

à vous ; soyex vigilants; soyez modérés: enlretenca: l'alliance que vous avez formée avec le gro-i du pays, qui représente une moyenne ; ne croyez pas avoir métamorphosé par un mot le caractère et les mœurs do la vieille France ; comptez avec le temps, qui tue vos adversaires si on le laisse agir, mais qui vous tuera si vous le brusquez. »

Outre nos trois dynasties, et au-dessous d'elles, est une noblesse qui se range parmi les plus illus*

très de TEurope. C'est encore un legs que nous a fait notre histoire et dont il serait insensé de songer à se débarrasser. Qui d*ailleurs le pourrait? La hache révolutionnaire de la Convention, Texil et les confiscations y ont échoué. Pre»ons derechef conseil de la sociologie, étudions ce legs historique, atténuons le mal et cherchons-y le bien. Une république démocratique, qui n'est pas, comme Tétait la royauté, gentilhomme, a toutes les qualités requises pour faire impartialement ce départ, contre lequel frémissent les passions révolutionnaires.

Le point essentiel de la nouvelle organisation sociale en France est que sa noblesse, tout en conservant ses titres, a perdu ses privilèges. Elle n'a plus ni droits féodaux, ni droits de chasse, ni prééminences, ni préséances, ni propriété inaliénable, comme corps distinct. Les places d'officiers ne lui appartiennent plus dans l'armée, et son office militaire est éteint. Dans l'Église, elle n'a pas par préférence, comme autrefois, les évéchés et les abbayes. Enfin, la noblesse parlementaire, qui fut si considérable, a disparu avec les parlements.

Voilà certes des coups puissants; pourtant ils n'ont valu que contre les privilèges. La tradition historique et sociale, plus forte,

a conservé la noblesse. Elle est là parmi nous vivante, agissante, recherchée souvent par des bourgeois amateurs de titres, et gardant par sa fortune une très réelle importance locale. On le vit bien quand, dans la guerre de 1870, un si grand nombre de gentilshommes reçurent le commandement de mobiles et de mobilisés. Ils se conduisirent bravement et furent dignes de leurs aïeux. L'empereur Napoléon !•% ennemi de l'égalité des partages successoraux, en tant que dé*

ET LA RÉPUBLIQUE, 57S

U'uisiinl les gniidos existences, écrivait il son frère Joseph, alors roi ûê Naples, le 5 juin 4801) : <• ÉUblissez le Code civil k Naples; Inul ce qui ne vous sera pas attaché va se détruire en peu d'années, et ce que vou& voudrez conserver se consolidera. Voilii le grand avantage du l>)de civil. Il consolide voli-c puissance, puisque, par lui, loulcequi a'estpasfidéicuniinis tombe, et qu'il ne reste plu» de grandes nuisous que celle que vous érigez en fiofg. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil et m'a porté à l'éUtdir. >' [Mémoires et Korrespondance politique et littéraire du roi Joseph, 1. 11, p. 273.) N'en déplaie au correspondant tlu roi Joseph, et sans parler du niisérable avortement de ses fiefs et de ses majorais comme institution sociale, les destructions des grandes existences ne vont pas aussi vilâ qu'il alTeclde de le croire : témoin notre propre noblesse qui resli! riche ; les mariages sufUsent, sans le surplus, pour entretenir sa situation.

No.s nobles, sauf, bien entendu, les exceptions et ce qu'on appelait dès 17811 la minorité de la noblesse, minorité qui semble avoir diminué sous l'iaipression des événements révolutionnaires; nos nobles, dis-je, sont cléricaux et légilimisles. Aussi, toutes les fois que la réaction regagne du terrain, sont-ils lii pour

l'aider. Sans sortir du présent, au 13^m, c'est le spectacle qu'ils nous ont offert pour renverser M. Thiers, et au 15^m mai pour s'emparer du suffrage universel et lui arracher une chambre des députés réactionnaire. Je donne le nom générique de la réaction, en France du moins, à tout ce qui s'oppose au rétablissement de la république, sans vouloir dissimuler qu'ainsi définie elle comprend un certain nombre d'hommes libéraux, témoin feu M. le duc

de Broglie que j'ai cité un peu plus haut et tous les partisans de la monarchie parlementaire.

Il est singulier de rencontrer dans une république démocratique des princes, des ducs, des marquis, des comtes, des barons, se coudoyant avec le reste des citoyens. Mais qu'objecter à l'histoire? car c'est elle qui le veut ainsi. La Suisse, dont le régime républicain a aujourd'hui une antiquité fort respectable, a sa noblesse héritée du temps où elle était féodale comme tous ses voisins. Hallwill, qui commandait les Suisses à la bataille de Morat contre Charles le Téméraire, était un gentilhomme, et Masson, dans le poème des Helvétiens[^] chant. V, a dit de lui :

Il cultivait en paix le champ de ses ancêtres ; Mais son épée antique et son casque d'airain S'élevaient en trophée et gardaient l'héritage.

Il est certain que, si toute l'Europe passait au régime républicain, rien ne pourrait empêcher que les nouvelles républiques ne continssent des races royales, des noblesses, des marquis et des comtes. Ce cas, hypothétique pour l'Europe, est le cas réel pour nous.

Rien de pareil ne se voit dans la grande république des Etats-Unis. C'est que leur histoire, qui date à peine de trois cents ans,

est bien différente de la nôtre. Des colons, cherchant surtout la liberté religieuse et tous égaux entre eux, vinrent s'établir sur les côtes. Les populations indigènes furent peu à peu détruites ou refoulées ; les terres furent cultivées, et des villes d'abord bien modestes s'élevèrent sur ces territoires. Puis éclata la rupture avec l'An-

ET L'AMÉRICAIN. 577

glerre; et les Ireizc colonies, se fabanl indépenrfantes, n'eurent plus ni rois, nt pairs, ni chambre haute ou basse, rien enfin de l'organisation historique qui régnait alors et rt-gno encore dans la Grande-Bi'etagne. C'est ainsi que les Ktats-Unis n'ont ni une caste nobiliaire comme en Angleterre, ni des représentants, comme en France, d'une caste nobiliaire dépossédée de ses privilt'ges. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Il est impossible de le dire dès aujourd'hui. Le seul fait certain, c'est que les Américains des États-Unis n'ont pas encore atteint 1b degré de cultm'e de leurs atnés d'Europe , qu'ils y travaillent avec énergie et avec succès, et qu'ils y parviendront sans doute. Alors la sociologie pourra comparer fructueusement l'étal social des Américains sans passé, et des Européens avec leur long passé.

C'est une observation sociologique faite depuis longtemps, que les corps fermés, tels que les aristocraties, s'épuisent inévitablement, si elles ne se renouvellent par des emprunts au fondscommun de la population. La république franvaise ne créera point de gentilshommes, et par conséquent notre noblesse, d'ellc-nii^me, diminuera peu £i peu. Mais ce travail de rentrée dans la niasse exige du temps; et pour le présent nos institutions, nos mœurs, nos opinions ont à compter avec un élément Iraditionnelqui sub-

siste dans l'Europe entière et y garde plus ou moins de vigueur et d'autorité.

Donc, telle est la conclusion inévitable de tout ceci, apprenons en république à vivre sans malaise avec DOS nobles. Cela ne suffit pas; apprenons aussi à tirer de ce mélange fait par l'histoire l'utilité qu'il Comporte. Notre noblesse, qui se range parmi

578 LA COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

les grandes noblesses de l'Europe, a des affinités de mœurs, d'opinions et d'alliances avec les aristocraties de tous nos voisins. Il en résulte que notre corps de nobles, par lui-même et par ses connexions étrangères, entretient un certain niveau élevé de société polie, de bonnes manières, de bon langage, d'élégances de vie, de courtoisie chevaleresque, de respect pour les femmes, qui sont autant de qualités très précieuses. J'élève haut l'importance de ces objets. La démocratie n'y est pas favorable avec ses rudesses et ses vulgarités. Il est heureux que nous n'ayons pas à créer, que nous ayons seulement à conserver de petits foyers qui ne laissent pas perdre ce renom de politesse et de goût qui fut jadis l'apanage de la société française. Je prêche toujours la même doctrine qui, comme je l'ai dit, m'a été inculquée par J. Stuart Mill, c'est qu'en démocratie, il importe de reconstituer non une aristocratie fermée, ce qui est impossible, mais une aristocratie ouverte, et de lui emprunter tous les correctifs qu'exige la prédominance de la démocratie.

Les races royales et la noblesse ne sont plus chez nous que des épaves d'un naufrage historique qui, en même temps qu'il les écartait, laissait prévaloir, avec leur importance politique et sociale, trois groupes essentiels qui forment le corps même de la

nation française. Ces groupes sont les paysans, les ouvriers et les bourgeois. A l'ouverture de la révolution, Sieyès, dans un pamphlet célèbre, disait : Qu'a été le tiers état jusqu'à présent? Rien. Qu'est-il? Tout. Si par tiers état il n'entendait pas seulement ce qu'on entendait alors en regard du clergé et de la noblesse, il a prédit notre état actuel. Les

ET L.\ REI'IIBUQUE.

paysans, les ouvriers et les bourgeois forment le trépied de notre vin sociale.

Si je commence par les paysans, c'est que, des trois groupes fondamentaux de notre société, ils constituent le plus nombreux. Les statistiques ne laissent aucun doute là-dessus: les populations rurales, dont les paysans forment la plus grande partie, dépassent de beaucoup en nombre les populations urbaines, qui consistent surtout en ouvriers et en bourgeois. Je n'examine pas si c'est un bien ou un mal que la population soit plus disséminée par la résidence dans les campagnes, ou plus concentrée par la résidence dans les villes. Je me contente de noter un fait démographique qu'il ne faut jamais perdre de vue en un pays de culture universelle.

Je n'examine pas non plus si c'est un bien ou un mal que le sol soit partagé entre beaucoup de mains. C'est encore un fait considérable que je constate, Ces mains, qui tiennent la terre, sont, en majorité, des mains de paysans. Nos populations rurales se distinguent de leurs congénères en Europe par une caractéristique très digne d'être comptée socialement; elles possèdent une portion notable du total; elles le partagent, c'est le moins qu'on

puisse dire, avec tes bourgeois et les capitalistes ; elles sont largement propriétaires.

L'esprit propriétaire a gagné tous les ruraux. Le fermier qui tient à bail une terre, achète à côté, s'il peut, et, dans tous les cas, son rêve constant est d'avoir un champ à lui. 1/ouvrier rural, qui vit de son salaire, a souvent une parcelle qui ne lui suffit point, et cette insuffisance le force à louer ses bras ; mais, s'il peut faire des épargnes, il suit bien qu'il

les placera. De la sorte, toute la population des campagnes est unanime à tendre à la propriété.

Aussi le paysan est-il éminemment conservateur. Cependant, quant à lui, ce terme a besoin d'explications. Il n'est pas conservateur au sens de certains de nos réactionnaires qui souhaitent le triomphe du légitimisme et la prépondérance du clergé catholique. Non, de ce côté-là, le paysan a reçu de la révolution une forte empreinte qui ne s'est point effacée ; mais il n'a aucun goût théorique et abstrait pour la république. Aussi est-il très sensible à ses défauts, dont le principal à ses yeux est qu'elle ne lui paraît pas avoir la main assez ferme. Il accueillit fort mal celle de 1848. Feu M. Bravard, professeur à l'École de droit, un de ces bons amis que j'ai perdus, était, lui, favorable au nouvel établissement. Auvergnat et sollicitant un mandat de député qu'il obtint, il eut des relations avec un gros paysan qui lui objecta, contre la république sans roi, son propre exemple domestique et son autorité, sans laquelle tout irait mal dans l'exploitation de son domaine. C'est cette double disposition qui a tant incliné les populations rurales vers le bonapartisme, les assurant contre le retour du noble et du prêtre et contre l'invasion des systèmes politiques et du désordre révolutionnaire et socialiste. Aujourd'hui il se fami-

liarise grandement avec la république, qui lui garantit ses plus vivaces intérêts. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce récent attachement ne serait pas à l'épreuve des expériences que la république démocratique et sociale se réserve de tenter sur lui et sur ses champs.

La politique de la république à leur égard est clairement tracée : les garantir de toute crainte cléricale et nobiliaire, et les mettre en repos du côté des

ET LA HÉRIBLIOLT. 581

mennccs démagogiques. Cplle politique est l'essence mâmede la république parlenienlnireellibé'ale. Aucune brouille ne psut, de ce eùlé-lii, s'élever enlre elle et eux. Elle leur rendra le service d'éteindre en leur milieulesderniersrestesdu bonapartisme. En retour, elle leur devra un appoint de stabilité fort désirable en ces temps d'incertitude politique entre nos partis et d'indiscipline chronique entre nos républicains.

Tout différent est l'esprit qui prévaut parmi les ouvriers, la seconde grande fractionde noire peuple. Ut l'ordre et la stabilité ne sont pas les premiers des biens. Les premiers des biens sont des aspirations sociales qui leur font espérer un monde meilleur, sans richesse et sans pauvreté, un monde où l'égalité commune nivellera l'opulence spoliatrice etéh'^veru la mist^re spoliée uu légitime confort. Donc ils ne sont pas conservateurs; loin de iii, ils sont révolutionnaires, et à ce litre le libéralisme est peu en honneur parmi eux et peu pratiqué. El. effectivement, ce libéralisme est en opposition directe avec les tendances violentes qui s'irritent des obstacles que la conslitolion tradilionnelte, sociologique, des choses met sur la route des systèmes socialistes. Plu-

sieurs, il est vrai, dans les congrus ouvriers, protesirnt contre les subversions par vive force; mais, en face même de ces protestations, le gros, envisageant l'impossibilité pacifique de réformes chères au cœur de tous, se voile la face et passe outre.

Eux sont républicains par nature, par instinct, et la république leur est une sorte de foi pour laquelle ils sont prêts k des sacrifices, comme le témoigne ce mot héroïque des ouvriers parisiens, quand, après la révolution de Février, un chômage général xa<ina^'n toutes leurs ressources: «Nous avons trois

mois de misère au service de la république. » Gomment devinrent-ils républicains, ou plutôt comment le redevinrentils ? car ils l'avaient été énergiquement sous la Convention; et le rôle du faubourg Antoine est fameux dans ces temps. La république parut bien morte sous le premier empire; et je me rappelle combien dans notre humble intérieur on craignait de laisser paraître l'ancien attachement qu'on avait eu pour la république, et comment un peu plus tard, moi enfant mal informé, mais répétant les propos de mon jacobin de père, j'excitais la surprise, voire l'indignation de mes camarades, pour qui, d'après leur enseignement domestique, la république était un spectre abominable (1). Sous la restauration, elle ne parut pas se relever de cette longue léthargie ; cependant, vers la fm du règne de Charles X, elle était un peu moins mal portée (qu'on me permette cette expression empruntée aux modes) que sous l'empire. La révolution de 1830, commencée par la

(i) Ici je ne résiste pas au désir de consigner une curieuse CoYncidence qui éclaire Tétat des esprits en ces époques troublées. Le régime révolutionnaire de la terrible Convention et le régime despotique du non moins terrible Napoléon V^ avaient

laissé dans les âmes une impression de terreur qui se manifestait par le besoin d'effacer ses propres traces dans le passé qui venait de tomber. Les si intéressants Mémoires de &! ■"* do Rémusat nous ont appris qu'au moment de la rentrée des Bourbons, en 181&, elle brûla les récits faits par elle Jour par Jour et sous Tinspiration immédiate de ce qu'elle avait vu de près pendant le consulat et l'empire, crai-

{pnant que ces documents ne compromissent elle ou les siens. Dans e même temps et sous une semblable impression, mon père détruisit les procès-verbaux et papiers qui, recueillis par ma mère, née Jobannot, constataient que ton père, M. Jobannot, avait été assassiné à Annonay par la r^ction royaliste. Certes, ces documents tout privés sont moins regrettables que ceux de M^"* de Rémusat, mais ils étaient une pièce authentique dans le grand procès de la réaction après la chute de Robespierre.

ET U nEPUBLIQUE.

JflunessG libAmlr, nmift nusniliM ROUtf'nur> par In peuple, ne sa fit poini im iiniti (Ji> l<i ri^pul)lit|un; lo Nfñtil riiiblèmp qu'elle emprunta aux régimes prérédenlK fut 1(1 drnpf^nu Irico-lore. Toutefois LnuU-PlilippedlAitàpeinesur lolrAnequRilâjlilu république venait lui disputer la place. Un ^rou[U] d(> jeunes (tcnii, BU nomhrp desquels étalent Ondefroy Cavaii^nac et Qui-nurd, se décliiir^ient républintiïii; bienlAl ils eurent avec eux beaucoup d'adhérents dans le* runiii populatreB; et c'est nin&i que se déchaînèrent loi insurrections de 1K33 et de 1K34. Mnii, il cfilû d'ulle, un nouvel élément no Larda pasji ptiurltrc, l'élément gocinliste, qui d'iibard tint à séparer »a cause decella des républicains. J'iii raconté, diins lu deuxième édition de Conserration , liâvolution et t'ositirUms, pafte m. la premiâro manirestation de

celle scisainn, manifestation qui eut lieu sur la tombe même d'Anuand Carrel. Miiis le républicaaxisme poliliiiio et le républicanisme socialiste n'en roslèront pas mains coalisé.s contre LoutB-Philippe; ensemble ils renversèrent son trône, ensemble ils proclaii)6ronl la république. A peine la commune vieloire était-elle obtenue que les deux coallsëH se iépuièrenl et reproduisirent la scène du tonibenu de Currel dans la terrible tragédie de juin \Hiti, Tels Turent les événements, tel fui le mouvement d'idi/es qui implanta le sentiment rôpublioain parmi tes ouvriers.

On se tromperait bt^imcoup si l'on pensait que l'ancienne sci-sHÎon a disparu. ISile existe pbi» efTeC' livo que jamais. La république parlcmen taire et libérale d'aujourd'hui est lu représentante des républicains politiques de ItliS; et la république déraocrutique et sociale, qui lui fiit opposition, VeA des sociatisles de la même année. Mais, tandis que

la république parlementaire et libérale est quelque chose de très déterminé, la république démocra* tique et sociale est, au contraire, en une indétermination où triomphent des sectes fort diverses. Si ces sectes, qui se coalisent sans peine pour Tassaut et la démolition, remportaient, leur triomphe serait la porte ouverte à des dissensions violentes et sans issue. Quand il s'agirait de remplacer l'organisme républicain actuel, qu'on veut mettre à bas tout entier, sans en laisser pièce ni morceau, l'entente entre coalisés s'évanouirait, et les alliés de la veille deviendraient des adversaires acharnés les uns contre les autres. Quelle perspective que celle qui sacrifie à des systèmes sans expérience préalable l'ordre et la stabilité, ces biens inestimables !

Deux grands projets hantent particulièrement le cerveau du socialisme ouvrier : l'un est la suppression de la bourgeoisie, l'autre est l'abolition de la propriété individuelle. De telles visées sont trop loin de la constitution actuelle de la société, pour que la sociologie ait aucun moyen de les discuter autrement que comme des hypothèses en l'air. Elles ne sont pas sans dangers toutefois; car il ne serait pas impossible que des masses ouvrières, qu'elles ont pénétrées, arrivant à un certain pouvoir, comme en février 1848, et, à Paris, en 1871, essayassent de les réaliser. L'effort serait très perturbateur et très malfaisant, mais sans effet; car ces masses ouvrières, que je suppose ainsi maîtresses pour un moment, ne sont en définitive qu'une minorité dans la nation, et iraient se briser contre les impossibilités sociales. Je sais que, quand ils se désignent eux-mêmes, ils se nomment le peuple; mais le peuple est composé d'eux, des paysans et des bour-

ET LA RE^UBUO{}G.

geois; le groupe paysan est, à lui seul, plus nombreux que le groupe ouvrier; qu'est-ce donc lorsqu'il s'accroît (le groupe bourgeois? car tous deux sont résolument contraires aux abolitions que le socialisme ouvrier voudrait entreprendre. Ce qui fuit illusion aux ouvriers, c'est leur prépondérance dans de grandes villes. Cette prépondérance leur a permis, en des circonstances d'ailleurs difficiles à reproduire, de frapper quelques rudes coups; mais le résultat final a toujours été la défaite sévère, inexorable.

Sans doute, en conviction que les énormes mutations qu'ils projettent ne peuvent être obtenues par la persuasion, les collectivistes — c'est le nom que se donnent les adversaires de la propriété et de la bourgeoisie — ne dissimulent pas de très fâcheuses

tendances à la violence et à l'insurrection. Réformes sociales et violences! Minorité et insurrection! Quels accouplements d'idées et de mots! Mais c'est avec satisfaction que je substitue à mes propres appréciations celles d'un homme bien plus autorisé que moi auprès des masses ouvrières. Le citoyen Kousset, délégué au congrès ouvrier de Marseille par l'union syndicale de Bordeaux, dans le compte rendu de son mandat (voyez le Temps du 11 décembre 1871J), expose qu'il a repoussé les théories collectivistes, réprouvé les appels au désordre et à la force, recommandé les mesures et les réformes dont la revendication peut être suivie immédiatement de la réalisation, exhorté les prolétaires à faire tous leurs efforts pour envoyer des ouvriers dans les corps élus, et déconseillé énergiquement la formation d'un parti ouvrier, constituant un quatrième État, formation réclamée par les collectivistes comme devant

hâter le moment de l'application de leurs théories.

Le citoyen Roussel termine son rapport en déclarant que la république telle que nous l'avons est un terrain où tout ce que les prolétaires peuvent réclamer de progressif et de faisable pour améliorer leur condition est sur le point d'être obtenu par la discussion et par le remploi résolu des volontés ouvrières. « En me retirant, dit-il, du congrès de Marseille, j'ai emporté la ferme conviction que nos revendications devaient et pouvaient se produire pacifiquement, puisque nous possédons le suffrage universel; que ce que nous avons à demander par-dessus tout à nos élus était la liberté et toujours la liberté; que c'était à nous à en user sagement en créant des chambres syndicales pour nous protéger contre le chômage et l'abaissement du prix de main-d'œuvre : en fondant des sociétés de secours pour nous venir en aide dans la maladie

et la vieillesse ; en organisant les associations coopératives pour arriver à la possession du capital; en établissant des cercles où seraient développées toutes les questions d'ordre social et politique; car, si je désire que la politique soit exclue des chambres syndicales et des associations, je voudrais au contraire que chacun s'y intéressât assez pour faire de bons choix de candidats pour les corps plus, et former des ouvriers capables non seulement d'y défendre nos intérêts purement sociaux*, mais encore de fortifier les institutions qui seules peuvent nous assurer dans l'avenir la réalisation de nos vœux. »

De pareilles dispositions aplanissent la voie entre les ouvriers et la république parlementaire et libérale. Ce qu'on réclame, elle l'offre spontanément. On objecte que l'entente n'est qu'avec la minorité.

ET LA RÉPUBLIQUE

Il n'est vrai ; mais avoir pour soi une minorité plus ou moins considérable est un utile préliminaire dans l'œuvre de conciliation qu'elle poursuit. Le concert de la république et de la minorité est, de toutes les forces, la plus propre à modifier les sentiments et les idées du gros, qui reste, j'en conviens, intransi* géant et socialiste, mais que l'intransigeance et le socialisme ne défendront pas contre l'influence permanente des bonnes intentions et des bonnes mesures.

Les bourgeois^ troisième groupe, le moins nombreux des trois, sont composés de ceux qui exercent les professions dites libérales, avocats, médecins, notaires, gens de loi, gens de lettres

et artistes; d'employés grands et petits appartenant aux administrations; de banquiers, de commerçants, d'industriels et de patrons; enfin d'une portion fort petite qui vit de ses rentes et sans rien faire. Par le haut, ils tiennent aux classes dirigeantes, par le bas, aux classes populaires. Autrefois la bourgeoisie était fermée aussi bien que la noblesse et le clergé. La révolution a supprimé toutes ces clôtures. Le travail mêle incessamment les groupes. L'homme qui possède un domaine et qui le fait valoir lui-même est un chef paysan. L'homme qui possède une usine et qui en dirige le travail est un chef ouvrier. D'autre part, qui pourrait nombrer les capitalistes, depuis que les valeurs d'États et autres se sont répandues entre tant de mains? Capitalistes grands et petits sans doute, mais diffusion qui porte en tous lieux quelque chose des intérêts et des sentiments du bourgeois.

Bien que, par ses parties les plus riches et les plus hautes, la bourgeoisie ait atecté de penser bien,

comme on disait sous la restauration, c'est-à-dire d'avoir des opinions conservatrices et catholiques, le gros, à beaucoup près, est resté fidèle au libéralisme. 11 est vrai que ce libéralisme est plutôt monarchique que républicain ; et il préfère à la république la monarchie parlementaire ; mais, depuis que les péripéties de 1871 à 1875 ont montré que même une assemblée nationale à majorité royaliste avait été inhabile à rétablir la royauté, la bourgeoisie ne refuse plus son concours au régime républicain. Il la garantit de la contre-révolution qu'elle déteste, et, pour peu qu'il la garantisse aussi contre les désordres anarchiques qu'elle redoute, son adhésion sera sans regrets. Ce déplacement politique s'accomplit sous nos yeux avec régularité et" de la façon la plus heureuse pour nos nouvelles institutions.

La tradition» qui a imprimé à tous les groupes leur nature et leurs tendances, les a soumis aussi à l'empire d'une religion qui leur enseigne ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent pratiquer. Ici je ne considère que les rapports de cette religion avec l'État, lesquels ne sont plus du tout ce qu'ils étaient jadis. Je veux dire que l'ancienne distinction entre le spirituel et le temporel a changé de caractère. Autrefois, quels que fussent les conflits qui s'élevaient parfois entre eux, la suprématie dogmatique du spirituel sur le temporel était reconnue; et celui-ci, quant à la doctrine, se soumettait sans conteste. De là résultait qu'il y avait des hérésies officielles, à la répression desquelles le temporel procédait avec rigueur, mettant le bras séculier, comme on disait, au service de l'orthodoxie.

Aujourd'hui le temporel, autrement l'État, ayant conquis sa pleine indépendance, refuse de recon-

ET LA NÉPIBLIQUE.

naître la loi spirituelle de l'Église. Il en résulte deux biens inappréciables. D'abord l'hérésie officielle a disparu de nos lois; l'Église seule a encore des hérétiques, l'État n'en a plus : à ses yeux, tous les dogmes sont socialement égaux, c'est-à-dire que ceux qui les professent ont un égal droit à sa protection, sous l'unique condition de ne pas troubler la paix publique. Secondement, en soumettant à la règle de la laïcité ce qui relève de lui, il a résolu de lui-même la plus heureuse et la plus difficile problème de concilier l'Église sans la persécuter. Le dogme est la propriété des Églises, et il n'y touche pas ; la laïcité est la propriété de l'État, et il empêche que l'Église n'y touche. De la sorte, toutes les deux parties, quelque clameur que poussent ici l'Église, là le parti anti-catholique. L'Église ne nous ménagera pas si le pou-

voir lui revenait ; mais le parti anticatholique ne tient pas de moindres violences en réserve, témoin la Commune de Paris, profanant les églises et les sépultures, insultant le culte et égorgeant les prêtres : abominables fureurs dont tout le monde ne répudie pas l'esprit.

En cet état de laïcité indifférente et de cléricalisme hostile, beaucoup pensent qu'il serait urgent de séparer l'Église et l'État, de supprimer le concordat et de retrancher l'allocation que le budget fournit au clergé. La raison la plus apparente qu'ils allèguent est que le régime actuel oblige les incroyants et les dissidents à payer pour un culte qu'ils ne pratiquent pas, et qu'il y a injustice à leur imposer une charge qui leur est étrangère. Dans ma jeunesse, la question était aussi ardemment agitée qu'aujourd'hui; et mon père, grand partisan de la suppression du budget des cultes, résumait sa pensée sous cette forme axio-

50 LA COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

matique : « Tant cru, tant payé. » L'argument est loin d'être aussi péremptoire que se l'imaginent ceux qui le mettent en avant ; et, chaque fois qu'il a reparu, on a montré qu'il dépassait les cultes et leur budget, et qu'il n'était pas vrai que le citoyen ne dut payer que ce dont il usait, chacun étant tenu de contribuer à l'ensemble des taxes pour satisfaire à l'ensemble des services.

Allons au fond. La plupart de ceux, non pas tous, qui demandent le plus vivement que l'État cesse de salarier le clergé, songent beaucoup moins à diminuer leur quote-part d'impôt, qu'à infliger à l'Église catholique (car c'est d'elle qu'il s'agit surtout), par cette mesure, un dommage sensible. Sont-ils bien sûrs d'infliger ce dommage? Pour répondre à la question que je sou-

lève, c'est l'exemple des États- Unis, tant de fois invoqué" par eux, que je prendrai comme base de mon argumentation. Là, la séparation de l'Eglise et de l'État est complète ; et la formule de mon père : Tant cru, tant payé, y est pratiquée en toute sa rigueur. Mais, en revanche, il faut constater que le peuple des États-Unis est un des peuples les plus religieux de la terre, et que, entre autres, il l'est beaucoup plus que le peuple de France. Dans l'Amérique, en certaines occurrences où la volonté du ciel est supposée prendre part, le président de l'Union ordonne un jeûne public. Imaginez chez nous qu'à l'Officiel paraisse un décret de M. Grévy, président de la République française, nous ordonnant de jeûner ; l'éloignement sera grand, et c'est à peine si l'on voudra prendre au sérieux une mesure qui en Amérique est reçue avec révérence et recueillement. Ainsi ce n'est pas le pays qui ne paye pas son clergé qui est le plus

ET LA RÉPUBLIQUE. 591

dégagé des liens théologiques, c'est le pays qui paye le sien. Payer ou ne pas payer est donc sans aucune influence sur le conflit soulevé dans les sociétés modernes entre l'Eglise et l'Etat, entre l'esprit laïque et l'esprit théologique.

En France, la suppression du budget des cultes est une question d'opportunité et rien de plus. Non seulement cette opportunité n'est pas venue, mais encore la république se jetterait dans de graves embarras, si elle entreprenait de porter un coup si direct aux traditions, aux habitudes, aux croyances du gros de la nation. Tout récemment, un petit pays, le canton de Genève, a eu à se prononcer sur la séparation de l'Eglise et de l'État. La question était à l'ordre du jour, et il ne manquait pas d'hommes considérables et de voix fort écoutées pour pousser le suffrage univer-

sel à la solution radicale. Au faire et au prendre, il recula devant une pareille responsabilité, et cela sur un terrain très circonscrit et en plein protestantisme. Que ne serait pas cette responsabilité sur le vaste terrain de la France et en plein catholicisme? La circonspection mesurée du suflVage universel genevois vaut mieux comme enseignement que toutes les opportunités que je pourrais rassembler.

Le tableau que j'ai tracé de la composition de la nation française est à deux fins. D'abord il montre que les trois grands groupes qui en font l'essentiel et qui en sont la force ont les meilleures dispositions pour être et pour demeurer républicains. En second lieu, leurs dispositions favorables sont en une certaine dépendance de Thélérogénéité de cette composition. Elles résisteraient mal à une conduite politique qui, faisant de la république un gouvernement de parti.

lui ôterait la justice, l'impartialité, la prudence, les ménagements que le milieu social lui impose.

Ici se termine ce volume de fragments. Et ce sont bien des fragments. Aussi y manque-t-il la clôture des livres réguliers qui indique que le sujet est épuisé. En compensation j'y dépose les dernières pensées qui ont occupé mon extrême vieillesse ; car celui-là touche effectivement à l'extrême vieillesse qui complit tout près [de quatrevingts ans.

France

CHAPITRE II. — M.Thiers nommé chef du pouvoir exécutif de la République française et établissant délibérément le régime républicain 139

République ou monarchie 11

Proposition d'une chambre unique. [M\

De la forme républicaine en France 12

Politique du jour 170

Des rapports de l'Assemblée nationale avec le pays, ou
suffrage universel 184

Le moment actuel 184

IV. Conclusion 184

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE I. — Chute de N. Thiers. Refuse de l'Assemblée nationale
des pouvoirs exécutifs. Offre du Président à H. le comte de
Glabord, qui le refuse parce qu'il ne veut pas accepter la
gouvernance de la France tel que la Révolution de 1789
l'a faite 217

Le progrès de la politique conservatrice ou le rôle de la

ration de l'ordre moral. . . i\l

De la coalition en face des doctrines et de la morale*. ■ 319 Des
trois principales mauraises dactriijes. SIS

De la politique couiervalrice 331)

Hestaurnlion de la %ilimilé cl de ïet allét. . Î3l

1, 1815 et 1873 , Î38

H. Constitution politique de la France. 346

III. l'arii vaut Lion une meïie ÎSX

Appendice. . 3GH

llHiPITRE IV. — Impuissance du lu coalition mouurel.ique.
Fondation légale de la république par un lote de l'Asiem-

l>lée , . , 286

Sept ans de prorogation et de république tU

Halfaisance rmale de nos monarchies depuis joiiaïile-dix

an», t propos du septennal 30Î

Ile l'encombrement des carrières. . 311

Ile ta liberté de l'enieignement supËrieur 333

CHAPITRE V. — Le gouvernement de l'Aueinblée nationale
Tnit place à celui de la république légale ou déûnitira. Les élec-
tions donnent une chanibre des députés républicaine en face do

la majorité réactionnaire du sénat et eu face du président de la république qui appartient à celle-là

L'assise de la république républicaine A la république d'É-

française 334

La France et sa tâche 317

Des conditions de gouvernement en France, par Antonin

Dubost 363

Éducation politique 381

Du principe de la République >aration de l'Eglise et de l'État. . . 315

CHAPITRE VI. — Tentative du 13 mai 1877, où le maréchal de Mac-Mahon s'efforce de rendre le pouvoir à la coalition

monarchique et cléricale ... 400

Malheureux roi, malheureuse France! - 400

TAU. K. LKS HATITLES. ;

Les deux issues de la crise du 13 mai, . .

L'intérêt européen dans la crise de 1877. . . .

D'une influence de la philosophie positive sur les idées,

La paix probable .

Comparaison de la chambre de 1871 et de la chambre de 1875

L'expérience rétrospective au sujet de notre plus récent

liisloin

CHAPITRE VU. — Triomphe déllnitir du ré[^]ixi..- rvpuhlioui If
cathuliciHiie teion le iulTrage uniï«nel en l'rance.

dUPITKt VIII. — Des conditiaii* uctudles du ré|time ré

pulilicain en France

Dr ta durée de la réiublique

La république fraugaise ot l'extérieur.

D'une inUmnité sociologique du paru ii:pul>ltcaiii t

l.a camposjtian de lu sociêlt fnincnêje ri lu ri'pulili'iui-

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/deltaablisementoolittgoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.